

P. VÉRIN

**L'ANCIENNE CIVILISATION
DE
RURUTU**

(îles Australes - Polynésie Française)

la période classique



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE-MER



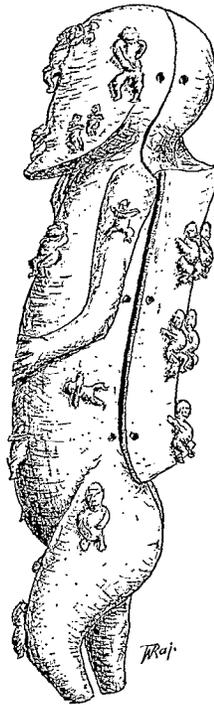
L'ANCIENNE CIVILISATION DE RURUTU
(îles Australes, Polynésie Française)
LA PÉRIODE CLASSIQUE

MÉMOIRES O.R.S.T.O.M. N° 33

**L'ANCIENNE CIVILISATION
DE RURUTU**
(îles Australes, Polynésie Française)
LA PÉRIODE CLASSIQUE

PAR
Pierre VÉRIN

ORSTOM
PARIS
1969



Na te mau ta'ata Rurutu

Teie te o'ipa i te tau matamua no to outou Tupuna.

A mes Amis de Rurutu

Ces pages relatives à la Civilisation oubliée de leurs ancêtres

PRÉFACE

L'Ethnologie du domaine malayo-polynésien n'a cessé d'intéresser l'ORSTOM. Les travaux de GUIART aux Nouvelles Hébrides, ceux de MOLET, OTTINO et LAVONDES à Madagascar ont apporté des contributions importantes à la connaissance des civilisations locales, dont un bon nombre de notions d'ensemble toutes nouvelles.

Depuis quelques années, la Polynésie a eu le principal bénéfice de ces recherches. L'équipe de Madagascar a été transférée et deux chercheurs du CNRS, MM. PANOFF et GARANGER y ont travaillé dans le cadre ou avec la collaboration de l'ORSTOM, qui a recruté en outre M. VERIN et Mme LAVONDES.

M. MOLET, chargé pendant quelque temps du Centre de Papeete, a fait paraître divers articles sur la jeunesse polynésienne, l'île de Makatea et l'évolution socio-économique. M. OTTINO, qui lui succéda comme chef de centre, a publié des études sur la pêche, les *'ati*, l'adoption, des textes à pluri-significations ; il prépare actuellement une thèse principale sur l'ethnologie de Rangiroa. M. LAVONDES a travaillé aux Marquises et recueilli deux importantes séries de « Récits Marquisiens ». M. PANOFF a enquêté sur les structures agraires.

Dans le domaine de l'archéologie, où les Américains avaient pris une avance considérable, les travaux des chercheurs de l'ORSTOM se sont affirmés heureusement. M. GARANGER, après des recherches aux Nouvelles Hébrides, a conduit des fouilles à Rangiroa où il a reconstitué trois marae. Mme LAVONDES qui avait effectué dans cette île une reconnaissance préalable, a eu la charge du Musée de Papeete, dont elle a établi le catalogue. M. VÉRIN, après une étude ethnographique aux Antilles, a mené diverses enquêtes archéologiques en Polynésie et a finalement, avant de prendre la direction des recherches archéologiques à Madagascar, élaboré la présente thèse de 3^e cycle, qu'il a passée en Sorbonne, sur « l'ancienne civilisation de Rurutu ».

L'étude décrit la civilisation d'une île de la Polynésie orientale pendant la période qui a immédiatement précédé la venue des Européens.

Dans une partie préliminaire sont abordées des généralités relatives au milieu naturel et aux méthodes employées. L'île, vaste seulement de 38 km², est distante de 590 km de Tahiti, mais elle est plus proche des Cook, du point de vue géographique et a partagé avec ce dernier archipel bon nombre d'affinités culturelles.

La plupart des informations ont été recueillies pendant deux séjours de recherches sur le terrain en 1962 et 1963, au cours desquels ont été faits surtout des relevés et des fouilles archéologiques ainsi que l'étude des traditions et des survivances.

La deuxième partie du travail est ainsi essentiellement consacrée aux sources de la documentation. Les relevés des fouilles archéologiques ont porté sur 200 sites : grottes, monuments religieux, maisons ovales, plates-formes, pierres de commémoration. La collection archéologique de 1 200 pièces constitue une autre source importante de connaissances de l'ancienne culture, complétée par l'étude des objets de musées qui ont survécu malgré l'acculturation.

L'observation des survivances rend compte de traits culturels en voie de disparition comme le font aussi les chroniques ancestrales écrites au XIX^e siècle. Le témoignage des premiers visiteurs, qui connurent l'ancienne culture des Australes avant son effondrement, forme enfin une source irremplaçable malgré l'aspect cursif et sommaire des observations.

A l'aide de la documentation recueillie d'origines différentes, il a été élaboré une reconstitution de l'ancienne culture sous la forme d'une paléo-ethnographie aussi complète que possible.

La période classique est d'abord replacée par rapport aux époques antérieures (premier peuplement vers la fin du premier millénaire de notre ère, puis expansion qui voit l'occupation de tous les terroirs utilisables) et postérieure (historique, non chrétienne puis conversion de 1821 suivie de l'instauration d'un régime théocratique auquel succéda enfin l'annexion aux Etablissements français de l'Océanie).

Pendant la période classique qui va du début du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e, les populations indigènes de l'île, les Aairi sont submergés par des envahisseurs venus de Tupua'i. Puis ces envahisseurs divisés en deux confédérations, les Pevatunoa et les Uruarii se livrent des guerres sans merci d'où la dynastie uruarii triomphe pour unifier l'île.

A Rurutu où la pression démographique rendait indispensable l'appropriation des tarodières des ennemis, les luttes avaient un aspect féroce que les traditions soulignent amplement ; les armes parvenues dans les musées donnent une idée des moyens employés.

L'outillage faisait principalement usage de la pierre polie (importance des herminettes) mais aussi des coquillages travaillés et de l'os.

En dehors de la culture du taro qui continue à être pratiquée aujourd'hui comme aux temps classiques, on ne peut parler de véritable agriculture, mais seulement de cueillette.

Les ressources tirées de la mer étaient primordiales. Les fouilles archéologiques ont mis en évidence l'importance des hameçons qui ressemblent aux pièces tardives d'Hawaï et de Tahiti. C'est dans le domaine de la préparation de la nourriture, d'origine végétale ou marine, que s'est maintenu aujourd'hui le plus grand nombre de survivances (pilon, table à piler, four souterrain).

Le développement de l'architecture des maisons est certainement le trait culturel le plus remarquable de cette époque. Les demeures ovales étaient installées sur des plates-formes rectangulaires soigneusement pavées. L'alignement des séries de demeures montre clairement qu'une autorité centrale forte avait présidé à l'organisation des anciens complexes urbains.

En revanche, l'architecture religieuse avait conservé des dimensions modestes et les monuments *marae* sont restés assez proches du modèle original tahitien. Les dieux tutélaires sont connus par les traditions mais seulement deux figurations d'entre eux ont échappé aux destructions de l'évangélisation. Cet anéantissement a porté sur d'autres éléments de l'esthétique jugés trop audacieux.

L'étude de l'ancienne civilisation de Rurutu nous permet de penser qu'elle est dérivée d'un substrat paléotahitien, mais l'époque et les modalités de l'individualisation de cette culture nous sont encore inconnues. Il faut en effet, étudier les périodes plus anciennes du passé rurutu et comparer les résultats avec ceux obtenus aux Cook et à Tahiti où tout, ou à peu près, reste encore à découvrir.

Ce travail copieux, minutieux, où l'évocation du passé repose sur une base archéologique et ethnologique solide, présente un excellent exemple d'ethno-histoire et fait honneur à son auteur. Celui-ci vient d'ailleurs d'affirmer à Madagascar ses qualités de chercheur ; ses premières trouvailles, datées au carbone 14, ont fourni les premières indications chronologiques sur le lointain passé obscur de la Grande Ile, auquel sa thèse principale apportera sans aucun doute des éclaircissements nouveaux et de premier ordre. Les travaux des chercheurs se révèlent féconds ; le passé des peuples autrefois présumés sans histoire commence à émerger brillamment de la nuit.

Hubert DESCHAMPS

NOTE PRÉLIMINAIRE

A l'issue de mon premier séjour en Océanie (Juin 1960-Décembre 1961) pendant lequel j'avais été attaché à la mission de recherches archéologiques Bishop Museum - ORSTOM aux îles de la Société, j'ai pensé tirer profit de l'expérience que je venais d'acquérir en matière d'Archéologie et de Culture océanienne, en orientant mes efforts vers les îles Australes, l'archipel de la Polynésie Française dont le passé est le plus mal connu.

L'île de Rurutu a été choisie pour faire l'objet des premières investigations et le projet de recherches soumis au « Standing Committee for Archaeology » du X^e Congrès des Sciences du Pacifique en mars 1962. K. EMORY, Directeur de l'Anthropology Department au Bishop Museum m'a assuré son amical appui pour faciliter la réalisation et obtenir une partie des fonds nécessaires. D'autres contributions sont dues à la générosité de M. B. JAUNEZ de la Société des Etudes Océaniques de Papeete, des départements d'Art et d'Archéologie et des Sciences Humaines de la Faculté des Lettres de Madagascar dirigés respectivement par R. MALLET et J. POIRIER, de M. BRUNOR, Honorary Curator in Polynesian Anthropology du Peabody Museum de Salem et de Mrs. M.P. TINDALL. M. GRIMAL, Gouverneur de la Polynésie Française, le Conseil de Gouvernement du Territoire et M. ALLAIN, Chef de la Circonscription des Australes, ont autorisé et encouragé les travaux. Sur place nous sommes redevables de l'aide de MM. VIREMOUNEIX et LANDOUARD, Chefs du Poste administratif de Rurutu et de leur Adjoint, M. BONNO.

Les missions ont été grandement facilitées, grâce au dévouement amical de M. BRUNOR qui connaît Rurutu depuis 30 années, et à l'aide de MM. JACQUIER, Président de la Société des Etudes Océaniques, Yves MALARDE, membre du bureau de cette même Société, P. OTTINO, Chef du Centre ORSTOM de Papeete, CHARDIN, Directeur en Océanie de la CFPO, E. LEQUERRE et CROS du Service de l'Enregistrement et des Domaines, S. DROLLET aux Archives.

En 1962, MARIMARI KELLUM de l'Université d'Hawaï m'a accompagné sur le terrain, aidé aux prospections et aux recueils des collections de surface. En outre, elle a contribué très largement à l'établissement des relevés topographiques sur les terres Te' autamatea, Tu'itu'i aroa, Matatie'i et A'ata. A Papeete, elle a procédé à un inventaire préliminaire des collections recueillies en 1962 et analysé les déchets prélevés dans le sondage de la grotte de Narui.

Parmi mes amis de Rurutu, je voudrais plus particulièrement remercier TOROMONA a TEURUARI, chef de Moera'i, AMAITERAI, chef d'Avera et son frère TAIRI de Vitaria, TERENA a ALVEZ et ses enfants MURIEL et HARRY a MANATE, TERIMANA a POETAI, pasteur d'Avera, HIRO, ancien grand juge d'Auti, François TINOMANO et TAREA Vahine, instituteurs, TEVAIOTU a OPUU et son fils TEMATA, TEAAOE a TAVITA, RITA a TEPA, TIPAPA, VAHINE a TERIA, TANIERA a MAMAE, TAMAU Vahine.

Lors de la rédaction et de l'élaboration de cette étude, j'ai bénéficié des conseils de MM. LEROI-GOURHAN Professeur d'Ethnologie à la Sorbonne, COURBIN de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Jean POIRIER, Directeur du Département des Sciences Humaines de l'Université de Madagascar. K.P. EMORY et Y. SINOTO du Bishop Museum, Mlle GIRARD du Département d'Océanie du Musée de l'Homme, Mme LOBSIGER DELLENBACH et M. JEANNERET du Musée d'Ethnographie de Genève, M. DIGBEY au British Museum, M. AUBERT de la RUE, M. J.P. PARRAIN, bibliothécaire au Musée de l'Homme, le R.P. O'REILLY, Secrétaire Général de la Société des Océanistes, ont apporté leur concours pour la réunion de la documentation nécessaire. Enfin les encouragements de J. GARANGER m'ont largement stimulé à rédiger ce travail.*

A Tananarive, W. RAJESITERA a mis ses talents aux services du Laboratoire d'Archéologie pour la réalisation des planches et figures, D. CHABOUIS a effectué certains calculs statistiques et déterminations zoologiques ; J. VERIN a assuré la correction et la frappe du manuscrit.

(*) Soutenue en thèse de 3^e cycle en décembre 1965 devant un jury composé de Mme EMPERAIRE et MM. LEROI-GOURHAN et LEENHARDT, nous leurs sommes reconnaissant de nous avoir proposé, corrections et rectifications dont nous avons tenu le plus grand compte.

PREMIÈRE PARTIE

POSITION DU PROBLÈME ET MÉTHODOLOGIE

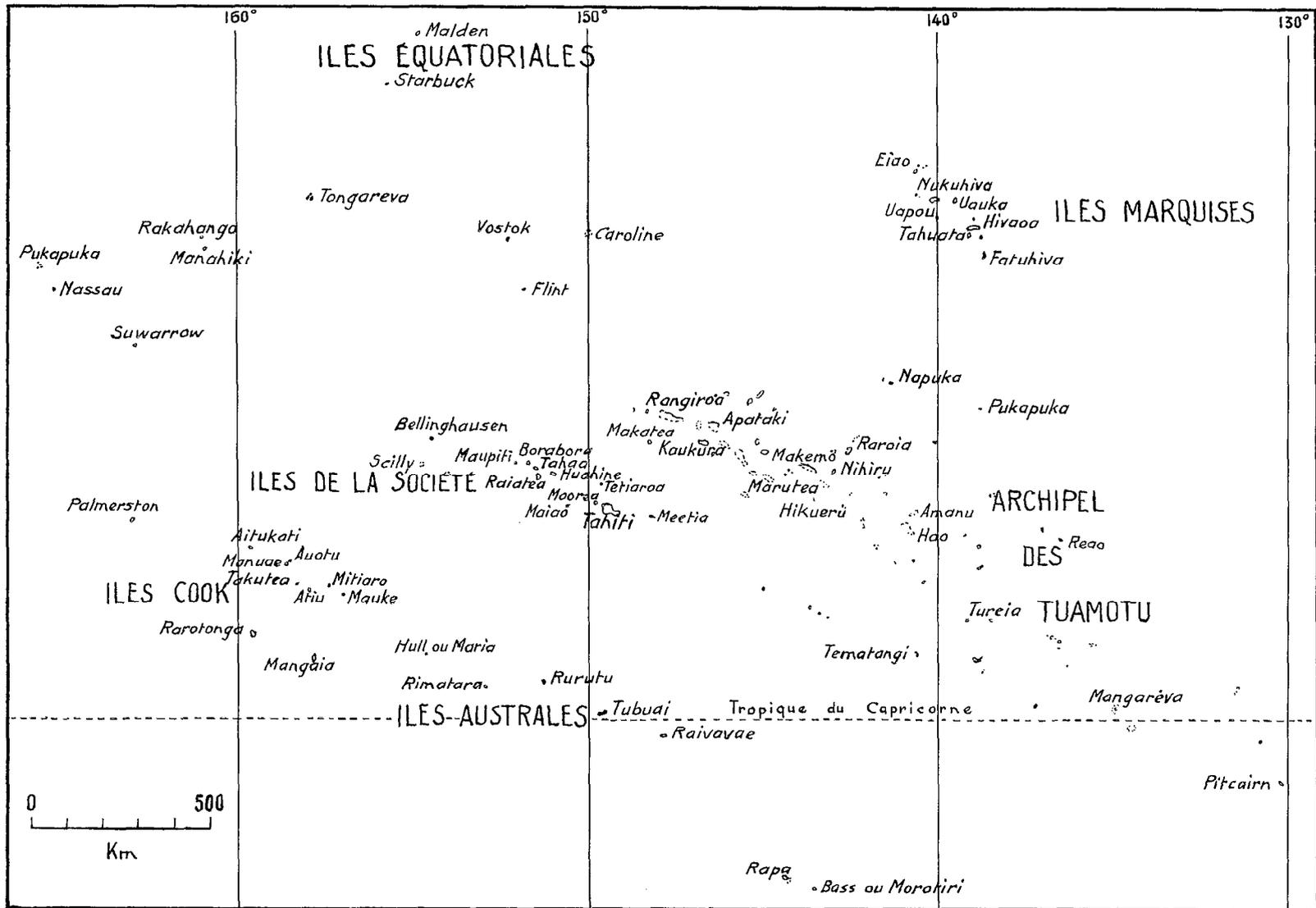


FIG. 1. — Carte de la Polynésie orientale et méridionale.

CHAPITRE PREMIER

LES RECHERCHES SUR LE PASSÉ DE LA POLYNÉSIE ORIENTALE — RÉSULTATS ET PERSPECTIVES — PLACE FAITE AUX ILES AUSTRALES

L'exploration du passé des îles du Pacifique fait aujourd'hui des progrès considérables depuis que l'archéologie de fouilles est venue à la rescousse d'autres disciplines. Parmi celles-ci, certaines comme l'ethnographie comparée, la collecte des traditions et les relevés des vestiges de surface, ont fourni une masse de renseignements qui a constitué une précieuse base pour les recherches ultérieures, mais elles ne semblent plus désormais être appelées à un rôle de choix, surtout dans certains archipels comme celui des îles de la Société et cela pour deux raisons essentielles : d'une part, parce que la connaissance de l'ancienne culture polynésienne disparaît aussi vite qu'irréremédiablement, d'autre part, parce que ces disciplines ont produit là le principal de ce qu'elles pouvaient donner.

En revanche, d'autres branches de recherches comme la linguistique avec la glottochronologie, l'ethnobotanique, les études de navigation, une réutilisation des traditions dans un sens plus critique à l'égard des « comptages de généalogies », sont venues ensemble aider l'archéologie de fouilles à reconstruire l'histoire culturelle polynésienne.

Cette reconstruction du passé n'a porté ses fruits que là où les recherches interdisciplinaires ont été menées activement. Ailleurs, comme aux archipels Cook et Tuamotu, la préhistoire est fort mal connue, celle des Australes, à l'exception de Rapa est complètement ignorée. Il n'existe aucune documentation publiée sur le passé des Australes Occidentales, Rurutu et Rimatara. Cette carence est d'autant plus regrettable que ces îles offrent au chercheur un champ d'investigation exceptionnel en Polynésie française dont il est urgent de tirer parti ; les traditions orales y demeurent vivantes par suite de la nécessité de retracer l'histoire des terres devant les tribunaux locaux, supprimés seulement en 1945, mais aujourd'hui le système cadastral récemment institué va rendre désormais inutile cette connaissance du passé qui faisait de l'histoire une nécessité fonctionnelle de la vie de tous les jours.

Le dialecte de Rurutu et de Rimatara est encore couramment utilisé, mais il se voit rapidement remplacer par le Tahitien, *lingua franca* de la Polynésie française ; on ne connaît que quelques unes de ses particularités phonémiques et il risque de disparaître avant que son vocabulaire n'ait été recueilli.

Enfin, il est vrai que les sites des vestiges archéologiques subsistent par centaines, mais au rythme actuel de leur destruction consécutive à l'extension de la mise en culture des terres dans le cadre du plan de développement légumier lancé depuis peu par les services agricoles du territoire, il faut prévoir leur anéantissement sans laisser de traces, si leur relevé n'est pas effectué rapidement.

Aussi, point n'est urgent d'insister sur la nécessité du recueil des matériaux archéologiques, culturels et linguistiques aux Australes. C'est avec le souci de contribuer à combler les lacunes de notre connaissance sur leur passé que j'ai choisi Rurutu, pour y effectuer les premières recherches. En raison de son étendue suffisante et de ses conditions naturelles favorables, l'île peut avoir accueilli depuis des temps les plus reculés une population polynésienne que l'on sait avoir été fort nombreuse lors des contacts avec les Européens.

Avant de présenter la contribution à la reconstitution du passé de Rurutu qui fait l'objet du présent travail, il n'est pas sans intérêt de rappeler les diverses approches de la recherche historique et archéolo-

gique en Polynésie, ainsi que les résultats obtenus. Du point de vue de la méthodologie, ce tour d'horizon aidera à dégager la leçon des diverses expériences de recherches avant d'aborder le terrain des Australes.

S'il est vrai que certaines terres de Polynésie furent découvertes par des navigateurs espagnols dès la fin du XVI^e siècle (1), puis d'autres îles par des Hollandais au XVII^e (2) et au début du XVIII^e (3), il convient de remarquer que les civilisations polynésiennes n'ont commencé à être scientifiquement connues et étudiées que durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le mérite en revient au début essentiellement à des expéditions britanniques dont celles du WALLIS et CARTERET et surtout de James COOK.

En douze ans, pendant trois grands périple, l'illustre capitaine découvrit les îles de la Société et les Hawaï, une partie des archipels des Australes (dont Rurutu), des Cook et des Tuamotu, et fit procéder au relevé complet de la Nouvelle-Zélande, pour ne mentionner que ses découvertes en Polynésie. Outre le souci de rechercher un hypothétique continent austral, ces expéditions avaient pour but de recueillir le maximum de renseignements scientifiques sur les îles rencontrées. Aussi, emmenaient-elles avec elles des savants et des artistes parmi lesquels BANKS (4), SOLANDER, PARKINSON (5), les FORSTER G. et J.R. (6), SPARRMAN, HODGES et WEBBER sont les plus connus. En raison de la brièveté des séjours à terre, les observations faites sur les habitants ont été parfois superficielles et incomplètes ; elles n'en constituent pas moins une base essentielle pour qui veut connaître la Polynésie avant les bouleversements engendrés par les contacts culturels ultérieurs.

L'importance de l'œuvre de COOK est telle qu'il n'a laissé que bien peu d'îles à découvrir à ses concurrents et successeurs. Après ses explorations, les seules îles polynésiennes de quelque importance qui restaient à porter sur les cartes étaient les Gambier, les Marquises du Nord et quelques îles des Archipels Cook et Tuamotu.

La première moitié du XIX^e siècle vit encore quelques découvertes de détail faites par les navigateurs russes, français et américains, mais à partir de cette époque, la connaissance de la Polynésie se précisa, grâce aux travaux de visiteurs qui séjournèrent parfois de manière prolongée dans les îles. Certains d'entre eux appartiennent à des expéditions scientifiques, tels LESSON (7), RIENZI (8), PINART (9), d'autres sont fonctionnaires et officiers, de BOVIS (10), E. CAILLOT (11), J. GARNIER (12), RADIGUET (13), ou commerçants (MOERENHOUT (14), LUCETT (15), ou encore aventuriers PORTER (16), mais aussi cette période a vu la christianisation des « païens » de Polynésie avec les efforts de la « London Missionary Society », puis des missions catholiques. Un quart de siècle auparavant, Maximo RODRIGUEZ, membre de l'expédition missionnaire espagnole à Tahiti avait laissé un Journal qui représente une des meilleures sources sur la culture tahitienne de l'époque (17). Après 1798, le navire « Duff », commandé par WILSON, portait la première expédition

(1) Îles Marquises du Sud en 1595 par MENDANA.

(2) Certaines îles de Tuamotu et des Tonga du Nord, ainsi qu'Alofi et Futuna par LE MAIRE en 1616, puis la Nouvelle-Zélande et les Tonga méridionales entre 1642 et 1643 par TASMAN.

(3) L'île de Pâques par ROGGEVEEN en 1722.

Pour la liste détaillée de ces expéditions maritimes, voir BUCK 1953.

(4) BANKS in Beaglehole (1962).

(5) PARKINSON J. (1784).

(6) FORSTER G. (1777) et FORSTER J.R. (1778).

(7) LESSON R. (1839).

(8) Domeny de RIENZI (1836).

(9) PINART (1878).

(10) de BOVIS (1855).

(11) E. CAILLOT (1910).

(12) J. GARNIER (1871).

(13) RADIGUET (1929).

(14) MOERENHOUT (1837).

(15) LUCETT (1851).

(16) D. PORTER (1822).

(17) M. RODRIGUEZ (Ed. 1930).

missionnaire protestante (1). J. DAVIES a rendu compte dans sa relation des difficultés de l'implantation, puis du succès de la nouvelle religion aux îles de la Société (2). Parmi les missionnaires de cette époque pionnière, TYERMAN et BENNET, inspecteurs des missions, W. ELLIS et J. WILLIAMS ont laissé des ouvrages, dont certains chapitres sont, d'ailleurs, les seules sources sur les Australes Occidentales et les Cook pour cette époque (3).

Plus tard, le Révérend WYATT GILL a recueilli les mythes des Cook méridionales (4) et les R.P. LAVAL à Mangareva (5) et MONTITON aux Tuamotu (6) feront aussi la collecte des traditions anciennes dans leurs territoires d'évangélisation. Ces études de missionnaires sur les traditions et les mœurs, ainsi que les travaux linguistiques de DAVIES (7), TEPANO-JAUSSEN (8) et DORDILLON (9) ont fortement contribué à révéler au monde savant les richesses des cultures polynésiennes. C'est à partir des traditions et des généalogies recueillies par les précurseurs religieux et laïcs de toutes origines (et dont nous n'avons cité que quelques exemples) que vont être élaborés les premiers schémas d'interprétation des migrations des Polynésiens.

Selon une distinction de R. SUGGS (10) les schémas d'interprétation des mouvements migratoires anciens des Polynésiens se répartissent en deux catégories : ceux proposés par FORNANDER (11), TREGGAR (12), SMITH (13), et CHURCHILL (14) font, sur la base de documents d'histoire traditionnelle contestés, venir les Polynésiens d'un Havaïki placé en Asie du Sud-Est ou même dans l'Inde. D'autres schémas, dont ceux de BURROWS (15), LINTON (16), HANDY (17) et divers représentants de l'école diffusionniste germanique, sont inférés de la répartition des traits culturels. La synthèse de BURROWS mérite de retenir notre attention ; cet auteur a le premier insisté fortement sur les différences culturelles qui existent entre les aires orientales et occidentales de la Polynésie (la Nouvelle-Zélande faisant cependant partie de l'aire orientale). Seul son point de vue sur l'existence de deux centres séparés paraît contestable, car tout indique qu'à ses origines la culture est-polynésienne des îles de la Société et des Marquises n'était guère différente de celle de l'aire occidentale d'où les immigrants étaient issus. La différenciation s'est faite sans doute graduellement dans les archipels de l'Est plus récemment occupés.

En France où les recherches sur le Pacifique Sud ont été longtemps l'apanage de compilateurs, les théories qui conçoivent le peuplement polynésien par « vagues » depuis l'Havaïki asiatique ont trouvé un certain écho, notamment chez A. QUATREFAGES (18), P. LESSON (19) et J. GARNIER (20). Les unes assez abstraites qui voudraient conduire facilement les Polynésiens depuis un « home » asiatique lointain jusqu'aux rives de l'île de Pâques ont eu des raisons de persévérer après que de HEVESY (21) ait effectué ses rapprochements intéressants, mais audacieux, entre les écritures pascuannes et celles de Mohendjo Daro.

(1) WILSON (1799).

(2) J. DAVIES Ed. par NEWBURY (1962).

(3) TYERMAN et BENNET (1831), W. ELLIS (1829), J. WILLIAMS (1837).

(4) W. GILL (1876).

(5) H. LAVAL (1938).

(6) A. MONTITON (1874).

(7) J. DAVIES (1851).

(8) TEPANO-JAUSSEN (1949).

(9) I. DORDILLON (1904).

(10) R. SUGGS (1961).

(11) A. FORNANDER (1880).

(12) E. TREGGAR (1826).

(13) S.P. SMITH (3^e Ed. 1910).

(14) W. CHURCHILL (1911).

(15) BURROWS E. (1938).

(16) R. LINTON (1923).

(17) E.S.C. HANDY (1930).

(18) A. de QUATREFAGES (s.d.).

(19) P. LESSON (1880-1881).

(20) J. GARNIER (1870).

(21) de HEVESY (1938).

De la fin du XIX^e siècle à la deuxième guerre mondiale, les recherches sur le terrain ont connu un grand essor en Polynésie ; une mention toute particulière doit être faite à celles menées par le *Bernice Bishop Museum d'Honolulu* qui, dès sa fondation, s'est assigné la tâche de sauvegarder ce qui pouvait encore l'être. Les études ont porté sur les descriptions ethnographiques de la vie traditionnelle ⁽¹⁾, la culture matérielle ⁽²⁾, les traditions orales ⁽³⁾, les dialectes, la toponymie et l'anthropologie physique ⁽⁴⁾. Quant aux travaux archéologiques effectués pendant cette période, ils ont surtout consisté en relevés des vestiges de surface ⁽⁵⁾ et en descriptions des collections d'objets découverts sur le terrain ou recensés dans les divers musées du monde ⁽⁶⁾.

Les descriptions et relevés des anciens sites de monuments religieux, maisons, petroglyphes ont été effectués aux Hawaï, Marquises, Tuamotu, Gambier, Samoa, Tonga, ainsi qu'à l'île de Pâques, dans les archipels de la Société et équatoriaux, à Tongareva et en Nouvelle-Zélande. Dans cette dernière région, la présence d'ossements de *moa* (dinornis) avait donné une idée de la profondeur de la préhistoire locale et incité à faire des fouilles. Aux archipels de la Société, des Hawaï, des Marquises et des Cook, les spécialistes du Bishop Museum ont eu l'occasion de retrouver dans l'histoire traditionnelle des noms de fondateurs de monuments religieux et, par des comptages généalogiques, ont tenté de dater approximativement les vestiges. En ce qui concerne les monuments très anciens, cette méthode n'offre guère de sécurité, mais il a fallu, beaucoup plus tard, l'emploi de datations par la méthode dite du radio-carbone 14, pour s'en rendre compte.

Les auteurs de relevés de surface ont eu l'immense mérite d'élaborer une typologie dont l'utilité subsiste pleinement de nos jours. Il sera ainsi possible de comparer avec profit la typologie que nous avons élaborée pour Rurutu avec celle mise au point pour les îles de la Société.

Pendant longtemps, le succès obtenu par les traditions orales et les relevés de surface pour la reconstruction du passé polynésien a paru dispenser de la nécessité de pratiquer des fouilles archéologiques. On croyait en outre, alors, que ces fouilles atteindraient des couches qu'une durée restreinte d'occupation n'avait pas laissé le temps de se constituer suffisamment. Quelques auteurs avançaient même l'idée que les conditions du milieu tropical insulaire n'offraient aucune chance de conservation aux objets. Les fouilles d'EMORY aux Hawaï allaient rapidement se charger de démentir ces points de vue erronés.

A partir de 1950, les fouilles étaient entreprises dans l'abri de Kuliouou près d'Honolulu, puis poursuivies sur d'autres sites de l'île d'Oahu et du reste de l'archipel hawaïen. La publication des comptes-rendus de fouilles (*site reports*) n'est encore que partielle ⁽⁷⁾, mais l'implication théorique des recherches hawaïennes est considérable. Outre leur rentabilité, elles ont prouvé que ces îles avaient été, dès l'origine, occupées par des Polynésiens. Par des méthodes archéologiques modernes (découpage stratigraphique et mesures au R.C. 14) il avait été possible d'établir des séquences culturelles et d'identifier les hameçons comme « fossile directeur » utilisable. Ces résultats donnèrent l'élan à d'autres recherches en Micronésie, en Mélanésie et en Polynésie. En 1956 et 1957, les fouilles de SUGGS à Nuku-Hiva (Marquises) allaient donner une idée des dimensions de la préhistoire polynésienne en démontrant que cette île avait été peuplée un peu avant le début de notre ère par des émigrants issus d'une culture ouest-polynésienne qui connaissaient la poterie ⁽⁸⁾. Vers la même époque, l'expédition norvégienne à l'île de Pâques établissait les phases cultu-

(1) Entre autres travaux d'AITKEN (1930), P.H. BUCK sur Tongareva, les Cook, Mangareva, E. BURROWS (1936-1937), E.S.C. HANDY sur les Marquises (1923), E. GIFFORD sur Tonga (1929).

(2) Travaux exhaustifs de P. BUCK sur Samoa (1930) les Cook (1944).

(3) Travaux de K. EMORY sur les îles de la Société et les Tuamotu et de J. STIMSON sur les Tuamotu et les Australes.

(4) H. SHAPIRO (1940), et L. SULLIVAN (1923).

(5) Travaux de W. BENNETT (1931), K.P. EMORY, aux Hawaï, aux îles de la Société (1933), aux Tuamotu (1934) et (1941) aux îles équatoriales (1934) à Mangareva (1939), R. LINTON (1925), McKERN (1929).

(6) E. BEST (1912) L. BOUGE (1931) W. BRIGHAM (1902) P. BUCK, K. EMORY, H. SKINNER et J.F. STOKES (1930) E. DODGE (1937) K. EMORY (1928).

(7) Voir notamment K. EMORY, Y. SINOTO et W. BONK (1959) et K. EMORY et Y. Sinoto (1961).

(8) R. SUGGS (1961).

relles du passé pascuan. Les séquences sont essentiellement fondées sur les transformations architecturales des monuments et des statues (1). Des influences amérindiennes probables ne suffisent toutefois pas à étayer l'hypothèse d'un peuplement venu d'Amérique comme l'avait soutenu Thor HEYERDAHL dans son monumental travail « American Indians in the Pacific » (2). Il convient en outre, de porter au crédit de l'expédition norvégienne l'étude et la datation de vestiges lithiques de Nuku-Hiva (Marquises), Ra'ivavae (village en terrasses), Rapa (fort de Morongo-Uta), ainsi que la fouille d'une grotte à Pitcairn. Quelques années plus tard, GOLSON commençait les travaux de fouilles à Tonga et Samoa dont l'ancienneté du peuplement paraît plus considérable que dans les îles de l'est (3), constatation qui corrobore l'hypothèse d'une origine ouest polynésienne des premiers habitants des Marquises et peut-être aussi des premiers occupants de l'archipel de la Société. Les recherches de GOLSON ont été continuées aujourd'hui par GREEN (4), SINOTO (5) et KIKUCHI (6) aux Samoa et par DAVIDSON aux Tonga (7).

Selon la théorie classique, que BUCK a développée dans son ouvrage « Vikings of the Sunrise » et dont les bases reposent sur les matériaux fournis par les traditions, l'archipel de la Société aurait formé le moyeu de la Polynésie avec huit prolongements : vers les Marquises, vers l'île de Pâques par les Tuamotu et Mangareva, vers Rapa, vers les Australes, vers la Nouvelle-Zélande par les îles Cook, vers Samoa et Tonga et vers les îles Gilbert par Tongareva (8).

Cette distribution présumée aurait théoriquement requis que les efforts des chercheurs se portassent en priorité vers les îles de la Société. En fait, les fouilles n'y furent entreprises qu'à partir de l'année 1960.

Les sites étudiés par GREEN à Mo'orea (9), par la mission Bishop Museum - ORSTOM en 1961 et 1962 (10), puis les travaux de J. GARANGER en 1963 (11) ont apporté une importante documentation sur la période « intermédiaire », ainsi que sur les complexes religieux et d'habitat depuis les débuts du II^e millénaire de notre ère jusqu'au contact avec les Européens.

Cependant, ils ne se rattachent pas à la période de découvertes et d'installation et on ne peut guère pour l'instant contester ou confirmer formellement le schéma de BUCK. Dans son ouvrage intitulé « Les Civilisations polynésiennes », SUGGS a largement fait usage des hypothèses de BUCK (12). Mais il estime que les Marquises ont été peuplées plutôt depuis Samoa que depuis Tahiti. Quant au peuplement hawaïen, les travaux les plus récents lui assigneraient une origine plutôt marquisienne et ce ne serait que beaucoup plus tard que des influences venues des îles de la Société se seraient manifestées. Ainsi force nous est-il de constater que la reconstruction du passé des Hawaï fondée sur les traditions orales a rendu compte de la contribution tahitienne au peuplement, mais n'a pas mentionné les premières arrivées.

En revanche, comme le veut le schéma traditionnel, il paraît incontestable que la culture néo-zélandaise (*Moa-hunter*) trouve bien ses origines aux îles de la Société depuis que K.P. EMORY et Y. SINOTO ont étudié les sépultures archaïques de Maupiti datant du IX^e siècle après Jésus-Christ, si analogues à celles de la barre de Wairau (12).

Les résultats des recherches de R. GREEN faites à Mangareva en 1959 et celles de R. DUFF à Rarotonga en 1962 ne sont pas encore publiés, aussi est-il difficile de savoir dans quelle mesure ces travaux vont

(1) T. HEYERDAHL et autres (1961).

(2) T. HEYERDAHL (1950)

(3) J.E. GOLSON (1959) et Report to TRI P.P. sans date.

(4) GREEN (1964).

(5) Y. SINOTO, Communication personnelle.

(6) KIKUCHI (1964).

(7) J. DAVIDSON (1965).

(8) P.H. BUCK, Vikings of the Sunrise - Traduction française 1952.

(9) R. GREEN (1961) et GREEN et autres (1967).

(10) P. VERIN (1960-1961).

(11) J. GARANGER (1964).

(12) R. SUGGS (1960).

battre en brèche la thèse traditionnelle des migrations de Buck. Pour les Tuamotu la comparaison des vestiges lithiques et des pièces des collections de surface avec ce que l'on trouve aux îles de la Société suggère une relation ancienne entre les deux archipels, mais certaines îles pomotu, comme Raroia, ont peut-être été peuplées depuis les Marquises. Enfin, les travaux archéologiques menés à Ra'ivavae et à Rapa ont fait connaître des sites d'un grand intérêt, mais ceux-ci ne sont probablement pas parmi les plus anciens de ces deux îles (1). On ne dispose que de très peu de renseignements sur les monuments archéologiques de Tupua'i et rien n'est connu sur ceux de Rurutu et de Rimatara. En bref, les séquences culturelles aux Australes restent à établir tant pour la typologie des monuments que pour celles portant sur les objets.

Au terme de ce tour d'horizon (2), il n'est pas inutile de remarquer qu'au fur et à mesure que les méthodes se perfectionnent, les objectifs deviennent plus restreints et plus précis. Au temps des reconstructions du passé polynésien à partir des données généalogiques et mythologiques, les chercheurs ont tracé hardiment des vastes itinéraires des migrations depuis l'Asie jusqu'aux rives orientales du Pacifique. Plus tard, en comparant les traits des cultures matérielles et des monuments de surface, on a défini deux aires culturelles en Polynésie, puis à l'intérieur de chacune de ces aires ont été imaginé des mouvements et des répartitions. Aujourd'hui, les archéologues s'efforcent d'établir les séquences pour une île ou un groupe d'îles très voisines ; ils s'estiment insatisfaits tant qu'ils n'ont pas défini le continuum culturel insulaire depuis les origines du peuplement jusqu'aux contacts européens. Certes, ils se réservent une fois cette tâche accomplie de replacer le passé de leur zone d'étude dans le cadre plus vaste de la préhistoire polynésienne, mais au fur et à mesure que les recherches progressent, les difficultés du problème s'accroissent d'autant et la tentative paraît devoir être remise toujours à plus tard. R. SUGGS a eu l'audace de ne pas vouloir patienter davantage et d'oser reconstruire une vue d'ensemble du passé polynésien malgré le caractère fragmentaire des connaissances. Il a réussi dans une large mesure, mais certains de ses rapprochements, notamment celui entre la période d'installation (*settlement period*) marquisienne et les similarités mélanésoides peuvent paraître hâtifs.

Plus récemment, dans une communication présentée au VII^e Congrès des Sciences Anthropologiques de Moscou (3), K. EMORY et SINOTO ont donné une reconstruction « équilibrée » de la préhistoire du Centre de la Polynésie Orientale. Comme les Australes font partie de cette zone, il est du plus haut intérêt de présenter cette communication en citant le résumé qu'en ont donné ses auteurs :

« Les récentes recherches archéologiques effectuées dans le Centre de la Polynésie Orientale tendent à prouver que les îles de la Société et les Marquises étaient habitées dès le début de notre ère et que vers l'an 1000, toutes les îles importantes de la Polynésie Orientale et la Nouvelle-Zélande possédaient un peuplement.

Les herminettes et les hameçons doubles de la Polynésie occidentale se retrouvent parmi les sites archaïques de Polynésie Orientale et c'est à partir de ces pièces que sont dérivées les formes historiques et polynésiennes. Puisqu'on n'a pas trouvé d'autres formes en Polynésie Occidentale, on peut estimer qu'il y avait à l'origine une quasi-identité. Du charbon d'un site fouillé à Samoa a été daté par la méthode RC 14 à 9 années après J.-C. et les herminettes annoncées de ce site possédaient les formes historiques ordinaires. Si le mouvement des langues a été de l'ouest vers l'est, il est logique de penser que la culture s'est déplacée dans la même direction.

Alors qu'on n'a découvert nulle part (dans le centre de la Polynésie Orientale) de traces d'une culture amérindienne qui l'aurait précédée, il existe cependant certaines preuves de contacts, (attestés par l'existence de la patate douce...) ».

(1) Le compte rendu des travaux dans ces îles doit faire l'objet du volume II des rapports de l'expédition norvégienne (HEYERDAHL et FERDON ed. 1965).

(2) Au moment où ces lignes sont imprimées, il convient aussi d'indiquer d'importantes contributions archéologiques qui viennent de paraître sur les Tuamotu (GARANGER J. et LAVONDES A. 1966) et sur les Marquises (Y. SINOTO 1966).

(3) K. EMORY et Y. SINOTO (1964).

Constatons qu'EMORY et SINOTO font un usage des données linguistiques et ethno-botaniques autant qu'archéologiques. C'est qu'en effet les archéologues ne peuvent oublier la collaboration que viennent leur apporter d'autres disciplines. La linguistique malayo-polynésienne déjà riche des travaux philologiques de DEMPWOFF (1), de GRACE (2) et de nombreux textes et descriptions lexicales ou grammaticales s'est annexée la lexicostatistique, grâce à laquelle ELBERT a pu fixer les relations des divers dialectes polynésiens et évaluer les temps de séparation (3).

Les traditions orales font l'objet d'un réexamen et SUGGS (4) a récemment, à l'aide d'exemples concrets déterminé leur intérêt et aussi leurs limites. Avant que les fouilles du Bishop Museum n'aient éclairci les mystères de la préhistoire hawaïenne, K. LUOMALA a ramené à ses justes proportions le problème des Menehune (5). Pour LUOMALA, il n'y a pas eu de peuplement pygmoïde avant l'arrivée des Polynésiens, mais cette tradition provient d'un substratum véridique recueilli par les ancêtres des Polynésiens dans une aire d'habitat antérieure à la Polynésie, déduction dont les archéologues ont déjà en partie confirmé la justesse.

L'ethno-botanique historique contribue aussi largement à retracer les itinéraires de la diaspora polynésienne. MERRILL (6), MAC DANIELS (7), SPIER (8) et BARRAU (9) ont étudié la diffusion de plantes cultivables venues d'Indonésie avec les migrations humaines, tandis que T. HEYERDAHL a insisté sur l'importance de la répartition de la patate douce, venue pense-t-il d'Amérique du Sud. Sur le terrain, les archéologues se trouvent dans l'impossibilité de vérifier le complexe végétal associé aux anciennes cultures par suite de l'absence quasi totale de laboratoires de palynologie spécialisés sur les régions du Pacifique.

L'ethno-zoologie est largement mise à contribution pour identifier les animaux domestiques connus et déterminer les régimes alimentaires (10). A Hawaï comme aux Marquises, le rat, le chien, le porc et la poule ont existé depuis l'occupation des îles par les premiers immigrants, mais l'examen des débris de cuisine a révélé que les goûts pour certains coquillages et poissons se modifiaient au cours des âges et même que des tabous locaux sur certaines nourritures existaient.

Les études de navigation deviennent parmi les sources de l'histoire culturelle une des disciplines les plus appréciées. Pour beaucoup, le magnifique travail de HORNELL pouvait paraître exhaustif en ce qui concerne les descriptions des engins (11) ; la recherche s'oriente aujourd'hui davantage vers l'examen des possibilités pratiques des itinéraires maritimes et du rôle qu'ont pu jouer les voyages accidentels. SHARP considère qu'ils ont eu un rôle capital dans l'implantation du peuplement (12), mais les travaux récents s'efforcent d'atténuer l'aspect trop peu nuancé de l'hypothèse de SHARP en restreignant le rôle des voyages accidentels à celui d'explorations forcées ou de redécouvertes. A partir des nouvelles terres atteintes ainsi fortuitement, les navigateurs polynésiens seraient revenus à leur point de départ d'où des expéditions organisées auraient été ensuite lancées pour aller occuper les territoires découverts (13).

J. COOK, lors de son premier voyage, découvrit Rurutu le 13 août 1769 (14). Une baleinière fut dépêchée

(1) O. DEMPWOLF (1934-1938).

(2) G. GRACE (1959).

(3) ELBERT S. (1953, et surtout travaux ultérieurs utilisés par K.P. EMORY). Très récemment GREEN R. (1966).

(4) R. SUGGS (1960).

(5) K. LUOMALA (1951), P. OTTINO (1966) aux Tuamotu et H. LAVONDES (1964 et 1966) aux Marquises viennent d'apporter des contributions fondamentales à l'ethnohistoire de la Polynésie.

(6) MERRILL (1954).

(7) MAC DANIELS (1947).

(8) R. SPIER (1951).

(9) J. BARRAU (1965).

(10) Voir également H. FOWLER (1955).

(11) J. HORNELL (1956).

(12) A. SHARP (1956), et plus récemment A. SHARP (1964).

(13) Voir notamment *Polynesian navigation* in J.P.S. (1962) et Y. LEMAITRE (1964) ; enfin, plus récemment D. LEWIS (1964).

(14) L'île fut appelée OHETEROA par le tahitien TUPAIA qui se trouvait à bord. Le nom tahitien devait donc être HITI ROA.

le lendemain vers le rivage avec à son bord le naturaliste BANKS. Le débarquement fut impossible à la fois à cause des conditions naturelles et de ce qui fut interprété comme une attitude hostile des indigènes. Les observations faites par COOK et BANKS sont brèves ; néanmoins elles insistent sur la qualité des embarcations et des armes que les découvreurs européens trouvèrent de plus bel aspect qu'aux îles de la Société. Les notes des explorateurs européens sur les autres îles sont également très courtes sur les populations des autres Australes (1).

Les révoltés du Bounty cherchèrent refuge à Tubuai et la relation de J. MORRISON sur cette île est le seul document de quelque importance dont on dispose sur la culture des Australes avant les contacts culturels (2).

Une fois découvertes, les Australes vont être fréquentées par les navires qui cherchaient à gagner les îles de la Société depuis le Cap Horn ou depuis l'Australie. BROUGHTON passa ainsi à Rurutu le 25 novembre 1795. La « Pandora » commandée par le Capitaine EDWARDS toucha certainement des Australes à la recherche des mutins du Bounty (3). Mais surtout ces îles reçurent les visites de baleiniers faisant relâche. L'année précédant la venue d'ELLIS, TYERMAN et BENNET, un capitaine européen s'était approvisionné en vivres à Rurutu ne donnant aux habitants que quelques morceaux de ferraille en échange. A l'époque de la christianisation, un Américain, prénommé Robert, vivait déjà à Rurutu depuis 7 années. Apparemment les visiteurs qui ont abordé à Rurutu entre le temps de la découverte et celui de la christianisation n'ont laissé aucune relation de leur visite, à l'exception peut-être d'un marin anglais ou américain surnommé VIRI par les habitants (sans doute Willy ou William) dont un manuscrit aurait été retrouvé par M. BRUNOR chez un habitant d'Avera. La matière de ce document a été utilisée par son ouvrage « The City of Vitaria » dont les premiers chapitres ont été ronéotés. Il serait plus urgent de publier ce manuscrit unique et original de VIRI plutôt que la reconstitution romancée de « The City of Vitaria » (4).

L'évangélisation des îles Australes constitua un des succès les plus rapides et complets de la « London Missionary Society ». Rurutu fut convertie par des pasteurs envoyés de Ra'iatea qui accompagnèrent le prince AUURA qu'une tempête (jugée providentielle) avait entraîné jusqu'aux îles Sous-le-Vent. AUURA catéchisé et aidé de deux pasteurs polynésiens n'eut guère de peine à faire adopter la nouvelle religion. Une rénovation économique et sociale bouleversa l'île dont les habitants se mirent à construire des maisons en dur, développer des cultures commerciales et porter des vêtements européens.

Rurutu devint le modèle de la réussite missionnaire et reçut les visites de « la députation » (TYERMAN et BENNET) escortée d'ELLIS en 1822, puis de J. WILLIAMS en 1823, du même ELLIS en 1824, de BOURNE en 1825, ALEXANDER en 1832, etc. Les missionnaires anglais ont fort heureusement consigné quelques descriptions du pays et des habitants et fait envoyer un petit nombre d'idoles en Angleterre, les sauvant des flammes (5).

La chose est d'autant plus heureuse que les pasteurs tahitiens qui auraient pu recueillir une foule de renseignements n'ont rien noté. Comme le dit BUCK :

« ...Partout où s'installèrent des missionnaires blancs un certain nombre d'informations échappèrent à la destruction.. Mais les pasteurs indigènes et les nouveaux convertis n'avaient à rendre de comptes à per-

(1) J. COOK, 1774, T.V., pp. 55-63 et J. BANKS in J. BEAGLEHOLE (1962) Vol. I pp. 329-333 ; à Tubuai, découverte par COOK le 8 août 1777, aucun débarquement ne fut effectué et les observations portent sur les visiteurs polynésiens qui vinrent commercer au bateau. Ra'ivavae fut découverte le 6 février 1775 par GAYANGOS et Rapa le 22 décembre 1791 par VANCOUVER. Selon MOERENHOUT (1837) Vol. 2, p. 34, le capitaine HENRY aurait été le découvreur de Rimatara en 1811 et d'après RIENZI, celui de Maria serait PAULDING (1826).

(2) J. MORRISON (1935), le nom véritable de Rurutu est d'ailleurs attesté par cet auteur sous la déformation de Parood-too (p. 73). Le Oheteroa de TUPAIA est sans doute non autochtone, quant à URUVAI, autre non ancien signalé par SEABROOK nous n'en avons trouvé aucune trace dans les références des premiers visiteurs ou dans les chroniques ancestrales.

(3) Voir P. BUCK (1953).

(4) M. BRUNOR (1962).

(5) Voir J. WILLIAMS (1837), W. ELLIS (1829), TYERMAN et BENNET in J. MONTGOMERY (1831), ALEXANDER (1895).

sonne dans le reste du monde : ils détruisirent sans merci des objets matériels et supprimèrent des renseignements qui n'avaient pour eux aucune valeur intrinsèque. C'est la raison pour laquelle nous n'avons que très peu de renseignements sur le passé des îles converties par des missionnaires et des instructeurs indigènes. On connaît extrêmement mal les mythes et l'histoire traditionnelle primitive des îles Australes, sans doute en raison de la solution de continuité absolue qui suivit le premier prosélytisme... » (1).

Une fois devenu des territoires parfaitement policés et après avoir vu leur population subir une terrible saignée démographique au moment des premiers contacts, les Australes connurent l'oubli quasi-total du reste du monde. La connaissance de l'ancienne culture devint de moins en moins claire, sauf en ce qui concernait l'histoire des terres nécessaire pour la preuve en cas de conflit juridique. Les anciens monuments religieux furent délaissés ou transformés en matériaux de construction. Les objets de parure, les armes et les pagaies décorées continuèrent de faire pendant un temps l'objet d'un commerce actif avec les visiteurs. Bon nombre de musées ethnographiques possèdent des objets des Australes datant de cette période, mais l'île exacte d'où ils proviennent est rarement précisée. On en est souvent réduit à des conjectures et à des fausses identifications ; ce qui est regrettable, car les styles décoratifs entre les îles Australes étaient sans doute assez différents. Peut-être même certains objets de Rurutu et de Rimatara présentaient-ils davantage de ressemblance avec ceux de Mangaia et de Rarotonga qu'avec des pièces de Tupua'i et de Ra'ivavae. En face d'une telle incertitude, nous ne retiendrons, en général, pour l'étude de l'ancienne culture de Rurutu que les objets identifiés sans ambiguïté comme venant de cette île.

Le manque d'informations pour la période comprise entre la fin de l'époque pionnière de la mission et le début du XX^e siècle a sans doute eu aussi pour cause les mauvaises conditions de mouillage qu'offrent les baies de l'île aux visiteurs. Par gros temps, le débarquement en baleinière par les chenaux du récif frangeant constitue un exploit même du côté abrité. Les navires doivent en permanence se tenir à l'ancre à quelques encablures du rivage, avec le risque d'être drossés à la côte lorsque le vent change brusquement.

Les vaisseaux, à cette époque, comme aujourd'hui, faisaient relâche le moins longtemps possible à Rurutu. CHASE y fit naufrage avec le « Falcon » en 1824 (2) ; CUMING dont le navire est resté à Tubua'i dans l'abri naturel du lagon externe n'a passé qu'une journée à Rurutu (3), ainsi que LUCETT (4). MOERENHOUT qui a visité Tupua'i en 1829, Ra'ivavae et Rapa en 1834, îles qui offrent toutes les trois d'excellents havres, ne semble pas s'être arrêté à Rurutu et à Rimatara.

Alors que l'ancienne culture a failli, en totalité, ou à peu près, disparaître, faute d'avoir pu être recueillie lorsqu'elle était encore observable ou quand il en survivait des témoins, les spécialistes du « Bishop Museum » sont venus heureusement faire des recherches. Au début du XX^e siècle, A. SEALE a effectué un nombre d'observations intéressantes sur les habitants et les vestiges archéologiques, bien que l'objet de ses recherches ne portât pas sur l'ethnologie (5). Une vingtaine d'années plus tard, STOKES et AITKEN se rendaient en 1922, l'un à Ra'ivavae et à Rapa, l'autre à Tupua'i. Seul le travail d'AITKEN (6) a été publié, mais les notes manuscrites de STOKES, qui contiennent aussi quelques observations sur Rurutu et Rimatara, sont conservées au « Bishop Museum ».

Les matériaux recueillis sur les monuments archéologiques de Tupua'i sont très succincts : ceux relatifs à Ra'ivavae sont plus complets et ont permis à K. EMORY de faire une comparaison avec les marae de Malden (îles Equatoriales) occupée peut-être par des naufragés originaires des Australes (7).

A. SEABROOK, installé pendant plusieurs années à Rurutu, a reçu les encouragements et l'aide du « Bishop Museum ». Une petite partie de son étude se rapporte à l'archéologie de l'île, l'essentiel relate

(1) P. BUCK (1952, p. 158).

(2) Voir à ce sujet W. ELLIS (1829).

(3) St. JOHN, HAROLD (1940).

(4) LUCETT (1851).

(5) A. SEALE - Manuscrit au Bishop Museum.

(6) R. AITKEN (1930).

(7) K. EMORY (1934).

des traditions recueillies de la bouche des meilleurs spécialistes locaux (1). L'œuvre de SEABROOK n'a pas bénéficié de la diffusion qu'elle méritait tout comme celle de F. STIMSON relative aux traditions et aux mythes de Ra'ivavae (2). D. MARSHALL a vulgarisé une des parties les moins intéressantes des travaux de STIMSON : celle concernant les problèmes de la sexualité dans la culture traditionnelle (3). Il aurait été plus utile de publier des matériaux bruts sur les traditions et l'ancienne mythologie. Parmi les autres travaux archéologiques, mentionnons les listes de monuments établies par AUDRAN (4) dont le contenu a été repris plus tard dans le recueil « Monuments et sites » édité par le Service des Affaires administratives du Territoire de la Polynésie Française en 1961. BODIN (5) a décrit les statues de Ra'ivavae dont quelques exemplaires figurent au Musée de Papeete et les ROUTLEDGE (6) se sont intéressés aux fortifications anciennes de Rapa. Dans sa courte note P. JOURDAIN décrit quelques aspects contemporains de la vie de Rurutu vers 1934 (7).

A Rurutu, une seule découverte archéologique a retenu un moment l'attention : celle d'une ancienne canne de jeu trouvée en 1926 dans une grotte et que K. EMORY a étudié en identifiant sa fonction d'après les indications données par ELLIS (cf. infra. p. 43).

Outre les recherches sur les traditions effectuées par STIMSON et SEABROOK, on ne peut guère citer dans ce domaine que les contributions minimales d'AITKEN sur Tupua'i et accessoirement Rurutu, celles de LHERBIER sur Ra'ivavae (8), de TERE à TEINAORE (traduite par ORSMOND WALKER) sur Rurutu (9) et de CAILLOT sur Rapa (10). Eric de BISSCHOP a sincèrement pensé que rien ne pouvait être exhumé de l'ancienne culture de Rurutu qu'il définit comme une « île sans passé » (11).

Les travaux sur la culture matérielle ancienne sont aussi dispersés et fragmentaires que ceux relatifs à l'archéologie. STOKES fait des comparaisons utiles entre le matériel lithique (pilons et herminettes) de Tupua'i et des autres Australes, BOUGE (12) et CAILLOT (13) ont donné des reproductions d'objets lithiques anciens. Quelques pièces des musées ont été étudiées : malgré son ancienneté, le travail de STOLPE sur l'art polynésien reste d'actualité (14). Certaines pièces des Australes sont bien connues notamment les pagaies « cérémonielles » sur lesquelles Mme URBAIN-FAUBLÉE a fait une étude pleine d'intérêt (15). Quelques autres objets d'art sont décrits ou mentionnés par P. BUCK, READ (16), J. FAUBLÉE (17), W. OLDMAN (18), STOKES et E. DODGE (19). H. JACQUIER a rappelé une ancienne survivance de la construction nautique des anciennes Australes à l'occasion de l'entrée au Musée de Papeete d'une pirogue cousue de Ra'ivavae (20).

Dans les ouvrages généraux sur le Pacifique, les Australes n'ont droit qu'à de brèves mentions et les synthèses de BUCK et de SUGGS ne leur consacrent que de courts chapitres dont l'insuffisance est imputable aux lacunes de la connaissance sur cet archipel, malgré la bonne volonté de leurs auteurs.

(1) A. SEABROOK (1938).

(2) F. STIMSON - Documents archivés au Peabody Museum of Salem.

(3) D. MARSHALL (1961).

(4) AUDRAN (1926).

(5) BODIN (1933).

(6) S. et K. ROUTLEDGE (1921).

(7) P. JOURDAIN (1934).

(8) LHERBIER (1944).

(9) T. TEINAORE (1927).

(10) E. CAILLOT (1932).

(11) E. de BISSCHOP (1953).

(12) J. BOUGE (1931).

(13) E. CAILLOT (1909).

(14) H. STOLPE (1927).

(15) URBAIN (1947).

(16) C. READ (1892).

(17) J. FAUBLEE (1958).

(18) W. OLDMAN (1943).

(19) E.S. DODGE (1941).

(20) H. JACQUIER (1955).

Il existe des cartes marines fort utiles, mais aucune couverture aérienne de ces îles, que ce soit à l'Institut Géographique National de Paris ou au « Pacific Information Center » d'Honolulu. Fort heureusement nous avons pu utiliser le relevé cadastral fait sous la direction d'Eric de BISSCHOP vers 1952.

Parmi les études récentes sur les Australes, signalons les travaux géologiques d'OBELIANNE (1), d'AUBERT de la RUE (2) et de GENSANNE (3), les études des techniciens agricoles et celles de TERCINIER (pédologie) (4) et de HUGUENIN (phytopathologie) (5).

En matière de sciences humaines, on relève les excavations de l'expédition HEYERDAHL à Rapa (ruines de Morongo-uta) et à Ra'ivavae, l'enquête foncière de M. PANOFF à Tupua'i et dans le district d'Auti à Rurutu. Les notes de PANOFF sur le passé d'Auti et les survivances de l'ancienne culture constituent un bon exemple de la documentation qui peut encore être obtenue à l'heure actuelle (6).

Lors de nos séjours de recherches en 1962 et en 1963, nous avons pu retracer certains des changements culturels qu'a subi Rurutu depuis près de deux siècles (7). Il serait indispensable que des monographies ethnologiques soient entreprises à Ra'ivavae et surtout à Rimatara, île sur laquelle on est à peu près totalement dépourvu de documentation.

L'organisation sociale des Australes Orientales, où sont encore indentifiables les groupes 'opu, 'ati, tii, etc. serait intéressante à comparer avec celle de Mangaia sur laquelle certains ethnologues ont eu encore récemment des controverses acharnées (8).

(1) OBELIANNE (1955).

(2) AUBERT de la RUE (1956).

(3) GENSANNE (1958).

(4) TERCINIER (1963).

(5) HUGUENIN (1963).

(6) M. PANOFF (1964). Plus récemment en 1963, M. et Mme HANSON se sont rendus à Rapa, mais nous ignorons le résultat de leurs travaux. Les travaux sur Rapa de T. HEYERDAHL sont parus en 1967 dans le volume 2 de l'expédition norvégienne.

(7) P. VERIN (1964).

(8) SCHEFFLER (1963) discutant certains points de LEACH (1963) et (1964).

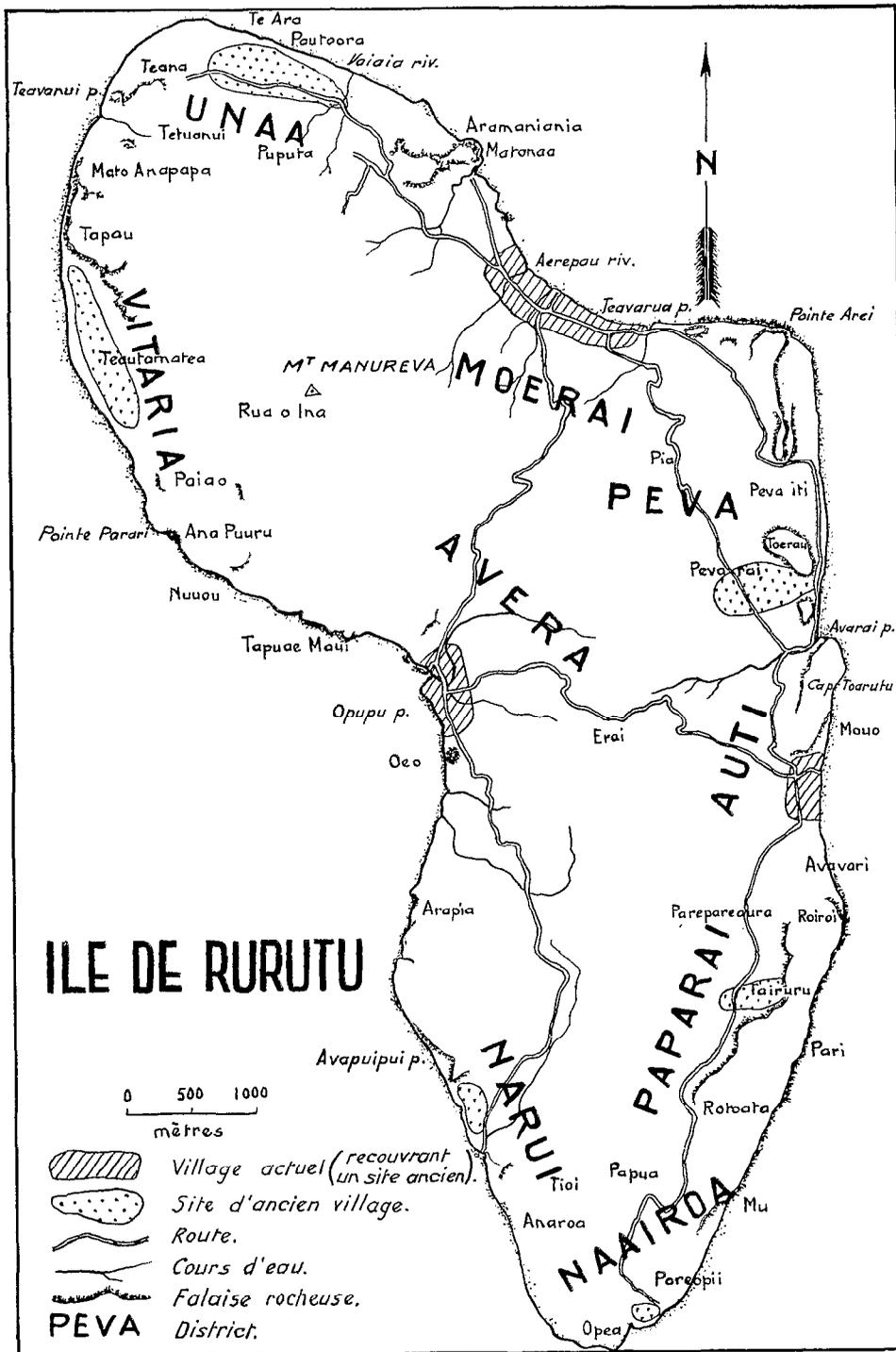


FIG. 2. — Carte de Rurutu

Chapitre II

LE MILIEU PHYSIQUE ET NATUREL

L'appartenance de Rurutu et des Australes à la Polynésie Française, leur a valu dans les contributions géographiques et les documents d'information une place minime par rapport à Tahiti et aux îles autres de la Société : une page ou deux sur les Australes dans DESCHAMPS et GUIART⁽¹⁾, PICQUENOT⁽²⁾, RIENZI⁽³⁾, « Océanie »⁽⁴⁾ et dans les « Annuaires de Tahiti »⁽⁵⁾. Lorsque Rurutu est traitée à part, elle n'est guère plus avantagée : quelques paragraphes tout au plus dans MOERENHOUT⁽⁶⁾, W. ROBSON⁽⁷⁾ et « The sailing directions for Pacific islands »⁽⁸⁾ ; seuls AUBERT de la RUE⁽⁹⁾ et SEABROOK⁽¹⁰⁾ la décrivent un peu en détail⁽¹¹⁾.

Rurutu fait partie de l'archipel des îles Australes, aussi dénommée Tupua'i ou Toubouai, d'après la plus importante île du groupe qu'on écrit avec une orthographe polynésienne ou bien francisée quand on ne leur préfère pas le mot intermédiaire Tubuai, d'usage général chez les Anglo-Saxons. A part Rapa, isolée au Sud-Est par 27° de latitude, mais rattachée administrativement au groupe, l'archipel se compose de cinq îles alignées selon un axe nord-ouest/sud-est par le travers du Tropique du Capricorne : Maria ou Hull, la plus à l'ouest, comprend quatre îlots madréporiques sur un récif de forme triangulaire ; Rimatara et Rurutu sont des îles volcaniques qui incluent des formations sédimentaires marines soulevées et possèdent chacune un récif frangeant. Tupua'i et Ra'ivavae, exclusivement volcaniques, sont toutes les deux dotées d'un vaste lagon externe que limite un récif coupé de passes. Entre elles, ces cinq îles sont séparées par des distances de 150 à 200 km ; les îles de la Société paraissent plus lointaines, puisque depuis Tahiti, il faut parcourir 590 km jusqu'à la plus proche, Rurutu, et 720 km jusqu'à la plus éloignée, Ra'ivavae. Au contraire, les Cook méridionales semblent prolonger l'archipel vers l'ouest. Par bonne mer, les goélettes à voile de la fin du XIX^e siècle effectuaient l'itinéraire Rurutu-Rimatara-Maria-Mangaia-Rarotonga et retour avec une journée de route pour chaque parcours entre deux îles voisines. Ainsi la proximité des Australes Occidentales avec les Cook Méridionales de l'Est est analogue à celle de Rurutu et Rimatara par rapport à Tupua'i et Ra'ivavae ; cette constatation géographique aidera à suggérer des rapprochements culturels que l'actuelle appartenance des Cook et des Australes à deux aires politiques différentes pourrait faire oublier.

(1) DESCHAMPS et GUIART (1957).

(2) PICQUENOT (1900).

(3) RIENZI (1837).

(4) Océanie - Brochure d'Information du Ministère de la FOM (1951).

(5) Annuaire de Tahiti (1891 et ss.).

(6) MOERENHOUT (1837).

(7) W. ROBSON (1944).

(8) The sailing directions for Pacific islands - (Ed. 1940).

(9) AUBERT de la RUE (1958).

(10) SEABROOK (1938).

(11) Il faut aussi signaler le récent et monumental travail de F. DOUMENGE (1966) qui inclut de nombreuses références aux Australes.

Rurutu se trouve par 151°20' de longitude ouest et 22°27' de latitude sud. Sa superficie atteindrait 38,5 km². Elle mesure dans sa plus grande longueur (du Matona'a à la pointe de Na'airoa) 10 km et 5,5 km dans sa largeur maximum (de la pointe Arei à Vitaria). Elle a la forme d'une bande coudée de 3 km de large en moyenne et son allure générale évoque quelque peu celle de la carte du continent africain. Lorsqu'on approche de ses rivages, l'originalité de son aspect et la variété de ses paysages étonnent : une montagne altière et dénudée domine de hautes falaises calcaires grisâtres trouées d'anfractuosités. Entre ces falaises s'ouvrent les « vallées » verdoyantes sous leurs cocoteraies.

A cette originalité des paysages correspond une grande complexité géomorphologique : la partie la plus élevée est constituée par un appareil volcanique dont il est difficile de préciser l'emplacement de l'ancien cratère en raison de son état de dégradation. Le mont Manureva (412 m) constitue le point le plus élevé de l'île, d'où par temps clair, on peut, vers l'ouest, deviner l'île de Rimatara. Sur la partie est de cet ensemble volcanique se dressent les monts du Tio'i et de l'Era'i, un peu moins élevés que le Manureva. Ce volcan dégradé est essentiellement formé de roches d'épanchement de la famille des basaltes dont des affleurements sont nettement visibles au sud de Moera'i, d'Una'a et à l'est d'Avera ; vers le Manureva, les affleurements sont formés de brèches basaltiques, grossières très altérées. Sur l'arête centrale du Sud, vers Papua, les affleurements de brèches basaltiques contiennent les morceaux de calcaire. Cependant la plus grande partie de l'ensemble volcanique apparaît aujourd'hui couverte d'une terre latéritique rouge ou bariolée, issue de l'altération des roches et de leur ferralitisaiton, et dans laquelle les éboulis de pente sont souvent abondants.



FIG. 3. — Vue de Rurutu, face à Moera'i d'après Lidin et Mottez

La ceinture de calcaires soulevés jusqu'à une hauteur de 100 m maximum entoure le littoral d'une façon discontinue. Selon P. MARSHALL, Mangaia présenterait aussi cette intéressante combinaison d'une formation volcanique entourée d'une ceinture de calcaires soulevés (1). Mais à Rurutu, les calcaires ne forment pas une bande continue comme à Mangaia. Ils sont interrompus à Moera'i, Una'a, au sud de Vitaria, un peu vers Narui et Peva, assez largement à Avera et 'Auti. Les « makatea » atteignent les hauteurs les plus considérables à l'est et à l'ouest de Moera'i (Matona'a et Pointe Arei), ce qui n'avait pas manqué de frapper les missionnaires, membres de la députation de 1822 ; entre Vitaria et Avera, vers la pointe Teutu à Narui et au Pari, l'imposante muraille verticale qui s'étend de Na'airoa à 'Auti et prive Papara'i de l'accès direct à la mer. Ailleurs, notamment entre 'Una'a et Vitaria, au sud de Narui et en arrière de Peva (rochers de Peva ra'i) les « makatea » n'ont pas un aspect tabulaire et leur hauteur est parfois minime. GENSANNE croit que cette ceinture calcaire provient du soulèvement de l'ancien récif barrière. Au contraire, AUBERT de la RUE pense que ces calcaires soulevés qui contiennent des éléments basaltiques ont été formés à partir d'assises sédimentaires stratifiées plutôt que de récifs vrais.

Comme à l'île de Makatea, il convient de se demander si les encoches qu'on aperçoit sur les falaises sont le produit d'un exhaussement en plusieurs temps. Peut-être, ainsi que le pense DOUMENGE, l'encoche de 10 m serait la preuve d'un eustatisme quaternaire dans le Pacifique. Dans le niveau de 10 m existent

(1) Ainsi qu'Atiu et Mauke également dans l'archipel des îles Cook. P. MARSHALL (1927).

des grottes dont certaines sont dues à des dissolutions postérieures à l'exondation. Quelques-unes de ces grottes sont sèches (Ana Pu'uru et Ana Temauri), d'autres très humides avec des résurgences (Ana Va'ipa'i). Comme à Makatea....

« *Le processus d'érosion littorale par la dynamique marine semble avoir bénéficié de l'évolution karstique déjà fortement avancée de la masse de l'île. L'ouverture des grottes et des encoches les plus importantes semble avoir été facilitée, sinon guidée, par les efforts de dissolution déjà inscrits sur le pourtour de la masse calcaire en rapport avec les différents plans hydrostatiques* » (1).

Partout où les calcaires soulevés ne bordent pas immédiatement le littoral, celui-ci est recouvert de formations marines récentes composées de sables coralliens et de débris de madrépores. Lorsqu'il y a un petit arrière pays plat correspondant aux cônes de déjection d'un ou plusieurs cours d'eau, le débouché de la vallée est rempli d'alluvions faites de graviers de cailloutis et d'argiles ; parfois même des marécages existent là où ont été installées les tarodières.

AUBERT de la RUE a signalé...

« *La présence d'une terrasse calcaire récente, au divers points du littoral, en particulier à Moera'i...* » mais n'explique pas sa formation (2).

Sur tout le pourtour de l'île, et de façon continue, existe un récif frangeant qui empêche les grosses embarcations de s'approcher du rivage et les contraint de mouiller au large. Ce récif forme une petite plature sur laquelle ont pu être installés des parcs-pièges à Moera'i, Peva et Avera. Dans cette dernière baie, ainsi qu'à Vitaria, il existe même un véritable petit lagon formant un port naturel pour les pirogues. Un peu partout le récif frangeant est coupé de petites passes que peuvent utiliser les embarcations, les baleinières et les pirogues. Les plus praticables sont celles dénommées Teavatauraatua et Te Avarua à Moera'i, ainsi que la passe Opopu à Avera ; mais on peut, quoique plus difficilement, aborder au sud d'Una'a (3), au nord de Vitaria (Te Ava ma'o), à Narui (Te Ava pupu'i), à Na'airoa (Ava o Mu), à 'Auti (Ava Teanoa et Ava Tui), à Peva (Ava ra'i) et même à la pointe Arei (Ava Tauinu). Partout ailleurs, le déferlement rend périlleux l'accès de l'île. Même à la pointe Parari, entre Avera et Vitaria, où l'on est abrité des vents de l'Est, le déferlement donne couramment des vagues de trois mètres de haut.

La morphologie originale de Rurutu est le produit d'une histoire géologique dont GENSANNE a ainsi résumé les phases :

— Apparition d'un volcan sous-marin qui, par suite d'une succession d'épanchements a atteint le niveau de la mer et l'a dépassé largement. Cette émergence se serait faite à une date plus ancienne qu'aux îles de la Société.

— Arrêt de l'activité du volcan, dégradation du relief et altération des roches par les agents atmosphériques et l'érosion marine.

— Subsidence de l'île d'au moins 100 m à une époque ancienne et formation du récif frangeant actuellement surélevé.

— Reprise de l'activité volcanique avec des dépôts de brèches et de laves dans l'ancien récif frangeant.

— Exhaussement de l'île d'au moins 100 m à une époque suffisamment ancienne pour qu'un nouveau récif frangeant ait eu le temps de se former.

— Jusqu'à aujourd'hui, dégradation du relief et altération des roches par les agents atmosphériques et l'érosion marine.

(1) DOUMENGE (1963).

(2) AUBERT de la RUE (1959), p. 34.

(3) A te Avanui et beaucoup plus difficilement au centre à Pa'uto'ora et à Matapue'u.

Nous avons vu ce qu'il fallait penser du terme ancien récif corallien qu'à critiqué avec justesse AUBERT de la RUE. Cet auteur ne semble pas alors avoir eu en mains le rapport GENSANNE, mais connaît bien le travail de CHUBB qui croyait à tort que les tufs palagonitiques du sud étaient postérieurs aux calcaires soulevés. Ces brèches palagonitiques rendent compte de l'extension des phénomènes pyroclastiques survenus lors des éruptions, en grande partie sous-marines, qui ont été accompagnées d'explosions puissantes.

En outre, AUBERT de la RUE a souligné l'antériorité des brèches palagonitiques du Sud par rapport aux épanchements basaltiques de la moitié nord de l'île.

Si nous sommes arrêtés quelque peu longuement sur le relief de l'île, c'est parce que celui-ci a, dans une certaine mesure, déterminé l'implantation du peuplement. Les zones volcaniques hautes, quasi impropres à l'habitat, n'ont pas eu de population.

Les « makatea » troués de grottes (Te ana piti à Papara'i, Te ana roa à Naru'i, Tcrua o tava'e et la grotte secrète du Maatona'a à Moera'i par exemple) ont servi de refuge ou d'emplacements pour déposer des biens ou des sépultures, mais n'ont pas abrité de villages permanents, comme le cas s'est produit à Mangaia. La vie s'est concentrée dans les vallées naturelles, proches du littoral ; celles-ci sont délimitées par des chaînons radiants de l'ensemble volcanique et leur autonomie est renforcée par la présence des masses de calcaires soulevés fort peu franchissables. Toutes ces vallées, plus ou moins alluviales, possédaient des terrains cultivables, principalement en taro, à l'exception de Vitaria dont les conditions peu fertiles ont incité ses occupants à s'appropriier les terroirs des autres groupes. A l'abri des arêtes montagneuses et des falaises calcaires abruptes, les unités sociales possédaient des territoires bien délimités que complétait l'accès à la mer, dont les ressources de la plature et du large sont importantes. Chacun de ces petits territoires disposait de un ou de plusieurs cours d'eau permanents, sauf Vitaria et Na'airoa où la culture du taro était impossible.

Le climat dont bénéficie Rurutu est du type subtropical océanique. Le plus fréquemment, l'île est placée dans le flux de l'alizé de l'est. Les précipitations sont plus accentuées sur le côté d'Auti, sans qu'il y ait pourtant cette différenciation entre côte humide au vent et côte sèche sous le vent que l'on trouve aux Marquises et même à Tahiti. Les pluies sont fortes, presque quotidiennes, de janvier à mars. Cependant, les températures moyennes demeurent moins élevées qu'aux îles de la Société (1). Pendant l'hiver austral, des invasions d'air froid se produisent de temps à autre faisant tomber la température au-dessous de 15°. Les vents *to'a* ou *muri to'a* soufflent presque continuellement pendant plusieurs journées comme une bise glaciale (2).

Ces particularités climatiques ne modifient guère le caractère tropical de la flore par rapport à celle de Tahiti. A Rurutu et à Rimatara, le cocotier (*Cocos nucifera*) et l'arbre à pain (*Artocarpus incisa*) se développent fort bien, ce qui n'est pas le cas à Ra'ivavae où les deux plantes sont à la limite de leur habitat. Ces deux arbres composent les bosquets d'allure luxuriante qui dissimulent les villages. Les cocotiers ont été également plantés sur les premières pentes qui dominent les vallées jusqu'à 150 m d'altitude. Avant le développement des cocoteraies, les filaos (ver. toa, *Casuarina equisetifolia*) ; ati (*Calophyllum inophyllum*) aleurites (ver. tu'itu'i, *Aleurites triloba*), 'utu (*Barringtonia speciosa*), tou (*Cordia G*), et puatea (*Pisonia G*), miro (*Thespesia populnea*) croissaient en abondance sur le pourtour de l'île et la multitude des *Casuarina*, ou arbres de fer, avait frappé COOK et ses compagnons. Aujourd'hui, ces arbres trop souvent mis à contribution comme bois de chauffe pour les fours à chaux sont devenus assez rares. En dessous de 200 m d'altitude, la plupart de la végétation des temps pré-européens a été modifiée et remplacée par des cultures de légumes (pommes de terre, oignons, choux), des pandaneraies (*Pandanus inermis*, ver. paeore). Les jardins

(1) Selon F. DOOM, cité par SEABROOK, en 1938 et en 1939 : température maximum 32° - minimum 12°.

(2) On connaît encore aux Australes les noms polynésiens des vents qui permettent le repérage en mer des directions cardinales : voir la liste donnée dans SEABROOK (1938), p. 199.

sont agrémentés de tipanie (*Plumiera elegans*) d'opu'i (*Amonum ceviga*) et de *gardenia tahitensis*. Plus en hauteur, on rencontre quelques plantations de ti (*Cordyline G*), des cafeieraies et parfois des vanillères. Depuis 1958 une maladie du taro (*Colocasia esculenta*), appelée la pourriture à *Pythium*, a entraîné un certain abandon de cette culture traditionnelle et, en même temps, nécessité une extension des cultures sèches : taro sec (*Xanthosoma sagittifolium*), manioc (*Manihot utilissima*), ignames (ver. u'i, *Dioscorea G*) et bananiers (ver. mia, *Musa G*). Les plantations d'orangers et de pia (*Tacca pinnatifida*) ont disparu. Là où aucune culture n'est plantée, pousse une brousse de faible intérêt économique faite de goyaviers (*Psidium*), pipiri (*Triumfetta*), faux tabac (*Elephantopus*), miri (*Ocinum*), nono (*Morinda citrifolia*), nono'a (*Paspalum scrobiculatum*) et anu'e (*Gleichenia dichroma*). Cette dernière plante est une fougère adaptée aux terrains les plus infertiles. Elle occupe la majorité des étendues au-dessus de 200 m ; la monotonie de ces solitudes d'altitude n'est interrompue que par quelques bouquets de Casuarina et de bourao (ver. 'au, *Hibiscus tiliaceus*). Les endroits humides possèdent aussi, outre les bourao, quelques bambous, des ape (*Alocasia macrorrhiza*) et naturellement de nombreux lycopes.

Lorsqu'on observe depuis le large les hautes falaises calcaires, celles-ci paraissent stériles et peu propices à la vie. Pourtant elles contiennent ici et là sur leurs sommets des poches de sol dans lesquelles poussent les plantes des pentes drainées et même parfois des pandaneraies en plein rendement.

Le monde animal de Rurutu inclut naturellement les trois animaux domestiques traditionnellement amenés par les Polynésiens dans leurs migrations : le chien (pore), le porc (pua'a) et la poule (moa) auxquels s'est ajouté le rat ('iore) venu en parasite. Le terme rurutu pour le chien pore, étonne par sa dissimilarité avec le mot polynésien courant 'uri. Il ne semble pas qu'il faille pour autant en conclure que le chien n'ait pas été introduit dès les débuts du peuplement de l'île par des Polynésiens ; la dissimilarité des termes pourrait être le produit d'un tabou linguistique intervenu lorsque le nom d'un ari'i puissant incluait 'uri dans ses syllabes. Le cas n'est pas unique en Polynésie Orientale ; c'est ainsi que les Pomotu désignent le chien par le mot naeke, peut-être venu en usage par un processus analogue.

Tous les autres animaux domestiques ont été introduits après les contacts européens : dindons, canards, oies et surtout chevaux, bovidés, moutons et chèvres ; ovins (mamoe) et caprins (pua'ani'o) devenus sauvages se sont éteints après avoir été trop chassés. Il ne reste que quelques bovidés, mais les chevaux (pua'arenuu), très utilisés pour les travaux agricoles, sont encore nombreux.

La faune avicole est assez importante par rapport à celle de Tahiti où l'introduction de rapaces a entraîné la disparition de nombreuses espèces. Outre les nombreux passeriformes vini, on rencontre encore à Rurutu la tourterelle 'u'upa (*Ptilinopus purpuratus purpuratus*) et dans les régions humides des vallées, le petit râle d'Océanie moo (*Porzana tabuensis tabuensis*) ; sur les étangs de Peva vit un anatidé, le mo'ora (*Anas supercilliosa pelewensis*). Les cavités des falaises les moins accessibles aux hommes abritent les nids de phaëton à queue rouge ou paille-en-queue (ver. tava'e, *Phaeton rubicauda*), ainsi que des spécimens d'une espèce plus petite, *Phaeton lepturus*, appelée maurua à Tupua'i. Plus marins sont les pétrels (ver. no'a, *Pterodroma rostrata*), les aigrettes des récifs (ver. otu'u, *Demigretta nacra*), les 'i'ivi (*Heteroscelus incanus*).

Les reptiles ne sont représentés que par quelques espèces de gekko et dans la mer par des chéloniens ('onu) dont le plus commun est *Chelonia mydas*. Parmi les insectes on compte plusieurs genres d'hyménoptères et lépidoptères, des fourmis (ro), ainsi que de nombreux diptères parmi lesquels la mouche dite domestique (ra'o) et des moustiques (naonao) dont l'*aedes polynesiensis*, vecteur de la filariose, maladie beaucoup plus rare à Rurutu qu'aux îles de la Société. Quant au myriapode veri (*scolopendra subspinipes*), il paraît peu virulent et sa piqûre n'est pas aussi douloureuse qu'à Tahiti.

La faune marine est, comme on peut s'y attendre, celle que l'homme met la plus à contribution. En hiver, des cétacés fréquentent les rivages et il arrive que certains soient capturés. L'absence de lagons véritables limite l'abondance des poissons de rivage et la pêche n'offre pas des possibilités aussi fructueuses qu'à Tupua'i, Ra'ivavae ou aux îles de la Société. Le nombre des espèces connues et consommées est cependant

très élevé et la complexité de la terminologie s'accroît par suite de l'habitude polynésienne de désigner une même espèce par des noms différents selon les tailles.

Pour les poissons de rivage, citons les murènes (pu'i), l'aiguillette (ver. 'a'averé, *Tylosorus strongylurus*), le tarau (*Epiphenelus*), les petits manini (nom scientifique inconnu) et tauo (à Tahiti ouma, *Mulloidichtys auriflamma*) utilisés comme appâts, divers Callyodons, tels aumeretue, mamaria, roro, appelés aussi perroquets (pa'ati à Tahiti), des Chaetodontidés, quelques Acanthuridés dont le maito souvent empoisonné, le 'ume (*Naso unicornis*) très appréciée des Carangidés (paare ou urua) et enfin dans le sable, le dangereux no'u aux épines extrêmement venimeuses.

Le ature (*Selar crumenophallus*) vit au large, mais vient à la fin de la saison chaude se faire capturer dans les parcs-pièges installés sur la plature corallienne. Un peu plus loin les abords immédiats des rivages vivent divers sélaciens (ma'o), des raies, des barracuda petits (ver. tiatau, *Acanthocybium solandri*) ou grands (ver. ono, *Sehyraena*), des scombriformes 'aa'i (« thons ») et o'opu (« bonites ») pris aujourd'hui à la traîne, selon la méthode tahitienne. Des grands fonds, parfois de plusieurs centaines de mètres de profondeur les pêcheurs retirent les énormes 'uravena (*Ruvettus*) et mana'a (*Prometheus promichtys*) aux lieux dénommés « trous de la mer », que les ichtyologues pensent être des points de rencontre de petits courants marins. Les « trous » se repèrent par rapport à des points remarquables du rivage et leur connaissance est l'objet de secrets familiaux.

La pêche au poisson volant (ver. marara, *Exocoetus volitans*) se pratique saisonnièrement, quelquefois à grande distance des côtes. Crustacés, échinodermes, céphalopodes et mollusques doivent compléter cet inventaire des ressources locales. Parmi les premiers, la langouste (oura miti, *Palinurus pericillatus*) est la plus appréciée. A la différence de la « chevrette » (ver. oura va'i, *Eupalaemon*) prise dans les cours d'eau, elle atteint des tailles importantes. Les crabes de lagon ou de récifs sont nombreux, mais les plages de Rurutu ne possèdent pas les intempestifs tupa (*Cardisoma carnifex*) des îles de la Société. A Tahiti et aux îles voisines, les tupa compliquent la tâche des archéologues en creusant de multiples galeries et en véhiculant même de bas en haut ou inversement les pièces archéologiques, ce qui bouleverse très fâcheusement la stratigraphie des sites.

En ce qui concerne les échinodermes, les oursins vana (*Hechinotrix* ?) et 'a'atu'e (*Heterocentrus mamillatus*, fetu'e à Tahiti) font l'objet d'une consommation. Les Rurutu se montrent davantage friands d'holoturidés (ver. rori), ce qui leur vaut les quolibets des insulaires de l'archipel de la Société où ce mets est méprisé. La pieuvre des lagons (ver. pu'a'a'e'e, à Tahiti fe'e) est recherchée dans les trous de rochers, mais sans l'utilisation de leurres en coquillages *Cypraea* comme le font les Tahitiens.

De tous les mollusques, ceux du genre Turbo sont de beaucoup les plus communs, puisqu'à Rurutu le mot pûpû qui les désigne est celui qui signifie coquillage ailleurs (le terme tahitien ma'oa n'est pas employé). Le tridacne pa'ua existe en petites quantités ; les récifs et les plages fournissent encore des porcelaines *Cypraea*, des patelles (mapara), des moules (ûû), des harpes, cérithes, cymathium, mitres, strombus, drupes, térébres, cônes, pédoncles (pioni), etc. avec lesquels les habitants ont pourvu à leur subsistance, mais aussi jadis à la fabrication de leur outillage et de leurs rustiques bijoux.

L'esquisse de la description des conditions physiques et naturelles de Rurutu met en valeur l'existence de neuf unités écologiques, « les districts » : Moera'i, Una'a, Vitaria, Avera, Narui, Na'airoa, Papara'i, 'Auti et Peva, disposant toutes d'une zone élevée, d'une région basse alluviale avec un ou plusieurs cours d'eau permanents utilisables pour la consommation et aussi, sauf à Vitaria et à Na'airoa, pour l'irrigation des tarodières. Tous ces districts ont un accès au rivage, même à Papara'i où des sentiers escarpés (aranui) permettaient de monter et de descendre au-dessus de la haute falaise calcaire. Enfin, partout le récif frangeant est coupé de petites passes par où les pirogues pouvaient gagner le large. Par suite de l'uniformité relative des conditions climatiques tous ces districts étaient habitables, à la différence des Marquises où les côtes sous-le-vent ont été occupées faiblement et plus tardivement. Il n'est naturellement pas facile au premier abord de savoir lequel des districts de Rurutu a pu être occupé le premier. Toujours

Chapitre III

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DES RECHERCHES

Entreprendre une campagne de recherches archéologiques à Rurutu suppose qu'on y parvienne et qu'on en retourne. Aux îles Sous-le-Vent, les intervalles des passages de navire excèdent rarement quinze jours. Au contraire, aux Australes il n'est pas rare qu'une île demeure pendant trois mois sans recevoir la visite d'un seul bateau. Cette rareté des communications actuelles est encore aggravée par le fait que les déplacements interinsulaire ne sont jamais envisagés longtemps à l'avance.

Le caractère aléatoire des navigations polynésiennes contemporaines a considérablement réduit la durée du séjour et des recherches. En outre, celles-ci devaient presque obligatoirement avoir lieu pendant les mois de l'hiver austral qui correspondaient aux vacances universitaires. Pendant cette période hivernale, les pluies deviennent moins abondantes et les températures se rafraîchissent notablement, ce qui facilite dans une large mesure des recherches menées en plein air. Ajoutons enfin que c'est entre juin et novembre que les liaisons maritimes sont les moins irrégulières. Durant l'été austral, les tempêtes fréquentes tiennent les goëlettes à l'écart des Australes occidentales où les profits du cabotage sont maigres et les mouillages peu sûrs.

En 1962, les recherches ont pu commencer dès la délivrance de l'autorisation de fouilles (1) et se sont déroulées du 25 août au 22 octobre. Lors de ce séjour, effectué en compagnie de M. KELLUM, une prospection générale de l'île a été menée d'abord à Moera'i, puis à Avera, 'Auti, Peva, Una'a et Vitaria. En raison de la brièveté du temps imparti, des faibles possibilités des sites découverts à Moera'i, Avera, 'Auti et Peva, ainsi que de la dispersion et des difficultés d'étude des sites d'Una'a, il fut rapidement décidé de concentrer les efforts sur les vestiges de l'ancienne ville de Vitaria. L'importance de ceux-ci n'avait pas échappé à M. BRUNOR qui, depuis longtemps, s'est intéressé aux chroniques ancestrales de Rurutu ; il souhaitait avec enthousiasme que des recherches archéologiques arrachassent la prestigieuse cité à l'épaisse végétation qui la couvrait, afin de la tirer de l'oubli dans lequel ses descendants l'avaient laissée. Plus d'un mois put être ainsi consacré à la mise à jour et à la cartographie des vestiges des terres Te'utamatea, Tuituiaroa, Matatie'i et A'ata, ainsi qu'à l'étude de sites mineurs des environs.

A l'occasion de ces relevés de surface, de nombreux objets préhistoriques furent découverts et 80 % de pièces retrouvées durant la mission de 1962 l'ont été à Vitaria (2).

Cependant, cette collection de surface ne comprenait aucun objet de pêche, lacune d'autant plus regrettable que les hameçons constituent les meilleurs fossiles directeurs en Polynésie Orientale. Certains de nos informateurs ayant mentionné l'existence de grottes autrefois habitées dans le sud de l'île, une prospection fut alors conduite à Papara'i, Na'airoa et Narui. La grotte Eva, à Narui, fut alors découverte et sondée : les trois premiers hameçons anciens provenant des Australes furent retrouvés là et constituèrent un indice sérieux pour la poursuite ultérieure des recherches.

(1) Autorisation n° 3496-AA du 23 août 1962 donnée par Monsieur le Gouverneur A. GRIMALD en Conseil de Gouvernement.

(2) KELLUM (1964).

est-il qu'ultérieurement l'étendue et les ressources de chaque district ont dû longtemps suffire avant que ses occupants n'aient de visées sur d'autres terres ; les guerres de conquête, que l'histoire traditionnelle relate avant la venue des Européens correspondent à un optimum démographique qui a entraîné des densités de l'ordre de 165 h/km². Les luttes de la fin de la période préhistorique obligèrent leurs protagonistes à sortir du cadre de la vallée et à se regrouper par des alliances entre districts. Cette situation atteignit son paroxysme lorsque l'île devint partagée entre deux confédérations rivales et que les vaincus durent abandonner leurs tarodières à la confédération victorieuse. Une autre atteinte à cette écologie humaine au niveau du « district » est survenue depuis le XIX^e siècle avec le regroupement des habitants en trois gros villages : Moera'i, Avera et 'Auti. Les densités actuelles trois fois moins importantes qu'avant la venue des Européens, conduisent à une mise en valeur moins intensive des autres districts considérés comme de simples annexes des terroirs.

En plus des divers travaux archéologiques déjà mentionnés : prospections, relevés de surface, constitution d'une collection documentée, sondage de Narui, la mission de 1962 permit aussi le recueil de quelques chroniques ancestrales et de documents ethnographiques dont une intéressante collection déposée au Musée de Papeete ; celle-ci réunie avec la collaboration de M. BRUNOR comprend des pièces anciennes fort rares : battoirs à tapa et enclumes, anciennes couvertures (*parure*), appui-tête (*pae pao*), etc.

Les travaux sur le terrain furent repris l'année suivante, entre le 15 août et le 19 octobre 1963. A l'exception d'une brève visite à Rimatara et à Maria, l'essentiel du temps fut consacré à des fouilles ; dans les abris sous-roche du sud de l'île : Mu à Na'airoa, Matatuarere et Ana Eva à Narui, puis sur un site ouvert de Vitaria, la plateforme d'habitation Tuituiaroa 8 (Tui 8). Ce site fournit les premières indications d'une séquence pour Vitaria, ainsi qu'une quantité appréciable d'objets de pêche. En même temps que la fouille de Tui 8, puis sa restauration, il fut procédé à la cartographie de la partie sud de Vitaria.

Les sites de Vitaria et la grotte Eva de Narui ont été cartographiés à l'aide d'un alidade à pinnule. Tous ces sites se trouvent sur terrain plat (en bordure de mer) et il n'a pas été jugé nécessaire de porter des courbes de niveau. Les abris de Vitaria (Taaroamoe et Ana Pu'uru), les sites d'Una'a et des districts du sud de l'île ont été relevés à la boussole.

A Vitaria, chaque site individualisé a reçu un numéro (dans l'ordre des découvertes) précédé du nom de la terre sur lequel il se trouvait.

Fouilles et sondages ont été entrepris après que le quadrillage théorique de carrés de un mètre de côté ait été installé. Chaque fois que cela a été possible les couches ont été enlevées en suivant la stratigraphie observée dans le carré initial. A défaut on est descendu par niveaux de 20 cm. Les profondeurs des objets découverts ont été prises par rapport à la surface et à un niveau de repérage. Ces objets ont reçu une numérotation résumant le site et le carré d'où ils ont été exhumés. Pour les autres pièces trouvées en surface, une abréviation correspondant au district d'origine a été portée sur chacune d'elle.

Des échantillons abondants (incluant les débris de carrés entiers) ont été prélevés pour analyse des déchets et détermination du régime alimentaire.

La comparaison des plans du site Tui 8 relevé en 1962, et du même site fouillé en 1963 montre clairement le parti que peut donner l'étude complète d'un site de surface. J. GARANGER à Tautira (Tahiti), R. GREEN à Opunohu (Moorea) et Y. SINOTO à Afareaitu (Moorea) ont démontré eux aussi de leur côté la nécessité du « décapage » et de la fouille des anciennes structures de Polynésie Orientale, résultats qui ne manqueront pas d'influencer les méthodes employées à l'avenir pour les sites de surface.

Grâce à l'obligeance de M. le Directeur du Musée de Papeete, la collection complète a été prêtée à l'Université de Madagascar où elle est parvenue en avril 1964. Elle a pu être classée et étudiée en détail à Tananarive. Les débris de déchets des sites ont été également analysés à Madagascar.

Durant l'été de 1964, un séjour en Europe a permis le recueil d'une documentation muséographique et bibliographique relative aux Australes.

Sans viser à une description exhaustive de tous les sites archéologiques et légendaires de l'île qui aurait été impossible pendant les quatre mois passés à Rurutu, il a paru utile de procéder à une recension des vestiges.

Ceux-ci sont fort variés ; ils comprennent :

- des grottes d'habitat, de refuge ou funéraires (25 visitées, plus 8 signalées dans les chroniques ancestrales ou les récits d'informateurs),
- des monuments religieux, dont certains sont des marae et d'autres, de simples cours à dossiers (30 étudiés dont 15 totalement détruits, plus 5 signalés, mais non retrouvés). Le relevé complet des structures

d'une partie de Vitaria nous a donné une idée de la quantité de marae qui devait exister dans les groupements urbains de la culture pré-européenne. A Vitaria, 12 marae ont été découverts, mais il devait en exister deux fois plus. Si les Vitariens formaient le 1/5 ou le 1/6 de la population de l'île, il y avait probablement à la fin du XVIII^e siècle au moins 150 marae en fonctionnement à Rurutu. Dans les villages occupés à l'heure actuelle ('Auti, Moera'i et Avera) où tout a été anéanti, il n'a survécu que le souvenir des marae les plus illustres, c'est-à-dire ceux dont la fonction était collective, alors que les monuments religieux familiaux ont disparu sans laisser de traces, même dans la mémoire des hommes.

— des habitations de diverses sortes :

a — *des maisons ordinaires ovales* ⁽¹⁾ sur plateforme rectangulaire. Celles-ci étaient les demeures les plus courantes à Rurutu, mais on n'en voit plus aucune à Moera'i, Avera, 'Auti, Papara'i, Narui et Na'airoa. 65 d'entre elles ont été étudiées à Vitaria (centre et sud) dont 59 sont en assez bon état, 7 ont été observées à Vitaria Nord et 4 à Una'a (dont 3 assez préservées). Il est hors de doute que Vitaria, aux temps de sa splendeur, comptait 2 ou 300 maisons ovales et Una'a à peu près autant. Avec celles des autres districts, c'est donc environ un millier de maisons ovales que Rurutu a peut-être possédé avant les contacts européens. Hors de Vitaria et d'Una'a, on ne retrouve guère de maisons ovales qu'à Peva. La description de l'habitation ovale de Rurutu sera déduite des observations faites sur 81 demeures (dont 62 ont pu être mesurées), ainsi que des résultats de la fouille de la maison du site Tui 8 à Vitaria.

b — *des maisons royales*. Celles-ci étaient également ovales si l'on en juge d'après la demeure du site Te'autamatea 7 de Vitaria qui, selon la tradition, était réservée au roi ; et Te'i 7 ne diffère guère des 65 maisons ovales de Vitaria. La tradition relate encore l'existence d'une maison royale à Avera (Rori'i) et à Papara'i.

c — *'Are ario'i* (maison des guerriers). Trois sont connues : une à Moera'i par STOKES, une à Vitaria (site Ma 11) et une à Papara'i, détruite aujourd'hui, mais bien étudiée par SEABROOK.

d — *des maisons rectangulaires*. Elles correspondent à diverses sortes de bâtiments. Celle relevée à Una'a était peut-être un monument religieux. L'existence possible de sites rectangulaires à Vitaria prouve que ce type était présent dans l'ancienne culture encore que son importance ait été faible.

e — *des pavages divers et ruines* plus ou moins reconnaissables. Une dizaine ont été notés à Avera, Una'a, Vitaria, Narui et Papara'i. Certaines sont sûrement des vestiges de maisons ovales ou de structures religieuses, mais d'autres appartiennent peut-être à la période transitionnelle des contacts qui vit l'installation de pavages à même le sol sans surélévation de terrasses.

— Emplacements aménagés pour les réunions : un pavage peut-être de forme ovale, particulièrement bien préservé, a été étudié près du marae Tararoa de Vitaria (Teh. 3). Il s'agirait du *'Are patiri*, la maison où était décidé de la paix ou de la guerre. Une structure analogue aurait existé à Moera'i d'après les indications de SEABROOK (*cf. infra*).

— Pierres dressées de fonctions diverses : (5) il s'agit, soit d'anciennes bornes de propriété, soit de pierres de commémoration.

— Fortifications : 2 murs aménagés à Vitaria.

— Murs isolés : la plupart de ceux que l'on rencontre sur les sites archéologiques ont été édifiés pour la construction des parcs à porcs avec des matériaux arrachés aux vestiges de l'ancienne culture. Cependant un mur isolé à Una'a pourrait être ancien.

— Anciennes terrasses à taro : elles sont assez nombreuses, mais les mieux préservées sont situées sur le cours supérieur de la rivière Vaiaia à Una'a.

(1) L'épithète ovale n'est qu'approximative, car la partie centrale n'est pas renflée. Il serait plus juste de dire « maison rectangulaire aux extrémités arrondies ». Les Rurutu disent « *arepaota'ata* : maison arrondie, littéralement ronde comme un visage humain.

— Ateliers d'herminettes : 2 ont été notés à Vitaria et 2 à Una'a. Un relevé complet de ces 2 districts en révélerait probablement d'autres.

— Parcs-pièges : ils sont installés sur la plature corallienne à Moera'i, Avera et Peva, et encore utilisés aujourd'hui.

— Puits, sources et lieux de baignade : (4) il a été pris note de ceux expressément mentionnés par les chroniques ancestrales et les informateurs comme ayant fait l'objet d'une utilisation par les anciens habitants.

— Hauts-lieux de la préhistoire : on entend par là des lieux de combat fameux ou des endroits illustrés par le passage de personnages légendaires.

— Sépultures probables : (6) mis à part les grottes funéraires, ce sont les sites les moins bien connus. Comme il était nécessaire de se concilier l'amitié des habitants, j'ai cru devoir réserver pour des recherches ultérieures la fouille de ces tombes présumées et d'effectuer, en 1963 seulement, l'excavation des sites d'habitat pour lesquels les travaux ne risquaient guère de « sensibiliser » les gens du lieu. Ce n'est que lorsque l'archéologie sera suffisamment « acclimatée » aux Australes qu'il pourra être envisagé d'ouvrir quelques-unes de ces sépultures.

— Sites de fouilles : (voir tableau) Il s'agit de zones qui ne contiennent pas de vestiges d'édifices, mais dont le sol présente en surface ou en coupe des traces d'occupation humaine bien caractérisées (objets, charbon, débris). Ce sont le site de la rivière à Una'a, la berge érodée de la grande rivière d'Avera et la terre Oreore à Moera'i.

Ce dénombrement des sites fait sur une base plus large que celui mentionné dans notre note préliminaire parue au Journal de la Société des Océanistes ⁽¹⁾ compte 200 rubriques, en englobant certaines catégories de lieux historico-légendaires, les sites étudiés par STOKES et SEABROOK, ainsi que les découvertes de 1963.

Le tableau ci-après récapitule par catégorie les vestiges étudiés dans chaque district.

LISTE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORICO-LÉGENDAIRES

	Auti	Avera	Moeraï	Naairoa	Narui	Paparaï	Peva	Una'a	Vitaria	Total par distr.
Grottes et abris	3	5	2	1	4	1	1	2	6	25
Marae & cours	2	4	3	1	3	2	2	1	12	30
Maisons ovales							5	4	72	81
Maisons royales		1				1			2	2
Are ario'i			1			1			1	3
Maisons rectang.					1			1	4	6
Pavages et ruines divers		1			2	2		4	1	10
Pavages pour réunions			1						1	2
Pierres dressées	1				3				1	5
Fortifications									2	2
Murs isolés								1		1
Terrasses à taro								5		5
Ateliers d'herminettes								2	2	4
Parcs-pièges		1	1				1			3
Sources et bains		1	1					1	1	4
Hauts-lieux		2	2	1					3	8
Sépultures (?)			2						4	6
Lieux de fouille		1	1					1		3

Total des sites 200

(1) P. VÉRIN (déc. 1964).

La poursuite des recherches à Una'a, Vitaria et Peva permettrait, sans doute, de doubler ce chiffre. Il n'est pas exagéré de penser que les quatre cinquièmes des sites anciens ont été anéantis depuis les contacts et que ceux qui subsistent le seront totalement dans les trente années à venir, au rythme actuel où se déroulent les destructions (1).

La collection d'objets archéologiques a été réunie dans ces sites prospectés ou fouillés et son utilité réside précisément dans les possibilités de corrélations entre les pièces et les vestiges d'édifices. Il nous faudra donc étudier cette collection après la description de ces derniers en indiquant alors la provenance et le contexte des objets. La description des sites portera d'abord sur les districts aujourd'hui les plus urbanisés, où il ne reste pratiquement plus de vestiges, puis il sera intéressant de rendre compte par comparaison des ruines qui subsistent à Una'a et Vitaria, zones peu peuplées à l'heure actuelle. La dernière partie se rapportera enfin aux vestiges du sud de l'île, région marginale aujourd'hui du point de vue économique, mais qui l'était d'une autre manière jadis puisqu'elle donnait asile à certains éléments exilés de la population.

(1) Celles-ci sont nécessitées par l'extension des cultures sèches consécutives à l'abandon des taro dières et au développement du programme légumier ; voir à ce propos les études sur l'essai de cultures maraichères de Tupua'i et le programme de développement des îles Australes établis par le Service de l'Agriculture de la Polynésie Française en 1963.

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES DE LA DOCUMENTATION
ÉTUDE DES SITES - COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES
ET MUSÉOGRAPHIQUES - TRADITIONS ET SURVIVANCES

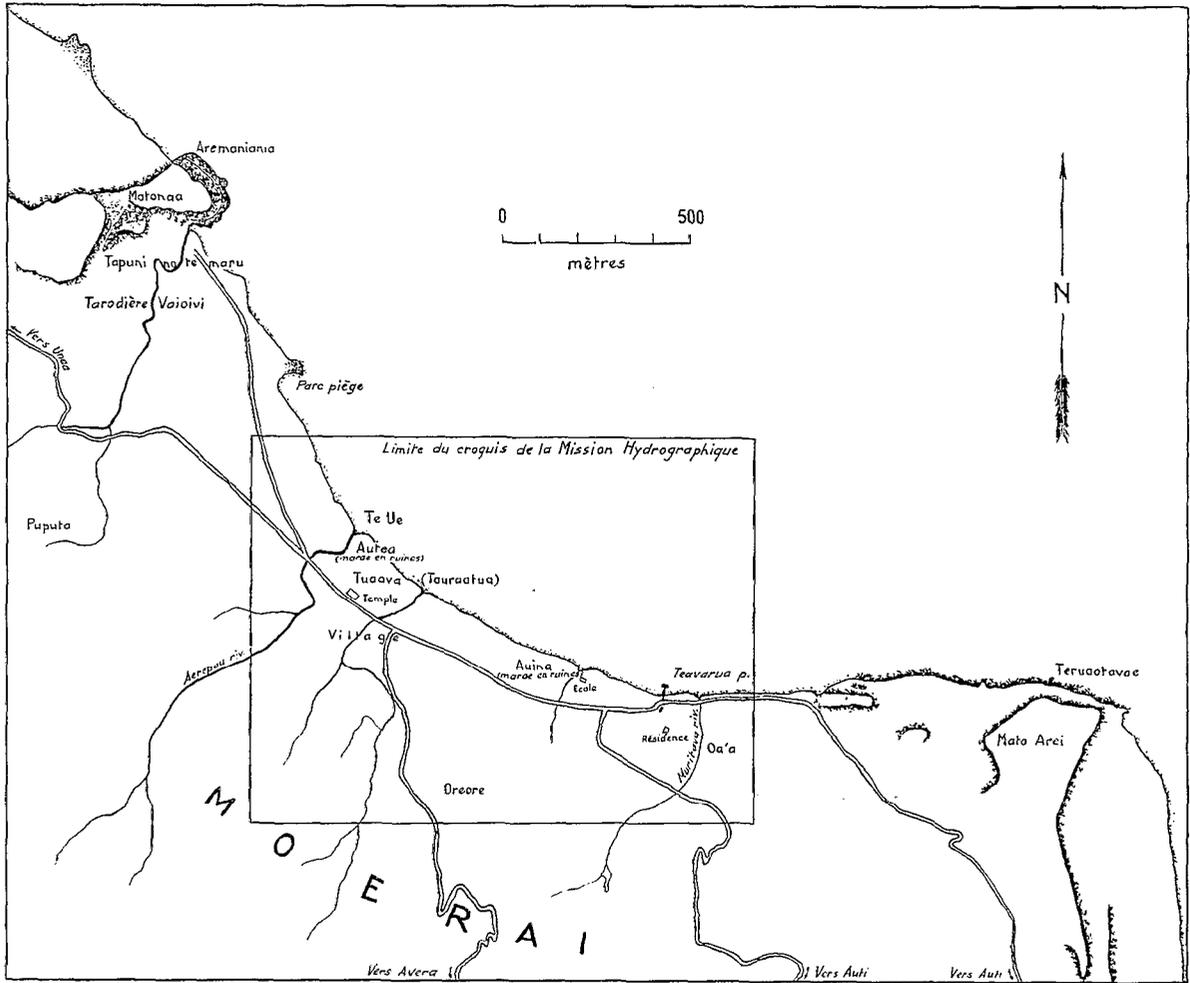


FIG. 4. — Carte de Moera'i avec indication de la zone cartographiée par la mission hydrographique des E.F.O.

Chapitre IV

LES SITES DES DISTRICTS « URBANISÉS » MOERA'I - AVERA - 'AUTI - PEVA

I - MOERA'I

Aujourd'hui, Moera'i est « capitale administrative » du petit territoire insulaire. Ses demeures sont dispersées de part et d'autre d'une avenue principale qui court parallèlement au rivage et à quelque distance de celui-ci, depuis la rivière du pied du Matona'a à l'ouest jusqu'à la résidence du chef de poste, en face de la passe Avarua à l'est (1). La plus grande partie des zones plates est ainsi couverte par les habitations solidement édifiées en chaux de corail et les jardins entourés de murs blancs soigneusement maçonnés. Ces constructions ont employé tout le corail disponible, aussi ne reste-t-il pratiquement aucun vestige de l'ancienne cité aux centaines de maisons qui abrita les sujets de TEAUROA, le chef de Vitaria qui, vers le milieu ou la fin du XVIII^e siècle, fixa sa résidence à Moera'i (2), après s'être assuré la suprématie sur l'ensemble de l'île. L'importance de Moera'i dut s'accroître alors, mais sa fondation ne date pas de la venue du souverain de Vitaria, puisque bien avant cet événement plusieurs hauts faits de héros plus anciens ont eu ce village pour théâtre.

Les habitants montrent encore les traces de trois marae dont il ne reste plus que quelques traces de pavages indéfinissables ; les noms de ces marae sont mentionnés dans certaines chroniques ancestrales et persistent dans la mémoire de quelques vieillards ; ce sont :

— Tua'ava, appelé aussi Taura'atua, sans doute en raison du dieu Taura, protecteur des Vitariciens dont le *mana* avait contribué à l'anéantissement des Pevans. Il occupe les abords immédiats du grand temple protestant actuel.

— A'uto'a, appelé aussi par les informateurs A'utea (3), situé près de l'embouchure du ruisseau 'Aerepa'u. Lorsque SEABROOK l'a décrit on y voyait 14 pierres levées de basalte disposées en un rectangle de 15 m de longueur sur 12 m de largeur (voir fig. 5). Son emplacement est porté sur le levé de la baie de Moera'i de la carte hydrographique de 1954 des E.F.O., ainsi que le marae suivant.

— A'uina : quelques pierres dressées éparpillées sont les seuls vestiges de ce marae localisé un peu au nord de l'école sur le terrain de Mme TAREA.

Selon SEABROOK, il existait jadis auprès de marae Taura'atua une plate-forme de conseil dénommée Ari'irimateaota, c'était « un pavage de basalte sans mur d'enclos » (4). Le renseignement communiqué

(1) Voir la carte cadastrale et le plan de la mission hydrographique (fig. 4).

(2) Le nom de Moera'i (grand repos) rappelle cette ère de paix instaurée par TEAUROA.

(3) Selon AITKEN, ce marae inclurait une pierre du marae Tonohae de Tupua'i (1930), p. 123.

(4) SEABROOK (1938), p. 82.

par les informateurs de SEABROOK pourrait être exact, car à Vitaria, une plate-forme de conseil (Teh 2) subsiste également tout auprès du grand marae Tararoa (1).

— Maison de guerriers :

Nous n'en connaissons pas l'emplacement, mais il n'est pas sans intérêt de relever dans les notes de J. STOKES la mention suivante :

« A Moera'i il y a les vestiges d'un pavage en ara (variété de corail ?) usé par la mer, dont les dimensions étaient à l'origine de 20 sur 50 pieds ; on raconte qu'il y avait là la « maison » où les ario'i exécutaient leurs exercices ».

La description est bien imprécise puisque ailleurs (à Vitaria et à Papara'i) les maisons des guerriers étaient surélevées et de plus grandes dimensions. Pourtant, l'indication d'une maison des ario'i à Moera'i correspond à une institution qui devait exister dans chacune des communautés urbaines traditionnelles.

— Sépultures probables :

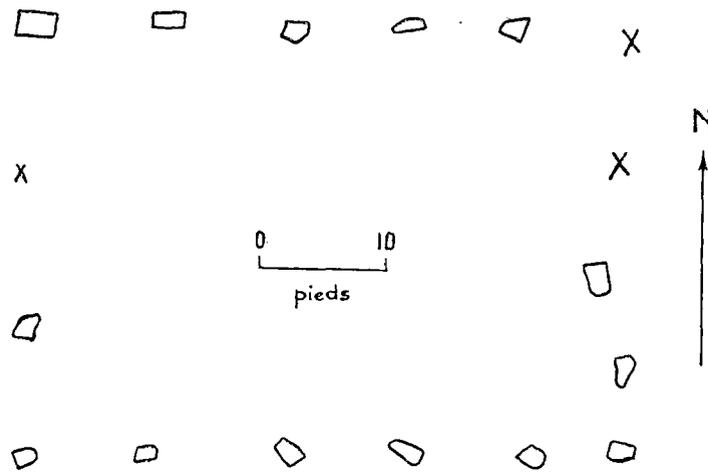


FIG. 5. — Croquis du marae Autea d'après SEABROOK

SEABROOK a assisté, il y a environ 25 ans à la démolition d'une petite plate-forme bordée de dalles de corail située près du marae A'utoa dans laquelle des ossements humains furent découverts (2). Cette petite plate-forme aurait eu environ 2 pieds de côté (0,70 m). Des petites structures de ce type ont déjà été observées à Vitaria auprès des maisons de la terre A'ata, mais n'ont pu encore être fouillées pour les raisons d'ordre psychologique indiquées plus haut. Cependant ces tombes probables ne peuvent être confondues avec les casiers en corail destinés à l'ensevelissement du cordon ombilical des enfants de haute lignée. Ces casiers (*tanura'a pito*) sont en effet de beaucoup plus petites dimensions (voir en particulier sur les sites Teh 2 et Tui 7 à Vitaria).

(1) A ces trois marae importants il semble qu'il faudrait en ajouter un quatrième près de l'actuelle résidence du chef de poste de l'est du village, au-delà de la rivière Muriava. Une carte du fichier du Bishop Museum indique l'existence d'une photographie d'un marae prise par le capitaine BRISSON près de la résidence avant 1915. Il y avait alors 16 pierres en place dont 5 encore levées.

(2) SEABROOK (1938), p. 171.

Avant notre séjour, un pilon en calcite (Ru M 12) associé à des ossements avait été découvert par 'APUA dit APA'I, fils de PAIANOA, près de sa propriété, en un lieu qui ne nous fut pas indiqué. De son côté, TANIERA à MAMAE, lors du creusement du bassin d'approvisionnement d'eau sur la terre Puputa, a heurté de sa pioche une sépulture dont le contenu fut réinhumé par TOROMONA a TEURUARI ; TANIERA put cependant conserver une magnifique lame d'herminette (Ru M 20) qui nous fut remise. Cette lame parfaitement polie fait penser à celles qui sont montées sur les plus belles herminettes cérémonielles de Mangaia ; aussi est-on en droit de se demander si certaines de ces herminettes cérémonielles (nombreuses dans les musées et qui ne viennent peut-être pas toutes de Mangaia) n'auraient pas été initialement un élément du mobilier funéraire avant de devenir à l'époque européenne une curiosité pour visiteurs des mers du Sud. (Voir au chapitre XI la discussion relative à ces pièces).

— Grottes et abris :

C'est en 1926, dans la haute falaise de la Pointe Arei, à l'est de Moera'i au lieu dit Te Rua o Tava'e (la grotte des phaetons) que des jeunes gens partis dénicher des nids de phaeton pénétrèrent dans une cavité juchée à une dizaine de mètres de hauteur et découvrirent une curieuse crosse en bois (voir fig. 6) (1).

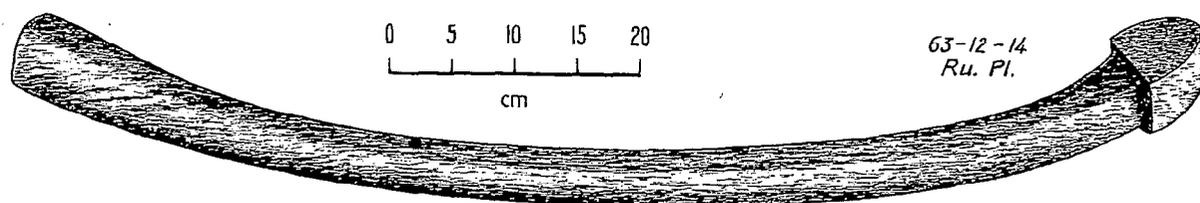


FIG. 6. — Crosse pour le jeu de 'apai trouvé dans le haut de la falaise de Terua otavae

Cette pièce conservée au Musée de Papeete a fait l'objet d'articles de K.P. EMORY qui en a expliqué l'usage, grâce à un intéressant passage d'ELLIS (2). Le missionnaire anglais décrit en effet un jeu de 'apai ou *paipai* pour lequel les insulaires des Australes usaient de cannes en bois de fer aito (*casuarina*), munies d'une protubérance à l'extrémité inférieure, elle-même courbée.

Dans la cavité où fut découverte la crosse pour le 'apai subsistaient des traces de foyer. L'endroit a probablement été utilisé comme lieu de refuge, mais son accès est trop difficile pour penser qu'il ait pu s'agir d'un lieu d'habitation permanent.

En contre-bas de la grotte de refuge de Te Rua o Tavae se trouve, à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, une vaste grotte dont le plafond s'élève à près d'une dizaine de mètres de haut. Fort spacieuse, la grotte pourrait avoir donné asile à un groupe d'individus. Malgré son aspect extrêmement habitable, elle ne contient un sol que sur une portion réduite de sa partie centrale ; là des restes osseux effrités y furent remarqués. Aucun sondage n'y a été pratiqué, en raison des conditions apparemment peu favorables et des difficultés rencontrées de la part du propriétaire des lieux pour obtenir une autorisation de fouilles.

Vers l'ouest, à l'autre extrémité de la baie de Moera'i, se dresse la falaise du Matona'a qui fait la limite avec Una'a. Lors de la prospection de cette falaise, le 29 août 1962, aucun abri ou grotte d'importance n'y fut découvert. Pourtant, le Matona'a est censé receler une grotte secrète dans laquelle se réfugiait celle qui devint l'épouse du Roi TEAUROA. La légende de cette grotte a été rapportée par O. WALKER qui la tenait d'un habitant de Rurutu, TERE a TEINAORE (3). SEABROOK a aussi mentionné cette tradition dans son paragraphe sur le mariage de TEAUROA (4).

(1) Un autre exemplaire de cet objet figure dans la collection OLDMAN.

(2) K. EMORY (1927 et 1932) et W. ELLIS (1829), Vol. 1, pp. 296-297.

(3) TERE a TEINAORE (1927).

(4) SEABROOK (1938), pp. 74-75.

— Ana Aro (la grotte oubliée) contribue, elle aussi, à faire du Matona'a un haut lieu de Rurutu. Dans ses profondeurs serait dissimulée l'idole en pierre de Terere'iti, divinité tutélaire des temps pré-européens. Un habitant de Moera'i, ANIVA raconte encore aujourd'hui comment son grand-père savait à l'aide d'une phrase appropriée (*parau pata'uta'u*) faire ouvrir l'entrée de la grotte mystérieuse. La véracité de l'histoire ne fait aucun doute pour les gens de Moera'i qui croient apercevoir de temps à autre de mystérieuses lueurs sur la falaise, signe aux Australes, comme aux îles de la Société, du *varua'ino* (esprit mauvais) (1).

Pour autant fantastique qu'il puisse paraître, la grotte oubliée du Matona'a pourrait exister réellement et l'image de Terere'iti aurait pu être cachée là par les derniers païens de l'endroit, comme cela s'est produit à Mangaia où des biens précieux ou révéés ont été dissimulés dans les cavités du *makatea*.

Du côté de l'Océan, le Matona'a possède une étroite plature corallienne sur laquelle la mer bat parfois furieusement ; à l'extrémité de la plature, on devine des gouffres marins ; l'ensemble porte le nom de Ara maniania et l'une des cavités s'appelle Rua o Orovaru, le trou de Orovaru. La tradition assure que fut capturée là, à l'aide d'un filet, une femme nommée OROVARU, qui possédait des ouïes de poissons à la place des oreilles (2). Cette sirène océanienne (3) aurait donné des enfants à un habitant de Rurutu, puis serait repartie dans les profondeurs du Ara maniania. Le mythe local fait sans doute allusion à un débarquement ou à une migration d'étrangers (venus peut-être de Atiu aux îles Cook où Orovaru désigne une baie de cette île).

Sur la façade du Matona'a tournée vers la mer serpente, à une quinzaine de mètres de hauteur, un sentier qui relie rapidement, mais périlleusement, Una'a à Moera'i. Au point le plus resserré, on montre encore l'emplacement où un guerrier de Vitaria fut transpercé par la lance d'un combattant de Moera'i et précipité en contre-bas dans les flots tumultueux du Ara maniania (voir le chap. VIII relatif aux combats entre Pevans et Vitariens).

Le district de Moera'i possède un autre haut-lieu sur la haute vallée d'un cours d'eau non loin de la terre Puputa. Il s'agit d'une piscine naturelle appelée Pairere où seuls pouvaient se baigner les membres de la famille royale. Encore aujourd'hui, ce privilège est reconnu pour se baigner à Pairere, il faut solliciter l'autorisation de TOROMONA à TEURUARI'I (TEURUARI'I VII) ou de son fils MAEVA. Un autre lieu de bain existe à Oa'a, sur la rivière Muriava à l'Est.

— Parc-piège (*pa-ature*) (4).

Cette ancienne construction édifée sur la plature corallienne dans la partie ouest de la baie de Moera'i, a la forme d'un entonnoir de 50 m de profondeur et d'une vingtaine de mètres de largeur au maximum ; le goulet le plus étroit, appelé *otu'u* (bec), a environ un mètre de large. Les murs faits de blocs de corail font 70 cm de haut et sont recouverts à marée haute. Ils sont découverts à marée descendante lorsque se pratique la pêche. L'axe du parc-piège est orienté parallèlement au rivage et perpendiculairement à la passe située un peu plus à l'est. Dans ce parc viennent au début de la saison fraîche des bancs de *ature* (*Selar crumenophallus*).

Le *Tavana* du district édicte alors le *ra'ui* (interdit) sur la pêche au harpon dans les parages. Lorsque les *ature* sont suffisamment nombreux les hommes du village les repoussent vers l'intérieur du parc ; du côté du goulet un filet est installé et les poissons sont harponnés ou ramassés là ; le produit de la pêche au *ature* est distribué collectivement (5).

(1) Bande enregistrée de TAIRI a TEURUARI.

(2) Bande enregistrée de TAIRI a TEURUARI et note de SEABROOK (1938), pp. 144-145.

(3) Le nom est connu aux Tuamotu où il représente une allégorie poétique : le Murmure-ruisselant-des-eaux, P. BUCK (1952), p. 177.

(4) A Rututu le mot *pa* signifie enclos et porte, en Nouvelle-Zélande, *pa* désigne une fortification.

(5) Bande enregistrée du récit de l'informateur MARI a POETAL.

Aux Hawaï (1), aux îles de la Société (particulièrement à Huahine) (2) et aux Tuamotu (3), les parcs-pièges en entonnoir existaient également, mais groupés en série. Aux îles Cook (4), ils sont plus simples et se rapprochent de ceux de Rurutu.

La liste des sites de Moera'i n'offre guère de possibilité pour les relevés de surface ou les fouilles. Pourtant c'est dans ce district sur la terre Oreore que TEAAOE a TAVITA a découvert deux herminettes quadrangulaires (Ru M 17 et Ru M 23). Ces objets à eux seuls donnent une idée de l'ancienneté de l'occupation de Moera'i; malheureusement aucun autre vestige ancien ne fut découvert sur la terre Oreore, car l'endroit avait été extrêmement érodé par la mise en culture.

II - AVERA

Le bourg actuel occupe la partie centrale de la baie la plus vaste de l'île. Les maisons actuelles et leurs jardins attenants couvrent les espaces entre le bord de mer et les premiers contreforts sur lesquels s'éloigne la route vers Totena et 'Auti.

A Avera, la destruction des anciennes structures a été aussi complète qu'à Moera'i. Quatre emplacements et noms de marae ont survécu :

— Marae A'ururu, appelé aussi Paepae'a'atara, dans le milieu du village. On aperçoit encore sur le site une bordure de pierres coralliennes et trois pierres dressées en basalte ne dépassant pas 50 cm de haut.

SEABROOK indique :

« *Le site que les habitants appellent A'ururu est une surface ayant environ 75 yards de côté que jonchent des dalles éparpillées de bordures de maison ovale. Sans doute, le site incluait des structures auxiliaires au marae* » (5).

Selon la tradition c'est près de ce marae que fut creusé le trou dans lequel tomba le héros de Tupua'i, TEMATO'UIRA, au cours de son combat singulier contre 'UTUTOA son adversaire, originaire de Narui.

— Marae Tapu'ata. Il s'élevait là où se trouve aujourd'hui le grand temple. D'après les chroniques ancestrales, un marae aurait été élevé par AMA'ITERA'I, ancêtre illustre des TEURUARI, dans un îlot portant ce nom à l'atoll de Maria (Hull). A Moorea (île de la Société), un *ti'i* assez grossier, appelé *Tapu'ata*, se dresse encore dans la vallée de Ha'umi, près d' Afareaitu.

— Marae Ati-to'a-te-ta'u-nui et To'oua, appelé aussi A'u'uai-te-to'oua ou A'u'ura i te ro-Pua'i-i-te-pou-Marama. Les habitants hésitent sur l'emplacement exact des ces deux marae et il y a plus de 25 ans, SEABROOK n'y put prendre aucune mesure (6).

— Site de l'ancienne maison royale : celle-ci aurait porté le nom de Rori'i. Au bord du sentier qui mène à 'Auti, à une centaine de mètres à l'est du marae A'ururu, il subsiste un endroit terrassé, bordé d'une ligne sur une longueur de 25 m. Au pied de la terrasse, on aperçoit un rocher réputé hanté au sommet duquel se trouve une cavité provenant, croit-on, de la trace de la main d'un *tupapa'u* (esprit rôdeur).

Sur le sentier du bord de mer qui relie Avera à Vitaria, les habitants montrent une autre cavité, moins dangereuse que celle de Rori'i, appelée Tapu'ae Maui (l'empreinte du pied de Maui). Ce héros n'est guère mentionné dans la mythologie de Rurutu, mais on ne peut pas non plus affirmer qu'il s'agit d'une

(1) J.F. STOKES (1909).

(2) Ch. VERNIER (1959) pp. 348-353.

(3) K. EMORY (1934).

(4) P. BUCK (1927), pp. 298-301.

(5) SEABROOK (1938), p. 179.

(6) SEABROOK (1938), p. 179.

légende introduite récemment depuis les îles de la Société. De pareilles empreintes sont connues à Ra'iatea et à Tahiti. Celle qui existe à Va'ira'o, un peu à l'ouest de la rivière Fa'a'ana, semble avoir été taillée de main d'homme. Les gens du lieu affirment que l'autre empreinte correspondant à l'extrémité opposée de l'enjambée se voit à Ra'iatea. Les légendes d'empreintes de géants laissées sur le sol sont courantes dans la mythologie des Malayo-Polynésiens. A Madagascar, les empreintes de RAPETO sont signalées sur les collines les plus fameuses de l'Imerina. Cependant, elles correspondent à des cavités naturelles, jamais gravées artificiellement dans le roc.

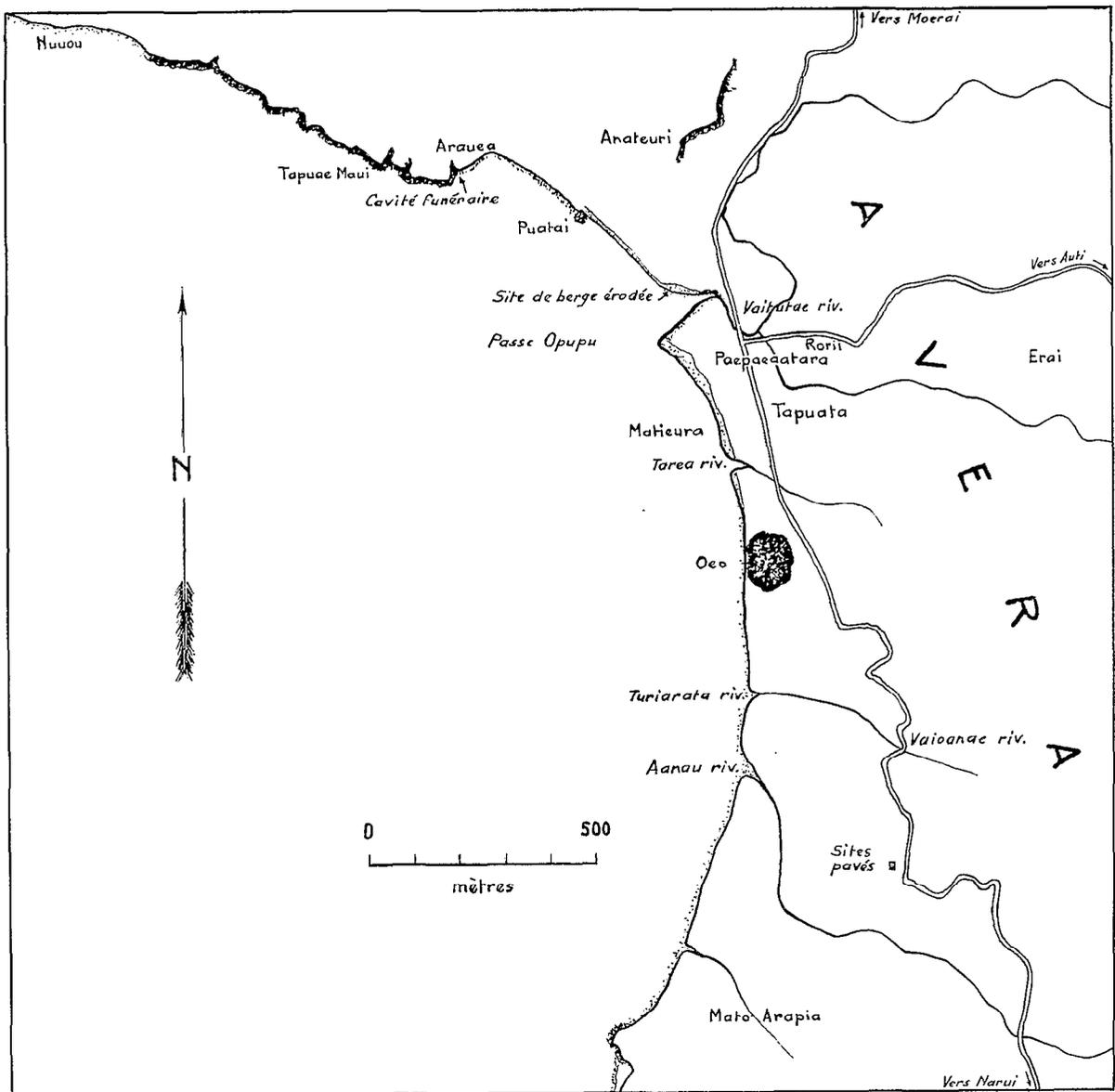


FIG. 7. — Carte d'Avera

Hormis les vestiges de maison ovale que SEABROOK avait notés au marae A'ururu, il n'existe plus guère de restes d'habitation ancienne à Avera. Au sud du village, près du rocher d'O'eo, se dresse une pierre levée de 1,30 m de haut auprès de traces de pavage. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une borne (*oti'a*) ou d'un vestige de maison.

Un peu plus au sud encore, sur le sentier qui mène à Narui par l'intérieur des terres, on retrouve deux sites de pavage auprès de quelques manguiers. Ces pavages apparemment rectangulaires sont faits de galets de rivière basaltiques et ne sont pas surélevés.

Les grottes et abris existent à Avera, d'une part, dans la falaise calcaire surélevée qui borde la partie septentrionale de la baie depuis le nord du bourg, d'autre part, dans le petit massif rocheux d'O'eo. En ce lieu auraient existé des cavités funéraires, mais aucun ossement ne fut découvert lors de la prospection. En revanche, au nord-ouest du village, là où la haute falaise s'interrompt brusquement, il y a, à hauteur d'homme, une cavité de petites dimensions contenant des vestiges humains. Les restes osseux déposés là sont des os longs (fémur et humérus) groupés en paquet. Il s'agit probablement d'une ancienne sépulture liée correspondant à des secondes funérailles après décharnement. Des ossements attachés (*bundle burials*) analogues, quoique inhumés dans le sol, ont été découverts par SINOTO dans l'ancien village côtier au nord d'Afareaitu à Moorea ⁽¹⁾.

En poursuivant le sentier du bord de mer (impraticable aux grandes marées) on atteint la limite actuelle des districts de Vitaria et d'Avera au lieu dit Va'ipa'i (c'est-à-dire là où il y a de l'eau sur une terrasse). C'est une petite résurgence karstique dans une cavité de l'encoche de 10 m. L'eau douce de cette source était jadis fort appréciée.

A peu près à mi-chemin, entre Va'ipa'i et la cavité funéraire décrite plus haut, on remarque un surplomb abritant d'étroites terrasses apparemment aménagées. Celles-ci se poursuivent sur un mètre de largeur pendant une dizaine de mètres. Aucune couche archéologique n'y a été relevée et leur fonction ne nous est pas connue.

Dans les amas rocheux au nord du village en bordure de l'espace plat réservé actuellement au terrain de foot-ball, existent deux excavations naturelles très sèches dont l'une est connue sous le nom de Ana te'uri. Il pourrait s'agir d'un toponyme récent, car le nom rurutu pour désigner le chien est *pore*. Il est possible que le toponyme ancien était Ana'uri, c'est-à-dire la grotte sombre (voir un nom analogue à Pa'para'i) et qu'il y a eu une déformation avec la tahitianisation progressive et croissante du dialecte.

Ces cavités offrent un refuge confortable encore mis à profit par les fabricants de « bière » clandestine. Cependant, elles ne contiennent pas de couches archéologiques.

À Avera, comme ailleurs à Rurutu, les grottes n'ont été que rarement des habitats permanents (sauf Ana Eva à Narui) ; celles qui étaient utilisables ont servi aux réfugiés (dans l'intérieur) ou d'abri temporaire aux pêcheurs (sur la côte). D'autres encore ont eu des utilisations plus spécialisées (lieu d'engraissement des femmes pour les plus sombres, par exemple, ainsi qu'il le sera mentionné un peu plus loin pour Vitaria).

Une des raisons pour lesquelles les grottes n'ont pas été des habitats préférentiels ou même courants tient aussi à la qualité et à la solidité des habitations en plein air que les anciens habitants ont élevées par centaines.

En ce qui concerne les dispositifs de capture de *ature* (*Selar crumenophallus*), Avera possède le plus important, en raison de la nature étendue de la plature corallienne de sa baie si vaste qu'elle ressemble à marée haute un véritable lagon externe.

Lors de la prospection d'août 1962, un site de fouilles a été repéré dans la berge de l'embouchure de la rivière d'Avera. Une couche charbonneuse se poursuivant sur une quinzaine de mètres est enterrée à 40 cm de profondeur. Aucun objet associé n'a été remarqué. Une fouille permettrait peut-être d'en retrouver, mais accentuerait dangereusement l'érosion déjà avancée de la berge.

(1) Note sur ces feuilles d'Afareaitu par Y. SINOTO dans *Asian Perspectives* (voir *bundle burials*) (1964), pp. 58-59.

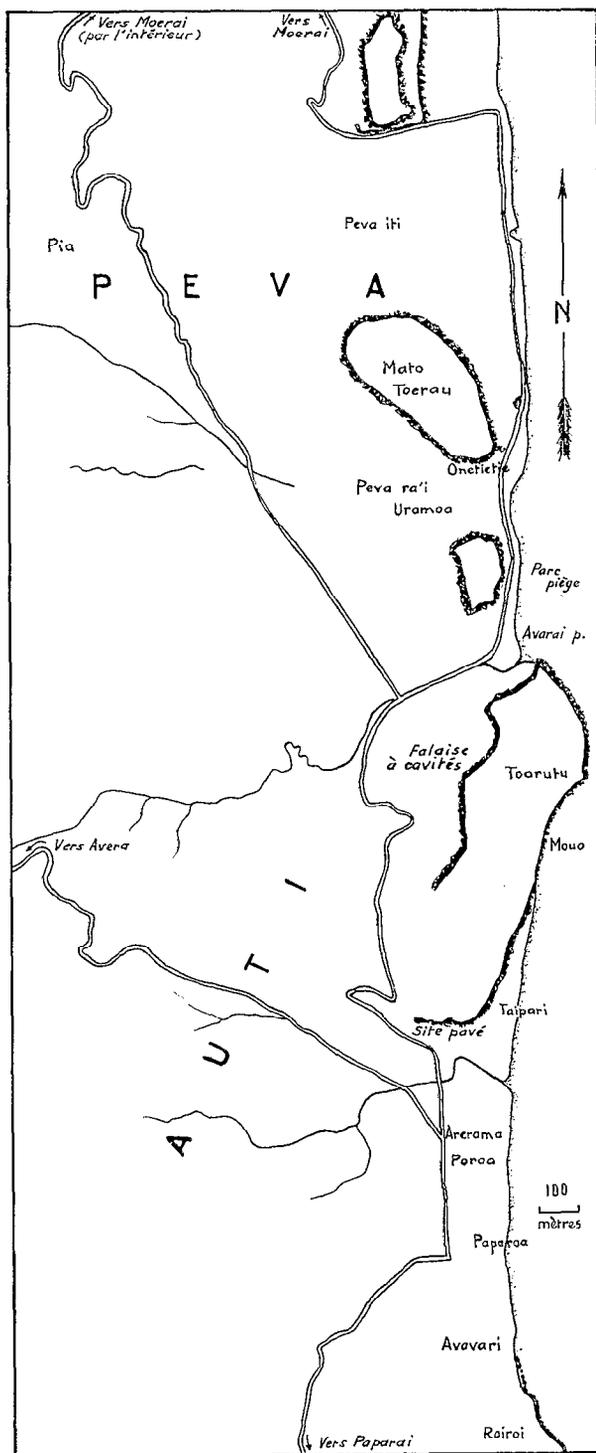


FIG. 8. — Carte de 'Auti et de Peva

III - 'AUTI ET PEVA

L'ère européenne a isolé 'Auti et Peva où les goëlettes ne peuvent mouiller en raison de l'exposition aux vents dominants et de l'absence de passe suffisamment large pour les baleinières. Actuellement, le district de 'Auti dépend de ses voisins Avera et Moera'i pour ses relations avec l'extérieur. Peva a possédé un noyau de population jusqu'à l'aube du XX^e siècle, mais est maintenant désert. Dans la même unité territoriale qui regroupe aujourd'hui 'Auti et Peva et, qui gravit d'ailleurs administrativement avec Moera'i existent de larges terres cultivables dont une partie est tombée en friches avec l'apparition de la maladie du taro. Peva dispose d'une grande vallée, une des plus profondes qui existent à Rurutu. Les surfaces cultivables avaient permis l'aménagement des tarodières des Pevatunoa plus nombreux que celles des Vitariens.

Le maintien à l'époque missionnaire d'un village a entraîné la démolition sur une large échelle de l'ancienne cité pevane. Lors de la prospection au sud des rochers de Pevara'i, nous avons seulement noté les restes de cinq maisons ovales fort endommagées ainsi que les vestiges de deux marae en cours. Une de ces cours, dont la fonction était probablement religieuse, possède encore deux rangées de dalles dressées et mesure 6 m sur 7 m de côté. Ces dalles sont toutes en corail, sauf une en pierre volcanique. La plus élevée en corail a 80 cm de haut sur 90 cm de large et 12 cm d'épaisseur. L'autre cour, beaucoup plus détruite, se trouve à peu de distance au nord-ouest. Elle est à peu près complètement anéantie, mais on remarque encore un pavage dans sa partie centrale. Les informateurs ne peuvent affirmer si ces structures faisaient partie de Uramoa, le plus illustre des marae pevans. SEABROOK rapporte que ce marae :

« aurait été édifié par TUPAEA, le fondateur légendaire de marae aux Australes ; TUPAEA aurait fondé Uramoa avec une pierre d'angle rapportée du marae Tonoae de Tubuai » (1).

La cité pevane s'étendait sans doute sur plusieurs centaines de mètres de longueur jusqu'en bordure de mer, car on aperçoit de nos jours à Peva, sur le bord du chemin qui relie 'Auti à Moera'i, trois grosses dalles de corail alignées *in situ* qui devaient appartenir à la plate-forme d'une haute construction. En face de l'ancien groupement de Peva, sur la plature corallienne, était édifié un parc-piège, aujourd'hui beaucoup moins bien entretenu que ceux d'Avera ou de Moera'i.

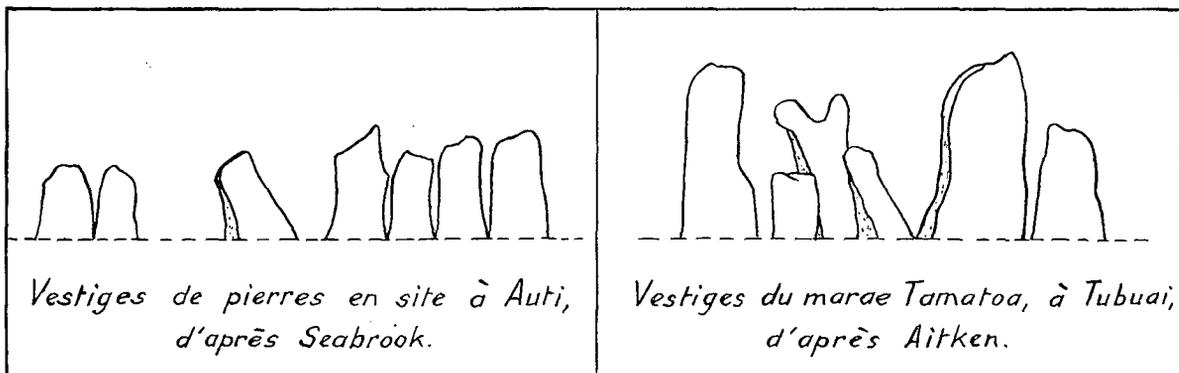


FIG. 9. — Croquis des vestiges du marae de 'Auti (d'après SEABROOK) et du marae Tamatoa (d'après AITKEN)

A 'Auti, l'abolition des vestiges lithiques de l'ancienne culture a été plus complète qu'à Peva. 'Are-rama, jadis marae *ari'i* le plus important, a été recouvert par le site du temple protestant, comme l'ont été intentionnellement aussi les marae les plus nobles de Moera'i et d'Avera. SEABROOK a entendu dire que les

(1) SEABROOK (1938), p. 180.

habitants avaient mis à contribution les dalles de 'Are-rama pour la construction de ponceaux avoisinants ; il a découvert effectivement certaines d'entre elles qu'il a trouvées fort ressemblantes aux larges dalles du marae Pore'o-pi'i de Na'airoa.

Dans la partie sud du village de 'Auti s'élevait un autre marae, 'Atui a papa, auquel devaient être adjoints d'autres sites ⁽¹⁾. SEABROOK a observé l'un des vestiges de ceux-ci, qui dit-il, se présente comme une des barrières de dalles que l'on rencontre sur les marae de Tupua'i (voir figure) ⁽²⁾.

A part des traces de pavage ancien localisées au nord-est de la route de Moera'i, là où elle débouche à l'entrée du village de 'Auti, il n'y a guère d'autres vestiges lithiques à signaler qu'une intéressante borne de propriété qui se dresse à l'ouest du chemin entre 'Auti et Peva. Elle mesure plus d'un mètre de haut et ne peut être confondue avec les bornes de propriété actuelles qui se présentent sous forme de deux ou trois éléments bas en corail ou en basalte, mis côte à côte.

L'abondance et le pittoresque des formations de calcaire soulevé laissent présumer l'existence de grottes multiples à 'Auti et à Peva. La plus grande est sans aucun doute Mou'o dont les dimensions sont analogues à celles de Teruaotava'e de Moera'i. On y accède par un sentier escarpé qui s'accroche aux rochers un peu au sud de la pointe Toarutu. Le sol de cette grotte est fort humide et a été creusé pour la recherche de petits coquillages de terre. Mou'o, dans un passé récent, a fréquemment servi de refuge aux *taure'are'a* (jeunes gens) en rupture temporaire de ban. Malgré sa situation assez remarquable, il n'est pas sûr que Mou'o ait été occupé pendant de longues périodes.

Au nord du village et au sud de Mou'o, la falaise corallienne beaucoup plus basse à cet endroit présente un surplomb formant abri. A cet endroit appelé Ta'ipari, les couches du sol sont assez minces ; les pêcheurs utilisaient l'emplacement comme lieu de campement avant que n'y soit installé un parc à porcs, dont les occupants se sont chargés de vandaliser la surface.

Au sud de 'Auti, là où commence la haute falaise qui se poursuit vers Papanai et Na'airoa existe un abri sous roche dénommé Avavari. Situé à 25 m d'altitude, il a environ 12 m de long et 3 m de surplomb. Le sol assez compact a été troué par des larges excavations des fabricants de « bière » locale.

D'autres grottes existent dans la façade terrestre de la haute falaise qui va de Peva à 'Auti. Les plus faciles d'accès ne sont pas des sites archéologiques, mais les plus hautes contiendraient, selon les dires des habitants, des restes funéraires. La grotte Tumarama citée par les habitants de 'Auti et qui n'a pu être retrouvée, s'ouvre peut-être dans cette falaise, à moins que ce ne soit dans les rochers de Pevara'i. Sur la face sud de ce dernier lieu, on note un abri sous roche analogue à celui de Ta'ipari et vandalisé de la même manière.

⁽¹⁾ Michel PANOFF (1964) pp. 30-31, cite des *pari pari* (récitations cérémonielles) indiquant qu'Atui papa est la pointe possédée par l'*ati* (lignage patrilinéaire) Taruia dont le terrain de réunion aurait été Poroa. Arerama est donné comme le terrain de réunion du *Ati* Oae. Enfin l'*ati* Poroai aurait possédé le terrain de réunion de Papanai. Les *pari pari* de l'Auti ne mentionnent pas de marae, sans doute parce que ceux-ci étaient associés aux lieux de réunion comme à Vitaria et à Mocra'i.

⁽²⁾ SEABROOK (1939), p. 180 et AITKEN (1930), p. 17.

Chapitre V

PROSPECTIONS. RELEVÉS ET FOUILLES DANS LES DISTRICTS DE L'OUEST : VITARIA ET UNA'A

Le visiteur qui se rend dans les districts de l'Ouest remarque surtout des cocoteraies fort mal entretenues et sur le bord de mer un écran de végétation comprenant des *nono* (*morinda citrifolia*), des *barringtonia* et quelques arbres de fer. Cependant, à Vitaria, depuis plusieurs années, les jardins augmentent de superficie, surtout dans le Sud et sur les premières pentes de la partie centrale du district. L'extraordinaire état de conservation des ruines de Vitaria était dû jusqu'ici à plusieurs facteurs :

- l'abandon quasi total de la cité après que TEAUROA ait transféré sa résidence à Moera'i ;
- une exploitation très superficielle des terres par des plantations de cocotiers au XX^e siècle et par un élevage extensif de porcs ;
- l'absence de maisons en chaux de corail dont la construction est grande consommatrice d'anciennes structures.

Au contraire, Una'a fut très tôt au XX^e siècle un district mis en culture avec plusieurs habitations permanentes dont certaines subsistent. De nombreuses structures ont été anéanties dès cette période.

Depuis une dizaine d'années, la mise en valeur de Una'a et de Vitaria est inversée par rapport à l'avant-guerre. Una'a a été rendu à une exploitation plus extensive ; les maisons et les cultures ont été abandonnées et on se contente d'aller y ramasser les noix de coco et, un jour sur deux, d'alimenter les porcs qui divaguent librement dans le district. A Vitaria, le *ra'ui*, sur la divagation des porcs, a été instauré et les terres sont mises en culture ; les constructions en pierres s'élèvent, ainsi que les parcs à porcs. La destruction intensive des vestiges lithiques est entamée. Sur la terre Ta'aroamoe, la construction de la maison d'Apera à Vana'a a entraîné la disparition d'un hectare de vestiges. Ailleurs, on met en tas les bordures de corail des maisons ovales. Les traces de dalles isolées qui ont survécu permettent d'affirmer que l'ancienne cité s'étendait jusqu'au bord de la mer. Sur les terres Purearea, Po'aturoa, Ta'una, Tca'utamatea, Tui-tuiaroa, Matatie'i et A'ata, tout a pratiquement disparu sur la moitié ouest de la zone côtière qui court entre le pied de la « montagne » et la mer. La moitié est de cette zone est encore assez bien préservée, mais recule avec le développement des jardins qui s'éloignent de plus en plus du littoral. C'est grâce au relevé exhaustif de toutes les structures encore en site sur une bande de terrain de 700 m de long et de 85 m de large au Nord du marae Tararoa (se réduisant à 40 m de large au sud de ce monument) qu'il nous est possible d'évaluer ce qu'a pu être l'importance globale de la cité de Vitaria.

I. — VITARIA

Ce district est celui dont l'étude a apporté le plus de renseignements sur l'ancienne culture ; 110 sites y ont en effet été relevés. L'intérêt principal réside dans la connaissance d'un complexe urbain de l'ancienne

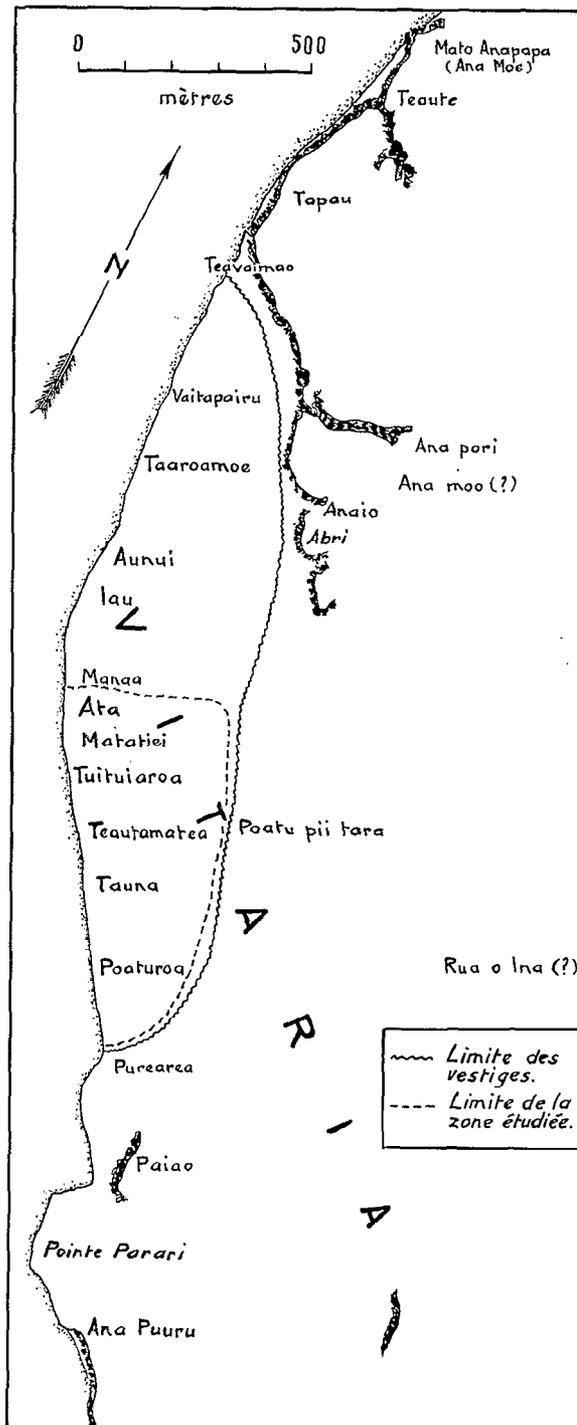


FIG. 10. — Carte de Vitaria

culture. Mais le contexte historico-culturel de Vitaria inclut aussi un certain nombre de grottes dont les utilisations ont été fort diverses. Ces grottes ont eu un rôle très particulier et relativement réduit, on concevra d'autant mieux l'importance des sites ouverts occupés par les complexes urbains, seuls véritables lieux d'habitats permanents.

A. — Les grottes et les abris

— Ana Pu'uru s'ouvre sur la façade de la grande falaise qui borde, selon un axe ouest-est, la partie nord de la baie d'Avera. Cette grotte est localisée au commencement de la grande falaise, un peu au sud de la Pointe Parari, sur la terre Pa'io 7 appartenant à Tiho a Manuel. En hauteur, Ana Pu'uru est située dans l'encoche de 10 m qui se poursuit en une série d'abris assez profonds. La façade de ces abris est partiellement obstruée par d'épais stalactites qui forment de larges piliers et délimitent une série de salles. Seule la salle la plus au nord-ouest proche de la rampe d'accès paraissait de dimensions suffisantes pour constituer un abri et posséder un sol archéologique.

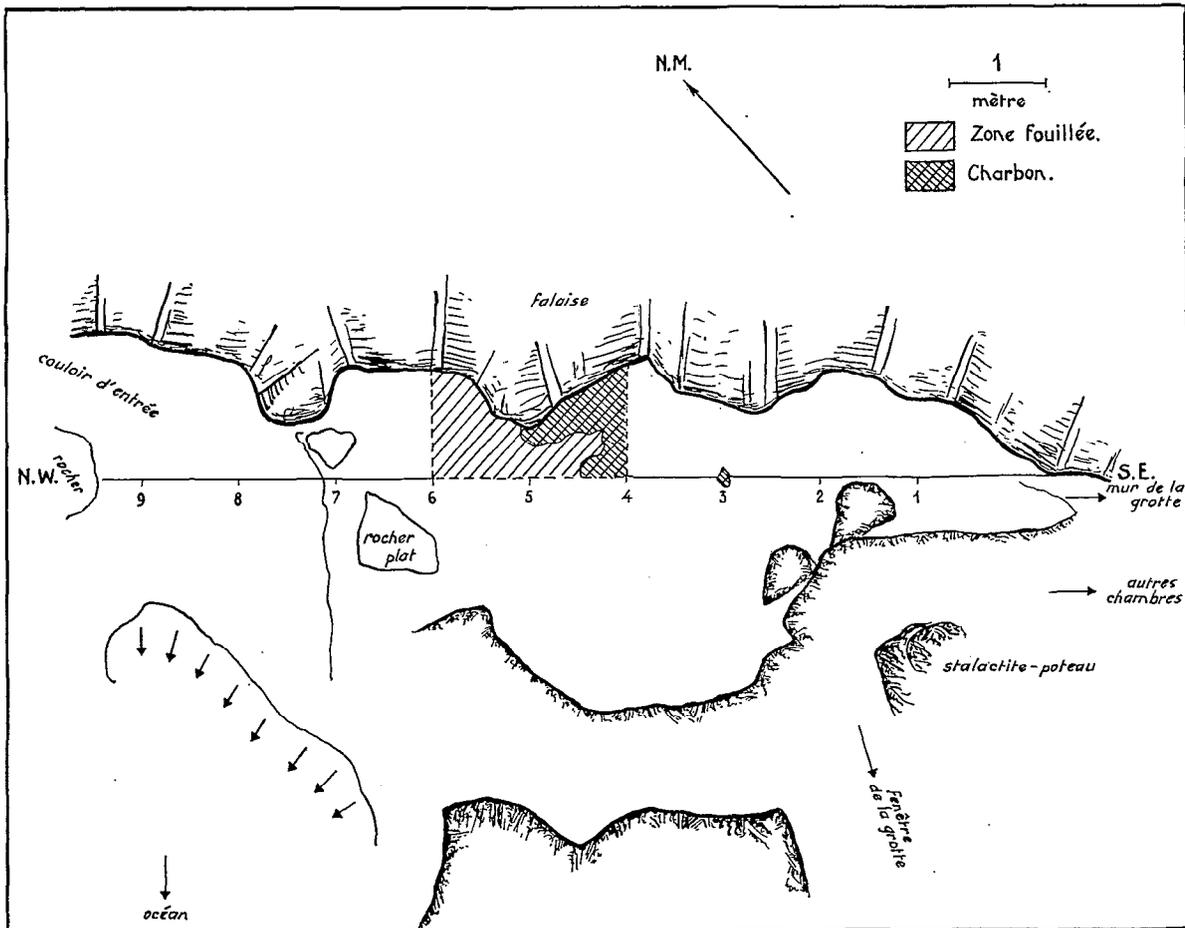


FIG. 11. — Plan de Ana Pu'uru

La figure donne un croquis en plan de l'abri haut de 2,50 m. Sa partie plane mesure au maximum 7 m de long sur 3,50 m de large. Nulle part, la couche archéologique ne dépassait 5 cm d'épaisseur. Cependant, la présence d'une ébauche d'herminette découverte dans la partie nord-ouest sur la surface a nécessité un sondage (voir les zones fouillées en B5 et B6). Le sol passé au tamis ne contenait que quelques coquillages *turbo* et arêtes de poissons, sans objets associés, la couche de la partie nord et est de B4 possédait essentiellement du charbon et des cendres.

Selon les traditions, Ana Pu'uru était utilisée par les Vitariens, comme poste de guet d'où l'on pouvait surveiller les incursions des Pevans venus d'Avera. Même encerclés, les guetteurs d'Ana Pu'uru avaient la possibilité de gagner la partie supérieure du *makatea* par un passage accessible du rocher (aranui) qui s'élève au nord-est du couloir d'accès de l'abri.

— Ana'io a la taille de la grande caverne de Teruaotava'e de Moera'i et Mou'o de 'Auti, mais elle est beaucoup plus pittoresque et riche en traditions. Elle est située sur la terre Taaroamoe dans la falaise de calcaire soulevé qui, à cet endroit, est distante d'environ 400 m du rivage actuel. STOKES a visité ce site le 22 février 1921, en compagnie d'un habitant de Moera'i, Mataivi. Il appelle la caverne « Aupoiri sur la terre Anaao ». Il est très possible que Aupoiri, c'est-à-dire *a'u* (fronton de marae) sombre, ait bien été le nom ancien de la grotte et que Anaao ait désigné, comme le dit STOKES, la terre elle-même et un abri au long surplomb qui se trouve un peu au Sud (cf. infra). Cependant, SEABROOK indique bien Ana'io ⁽¹⁾ pour la vaste grotte qui nous occupe et nous n'avons nous-même jamais entendu d'autres noms de la part des informateurs.

STOKES a constaté que la grotte :

« mesure environ 120 par 100 pieds de surface et 50 de hauteur. A l'intérieur, le sol est en pente et monte vers le fond pour rejoindre l'inclinaison du plafond. Celui-ci est ouvert en trois endroits et laisse voir la végétation (poussant au-dessus). Il y a de nombreux gros stalactites suspendus au plafond et des stalagmites, en moins grand nombre, mais de plus grosse taille, s'élèvent au-dessus de la surface inférieure. L'un d'entre eux, par sa forme, faisait penser à une de ces effigies de saints enveloppés que l'on voit dans des livres illustrés. Le talus peut-être a été formé de stalactites brisés, car il y en avait de nombreux sur le sol jonchant la surface ou presque entièrement enterrés. Le dessus de ce talus était couvert de fougères, ce qui embellissait beaucoup l'endroit. L'entrée était en partie obstruée par un énorme bloc qui s'était détaché du mato (falaise calcaire). Le vieux guide me parla d'un grand combat qui aurait eu lieu là entre Tanepoto aidé de 40 guerriers et Taneura de Vitaria avec des centaines d'hommes. Le premier des deux héros était à l'intérieur et à chaque entrée de la grotte se tenait un vaillant guerrier. L'issue du combat vit la mort du chef de Vitaria.

La grotte était sèche : l'eau ne coule du plafond que par temps de pluie. La partie supérieure est si fine qu'on ne peut guère croire qu'il puisse encore s'y former beaucoup de nouveaux stalactites.

Vers l'extrémité sud, il y a dans le sable une cavité de 8 pieds de diamètre et de 18 pouces de profondeur. C'est là, dit-on, que se trouvait un umu pour cuire les hommes que l'on devait manger. Il y a un autre umu un peu plus petit dans le milieu de l'espace découvert devant la grotte. Son utilisation aurait été analogue. » ⁽²⁾

La grotte n'a guère changé depuis que STOKES l'a décrite il y a plus de 40 ans. Cependant, le sol a été considérablement érodé par l'eau qui tombe par le plafond aux trois larges cavités. Dans les sillons créés par cette érosion, on aperçoit des traces noirâtres de charbon et des pierres basaltiques poreuses employées dans les fours souterrains polynésiens. Le *umu* (large four souterrain) de la partie sud a été creusé à la pioche par A. BRUNOR il y a près de 25 ans. Celui-ci ne rencontra que des pierres pour la cuisson et quelques os calcinés qu'il ne put identifier.

⁽¹⁾ SEABROOK (1938), pp. 61 et 65.

⁽²⁾ J.F. STOKES (manuscrit).

L'épisode de la défaite de Taneura est brièvement mentionné par SEABROOK qui indique :

« Anaio, une caverne dans le grand amphithéâtre de laquelle se tenaient des cérémonies et des festins, fut abandonnée vers cette époque (1) ; elle se trouvait près de la frontière de Unau et à cause de sa forme de cloche, elle aurait été un piège fatal dans le cas d'une attaque par surprise. » (2).

Toujours selon les chroniques ancestrales, Anaio aurait été postérieurement à la défaite vitarienne le lieu d'extermination des Pevans. En effet, ceux-ci, après avoir tué le roi Ta'atini, se crurent permis de refuser à la dépouille royale une sépulture décente. Le dieu tutélaire pevan retira son appui et celui de Vitaria aurait consommé l'esprit (*varua*) des guerriers pevans qui, trop sûrs d'eux, seraient, lors d'une nouvelle incursion à Vitaria, tombés par les trous du plafond d'Anaio dans les *umu*. Cette légende, ainsi que le présume justement SEABROOK, est peut-être une version vitarienne d'une trahison (3). Comme dans d'autres îles polynésiennes, il est possible que la paix entre Vitaria et Peva n'ait été qu'un prétexte pour inviter les notables pevans qui, ayant renoncé à toute méfiance, furent surpris pendant le festin de « réconciliation » et jetés dans les brasiers.

Tous les informateurs s'accordent pour dire que Anaio était un emplacement réservé aux festins des

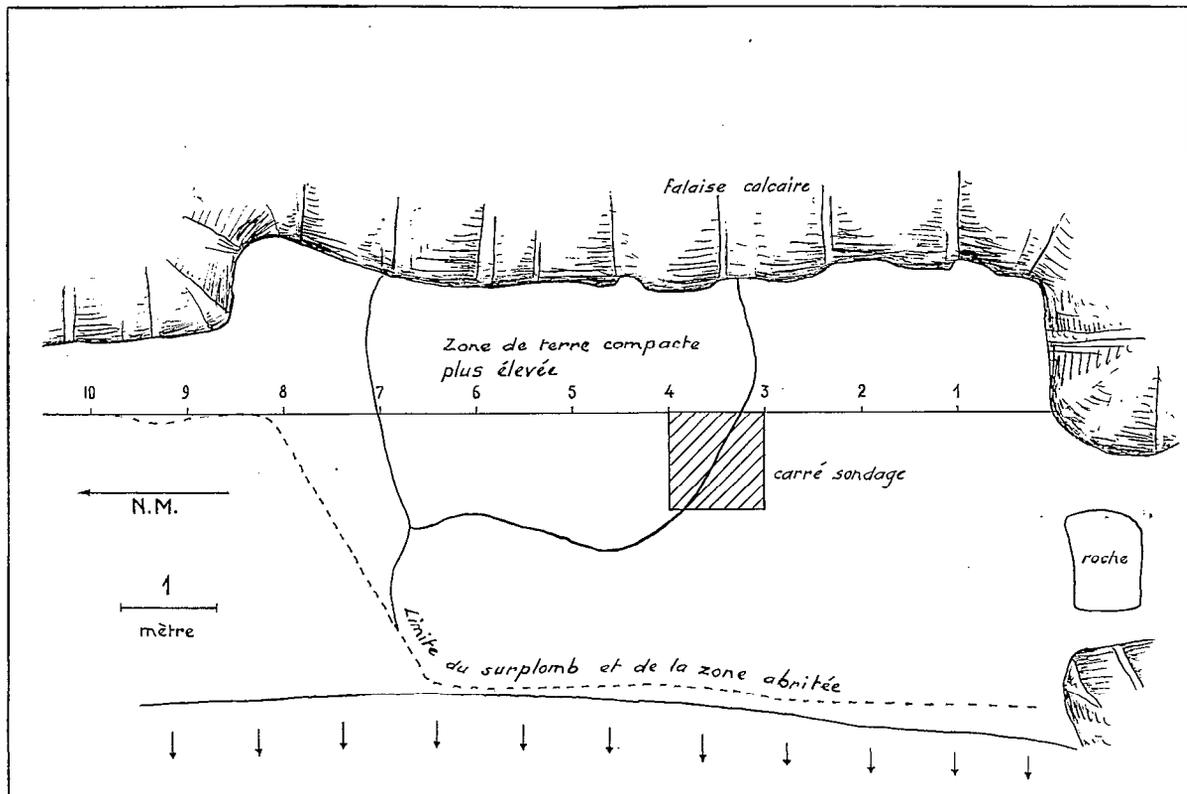


FIG. 12. — Abri de la falaise de Taaroamoe

(1) Il s'agit d'une époque de l'histoire traditionnelle pendant laquelle les Vitariens étaient harcelés par les Pevans jusque sur leur territoire même. Voir ch. VIII, II.

(2) SEABROOK (1938), p. 61.

(3) SEABROOK (1938), pp. 65-66.

Vitariens et que même des prisonniers de guerre y étaient tués et consommés. Cependant, ils désignent ces prisonniers par le terme de *tavini*, un mot d'introduction récente (1) qui signifie serviteur ou domestique. Le nom lui-même de la grotte « Ana'io » littéralement signifierait « grotte des serviteurs » et 'io a été remplacé par *tavini*. Pourtant, le mot 'io existe en vieux rurutu dans les chroniques ancestrales et correspond à *kio* : (esclave, serviteur) employé jadis à Rapa et noté par CAILLOT (2). Nous ne pensons pas que 'io se réfère au nom de l'ancêtre mythique déifié *Io'oura* que l'on trouve au début de la généalogie de Teuuarī'i.

— Abri sous roche de la terre Taaroamoe ; en poursuivant le long de la falaise, on rencontre une large diaclase qui l'interrompt et par où se déversent des eaux en temps de pluie. Au sud de cette diaclase, la falaise redevient abrupte et même présente un surplomb. Il s'agit, sans doute, du site que STOKES mentionne ainsi :

« Au sud de Aupoiri, il y a un abri sous le flanc de la falaise que l'on appelle la grotte de Anaao, d'après la terre sur laquelle elle se trouve. La partie abritée a environ 30 pieds de long sur 12 pieds de large et la partie extérieure est bordée de pierres. L'endroit a été utilisé comme habitation ». (3).

Nous avons vu plus haut que le nom d'Anaao (Ana'io) était aujourd'hui réservé pour la grotte précédemment décrite. Il est possible que la terre sur laquelle se trouvent les deux sites ait effectivement porté le nom d'Anaao, mais que cette désignation ait été oubliée lors de l'établissement du cadastre, en 1952. On a alors peut-être englobé les deux terres Taaromoe et Anaao sous le premier des deux toponymes, car ces deux terres étaient possédées par le même propriétaire.

Le site de l'abri a été découvert le 17 septembre 1962 par M. KELLUM et sondé le lendemain. Le surplomb abrite une plate-forme de 4,50 m de large sur 9 m de long, puis se prolonge, de part et d'autre, sur une étroite bande de 1 m de largeur. La bordure du site de maison vue par STOKES a été détruite, ainsi que la plus grande partie de la plate-forme elle-même. Un carré de sondage fut ouvert. Le sol stérile fut rencontré à 28 cm de profondeur recouvert d'une couche charbonneuse de 2 cm d'épaisseur. Au-dessus les couches avaient été entièrement bouleversées, même dans la zone de terre compacte un peu plus élevée. Dans le tamisage, un fragment de nacre fut retrouvée. Sa présence indique l'utilisation du site, détruit malheureusement par l'installation d'un parc à porcs, comme pour un bon nombre de sites archéologiques de Rurutu.

— Ana Pori : il s'agit d'une cavité qui s'ouvre au ras du sol dans la *makatea* de la terre Vaitapairu. Cette grotte est située à peu de distance à l'est des trois cavités du plafond d'Ana'io. L'accès au *makatea* est facilité par l'existence d'un sentier en pente assez douce qui met à profit une interruption de la falaise au nord d'Ana'io. Sur ce chemin d'accès existe un petit surplomb avec des traces de foyer peut-être récent. Le souterrain d'Ana pori fort humide est réellement inhabitable pendant de longues périodes. Les chroniques ancestrales se contredisent quelque peu quant au rôle historique qu'aurait joué cette grotte. Certains affirment que les filles ou les sœurs du grand prêtre du marae Tararoa, Tua'anaeu y étaient confinées pour le '*a'aporira'a*', c'est-à-dire l'engraissement des femmes de haute condition à l'abri de la lumière (afin de leur conférer un embonpoint et un teint conforme aux canons de la beauté polynésienne de jadis) (4). D'autres narrent que les femmes esclaves y cachaient leur progéniture. SEABROOK, de son côté, a entendu dire que les femmes de Vitaria y allaitaient leurs enfants pendant les moments critiques du siège de la cité par les Pevans. Au cours de notre visite, aucun vestige aménagé n'a été noté dans le souterrain.

(1) Tepano JAUSSEN (Ed. 1943), p. 195.

(2) E. CAILLOT (1932), p. 28.

(3) STOKES (manuscrit).

(4) Sur cette coutume, voir TEUIRA HENRY (1951), p. 83 et TEPANO JAUSSEN (1949), p. 170, rubrique « *pori* » : gras et de bon air ».

— Te Ana papa désigne une petite cavité dans la falaise basse à la limite de Una'a et de Vitaria ; on y accède par le sentier qui escalade la falaise calcaire assez basse à cet endroit. La cavité a 1,40 m de haut, 2 m de long et 1,50 m de profondeur. Elle sert encore occasionnellement de refuge aux pêcheurs isolés. Elle ne contient aucune couche archéologique. SEABROOK a décrit une cavité dans le Matoanapapa qui aurait servi de refuge à marée haute à un guerrier de Vitaria poursuivi par les Pevans. Il s'agit de la longue grotte que la mer creuse encore aux plus hautes marées et sous laquelle il reste toujours dans la partie supérieure des poches d'air. Aujourd'hui les jeunes gens s'amuse à plonger sous l'entrée de la façade du Matoanapapa, lorsqu'elle est submergée, pour retrouver l'asile dans lequel se serait réfugié le guerrier de Vitaria. Ce refuge historico-légitime situé sur la façade du Matoanapapa battue par la houle porte le nom de Ana moe (la grotte du repos) (1).

Deux autres grottes de Vitaria, bien qu'elles ne soient pas des sites archéologiques, méritent tout comme Ana papa d'être citées, en raison des mentions qui en sont faites dans les chroniques ancestrales et les récits d'informateurs.

— Rua o'Ina (le trou de 'Ina) désigne une cavité située un peu à l'ouest du mont Manureva, sur une terre appartenant à METUARI'I. Cette petite grotte aurait été le repère d'une vieille femme cannibale qui vivait cachée là à l'écart de ses semblables. Les trois versions que nous connaissons de l'histoire de 'Ina sont rapportées par AITKEN (2), SEABROOK (3) et notre informateur RITA a TEPA (4). Elles sont identiques à quelques détails près. Ina s'était spécialisée dans la capture d'enfants qui allaient rechercher sur les pentes du Manureva des bambous-roseaux *ru'i* pour les torches. L'un d'entre eux, ayant réussi à s'échapper, alerta la population et un grand filet fut installé au-dessus de l'ancre. Une fois capturée, on coupa les cheveux et les ongles de 'Ina qui avaient atteint une taille peu commune. Tous les efforts pour l'accoutumer à une vie normale furent sans effet. 'Ina refusa systématiquement de consommer les poissons *na'o*, réputés pourtant parmi les plus recherchés, et mourut peu à peu d'inanition.

La légende de 'Ina confirme l'aspect assez restreint du cannibalisme à Rurutu. Hormis les cas de consommation cérémonielle des ennemis vaincus, le cannibalisme n'était l'apanage courant que de quelques individus vivant en marge de la société comme 'Ina ou les hors-la-loi de Papara'i (cf. infra).

— Ana mo'o (grotte du lézard) : humble grotte située à l'est d'Ana'io sur le bord ouest du plateau de Tetuanui est célèbre par le mythe de son lézard géant. Les versions de SEABROOK (5) et de TAIRI a TEURUARI (6) concordent à peu près ; selon ces auteurs une femme de Vitaria, nommée Ina-i-te-pui, partie à la recherche d'écorces de *tuitui* (*Aleurites triloba*) pour la teinture, se reposa dans la grotte où elle fut dévorée par le lézard géant qui l'habitait. Avec son racloir (*pa'a*) elle entailla les entrailles de son ennemi, puis s'en dégagaa. La légende ressemble singulièrement à celle de la grotte Va'ipouri de Teahupo'o à Tahiti, rapportée par Orsmond WALKER (7) et TEUIRA HENRY (8). Ces légendes ont laissé penser à certains auteurs qu'il fallait voir là une reminiscence d'un habitat plus ancien des Proto-Polynésiens qui auraient connu jadis les crocodiles mangeurs d'hommes.

(1) SEABROOK (1938), p. 61.

(2) AITKEN (1930), pp. 109-110.

(3) SEABROOK (1938), p. 148.

(4) Bande enregistrée, septembre 1962.

(5) SEABROOK (1938), pp. 146-147.

(6) Bande enregistrée, octobre 1963.

(7) O. WALKER (1927), p. 193.

(8) Teuira HENRY (1951), p. 93.

B. — Les structures ovales

Ce sont les maisons d'habitation ordinaire. Elles ont l'allure de demeures allongées aux extrémités arrondies ; elles sont installées sur une plate-forme pavée légèrement surélevée et possèdent sur leur façade des pierres dressées. On peut les rapprocher des deux autres types de structures qui seront étudiées à part :

— La plate-forme de conseil. Un seul exemplaire certain est connu à Vitaria (Teh. 2) associé au marae Tararoa. Sa forme est identique à celle d'une demeure aux extrémités arrondies, mais le pavage est à l'intérieur de l'ovale et les pierres dressées sur le pourtour interne. Sur Po 4 se trouve une structure assez ressemblante, mais plus petite.

— La maison des guerriers (*'are ario'i*). Il s'agit d'une maison ovale dont la taille et la surélévation sont beaucoup plus considérables que celle des demeures ordinaires. Les caractères originaux du *'are ario'i* proviennent plutôt de sa fonction que de ses particularités. En effet, certaines maisons ovales de grande taille (Pu 2) ou assez surélevées (Ma 1) font en quelque sorte transition entre les demeures ordinaires et la maison collective des guerriers.

Les maisons à extrémités arrondies

Nous décrivons chacun de ces sites de Vitaria en allant du Sud (terre Purearea) vers le Nord (terre A'ata) ⁽¹⁾. Ce n'est que lorsque chacun des sites aura été décrit en particulier que pourront être indiquées les relations de ces structures entre elles dans une description inférée de critères d'ordre statistique.

PUREAREA 2 — voir fig. 14 —

Longue maison ovale sur grande plate-forme rectangulaire, située au N-E de Po 13 et au sud de Po 11, Po 12 et Pu 1 et disposée parallèlement au rivage.

La plate-forme d'allure rectangulaire a 45,50 m de long ; la largeur est plus difficile à déterminer en raison de la disparition des pierres de bordure de la longueur ouest de la plate-forme. Toutefois, on peut évaluer celle-ci à 8 m, car la distance du bord externe de la longueur N-E, à l'extrémité de l'ovale est d'environ 4 m. En général, la maison aux extrémités arrondies est placée au centre de la plate-forme rectangulaire déterminant ainsi deux bandes symétriques le long de chacune des longueurs externes. Il y a même une tendance à ce que la bande comprise entre la longueur de la façade de la maison et le côté de la plate-forme qui lui est parallèle soit plus large que la bande de la partie postérieure, si bien qu'on peut considérer cette largeur de 8 m de la plate-forme de Pu 2 comme un minimum ⁽²⁾.

La maison aux extrémités arrondies contenue dans la plate-forme a 34 m de longueur maximum sur 6 m de largeur. La partie arrondie du nord-ouest est un demi-cercle de 3 m de rayon. A l'intérieur, dans la portion ouest, mais en dehors du demi-cercle, on remarque un élément de bordure arrondi lui aussi qui part de la façade, s'incurve jusqu'au milieu de la maison et se poursuit pendant 9 m en ligne droite. Cette construction arrondie à l'intérieur d'une maison ovale fait penser à l'existence de deux maisons ovales emboîtées. Il s'agit sans doute d'un cloisonnement intérieur, comme le cas se produit pour les sites Po 2, Ta 3, Tui 7, Tui 10, Tui 15, Ma 11 (cf. infra) ⁽³⁾.

Les parties intactes du site, notamment la largeur nord-ouest de la plate-forme montrent que la plate-forme était surélevée, mais n'atteignait pas plus de 25 cm de haut.

⁽¹⁾ L'identification des sites a été faite en adjoignant à l'abréviation de la terre un numéro de série (voir méthodologie). Pu indique Purearea ; Po : Po'aturoa, Ta : Ta'una, Teh : Te'autamatea, Tui : Tuituiaroa, Ma : Matatie'i, Aa : A'ata.

⁽²⁾ Par analogie au site voisin de Poaturoa 13 avec lequel il a été construit en alignement, il semble même que la largeur de la plate-forme ait été de 9,50 m.

⁽³⁾ Ce cloisonnement est analogue à celui que J. MORRISSON mentionne pour les maisons de l'île de Tupua'i dont l'usage aurait été de séparer les femmes des hommes dans la demeure (« division in the middle with a tier of stones to part the men and women » : une séparation dans le milieu faite d'une rangée de pierres, afin de séparer les hommes des femmes) cf. MORRISSON (1935), p. 67.

Les bordures qui subsistent sont faites de dalles de corail de 70 cm de longueur maximum et de 8 à 10 cm d'épaisseur, serties dans le sol par enfoncement par le côté de l'épaisseur, comme pour tous les autres sites du même type. Le coin est de la plate-forme contient un élément de bordure en basalte non taillé, ainsi que la bordure arrondie à l'intérieur de la maison. Aucun seuil, *in situ*, n'est visible en raison de l'état de délabrement extrême de la bordure de façade de la maison.

Un pavage de galets basaltiques est assez bien conservé sur la partie nord-ouest de la plate-forme ; ailleurs, il en reste suffisamment de traces pour assurer que le pavage existait aussi de part et d'autre de la maison ovale (mais pas à l'intérieur de celle-ci). En trois endroits, la limite de ce pavage a permis de retrouver l'emplacement de la bordure de la maison.

Sur la partie postérieure se dresse un tas de pierres de corail récemment entassées qui proviennent de la démolition des bordures.

Parmi les pierres levées qui avaient été plantées sur la façade le long de la bordure sud de la maison ovale, 9 ont encore subsisté. Toutes sont des dykes de basalte non taillés dont la hauteur actuelle varie entre 28 et 72 cm. La plus haute a une section grossièrement rectangulaire de 70 cm sur 15 cm, sa longueur étant disposée parallèlement à la longueur de la maison pour former un dossier convenable. D'autres pierres dressées affectent également cette section en rectangle, tandis que pour d'autres, elle est plutôt ovoïde.

Pu 2, long de 45,50 m, possède la plus grande des plates-formes des sites étudiés à Vitaria après celle de la maison des *ario'i* (Ma 11) qui a 65 m de long et avant celles de Ma 1 qui fait 30 m et de Teh 7 a peu près autant. Cependant, la longueur de sa maison ovale avec 34 m hors tout n'est que de 6 m plus courte que celle de Ma 11. Par rapport aux plates-formes les plus longues, Pu 2 se caractérise par sa surélévation relativement modeste bien inférieure à celle de Ma 11 ou même de Ma 1, mais comparable à celle de Tui 7. En raison de ces particularités, il convient de se demander si Pu 2 n'avait pas une fonction spécialisée. A l'heure actuelle, aucune tradition n'est attachée à ce site à la différence de Ma 11, et seules des fouilles pourront donner des précisions.

POATUROA 12 (Po 12) — voir fig. 14 —

Maison ovale sur plate-forme d'allure rectangulaire, située au pied de la colline, à l'est de Poaturoa 11 ; à l'ouest de Purearea 1, au nord de Purearea 2, parallèle au rivage.

La plate-forme a entre 20 et 21 m de longueur sur 8 m de largeur. La maison ovale qu'elle contient mesure 17,50 m de long sur 5 m de large. En raison de la proximité du pied de la montagne, et peut-être de l'absence d'une bordure postérieure, la largeur ouest de la plate-forme n'a pas l'allure rectiligne ordinaire, mais affecte la forme d'un angle de 230° environ dont le sommet est à peu près en face du point le plus proéminent de la bordure arrondie de la maison qui lui correspond.

La surélévation, de l'ordre de 10 à 20 cm selon les endroits, a été très atténuée par suite des descentes de colluvions venues de la montagne.

Les bordures de la plate-forme sont en majorité composées de pierres de basalte non taillées (voir plan) et même intégralement en ce matériau sur la largeur ouest. Cette importante proportion d'éléments en basalte est un trait assez peu courant pour les bordures des plates-formes de maisons ovales de Vitaria. Ce trait est encore moins fréquent pour les bordures des maisons ovales elles-mêmes et la demeure de Po 12 présente précisément cette particularité.

Sur les trois seuils ayant existé, l'emplacement de celui de l'est et de celui de la partie centrale sont encore reconnaissables, car il reste pour chacun une de ces deux pierres latérales en corail perpendiculaire à l'axe de la façade.

Les vestiges du pavage de la plate-forme sont encore visibles un peu partout. Comme pour les autres sites du même type, il n'y a aucun pavage à l'intérieur de l'ovale.

Trois pierres dressées seulement subsistent parmi celles qui s'alignaient le long de la façade. La plus courte a 30 cm et la plus haute 43 cm. Mais il n'est pas sûr que ces hauteurs actuellement observables correspondent à celles qui existaient lorsque le site était en fonction.

Poaturoa 12 présente les traits normaux du site de maison ovale sur plate-forme avec quelques traits simplifiés (disparition de la bande pavée sur la partie postérieure) ou assez grossièrement achevés (basalte remplaçant les pierres de corail taillées, aspect fort peu rectiligne de la bordure externe ouest, partie arrondie ouest de la maison plutôt irrégulière). Ces particularités doivent être attribuées à la position de Po 12 elle-même ; en effet, un bon nombre de maisons situées au pied même de la montagne sont parmi les moins soigneusement édifiées. Dans cette partie sud de Vitaria, les pentes qui dominent sont abruptes et sujettes au glissement d'éboullis naturels ou provoqués jadis par les Pevans. Malgré ces conditions peu favorables, l'importance de l'ancienne population vitarienne avait nécessité l'installation de maisons au bas des pentes où, en dépit du danger, il existait des surfaces planes.

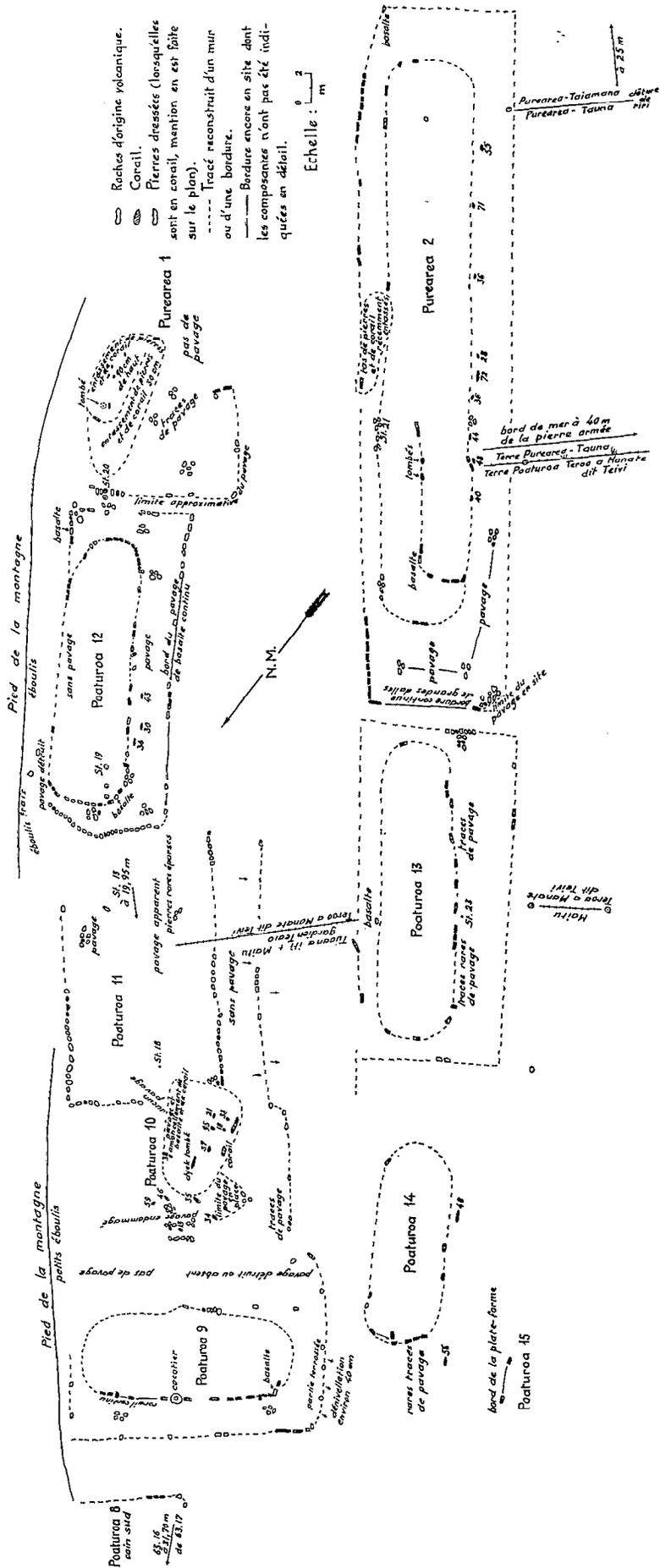


FIG. 14. — Sites Pu 1-2 - Po 9-10-11-12-13-14

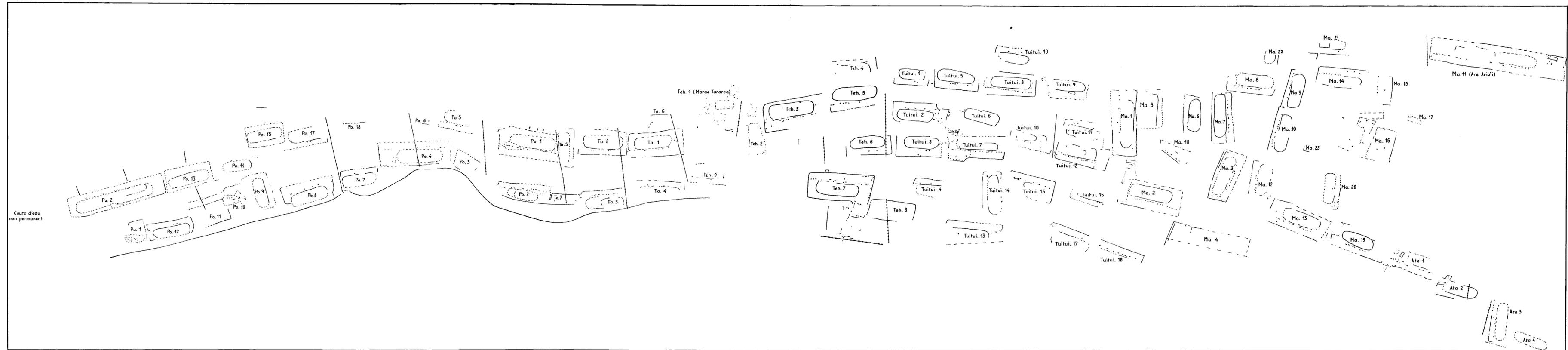


FIG. 13. — Vitaria, plan général des sites - partie sud (missions 1962 et 1963)

POATUROA 13 — voir fig. 14 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire ; placée dans le prolongement de Pu 2 et elle aussi parallèle à la mer, Po 13 se trouve au sud de Po 9, Po 10 et Po 11, à l'ouest de Pu 2 et à l'est de Po 14.

L'action des défricheurs a fortement touché ce site. Cependant, il reste suffisamment d'éléments pour déterminer la configuration générale de la plate-forme (longueur 22 m, largeur 9,50 m) et de la maison ovale (longueur 19 m, largeur 5 m). La maison aux extrémités arrondies a 19,50 m de longueur hors-tout sur 5 m de large.

La surélévation ordinaire (20 à 30 cm) pour la plate-forme a été très amoindrie, sauf le long de la largeur sud où subsiste un élément de bordures en pierre de basalte soigneusement posées côte à côte.

La longueur nord-est de la plate-forme n'inclut plus guère de dalles de corail taillé (l'une avait 1 m de longueur). Dans la bordure de la maison, les éléments en corail taillé sont encore assez nombreux, mais certains, comme dans beaucoup d'autres sites, ont été fractionnés, donnant l'impression que les dalles sont plus courtes qu'elles ne l'étaient en réalité. Deux pierres de la limite interne du seuil à la naissance du demi-cercle sud-est sont encore en place, ainsi qu'une limite latérale en corail du seuil à la naissance du demi-cercle opposé.

Il ne reste que de rares pierres de pavage basaltique sur la partie antérieure, ainsi qu'une dalle à plat dont la position *in situ* a permis de déterminer la limite postérieure de la maison. Toutes les pierres dressées ont disparu sur ce site qui a fait l'objet de dégradations de la part de ses deux propriétaires Maitu et Teivi possédant respectivement les moitiés ouest et est de Po 13.

La position d'alignement presque parfait de Po 13 avec Pu 2 fait penser à une contemporanéité des deux structures.

POATUROA 14 — voir fig. 14 —

Vestiges de maison ovale, situés au sud de Po 9, à l'est de Po 15, à l'ouest de Po 13 et de Po 10, parallèles au rivage.

Il ne subsiste plus guère que la portion arrondie ouest du site et de rares traces de pavage de la plate-forme. La maison avait certainement 4,50 m de largeur, mais la longueur ne peut être déterminée avec précision et la reconstruction qui figure sur le plan est parfaitement hypothétique pour la partie est.

En raison de la destruction de Po 14, la surélévation n'est pratiquement plus perceptible. Lorsque la majorité des pierres de bordure de la plate-forme et de la maison est détruite, le sol de remblaiement s'éparpille. Aux îles de la Société, il existe des sites de maison ovale qui paraissent ne pas avoir été surélevés, sans doute, pour les mêmes raisons.

Ce qui reste des bordures de Po 14 permet d'affirmer l'existence de dalles de corail taillé et aussi de deux pierres de basalte sur la partie postérieure.

Le pavage a subsisté quelque peu dans les zones antérieures et ouest de la plate-forme. C'est d'ailleurs là que furent remarquées les pierres dressées hautes de 56 cm et 48 cm qui permirent de localiser le site, sous l'épaisse végétation qui le recouvrait.

Po 14, malgré son état de délabrement, présente un grand intérêt. Il appartient, soit à la série Pu 2 et Po 13 dans le prolongement duquel il semble se trouver, soit correspond à une période antérieure à laquelle pourrait aussi se rattacher les restes de l'ovale qui semblent subsister un peu au sud de Po 10 et peut-être aussi des sites qui se trouvaient dans la partie aujourd'hui vide de structure entre Po 8 d'une part, et Po 15 - Po 17 d'autre part.

POATUROA 10 — voir fig. 14 —

Vestiges de maison ovale détruite aux dépens d'une structure religieuse probable.

Les restes d'une maison ovale sont discernables dans la zone sud de ce site dont la discussion sera donnée dans la partie F relative aux marae et cours à dossiers de Vitaria.

POATUROA 9 — voir fig. 14 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire. Le site est localisé au sud de Po 8, au nord de Po 14 et au nord-ouest de Po 10 auquel il était peut-être associé.

Po 9 est disposé perpendiculairement au rivage et interrompt ainsi la continuité des maisons dont la longueur est le plus souvent dans le sens de l'axe de la petite plaine côtière.

La plate-forme limitée par le pied de la montagne au N-E est terrassée dans sa partie S-O pour composer la déclivité naturelle du talus au pied de la montagne assez marquée à cet endroit. Sa longueur est de 17 m et sa largeur peut-être de 11 à 12 m. Il n'est pas sûr que la longueur sud ait été matérialisée par une bordure de corail ou de basalte, en raison de la solution de continuité qui existait peut-être avec Po 10. La bande de la plate-forme comprise entre la bordure nord-ouest et la façade de la maison a 2,50 m de large.

La maison elle-même mesurait 11 m de long pour la façade comprise entre les deux extrémités arrondies. La reconstruction hypothétique donne une longueur hors-tout de 14 m. La largeur de la maison est beaucoup plus difficile à estimer. En effet, il ne subsiste qu'une dalle de corail à peu près *in situ* qui semble avoir été repoussée vers le S-E par la végétation. On a donc utilisé aussi pour inférer cette limite la présence de pierres de basalte du pavage dont l'alignement fait présumer qu'elles devaient jadis être contre la bordure.

La surélévation sur la partie nord-ouest de la plate-forme atteint une vingtaine de centimètres, mais dépasse 40 sur la partie sud qui a été terrassée.

Les bordures externes, c'est-à-dire celles qui limitent la plate-forme, incluent encore de belles dalles en corail taillé de 80 cm de long et de 14 cm d'épaisseur. Elles devaient aussi comporter des éléments basaltiques surtout près de la montagne. On sait que parfois le pavage n'est pas limité par une bordure externe, mais se termine par une série de dalles dont un côté de chacune d'entre elles constitue une partie de l'alignement formant limite, ainsi que cela a été déjà noté pour la bordure sud de Po 13.

La bordure de la maison, bien conservée seulement sur la façade, comprend des dalles de corail fractionnées par les atteintes du temps, ainsi qu'une pierre de basalte à la naissance de la partie arrondie du sud. Cette partie arrondie semble l'être beaucoup moins nettement que pour d'autres sites. Cette irrégularité peut provenir de la construction elle-même ou de la végétation qui a poussé ultérieurement ; dans ce dernier cas, les racines ont déplacé peu à peu de 5 à 30 cm des pierres des bordures.

Deux seuils (ceux à la naissance des parties arrondies) sont encore observables à cause de la présence d'une pierre de corail latérale à l'emplacement de chacun d'entre eux. Aucune bordure n'existe à l'emplacement du seuil central. Aussi faut-il supposer que Po 9 possédait les trois seuils habituels, comme toutes les demeures de la période classique ; précisons que chaque fois que dans une maison les seuils ne sont plus discernables, leur emplacement n'est jamais occupé par une bordure continue, ce qui constitue une présomption.

Le pavage, observable devant la façade de la maison, est absent sur la partie postérieure, peut-être précisément parce que la bande postérieure de la plate-forme est manquante par suite de la confusion entre le rebord de la plate-forme et celui de la maison, ainsi que par suite de la solution de continuité qui devait exister entre Po 9 et Po 10.

Aucune pierre levée ne se dresse plus sur la façade.

Po 9 fait partie des maisons ovales de petites dimensions. Elle est perpendiculaire au rivage, trait qui n'apparaît qu'assez exceptionnellement à Vitaria (Ta 5 la plus proche maison disposée selon cette orientation est à 135 m au N-O.) Il est possible que Po 9 était une structure associée au service de Po 10, comme l'est aussi Po 11 qui lui fait pendant et se trouve sur la même plate-forme réunissant l'ensemble Po 9 - Po 10 - Po 11.

POATUROA 15 — voir fig. 15 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire, située au sud de Po 8, à l'ouest de Po 14, à l'est de Po 17, au nord de Po 16.

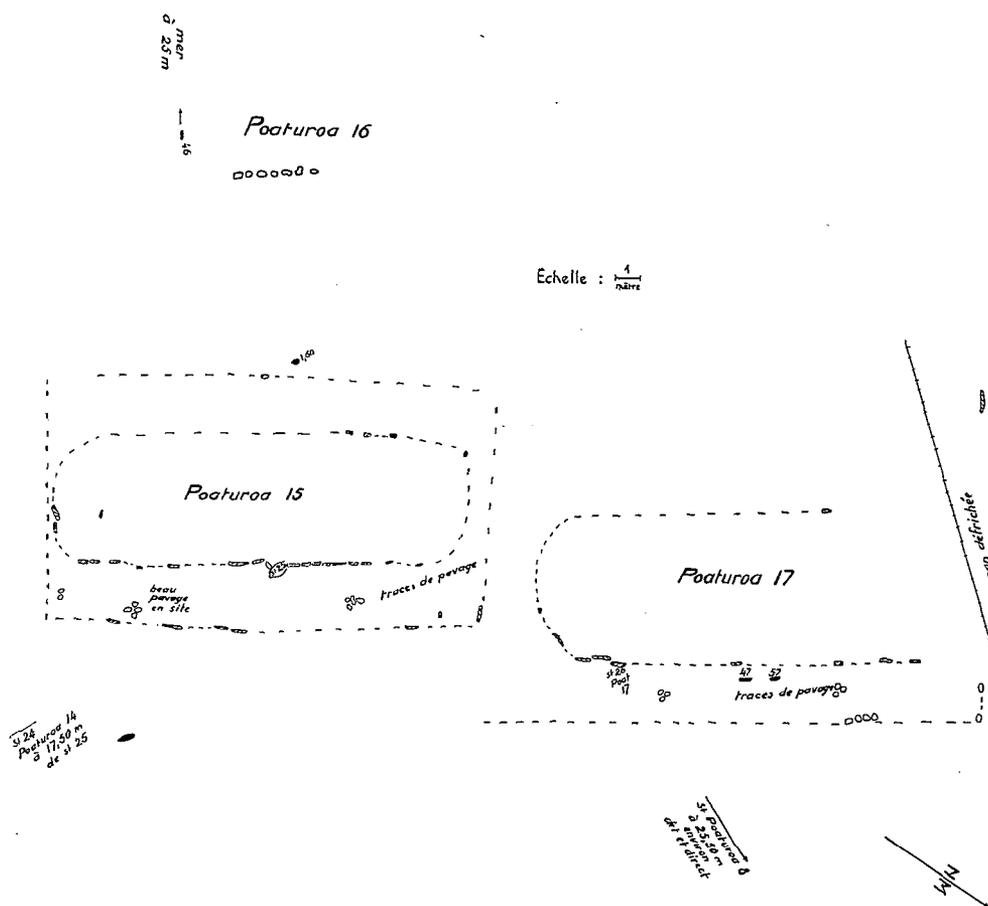
La plate-forme a une longueur minimum de 18,50 m. Sur la largeur est, la reconstitution hypothétique est faite par symétrie avec la largeur ouest. Ainsi calculée, ces largeurs est et ouest ont une dimension de 10 m. La maison ovale avait 16,50 m de long sur 5,20 m de large.

La surélévation ordinaire n'est plus mesurable en raison de la disparition de la plus grande partie des bordures qui retenaient la terre. Seuls, les fragments de bordure qui ont survécu dépassent de quelques centimètres au-dessus du sol. Tous ces fragments des rebords encore en place ne possèdent que des dalles de corail à l'exclusion de pierres de basalte.

Apparemment, il reste une bordure latérale du seuil central de la maison qui a été quelque peu déplacée par la végétation et sur laquelle nous avons installé le point de station 25-1963. Ce vestige permet de déterminer de quel côté se trouvait la façade et l'indice est d'autant plus précieux qu'aucune pierre levée n'a survécu (la façade de la maison se trouve toujours du côté des pierres levées faisant dossier et de la bordure des seuils).

A l'intérieur de la partie est de la maison, on note une dalle de corail qui appartenait probablement à la partie arrondie d'un compartiment intérieur. Le pavage n'a subsisté en site que par places dans la partie nord de la plate-forme devant la façade de la maison. La position de Po 15 est quelque peu aberrante par rapport à ses voisins.

L'emplacement totalement dépourvu de vestiges entre ce site et Po 8 paraît pour le moins curieux dans une cité où la place devait manquer. Nous pensons que Po 15, appartient à la période finale dont font aussi partie Pu 2 - Po 13 - Po 9 et Po 8 et que l'emplacement aujourd'hui dépourvu de structures devait en contenir certaines qui ont peut-être été contemporaines de Po 14 et des restes de l'ovale au S-O de Po 10. Il doit exister là une surimposition de structures de maisons que mettrait peut-être en évidence une fouille, comme il a été fait dans la terre Tuituiaroa.



POATUROA 16 — voir fig. 15 —

Restes de bordure de plate-forme, situées au sud de Po 15, à 25 m de rivage.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, la portion de plaine côtière entre le milieu de celle-ci et le rivage a été intensivement cultivée et il ne reste que de rares pierres éparses. Celles-ci sont toutefois suffisantes pour présumer raisonnablement que l'ancienne cité s'étendait jadis jusqu'au rivage. Entre Po 15 et le bord de mer, il devait exister au moins deux rangées de demeures et le rebord de plate-forme de Po 16, long de 1 m, ainsi que la pierre levée en basalte de 40 cm de haut en constituent les seuls vestiges de quelques importance.

POATUROA 17 — voir fig. 15 —

Vestiges de maison ovale sur plate-forme rectangulaire, situés au N-O de Po 15, au S-E de Po 18, au sud de Po 7.

Les vestiges ne permettent de déterminer comme éléments mesurables que la longueur de la façade de la maison (14 m) et la largeur de la bande de la partie antérieure de la plate-forme (2,30 m). A partir de ces données, nous avons inféré les autres dimensions qui pourraient être : pour la plate-forme : 19 m de long sur 10,20 m de large, et pour la maison : 17 m de longueur hors tout sur 6 m de large.

La surélévation initiale ordinaire (20 à 30 cm) a disparu et seuls des vestiges de bordure dépassent de quelques centimètres au-dessus du niveau actuel du sol.

Ces bordures sont en corail taillé (6 à 7 cm d'épaisseur maximum) ; dans la partie nord de la plate-forme, nous avons indiqué des dalles de basaltes sans être convaincu que celles-ci constituaient la bordure elle-même.

Un seuil, à la naissance de l'ovale sud-ouest, est encore parfaitement reconnaissable bien qu'il soit démuné des petites pierres de corail latérales disposées de part et d'autre de l'entrée et perpendiculairement à la longueur de la façade. En revanche, la dalle en corail parallèle à la longueur de la maison, mais en retrait, est bien conservée ; elle servait à limiter le seuil sur sa partie sud et en même temps le pavage de la plate-forme qui se poursuivait à l'intérieur de ce seuil (pour une discussion relative aux seuils, voir le site Tui 8).

Le pavage a, très inégalement, survécu sur la partie antérieure de la plate-forme. Celle-ci est souvent mieux favorisée à ce point de vue que la zone postérieure de la plate-forme, en raison du choix des matériaux. En effet, les pierres de basalte du pavage, sont en général, plus grosses sur la façade des plates-formes, ce qui explique la différence de conservation.

Deux pierres levées hautes de 47 et 57 cm et de section rectangulaire ornent encore la façade à une distance de 50 cm du bord de la maison.

Il est difficile de décider si Po 17 a ou n'a pas été contemporain de Po 15. Il semble pourtant qu'il faille pencher en faveur du premier terme de l'alternative, car si les plates-formes ne sont pas parfaitement correspondantes, elles sont orientées comme les maisons selon les mêmes axes.

Au S-O de Po 17 on remarque une grosse dalle de 1 m de long qui appartenait probablement à une plate-forme parallèle à Po 17 et au sud de celui-ci.

POATUROA 8 — voir fig. 16 —

Maison ovale sur plate-forme (rectangulaire sur la partie antérieure), située au nord-ouest de Po 9, au nord de Po 15 et de Po 17, à l'est de Po 7 ; placée contre le pied même de la montagne et orientée dans le sens de l'axe de la plaine côtière.

La plate-forme a, sur sa partie antérieure, une longueur maximum de 25 m, mais se réduit ensuite au niveau des parties arrondies. Sur le côté nord-est, la bordure de la plate-forme rejoint l'extrémité de la partie arrondie, tandis qu'à l'ouest la bordure s'incurve ne laissant plus qu'une bande étroite de 1,50 m. Les éboulis ont recouvert la partie postérieure du site, mais il paraît à peu près certain que celui-ci n'était limité à cet endroit que par le côté long de la plate-forme. Celle-ci n'a donc qu'une largeur de 10 m et la portion de façade entre la maison et la bordure externe antérieure mesure plus de 3,50 m.

La maison a 17,80 m de long, hors tout, sur 6 m de large. La surélévation d'une vingtaine de centimètres au niveau du côté nord-ouest était certainement plus accentuée sur la façade pour compenser la déclivité du terrain. La destruction de la bordure antérieure de la plate-forme a facilité la destruction du pavage qu'elle retenait et le délabrement de cette partie s'est accéléré précisément à cause de la forte pente.

Les bordures de la plate-forme sont composées de dalles basaltiques plates d'allure souvent rectangulaire complétées par de longues dalles de corail taillé dont l'une atteint 2,20 m de long. Il n'est pas possible de déterminer si la bordure antérieure de la plate-forme était en basalte ou en corail encore que nous serions porté à présumer le premier cas par analogie avec Po 7 tout auprès. La bordure de la partie antérieure de la maison et d'une grande fraction des extrémités arrondies est faite de petites dalles de corail taillé de 8 cm d'épaisseur et de 30 à 70 cm de long. Sur ce qui a subsisté de la bordure postérieure de la maison, le basalte apparaît.

Les seuils ouest et central sont parfaitement préservés. On y distingue bien le pavage qui pénètre à l'intérieur de la maison et dont la partie centrale est recouverte par une ou deux dalles occupant presque toute la largeur de l'entrée, soit 50 à 60 cm. La limite la plus interne du seuil central est formée par une dalle de corail de 90 cm de long qui débord largement les éléments latéraux. La bordure est interrompue là où devait exister le seuil est.

Le pavage exclusivement de dalles basaltiques sur ce site, comme sur tous les autres de ce type, a disparu sur une grande portion de la partie antérieure de la plate-forme, mais subsiste sur les côtés est et ouest de celle-ci, ainsi que tout au long des pierres levées. Cinq de ces dernières ont résisté et leur hauteur varie entre 65 et 26 cm. Elles sont alignées depuis la largeur sud-ouest de la plate-forme jusqu'au niveau de l'extrémité arrondie de l'est parallèlement à la façade de la maison et à une distance moyenne de 70 cm de celle-ci. Les trois dossiers de la partie centrale de l'alignement sont complétés par un groupe de trois pierres dont celle du milieu est plate et les deux autres de part et d'autre, bombées. On sait que les pierres levées correspondaient à des dossiers, mais avec les accessoires qui viennent d'être décrits, on pourrait plus justement parler de sièges. Le siège correspondant au dossier de 55 cm de haut a, en particulier, l'allure d'un véritable fauteuil.

Po 8, outre la particularité de ce siège de façade bien conservé, possède une plate-forme étriquée sur la partie postérieure et dont les bordures incluent davantage de basalte que de corail. Ces traits de construction de la plate-forme sont à attribuer à la proximité immédiate du pied de la montagne et à l'aspect marginal du site.

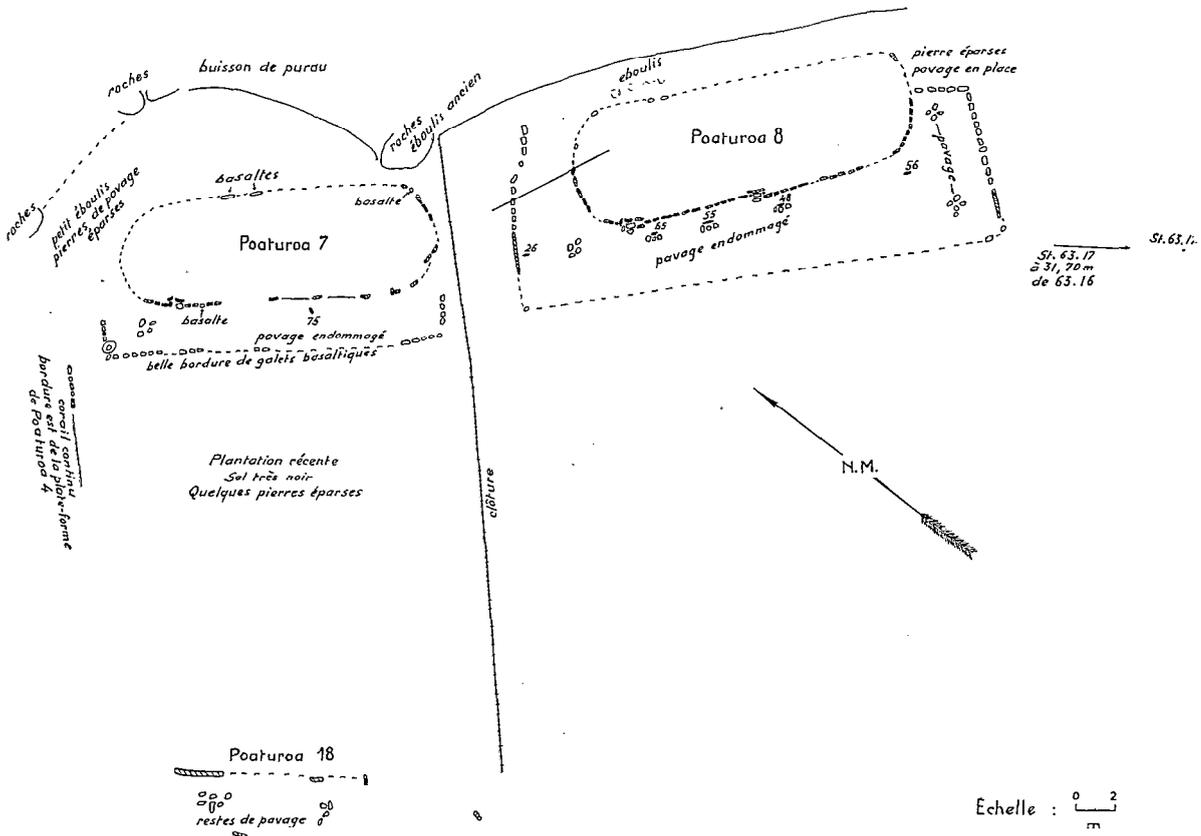


FIG. 16. — Sites Po 7-8-18

POATUROA 7 — voir fig. 16 —

Maison ovale sur plate-forme, dans le prolongement nord-ouest de Po 3, au nord de Po 17 et Po 18, et au nord-est de Po 4.

La plate-forme n'existe que sur la partie antérieure du site. Elle a, à ce niveau, une longueur de 17,50 m. Il s'agit, en fait, d'une demi-plate-forme, puisque le nord de Poaturoa est limité par la bordure postérieure de la maison. La bande antérieure de la plate-forme a 2,50 m de large.

La maison a 5,50 m de large ; par suite de la disparition de l'extrémité arrondie nord-ouest, la reconstitution est assez hypothétique pour la longueur hors tout de 16,20 m.

La surélévation atteint 25 cm sur la longueur sud, mais elle n'est pas visible sur la partie postérieure de Po 7, en raison des éboulis ; à cet endroit le pied de la montagne couvert d'une végétation de *au* (*Hibiscus tiliaceus*) est parsemé d'énormes blocs pesant plusieurs tonnes.

Aucun élément en corail taillé n'entre dans la bordure de la partie antérieure de la plate-forme qui inclut de belles séries de galets basaltiques d'allure rectangulaire, ayant jusqu'à 60 cm de long et régulièrement disposés. Des pierres de basalte allongées figurent encore dans la longueur nord-est de la maison. Le corail taillé en dalles de 30 à 50 cm de long sur 8 cm de large apparaît exclusivement sur la façade et l'extrémité arrondie est.

Le seuil le plus à l'ouest est relativement bien préservé ; une dalle de basalte carrée de 35 cm de côté garnit l'entrée aménagée ; il y manque cependant la barre latérale est. L'emplacement du seuil central est vide. Quant au seuil le plus à l'est, il subsiste une fraction de barre latérale pour reconnaître son existence.

Le pavage de galets basaltiques apparaît çà et là sur la partie antérieure de la plate-forme. Il ne devait pas s'étendre au-delà des extrémités arrondies.

Une pierre levée de section ovoïde et haute de 75 cm se dresse dans la partie centrale du devant de la plate-forme.

Po 7 présente des particularités analogues avec celles de Po 8 avec lequel il est sûrement contemporain. Les aspects de simplification sont même encore plus accentués, puisque le basalte apparaît en proportion plus importante dans les bordures et que la plate-forme est tronquée pour toute la partie postérieure. Les raisons qui ont amené à cette simplification sont vraisemblablement les mêmes que pour Po 8.

POATUROA 18 — voir fig. 16 —

Vestiges de plate-forme et de maisons, situés au sud de Po 4 et de Po 7 et au nord-ouest de Po 17.

Ces vestiges sont les seuls que les cultures ont épargné dans la zone comprise entre le bord de la mer et la dernière rangée de plates-formes le long du pied de la montagne.

Des traces de pavage de galets basaltiques apparaissent au sud de cette dalle, ainsi qu'un élément de corail taillé qui faisait partie de la maison ovale. Celle-ci se trouvait donc à 3 m du bord de la plate-forme.

Entre les sites Po 18, Po 17, Po 8, Po 7 et Po 4 existe un vaste emplacement déprimé de 21 m de large. On y remarque des pierres éparses, mais non en site. Il n'est pas possible d'assurer que les jardins qui ont été faits récemment ont détruit là un site important. Cette portion de la terre Poaturoa appartient à OROTAU à MOEAU qui possède également une autre portion de la terre Tauna sur laquelle nous l'avons vu en 1963 anéantir quatre sites de maison ovale en un après-midi de travail de défrichage. L'ardeur d'OROTAU à agrandir ces jardins aux dépens des sites archéologiques est manifesté au nord-ouest de Po 18 où existait un autre site de maison ovale (Po 6). Il ne reste rien sur le terrain d'OROTAU, tandis que la fraction de Po 6 située sur le terrain de PAERE est encore à peu près en site.

POATUROA 6 — voir fig. 17 —

Sans doute une maison ovale sur plate-forme rectangulaire, comprise entre Po 5 et Po 18, à l'ouest de Po 4.

Le coin nord de la plate-forme est seule visible et on remarque là trois épaisses dalles de corail taillé, dont une de 10 cm de large et de 1 m de long. L'emplacement du coin de Po 6 montre que cette plate-forme était en alignement avec celle de Po 5 et qu'elle devait, comme sa voisine avoir au moins une douzaine de mètres de largeur.

POATUROA 4 — voir fig. 17 —

Restes de maison ovale sur plate-forme incluant un terrain de réunion probable et peut-être une sépulture.

Cette grande plate-forme est installée au pied de l'extrémité d'un cap d'éboulis. Elle mesure 34,50 m de long sur 10 m à 11,50 m de large. La maison ovale qu'elle contient a 21,50 m de long sur 6 m de large. Cette plate-forme est caractérisée par sa dissymétrie. La bande entre la façade de la maison et la bordure externe de la plate-forme avait environ 3,50 m à 4 m de large, tandis que la bande longitudinale n'a pas plus de 1 m de largeur. De part et d'autre des extrémités arrondies de la maison, la dissymétrie est plus accentuée encore, puisque la distance comprise entre la limite nord-ouest de la maison et la largeur de la plate-forme dépasse 4 m contre 8 m pour le côté opposé. Cette dissymétrie s'explique par la présence d'une structure associée sur la partie sud de la plate-forme installée sur une aire de 8 m de côté.

La surélévation est bien visible au niveau de la largeur sud de la plate-forme où elle atteint 25 cm de haut.

Le corail taillé forme le matériau principal des bordures et subsiste en belles séries continues sur les parties sud et postérieure de la plate-forme. Ce détail mérite d'être remarqué en ce qui concerne la partie postérieure de la plate-forme qui a été édifiée avec soin sans doute en raison des activités sociales ou religieuses particulières qui prenaient place sur la zone sud du site. Le basalte apparaît çà et là sur les rebords de la plate-forme, mais pas dans les vestiges de la maison. A l'intérieur de celle-ci deux dalles de corail taillé, *in situ*, laissent deviner l'existence ancienne d'un compartimentage intérieur par une bordure médiane analogue à celle remarquée dans Pu 2.

Les traces des pierres latérales de l'entrée permettent de localiser la position des seuils nord et central.

Le pavage qui existe partout sur le site, sauf dans la maison, est encore en excellente condition et n'est quelque peu démantelé que sur la façade antérieure de la plate-forme où la destruction de la bordure a entraîné la descente des pierres en contre-bas. On ne peut qu'être frappé de la qualité du pavage de galets basaltiques de l'aire méridionale du site, qualité particulièrement soignée, en raison des fonctions du lieu.

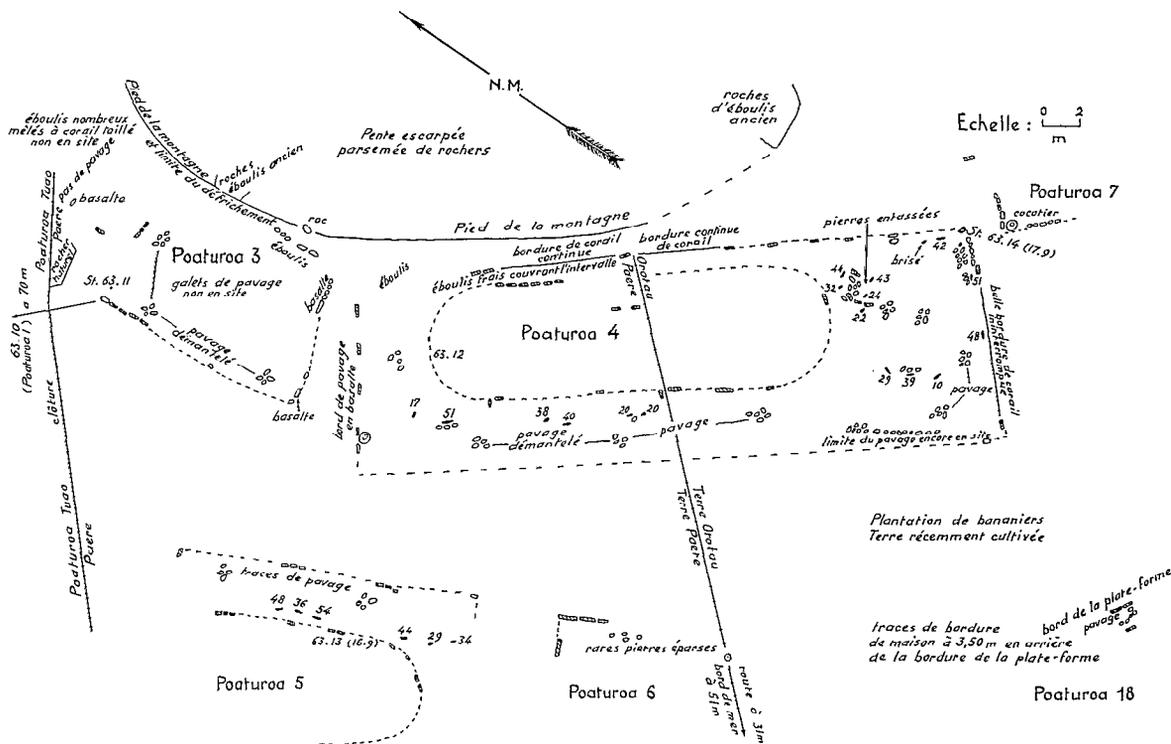


FIG. 17. — Sites Po 3-4-5-6

Une ligne de pierres dressées ornaient la façade de la maison à une distance moyenne de 1,30 m de celle-ci. La plus haute qui a survécu atteint 51 cm de hauteur ; elle possède devant elle une pierre plate encadrée de deux autres pierres, comme pour le siège remarqué sur la façade de Po 8. Il ne semble pas que les pierres dressées de 29 cm, 39 cm, et 10 cm de hauteur situées sur le sud de la plate-forme appartiennent à cet alignement. Nous croyons plutôt qu'elles font partie de la cour ovoïde ou vaguement rectangulaire qui sera étudiée plus loin, en même temps que la sépulture probable contiguë dans les paragraphes réservés à ces genres de vestiges.

Po 4 possède une originalité particulière, en raison de la structure qui lui est associée. Cette association explique pourquoi ce site a été édifié avec soin, malgré sa position marginale.

POATUROA 5 — voir fig. 17 —

Vestiges de maison ovale sur plate-forme rectangulaire, situés au nord de Po 6 et à l'ouest de Po 3 et Po 4.

Le site qui se trouvait en alignement avec Po 6 a subi des destructions considérables. Aujourd'hui on ne peut déterminer avec précision que la largeur de la bande de la plate-forme comprise entre la bordure externe et la façade de la maison (3 m), ainsi que la distance moyenne de la ligne de pierres dressées à la bordure de façade de la demeure (70 cm). Il est possible que la maison ait eu une largeur moyenne de 6 m. Elle devait donc, par comparaison des proportions, atteindre une longueur de 17 à 20 m. La plate-forme pouvait mesurer 21 à 25 m de longueur sur 11 m de largeur.

La surélévation a totalement disparu et le niveau actuel du site correspond à celui du sol environnant. Les vestiges des bordures sont très fractionnés et à peine apparents au-dessus du niveau de sol. Des traces de pavage survivent sur ce qui à été autrefois la façade de la plate-forme.

Comme aucun seuil n'a survécu, la position de cette façade a pu heureusement être identifiée par la présence des trois pierres dressées de section rectangulaire et dont les hauteurs varient de 51 à 36 cm.

L'état de délabrement de Po 5 ne permet pas de tirer beaucoup de conclusions. Cependant, cette structure apparaît nettement appartenir à la deuxième rangée de sites à partir du pied de la montagne, et il est probable qu'à ces niveaux de la plaine côtière, il en existait au moins quatre rangées.

POATUROA 3 — voir fig. 17 —

Vestiges de plate-forme ayant sans doute porté un site probablement ovale, situés au pied de la montagne, au nord de Po 4, au sud de Po 2, et à l'est de Po 1 et de Po 5, , joutant immédiatement des éboulis du pied de la montagne dont certains ont recouvert la partie nord du site.

La plate-forme à laquelle manque le côté nord du site affecte une allure trapézoïdale vers le sud par suite de l'orientation nord-est de la largeur ; celle-ci avait 7 m de longueur, et la plate-forme mesure 15 m de long, mais devait être plus allongée avant que les éboulements venus des pentes de la montagne aient masqué sa partie nord.

La surélévation de la plate-forme est perceptible dans la partie sud haute de 15 cm.

Les bordures externes sont faites de pierres de basalte assez grossièrement disposées, sauf sur la longueur ouest où sont encore alignées sur 2,50 m de long quatre dalles de corail taillé de 8 cm d'épaisseur.

A l'intérieur de la plate-forme elle-même on devine des fragments de bordure en corail qui pourrait avoir appartenu à l'extrémité arrondie d'une maison.

Le pavage est extrêmement démantelé. Cependant, il paraît avoir occupé la partie sud du site, à l'exclusion de l'emplacement où se serait trouvé la partie arrondie.

Aucune pierre dressée, ni élément de seuil n'a été observé et, lors du relevé, nous pensions avoir affaire à une plate-forme rectangulaire, comme il s'en rencontre sur les sites Po 11, Teh 7 est, et Ma 4. Pourtant, l'existence d'une partie pavée et des restes possibles d'extrémité arrondie donnent à penser qu'il s'agissait bien d'une maison ovale sur plate-forme rectangulaire du type commun. La partie vide au nord de Po 3 aurait pu être occupée par la partie nord de la maison et de la plate-forme qui devaient s'interrompre non loin du coin sud-ouest de Po 2.

POATUROA 2 — voir fig. 18 —

Vestiges de maison ovale sur plate-forme rectangulaire, situés au nord de Po 3, au sud de Ta 7, à l'est du Po 1 et de Ta 5.

La plate-forme longue de 24 ou 25 m est masquée par les éboulis sur la partie postérieure. La largeur observable n'est que de 8 m, mais elle devait en avoir 2 ou 3 de plus initialement. La maison a subi l'oblitération des éboulis. On note bien au milieu de la plate-forme une structure ovale de 11 m sur 4,50 m. Cependant, cet ovale représente probablement un compartimentage intérieur. La façade du petit ovale se poursuit d'ailleurs de façon rectiligne sur trois mètres, si bien qu'il faut présumer que la maison avait peut-être 14,50 m de long. La largeur est plus difficilement déterminable. Dans Pu 2 un compartimentage analogue réduit la largeur de la maison des trois cinquièmes ; en admettant une proportion analogue pour Pu 2, on obtiendrait une largeur d'un peu plus de 6 m.

La surélévation, à peu près absente de la partie postérieure, atteint 25 cm de hauteur, au niveau de l'assise de pierre rectangulaire du devant de la plate-forme.

Le corail taillé a été mis à profit pour les bordures de la maison, mais pour la plate-forme, il tient une place moins importante que le basalte. Malgré la présence d'une dalle de 1,20 m de long et de 11 cm d'épaisseur, la belle assise des pierres basaltiques est faite d'éléments ayant 30 à 40 cm de long et 15 à 23 cm de large disposés côte à côte en alignement dans le sens de leur longueur. Dans la maison aucun seuil n'est reconnaissable.

En revanche, le pavage démantelé sur les extrémités nord et sud est assez bien préservé sur la façade ; ce qui a, en même temps, entraîné le maintien d'un alignement de 14 pierres dressées dont les hauteurs varient entre 60 et 33 cm, à l'exception de deux d'entre elles qui atteignent ou dépassent 90 cm. L'alignement assez irrégulier par suite du glissement qu'à tendance à subir l'ensemble de la plate-forme est distant de 30 cm à 1 m de la maison. Certaines des pierres ont une section rectangulaire, mais pour d'autres, celle-ci est ovoïde et même circulaire.

Nos observations consacrées à Po 2 ont mis en valeur certains traits simplifiés de cette structure. Ils sont dus à la construction initiale (bordures assez grossières), mais aussi à la dégradation provenant des éboulis qui ont oblitéré la moitié est des vestiges.

POATUROA 1 — voir fig. 18 —

Grande maison ovale sur plate-forme (avec maison accolée perpendiculairement, voir Ta 5), située au nord de Po 5, à l'ouest de Po 2 et au sud de Ta 5.

La plate-forme de Po 1 a l'allure d'un parallélogramme irrégulier dont la longueur est de 29 m et la largeur moyenne de 13 m. Le coin sud-ouest sur lequel pousse un cocotier est particulièrement irrégulier. La maison a 21 m de long sur 6 m de large.

La surélévation du site ne dépasse pas 20 cm dans la partie est, mais atteint 40 cm au sud-ouest afin de compenser la déclivité est-ouest du sol.

Les bordures de la maison sont en corail épais de 7 à 9 cm. Pour la plate-forme, la bordure postérieure inclut des blocs basaltiques, de taille assez considérable, au coin sud-ouest.

Une petite structure circulaire, d'environ 1 m de diamètre, est observable également dans le coin sud-ouest de la plate-forme. Aucune fouille n'a été pratiquée à cet endroit, mais nous pensons qu'il pourrait s'agir soit d'une cavité analogue à celle étudiée sur Teh 3 (cf. infra), soit d'un silo que la tradition mentionne sous le nom de *tio'o* pour l'ensilage des fruits de l'arbre à pain.

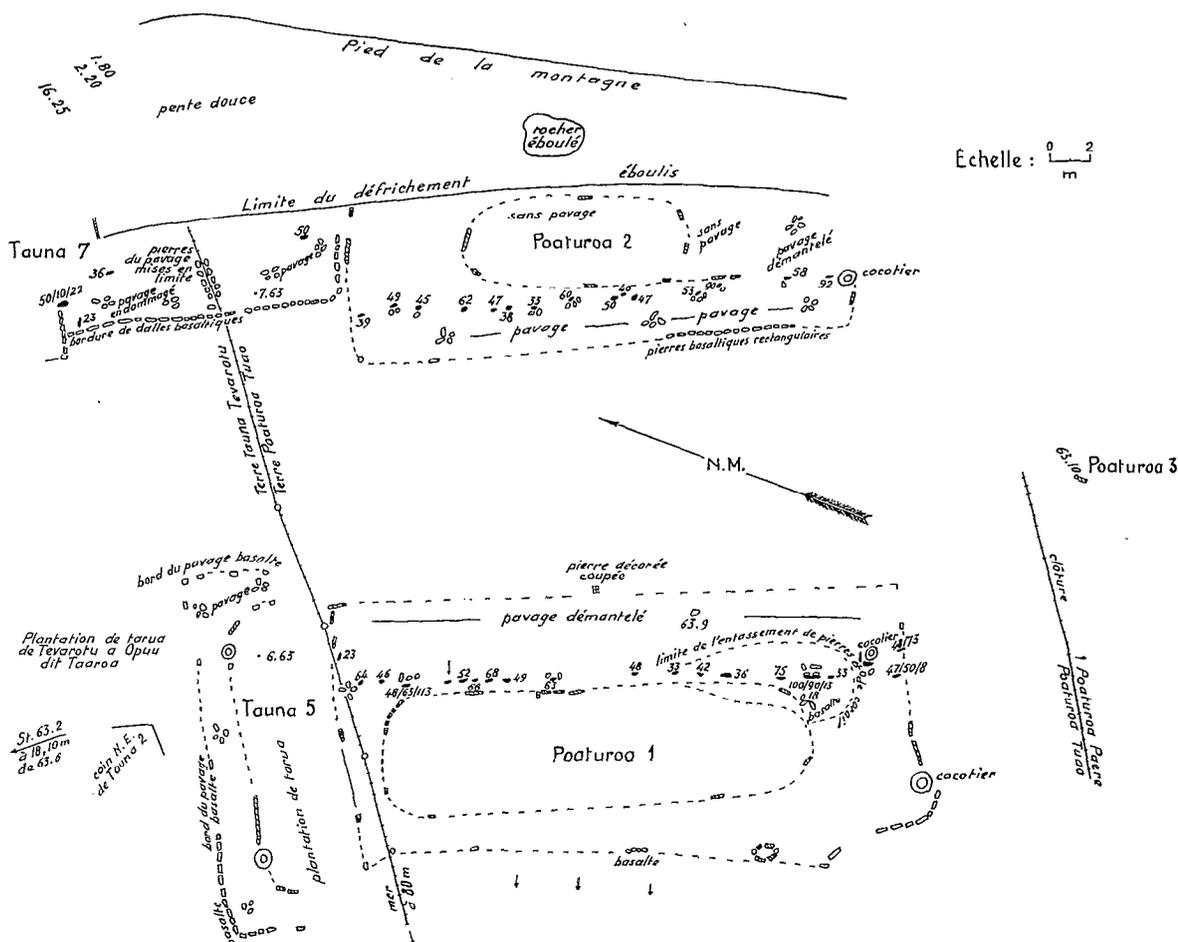


FIG. 18. — Sites Po 1-2 - Ta 5-7

A l'extrémité sud-est de la partie arrondie de la maison, on remarque un entassement de pierres dont certaines pourraient provenir de la démolition de la façade de la plate-forme. Cependant, il y a dans cet entassement des pierres de basalte insérées dans le sol et au sud des pierres dressées disposées de façon assez étrange.

A l'extérieur du site un peu à l'est, traîne une pierre de corail taillé portant une entaille dans sa partie médiane. Il s'agit sans doute, d'une dalle destinée à être insérée dans une bordure et dont la taille n'a pas été achevée (ou bien d'une ébauche de plaque de celle du type observée au sud-ouest de Teh 7). La dalle a environ 60 cm de long sur 40 cm de large et 7 cm d'épaisseur. L'entaille de 1,5 cm de large et autant de profondeur paraît avoir été faite avec les outils en pierre.

La barre latérale d'un seuil a survécu. Le pavage très démantelé sur la façade est absent sur la partie postérieure. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas existé sous une forme assez rudimentaire.

Les pierres levées au nombre de 21 encore en place sont particulièrement remarquables sur ce site. La plus haute de 1 m de hauteur, 90 cm de largeur et 13 cm d'épaisseur se dresse au milieu de l'entassement confus de 3 à 4 m de diamètre. Au sud de l'entassement, on remarque un rectangle de 2,20 m de longueur et de 1 m de largeur qui correspond peut-être à une sépulture. Devant la façade de la maison, l'alignement de pierres levées présente les caractères communs des structures où elles sont conservées avec en plus une pierre de 23 cm qui, à l'angle droit, vient délimiter un des bords de la cour.

Po 1 est remarquable par ses dimensions et certaines particularités : forme peu commune du coin sud-ouest, existence d'une structure ronde de 1 m de diamètre, entassement peut-être ancien dans la partie sud avec rectangle de pierres dressées tout auprès, enfin accollement de Ta 5 dont la bordure de la maison ne fait qu'une avec la largeur nord de la plate-forme.

TAUNA 5 — voir fig. 18 —

Petite maison ovale sur plate-forme rectangulaire orientée nord-est sud-est, située au nord de Po 1, au sud de Ta 2 et à l'ouest de Ta 7.

Lors de notre relevé en 1963, l'endroit venait d'être mis en culture par TEVAIOTU a OPUU. L'étude a été faite dans les conditions assez favorables puisqu'il n'y avait sur ce site aucune végétation à part des *tarua* (*Xanthosoma sagittifolium*). Malheureusement, les défrichements avaient entraîné le démantèlement de la partie est du pavage.

La plate forme d'aspect rectangulaire a 18 m de long sur 7 m de large en moyenne. La maison mesure 14,50 m de long, hors-tout, sur 5 m de largeur. La longue bande postérieure à la maison manque, mais celle sur la façade a 2 m de large.

La surélévation n'excédant pas 10 cm à l'est est beaucoup plus importante au sud (45 cm) où le sol a dû être terrassé pour composer le talus naturel qui s'incline vers l'ouest à cet endroit.

Les bordures en basalte du nord-ouest de la plate-forme sont assez remarquables par la qualité des dalles d'allure rectangulaire qui ont été choisies. Les plus longues d'entre elles ont jusqu'à 55 cm.

Aucun seuil n'a survécu et à vrai dire, comme il n'y a pas non plus de pierres levées, il n'est pas possible de déterminer avec précision l'emplacement de la façade. Il est cependant probable qu'elle s'ouvrait sur la longueur nord où existe une surface dégagée autonome plutôt que du côté de Po 1.

Le pavage quoique très démantelé par les récents travaux de jardinage de TEVAIOTU a OPUU présente encore de belles portions couvertes de larges dalles basaltiques remarquablement plates. Il est interrompu sur l'aile ouest de la plate-forme. Il devait déborder de façon symétrique la largeur nord de Po 1, sans qu'aucun passage ne semble avoir été aménagé avec cette structure.

Ta 5 contraste singulièrement par sa petitesse avec Po 1 avec laquelle elle a été accolée. Cette disproportion alliée à la contemporanéité des deux structures donne à penser que la première devait être une dépendance de la seconde.

TAUNA 7 — voir fig. 18 —

Vestiges de plate-forme avec restes de maison ovale à l'intérieur, situés au nord de Po 2, au sud de Ta 3, à l'ouest du pied de la montagne et à l'est de Ta 5.

Cette structure figure parmi les plus détruites de celles qui ont été installées le long du pied de la montagne. La plate-forme avait 13,50 m de long et elle est recouverte de colluvions seulement sur une largeur de 5 m. La maison à l'intérieur devait être assez petite à moins qu'elle n'ait débordé sur la plate forme voisine de Ta 3, ce qui serait un trait particulièrement insolite.

Deux pierres dressées de 50 et 36 cm de haut donnent une idée de l'emplacement où devait être installée la façade de la maison dont rien n'a subsisté. Très curieusement, deux pierres dressées dont l'une a 50 cm de haut, 22 cm de largeur et 10 cm d'épaisseur, délimitent une petite plate-forme de Ta 3. Par son aspect, elle évoque les petites plates-formes qui jouxtent l'*ahu* de certains marae tahitiens, mais il s'agit d'une structure certainement tout autre, peut-être d'une sépulture ; les dimensions sont bien analogues avec le rectangle de pierres dressées du sud de Po 1.

La bordure de façade de la plate-forme est faite entièrement de dalles basaltiques allongées ayant en moyenne 50 cm sur 18 cm. De rares portions du pavage sont intactes, car les dalles ont été arrachées pour constituer un mur de séparation sur la limite des parcelles de Tuao d'une part, et de Tevaiotu d'autre part.

Peu d'enseignements peuvent être recueillis du relevé de Ta 7. Il appartient à l'alignement de structures dont font aussi partie Po 2 et Ta 3. Il est intéressant de constater que Po 2 et Ta 7 ont chacun leur bordure, tandis que Ta 7 et Ta 3 semblent parfaitement contigus et séparés seulement par l'étrange structure rectangulaire. Il est possible que Ta 7 ait été une structure secondaire rattachée à Po 2 et à Ta 3.

TAUNA 3 — voir fig. 19 —

Maison ovale (incluant un compartiment intérieur) sur plate-forme rectangulaire, située au nord de Ta 7, au sud-est de Ta 4, à l'est de Ta 1 et de Ta 2, contre le pied de la montagne.

La plate-forme, assez mal déterminable sur ses extrémités nord et sud, ainsi que sur le côté du pied de la montagne, devait avoir 22 m de long sur 10 m de large. La maison ovale, très bien reconnaissable, a une longueur hors-tout de 18 m pour une largeur de 5,50 m. L'ovale qui se trouve à l'intérieur de la maison a 10,50 m de longueur, soit 50 cm de moins que celui de Po 2. Les similitudes de construction entre les deux structures autoriseraient à croire que la longueur hors-tout de la maison de Po 2 était similaire à celle de Ta 3. Ceci est pourtant contradictoire avec le fait que l'on rencontre le pavage en place à moins de 16 m de l'autre extrémité. On peut en conclure que la longueur de l'ovale intérieur est assez variable. Dans Ta 3 la longueur est de l'ovale intérieur n'est pas matérialisée par une bordure (en admettant que celle-ci ait existé). En largeur, cette structure interne occupe les 2/3 de la largeur de la maison, proportion assez voisine de celle notée dans Pu 2.

La surélévation, nulle à l'est, atteint 25 cm à l'ouest. Comme dans la plupart des sites de maison ovale encore en place à Vitaria, aucun remblaiement de l'ovale, par rapport à la plate-forme, n'est visible et, seules les bordures émergent de quelques centimètres.

Une belle bordure de pierres de corail taillé soigneusement ajustées occupe le devant de la plate-forme avec à chaque coin, une pierre de basalte. Les bordures de la maison et de la structure intérieure sont également en corail, à l'exception de quelques éléments en basalte sur la partie postérieure. Le corail est assez fractionné, encore que l'on observe des dalles de 90 cm de long et de 7 cm d'épaisseur.

Aucun seuil n'est discernable sur la bordure de façade assez incomplète. Il semble que le seuil le plus au nord faisait accéder directement au compartiment ovale intérieur et que les seuils central et sud faisaient communiquer avec l'autre partie de la maison.

Le pavage de belles dalles basaltiques plates ayant jusqu'à 1 m de long est bien préservé sur la façade et au sud, mais ne s'étendait peut-être pas à l'est.

Un alignement de 9 pierres dressées, dont les hauteurs varient entre 65 et 34 cm, subsiste à une distance d'environ 1 m de la façade de la maison. Une autre pierre levée de 44 cm de hauteur se dresse immédiatement contre la bordure. S'agit-il d'un vestige d'une deuxième série comme on peut l'observer sur Teh 7 ? Il est difficile de le dire en absence d'autres éléments. La façade, et donc aussi les pierres levées qui l'ornent, regardent du même côté que les sites voisins alignés Ta 4 et Po 2^o, ceux-ci ont en face d'eux une autre série de maisons dont les pierres levées sont pareillement orientées et leur font vis-à-vis. La discussion de cette disposition en série sera donnée dans les considérations générales sur l'organisation de l'établissement urbain de Vitaria.

Ta 3 apporte des indications extrêmement utiles sur l'existence des structures ovales internes, un trait qui n'a jamais été mentionné dans aucune des descriptions des anciens habitats polynésiens.

TAUNA 4 — voir fig. 19 —

Vestiges de maison ovale sur plate-forme rectangulaire, situés au nord de Ta 3, au sud de Teh 9, à l'ouest du pied de la montagne et à l'est de Ta 1.

La plate-forme est tronquée dans le sens de la longueur. La partie est de la maison a été recouverte par des éboulis et sur la zone ainsi masquée, la plate-forme n'a pas dû être extrêmement développée. Peut-être même s'arrêtait-elle à la bordure est de la maison comme sur d'autres sites. Du côté ouest, la plate-forme est décalée vers la mer de 4 m par rapport à Ta 3, de la même façon que Ta 3 et Po 2 sont décalés par rapport à Ta 7 ; l'alignement des structures édifiées à la même époque a dû composer avec les conditions naturelles en suivant les sinuosités du talus, là où le terrain est plat, on observe des séries de maisons presque parfaitement alignées (voir dans la terre Tuituiaroa).

La bordure antérieure de la maison entre les deux ovales est seule reconnaissable. Il est possible d'en déduire que la maison elle-même devait avoir une longueur hors-tout de 19 m et donc une largeur correspondante de l'ordre de 5,50 m par analogie avec Ta 3 qui avait à peu près la même taille.

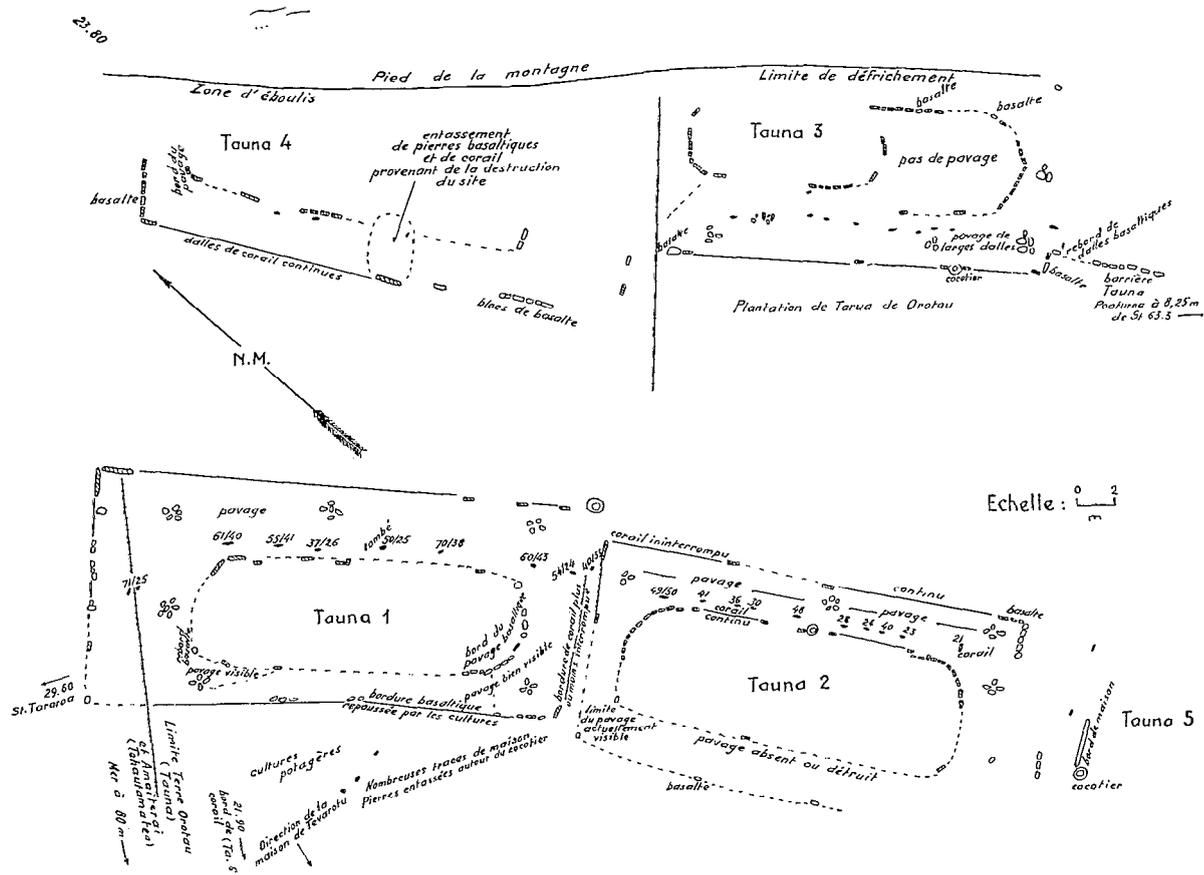


FIG. 19. — Sites Ta 1-2-3-4

La surélévation de la plate-forme ne se manifeste que le long des bordures de la partie ouest et elle dépasse là 20 cm. A cet endroit, la bordure externe de la plate-forme est formée d'une belle série de dalles de corail taillé dont l'une a 1,30 m de long et 9 cm d'épaisseur. Le coin nord-ouest est également en corail avec une pierre de basalte. Assez curieusement le parement de la bordure sud-ouest de la plate-forme se compose de beaux blocs de basalte. Le basalte entre également, comme matériau utilisé dans les bordures de la maison (à la naissance de l'extrémité arrondie sud), mais l'essentiel est en corail taillé. Aucun seuil n'est actuellement observable.

Le pavage est à peu près entièrement détruit et ses éléments ont été accumulés par Orotou en un tas sur la façade.

Quatre pierres dressées subsistent de l'alignement primitif à une trentaine de centimètres de la maison. Aucune ne dépasse 50 cm.

TAUNA 2 — voir fig. 19 —

Plate-forme rectangulaire contenant une maison ovale ; le site se trouve dans la deuxième rangée de vestiges en partant du pied de la montagne, au nord de Ta 5 et au sud de Ta 1.

La plate-forme fait 22,50 m sur 11 m et la maison qu'elle contient 18 m sur 6,20 m.

La surélévation, à peine de 20 cm au nord-est, était plus importante au sud et au sud-ouest avant que la longueur externe sud n'ait été démolie par les travaux de jardinage. Les dalles de corail taillé ont une place prépondérante tout autour de l'ovale de la maison et sur la façade de la plate-forme. Des pierres de basalte assez grossières figurent dans la partie postérieure et des dalles choisies pour leur forme quasi rectangulaire ont été mises dans le coin est,

Le seuil est presque intact. Il ne lui manque qu'un fragment de l'élément latéral ouest. L'existence du seuil ouest est attestée par une dalle de corail disposée en retrait à la naissance de la partie arrondie. Un intervalle occupe l'emplacement du seuil central dans lequel a été planté un cocotier.

Le pavage de galets basaltiques couvre de façon très homogène la façade et les ailes de la plate-forme. Sur la partie postérieure, il a été détruit.

Un bel alignement de pierres levées orne la façade. Les plus hautes n'atteignent pas 50 cm, mais la majorité d'entre elles est presque aussi large que haute et leur section rectangulaire. Le soin avec lequel ces pierres levées ont été insérées devait en faire des dossiers confortables. Sur le coin est de la plate-forme se dresse une pierre levée en corail de 21 cm qui ne paraît pas faire partie de l'alignement de la façade. Au nord-ouest et à l'extérieur, dans le petit couloir qui sépare de Ta 1 et de Ta 2, on remarque une pierre levée haute de 40 cm et large de 33 cm. Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait d'une borne de séparation mise jadis entre les deux parcelles de Tauna appartenant l'une à Tevaiotu a Opuu et l'autre à Orotau a Moeau et, que ce dernier, en paysan âpre, avait repoussé de 3 m la limite ainsi que l'atteste la position du fil barbelé qui traverse actuellement la partie arrondie du nord-ouest de la maison de Ta 2. Cependant cette borne paraît ancienne et il pourrait s'agir d'une autre structure.

L'état de conservation du site révèle le caractère préférentiel des matériaux en corail qui figurent de façon privilégiée dans les bordures devant être les plus en évidence. L'alignement de pierres levées est particulièrement régulier. Apparemment il ne possède pas de prolongement à angle droit sur une aile de la plate-forme, comme on peut en observer sur certains sites où les pierres levées ont été épargnées.

TAUNA 1 — voir fig. 19 —

Plate-forme rectangulaire avec maison ovale, située au sud-ouest du marae Tararoa (Teh 1), au sud de Teh 9, à l'ouest de Ta 4, au nord de Ta 2, dans l'alignement de laquelle elle est légèrement décalée.

La plate-forme encore bien préservée mesure 26 m sur sa longueur est et 25 m sur sa longueur ouest. Sa largeur varie entre 11 et 12 m. La maison a 17,20 m hors-tout sur 5,5 de largeur.

Actuellement la surélévation de la plate-forme atteint à peine 15 cm.

Comme il faut s'y attendre, la bordure antérieure de la plate-forme est en corail taillé, le coin nord se compose de deux belles dalles de 1,50 m et de 9 cm d'épaisseur mises d'équerre. La largeur sud est faite de dalles de corail plus ou moins interrompues et le côté opposé de la même structure inclut une majorité d'éléments en basalte. Ce dernier matériau constitue l'essentiel de la bordure postérieure de la plate-forme. En ce qui concerne la maison, il ne reste pas grand chose des dalles de corail taillé qui formaient ses limites, si ce n'est deux belles dalles de 1 m au nord. Ailleurs, les limites de la maison ont été déterminées, grâce aux extrémités du pavage de l'entour encore en site. Malgré cet état très dégradé des bordures, le seuil central est parfaitement reconnaissable, ainsi que l'emplacement du seuil Nord, grâce à la barre longitudinale parallèle à la façade.

Le pavage demeure visible sur la partie antérieure et les ailes mais manque sur l'arrière.

Sept pierres levées ont survécu. Leurs hauteurs s'échelonnent entre 70 et 37 cm. La plupart sont de sections rectangulaires. Sur l'aile nord, à la limite de la terre Te'autamatoa, on note deux petites pierres dressées. Elles ne sont pas à leur place originale et ont été mises là lors des opérations cadastrales de 1952. Peut-être ont-elles été prélevées sur l'alignement de la façade.

Ta 1 présente les caractéristiques les plus communes des maisons de Vitaria. L'alignement de pierres levées de la façade qui se poursuit sur l'aile sud n'est pas un trait original. Sur bon nombre de sites, l'alignement se continuait sur toute la longueur de la plate-forme, mais les destructions ultérieures permettent rarement d'observer ce caractère.

TAUNA 6 — voir fig. 13 —

Vestiges de plate-forme, situés à l'ouest de Ta 1 et au sud de Teh 1 (marae Tararoa).

Lors de la mission de 1962, ce site était bien en place et nous nous étions proposés de le relever l'année suivante. Malheureusement en 1963, il n'en restait plus qu'un piteux amoncellement de corail et de galets basaltiques mis en tas autour des cocotiers. La bordure est de la plate-forme en corail taillé à seule survécu de façon plus ou moins ininterrompue sur une longueur de 8,50 m à une distance de 7,50 m de Ta 1.

Ces vestiges, aussi ténus soient-ils, suffisent pourtant à assurer qu'une plate-forme rectangulaire portant une maison ovale occupait le site et faisait partie d'une troisième rangée d'habitations. A ce niveau de la plaine côtière, il existait peut-être cinq rangées de sites, car les fragments de corail taillé sont encore dispersés çà et là dans les jardins qui s'étendent jusqu'à la piste côtière en bordure du rivage.

TE'AUTAMATEA 9 — voir fig. 20 —

Vestiges de maison ovale et de plate-forme rectangulaire, situés au nord-ouest de Ta 4, au nord-est de Ta 1, à l'est de Teh 1 et au sud-est de Teh 2, à l'ouest du pied de la montagne.

La surélévation actuelle (5 à 7 cm) est négligeable et, la plate-forme est très endommagée sur sa partie postérieure et les limites de ses ailes manquent. Quant à la maison ovale, il n'en reste que la bordure de la façade. La plate-forme faisait peut-être 18 m de long sur 9 m de large et la maison ovale 17 m sur 5,50 m. Les bordures sont en corail taillé pour la maison et dans le même matériau pour la plate-forme, mais au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la partie centrale de la bordure de façade la proportion de basalte croît.

Les vestiges du seuil central sont à peu près reconnaissables, mais non ceux à la naissance des extrémités arrondies.

Le pavage de galets basaltiques encore bien visible sur la façade a été détruit ailleurs. Deux pierres levées ont survécu, l'une de 42 cm de haut et 24 cm de large, l'autre de 50 cm sur 42 cm.

Les dimensions et les détails de construction de Teh 9 ne présentent rien de particulier, mais la position du site elle-même paraît curieuse : Teh 9 est en effet situé dans l'intervalle de deux rangées, peut-être à dessein, pour limiter les quartiers d'habitation et isoler le complexe socio-religieux de Teh 1 et de Teh 2. La façade est tournée vers la montagne, alors que les autres sites voisins disposés au pied du talus regardent tous vers la mer.

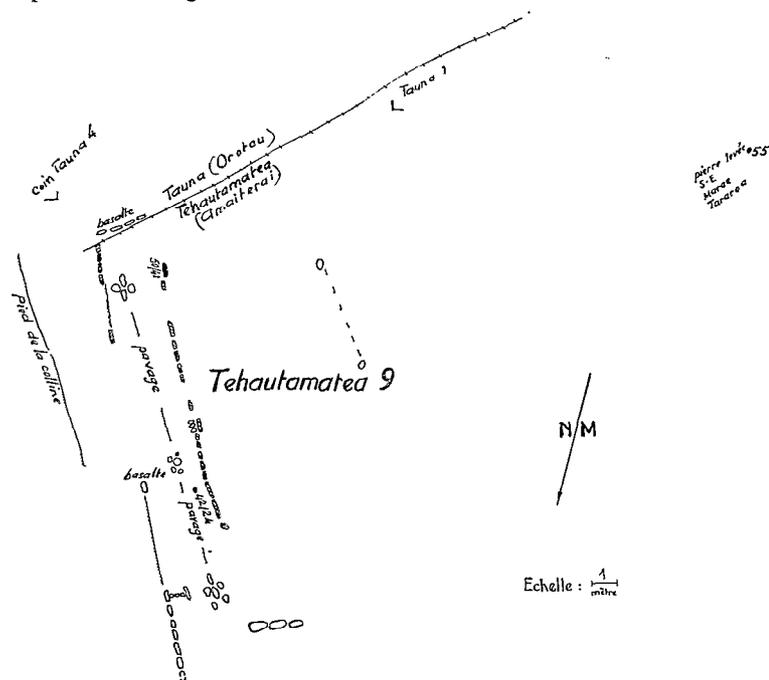


FIG. 20. — Site Teh 9

TE'AUTAMATEA 3 — voir fig. 21 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire, avec structure à l'intérieur de la maison et ciste sur le coin est de la plate-forme, située à l'ouest de Teh 2, à l'est de Teh 5, au sud de Teh 8.

Cette maison ovale a été le premier site cartographié à Vitaria en 1962. La plate-forme, assez endommagée sur son coin nord, mesure environ 28 m sur 14 m de large. Sur le coin nord-ouest des traces de vestiges de dalles de corail en place semblent indiquer qu'un couloir d'accès à la plate-forme était prévu en direction de Teh 5, allongeant notablement la plate-forme vers ce site voisin. La maison fait 22 m de longueur hors-tout sur 7 m de largeur moyenne. Un compartimentage intérieur analogue à ce qui a été noté dans Pu 2 et Ta 3 est visible sur la portion nord-ouest de la maison. Ce compartimentage est situé à un peu plus de 5 m de la bordure de façade si bien que le « couloir » postérieur de l'intérieur de la maison ne dépassait pas les 5/7 de la largeur de celle-ci.

La surélévation de la plate-forme atteint 20 à 25 cm. La maison n'est pas surélevée par rapport à la plate-forme, mais les dalles de bordure émergent de 5 à 8 cm.

Les bordures de la plate-forme et de la maison sont composées à peu près exclusivement de corail taillé, même sur la partie postérieure. On ne rencontre que quelques éléments en basalte dans le sud de la maison. Le caractère assez privilégié du rôle de cette demeure explique le soin que l'on a déployé pour l'édification de ses bordures.

A l'intérieur de Teh 3, il faut remarquer au milieu un cercle de pierres basaltiques d'environ 65 cm de diamètre, et à l'ouest de ce dernier un autre plus petit dans le « couloir ». Une fouille a été pratiquée en 1963 dans ces deux structures et a révélé que celle du centre était un foyer (cf. infra).

Sur le coin est de la plate-forme, un ciste de 60 cm sur 30 cm bordé de corail taillé, est scerti dans le pavage. Les vieux informateurs précisent qu'il s'agit d'un emplacement pour enterrer le cordon ombilical des enfants des gens de haute lignée.

Le pavage est particulièrement bien préservé et la partie la plus remarquable de celui-ci est autour de l'énorme pierre dressée de 25 cm de haut et de 80 cm d'épaisseur maximum qui se dresse sur la façade. D'autres pierres levées, également de grande taille, subsistent à l'extrémité est de l'alignement de façade et au bord de la partie arrondie de Teh 3. Outre l'alignement des dossiers de la façade, il convient de noter celui qui borde l'est de la plate-forme à angle droit par rapport au premier. La comparaison avec Tui 8 nous apprend qu'une ligne de trois dossiers existe perpendiculairement à l'alignement central et tangentiellment à l'extrémité arrondie. Une pareille disposition a pu aussi exister tangentiellment à l'extrémité ouest de la maison de Teh 3, et la pierre levée de 96 cm en est peut-être un vestige. Cependant, l'alignement limitant la partie antérieure de l'aile est représenté un trait non observable sur Tui 8, mais qui apparaît sur certaines structures importantes.

Les 10 et 11 octobre 1963, un sondage a été entrepris sur Te'autamatea 3, afin de découvrir la signification des structures contenues dans l'ovale et de rechercher si une spécialisation caractérisait la fonction du site.

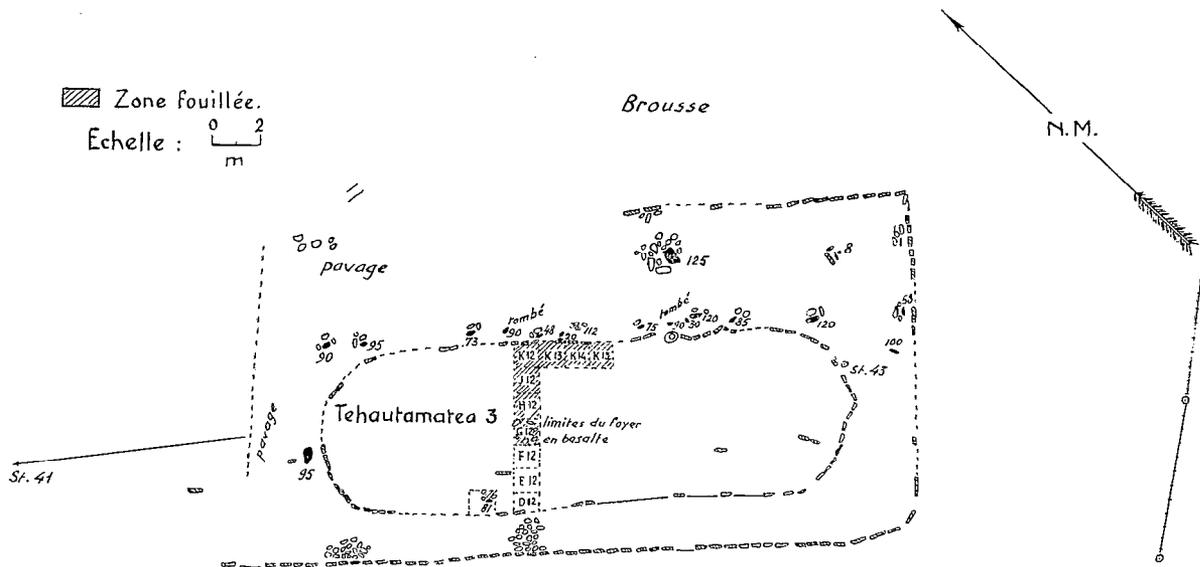


FIG. 21. — Site Teh 3

Une tranchée parallèle à la façade et en deçà de celle-ci fut ouverte (carré K 15 - K 14 - K 13 - K 12) et une autre transversale recoupant le cercle de pierres basaltiques (K 12 - J 12 - H 12 - H 12 - G 12 - F 12 - E 12) — Voir figures 21 et 22. — Indépendamment, la structure matérialisée par un petit cercle de pierres en E 10 fut aussi sondée avec le carré D 10 voisin. Ce sondage mit en évidence le niveau supérieur dans tous les carrés et fut poussé jusqu'au sable stérile à 80 cm de profondeur.

Le niveau supérieur contient une couche humifère très noire de 9 à 10 cm recouvrant une autre grise à peu près aussi épaisse et allant jusqu'à 18 cm de profondeur. C'est dans ce niveau supérieur qu'ont

été découverts les objets : hameçons en *turbo*, ébauches et fragments travaillés dans le même matériau, limes en épines d'oursin ou en corail, fragments de coquillage travaillé (Teh 3 - K 13-1 - Teh 3 - K 14-14 - Teh 3 - F 12-2), os travaillés (Teh. 3 - F 12 - 1), fragments lithiques. En outre, des débris de coquillage d'arête et d'os furent retrouvés et leur contenu fait l'objet d'une analyse donnée en annexe. Le contenu des déchets de cuisine est analogue à celui du site Tui 8 dans lequel les *turbo* dominant (1).

La couche superficielle de la maison ne présente pas la belle régularité horizontale de Tui 8. C'est ainsi qu'une poche intrusive est observable dans la coupe ouest de K 13. Au contraire, le croquis de la coupe nord du même carré montre bien la stratigraphie notée pour Tui 8, à savoir :

- a) Le niveau supérieur foncé, riche en objets jusqu'à 20 à 23 cm de profondeur maximum ;
- b) Puis une couche intermédiaire gris clair où les débris de cuisine sont peu abondants. Occasionnellement, on y remarque des traînées blanchâtres parfaitement stériles jusqu'à 70 cm de profondeur environ.
- c) Enfin, une couche noirâtre, sans doute charbonneuse, dont l'épaisseur va de 3 à 10 cm et repose à peu près directement sur un sable stérile blanc vers 80 à 90 cm de profondeur.

Le sondage de Teh 3 a surtout mis en évidence la présence d'emplacement pour faire le feu aux endroits suivants :

1. foyer construit dans H 12 avec débordement sur H 11 ;
2. traces de *a'ima'a* dans H 13, foyer de pierres poreuses fonctionnant probablement en relation avec le précédent ;
3. emplacement contenant des cendres sans pierres de basalte poreux dans K 15 à faible profondeur (à 7 à 8 cm). Un emplacement de ce type a été noté dans Tui 8 qui ne possède pas de foyer du type 1 et 2. Ces endroits où des traces de cendres ont été relevées sans association de foyer construit ou de pierre de basalte peuvent être accidentels ou postérieurs au fonctionnement du site aux temps pré-européens (incendies consécutifs au nettoyage de la cocoteraie).

Le foyer de H 12-11 est matérialisé par neuf pierres de basalte disposées de façon concentrique (65 à 70 cm de diamètre) et dépassant du niveau actuel du sol de 23 cm au maximum (voir fig. 24). Ces pierres d'entourage sont enfoncées de 20 cm au maximum. On y remarque la stratigraphie suivante en allant de bas en haut : sable grisâtre ou assez clair de la couche *b*, puis charbon très homogène entre 22 et 12 cm de profondeur en dessous de la surface, enfin une couche de cendres charbonneuses de 7 à 9 cm d'épaisseur que surmonte une couche humifère de quelques centimètres.

Le charbon de qualité excellente était mélangé aux racines de cocotier. Nous avons effectué un prélèvement là où ces racines n'avaient pas pénétré et dans la partie profonde (entre 10 et 22 cm). L'analyse effectuée par le Professeur KUNIHICO KIGOSHI de l'Université Gakushuin de Tokyo (Gak 447) donne une date qui ne peut-être maximum à deux cents années (2). Nous nous attendions à une date récente puisque les chroniques ancestrales assurent que les sites de Vítaria furent abandonnés un peu avant l'arrivée des Européens. Nous avons là une preuve que tous les objets trouvés dans la couche *a* de Teh 3 (et donc dans la couche *a* de Tui 8 qui a une position et un contenu similaires) sont tardifs et précèdent d'assez peu la venue européenne. En même temps que les objets, la maison elle-même appartient à cette période bien que ses traits architecturaux dérivent d'un modèle polynésien ancien dont la date d'apparition aux îles de la Société n'a pas encore été précisée.

(1) Voir carré Te 3 F 12 à titre d'exemple. L'étude complète des résultats fera l'objet d'un travail distinct à paraître ultérieurement.

(2) Communication personnelle du 3 juillet 1964.

Le *a'ima'a* de H 13 avait lui aussi une profondeur maximum d'un peu plus de 20 cm. Lors de la fouille, les participants polynésiens, TEAAOE a TAVITA et TEMATA a OPUU, ont immédiatement reconnu l'association avec le foyer construit voisin : selon eux, un feu était entretenu dans l'emplacement construit, pour chauffer les morceaux de basalte poreux qui étaient transféré ensuite pour constituer la source de chaleur de la cuisson des mets disposés au-dessus du *a'ima'a*. A l'heure actuelle, on observe en Polynésie Française la mise en œuvre du four souterrain dans des conditions quelque peu différentes : dans une excavation artificielle d'une quarantaine de centimètres de profondeur et dont le diamètre varie avec la quantité d'aliments à cuire on attise le feu. Lorsque la combustion a réduit le bois en braise, on dépose les pierres de basalte poreux, puis au-dessus d'elles les mets enveloppés dans des feuilles et on recouvre le tout d'un sac en obstruant tous les orifices pour ralentir au maximum la combustion. Les informateurs de Rurutu estiment qu'il s'agit là d'un procédé quelque peu paresseux et se rappellent avoir vu dans leur enfance retirer les pierres chauffées du foyer pour les déposer dans le *a'ima'a* tout auprès.

A n'en pas douter le grand foyer concentrique et le *a'ima'a* qui lui est adjoint avaient des fonctions liées aux besoins culinaires ou autres (chauffage d'eau par exemple).

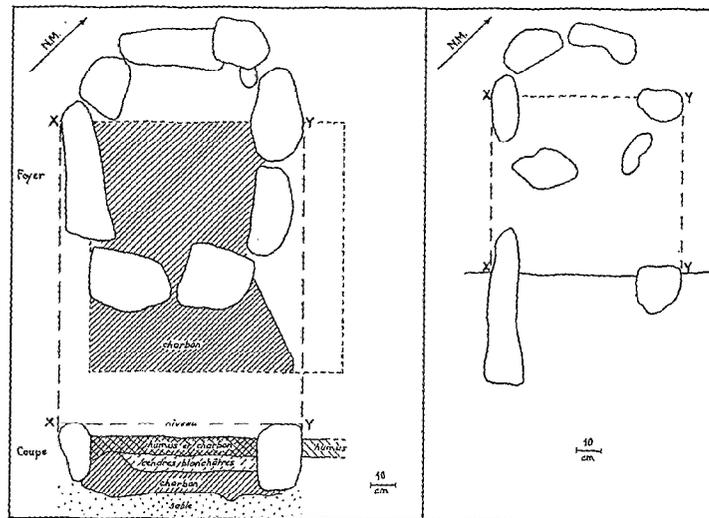


FIG. 22. — Coupe du foyer et du puits de Teh 3

Le cercle de pierres ayant 50 cm de diamètre et installé en E 10 est plus mystérieux. Les pierres de basalte disposées de façon concentrique sont plus petites que celles du foyer construit ; celle qui dépasse du sol de 18 cm est enfoncée jusqu'à 45 cm en-dessous de la surface.

La structure a été évidée jusqu'à 80 cm de profondeur (niveau stérile) sans que l'endroit où s'arrêtait le fond ait pu être déterminé avec précision. La terre retirée et tamisée était du sol sableux grisâtre contenant fort peu de coquillages et d'arêtes. A la base de l'excavation, à 80 cm de profondeur a été découverte une jolie lime en pierre volcanique très compacte ; celle-ci appartient peut-être au niveau le plus ancien de Vitaria (couche *c*) sur lequel des recherches ultérieures seront nécessaires.

Après le sondage de E 10 nous avons cru qu'il s'agissait d'un silo à fruit de l'arbre à pain (*tio'o*), comme en mentionnent (sans les décrire) les chroniques ancestrales. TEAAOE a TAVITA a assisté, il y a encore une quinzaine d'années, au remplissage de silos à Moera'i. Selon cet informateur, les *tio'o* avaient un diamètre beaucoup plus important que celui de la structure de E 10 dont le contenu aurait été insuffisant pour un ensilage. En revanche, le trou de E 10 « à margelle » paraissait à TEAAOE correspondre à un emplacement pour la conservation des récipients à eau enalebasse, comme cela s'est pratiqué à Moera'i jusqu'à la mise en place de l'adduction d'eau.

Le relevé de surface de Teh 3 pouvait faire penser que ce site avait été un lieu d'habitation ordinaire (présence du compartimentage intérieur). Cependant, le sondage permet d'affirmer qu'on y a fait du feu à l'intérieur, peut-être pour des raisons culinaires à moins que les pierres du *a'ima'a* n'aient été portées à haute température pour réchauffer l'eau contenue dans des récipients en bois.

Il est assez raisonnable de supposer qu'à Vitaria comme à Tahiti ⁽¹⁾ et à Tupua'i ⁽²⁾ les lieux pour la cuisine et pour l'habitation aient été séparés et que, par conséquent, l'intérieur de Teh 3 ne pouvait être les deux à la fois, mais qu'elle devait être l'un ou l'autre, à moins qu'elle n'ait servi de local cérémoniel adjoint au service du marae voisin (Teh 1). A Vitaria, on ne peut affirmer que les cuisines aient été exclusivement les rares structures rectangulaires (par exemple - Ma 4) et que des maisons ovales n'étaient pas aussi réservées à ces usages. Dans ce cas, Teh 3 aurait pu convenir. Il est justifié de poser les problèmes que soulèvent les vestiges lithiques anciens, mais non moins justifié de laisser le lecteur en face de plusieurs possibilités d'interprétation. Ceci dit, nous pensons nous-mêmes que Teh 3 a pu être un local réservé au logement de personnages assez notables dont le service était consacré au marae voisin et que les feux, entretenus dans le foyer, ont pu avoir été allumés autant pour obtenir de l'eau chaude que pour préparer des mets.

Après l'excavation de Teh 3, le propriétaire du lieu, Tairi, nous donna une réponse à notre question sur les raisons de la conservation du site. Il y a un certain nombre d'années, un sorcier (*ta'u'a*) lui conseilla de ne pas cultiver les abords du marae Tararoa et précisa qu'un jour un étranger viendrait embellir ce marae. Nous avons regretté que ce préjugé favorable ne nous ait été communiqué qu'à l'issue de la campagne de fouilles de 1963. Peut-être la restauration de Tui 8, a pu faire penser Tairi que j'étais l'étranger mentionné par le *ta'u'a* d'où son invitation assez étonnante à travailler ultérieurement sur ce marae.

TE'AUTAMATEA 4 — voir fig. 13 —

Vestiges de plate-forme et de maison ovale, situés au sud de Teh 5 et au sud-est de Tui 1, immédiatement au nord de la maison de Tairi à Teuruari'i.

Les relevés de 1962 ont commencé avec l'étude des maisons de Teh 3, Teh 5 et Teh 6. Teh 4 était dans une condition si mauvaise qu'il ne fut d'abord pas remarqué.

Les dimensions ne sont guère déterminables, même si la forme du site est encore assez reconnaissable. La plate-forme avait peut-être 25 ou 27 m de long sur un peu plus de 8 m de large et la maison 11,50 m hors-tout sur 6 m.

La surélévation de jadis a été nivelée par les cultures. Des traces de bordures en corail taillé subsistent au nord-ouest de la plate-forme et le long de ce qui reste dans les limites de la maison. Le pavage de galets basaltiques possède une portion intacte sur le nord-ouest de la plate forme, mais une partie a été récemment arrachée pour entourer un pied de *tiare tahiti* (*Gardenia tahitensis*). En l'absence de vestiges de seuils, trois pierres levées en basalte de 50 cm de haut se sont maintenues sur la façade sud-ouest de la maison et montrent que celle-ci regardait face à la mer, c'est-à-dire tournait le dos à la rangée Teh 3, Teh 5.

L'importance de Teh 4 (inclus seulement dans le plan général) réside plus dans sa position méridionale sur la terre Te'automatea que dans ses traits de construction, assez peu observables en raison de l'état de destruction avancée du site. A cet endroit, la plaine côtière a été activement cultivée et les sites ne sont pas protégés par l'interdit qui a assuré la protection de Teh 3. Il est probable qu'à ce niveau la plaine côtière devait compter 8 à 9 rangées de sites si l'on en juge d'une part, par les pierres éparées encore en site qui se trouvent sur la moitié méridionale, et d'autre part, par la densité des sites qui occupent la moitié nord.

TE'AUTAMATEA 5 — voir fig. 23 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire, située au nord de Teh 4, à l'ouest de Teh 3 au sud-est de Tui 2 et au sud de Teh 6.

(1) E.S. HANDY (1932) pp. 23-24 indique que les cuisines sont toujours des locaux séparés dont les formes varient.

(2) J. MORRISON (1953) p. 67 « They always cook out of doors » (Ils font la cuisine en plein air). La remarque apporte une certitude négative (absence de travail culinaire où on habite), mais ne dit pas si des « hangars » étaient réservés à cet usage à l'extérieur comme aux îles de la Société.

Lors du relevé, ce site était couvert par une plantation de manioc, mais ses dimensions et ses particularités restent encore aisément observables.

La plate-forme d'allure rectangulaire et presque trapézoïdale a une longueur variant entre 26 m au nord et 24 m au sud. La largeur fait en moyenne 11,50 m. La maison a 22 m de longueur sur 6,50 m de largeur moyenne.

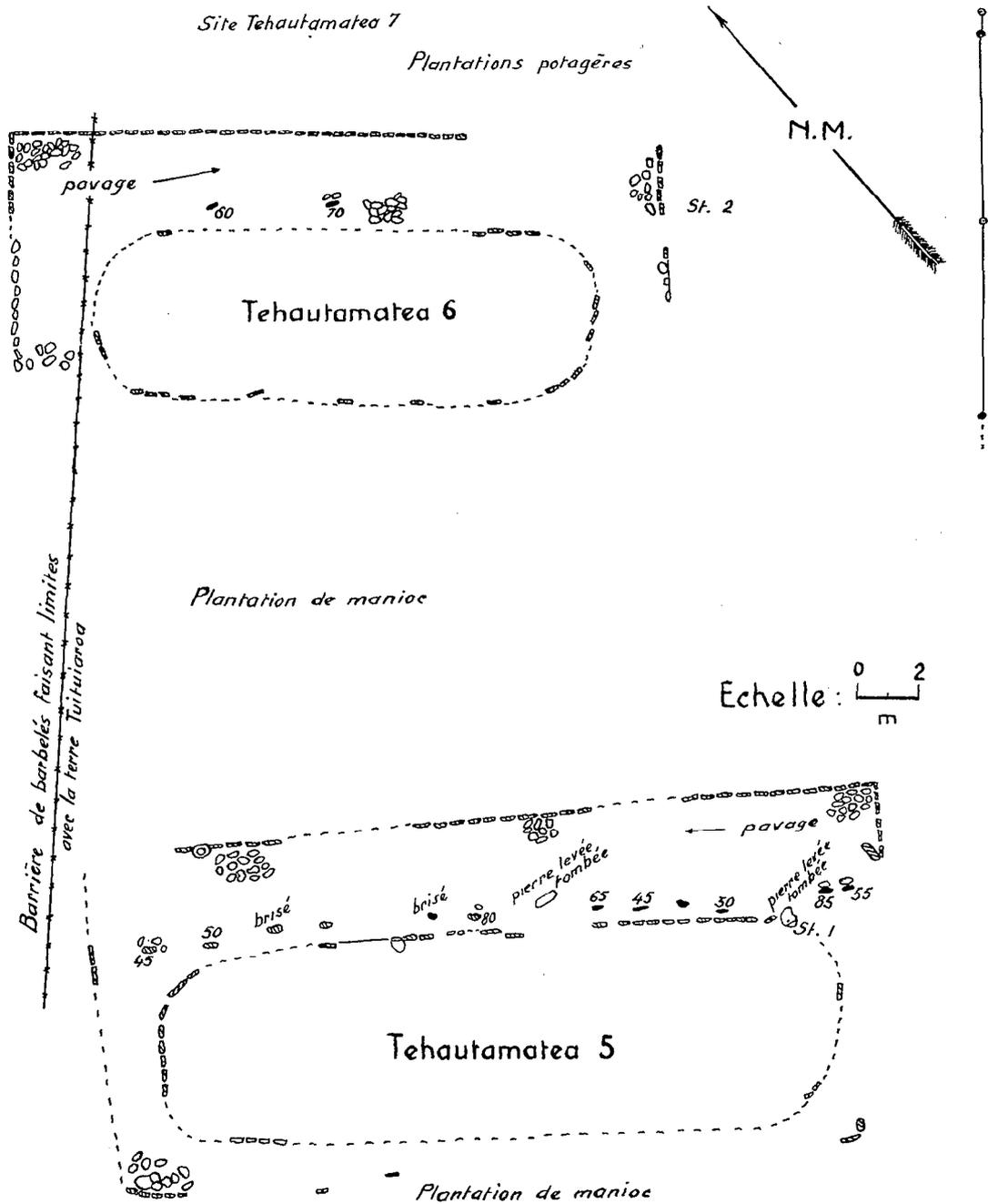


FIG. 23. — Sites Teh 5-6

L'exhaussement actuel de la plate-forme n'excède pas 20 cm, en raison du nivellement occasionné par les cultures. Les bordures sont faites de corail taillé partout sur les pourtours de la plate-forme et de la maison. Assez fractionnées, elles ont une épaisseur de 7 à 9 cm et une longueur variant entre 90 et 20 cm. Une d'entre elles, près du coin est déplacée de et sa position initiale a l'épaisseur inhabituelle de 20 cm.

L'emplacement du seuil central est marqué par la persistance de la dalle d'entrée en corail taillé la plus en retrait. Des vides apparaissent là où existaient les seuils à la naissance des extrémités arrondies. Pour celui de l'extrémité est, la dalle de corail du bout de l'alignement constituait peut-être un des éléments latéraux de l'entrée.

Le pavage de beaux galets basaltiques dont certains ont une dimension maximum de 75 cm est intact sur la façade et dans le coin ouest de la partie postérieure.

Les pierres levées apparaissent en un alignement régulier de 23 m de long à peu près parallèle à la façade et distant de celle-ci de 50 cm en moyenne. La plus haute, *in situ*, a 65 cm de haut, mais une, tombée à l'est, mesure 85 cm. On peut présumer qu'environ 30 cm de sa longueur pénétraient initialement dans le sol. A l'ouest dans l'alignement, il semble qu'il y ait eu trois pierres en corail levées dont deux ont respectivement 45 et 50 cm. La présence de pierres levées en corail sur la façade d'une maison ovale est assez exceptionnelle et l'on doit se demander s'il ne s'agirait pas d'une sorte de compartimentage frontal annexé à la maison. L'extrême imprécision du passage de MORRISON sur les sépultures « à l'extrémité de la partie de la maison réservée aux hommes » ⁽¹⁾ nous laissera dans le doute quant à la nature et la position de cette structure peut-être funéraire tant que les fouilles ne l'aurent pas localisée. Nous pensons pour l'instant qu'il s'agit de certaines structures rectangulaires notées auprès de l'extrémité ovale, comme ceux de Tui 8 à l'intérieur de Po 4 (voir supra) et, que pour Teh 5, ces pierres levées en corail font partie de l'alignement parallèle à la façade, car elles rejoignent très régulièrement les éléments en basalte.

TE'AUTAMATEA 6 — voir fig. 23 —

Vestiges de maison ovale sur plate-forme rectangulaire, situés au sud de Teh 1, au sud-est et dans le prolongement de Tui 3, au nord de Teh 5.

Le site était occupé en 1962-1963 par des cultures potagères, mais sa configuration et la plupart de ses dimensions sont encore bien observables. La plate-forme nettement rectangulaire avait 21 m de long ; la largeur est moins aisément reconnaissable, en raison de la disparition de la bordure postérieure de la plate-forme. Cependant, on peut estimer qu'elle avait au moins 10 m. La maison atteint 16,40 m hors-tout sur 5,60 m.

La surélévation demeure très visible sur la façade où l'exhaussement de la plate-forme est évalué à 20 cm. Comme sur la plupart des sites la maison n'est pas surélevée par rapport à la plate-forme encore que ses bordures de corail dépassent de 15 cm. Le corail taillé très fractionné se remarque pour les tous vestiges de la bordure de la maison. Sur la façade de la plate-forme et dans le coin nord de celle-ci, il atteint une perfection rarement égalée dans la taille et l'ajustement des éléments dont les plus gros ont 40 cm de long et 8 cm d'épaisseur maximum. Sur l'aire nord-ouest qui fait déjà partie de la terre Tuituiroa et n'a pas été mise en culture par TAIRI, on note une belle bordure de basalte de pierres allongées ayant 30 et 40 cm.

Les seuils ne sont plus guère observables et l'emplacement de celui à la naissance de l'extrémité arrondie nord-est de la maison paraît même obstrué. Il s'agit peut-être d'un déplacement de la barre du fond de l'entrée vers l'extérieur à la suite de la mise en culture, ce qui donne une fausse impression de continuité de la bordure de façade.

L'orientation de la façade antérieure est discernable par la présence de deux pierres levées de section rectangulaire ayant 70 et 80 cm de haut. En face de la moins haute est disposée une pierre basaltique très plate qui, on le sait, jouait le rôle de siège. Là où il a subsisté, le pavage est d'une excellente qualité surtout dans le coin nord et les galets qui le composent ont entre 15 et 40 cm de dimension maximum.

Teh 6, malgré son état de destruction avancée, est un bon exemple de la maison moyenne de Vitaria. par ses dimensions d'abord, par la nature de ses bordures ensuite, les mieux édifiées sont en effet sur la partie antérieure et le basalte n'apparaît que sur la partie postérieure de l'aile nord-ouest, ce matériau avait aussi sans doute une place importante dans la bordure postérieure aujourd'hui disparue. Le basalte des bordures a, en effet, tendance à être détruit plus facilement que les dalles de corail taillé enfoncées plus profondément.

TE'AUTAMATEA 7 — voir fig. 24 —

Maison ovale sur grande plate-forme rectangulaire à laquelle sont annexées une structure religieuse à triple cour, une sépulture possible et une maison à plate-forme rectangulaire.

⁽¹⁾ MORRISON (1935), p. 67.

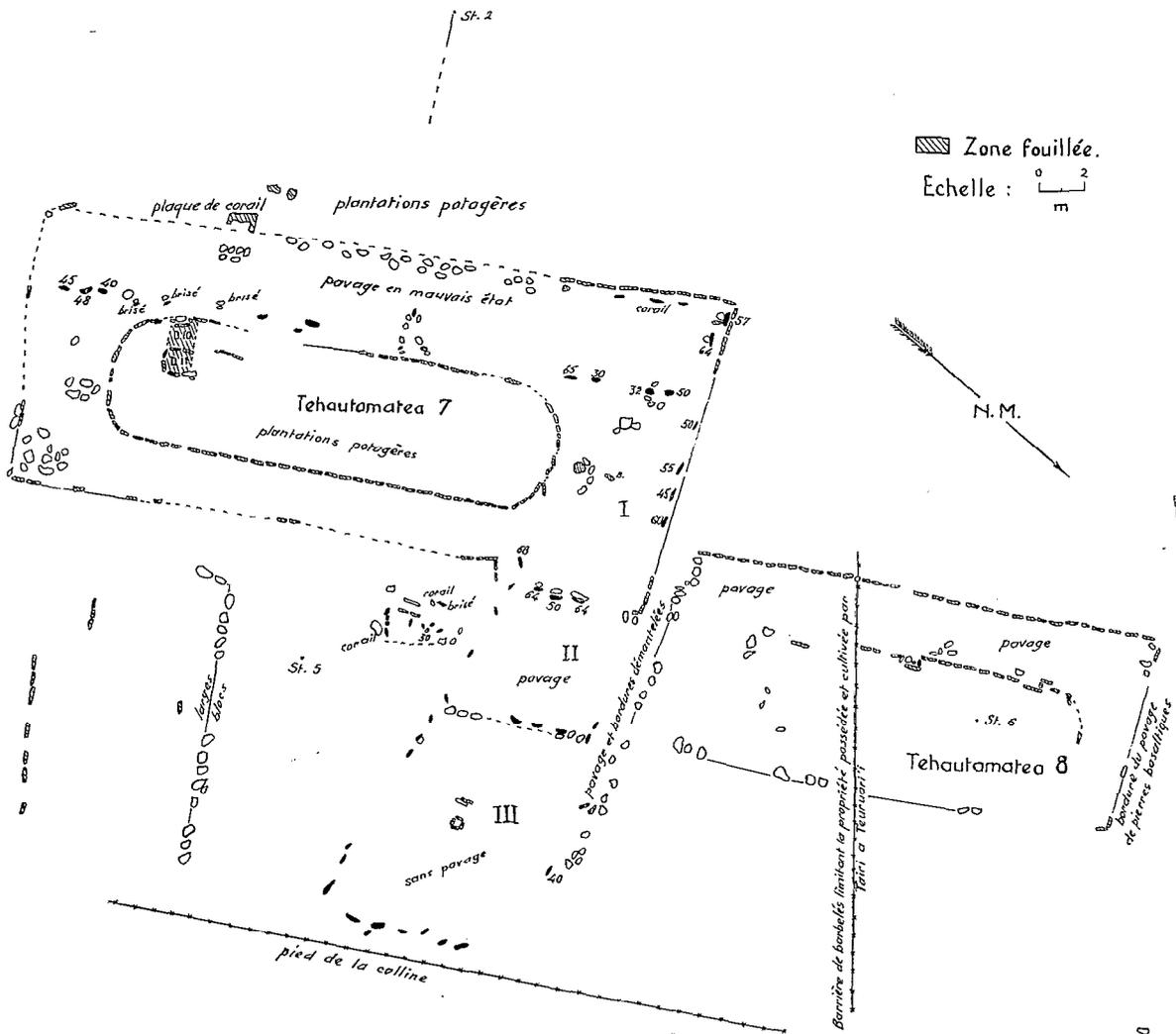


FIG. 24. — Sites Teh 7-8

Ce site est d'un intérêt extrême, car certaines traditions on font la demeure du roi de Vitaria ou d'un chef de lignage patrilinéaire ('*opu*). Les structures annexes seront décrites ultérieurement ⁽¹⁾.

Il est situé au sud de Teh 8, au nord-est de Teh 6 et au nord de Teh 2. Entre Teh 2 et Teh 7, s'étend un emplacement vide de structures. Il est difficile d'imaginer que des vestiges lithiques ont été détruits là récemment, car les lieux sont protégés par un interdit analogue à celui que nous avons déjà mentionné à propos de Te'automatea 3.

La plate-forme d'allure trapézoïdale mesure 28,50 m de long du côté du sud et 31 m du côté du nord. Sa longueur varie de 12 à 13 m et même atteint 14,30 m si on tient compte de l'accès qui fait communiquer la plate-forme avec les coins à dossiers.

⁽¹⁾ Il s'agit sans doute du site vu par STOKES qui indique : « Un autre pavage également au niveau du sol fut rencontré à Vitaria. Il avait 7 pieds de large et environ 70 de long. Il marquait la maison de TEURUARI, un des anciens chefs. Quelques autres pavages séparés dans le voisinage furent qualifiés de marae, tandis que beaucoup de marae identifiables étaient associés à des pavages ». STOKES (notes manuscrites).

La maison fait 20 m de long hors-tout et 5,60 m de large. Elle est disposée de façon assez éloignée du bord externe antérieur de la plate-forme si bien que sur celle-ci existent deux bandes dissymétriques de part et d'autre de la maison. La bande de façade a entre 4,70 m et 4,10 m et la bande postérieure entre 2,40 m et 2,20 m. Les architectes de Teh 7 n'ont disposé qu'approximativement la maison dans l'axe de la plate-forme. Il convient de ne pas s'en étonner outre mesure, car les notions d'harmonie rectiligne ou symétrique ne sont jamais parfaitement observées aux Australes comme dans d'autres archipels.

Si K.P. EMORY a pu donner des croquis de structures parfaitement rectangulaires dans son ouvrage sur les vestiges lithiques des îles de la Société⁽¹⁾, il ne s'agit que de schématisations indispensables pour l'étude, et des relevés soigneux à l'aldade révèlent certaines « imperfections » des schémas.

La surélévation se monte un peu partout à 25 cm là où la bordure de la plate-forme a survécu.

Sur la partie sud et à l'extérieur de la plate-forme se trouve une curieuse dalle en corail taillé de 1,30 m de long et 70 cm de large (voir fig. 25). Elle inclut deux cavités peu profondes (4 à 5 cm). La plus à l'ouest a 35 cm de diamètre et communique avec l'extérieur par deux canaux disposés parallèlement et ayant 2 cm de large, sur à peu près autant de profondeur (voir croquis). La cavité est beaucoup moins régulière et a une forme vaguement en croissant. Elle est traversée par un canal rectiligne analogue aux deux autres de la cavité voisine et parallèle à eux. Une dalle de dimension analogue déjà entaillée a été observée près de Poaturoa 1 (cf. supra). L'usage de ces deux cavités taillées dans le corail ne nous est pas connu. AMA'ITERA'I a TEURU ARI'I nous indiqua que cet emplacement était réservé à des ablutions rituelles que l'on devait faire avant de pénétrer dans la case royale. Effectivement le rectangle de corail aux deux cavités a été installé à l'extérieur devant le côté de la façade de la plate-forme. Cependant, nous n'avons aucun moyen de confirmer l'explication de l'informateur. Par analogie avec les Cook, il s'agit peut-être d'une plaque pour le kava (cf. ch. XII).

À l'intérieur de la maison il y a une bordure de corail en place de 1,20 m de long qui est peut-être le vestige d'un compartimentage intérieur. Celui-ci paraît quelque peu aberrant, car la portion étroite délimitée se trouverait du côté de la façade. La bordure était sans doute associée à la structure ovoïde de 1,30 de long et de 1,10 m de large qui se trouve à proximité. Cette structure aussi curieuse que celle de Teh 3 dont la forme est analogue a fait l'objet d'une fouille dont les résultats sont donnés plus loin.

Toutes les bordures encore *in situ* sont faites de corail taillé qu'elles appartiennent à la plate-forme ou à la maison, à l'exception d'un élément de la petite structure interne à la demeure.

Un seuil demeure visible. Celui situé à la naissance de l'extrémité arrondie est et dans lequel une pierre plate de 30 cm de diamètre pave élégamment l'entrée aménagée. Dans la partie nord de l'extrémité arrondie ouest, une dalle de corail taillé de la bordure a été déplacée de sa position initiale, ce qui ferait croire à tort à l'existence d'une entrée.

Le pavage de galets basaltiques est d'un bel aspect sur la façade et les ailes de la plate-forme, mais apparaît mal sur la partie postérieure, sans doute, en raison de sa qualité moins soignée (éléments de plus petites dimensions). Il faudrait sûrement un nettoyage superficiel pour le remettre à jour et confirmer son existence, comme il a été fait pour la partie postérieure de la plate-forme de Tui 8.

L'arrangement des pierres levées est probablement le trait le plus original de Teh 7. Un premier alignement de dossiers de section rectangulaire ou ovoïde, parallèle à la façade, et dont les hauteurs des pierres levées s'échelonnent entre 68 et 32 cm a été installé parallèlement à la bordure de façade de la maison à environ 90 cm de celle-ci. Le coin ouest de la plate-forme possède l'ébauche de ce qui pourrait être un second alignement parallèle au premier (incluant une dalle de corail, fait très rare), mais la destruction de la majeure partie du rebord externe sud de la plate-forme nous laisse dans le doute quant à la longueur de cette deuxième rangée. La largeur de l'aile ouest est bordée d'un bel alignement de dossiers dont les hauteurs varient de 45 à 64 cm. Ainsi pour la portion la plus méridionale de cette aile ouest, on peut se demander s'il n'y avait pas une quatrième cour contiguë aux trois autres cours situées plus au nord. De toute façon, on peut assurer que la structure religieuse faite de deux cours dans le nord de Teh 7 débordait sur l'aile de la maison par une annexe et éventuellement deux si l'on considère l'enclos de pierres levées du sud, comme une quatrième cour. La communication entre la cour jouxtant l'extrémité arrondie ouest de la maison et les deux cours-enclos hors de la plate-forme était normalement assurée par un « pont » qui se matérialise par l'interruption de la bordure de la plate-forme, et l'orientation en coude que prend cette bordure vers la structure religieuse⁽²⁾.

Un sondage a été effectué pour déterminer la nature de la structure rectangulaire-ovoïde incluse dans la maison. Deux carrés de 1 m de côté (D 10 et D 11) ont été fouillés. La mise à jour de la structure a bien montré que celle-ci était entourée de corail taillé sur trois de ses faces et ouverte sur le nord-ouest (voir fig. 28). Du côté ouvert, les dalles étaient en basalte et du charbon a été découvert à cet endroit. Un pavage de dalles de corail taillé non géométriquement couvrait le fond de la structure entre 13 et 19 cm en dessous de la surface. La présence de ce pavage est d'autant plus curieuse qu'il est installé à l'intérieur de la maison qui n'en comporte généralement pas. Ce pavage soigneusement enclos et le foyer qui lui est contigu font penser

(1) K.P. EMORY (1933).

(2) Pour l'étude des deux cours-enclos à l'extérieur de la plate-forme, voir le paragraphe F relatif aux structures religieuses de Vitaria.

à un emplacement aménagé pour les soins du corps et le bain à l'eau chaude. Les chroniques ancestrales insistent à plusieurs reprises sur l'habitude qu'avaient les habitants d'autrefois (comme ceux d'aujourd'hui) d'accorder une importance extrême au « bain » quotidien à l'eau chaude et nous avons retrouvé à Vitaria deux pierres à frotter le corps (*ta'ana*). La nécessité d'un lieu bien enclos dans la maison avait probablement paru nécessaire au respect de la personne du chef ou du roi qui s'y baignait.

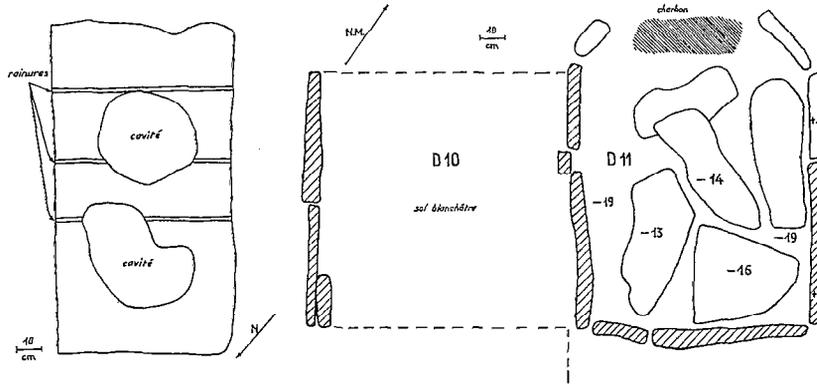


FIG. 25. — Plaque de corail travaillé du site Teh 7

FIG. 26. — Structure avec pavage dans Teh 7

Dans le carré D 10, la base de la couche a été rencontrée vers 17 cm de profondeur. Les dalles de corail de la bordure (seuil) épaisses de 8 cm étaient enfoncées à 28 cm de profondeur. Le tamisage de D 11 a produit des fragments de hameçon en *turbo*, un morceau de *turbo* travaillé et un fragment de nacre.

Par sa situation sur la terre royale, les détails de sa construction soignée qui surpassent ceux auxquels on s'attend pour une maison moyenne (importance du corail taillé, double rangée de pierres levées sur la façade), la structure supplémentaire (plaque aux deux cavités, enclos pour le « bain ») et son association avec une structure religieuse complexe, Teh 7 a probablement été la demeure d'un personnage important, peut-être du roi dont le marae familial se trouvait tout auprès (le marae tribal des Vitariens étant celui de Tararoa (Teh 11)). On a sur le site de Teh 7 un bel exemple d'association d'un habitat de haut personnage avec le marae de cette même personne. Pour la commodité de l'étude, nous devons dissocier maison et marae qui étaient étroitement liés chez les Vitariens (1).

TE'AUTAMATEA 8 — voir fig. 24 —

Plate-forme incluant des vestiges de maison ovale, située au nord de Teh 7, au sud de Tui 13, à l'est de Tui 4.

Le site est traversé par la limite de propriété entre les terres Te'autamatea et Tuituiaroa. La première est abondamment cultivée, tandis que la seconde est encore en friche. Cette différence dans la mise en valeur explique que sur le terrain de Tairi, le site soit très démantelé, tandis que sa fraction sud-ouest est mieux préservée.

La plate-forme parallélogrammique a 20,70 m de long sur la façade et 8,80 m sur sa largeur. Les dimensions de la maison sont moins aisées à déterminer ; depuis le milieu du seuil central à la naissance de l'extrémité arrondie nord-ouest il y a 6,50 m, donc la bordure de la maison s'étendait sur 13 m, ce qui correspond à une longueur hors-tout d'environ 15 m. La largeur de la maison atteignait primitivement entre 4 et 4,50 m.

La surélévation des bordures de la plate-forme varie entre 8 et 25 cm ; mais l'exhaussement du contenu intérieur ne dépasse pas 110 cm.

Deux belles dalles de corail taillé ayant en moyenne 40 cm de long sur 8 cm de large constituent le pavement de la façade de la plate-forme et du côté nord-ouest de celle-ci. Sur la partie antérieure et le côté sud-est, on note des éléments de bordures basaltiques. Entre Teh 8 et Teh 7 s'élève un amas de pierres longiforme grossièrement parallèle au rebord des deux sites ;

(1) Voir plus loin l'étude du marae Te'autamatea.

il a été édifié récemment avec les produits du dématèlement des pavages de Teh 8 et des cours de Teh 7. La façade de corail taillé de la maison a seule survécu et il ne reste rien pour déterminer la nature des matériaux qui composaient la bordure postérieure

Deux seuils sont encore bien visible au centre et à l'ouest. Le seuil central, large de 70 cm et profond d'une trentaine de centimètres présente un pavage intérieur encore bien en place. Celui avant l'extrémité nord-ouest a 80 cm de large sur 35 cm de profondeur. La barre intérieure déborde en T de 10 cm vers le nord.

Le pavage de galets basaltiques s'est maintenu sur une bonne partie de la façade et de l'aile nord-ouest. Il n'a pas été retrouvé ailleurs.

Aucune pierre levée ne se dresse sur la façade ; près du seuil ouest s'ouvre un puits de 40 cm de diamètre qui a peut-être été le logement d'une pierre levée plutôt que celui d'un poteau.

TUITUIAROA 1 — voir fig. 27 —

Vestiges de plate-forme, incluant les restes d'une maison ovale, situés au sud de Tui 2 et dans l'alignement de Tui 5, Tui 8, Tui 9, à l'ouest de Teh 4.

Le site fait partie d'une rangée de demeures construites dans un alignement parfait, d'une part, parallèle à Tui 2 et à Tui 3 et Tui 7 et, d'autre part, probablement aussi à d'autres rangées de maisons disposées entre Tui 1 et la mer (au moins quatre séries) dont il ne reste que de rares dalles de corail encore en site.

Cet alignement rigoureux de la série Tui 1, Tui 5, Tui 8, Tui 9 nous aide à déterminer la largeur de la plate-forme de Tui 1 qui devait mesurer entre 9 et 10 m. La longueur a environ 15,70 m. La maison hors-tout fait 12,40 m sur 5,40 m de largeur moyenne.

L'exhaussement de la plate-forme par rapport au sol des alentours varie entre 5 et 10 cm. Cependant, un véritable fossé de 25 cm de profondeur et dans lequel se trouve une pierre levée de 41 cm de haut sépare Tui 1 et Tui 5⁽¹⁾.

La bordure du coin est de la plate-forme inclut de belles dalles de corail taillé de 50 et même 70 cm de long ayant entre 7 et 10 cm d'épaisseur. Le coin nord paraît en revanche être limité par une bordure basaltique reconnaissable à la série de dalles rectangulaires mises bout à bout dans le sens de leur longueur, alors que le pavage de l'intérieur incorpore de larges galets basaltiques plats de toutes formes. Sur la façade la qualité du pavage atteint par endroits une perfection extraordinaire. Les bordures de la maison qui ont survécu sont toutes en corail taillé, à l'exception d'une pierre de basalte au nord.

Le seuil à la naissance de l'extrémité arrondie Est est à peu près intact, il lui manque l'élément latéral le plus à l'est. Il encadrerait une entrée de 70 cm de large et de 25 cm de profondeur. Des interruptions de la bordure apparaissent là où on trouverait normalement les autres seuils. Ces vides empêchent de savoir si Tui 1 possédait trois seuils, comme les autres maisons ou bien, si en raison de sa petitesse, ce nombre était réduit.

Deux pierres levées sont les seules témoins de l'alignement primitif qui courait parallèlement à la bordure de façade de la maison à 30 ou 40 cm de celle-ci. La pierre la plus haute a 50 cm, ce qui est probablement sa hauteur initiale, tandis que l'autre (29 cm) a pu être tronquée par la chute d'un cocotier, comme le cas se produit fréquemment.

Tui 1 se caractérise par ses dimensions réduites et par la symétrie des ailes de la plate-forme de part et d'autre de la maison.

TUITUIAROA 5 — voir fig. 27 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire, située à l'est de Tui 8, à l'ouest de Tui 1 et au sud de Tui 6.

Le site fait partie de l'alignement de Tui 1 et de Tui 8. Sa partie postérieure est manquante et s'est d'autant plus facilement dégradée qu'elle était vraisemblablement construite avec moins de soins que la façade. Malgré cette destruction, on peut évaluer la largeur de la plate-forme à une dimension comprise entre 9,50 m et 10,50 m. La longueur de la plate-forme fait 20,50 m. La maison a 17,20 m hors-tout sur 6,60 m de large.

La surélévation de la plate-forme varie entre 20 et 30 cm et la bordure de corail taillé limitant la maison émerge de 15 à 20 cm au-dessus du sol exhaussé.

Sur la façade et les ailes, la bordure de la plate-forme n'inclut que des dalles de corail taillé de 30 à 60 cm de long et de 7 cm d'épaisseur dont il subsiste de belles séries ininterrompues sur la partie antérieure. Le coin sud possède un morceau de tuff rouge taillé. Cette particularité est d'autant plus remarquable que les pierres volcaniques sont ordinairement choisies

(1) Cette pierre levée rappelle celle que nous avons notée sur la terre Tauna entre les sites Ta 1 et Ta 2.

dans le lit des rivières, incorporées aux constructions telles qu'elles ou grossièrement débitées, mais jamais taillées. Le tuff se taille aussi facilement que le corail, mais n'est employé que rarement à Rurutu, alors qu'aux îles de la Société, il figure, comme un matériau de choix dans les structures religieuses (voir notamment à propos des marae de type intermédiaire à Moorea et à Me'etia) (1). Nous avons antérieurement remarqué que les bordures de basalte dont les éléments ne sont pas enfoncés très profondément se dégradent aisément et il faut voir là peut-être une des raisons du mauvais état de la partie postérieure de la plate-forme qui en comprenaient sans doute un certain nombre de pierres basaltiques.

La bordure de la maison est en corail taillé. De nombreuses parties sont manquantes surtout sur la façade et à l'ouest ; la partie arrondie est la mieux remplie et c'est à sa naissance que subsiste un seuil de 75 cm de large. Il est difficile de préciser si la barre latérale est manquante ou a existé. Deux larges galets basaltiques en pavent le devant.

Le pavage le mieux conservé est celui du coin nord de la plate-forme.

Six pierres levées ont survécu. Leur éloignement de la façade de la maison varie entre 40 et 90 cm. La plupart ont une section très grossièrement rectangulaire et mesurent au maximum 55 cm de haut.

Tui 5 se situe par ses dimensions parmi la moyenne des sites de sa catégorie. Toutefois, il convient de noter une certaine dissymétrie des ailes de part et d'autre des extrémités arrondies de la maison (90 cm à l'est et 2,40 m à l'ouest), sans que cette dissymétrie corresponde à l'adjonction d'une structure associée. L'inégalité de la largeur des bandes antérieure et postérieure de la plate-forme constitue au contraire plutôt la règle.

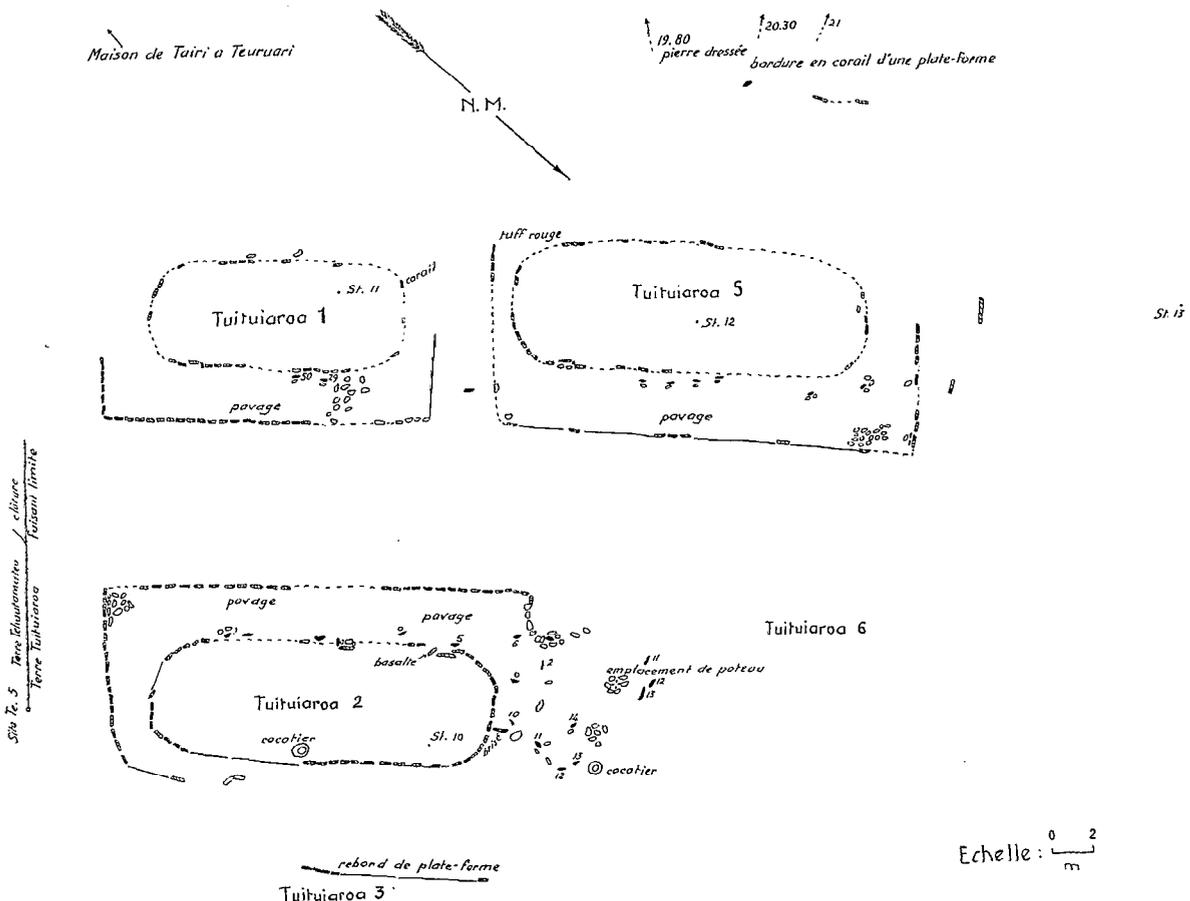


FIG. 27. — Sites Tui 1-2-5

(1) K.P. EMORY (1933).

TUITUIAROA 2 — voir fig. 27 —

Plate-forme d'allure rectangulaire portant une maison ovale et à laquelle est adjointe une structure parallépipédique, située au nord-est de Tui 1, au nord de Teh 5, au sud de Tui 3 et de Tui 7.

La plate-forme portant la maison mesure sur la façade 20,70 m de longueur, mais se rétrécit sur la partie postérieure. La largeur varie entre 8 et 9,50 m ; avec la structure accolée à l'ouest qui fait 7 m sur 6 m la longueur totale de la plate-forme atteint 26,50 m. Cependant, malgré cette liaison étroite qui existe entre la maison et la structure de l'ouest, nous les dissoci- rons pour les besoins de l'étude nous réservant de décrire la seconde dans les paragraphes réservés au pavage aménagé spécia- lement. La maison a une longueur hors-tout de 16,50 m et une longueur moyenne de 5,80 m.

La surélévation actuelle n'est que d'une dizaine de centimètres sur la façade, et de 4 ou 5 cm sur la partie postérieure.

Les bordures externes comportent exclusivement des dalles de corail taillé sur les parties antérieure et occidentale. Cette dernière s'incurve vers l'intérieur et le coin ouest de la plate-forme n'a pas l'aspect à angle droit des deux coins de la façade. Deux pierres de basalte, vestiges probables des bordures, ont été notées à l'arrière. Il faut également remarquer une belle bordure basaltique sur la limite qui rejoint le coin ouest à la structure rectangulaire annexée.

Les bordures de la maison sont très complètes, sauf sur la façade. Elles sont faites exclusivement de corail taillé. Le seuil central, large de 60 cm et limité sur sa partie la plus profonde par une épaisse dalle corallienne de 80 cm de long survit curieu- sement entre deux parties dépourvues de rebord. Le seuil de l'ouest représente un bon exemple d'aménagement d'entrée à la naissance de l'extrémité arrondi où la barre latérale est inutile ; du côté est, la barre latérale présente a été déplacée par la végétation.

Le pavage de galets basaltiques, ayant 25 cm de diamètre en moyenne, apparaît partout sur la plate-forme, sauf sur sa partie postérieure.

Cinq pierres levées d'une cinquantaine de centimètres de hauteur chacune se dressent sur la façade à 30 ou 40 cm de la bordure. Leur section est rectangulaire, sauf celle de la plus proche du seuil central qui a l'allure d'un triangle isocèle, mais dont le côté le plus large formait cependant dossier. Quant aux pierres levées de l'aile ouest, il semble qu'elles appartiennent plutôt à la structure accolée, bien que leur face la plus large ne soit pas tournée vers cette plate-forme adjointe. L'originalité de Tui 2 réside surtout dans l'adjonction de la plate-forme dont il est difficile de dire s'il s'agit d'une cour à fonc- tion religieuse, d'un emplacement de réunion ou même d'une structure comportant des dépôts funéraires du genre de ceux qu'évoque MORISSON pour Tupua'i (4).

TUITUIAROA 6 — voir fig. 27 et fig. 28 —

Vestiges de maison ovale, situés au nord-ouest de Tui 2, au nord de Tui 5, au sud de Tui 7 et au sud-est de Tui 10.

Il ne subsiste de la maison ovale que des portions de la bordure de façade de la maison et de l'ovale nord-ouest. Aucune bordure de plate-forme n'est encore en site. Il ne reste plus de traces de pavage et la surélévation, pour autant qu'elle ait jamais existé, est abolie.

Par rapport à la rangée Tui 1, Tui, Tui 8, Tui 9 au Sud et celle de Tui 3 et Tui 7, Tui 6 a une orientation oblique qui paraît aberrante. En revanche, cette orientation est cohérente avec Tui 10, Tui 12 et Tui 11, ainsi que peut-être avec Tui 15 et Tui 16, Tui 2 qui se trouve au même niveau que Tui 6 est parallèle aux séries Tui 1, Tui 5, etc. et Tui 3, Tui 7. Le recoupement des deux orientations des rangées de maisons se fait au niveau de Tui 6. Comme Tui 6 et les autres demeures avec lesquelles elle est en alignement ou parallèle paraissent moins bien conservées et moins surélevées que Tui 2 et les séries qui lui sont parallèles, on est en droit de présumer que le groupe Tui 6 est plus ancien que le groupe Tui 2 et qu'il y a à ce niveau de la plaine côtière une surimposition consécutive à la reconstruction des demeures selon un plan différent. Cette surimposition sera prouvée par la fouille de Tui 8 sous laquelle on a retrouvé orienté en biais, comme Tui 6 et Tui 10 des restes de plate-forme et des bordures (voir infra).

La maison avait une longueur hors-tout de 17 m pour une largeur de 5,50 m ; mais il n'est pas possible de mesurer la plate-forme.

La bordure de façade inclut des éléments de corail taillé du type ordinaire. Dans la partie centrale, la barre du fond de seuil a bien survécu. Il reste encore trois vestiges de pierres levées au sud de l'extrémité sud-est de la maison. Elle délimitait une cour annexe adjointe à celle de la façade. Leur position avec celle du seuil confirme bien que la partie antérieure de la maison était orientée vers l'ouest. Il n'y a plus de pavage en site.

(4) J. MORRISON (1935) p. 67.

L'importance de Tui 6 réside davantage dans sa position que dans ses particularités de construction. En effet, la taille de la maison est bien conforme au modèle ultérieur et la surélévation moindre peut être attribuée à l'ancienneté du site.

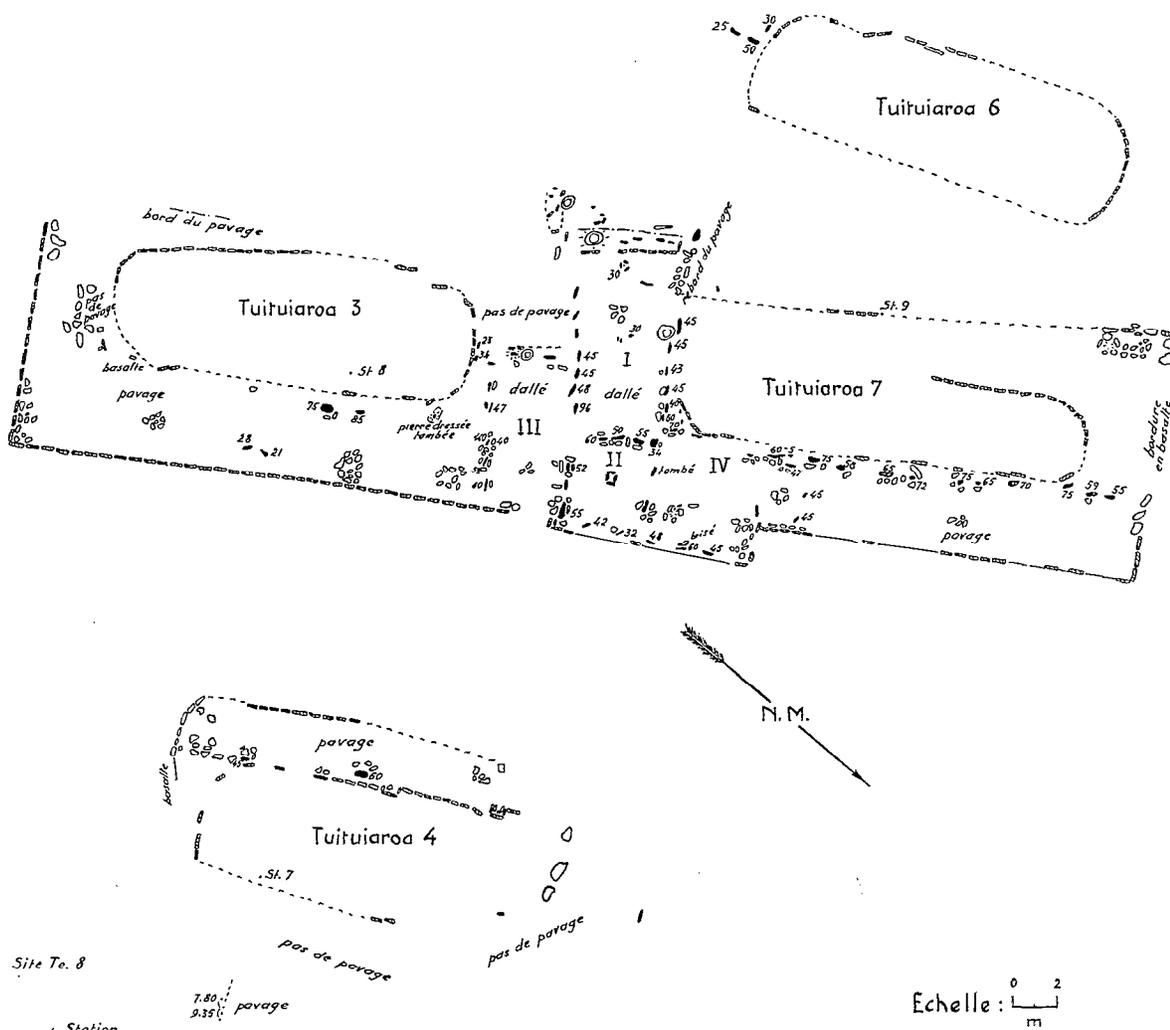


FIG. 28. — Sites Tui 3-4-6-7

TUITUIAROA 3 — voir fig. 28 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire en relation avec la série de cours intercalées entre Tui 3 et Tui 7, située au nord de Tui 2, au sud de Tui 4, au nord-ouest de Teh 6, au nord-est de Tui 7.

Le site est en alignement avec Teh 6 et Tei 7 et a comme eux sa façade orientée vers le pied de la montagne, tournant ainsi le dos à Tui 2.

La plate-forme fait 22,50 m de longueur hors-tout sur 11,30 m de largeur. La maison ovale incluse a 16 m de longueur hors-tout sur 5,50 à 6 m de largeur.

La surélévation est bien accusée surtout du côté nord où la bordure est intacte (20 cm de haut).

Sur la façade de la plate-forme et la largeur sud, les bordures sont faites de corail taillé (blocs de 30 à 50 cm de long, épais de 8 cm). Le corail taillé constitue également l'essentiel des bordures de la maison ayant survécu sur la façade et les parties arrondies, mais non pas dans la partie postérieure où subsiste sur 8 m de long une série de pierres basaltiques. Apparemment,

il n'y a pas de traces de compartimentage intérieur. L'orientation de la dalle de corail taillé au sud de la partie arrondie ouest semble avoir été déplacée depuis l'abandon du site. La trace du seuil le plus à l'ouest se devine encore par une barre latérale.

Le pavage est extraordinairement préservé sur la partie antérieure et une fraction de l'aile est ; des traces de galets basaltiques sont visibles sur l'arrière du site, montrant que la bande postérieure était bien plus étroite que celle de la façade.

Peu de pierres levées ont survécu sur l'alignement qui devait se situer à 80 cm de la façade, à l'exception d'une grosse pierre levée de 75 cm de haut et de 40 à 50 cm d'épaisseur, devant laquelle on note les vestiges d'un siège. Parallèlement à l'alignement de la façade, on peut se demander s'il n'existe pas un deuxième alignement le long de la bordure externe et antérieure de la plate-forme où se dressent encore deux vestiges de pierres levées. L'aile nord-ouest de la maison est occupée par une cour rectangulaire bordée de pierres levées et parallèle à deux autres cours qui ont pris place sur la partie orientale de Tui 7. Il n'est pas rare que sur certaines plate-formes un alignement latéral recoupe perpendiculairement sur une aile la rangée de pierres levées de la façade, mais sur Tui 3, cet alignement latéral est bien un des côtés de la cour annexée au marae auquel une étude particulière sera consacrée.

Tui 3, comme Teh 7, Tui 7 et Ma 2, tire son originalité de l'adjonction à la plate-forme des cours d'une structure religieuse associée.

TUITUIAROA 7 — voir fig. 28 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire portant aussi une structure religieuse associée au site précédent au nord-ouest duquel elle se trouve, située aussi au nord de Tui 2 et de Tui 6, au sud de Tui 14 et de Tui 15, à l'ouest de Tui 10.

La plate-forme, très bien conservée, fait entre 9,80 m et 11,20 m de large dans ses parties centrale et ouest. Cependant, au N.-E, elle s'élargit de 1,80 m en plus, afin de fournir l'espace à la cour la plus septentrionale du marae. La longueur maximale sur la partie postérieure atteint 21,50 m, mais se réduit à 17 m sur la façade si l'on veut en exclure la cour du marae.

La maison avait probablement 18,50 m de longueur hors-tout ; quant à sa largeur actuellement observable elle n'est que de 3,50 m. Cette dimension fort réduite par rapport à la longueur paraît à première vue insolite, aussi sommes-nous amenés à nous demander si nous n'avons mesuré là la largeur du compartimentage intérieur noté sur des structures, comme Pu 2 et Po 2 ; il y a là une supposition extrêmement vraisemblable, car les bordures postérieures de la plate-forme et de la maison sont apparemment fort incomplètes. Le fragment de bordures sur lequel est installée la station 9 - 1962, nous avait paru un temps pouvoir être la limite postérieure de la maison, mais cette possibilité est à exclure, l'emplacement est bien en ligne avec le coin ouest de la plate-forme et même la bordure postérieure de Tui 3 apparemment construite assez symétriquement. Ainsi la bordure postérieure primitive de la maison de Tui 7 se situait sans doute quelque part entre la bordure de la plate-forme où a été installée la station 9 et ce que nous croyons être la bordure d'un compartimentage intérieur ; précisé de cette façon et compte tenu des positions du compartimentage observé sur d'autres structures, on peut estimer la largeur de la maison à environ 5,50 m.

La surélévation s'élève comme pour Tui 3, à une vingtaine de centimètres sur la partie antérieure de la plate-forme.

Les bordures externes incluent naturellement une proportion quasi exclusive de dalles de corail taillé sur la partie antérieure de la plate-forme. De beaux galets basaltiques dont les plus importants ont jusqu'à 50 cm pour leur plus grande dimension constituent au contraire le rebord de la largeur nord-ouest de la plate-forme. Pour la maison, le corail taillé est le matériau exclusif, à l'exception d'un élément en basalte au centre dont la provenance est malaisée à déterminer.

Le pavage est en excellente condition sur le devant et le nord-ouest de la plate-forme, ainsi que dans les cours pavées du marae contigu ; sur la partie postérieure de la plate-forme, nous n'en avons pas trouvé de traces en place ; dans le cas contraire, la limite réelle de la maison aurait été plus facile à retrouver. Deux emplacements de poteaux ont été notés dans le pavage (dans le coin est et dans la cour ouest du marae) ; chacun a environ 35 cm de diamètre. Ils sont situés sur la zone la plus extérieure de la plate-forme, comme certains emplacements de poteaux retrouvés sur Tui 7.

L'alignement de pierres levées parallèles à la façade s'allonge sur 16,50 m à une distance de 40 à 60 cm de la maison. Les pierres rectangulaires ou ovoïdes ont entre 47 et 75 cm de hauteur. La plus longue (haute de 60 cm) fait 75 cm de long ; latéralement de part et d'autre de cet alignement et à angle droit avec lui des pierres levées aident à délimiter la grande bande de façade réduite seulement par le débordement de la cour la plus à l'ouest du marae. Seules deux petites pierres levées de 40 à 45 cm de haut ont une position quelque peu aberrante dans cette bande de façade ; avec le large dossier de 75 cm de large déjà mentionné et le côté de la cour du marae, elles contribuent à isoler une autre position de la plate-forme qui mesure ainsi environ 2 m sur 3 m ; il est bien difficile de dire s'il s'agit là d'un de ces rectangles de petites dimensions bordées de pierres levées, ayant quelque chose de commun avec ceux déjà notés sur les sites Ta 3 et Po 4.

Tui 7, symétrique de Tui 3 par rapport à un marae situé au milieu, fonctionnait sans doute étroitement en liaison avec la structure religieuse qui a débordé sur la plate-forme. L'étroite association de ces trois sites permet de supposer leur contemporanéité.

TUITUIAROA 4 — voir fig. 28 —

Vestiges de plate-forme et de maison ovale, situés au sud de Tui 13, au nord de Teh 6 et de Tui 3, à l'ouest de Teh 8, à l'est de Tui 7, au sud-est de Tui 14.

Les vestiges se trouvent au centre d'un espace d'une cinquantaine de mètres de long sur plus de 20 m de large ; à première vue, on a l'impression qu'ils font partie des constructions les plus anciennes, mais seule la fouille pourrait confirmer ou infirmer cette hypothèse, car les bordures n'ont pas le même degré d'obliquité.

Il convient de noter à 5 m à l'ouest du coin ouest de la plate-forme de Teh 8, les traces d'une bordure qui a pu appartenir à Tui 4. Il est d'autant plus difficile de l'affirmer que les portions est, nord, ouest de Tui 4 sont fort délabrées au point qu'il est malaisé de déterminer la longueur de la plate-forme. Celle-ci devait avoir entre 20 et 22 m de long sur 9 m de large.

La maison avait vraisemblablement 15,50 m de long sur 5 m à 5,50 m de large.

La surélévation d'environ 15 cm est à peu près comblée. La plate-forme possède sur sa face est une série de dalles de corail taillé sur 5 m de longueur et dont les éléments assez fractionnés ont en moyenne 30 cm de long sur 5 cm de haut et 8 cm d'épaisseur. Le coin sud de la plate-forme est bordé de basalte. Le corail taillé enclot les limites de la maison ; dans la façade, deux seuils sont encore bien visibles : le mieux préservé, au N-O, fait 56 cm de large sur 35 cm de profondeur, et est pavé à l'intérieur par trois pierres basaltiques plates ; le seuil central est plus endommagé. Cependant, la barre de limite intérieure longue de 80 cm débordé en T les limites latérales distantes entre elles de 60 cm.

Le pavage est en assez bonne condition sur la façade, mais détruit à peu près complètement ailleurs. Deux pierres levées se dressent encore ; la plus haute de 60 cm est de section ovoïde et a 50 cm de largeur et 25 cm d'épaisseur.

Tui 4 est assez remarquable par son isolement relatif par rapport aux autres structures avoisinantes.

TUITUIAROA 8 — voir fig. 29, 30, 31 —

Maison ovale sur plate-forme rectangulaire avec accès sur l'aile sud-est ; site admirablement préservé et restauré depuis l'étude, situé dans le même alignement que Tui 1, Tui 3 et Tui 9, au nord de Tui 19, au sud de Tui 10.

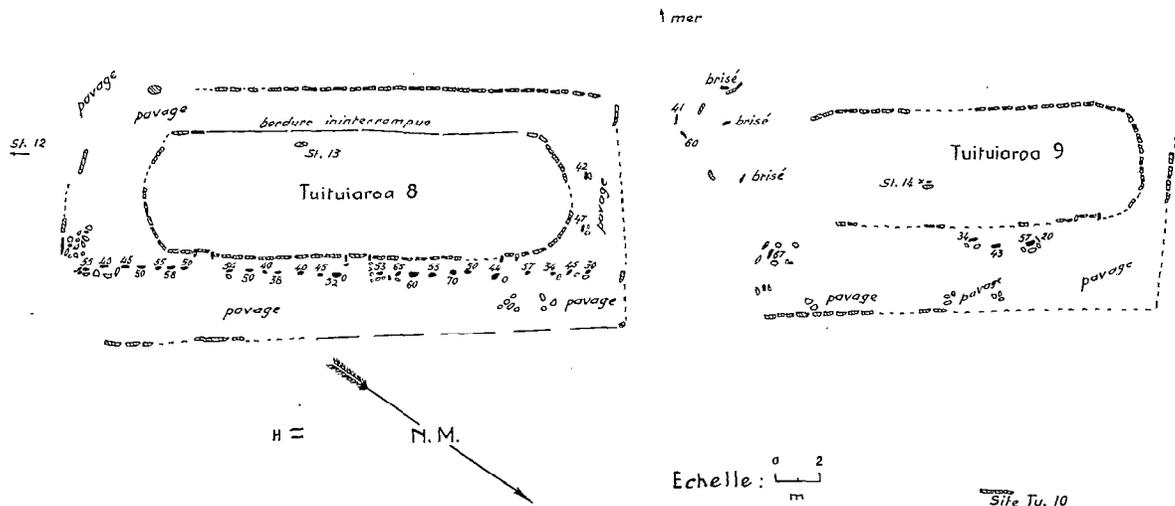
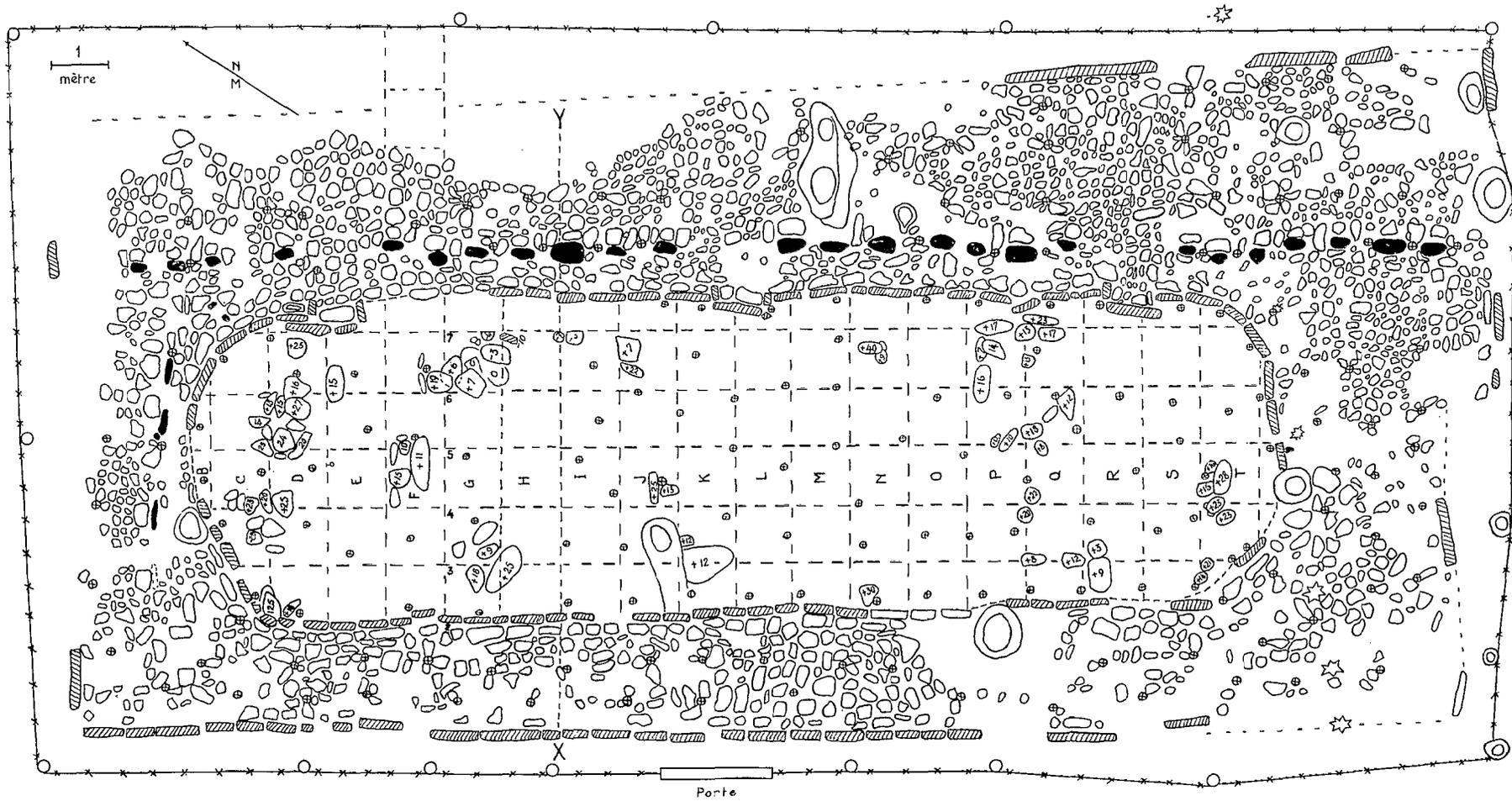
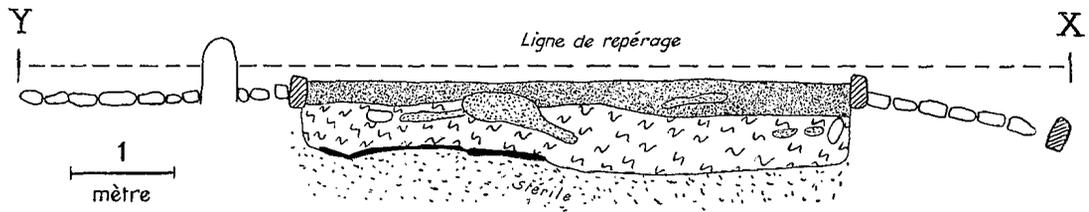


FIG. 29. — Sites Tui 8 et 9

Le site est le mieux préservé des maisons ovales de Vitaria. En 1962, le relevé de ses traits les plus importants fut effectué, comme pour les autres structures de la terre Tuituiaroa. En 1963 du 7 septembre au début d'octobre, le site fit l'objet d'une fouille minutieuse et assez complète. On peut constater aisément les renseignements supplémentaires qu'une fouille du niveau supérieur permet d'ajouter à ceux déjà fournis par les relevés traditionnels des structures de surface. Les plans établis en 1962 et 1963 sont donnés pour établir la comparaison. La fouille met en évidence les contours exacts de la maison et de la plate-forme, l'étendue et la nature du pavage, l'existence des structures incluses, le nombre exact de pierres levées, la présence ancienne de poteaux dans le pavage et la maison.



Coupe entre les séries H et I des points X à Y



Légende

- Humus.
- Roche.
- Sable.
- Terre noirâtre.
- Charbon.
- Corail.
- Emplacement de poteau.
- Arbre.
- Arbuste "riri".

Chaque carré est désigné par son coin ouest (H 5).

FIG. 30. — Fouille de Tui 8

La longueur maximale de la plate-forme a été relevée du côté de la façade (25, 25 m) sur la partie postérieure, elle atteint seulement 24 m. Cette différence est imputable à l'existence dans le coin nord-est d'un prolongement de la plate-forme destiné à faciliter l'accès. La largeur varie entre 11,50 m et 11 m. La dissymétrie des bandes longitudinales de la plate-forme, courante sur d'autres sites, est ici manifeste, puisque la distance du bord antérieur de la maison à la bordure externe correspondante de la plate-forme est de 3,50 m contre 2 m pour la distance comprise entre la bordure postérieure de la maison et la bordure postérieure de la plate-forme. Sur les ailes, la dissymétrie est également sensible, puisque sans même tenir compte de l'accès du coin nord-est déjà mentionné, l'aile nord-est mesure 2,75 m de largeur minimum au niveau de l'extrémité de la partie arrondie contre 2,10 m sur l'aile opposée au même niveau.

La maison fait 14 m de longueur hors-tout pour 5,75 m de largeur moyenne. Les parties arrondies ne sont pas à proprement parler des demi-cercles, puisque leur développement maximum de l'ordre de 2 m est quelque peu inférieur à une demi-largeur (elle-même supérieure à 2,50 m).

L'étude de la coupe X Y montre que la surélévation initiale de la plate-forme tend à s'affaisser avec la destruction ou l'écartement des bordures ; du côté postérieur (X) la surélévation initiale qui a pu atteindre entre 40 et 60 cm est aujourd'hui réduite à 30 cm maximum. Le niveau supérieur de la maison est à 57 cm au-dessus du niveau du sol et le haut de la bordure de la maison a près de 70 cm au-dessus de ce même niveau. On peut en conclure que lors de l'édification le remblayage affectait surtout la plate-forme, le niveau d'occupation de la maison étant en contre-bas par rapport à cette dernière.

Les bordures externes sont manquantes au nord et à l'ouest. Toutes celles qui subsistent sont en corail taillé, sauf dans le coin sud où est insérée une dalle de basalte enfoncée par son petit côté et mesurant 75 cm de longueur. La plupart des dalles de corail mesurent entre 30 cm et 1 m de longueur, mais il en existe une sur le bord externe de la façade de 2,60 m de long. Sur le pourtour externe, les dalles de bordure les plus épaisses font 15 cm, mais autour de la maison, cette épaisseur se réduit à 10 et même à 7 cm. Aucun élément en basalte n'a été observé dans les bordures de la maison et les petites pierres qui limitent l'ovale là où les dalles manquent appartiennent au pavage. Les dalles de corail taillé ont une hauteur standard de 35 cm ; elles ne devaient être enfoncées que de quelques centimètres par rapport au plancher de la maison ; si elles paraissent aujourd'hui dans la coupe être au même niveau, c'est parce que ce plancher était lui-même composé d'une épaisse couche d'herbes *nono'a* (*Paspalum scrobiculatum*) qui s'est tassée et enfoncée sous les pieds des occupants. Par rapport à la plate-forme les dalles de la bordure la dépassent de 12 à 17 cm, le plus fréquemment de 15 cm.

Les trois seuils parfaitement préservés ont entre 70 et 80 cm de large et 25 cm de profondeur ; celui le plus à l'ouest a le fond fermé par deux barres de corail dont une débord de 25 cm à l'intérieur ; une large pierre plate de 60 cm de long et de 25 cm de large en pave l'entrée. Les seuils central et est ont leur entrée garnie de pierres de moindre dimension, mais possèdent en revanche à la limite de leur fond une belle barre de corail taillé de 80 à 90 cm de longueur.

Il n'y a pas de compartimentage intérieur à la maison et la barre de corail qu'on aperçoit à 10 cm en dessous de la base de la couche a fait partie d'une maison antérieure.

Le pavage était originellement présent sur la plate-forme, mais n'existe pas dans la maison. Avant l'étude de Tui 8, la question de savoir si le pavage ait occupé l'intégralité de la bande postérieure de la plate-forme était pour nous non résolue. On constate que toutes les pierres de basalte sont des galets de diverses formes ; chaque galet est mis à plat et ajusté en tenant compte de la forme des éléments voisins. Le long des bordures de la maison, des pierres de forme allongée, ayant parfois jusqu'à 40 cm sont mises bout à bout. Les plus grosses sont celles qui font office de siège devant le dossier ; elles ont un aspect souvent arrondi et sont flanquées de part et d'autres de pierres allongées, comme cela a été remarqué pour d'autres sites. Les galets des plus petites dimensions figurent sur le devant et l'aile ouest, entre les pierres levées et la bordure externe, et sur l'arrière et l'aile ouest, entre les longues pierres contiguës à la maison et la bordure externe.

C'est dans le pavage que l'observation des anciens emplacements de poteaux de soutènement (ou de traces de palissades) a été la plus aisée ; en ces emplacements, la terre est beaucoup plus molle et plus noire qu'ailleurs ; souvent même, on note autour de l'endroit où était enfoncé le poteau une disposition en étoile des pierres du pavage. Sur la façade il existait primitivement quatre rangées de poteaux contre deux seulement sur la partie postérieure, trois sur l'aile sud-est et deux seulement à l'ouest. On remarque que ces rangées s'interrompent en face des accès, c'est-à-dire aux trois seuils et dans la portion méridionale de l'endroit où la plate-forme débordait d'environ 1,50 m vers Tui 5. L'alternance des emplacements des poteaux et de pierres levées est évidente sur la façade et au nord-ouest.

La densité de ces poteaux surprendra le lecteur, comme elle nous a surpris nous-mêmes ; il faut tenir compte de l'importance de la charpente et du toit à supporter, toit qui débordait en abritant une sorte de véranda. Ces poteaux ont 12 à 13 cm d'épaisseur maximale. Leur écartement n'est jamais inférieur à 80 cm, ce qui, on le sait, est encore supérieur à l'écartement moyen des seuils (70 à 75 cm).

L'intérieur de la maison a été déblayé jusqu'à la base de la couche habitable, c'est-à-dire vers 18 à 20 cm de profondeur, sauf dans la tranchée des H (H2 - H3 - H4 - H5 - H6 - H7) où cette couche a été dépassée pour atteindre le niveau stérile le plus profond en dessous de la couche c) vers 80 cm (voir coupe). C'est sur cette surface ainsi dégagée qu'ont été repérés des groupes de pierres et les emplacements des poteaux. Ces derniers sont beaucoup moins certains que dans le pavage.

En effet, des emplacements plus noirs ont pu être ceux de végétaux pourris ; en outre, il est possible que certains poteaux n'appartiennent pas à la couche *a*), mais fassent plutôt partie de la couche *b*) immédiatement en dessous. Ceci est certain pour le trou de poteau repéré auprès de l'entassement de pierres qui touche à la dalle de corail retrouvée à 10 cm sous la couche *a*). Même avec ces restrictions, nous ne pensons pas que tous ces emplacements aient porté des poteaux pour la charpente ; quelques-uns ont pu appartenir à un cloisonnement intérieur et d'autres ont été plantés pour supporter des objets périssables (*tapa*), mis ainsi à l'abri des rats.

On est frappé de constater que les poteaux suivent partout la paroi et qu'il devait en exister deux ou trois rangées à l'intérieur ; parallèlement à la façade, une bande assez large (1,50 m) n'en comprend pratiquement pas. Les plus gros poteaux qui devaient supporter le faitage se trouvaient dans la partie centrale, sans doute étayés autour de leur base par de grosses pierres, comme on peut le remarquer à deux endroits de la partie centrale.

Les hauteurs des pierres trouvées dans la maison sont données par rapport à la base de la couche *a*). Celles qui sont entre 12 et 28 cm ont pu être des sièges, des étayements de poteaux, de fragments de compartimentage, ou peut-être même des éléments du « rectangle de pierres » dont parle MORRISON en termes si imprécis qu'on ne sait s'il était à l'extérieur ou à l'intérieur de la maison (1).

Le groupe de pierres dont certaines sont au-dessous du niveau de la couche *a*) appartient à la couche *b*) qui comporte une portion de pavage et un élément de bordures d'une maison antérieure.

Les pierres levées sont organisées en deux alignements : l'un sur la façade, l'autre sur l'aile nord-ouest ; il faut en outre y ajouter deux petites pierres levées situées auprès de la partie arrondie nord-ouest, à l'intérieur de l'angle formé par les deux alignements déjà signalés. Ces deux petites pierres isolées, hautes d'une vingtaine de centimètres, existent sur d'autres sites, mais passent fréquemment inaperçues, en raison de leur petitesse (18 cm). Sur la façade les dossiers sont, pour la plupart, de section ovoïde. Lorsqu'ils n'ont pas été brisés, leurs hauteurs varient entre 40 et 70 cm. Entre le pavage d'accès et le seuil le plus à l'ouest on en compte trois séries de sept, régularité qui paraît bien intentionnelle. Faut-il y voir une allusion aux sept lignages (*'opu*) des 'Are ari'i de Vitaria, ou bien s'agit-il de l'utilisation explicite d'un chiffre bénéfique, ou encore d'une simple coïncidence ? Il faudrait pour en juger comparer avec d'autres sites sur lesquels les pierres levées ne sont pas manquantes, mais il n'existe aucune autre maison ovale aussi bien préservée à Vitaria et ailleurs dans l'île.

Du côté de l'extrémité arrondie ouest le problème est plus complexe. Apparemment on a bien une série de quatre pierres levées sur la façade et à angle droit trois autres dossiers haut de plus de 40 cm et de section rectangulaire. Au total il y aurait théoriquement un nouvel ensemble de sept dossiers. Cependant, une des pierres levées de section rectangulaire trouvée couchée à l'ouest de la maison a été replacée dans une cavité que nous avons considérée comme son logement initial. Par ailleurs, nous avons retrouvé un autre logement de dossier rectangulaire au sud des trois indiqués dans le plan. Il est difficile de dire s'il y a là un quatrième élément ou si le dossier trouvé sur le pavage aurait dû être mis là plutôt qu'à l'endroit où il a été installé.

Les travaux de fouilles sur Tui 8 ont comporté, outre la mise à jour de la plate-forme, l'enlèvement complet du niveau supérieur de la maison (couche *a*). L'épaisseur de celle-ci avait été initialement évaluée dans la tranche des H. Sous cette couche *a*) très noire et humifère ont été découverts un pavage et une bordure de corail d'un type analogue à celui des maisons les plus récentes (couche *b*). Il eut été intéressant de retrouver ce pavage et cette bordure sur une plus grande superficie, mais cela aurait impliqué de détruire le pavage et la plate-forme de Tui 8 que nous désirions restaurer. Cette couche *b*) inclut de la terre noirâtre avec quelques déchets de consommation et de rares fragments de *turbo* et de nacre travaillés.

Lorsqu'on descend plus bas, on rencontre vers 70 à 80 cm un lit charbonneux directement posé sur du sable blanc corallien parfaitement stérile. Le lit charbonneux a été noté dans H 7 - H 6 et H 5 ; dans ce dernier carré se trouvait de belles pierres de *a'ima'a* (four de pierres volcaniques poreuses). Le charbon le plus profond et de meilleure qualité a été prélevé dans une poche à la base de H 6 jusqu'à 82 cm. L'analyse effectuée par le Professeur KUNIHICO KIGOSHI de l'Université Gakushuin de Tokio, (Gak 448) a donné une ancienneté de 900 années (plus ou moins 90) (2). Ainsi le site de Tuituiaroa fournit les bases d'une chronologie pour Vitaria :

— Une première occupation il y a 900 années que l'on ne connaît que par l'existence d'un *a'ima'a* et des traces de feu (couche *c*).

— Une période d'édification de maison avec pavage externe et bordure de corail (couche *b*) ; celle-ci n'est pas séparée de la phase antérieure par des morts-terrains et on peut supposer qu'il n'y a pas eu de discontinuité.

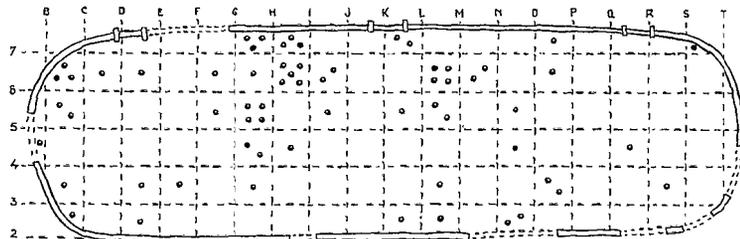
— Une période finale se terminant à la fin du XVIII^e siècle et que nous appelons « classique ». En ce qui concerne les maisons, elle est marquée par la reconstruction des demeures, selon un plan d'ensemble différent, mais le type de maison n'a sans doute pas changé. C'est à cette période que se rattache la couche *a*) qui a été enlevée partout dans l'ovale, carré par carré, en laissant la série de 7 en témoin. Les déchets alimentaires ont fait l'objet d'un recueil au centre, à l'ouest et à l'est et leur contenu est donné en annexe. Comme pour les autres sites, les coquillages *turbo* dominent fortement (3).

(1) J. MORRISON (1935) p. 67.

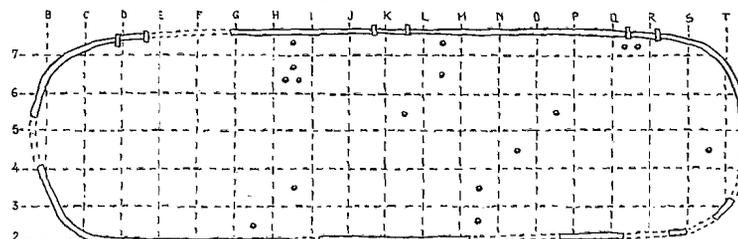
(2) Communication personnelle du 3 juillet 1964.

(3) Exemples pour les carrés H 2 et G 5 ; le reste devant faire l'objet d'une publication ultérieure.

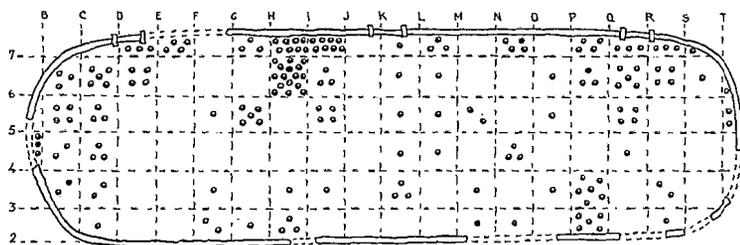
Hameçons ou fragments d'hameçons.



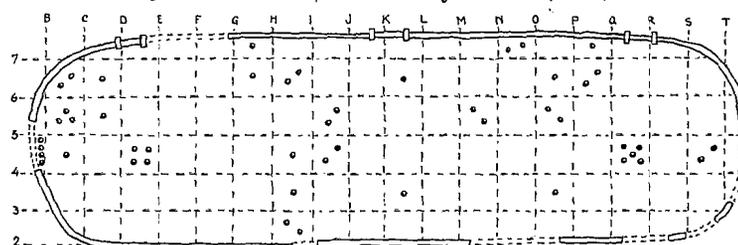
Objets en os.



Morceaux de turbo travaillés.

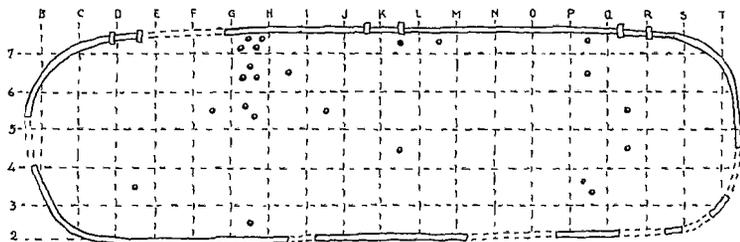


Fragments lithiques et objets en pierre.

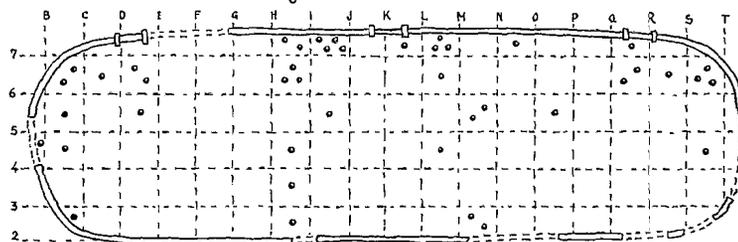


Chaque carré est numéroté d'après l'intersection de son coin ouest.

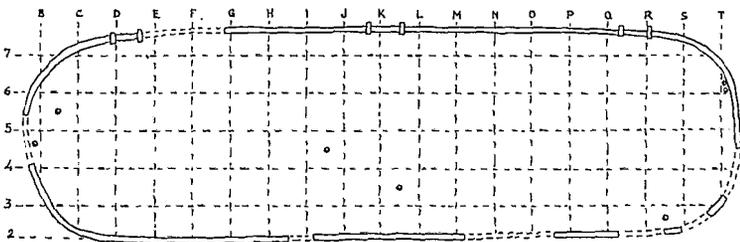
Nacre travaillée.



Objets en corail.



Coquillages travaillés divers.



Objets en oursin.

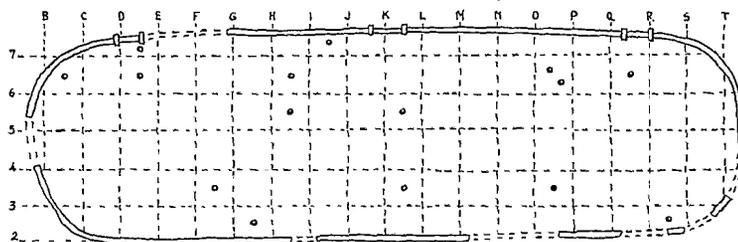


FIG. 31. — Croquis de répartition des objets découverts dans Tui 8

Le site s'est avéré d'une extrême richesse en objets (plus de 400) : hameçons en *turbo*, ébauches et fragments, limes et polissoirs, bijoux rustiques en coquillages et en épines d'oursins, fragments d'herminettes et d'ébauches, morceaux de pilons, etc. La densité maximum d'objets a été notée dans les carrés les plus proches de la façade (voir fig. 33 sur la densité de répartition). L'importance des trouvailles pour le seul niveau supérieur d'une maison donne une idée de ce qui reste à exhumer à Vitaria avant que les travaux de jardinage n'anéantissent tout.

La stratigraphie observée dans la tranchée des H a été retrouvée dans les carrés F 10 et F 11 creusés dans le nord de la plate-forme, là où le pavage a été détruit récemment : une nappe charbonneuse repose sur le sol corallien stérile vers 75 cm de profondeur et entre celle-ci et le pavage s'interpose avec continuité la couche *b* grisâtre. Au nord de F 11, la base pourrie d'un cocotier a contrarié cet étagement ; la densité des cocotiers entre Tui 8 et le pied de la montagne aurait rendu très difficile l'établissement d'une tranchée vers Tui 6 pourtant nécessaire, afin de confirmer les indications de surimposition. Un carré établi dans Tui 6 jusqu'à 20 cm de profondeur a révélé un contenu analogue en objets et en déchets à celui des carrés de Tui 8.

Aucun foyer n'a été découvert dans la couche *a*) de Tui 8, à l'exception de traces des cendres dans le carré L 3. Comme la contemporanéité des niveaux supérieurs de Teh 3 et de Tui 8 est vraisemblable, on peut assurer que ces sites ont fonctionné jusqu'à une époque tardive, probablement celle qu'indiquent les traditions : l'abandon de Vitaria par le roi Teaurua dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Le plan porte la trace des troncs de cocotiers qui ont été abattus après indemnisation du propriétaire. Ce dernier ayant manifesté l'intention de procéder à la mise en culture de la surface de la maison après notre départ, nous avons emporté son adhésion pour que la terre tamisée de la couche *a*) ne soit pas remise à l'intérieur des bordures, mais entassée en un massif à l'extérieur du site dans lequel il a pu planter ses légumes. Dans l'intérieur de l'ovale, une couche de sable blanc a été étalée sur la surface des dalles de corail, prélevées dans la terre Tauna, installées avec un joint de ciment aux endroits manquants de la bordure. Le site a été enclos d'une clôture de fils barbelés et muni d'une porte d'entrée à cadenas dont une clef a été remise au propriétaire et l'autre au chef de poste de Moera'i. Les habitants de Rurutu ont coutume à la nouvelle année de rendre visite aux lieux historiques et légendaires de leur île, et nous savons depuis que la visite de Tui 8 fait maintenant partie de cette promenade effectuée par groupes.

TUITUIAROA 19 et TUITUIAROA 20 — voir fig. 13 —

Vestiges de plate-forme et de maison ovale, situés au sud de Tui 8.

Lors des relevés effectués en 1962, ces sites ne furent pas remarqués, mais en 1963, quand l'étude détaillée de Tui 8 fut entreprise, le désherbage minutieux des abords du site révéla des vestiges de plate-forme et de maison ovale au ras du sol et dont les bordures de corail taillé n'émergeaient que de quelques centimètres.

La forme de Tui 19 n'en est pas moins reconnaissable. La plate-forme devait avoir 18 m de longueur sur 8 m de largeur, et la maison ovale incluse 14 m de longueur hors-tout sur 4,50 m de largeur.

Le pavage est à peu près entièrement détruit, sauf sur la façade (tournée vers la mer, alors que celle de Tui 8 et de sa série est orientée vers la montagne) sur laquelle se dressent encore trois pierres levées de 40 cm de haut. Un alignement latéral perpendiculaire au premier existait sur l'aile ouest, ainsi qu'en témoignent deux autres pierres levées encore *in situ*.

A 9,50 m au sud de Tui 19, on devine une bordure de corail et une pierre levée dont la situation montre qu'il existe là encore une autre maison ovale à plate-forme (Tui 20) dont la façade était tournée vers Tui 19, impression confirmée par un exhaussement de terre noirâtre à cet endroit, seule indication permettant d'affirmer la présence d'une ancienne surélévation.

Ainsi Tui 19 et Tui 20 représentent les restes de deux plates-formes avec maison intégrées jadis chacune dans deux rangées de sites dont les façades se faisaient face. A ce niveau de la plaine côtière sept rangées de sites sont donc attestées et il en existait probablement trois ou quatre autres supplémentaires, les vestiges de Tui 19 sont trop ténus pour déterminer le parallélisme relatif par rapport à Tui 8 et sa série, si bien qu'il n'est pas possible de dire si ce site a appartenu à la dernière phase de construction ou à la phase intérieure de la couche *b* de Tui 8, ainsi qu'à Tui 6.

TUITUIAROA 9 — voir fig. 29 —

Vestiges de plate-forme rectangulaire et de maison situés dans le prolongement nord-ouest de Tui 8, au sud de Tui 17 et de Ma 1.

La plate-forme d'allure parallépipédique est détruite sur ses faces sud et nord-ouest. Par analogie avec Tui 8, on peut présumer qu'elle avait 10 m de large et au minimum 18 ou 19 m de long, peut-être davantage. La dissymétrie relative des bandes antérieure et postérieure de la plate-forme est perceptible, puisque la portion comprise entre la bordure de façade de la maison et la bordure externe fait 3,70 m contre probablement 1 ou 2 m à la bande postérieure.

La maison, large de 5,20 m, pouvait avoir environ 16 m de longueur. Elle possédait peut-être un compartimentage intérieur dont la dalle de corail taillé sur laquelle a été installée la station 62-14 paraît être le dernier vestige à 1,70 m de la façade.

La surélévation n'est guère sensible qu'au Nord-Ouest (18 cm). Les bordures de corail taillé dominent exclusivement autour de la plate-forme et de l'ovale, mais les plus grandes n'ont guère plus de 50 cm de long et de 8 cm de large. Le seuil proche de la partie arrondie ouest a près de 1 m de large, mais une profondeur bien faible (15 cm).

Le pavage de galets basaltiques est relativement bien préservé sur la façade, mais manque complètement sur la partie postérieure dont la limite est fort hypothétique.

Les vestiges d'un alignement de pierres levées parallèle à la façade de la maison et situés à environ 70 cm en moyenne de celle-ci sont visibles sur l'aile est. Cet alignement se complétait par une branche latérale à angle droit avec la première. Cependant il existe d'autres pierres dressées situées entre Tui 8 et Tui 9 beaucoup plus difficiles à interpréter. Certaines sont brisées et les vestiges au milieu desquels elles se trouvent sont en si mauvais état qu'il est difficile de supposer là une sépulture, un emplacement de réunion ou une cour à fonction religieuse. Il faut aussi se demander s'il n'y a pas là également les vestiges d'une maison antérieure à l'édification de Tui 9 et dont les dalles de corail, encore en site, seraient les derniers vestiges d'une extrémité arrondie, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'un accès aménagé du type de celui décrit pour Tui 8.

Tui 9 serait un site assez peu remarquable s'il ne possédait ces vestiges de la partie sud-est pour lesquels, en l'absence des fouilles, il est difficile de dire si on a à faire à une structure plus ancienne, contemporaine ou postérieure.

TUITUIAROA 10 — voir fig. 32 —

Vestiges de plate-forme avec maison ovale et compartimentage intérieur inclus, situés au nord de Tui 6, au sud de Tui 12, à l'ouest de Tui 15, au sud-est de Tui 11.

La plate-forme a 20,50 m de long sur la façade et au moins 8 m de large sinon davantage. La maison est matérialisée par l'existence d'un ovale à l'intérieur de 9,50 m de long et de 3,50 m de large. La portion supplémentaire de la maison est comprise entre l'extrémité est de ce petit ovale et une bordure arrondie 4,70 m plus loin. Ce qui porterait la longueur hors-tout de la maison à une longueur de 14,50 m pour probablement un peu moins de 4 m de large. Il est difficile de déterminer si la bordure au sud-est du site appartient aussi à la maison ; nous pensons qu'elle fait plutôt partie de la plate-forme. S'il n'en était pas ainsi, on aurait deux ovales emboîtés l'un dans l'autre et, n'ayant en commun comme bordure que le rebord de la façade. Cette solution ne nous paraît pas pouvoir être affirmée, car nous n'avons pas trouvé pour des sites antérieurs (Ta 3 par exemple) l'autre extrémité arrondie qui nous permettrait de conclure dans ce sens ; cependant, l'hypothèse ne peut non plus être écartée. Une autre bordure au sud du petit ovale pose un problème analogue, car on peut se demander là aussi si elle fait partie de la maison ou de la plate-forme, mais nous savons que pour les maisons les moins élaborées, les rebords postérieurs de la maison et de la plate-forme ne font parfois qu'un, ce qui était peut-être le cas.

L'exhaussement du site se monte à 20 cm partout où la bordure de corail de la façade s'est maintenue. Très curieusement le basalte entre comme matériau des bordures du coin nord de la zone de façade. Il est disposé, comme pour délimiter une petite plate-forme contiguë, mais néanmoins annexe, impression que vient confirmer la position de deux pierres levées formant un alignement latéral perpendiculaire à celui de la façade et paraissant isoler la plate-forme mentionnée.

Les dalles des bordures de la maison et de la plate-forme en corail sont du type ordinaire, mesurant entre 25 et 50 cm de long et 7 à 8 cm d'épaisseur.

Le pavage intact sur une bonne partie de la façade est absent sur les ailes et sur le coin nord, sans que l'on sache si cette absence est consécutive à des destructions.

Les deux pierres notées à l'intérieur de l'ovale ne sont pas en site et cette zone interne était là, comme pour les autres sites, exempte de pavage.

Les pierres levées de l'alignement de la façade ont entre 85 cm et 30 cm de haut, les éléments des sièges adjoints au dossier sont encore en site : pierre plate sur la façade de celui-ci avec de part et d'autre deux morceaux de basalte allongés. L'une des pierres levées a été récemment retirée de sa position. Ordinairement elles disparaissent par suite de la chute des cocotiers qui les arrachent de leur trou ou les fracturent, mais quelquefois elles sont prélevées, comme moellons pour l'édification des maisons et des fours à coprah.

Tui 10 pose un certain nombre de problèmes pertinents à son architecture et que nous avons laissé non résolu : situations respectives de l'ovale intérieur et de la maison, position du bord postérieur de la plate-forme ; existence d'une « plate-forme » contiguë et annexe au Nord, etc..., mais aussi constitue une énigme quant à sa phase de construction ; évidemment elle recoupe en oblique les séries parallèles à la mer, mais d'autre part, elle prolonge Tui 12 qui paraît bien avoir survécu jusqu'à la dernière phase ; nous supposons que lors de la construction, certaines des plates-formes et maisons ovales seulement ont été oblitérées et que d'autres ont survécu malgré leur orientation quelque peu aberrante par rapport au nouveau « plan d'urbanisme » ; ainsi Tui 10, malgré l'antériorité de son édification, a pu coexister avec d'autres maisons, comme Tui 7 par exemple.

TUITUIAROA 11 — voir fig. 32 —

Vestiges de maison ovale et de plate-forme, situés au nord de Tui 9, au sud de Tui 12, à l'ouest de Tui 10 et à l'est de Ma 1.

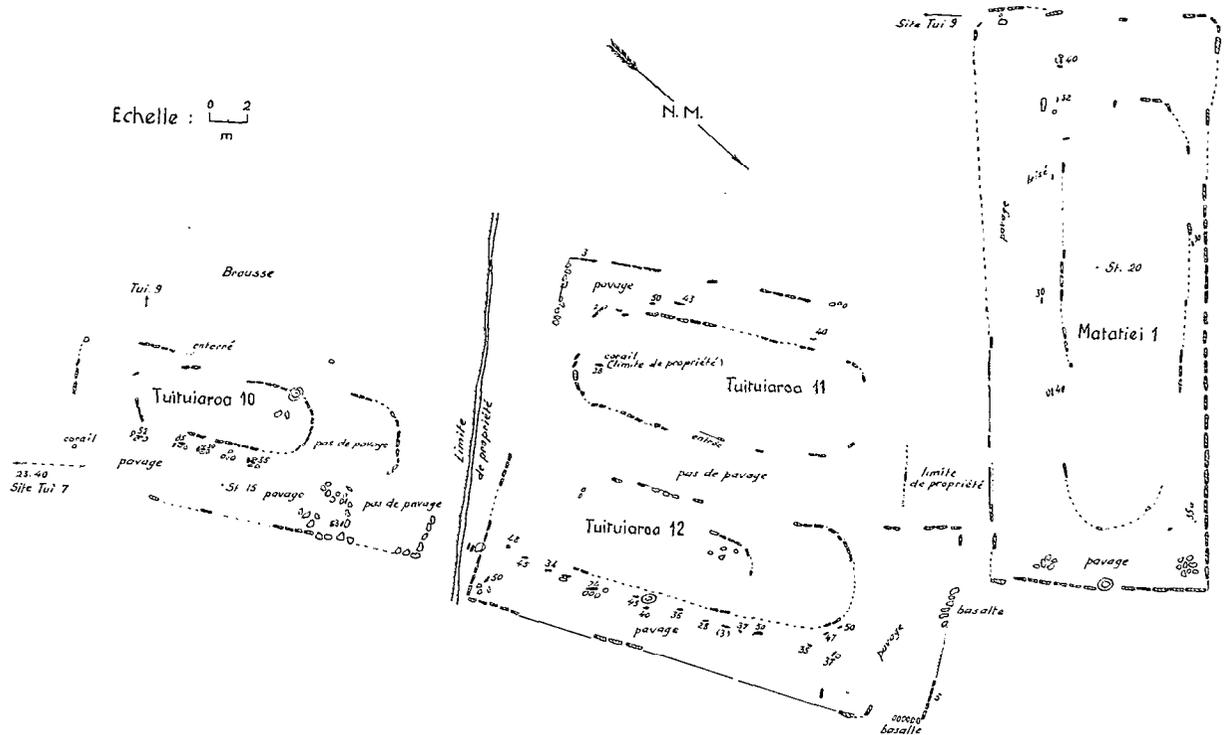


FIG. 32. — Sites Tui 10-11-12 et Ma I

La maison mesure 15,50 m hors-tout sur 5,50 m de large. La façade de la plate-forme est interrompue sur le coin ouest et n'est pas non plus observable sur la partie postérieure. Si par analogie avec Tui 12, on assigne une longueur de 25 m à la plate-forme de Tui 11, force nous est-il de constater que la structure devait déborder là où s'étend maintenant Ma 1 et qu'on a dû aux temps pré-européens la démolir. Quant à la partie postérieure, elle ne dépassait guère la bordure postérieure de la maison à moins qu'elle ne se soit confondue avec elle. Ce qui donne une largeur de 8 m pour la plate-forme, mais probablement au moins 9 m.

La surélévation atteint une vingtaine de centimètres et le site contraste fortement à ce point de vue avec Ma 1 beaucoup plus élevé.

Le corail taillé constitue le matériau utilisé sur le pourtour de la maison et devant la plate-forme un fragment de dalle corallienne inséré à l'intérieur de l'ovale n'est pas un vestige de compartimentage, mais la limite de propriété entre deux parcelles de Tuituiaroa. Des dalles de basalte font limite sur le coin sud-est.

Les trois emplacements des seuils sont vides, encore qu'à la naissance de l'extrémité arrondie sud-est, on remarque un élément de 50 cm en retrait par rapport à la bordure de façade et qui devait limiter le fond de ce seuil.

Le pavage subsiste par place sur la façade, mais n'est guère apparent sur les ailes. Dans les zones intactes, trois pierres levées hautes de 40 à 50 cm ont survécu. Elles sont alignées parallèlement à la façade à environ 60 cm de celle-ci.

TUITUIAROA 12 — voir fig. 32 —

Maison ovale avec compartimentage intérieur sur plate-forme rectangulaire, située au nord de Tui 11, à l'est de Ma 1, au sud-ouest de Tui 16, à l'est de Tui 15.

La plate-forme a 25,50 m sur la façade et 11 m de largeur maximum. En effet, le coin ouest tend à se rabattre vers la partie postérieure de la maison, comme si les deux bordures ne devaient plus, un peu plus loin, qu'en constituer une seule.

La maison avait 15,50 m hors-tout sur 5,50 m de large. La structure du milieu ressemble à première vue, à un élément d'ovale intérieur. Cependant, il pourrait aussi s'agir d'une structure analogue à celles que nous avons étudiées et fouillées sur Teh 3 et Teh 7.

Le corail constitue le matériau quasi exclusif des bordures de la plate-forme et de la maison, encore que dans cette dernière le basalte apparaisse dans la partie sud de la maison et dans la structure interne. Sur la façade de la plate-forme, la bordure externe est ininterrompue et inclut des dalles de corail taillé, ayant jusqu'à 1 m de longueur et 10 cm d'épaisseur.

Dans la partie nord de la plate-forme, tout se passe comme si on avait ajouté une portion de pavage supplémentaire car les façades nord-ouest et nord-est ont des parements de larges pavés basaltiques mis côte à côte. Effectivement, deux pierres levées alignées perpendiculairement à la série de pierres parallèles à la façade semblent isoler cette portion nord et nord-ouest de la plate-forme.

Aucun seuil n'a survécu et très curieusement sur cette structure la bordure externe de la façade est en meilleur état que la bordure interne.

Le pavage est en excellent état sur la façade et une des portions de l'aile nord. C'est sur cette zone antérieure que les pierres levées isolent une cour rectangulaire bordée par l'alignement de façade et sur ce côté par deux pierres au nord-ouest et une au nord-est. Sur le devant de la maison, et à 60 cm de celle-ci, les pierres levées non brisées ont au moins une quarantaine de centimètres de haut ; la plupart sont de section rectangulaire ; la plus haute (74 cm) a 60 cm de long et 9 cm d'épaisseur et est munie devant elle de larges galets plats. Contre la partie arrondie du nord-ouest, on remarque deux autres pierres levées de 47 à 50 cm dont la position est bien analogue aux deux pierres notées sur Tui 8.

Tui 12 possède des dimensions moyennes, mais retient l'attention par le bon état de conservation de ses pierres levées qui aide à comprendre le rôle que celle-ci jouaient dans l'ornementation de la façade.

TUITUIAROA 15 — voir fig. 33 —

Plate-forme rectangulaire avec maison et vestiges de structure ovale, située au sud de Tui 17, au nord de Tui 7, à l'ouest de Tui 14, à l'est de Tui 12 et Tui 10.

La plate-forme bien que très endommagée est encore mesurable, en raison de l'état de préservation des coins nord et sud ; elle faisait 22 m sur 10,50 m. La taille de la maison est plus difficile à déterminer. On peut l'évaluer à 17,50 m sur 5 ou 6 m.

La surélévation ne dépasse pas 15 cm même sur la façade où la bordure est encore intacte sur de larges portions. Les vestiges de bordure de la plate-forme comportent du corail taillé, sauf sur la partie postérieure où des pierres de basalte ont survécu. La maison et les structures à l'intérieur n'incluent que du corail taillé dont les dalles les plus longues ont 35 cm de long sur 8 cm d'épaisseur. Très curieusement, l'ovale intérieur a mieux survécu que les extrémités arrondies de la maison. A l'intérieur de celle-ci, on note encore deux dalles de corail à angle droit fichées en terre ; il n'est guère possible qu'elles aient appartenu à la bordure du pourtour, elles semblent plutôt faire partie d'un site intérieur que nous ne pouvons guère comparer à un autre ailleurs.

Aucun seuil ne demeure observable, mais la position des pierres dressées indique clairement que la façade était tournée vers la mer. Les pierres de l'alignement de section rectangulaire ou ovoïde ont entre 80 et 37 cm de haut ; elles étaient éloignées d'une soixantaine de centimètres de la bordure de la maison. C'est auprès d'elles que le pavage a le mieux survécu.

TUITUIAROA 14 — voir fig. 33 —

Vestiges de plate-forme avec à l'intérieur maison ovale, orientés perpendiculairement au rivage, situés au nord de Tui 7, au nord-ouest de Tui 4, à l'ouest de Tui 13, au sud de Tui 17, au sud-est de Tui 15.

La plate-forme possède cette orientation que nous avons notée pour Po 9 et Ta 5 ; ce dernier site est distant d'un peu moins de 200 m de Tui 14, mais sur la terre Matatie'i, le site le plus proche ainsi orienté se trouve à seulement une cinquantaine de mètres (1).

La plate-forme détruite sur sa partie sud faisait 21 m de long sur 8,60 à 9,20 m de large et la maison 18 m hors-tout sur 5 m de large.

L'exhaussement varie entre 15 et 20 cm mais sur la bordure de façade de la maison, trois belles dalles de corail proéminent à 20 cm de hauteur au-dessus de la plate-forme. Ces dalles sont assez exceptionnelles, car la majeure partie des bordures de la maison a disparu. Il reste pourtant une portion notable du seuil sud large de 60 cm et profond de 25 cm ; l'ajustement des éléments de ce seuil est extrêmement régulier.

(1) Il faut également tenir compte du site rectangulaire de la plate-forme de Teh 7 qui a, sans doute, contenu une maison ovale.

Du seuil le plus au nord, il reste les deux dalles de corail fermant le fond sur 90 cm de longueur à 30 cm de la bordure de façade. Une large pierre basaltique de 60 cm de diamètre se trouve non loin et pouvait peut-être l'entrée du seuil avant d'avoir été repoussée par la végétation.

A part le coin sud de la plate-forme en corail taillé de 10 cm d'épaisseur, les bordures externes ont un parement d'éléments basaltiques fait de galets plats allongés et dont la face la plus unie et la plus rectiligne est exposée à l'extérieur.

Le pavage encore abondant sur la façade et l'aile sud est composé de galets de moindre taille que les basaltes des bordures.

Une seule pierre levée de l'alignement primitif se dresse encore à une quarantaine de centimètres de la bordure de la maison. Les deux pierres levées en corail sur l'arrière de la plate-forme sont des bornes de propriété installées lors des opérations cadastrales en 1952.

Tui 14 est assez remarquable par sa position même et à cause de l'importance du basalte dans ses bordures.

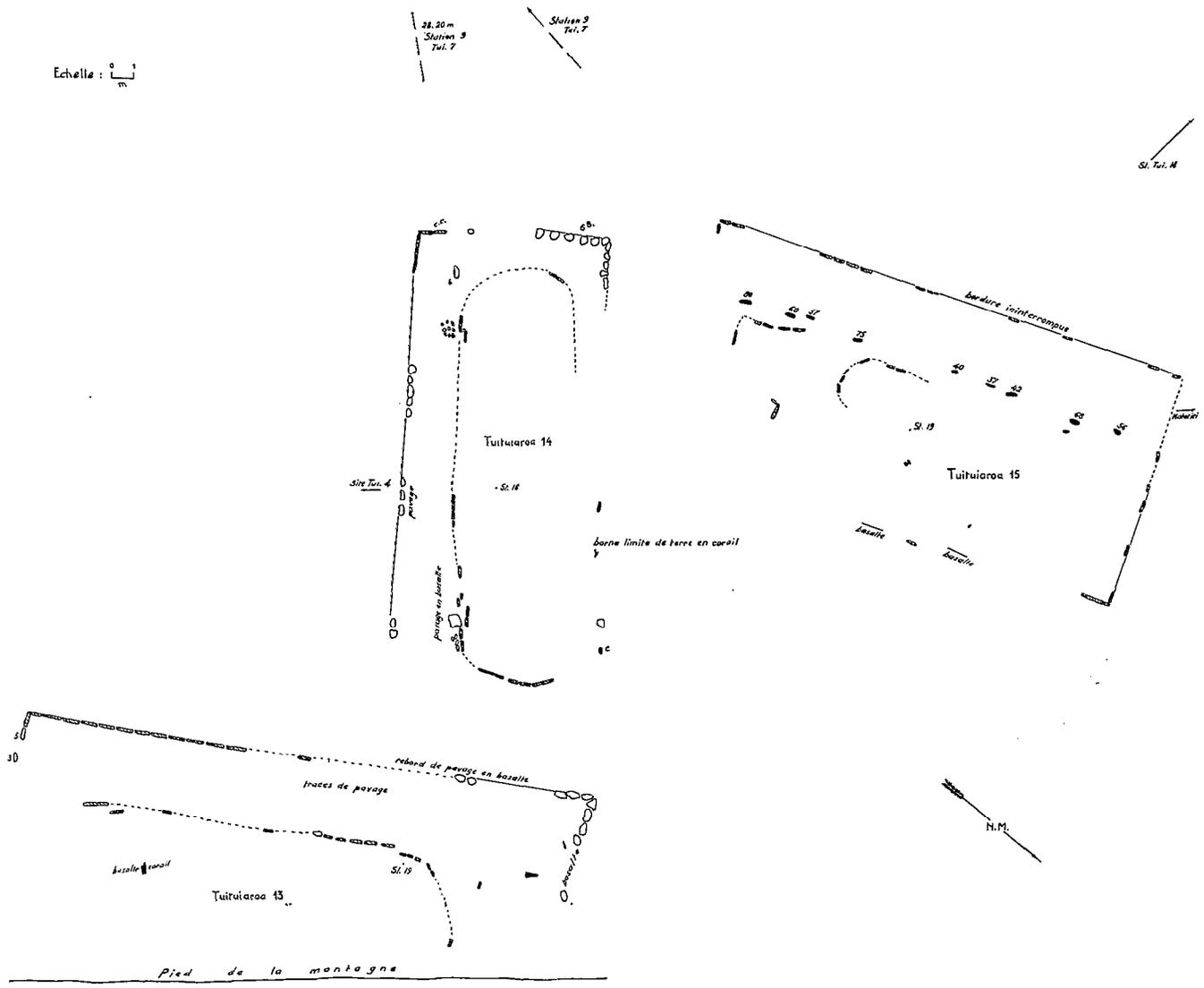


FIG. 33. — Sites Tui 13-14-15

TUITUIAROA 13 — voir fig. 33 —

Vestiges de maison ovale sur plate-forme d'aspect rectangulaire, contre le pied de la montagne, situés au nord de Teh 8 et de Tui 4, au nord-est de Tui 14.

La partie postérieure de la plate-forme et une bonne portion de la maison ont été recouvertes par les éboulis qui sont descendus de la montagne depuis deux siècles.

La façade de la plate-forme mesure 25,50 m de longueur, mais le site se rétrécit en trapèze lorsqu'on va vers la montagne. Elle avait 9 à 10 m de largeur et se confondait peut-être avec la bordure postérieure de la maison. La façade entre la bordure

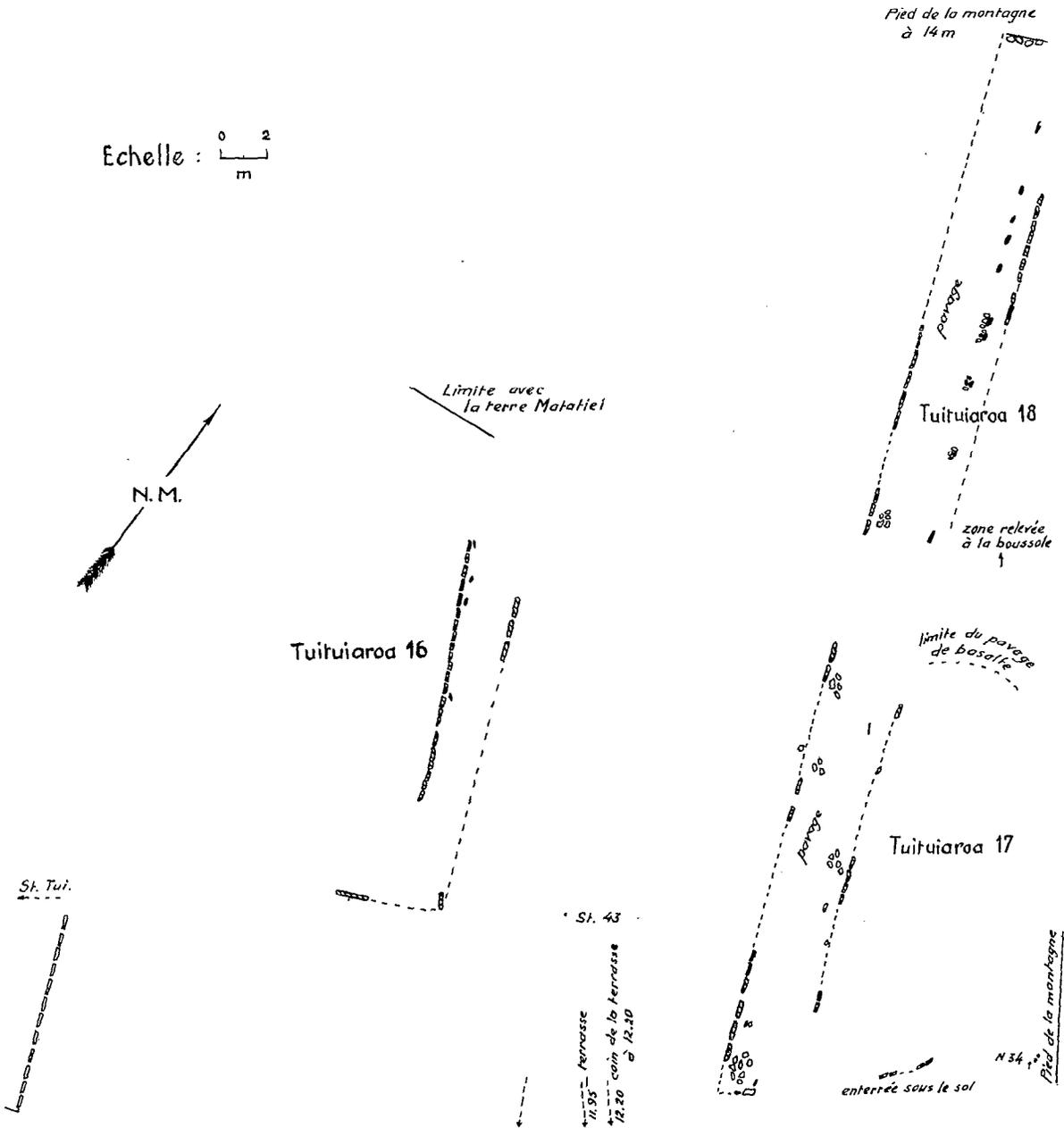


FIG. 34. — Sites Tui 16-17-18

antérieure de la maison et le rebord externe mesure 3,40 m. Les ailes sont dissymétriques (2,50 m entre l'extrémité arrondie sud-est et la largeur externe contre 3,50 m à 4 m pour la dimension correspondante au nord de l'extrémité arrondie nord de la maison).

La demeure ovale avait environ 18 m de longueur hors-tout sur 5,50 m de largeur. L'exhaussement s'élève à 10 cm au maximum ; par suite des éboulements répétés, il n'est pas marqué sur la partie postérieure du site.

La façade de la maison présente des vestiges de dalles de corail taillé assez fractionnées, puisque leur longueur varie entre 20 et 40 cm de longueur. Sur le rebord externe une bordure de corail ininterrompue mesure près de 10 m du côté sud-est. Le coin sud-ouest est bordé de beaux galets rectangulaires mis bout à bout.

Des seuils latéraux il ne reste que la dalle du fond de l'entrée en position interne par rapport à la bordure de façade.

Deux pierres levées d'une quarantaine de centimètres ont subsisté, l'une appartenait à l'alignement frontal, l'autre à une série latérale bordant l'extrémité arrondie nord, de la même façon que le fait l'alignement latéral situé au sud du pavage d'accès de Tui 8. Les deux pierres levées (l'une en basalte, l'autre en corail), situées dans l'ovale, constituent une limite de propriété mise vers 1952.

La disparition des pierres levées va de pair avec un extrême délabrement du pavage de la partie antérieure de la plate-forme où il n'en subsiste que des traces de galets basaltiques en site. L'ovale, comme ailleurs, contient ne aucun vestige de pavage.

Tui 13 possédait apparemment les traits de construction notés pour Tui 8, qui est bien représentative des maisons ovales sur plate-forme tectangulaire à Vitaria. Cependant, en raison de sa position marginale (contre le pied de la montagne) le site de Tui 13 inclut une bonne part de basalte dans ses bordures même sur la façade antérieure ; nous avons déjà observé cette simplification sur des sites de la terre Poaturua, eux aussi situés au pied de la montagne.

TUITUIAROA 17 — voir fig. 34 —

Vestiges de plate-forme et de maison ovale incluse, situés au nord-ouest de Tui 13, au nord de Tui 14, au nord-est de Tui 15, à l'est de Tui 16 et au sud de Tui 8, dans le prolongement duquel elle se trouve, contre le pied de la montagne.

La façade de la plate-forme avait au moins 19,70 m de longueur et celle de la maison 14 m. Sur les ailes, on note deux bordures et il y a lieu de se demander si elles sont des limites de maison ou de plate-forme ; nous pensons qu'elles appartiennent à la maison incluse et que les bordures des ailes de la plate forme devaient être assez peu marquées. Quant à la bordure postérieure de la plate-forme, elle se confondait peut-être avec la bordure antérieure de la maison. Ainsi délimitée, la maison ovale mesure 13,30 m de longueur hors-tout pour 5,70 m de large.

L'exhaussement original n'est naturellement visible que sur la façade où il atteint 14 cm.

Le corail taillé est le matériau des vestiges de la bordure antérieure de la plate-forme et des rebords de maison qui ont survécu ; sur l'extérieur les dalles ont jusqu'à 60 cm de longueur et 10 cm d'épaisseur, alors que, autour de la maison, elles ne dépassent guère 30 cm de long et 7 cm d'épaisseur. Le coin sud-ouest inclut un rebord en basalte et il est probable que celui-ci se poursuivait vers le pied de la montagne.

Des interruptions des rebords sont observables à l'emplacement des seuils, mais nous n'avons pu déterminer la position de la façade que grâce à une pierre levée de 44 cm, encore en site à 1 m de la maison. Une autre pierre levée se dresse encore dans le coin sud : elle faisait partie, soit de l'alignement frontal, soit d'une série latérale. Ainsi que cela a déjà été observé antérieurement, les pierres levées sur les sites de maison occupent la partie frontale et les ailes de la plate-forme, mais jamais la partie postérieure où elles n'auraient pu d'ailleurs être utilisées où même vues, en raison de la forte inclinaison de la toiture à cet endroit (voir le chapitre XIII).

Le pavage de beaux galets basaltiques s'est maintenu sur le devant de la plate-forme et dans le coin sud, sur l'aile nord ses vestiges ont aidé à la délimitation de l'extrémité arrondie de la maison.

MATATIE'I 1 — voir fig. 32 —

Vestiges de grande maison ovale sur haute plate-forme rectangulaire surélevée, situés à l'ouest de Tui 11 et de Tui 12, au sud de Ma 2, au sud-est de Ma 18, à l'est de Ma 5, orientés perpendiculairement au rivage.

Ce site est le plus à l'est d'un quartier compact de 8 maisons orientées perpendiculairement au rivage et à l'axe de la plaine côtière. Il y a là un contraste frappant avec les quartiers de Te'autamatea et de Tuituiarua dans lequel deux demeures avec orientation ont été notées (Tui 14 et Teh 7). De la même façon que nous avons remarqué dans Tui 8 deux orientations sans

doute successives de la disposition des demeures, on note dans Matatie'i également deux directions dans l'organisation des maisons perpendiculaires au rivage. L'une à laquelle se rattachent Ma 1 - Ma 5 - Ma 6 - Ma 7 et peut-être Ma 12, l'autre qui concerne Ma 3 - Ma 10 et Ma 9. Pour Ma 20, l'orientation de la maison la rattacherait à la première direction. En outre, les séries perpendiculaires droites sont sans doute en liaison avec les séries parallèles droites (auxquelles appartient Tui 8) et les alignements perpendiculaires obliques de maison ont aussi leurs correspondances.

La plate-forme a 31 m de long sur 11,50 m de large. La maison incluse fait 23 m sur 6,60 m de large. L'aile sud est un peu plus large que l'aile nord (4,40 m au minimum contre 3,20 m). Mais la dissymétrie des bandes longitudinales est bien plus marquée : 4,20 m pour la zone de façade épaisse contre 1 m pour la portion comprise entre les deux bordures postérieures.

Ma 1 est beaucoup plus surélevé que les plates-formes voisines de Tuituiaroa. En effet, là où l'exhaussement n'a pas été diminué par l'effondrement des dalles de retenue, on observe une surélévation de 40 à 50 cm de haut. Fort heureusement le propriétaire du terrain, Tutea a Opu'u, n'a pas encore mis en culture cette partie de la terre. La maison est au même niveau que la plate-forme, car elle a subi des destructions considérables du fait des cocotiers qui croissent nombreux sur le site.

Les bordures externes qui ont survécu sont faites d'énormes dalles de corail ayant fréquemment 1 m de long et 15 à 17 cm d'épaisseur. On comprend que le corail soit là le matériau exclusivement employé, car il est plus aisé d'obtenir des dalles de cette taille dans le corail plutôt que dans le basalte beaucoup plus difficile à débiter.

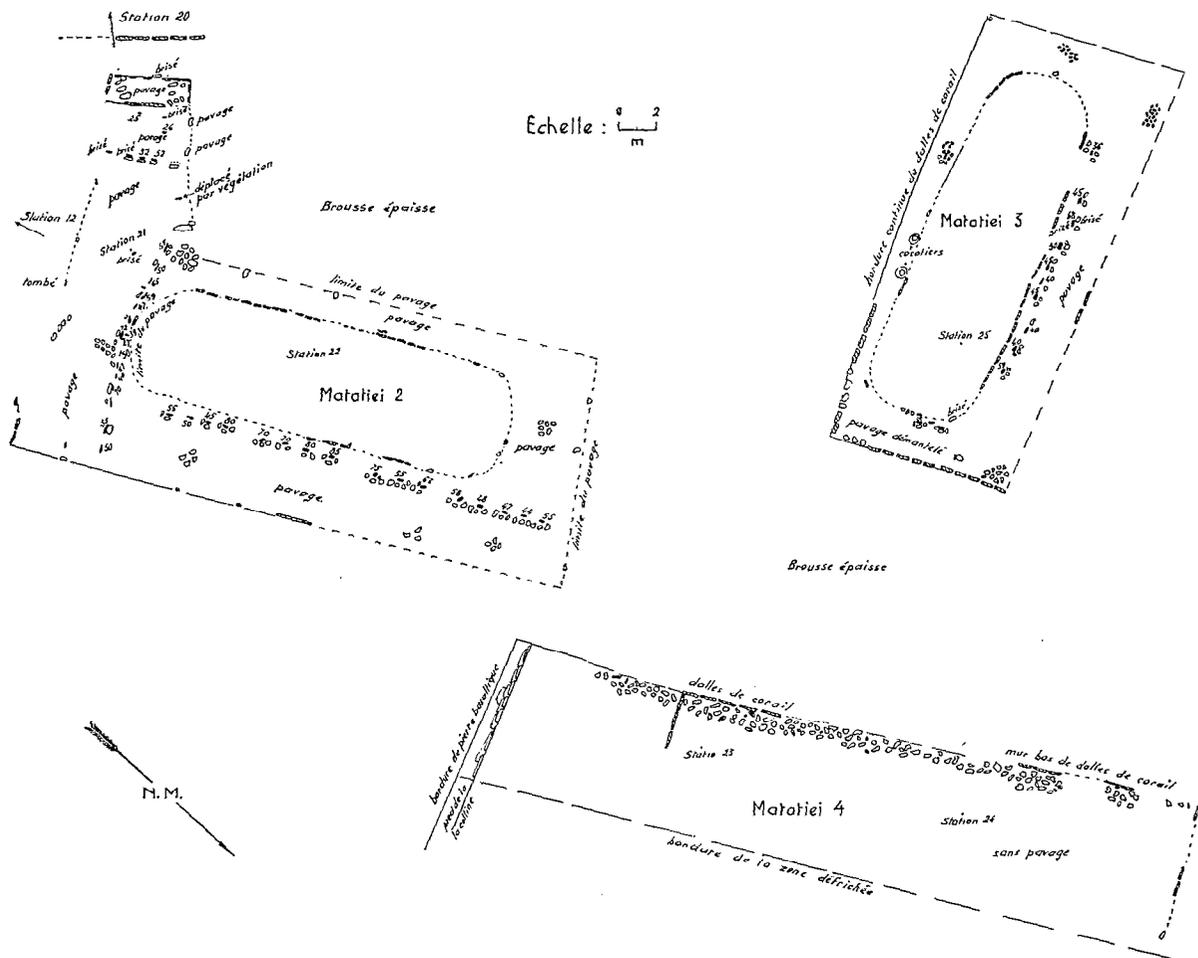


FIG. 35. — Sites Ma 2-3-4

Les bordures de la maison subsistent rarement en série continue, mais il en est resté suffisamment pour retrouver la configuration de la demeure. Les dalles en site sont analogues à celles des maisons moins surélevées : leur longueur atteint ordinairement 35 cm, mais leur épaisseur est un peu plus importante (11 à 12 cm). Les seuils ont disparu, à l'exception d'un élément latéral de l'entrée à la naissance de l'extrémité arrondie du sud. Aucun vestige de compartimentage intérieur à la maison n'a été remarqué.

Le pavage occupait l'intégralité de la plate-forme, à l'exception de la surface couverte par la maison ovale. Dans celle-ci nous avons noté des galets basaltiques épars, mais nous croyons que ceux-ci proviennent du pavage du pourtour d'où ils ont, sans doute, été arrachés.

Cinq pierres levées de l'alignement de façade se dressent à environ 60 cm - 1 m de l'axe de la bordure de la maison. Devant la plus haute au Sud, réduite aujourd'hui à 40 cm, on voit la pierre plate du siège complétée de part et d'autre par deux pierres allongées en basalte.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, Ma 1 possède une des plates-formes les plus longues après celles de Pu 2 et de Ma 11. Cependant, elle ne devance dans ce domaine que de peu Teh 7 - Tui 7 - Ma 3 - Ma 13, etc. La surélévation, double par rapport à celle de la plupart des autres plates-formes, mais égale seulement à celles de Ma 2 et de Ma 11 est un trait beaucoup plus remarquable.

MATATIE'1 2 — voir fig. 35 —

Grande maison ovale sur plate-forme rectangulaire avec marae attenant et occupant le sud-est de la plate-forme, située au nord de Ma 1, à l'ouest de Tui 16, à l'est de Ma 18 et de Ma 13.

La plate-forme, y compris la cour sud-est du marae, fait un peu plus de 30 m de longueur et se réduit à 25,50 m. Sans celle-ci, sa largeur est de 12,50 m en moyenne. La maison a 20,80 m hors-tout sur 6,40 m de large.

La surélévation est assez analogue à celle de Ma 1 et se monte à une quarantaine de centimètres là où la bordure externe notamment dans le coin est où elle se poursuit sur 16,50 m. Dans cette série on remarque d'énormes dalles de corail taillé de 2 m de long et de 14 cm d'épaisseur.

Les bordures de la maison incluent des éléments de plus petites dimensions ; les pierres de basalte qui sont portées dans le plan autour de l'extrémité arrondie ouest appartiennent plutôt au pavage du pourtour. La barre latérale d'un seuil de la partie médiane a survécu ; apparemment ce seuil n'occupe pas une position aussi centrale que dans les maisons à trois entrées et il convient de se demander si dans certaines demeures de grandes dimensions, il n'était pas prévu un nombre supérieur de seuils.

Le pavage existe encore un peu partout autour de la maison, encore que la destruction des bordures externes ait entraîné un certain éparpillement des galets basaltiques autour du site.

Les pierres levées de la façade forment un bel alignement à une soixantaine de centimètres de la maison. Les hauteurs des pierres s'échelonnent entre 45 et 80 cm. Toutes sont munies d'une pierre plate devant les sièges. On en compte 16 dont deux groupes de 4 du côté ouest. Ainsi il semble qu'on ne retrouve pas la régularité notée pour Tui 8. La section des longs dykes de basalte enfoncés est ovoïde, tandis que celles des pierres qui séparent la cour du marae de la maison est rectangulaire. Le long de cette structure se dressent deux groupes de 7 pierres dont les hauteurs varient entre 72 et 40 cm. Près de l'extrémité arrondie apparaissent deux petites pierres levées, comme dans le cas de Tui 8 ; les pierres basaltiques apparemment surélevées qui ont été portées dans la partie postérieure de la plate-forme proviennent vraisemblablement du pavage et paraissent avoir été soulevées par les racines d'un cocotier lors de son effondrement.

L'originalité de Ma 2 réside dans son association avec une cour liée à une structure religieuse (dont l'étude est faite plus loin).

MATATIE'1 3 — voir fig. 35 —

Maison ovale à l'intérieur d'une plate-forme rectangulaire, située au nord de Ma 6 et de Ma 18, au nord-est de Ma 17, à l'est de Ma 10, au sud-est de Ma 12, au sud de Ma 4, à l'ouest de Ma 2.

Le site appartient à la série perpendiculaire oblique par opposition à la série perpendiculaire droite dont fait partie Ma 1 précédemment étudié.

La plate-forme a 24,20 m de longueur et 10 à 10,50 m de largeur pour une maison de 19,30 m de long et de 6,20 m de large. Les superficies des ailes sont à peu près égales et la dissymétrie n'existe que pour les bandes antérieure et postérieure. Celle de la façade mesure 3 m de large contre 1 m à 1,30 m sur l'arrière. Bien que l'observation ne soit établie qu'à l'aide de

quelques vestiges de la bordure postérieure de l'ovale, on doit constater que le parallélisme de celle-ci avec la bordure externe correspondante n'est qu'imparfaitement réalisé. Ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut, il n'y a pas lieu de s'en étonner car les caractères géométriques des structures polynésiennes sont assez relatifs.

La surélévation est beaucoup moins remarquée que pour Ma 1 et Ma 2 ; actuellement elle est de l'ordre d'une vingtaine de centimètres. L'emploi de blocs de basalte redevient plus aisé et on les retrouve effectivement de part et d'autre du coin est sous forme de série de larges galets allongés mis bout à bout. Les dalles de corail du rebord atteignent parfois 1 m ou 1,20 m de long et 13 à 8 cm d'épaisseur. Les éléments également en corail des rebords de l'ovale sont plus petits (70 cm de long au maximum pour 7 cm d'épaisseur). A l'extrémité arrondie est la limite a été retrouvée, grâce à la bordure du pavage encore en site.

Les seuils ne sont plus visibles, mais à leur emplacement, la bordure est ininterrompue. Le pavage est assez démantelé sur l'aile est, mais encore bien apparent sur la partie postérieure de la plate-forme du côté de l'aile ouest et sur la façade entre les pierres levées ; celles-ci sont de section ovoïde et mesurent actuellement entre 36 et 40 cm de haut. Sur le plan, on a porté devant un certain nombre d'entre-elles les pierres plates arrondies correspondant aux sièges. Devant la façade, elles s'alignent approximativement à une soixantaine de centimètres de la bordure. Un alignement perpendiculaire à celui de la façade existait sur l'aile est contre la partie arrondie de la maison, comme nous l'avons observé sur le côté sud-est de la plate-forme de Tui 8.

Ma 3 se singularise par les dimensions notables de sa maison et son obliquité par rapport à Ma 7. Pourtant, la façade de Ma 3 regarde du même côté que celle de Ma 7 et a, avec elle, pour vis-à-vis, les façades de Ma 9 - Ma 10 et Ma 12.

MATATIE'I 5 — voir fig. 36 —

Vestiges de maison ovale et de plate-forme rectangulaire, situés au nord-ouest de Ma 1, au sud de Ma 18, à l'est de Ma 6.

Le site est en piteux état, car toute la partie postérieure de la maison et de la plate-forme a disparu. Sur la façade la plate-forme présentait un développement maximum sur une longueur de 18,50 m ; apparemment cette dimension devait se réduire à l'arrière du site. La bande de façade du pavage de la plate-forme fait en moyenne 2 m. Comme la largeur de la maison peut être évaluée à 5,50 m, il faut supposer que la largeur de la plate-forme était d'au moins 7,50 m, mais plus sûrement de 9 m.

La bordure de façade entre les deux extrémités arrondies mesure 12,50 m, ce qui correspond à une longueur hors-tout de la maison de 17 m au maximum.

La surélévation est quasi nulle et seules les bordures dépassent de quelques centimètres au-dessus du sol. Le corail très fractionné (dalle de 35 cm de longueur au maximum et de 7 cm d'épaisseur) domine exclusivement sur le pourtour de la demeure et n'apparaît que dans le coin ouest de la plate-forme. Au-delà de ce coin ouest, on note une dalle de corail encore *in situ* ; il est possible qu'elle soit le reste ultime d'un pavage d'accès du type de celui qui est connu pour Tui 8. La barre latérale sud-ouest du seuil central a survécu bien que son orientation ait été modifiée par la végétation. Un autre seuil à la naissance de l'extrémité arrondie nord-est possède encore la limite du fond à 18 cm de profondeur ; cette limite est composée de deux éléments en corail taillé alignés sur 80 cm de long.

La présence des seuils a permis la détermination de l'orientation de la façade, ce qui eût été impossible autrement. En effet, aucune pierre levée ne subsiste et quelques traces de pavage de petits galets basaltiques (25 cm de longueur) sont reconnaissables seulement en face du seuil sud-est et dans le milieu de la bande de façade de la plate-forme.

Ma 5 tournait le dos à Ma 1 et sa façade était vis-à-vis avec celle de Ma 6.

MATATIE'I 6 — voir fig. 36 —

Maison ovale sur vestiges de plate-forme d'allure trapézoïdale, située au nord-ouest de Ma 5, à l'ouest de Ma 18, au sud de Ma 3, à l'est de Ma 7 ; fait partie de la série perpendiculaire droite.

La maison a eu ses bordures étrangement modifiées par la végétation et l'extrémité arrondie sud-ouest a perdu sa belle régularité initiale. Malgré ces déformations, on peut estimer sa largeur à 5,70 m pour une longueur de 15,50 m hors-tout. La bande antérieure de la plate-forme devant la maison avait au moins 18,50 m de longueur sur 3 m de largeur moyenne. Comme cela a été noté pour Ma 5, la longueur de la plate-forme se réduit sur la partie postérieure, car la bordure ouest s'incurve vers l'intérieur. Il en était peut-être de même pour la bordure opposée. La largeur totale de la plate-forme serait d'au moins 8,50 m ; pour le cas où la bordure extérieure du rectangle se confondrait avec la bordure postérieure de la maison. Cependant, rien ne nous indique qu'il en était ainsi et il faut donc plutôt supposer que cette dimension de la plate-forme était supérieure, sans doute de l'ordre de 9,50 m.

La surélévation atteint une vingtaine de centimètres sur la façade, là où les dalles de corail taillé du rebord ont retenu convenablement le sol remblayé. En certains endroits, notamment au sud-ouest, les éléments de la bordure atteignent 90 cm de long pour 7 cm d'épaisseur. Cette épaisseur est la même sur le pourtour de la maison dont les dalles bien que moins longues sont aussi exclusivement en corail.

La bordure de façade de l'ovale s'interrompt à la naissance des extrémités arrondies, là où se trouvaient probablement les seuils latéraux. Au centre, la bordure est apparemment continue, ce qui théoriquement contredit l'existence d'un seuil sur cette portion. Cette impossibilité n'est que théorique en effet, car on peut se demander si dans cette maison dont le pourtour a été très modifié par les racines des arbres, la végétation n'a pas aussi repoussé vers l'extérieur la barre du seuil d'entrée la remplaçant ainsi au même niveau que les autres dalles.

La pavage de galets basaltiques arrondis a été préservé surtout sur la plate-forme où se dressent encore deux pierres levées de 62 et 50 cm, derniers vestiges de l'alignement primitivement à une quarantaine de centimètres de la maison.

Malgré les destructions qu'il a subies sur sa partie postérieure, Ma 6 possédait vraisemblablement une plate-forme simplifiée. La schématisation qui, pour certains sites d'importance moindre, se manifeste par la présence de basalte, se marque ici par un écornement d'un et peut-être des deux coins les moins en évidence du site.

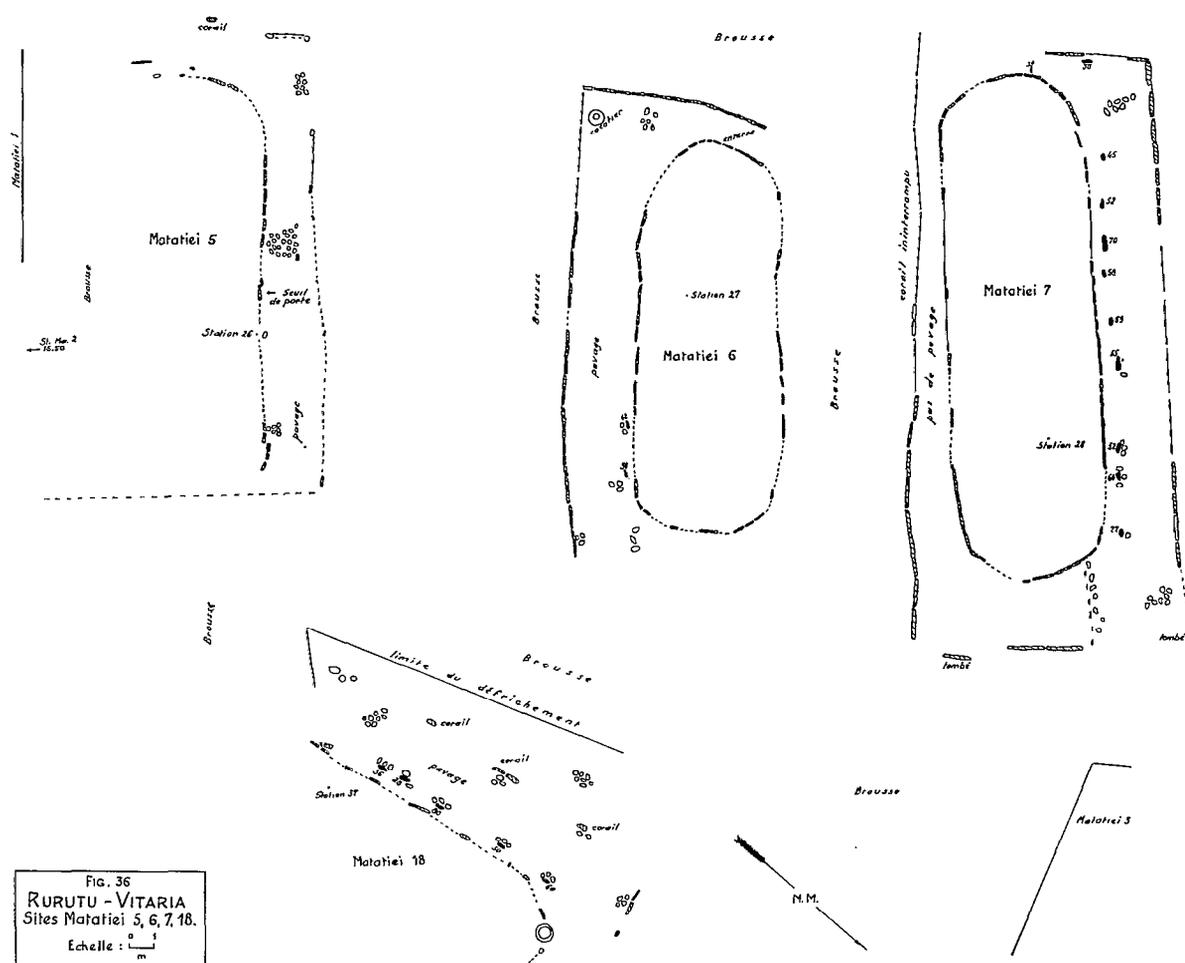


FIG. 36. — Sites Ma 5-6-7-18

MATATIE'I 18 — voir fig. 36 —

Vestiges de plate-forme rectangulaire et de maison ovale faisant sans doute partie de la série parallèle obliquement au rivage, situés au nord de Ma 5, au nord-ouest de Ma 1, à l'ouest de Ma 2, au sud de Ma 3, à l'est de Ma 6 et de Ma 7.

Il ne reste qu'une portion de l'extrémité arrondie nord, une partie des bordures de façade de la maison et de la plate-forme.

La demeure ovale avait vraisemblablement une largeur de 4,50 m à 5,50 m, la bande du pavage de la façade 3 m, ce qui est supérieur aux sites voisins Ma 5, Ma 6 et Ma 7 ; par analogie, il est probable que l'on avait affaire à un site de dimensions assez considérables avec une maison longue de 18 m et une plate-forme d'une vingtaine de mètres de long dont il a fallu peut-être démolir la partie sud lors de l'édification de Ma 5.

La bande comprise entre l'extrémité arrondie nord et la bordure externe correspondante mesure 2,50 m, c'est-à-dire autant que l'aile la plus large de Ma 7 (cf. infra).

Les bordures encore en place sont de petits vestiges pour lesquels seule la mesure de l'épaisseur présente encore quelque intérêt : celle-ci fait 10 cm au maximum à l'extérieur contre 7 cm pour la maison.

Le pavage très démantelé n'existe plus qu'en îlots. A l'extérieur de la bordure externe, on en retrouve une portion qui paraît en site, particularité jamais observée ailleurs. S'agissait-il d'un pavage ou d'un accès associé ? ou des vestiges d'une structure antérieure ? Il serait hasardeux de se prononcer en l'absence de renseignements fournis par une fouille ; il convient toutefois de noter qu'aucun accès pavé sur la façade n'a été noté sur d'autres sites.

Cinq pierres levées dont les hauteurs actuelles s'échelonnent entre 80 et 28 cm sont alignées à une quarantaine de centimètres de la bordure de la maison. La plupart possèdent sur le devant la pierre plate flanquée de deux galets longiformes qui caractérisent ce genre de vestiges.

Malgré son délabrement, Ma 18 présente un intérêt considérable, en raison de sa position aberrante et de son isolement au milieu d'un espace de 35 m de long sur plus de 20 m de large.

MATATIE'1 7 — voir fig. 36 —

Grande maison ovale et plate-forme d'allure rectangulaire, située au sud de Ma 3, au nord-ouest de Ma 7, à l'est de Ma 8, au sud-est de Ma 10 ; fait partie de la série perpendiculairement droite.

La plate-forme a entre 23 et 24,50 m de longueur ; peut-être se prolongeait-elle au nord par un accès latéral d'environ 1 m de longueur, comme celui observé au sud-est de Tui 8. L'ensemble du site a une allure trapézoïdale : la largeur nord mesure environ 10,30 m, tandis que celle du sud n'atteint que 9,20 m. La maison a 6 m de largeur moyenne pour 20,10 m de longueur hors-tout. La dissymétrie des zones de la plate-forme contigue à la maison a été observée sur Ma 7, comme sur d'autres sites. D'une part, la bande longitudinale fait 2,70 m environ de large, tandis que la bande comprise entre la bordure postérieure de la maison et le rebord externe correspondant de la plate-forme n'a que 2 m de large au nord et seulement 1 m au sud. La maison n'est pas disposée très rigoureusement dans l'axe de la plate-forme, ou plutôt son axe est parallèle au rebord ouest du trapèze, mais oblique par rapport au rebord ouest. D'autre part, l'aile nord est mieux développée (2,60 m au minimum) que l'aile sud (90 cm) si l'on ne tient pas compte pour cette dernière d'un possible accès la prolongeant, accès qui, de toute façon, ne touchait pas le coin sud-ouest.

L'exhaussement de la plate-forme atteint 30 cm par rapport au sol sur lequel pousse une brousse dense qui n'a pas été défrichée. La maison n'est guère surélevée par rapport à la plate-forme, mais les dalles de son pourtour les plus hautes émergent d'une quinzaine de centimètres.

Le corail est le matériau exclusivement employé dans les bordures ; celles-ci sont la plupart du temps plus épaisses autour de la plate-forme (12 cm) qu'autour de la maison (7 à 8 cm). Une belle série ininterrompue est conservée sur la partie postérieure externe du site. Le rebord externe nord contient deux dalles de 1,90 m de long chacune.

Le seuil, à la naissance de l'extrémité arrondie sud, se devine, grâce à la présence d'une dalle au fond de l'entrée longue de 70 cm et en retrait d'environ une vingtaine de centimètres. L'emplacement du seuil près de l'extrémité arrondie nord est est dépourvu de vestiges ; cependant, dans le centre il semble qu'il existe une bordure sans interruption et il convient de se demander s'il y avait un seuil pour la partie médiane. Nous avons été confronté avec le même genre de problème pour Ma 6 (cf. supra) et la supposition que nous avons formulée pour expliquer cette anomalie apparente peut aussi être avancée ici.

Une bonne partie des pierres levées de l'alignement de façade se dressent sur la plate-forme à une distance de 40 à 60 cm de la maison ; la section de pierres levées est rectangulaire, trapézoïdale, ovoïde ou triangulaire et leurs hauteurs actuelles varient entre 77 et 45 cm.

Sur l'aile sud, on note une pierre levée haute de 50 cm qui constituait une limite latérale à la cour de façade. La signification de la position de la pierre levée de 29 cm à la naissance au bout de l'extrémité arrondie sud est moins claire : il s'agit, soit d'une limite de cour, soit un de ces éléments qu'on trouve plantés à l'extérieur d'une des extrémités arrondies et contre la bordure de celles-ci (cf. au nord de Tui 8).

Le pavage n'apparaît que sur la façade de la plate-forme et le devant des ailes nord et sud. Nous nous sommes demandés s'il existait aussi sur la partie postérieure du site ; celle-ci est recouverte d'une couche épaisse de terre et le doute ne pourrait être levé sur ce point que par un enlèvement de la couche de surface comme cela a été pratiqué sur l'arrière de Tui 8.

Ma 7 est assez typique des grands sites de construction soignée découverts à Vitaria. Le soin et la solidité avec lesquels ont été édifiées les demeures de Matatie'i donnent à penser que cette terre était peut-être occupée par les habitants plus spécialement chargés de la défense de la cité et dont les plus jeunes d'entre-eux étaient astreints à s'exercer régulièrement au 'areario'i (Ma 11). Matatie'i signifie les yeux (*mata*) qui surveillent (*tie'i*, cf. en tahitien *tia'i*)⁽¹⁾.

MATATIE'I 8 — voir fig. 37 —

Large maison ovale et vestiges de plate-forme sur la partie antérieure située au sud de Ma 10, au sud-ouest de Ma 7, au sud-est de Ma 9, au nord-est de Ma 22.

La plate-forme mesure 22 m de longueur sur sa façade, mais la bordure externe nord s'oriente vers l'extérieur si bien que le coin nord-est forme un angle aigu. Par suite de cette orientation divergente de la largeur externe nord, la plate-forme est plus longue au niveau de la bordure de façade de la maison et mesure à cet endroit 23 m.

Rien ne subsiste de la partie postérieure du site, aussi peut-on dire que la plate-forme avait au minimum 9,20 m de large (bordure de façade plus maison), mais probablement 10,70 m par analogie à d'autres sites.

La maison mesure 6 m de large pour une longueur hors-tout de 18,20 m. L'exhaussement du site sur sa façade est de l'ordre d'une vingtaine de centimètres.

Il n'y a pas de compartimentage intérieur. A l'extérieur de la plate-forme devant la bordure externe se trouve une dalle de corail perpendiculaire à l'axe longitudinal de la maison. S'agit-il d'un vestige d'accès à la plate-forme par la façade, comme la possibilité s'est présentée pour Ma 18 ? Il est difficile de se prononcer.

Les bordures de la plate-forme et de la maison encore *in situ* sont en corail taillé, à l'exception d'une belle dalle de basalte au sud-est. Cependant, rien ne nous interdit de penser que d'autres pierres de basalte entraient dans les rebords postérieurs externes et qu'en raison de leur moindre dimension, ils ont pu être enlevés plus facilement. Sur le pourtour de la plate-forme les dalles de corail taillé ont couramment 90 cm de long et 12 cm d'épaisseur ; deux ont même 15 cm d'épaisseur. Autour de la maison, les éléments en corail ne dépassent pas 60 cm de long et sont épais de 7 à 8 cm.

Le seuil central est parfaitement intact ; la barre de corail longue de 80 cm qui limite le fond de l'entrée ne débord pas de part et d'autre des limites latérales, mais ce sont celles-ci qui s'évasent vers l'extérieur. Le seuil sud-est, profond lui aussi d'une quinzaine de centimètres, a perdu sa barre latérale nord, mais celle du sud est bien disposée à angle droit avec la bordure de la maison d'une part, et la barre du fond de l'entrée d'autre part. Quant à l'emplacement du troisième seuil, il est marqué par une interruption de la bordure.

Le pavage de galets basaltiques subsiste assez peu démantelé sur la façade, mais n'est pas observable dans les autres zones de la plate-forme contiguë à la maison.

Le système des pierres dressées est assez remarquable ; en plus de l'alignement longitudinal parallèle à la maison et distant de la bordure de façade de celle-ci de 30 à 40 cm, on note sur l'aile sud-est les vestiges d'une véritable cour rectangulaire. A cette cour, correspond un développement plus grand de la plate-forme dont la largeur minimum est de 3,70 m contre 1,20 m pour la largeur correspondante de l'aile opposée.

Il est dommage qu'il ne reste pas plus de vestiges de pierres levées sur l'aile sud, car il est impossible à l'heure actuelle de préciser s'il existait une structure annexe associée à Ma 8 ou s'il s'agit simplement d'une ornementation latérale un peu plus développée.

MATATIE'I 22 — voir fig. 37 —

Vestiges de maison ovale et de plate-forme, situés au sud de Ma 9, à l'ouest de Ma 8, au sud-est de Ma 21.

Il ne reste de ce site que des éléments de bordure de plate-forme et de maison en corail taillé.

La bande longitudinale comprise entre la bordure postérieure de la maison et celle de la bordure externe correspondante avait 1,60 m environ de large.

(1) Tepano JAUSSEN (1949) p. 196, *tiai* : garder, protéger, attendre. Ces sens sont les mêmes en dialecte rurutu pour *tie'i* pour lequel joue la permutation dialectale a/e.

La maison faisait 4,50 m de largeur si l'on considère les deux dalles isolées du sud, comme ayant été un vestige de seuil à la naissance de l'extrémité arrondie ; cette largeur serait supérieure si ces deux dalles constituaient le vestige d'un compartimentage intérieur.

Ma 22 fait partie intégrante (au même titre que Ma 21) de la cour d'habitation de la maison de campagne de Rita a Tepa. Il ne reste plus ni pavage, ni pierres levées, mais les traces encore en site permettent d'assurer que cette maison était perpendiculaire au rivage sans que l'on puisse décider si elle se rattache à la série droite ou à la série oblique. A ce niveau de la plaine côtière, la cité de Vitaria comptait donc un grand site rectangulaire contre le pied de la montagne (Ma 4 dont l'étude sera donnée dans les paragraphes relatifs aux maisons rectangulaires), puis quatre rangées de maison perpendiculaires ou parallèles auxquelles s'ajoutent sans doute au moins deux rangées supplémentaires de sites comprises entre Ma 22, Ma 21 et la grève.

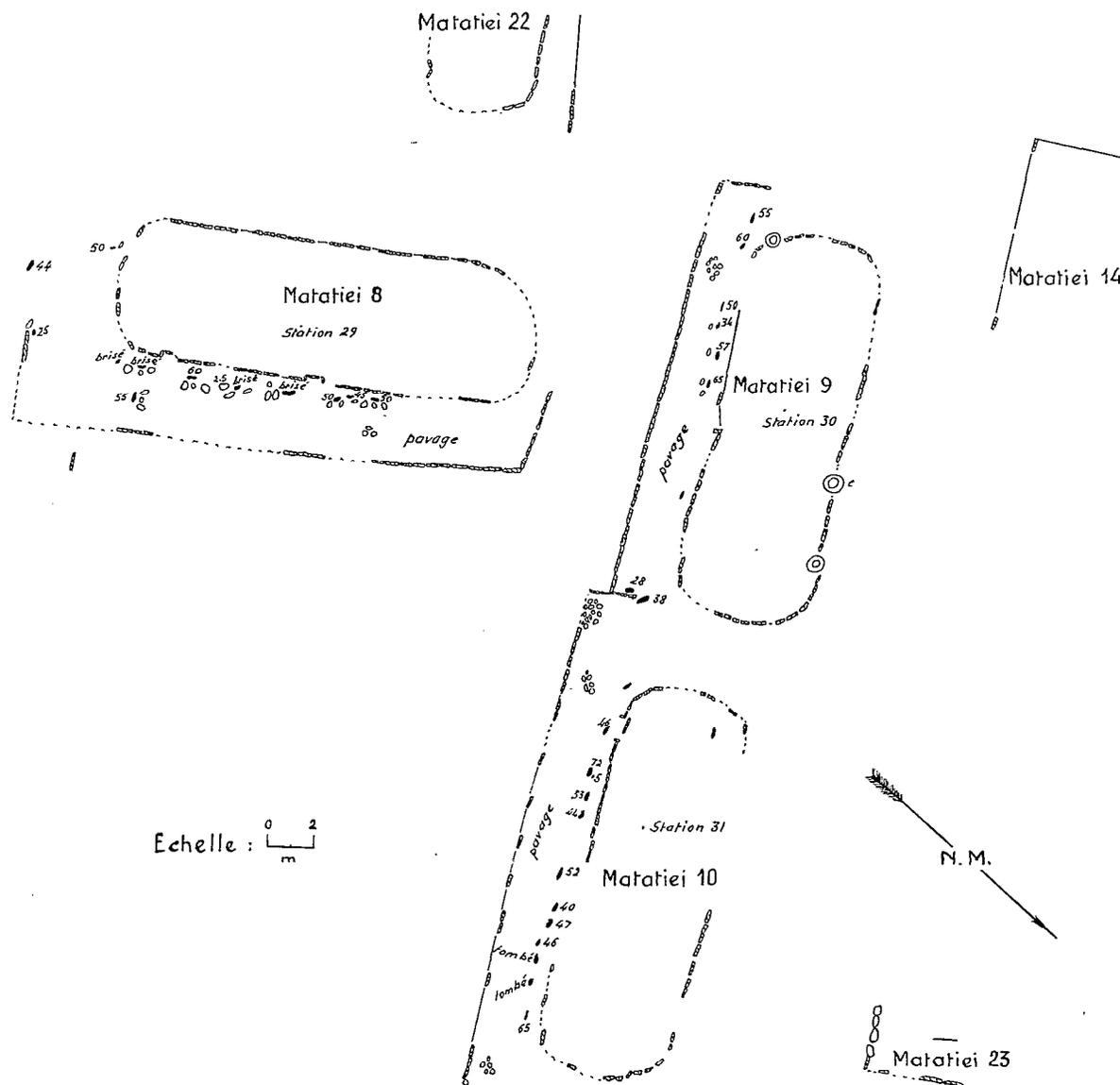


FIG. 37. — Sites Ma 8-9-10-22-23

MATATIE'I 9 — voir fig. 37 —

Maison ovale et vestiges de plate-forme juxtant Ma 10 ; au sud-ouest de Ma 10, au nord-ouest de Ma 8, au nord de Ma 22, à l'est de Ma 14 ; fait partie de la série perpendiculaire oblique.

La plate-forme est mesurable sur sa partie antérieure dont la longueur est de 18,50 m. La largeur de la bande de la façade est d'environ 2,50 m ; ajoutée à celle de la maison (5,90 m) elle donne une largeur totale de 8,40 m qu'il faut augmenter d'un mètre ou de 1,50 m pour tenir compte de la bande postérieure de la plate-forme.

La maison mesure hors-tout 16,90 m, ses ailes sont dissymétriques par suite de la contiguïté de la plate-forme ; l'extrémité arrondie est débordé même légèrement sur Ma 10.

La surélévation bien visible sur le devant (18 cm) est pratiquement inexistante sur l'arrière du site où émergent de quelques centimètres les dalles de corail de la bordure sud de l'ovale.

Toutes les bordures qui ont survécu comportent des dalles de corail taillé ; celles-ci atteignent 60 cm de long et 10 cm d'épaisseur sur le rebord externe, mais sont de plus petite taille sur le pourtour de la maison. Les emplacements des seuils à la naissance des extrémités arrondies sont vides de vestiges, mais le seuil central possède encore une barre latérale d'une vingtaine de centimètres de long.

Comme il faut s'y attendre, le pavage n'est observable que sur la bande antérieure de la plate-forme. C'est là que se dressent encore sept pierres levées de l'alignement primitif à une cinquantaine de centimètres de la bordure de façade de la maison. Les dykes de basalte de section ovoïde ou rectangulaire ont entre 34 et 60 cm de haut. Il existait sans doute un alignement latéral sur l'aile est, ainsi qu'en témoigne une pierre levée de 28 cm.

La contemporanéité de fonctionnement de Ma 9 et de Ma 10 ne peut guère être mise en doute. Il est intéressant de remarquer qu'elles possèdent en commun une bordure latérale et que peut-être au niveau des extrémités arrondies de deux maisons aucune séparation n'existait.

MATATIE'I 10 — voir fig. 37 —

Maison ovale avec vestiges de compartimentage intérieur sur plate-forme ; au nord de Ma 8, au nord-est de Ma 9, au sud de Ma 23, au sud-ouest de Ma 12, à l'ouest de Ma 7 ; appartient à la série perpendiculaire oblique.

La plate-forme a sur sa façade une longueur de 22 m et une largeur de 3 m. Ces dimensions sont plus importantes que pour le site précédent bien que la maison soit à peine plus longue (17 m hors-tout) et large (5,70 m). Les deux maisons sont en alignement et il faut supposer que, comme pour Ma 9, Ma 10 possédait sur sa partie postérieure une fraction longitudinale de plate-forme de 1 m ou de 1,50 m, ce qui donnait au site une largeur maximale de 10 m.

La bordure externe de façade proémine vers l'extérieur de 80 cm par rapport à l'axe de la bordure externe antérieure de Ma 9. Les dalles, longues de 50 cm et épaisses de 9 cm, retiennent un remblaiement de 15 cm environ. Celles du pourtour de la maison sont un peu plus petites, mais aussi toutes exclusivement en corail. Il reste du compartimentage intérieur une dalle de 20 cm *in situ* à 3,60 m de la bordure antérieure et à 1,30 m de la bordure externe.

Le seuil à la naissance de l'extrémité arrondie nord-ouest est large (95 cm) et la barre qui en limite le fond, longue de 60 cm est insuffisante pour occuper toute sa largeur.

Le pavage, très bien conservé sur la façade et sur l'aile ouest, comprend des galets basaltiques de dimensions moyennes (25 cm) fort bien ajustés. Sur ce pavage à peu près intact, 12 pierres levées de section rectangulaire s'alignent à 50 cm de la bordure antérieure de la maison. Leurs hauteurs actuelles s'échelonnent entre 72 et 40 cm. A l'est deux sont sorties de leur logement dans le sol. Celle, haute de 72 cm, est flanquée sur l'arrière d'un autre morceau de basalte qui fait peut-être office de cale ; sur l'aile ouest une pierre levée de 58 cm paraît avoir été disposée latéralement.

Il est curieux de noter que des maisons aussi similaires au point de vue de leurs dimensions que Ma 10 et Ma 9 sont installées sur des plates-formes de grandeur différente. Toutes les deux regardent du même côté en direction de Ma 7 qui leur fait face, tandis que Ma 8 ferme au sud cette cour d'allure trapézoïdale de 25 m de long et de 23 à 15 m de large. Ce vaste espace était peut-être partagé en commun par les habitants des demeures qui l'entourent et seules des fouilles détermineraient si l'on y faisait la cuisine au centre.

MATATIE'I 23 — voir fig. 37 —

Vestiges de plate-forme situés au nord de Ma 10, au sud de Ma 20, à l'ouest de Ma 12 et à l'est de Ma 16.

Les vestiges relevés appartiennent au coin d'une plate-forme qui a pu être originellement parallèle à Ma 14.

Une dalle de corail encore en site fait 1 m de long et 12 cm d'épaisseur. La branche ouest du coin de la plate-forme comportait des dalles de basalte mises bout à bout ayant 40 à 50 cm de longueur.

Ma 23 situé dans un vaste espace qu'occupe un complexe religieux (Ma 16 - Ma 17) a peut-être été détruit aux temps pré-européens.

MATATIE'I 21 — voir fig. 38 —

- Vestiges de maison et de plate-forme recouverts par les dépendances domestiques de Rita à Tepa ; au sud de Ma 14, à l'ouest de Ma 22 et à l'est de Ma 11.

Ce site, recouvert par un parc à porcs et une cuisine, présente une portion de bordure externe de corail taillé longue de 13,50 m et un fragment de bordures de maison de 5,50 m Les deux rebords sont séparés par un intervalle de 2,10 m qui constituait la largeur de la bande de façade de la plate-forme. Une pierre levée brisée montre que ce site faisait face à Ma 14 dont il était séparé de 6,50 m.

Ma 21 est distant du rivage de 35 à 40 m, comme la maison des guerriers dans l'alignement duquel elle se trouve. Il est possible qu'avant les débuts de « l'urbanisation moderne » de Vitaria et l'installation de la piste côtière, il y avait au moins deux rangées supplémentaires de maisons entre Ma 21 et le bord de mer.

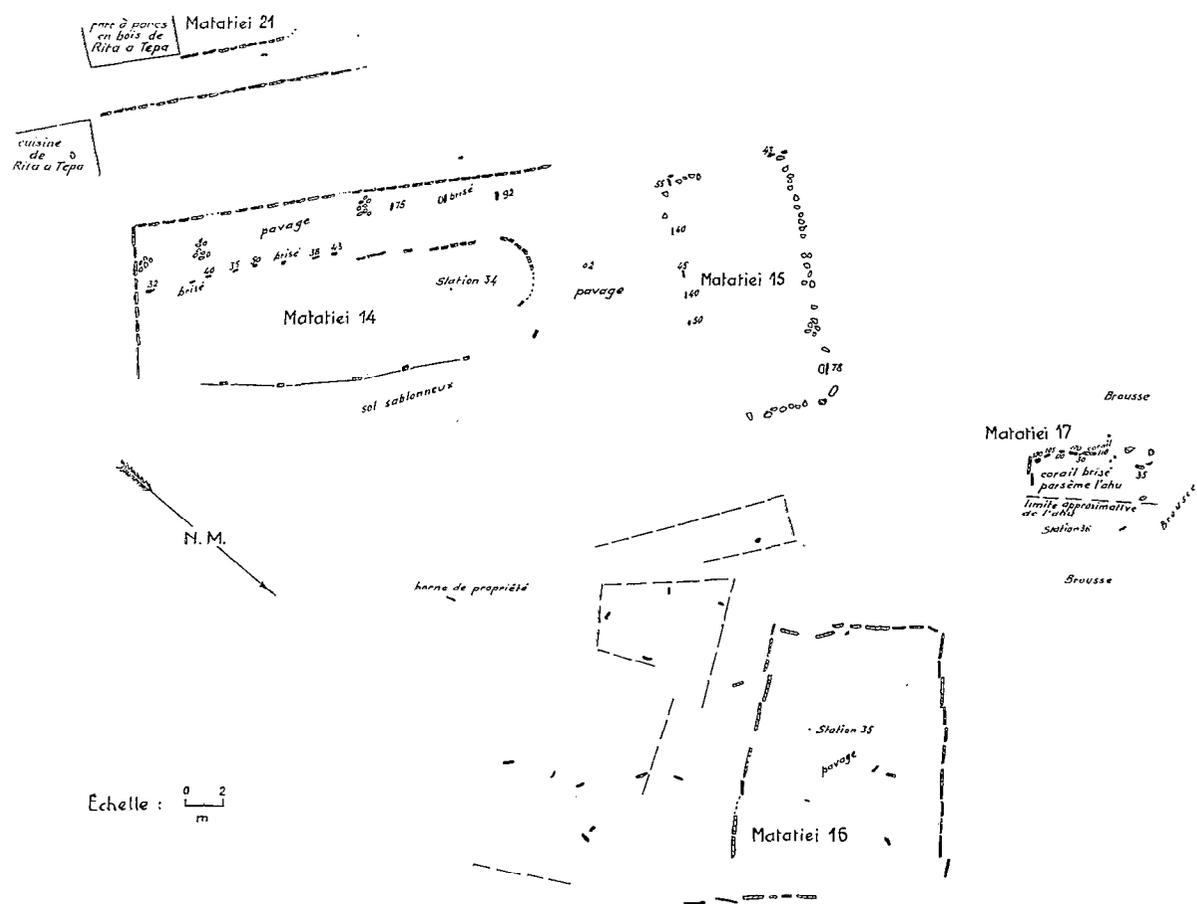


FIG. 38. — Sites Ma 14-15-16-17

MATATIE'I 14 — voir fig. 38 —

Vestiges de maison ovale avec compartimentage intérieur possible et de plate-forme rectangulaire associée ; au nord de Ma 21, à l'ouest de Ma 9, au sud-est de Ma 15, au sud de Ma 16 fait partie de la série parallèle droite.

La plate-forme ne possède pas apparemment de limite sur l'aile nord ; est-ce parce que le site était relié à Ma 15, sorte de cour rectangulaire à fonction sociale ou religieuse ? On pourrait le croire, car des traces de pavage sont encore observables entre Ma 14 et Ma 15.

Sur la partie postérieure existe un rebord qui, à première vue, peut être rattaché à la maison ou à la plate-forme, peut-être parce qu'il était commun aux deux. Dans ce cas la maison aurait 6 m de large sur environ 19 m de long. Si la bordure externe appartient à la plate-forme seulement et non plus à la maison, il faut considérer que celle-ci n'a plus que 4,10 m de large, ce qui, pour l'hypothèse précédente, aurait constitué la largeur du compartimentage intérieur.

La plate-forme mesurait au moins 22,50 m de long sur 9,50 m de large. La longueur externe ouest contient une admirable série intacte de corail taillé qui retient le sol remblayé à une vingtaine de centimètres de hauteur. Des pierres de basalte bordent l'aile sud.

Autour de la maison, le corail taillé domine exclusivement à l'exclusion de tout autre matériau, mais une grande partie des dalles a disparu ; il ne reste plus aucun seuil en site. L'épaisseur des dalles des bordures de la maison et de la plate-forme est à peu près identique, mais celles des rebords externes atteignent 50 à 60 cm.

Sur le pavage de galets basaltiques de la façade, les pierres levées ont une disposition remarquable : l'alignement parallèle à la façade court le long de la portion sud à une quarantaine de centimètres de la maison. Les dossiers de section rectangulaire tronqués par des chutes d'arbre ont leur longueur dans l'axe de l'alignement. Une pierre levée est disposée dans le sens de l'aile sud, comme si elle faisait partie d'un alignement latéral, ce qui constitue un trait assez courant. En revanche, les trois dossiers sur la position nord de la bande antérieure de la plate-forme ont une disposition absolument inhabituelle ; leur face la plus large est orientée, comme pour le dossier du coin sud. Cette présence explique peut-être l'interruption des pierres levées le long de la portion nord de la bordure de la maison.

La répartition des pierres levées représente le trait le plus original de Ma 14.

MATATIE'I 12 — voir fig. 39 —

Vestiges de maison ovale et de plate-forme rectangulaire ; au nord-ouest de Ma 3, au sud de Ma 13 et au nord-est de Ma 10.

La maison a une allure très déformée et le problème de la détermination des dimensions originales se pose à peu près dans les mêmes termes que pour Ma 14. Cette réserve faite, il convient d'estimer la longueur hors-tout de la maison à 15 m et la largeur à 5 m au moins et 6,20 m au plus. La plate-forme, difficile à délimiter sur la partie postérieure, semble inclure une bordure de basalte au nord-est. Avec cette bordure, sa longueur s'élevait à 20,90 m pour une dizaine de mètres de large.

L'exhaussement actuel de la plate-forme est quasi inexistant et le site n'a été repéré que par ses vestiges de bordure qui émergent à quelques centimètres du sol, ainsi que par les rares pierres levées de la façade. Les dalles de corail encore en site ont une quarantaine de centimètres de longueur au maximum et sont un peu plus épaisses le long de la plate-forme qu'autour de la maison (9 cm contre 7 cm).

Le pavage fait de petits galets basaltiques apparaît par place dans la bande longitudinale de 3 m de large comprise entre la bordure de façade de la maison et le rebord externe correspondant de la plate-forme. On relève aussi des traces de pavage sur l'aile nord-est, mais à la limite de celle-ci les galets basaltiques atteignent des dimensions plus importantes (jusqu'à 35 cm) pour constituer le rebord externe.

Cinq pierres levées de section ovoïde, dont deux atteignent 74 cm, subsistent de l'alignement de la façade distant d'une quarantaine de centimètres de la maison. Leur position a facilité la localisation de la façade en l'absence de seuils.

L'état de délabrement de Ma 12 laisse indécis sur le fait de savoir qu'il appartient à la série perpendiculaire droite ou à celle perpendiculaire oblique.

MATATIE'I 13 — voir fig. 39 —

Maison ovale sur belle plate-forme d'allure rectangulaire, située au nord de Ma 12, à l'ouest de Ma 4, au sud-est de Ma 19, et à l'est de Ma 20.

La plate-forme mesure entre 27,50 m et 29 m de long sur une largeur moyenne de 11,50 m. La maison longue de 19 m

hors-tout a 5,50 à 6 m de large. Une certaine dissymétrie existe entre la bande longitudinale de façade et la partie postérieure (largeur respective 3,70 m pour 2,20 m) d'une part, entre les ailes, d'autre part (largeurs minimales respectives 3,20 m et 5,80 m). Ces deux dissymétries sont du même ordre que celle observée sur Tui 8.

La plate-forme présente une surélévation actuelle d'une vingtaine de centimètres ; la maison est au même niveau que la plate-forme, mais ses bordures émergent par endroits d'une dizaine de centimètres.

Des séries de dalles de corail taillé existent assez bien conservées sur la façade de la plate-forme et le pourtour de la maison. Les dalles les plus importantes ont 60 cm de long et 8 cm d'épaisseur. Une dalle de basalte existe dans l'extrémité arrondie sud. Sur le pourtour de la plate-forme, là où le corail taillé est absent, il est difficile de décider si des bordures de basalte étaient autrefois en site ; toutefois il semble que des pierres allongées aient été disposées, comme rebord dans le coin nord-ouest et sur le côté sud.

Le seuil à la naissance de l'extrémité arrondie sud n'a perdu que sa barre latérale nord. Un joli pavage garnit l'entrée sur une largeur de 70 cm ; il en est de même pour le seuil central amputé de ses éléments latéraux et dont la barre d'entrée est en retrait vers l'intérieur d'une vingtaine de centimètres.

Le pavage est en bel état sur la façade et certaines parties des ailes, ainsi que sur la bande longitudinale postérieure. Certains galets basaltiques qui le composent ont une trentaine de centimètres de long. L'alignement des pierres levées de la façade court assez irrégulièrement à environ 1 m de celle-ci. Les dossiers rectangulaires ou ovoïdes ont entre 45 et 90 cm de hauteur et certains d'entre eux sont encore munis sur leur devant de la large pierre plate du siège.

Sur l'aile sud une pierre levée de section rectangulaire haute de 40 cm rappelle un alignement latéral possible. En revanche, celle haute de 45 cm et située au sud-est paraît limiter la cour de façade.

Apparemment, Ma 13 fait partie de la série parallèle oblique, comme les autres maisons (Ma 19, Ata 1, Ata 2 et Ata 4) dans son prolongement. Le site est assez remarquable par ses dimensions plutôt importantes ; cependant, son vaste développement en surface ne s'accompagne point d'une surélévation.

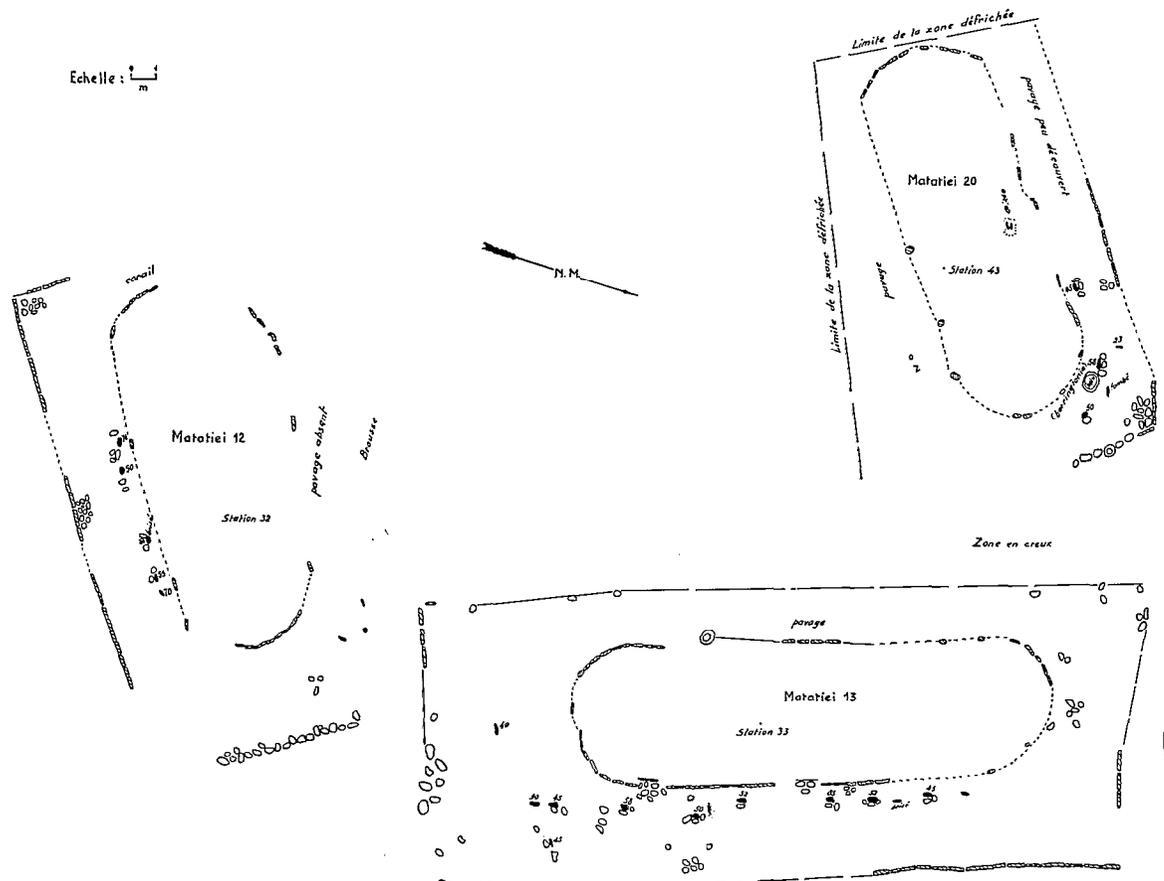


FIG. 39. — Sites Ma 12-13-20

MATATIE'I 20 — voir fig. 39 —

Vestiges de maison ovale et de plate-forme ; au nord de Ma 23, au sud de Ma 19, à l'ouest de Ma 13 et à l'est de Ma 16.

La plate-forme orientée perpendiculairement au rivage est en très mauvaise condition. On peut estimer qu'elle avait 8 m de largeur sur 18 m de longueur. La maison ne dépassait pas 15,40 m de long hors-tout sur 5,20 m de large. La bande longitudinale de la façade mesurait 2 m de largeur et l'aile sud 2,50 m à son endroit le plus resserré. Il n'est pas possible de déterminer la largeur exacte de la bande postérieure de la plate-forme et de l'aile sud-ouest.

L'exhaussement du site n'est guère accentué, en raison de l'état de destruction très avancé des bordures qui, autour de la maison, montre des dalles de corail jamais supérieures à 30 cm de longueur. Une série de dalles longue de 4,50 m est encore visible sur la bordure externe de façade. Le coin nord de la plate-forme dans lequel pousse un *barringtonia* ('otu) est tronqué et le rebord forme là un angle obtus. A l'est de cet endroit écorné, la bordure est formée de galets basaltiques allongés mis bout à bout.

A l'intérieur de l'ovale, une pierre de basalte et une autre en corail indiquent une limite de propriété dont l'axe passe dans l'intervalle. Au sud-ouest de cette limite, une autre dalle de corail est peut-être un vestige de compartimentage intérieur.

Trois pierres levées se dressent encore sur la partie nord du site. Leurs hauteurs sont moyennes, entre 45 et 50 cm ; elles possèdent chacune la disposition des pierres plates du siège sur leur devant. L'alignement de façade se trouvait à une quarantaine de centimètres de la bordure de la maison ; la pierre levée de 50 cm constitue un vestige d'alignement latéral sur la zone nord-est du site.

Une belle portion du pavage a été conservée auprès du *barringtonia*. Ailleurs, les zones pavées sont peu visibles par suite des dépôts humifères qui recouvrent le site.

Ma 20 s'avance dans le vaste espace du complexe religieux Ma 16 et Ma 17. Théoriquement, il est difficile de savoir si les démolitions dont il a fait l'objet ont eu lieu récemment ou aux temps pré-européens.

MATATIE'I 19 — voir fig. 40 —

Vestiges de maison ovale et de plate-forme contigus à une structure rectangulaire entourée de dossiers intermédiaires entre Ata 1 et Ma 19 ; au nord de Ma 20, au nord-ouest de Ma 13 et sud-est de Ata 1.

La plate-forme possédait sur sa partie antérieure une bordure longue de 26,50 m, bien développée sur sa partie nord et sans doute, parce que le site était relié à la structure comprise entre Ma 19 et Ata 1. La largeur de la plate-forme atteignait 11 m. La maison incluse dont les vestiges encore en site ont subi des destructions et des déplacements importants mesurait 16 m hors-tout sur 5,50 m de largeur.

La symétrie des zones de part et d'autre de l'ovale est assez régulière : les ailes sont bien développées de chaque côté des extrémités arrondies et la largeur de la bande postérieure avait seulement 50 cm de moins que celle de la zone longitudinale de façade.

L'exhaussement du site n'est que d'une dizaine de centimètres ; encore est-il le plus marqué là où la bordure externe possède un parement de dalles de corail. De belles pierres basaltiques limitent le site au Sud et à l'Ouest ; les plus grosses ont jusqu'à 60 cm de longueur. Autour de la maison les vestiges de bordures ne comportent que des dalles de corail taillé de dimensions assez réduites. Les destructions ont accéléré leur disparition ou leur fractionnement. Il ne reste plus aucun seuil en site.

L'emplacement de la façade de la maison a été déterminé, grâce à l'alignement de pierres levées dont sept dossiers à une distance moyenne de 50 cm de la bordure de la maison. Aucune trace d'alignement latéral sur les ailes ne s'est maintenue.

Le pavage assez démantelé sur la façade et l'aile nord n'a pas été noté dans le coin sud et à l'ouest et on en vient à se demander s'il a existé dans ces zones. Pour Ma 19, comme pour d'autres sites, il n'est pas possible d'affirmer que la partie postérieure était dépourvue de pavage et seule une fouille par enlèvement superficiel peut résoudre la controverse.

ATA 1 — voir fig. 40 —

Vestiges de plate-forme et de maison, peut-être détruits pour l'édification de la structure contiguë intermédiaire entre Ma 19 et Ata 1, au nord-ouest de Ma 19 et au sud de Ata 2.

Il semble qu'à l'origine, on avait affaire à une maison ovale sur la plate-forme prolongeant Ma 19. La maison avait 5,70 m de largeur et la bande de façade de la plate-forme 3,50 m. Cependant, à l'heure actuelle, si on note bien des pierres

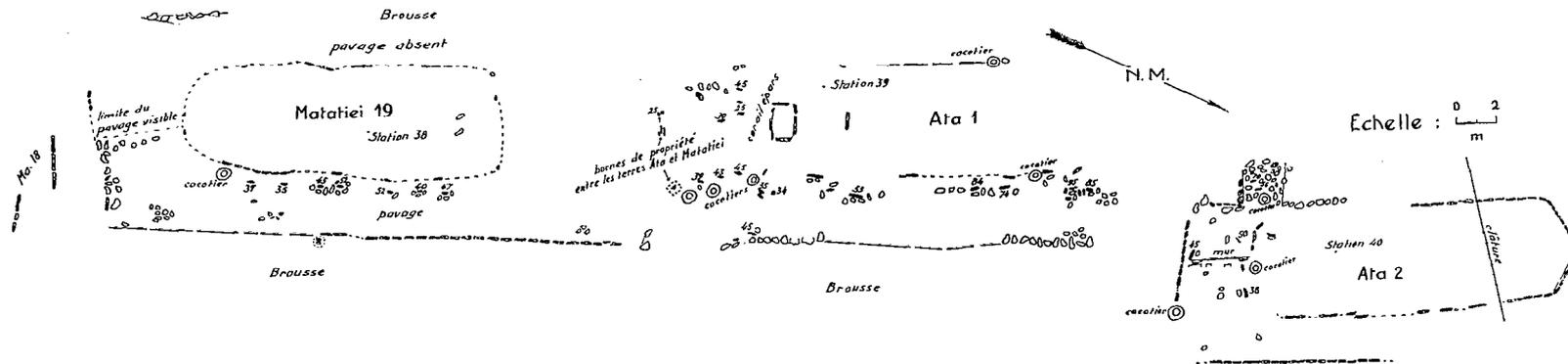


FIG. 40. — Sites Ma 19 - Ata 1-2

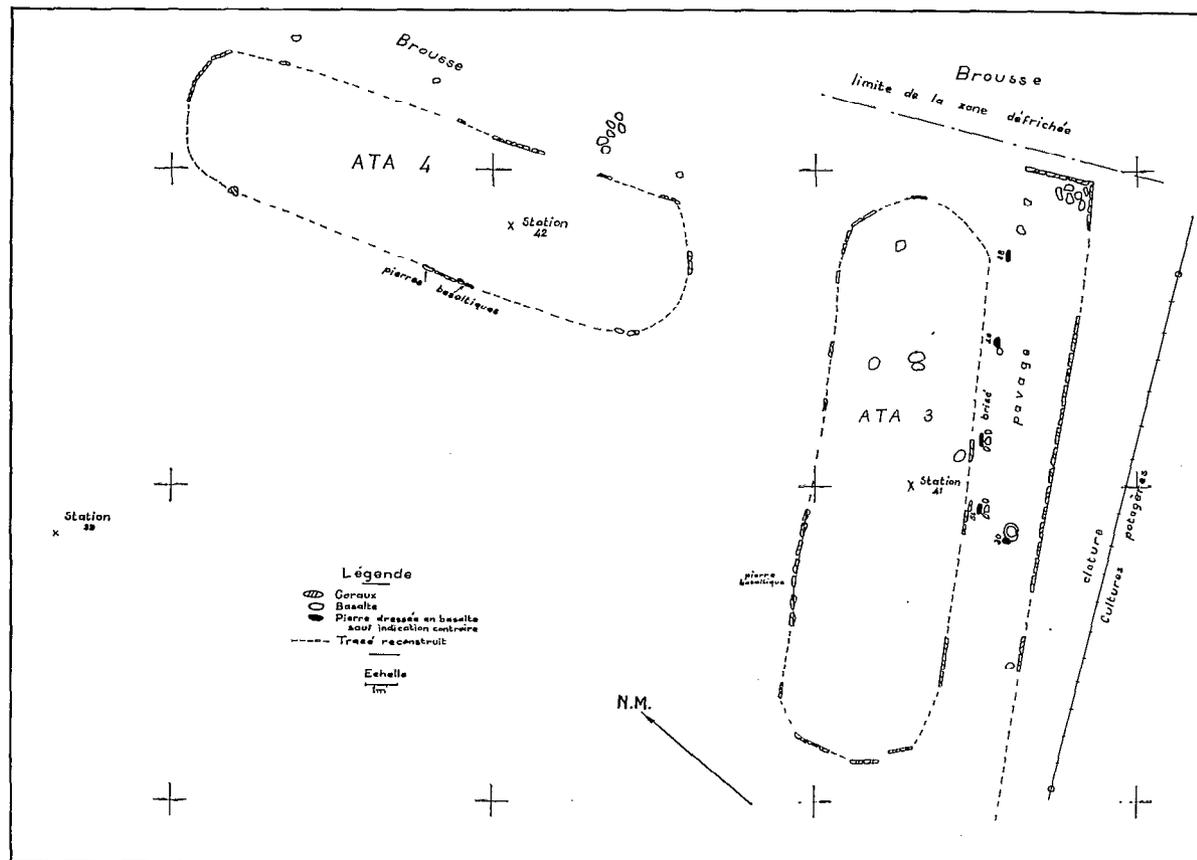


FIG. 41. — Sites Ata 3-4

levées, vestiges de l'alignement primitif en position sur la façade, en revanche, on ne remarque plus aucune trace d'ovale. L'aile sud du site semble être occupée par une cour à dossier d'aspect très irrégulier. L'élément le plus intéressant de cet ensemble confus est un rectangle de dalles de corail de 2 m de long sur 1,30 m de large.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le parement de la bordure externe de façade est fait à peu près entièrement de larges pierres basaltiques mises côte à côte et ayant jusqu'à 80 cm dans leurs plus grandes dimensions.

Ata 1, pour lequel il est difficile de préciser quel type de maison il portait, mérite davantage de retenir notre attention pour la structure de la partie sud qui sera étudiée dans les paragraphes consacrés aux enclos.

ATA 2 — voir fig. 40 —

Vestiges de maison ovale sur plate-forme avec pavage à pierres levées rattaché ; au nord de Ata 1 et au sud de Ata 3.

La plate-forme d'aspect rectangulaire mesurait 20 à 21 m de long sur 8,20 m de large. La maison avait 16,20 m hors-tout sur 5,60 m de large.

La surélévation n'est que de quelques centimètres par suite de l'abondance des dépôts humifères à cet endroit et le site ne se remarque que par les pierres levées et les traces des bordures qui émergent au-dessus du sol.

Le corail taillé est le matériau principal des bordures, à l'exception du rebord qui met en connexion le bord de la plate-forme et le petit pavage rattaché.

Dans l'axe longitudinal de la maison il ne reste ni seuils, ni pierres levées. Nous sommes cependant tentés de croire que la façade se trouvait du côté est, en raison de la dissymétrie des bandes longitudinales de la plate-forme de part et d'autre de la maison : celle de l'est fait 2,50 m, tandis que celle de l'ouest ne dépasse pas 50 cm, et encore est-ce au niveau où se trouve rattaché le petit pavage annexe.

Les pierres levées situées sur l'aile sud constituent probablement un reste d'alignement latéral. Dans cette zone se trouve un entassement de pierres fait récemment. L'endroit correspond à une limite de propriété.

Au sud-ouest, la petite plate-forme carrée de 2,20 m de côté est pavée de galets basaltiques arrondis et ne possède pas de bordures en corail. Deux pierres levées de 70 et 55 cm se dressent en son centre. Cette petite plate-forme évoque pour nous celle que nous avons rencontrée entre Ta 7 et Ta 3, encore qu'elle paraisse être située sur l'arrière du site, tandis que la petite structure de Tauna se présentait entre Ta 3 et Ta 7 et sur le devant.

Nous avons ailleurs rencontré des traces de pavage sur l'arrière d'une plate-forme et Ata 2 nous apprend que ce type de structure adjointe n'était pas isolé à Vitaría, sans qu'on puisse pour autant en préciser la fonction.

ATA 3 — voir fig. 41 —

Maison ovale sur vestiges de plate-forme ; au nord de Ata 2, au sud de Ata 4, perpendiculaire au rivage.

Le site se trouve à 85 m de la plus proche maison perpendiculaire (Ma 20) et interrompt une série parallèle.

La plate-forme détruite sur sa partie sud avait, sans doute, 8 m de large et 20 m de longueur. La maison incluse mesurait 18 m hors-tout sur 5 m de large. La bande longitudinale de façade ne dépassait pas 2,50 m de large.

Ce site possède les caractères ordinaires des maisons ovales sur plate-forme d'allure rectangulaire, à savoir :

- exhaussement d'une vingtaine de centimètres de la plate-forme ;
- bordure faite en majeure partie de pierres de corail taillé, longues de 25 à 50 cm et épaisses de 7 à 9 cm avec de rares pierres basaltiques autour de la maison, sans doute plus nombreuses autrefois sur l'arrière de la plate-forme ;
- pavage de galets basaltiques, ayant couramment une vingtaine de centimètres de diamètre (certains arrachés sont parvenus dans l'ovale qui n'en comporte pas originellement) ;
- alignement de pierres levées à section ovoïde ou rectangulaire, situées à une cinquantaine de centimètres de la façade. Ici l'alignement est interrompu au sud-est, mais une pierre levée se dresse en plus dans le milieu de la cour. La position de ces pierres a permis de déterminer avec certitude l'orientation de la façade en l'absence de seuils qui ont disparu.

ATA 4 — voir fig. 41 —

Vestiges de maison ovale, situés au nord de Ata 3.

Cette maison est la plus septentrionale de la zone défrichée. Il resterait encore beaucoup de maisons à étudier dans les terres plus au nord : Ata (autres parcelles), Mana'a, I'au, A'unui, Ta'aroamoe, Vaitapairu. Malheureusement, cette étude ne

peut être faite qu'au prix de défrichages considérables analogues à ceux qui ont été menés sur les terres plus au sud. Lorsqu'il sera possible de reprendre ces travaux, nous craignons que les jardins aient fait disparaître bon nombre de vestiges. Dans cette partie de la plaine côtière où se trouve Ata 4, à environ 150 m du rivage, le sol est activement retourné par les jardiniers. Ils sont responsables de la destruction faite récemment de la plate-forme de Ata 4.

Seuls les contours de la maison sont reconnaissables ; celle-ci mesurait 16,50 m de long sur 4,70 m de large. Ses bordures comprenaient des dalles de corail taillé de 40 cm de long, ainsi que des pierres de basalte à l'ouest.

Malgré l'absence de seuils et de pierres levées, nous pensons que la façade de la maison s'ouvrait à l'est, car de ce côté le pavage de galets basaltiques encore en site s'étend sur une assez grande largeur (jusqu'à 2,20 m de la bordure de la maison).

Structures ovales de la partie nord de Vitaria

Il ne nous a pas été possible d'évaluer en l'absence de défrichements le nombre de maisons ovales sur les terres comprises entre Ata et Ta'aroamoe, mais nous pouvons assurer que lorsqu'on traverse les épaisses broussailles, on rencontre une certaine densité de vestiges qui suggère la continuité de l'ancienne cité entre la zone où se trouve Anaio d'une part, et Pūrearea d'autre part (1). Le 17 octobre 1962, Martin BRUNOR, accompagné de Tairi a Teuruarii, a noté sept sites de maisons ovales bien conservées sur les terres Ta'aroamoe, Vaitapairu et Teavaima'o contre le pied de la montagne qui, à cet endroit, est bordé par une falaise de calcaire soulevé. Les caractéristiques et les dimensions de ces maisons notées approximativement par BRUNOR montrent qu'elles étaient bien analogues à celles étudiées et relevées au sud que d'autre part elles avaient été édifiées par groupe.

Hors de la plaine côtière de Vitaria, nous n'avons pas retrouvé de vestiges de maison ovale ; cependant, au lieu dit Nu'uou, entre Vitaria et Avera, on remarque une ancienne plate-forme rectangulaire terrassée d'environ 20 m de long sur 10 m de large. Il n'y a pas de maison ovale à l'intérieur et rien ne nous permet de décider absolument si cette structure était contemporaine des maisons ovales à terrasse rectangulaire que nous avons étudiées antérieurement.

La maison des guerriers (*'are ario'i*) a les caractéristiques d'une grande maison ovale à compartimentage intérieur située sur plate-forme surélevée, avec un marae associé. Son originalité provient plutôt de ses fonctions spéciales.

C. — La maison des guerriers (*'Areario'i*) — Matatie'i 11 — voir fig. 42 —

Situé à l'ouest de Ma 16 et Ma 17, sur les terres de Tutea a Opu'u et de Maimoa (2), près de la maison de ce dernier, ce site est longé par la piste côtière et se trouve à environ 25 m du rivage.

Ma 11 possède une plate-forme longue de 65 m environ et large de 11,50 m en moyenne. La maison incluse est dans un état de dégradation considérable depuis l'époque des observations de SEABROOK. Cependant, sa configuration est bien reconnaissable. Hors-tout, elle atteignait 42 m pour une largeur d'un peu plus de 5 m.

(1) SEABROOK (1938), p. 125, a noté près du marae Aunui, sans doute sur la terre du même nom, une grande plate-forme peu surélevée de 80 pieds de long et de 42 pieds de large. La maison ovale incluse avait 60 pieds de long sur 20 de large. Une rangée de larges dossiers courait le long de la bordure externe de façade. Ce site aurait été la résidence d'un chef. Plus loin, SEABROOK décrit une autre résidence de chef installée sur une plate-forme haute de 2 pieds, longue de 136 pieds et large de 36, mais n'en précise pas la localisation. D'après son dessin, la maison aurait entre 20 et 25 m. Un ciste de corail est noté sur le pavage. Certaines données de la description de SEABROOK permettent de penser qu'il s'agirait de Ma 1 (largeur de la plate-forme, longueur de la maison, surélévation), mais Ma 1 a sa plate-forme beaucoup plus courte et il doit s'agir d'un autre site.

(2) Décédé en 1963 à Avera.

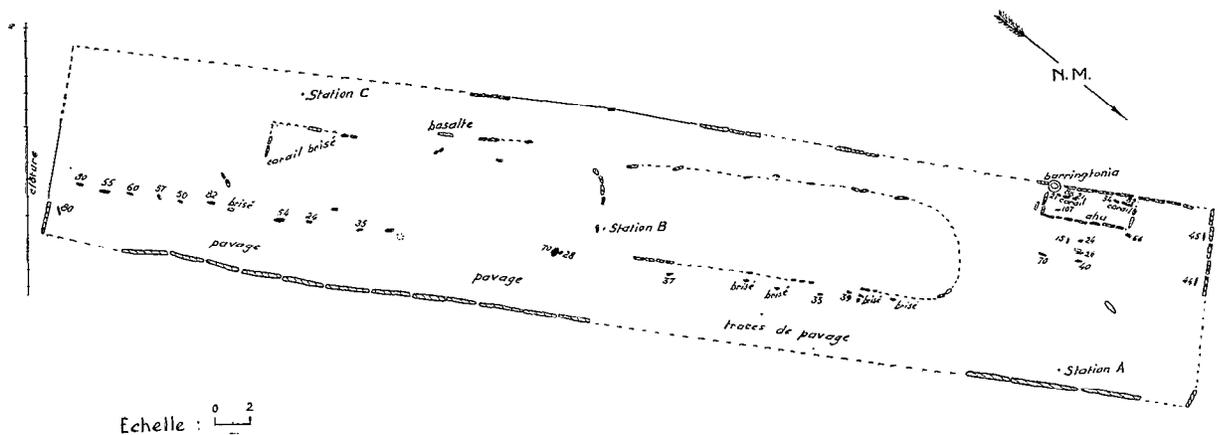


FIG. 42. — Sites Ma 11 (Areario'i)

SEABROOK indique, pour la plate-forme, une longueur de 210 pieds sur 39 pieds de large et pour la maison 120 pieds de long sur 24 pieds de large. En gros, ces dimensions sont proches de celles de notre relevé, bien que les largeurs aient été surestimées par notre prédécesseur. Ce dernier ne semble pas avoir prêté attention au compartimentage intérieur constitué par un ovale de 19,20 m de long sur 3,90 m de large qui laisse en dehors de lui une bande d'environ 1 m de large à l'intérieur de la maison.

La bande longitudinale de façade de la plate-forme mesure 4 m contre 2,20 m pour la bande longitudinale postérieure. Le rapport de cette dissymétrie est donc normal.

Pour les ailes, on note une étroitesse de l'aile sud-est (minimum 9 m) par comparaison à celle du nord-ouest (minimum 14 m). C'est parce que l'aile nord-ouest contient la cour d'un marae dont l'étude sera donnée plus loin. SEABROOK place l'*ahu* de ce marae de façon erronée ; il l'avait d'ailleurs pris pour une tombe (voir fig. 43 f.). Nous pensons que le dessin de SEABROOK a été exécuté de mémoire d'après des notes et des dimensions relevées sur le terrain.

La surélévation du site varie entre 0,45 m et 0,55 m. Là où les bordures externes ne se sont pas effondrées cet exhaussement est proche de celui indiqué par SEABROOK (2 pieds).

La bordure externe est composée de dalles de corail taillé dont les plus longues atteignent 3 m de long, 14 cm d'épaisseur et 60 cm de haut ; comme elles sont enfoncées de 30 à 40 cm dans le sol, leur hauteur est de l'ordre de 1 m au moins ; ainsi les dalles les plus grosses ont un volume de près de 1/2 m³ et devaient peser près de 200 kilos.

La débitage de ces dalles et leur transport impliquaient une dépense d'énergie collective importante ; cependant, ces dalles ont une taille beaucoup moins considérable que les éléments de corail taillé des îles Sous-le-Vent (Archipel de la Société).

Les bordures de la maison et du compartimentage intérieur sont faites de dalles de corail taillé de grandeur ordinaire dont les plus longues ont une quarantaine de centimètres. Une pierre de basalte, longue de 65 cm faisait partie de la bordure postérieure de la maison. Aucune trace de seuil encore en site n'a été observée ; cependant, le côté de la façade a été déterminé par l'alignement des pierres levées distant d'environ 1 m du rebord de la maison.

Des traces de pavage ont été observées partout, sauf à l'intérieur de la longue maison. Sur Ma 11, comme sur les plates-formes des maisons familiales, le pavage était fait de galets basaltiques épais de 3 à 10 cm posés à plat les uns à côté des autres de façon à laisser entre les pierres qui le composaient le minimum d'intervalle.

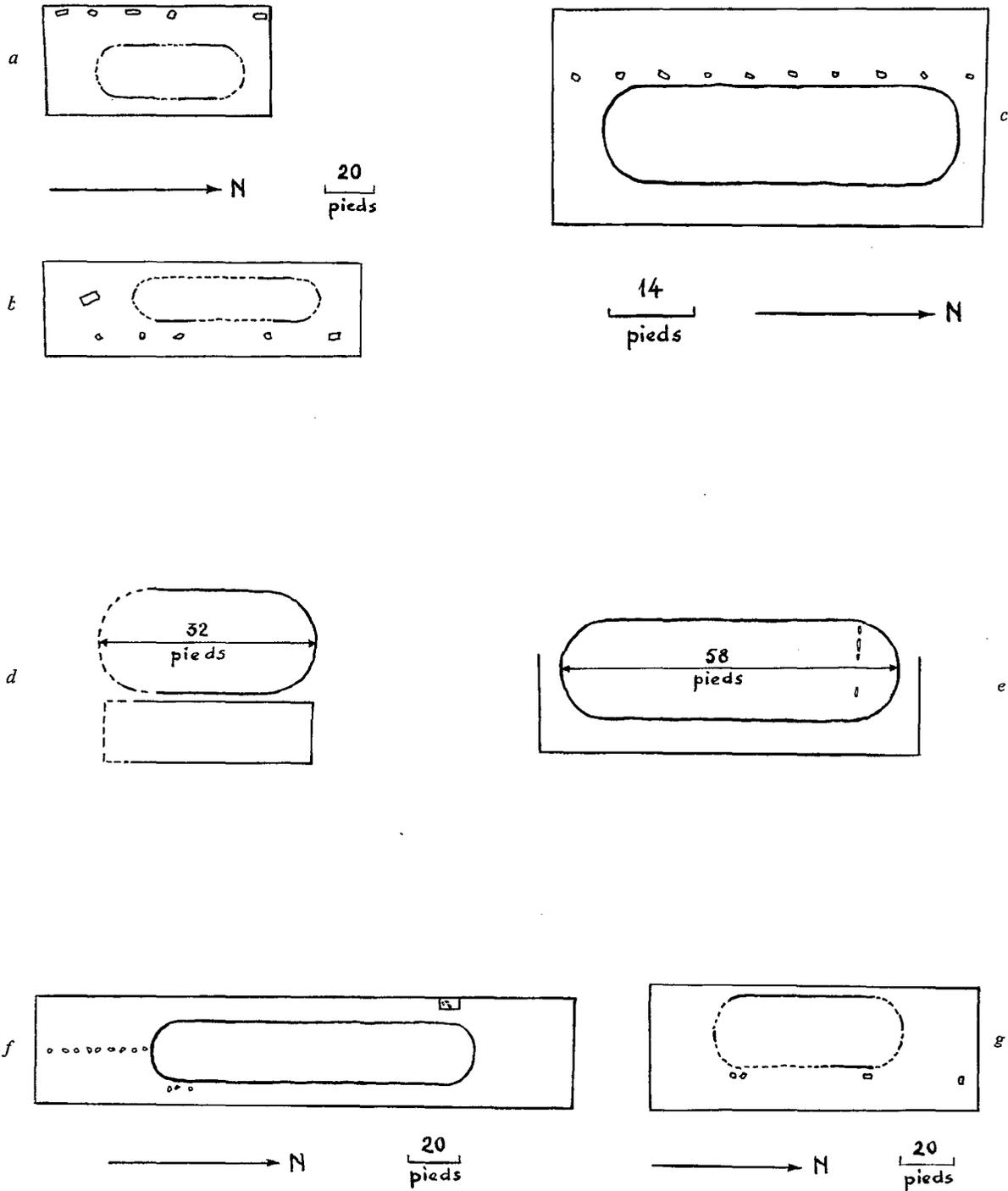


FIG. 43. — Croquis de maisons ovales d'après SEABROOK et EMORY

a, b : Plate-forme de Vitaria d'après SEABROOK, maison près d'Aunui d'après SEABROOK ; *d, e* : maison d'Opunoku d'après EMORY ; *f* : Are ario'i de Vitaria d'après SEABROOK, ; *g* : Are ario'i de Peparei d'après SEABROOK

L'alignement de façade de pierres levées s'étendait sur une cinquantaine de mètres de longueur. Il n'est pas exact que les dossiers rencontrés sur les autres sites de maisons aient été ici omis le long des étroits corridors pavés des côtés, comme l'indique SEABROOK (1).

En outre, nous soupçonnons fort que l'alignement « à une extrémité d'une rangée de 9 *туру* (dossiers) disposés, selon l'axe de la maison » ait été placé trop au sud sur le croquis de cet auteur. L'alignement de façade était déjà de son temps en bien mauvaise condition ; (La plupart des dossiers au Nord-Ouest sont brisés), nous comprenons fort bien comment notre prédécesseur qui n'avait pu faire procéder à un défrichement, ne les a pas mentionnés.

Un alignement latéral existait peut-être entre la cour du marae et l'extrémité arrondie nord-ouest de la maison. A l'est un dossier rectangulaire de 80 cm de haut limite latéralement la cour de façade.

D'après SEABROOK, le '*are'ario'i*' était habité par les gens des familles Vairuoroo et Metuarii auxquelles étaient réservées des tâches militaires (2). Les jeunes gens s'entraînaient régulièrement, mais aussi effectuaient des danses et des divertissements musicaux. Cet aspect récréatif des activités des '*ario'i*' les rapproche des sociétés '*ario'i*' connues aux îles de la Société où l'institution était très généralisée (3). Cependant, aux îles de la Société la confrérie des '*ario'i*' était placée sous l'égide de *Oro*, le dieu de la guerre. A l'origine, l'institution aux îles de la Société avait sans doute un aspect à la fois viril et distrayant comme à Rurutu, et c'est ultérieurement que les '*ario'i*' sont devenus à Tahiti et aux îles voisines une société à peu près exclusivement récréative.

Des maisons '*ario'i*' sont également signalées à Moera'i et à Pāpara'i, à Raivavae les informateurs de STOKES lui ont montré un « *fare taure'are'a* » (maison des jeunes gens) où la danse et les exercices guerriers étaient également en honneur (4).

La présence d'un compartimentage intérieur dans Ma 11 à Vitaria suggère que des femmes dormaient dans le '*are ario'i*'. Cela ne doit pas nous étonner, car la confrérie était probablement mixte, comme aux îles de la Société. Il y a dans cette institution polynésienne des '*are ario'i*' une ressemblance frappante avec les maisons longues des jeunes gens qui existaient dans le Pacifique Occidental et en Indonésie.

Les dimensions des maisons des guerriers de Rurutu sont du même ordre que celles indiquées pour les îles de la Société qui, selon TEUIRA HENRY, avaient entre 90 et 55 m de longueur (5). Toujours selon cet auteur, la maison *ario'i* Teratore Re'a à Mara'a (district de Pa'e'a, côte ouest de Tahiti) avait 72 m de long et 18 m de large (6).

D. — Les maisons rectangulaires

Les fonctions de celles-ci étaient très diverses. Certaines n'ont peut-être supporté que des hangars ouverts pour les préparations culinaires. D'autres étaient, sans doute, des annexes révérees de monuments religieux dans lesquels des biens précieux étaient déposés.

(1) « The usual leaning stones were omitted along the narrow paved, side-walks... » SEABROOK (1938), p. 124. Cet auteur qui n'a pu effectuer une étude détaillée des sites de Vitaria oublie que ces pierres levées ne figurent en général que le long du corridor de façade des maisons, mais non pas parallèlement à leur partie postérieure.

(2) SEABROOK (1938), p. 73 et 82.

(3) Voir les nombreuses références à cette société indiquées par TEUIRA HENRY (1951) index p. 642 et aussi le chapitre intitulé « The apostles of free love » par B. DANIELSSON dans son livre « Love in the south seas » (1956), pp. 166-183.

(4) Manuscrit sur Raivavae.

(5) TEUIRA HENRY (1951), p. 237.

(6) TEUIRA HENRY (1951), p. 250.

POATUROA 11 — voir fig. 14 —

Plate-forme d'allure rectangulaire sur le même ensemble que Po 9 (maison ovale) et Po 10 (marae ?) contre le pied de la montagne, à l'ouest de Po 12, au nord de Po 13 et à l'est de Po 10

La structure est exhaussée d'environ 25 cm au niveau de la bordure, mais Po 11 se trouve déjà sur le talus de la colline et domine le site voisin de Po 13 de près d'1 m. Le site mesurait 16 m de longueur sur 10,50 m de largeur. Il existe certaines traces de pavage, mais aucun vestige de bordures ou de pierres levées. Nous ne pensons pas que cette plate-forme ait supporté une maison ovale, mais plutôt nous croyons qu'elle correspondait effectivement à un édifice rectangulaire peut-être construit pour le service de la structure Po 10 voisine.

Plateforme d'allure rectangulaire formant la partie est du site TE'AUTAMATEA 7 — voir fig. 24 —

Située au nord-est de la maison ovale de Teh 7 et à l'est du marae du même site.

La plate-forme a une longueur maximum de 13 m et une largeur d'environ 8 m. Cependant, dans sa partie sud-est, cette largeur se restreint à 6 m, comme si le site possédait un pavage d'accès à cet endroit.

Des dalles de corail taillé bordent le côté est du site, tandis que d'énormes dalles plates en limitent la longueur qui fait face au marae.

Aucun pavage ou pierre levée n'a été remarqué à l'intérieur du site, mais le relevé montre des dalles de corail qui pourraient tout aussi bien appartenir aux dalles de bordure interne d'une maison ovale. Dans ce cas, la demeure aurait 4,50 m de largeur pour une quinzaine de mètres de longueur. L'alignement de blocs à l'ouest limiterait la partie postérieure et les dalles de corail les plus à l'est feraient partie de la bordure externe de façade. La maison ovale serait orientée perpendiculairement à Teh 7 et au rivage. Il ne s'agit que d'une hypothèse vraisemblable encore que, fondée sur des bases fragiles.

MATATIE'I 4 — voir fig. 34 —

Longue plate-forme rectangulaire, située contre le pied de la montagne, au nord de Ma 2, à l'ouest de Tui 18, au nord-est de Ma 3 et à l'est de Ma 13.

La plate-forme a sur son côté ouest qui fait face à la mer une longueur de 37 m. Elle s'étend vers le pied de la montagne sur une largeur de 7,50 m en moyenne. Un mur bas de dalles de corail taillé retient le pavage interne sur la façade ouest. Ces dalles ont une quarantaine de centimètres de longueur sur 12 cm d'épaisseur. Deux éléments en corail existent aussi sur la largeur nord, mais la largeur sud est faite uniquement d'une bordure basaltique.

Le pavage ne semble pas s'étendre loin à l'intérieur de la plate-forme. Le trait le plus curieux est sans doute cette bordure de corail longue de 3,30 m qui, depuis le rebord externe, pénètre à l'intérieur de la plate-forme.

Apparemment il n'existe aucune bordure rectangulaire à l'intérieur de la plate-forme à part celle que nous venons de mentionner. Aussi, nous pensons que Ma 4 pouvait porter une vaste construction rectangulaire.

MATATIE'I 16 — voir fig. 38 —

Structure pavée trapézoïdale, entourée de dalles de corail taillé, au nord de Ma 14, à l'ouest de Ma 23, et à l'est de Ma 17.

Il s'agit d'une structure associée au complexe religieux ou funéraire qui englobe aussi Ma 15 et Ma 17.

Dans sa plus grande dimension, Ma 16 mesure près de 15 m. La largeur ouest fait près de 9 m contre 12 m à la largeur est. Cette dernière ne ferme pas complètement la structure sur le coin nord-est ; en revanche, elle possède un prolongement à l'extérieur à partir du coin sud-est.

Les dalles de corail taillé ont jusqu'à 1,50 m de longueur et 9 cm d'épaisseur moyenne. A l'intérieur de Ma 16 se trouvent deux pierres levées de 30 cm.

Aucun autre site comparable à Ma 16 n'a été retrouvé ailleurs. La présence de pavage à l'intérieur semble exclure la possibilité que Ma 16 ait pu être une maison, car l'intérieur de celle-ci n'est jamais pavé. Cependant, l'existence d'une bordure

de dalles coralliennes contiguës fait penser au rebord d'un édifice, puisque les cours ont un enclos de dalles non contiguës. Ce site constitue une transition, comme Ma 15 avec les cours rectangulaires à usage religieux. Il est possible que Ma 16 constituait le local pour la garde des effigies et des biens précieux du marae dont l'*ahu* était Ma 17.

MATATIE'I 15 — voir fig. 38 —

Structure rectangulaire entourée d'une bordure basaltique sur trois côtés et de pierres levées sur le quatrième, au nord de Ma 17, à l'ouest de Ma 14 et au nord-est de Ma 11.

Il ne s'agit pas d'une véritable cour à dossiers, puisque ceux-ci haut de 35 à 50 cm et de section rectangulaire, ne forment une ligne continue que sur le côté sud.

Une pierre levée existe au centre et une autre auprès de chacun des coins nord-est et nord-ouest. Mis à part ces particularités, Ma 15 possède certains des attributs d'une maison : alignement de pierres levées sur la façade, pavage basaltique sur le pourtour, bien qu'il ne soit pas entouré de bordures de corail. L'existence d'une certaine continuité du pavage entre Ma 14 et Ma 15 pourrait faire croire que Ma 15 était une dépendance latérale de Ma 14.

E. — La plate-forme de conseil

TE'AUTAMATEA 2 — voir fig. 44 —

Elle est composée d'un pavage entouré de pierres levées et située au nord du marae Tararoa, à l'est de Teh 3 et au sud-ouest de Teh 9.

La zone pavée a environ 15 m de longueur sur 5,50 m de largeur. Elle aurait l'allure d'un ovale s'il n'existait pas au nord-est une interruption de l'entourage de pierres levées. Dans cette même zone sud-est existe une série de pierres dressées qui sont nettement de l'axe de la structure et limitait peut-être une des cours du marae voisin.

Toutes les pierres de basalte qui entourent la structure sont de dimensions moyennes (entre 73 et 40 cm) à l'exception de trois qui dépassent 1 m. La plus haute appelée Teari'i Uira atteint 1,90 m et n'est pas de section rectangulaire ou ovoïde, mais plutôt arrondie (45 cm de diamètre). C'est à son pied que le roi de Vitaria s'asseyait lors des grands conseils. On note au pied d'autres dossiers les pierres plates, caractéristiques des sièges des maisons ovales.

Le pavage inclut quelques dalles de corail, ce qui est unique à Vitaria. A 3,50 m au nord de Teari'i uira, on note une ciste bordée de corail sur trois de ses côtés qui, selon la tradition, aurait servi à contenir le cordon ombilical des nouveaux-nés des familles de haute-lignée (1).

Dans la partie nord de la structure près d'une pierre levée haute de 60 cm, on a remarqué un bel emplacement de poteau de grosses dimensions (20 cm de diamètre). Il faut donc supposer que ce pavage était protégé par une toiture, peut-être posée sur une série de poteaux avec ou sans paroi sur le pourtour.

Teh 2 fait partie du complexe socio-religieux de Tararoa et peut-être n'en était-il qu'une des cours. Il semble pourtant avoir échappé à la destruction de ce marae.

L'association étroite de l'emplacement de réunion et du marae a été soulignée déjà pour Moera'i et 'Auti. Dans cette dernière localité, les emplacements de réunion portent le même nom que les marae. Il est difficile de savoir s'il en était de même à Vitaria.

(1) Nous avons remarqué dans cette ciste de nombreuses coquilles de *turbo*. L'explication est fournie par une observation de STOKES qui a noté la coutume de placer les cordons ombilicaux dans un coquillage, ce qui aurait pour résultat de développer les poumons de l'enfant. Aujourd'hui, les cordons ombilicaux des enfants des Teuuar'i sont comme ceux des roturiers jetés dans la mer ou enterrés sous le seuil après l'accouchement. La coutume de déposer ces cordons dans des cistes au milieu de pavages vénérés a disparu avec la désacralisation de ces endroits au moments de la christianisation de l'île.

F. — Les marae et les cours à dossiers

Les structures religieuses des îles Australes présentent en apparence une étonnante variété. A Rapa, on a retrouvé des *ahu* avec pierres levées ⁽¹⁾, à Ra'ivavae, des enclos de dalles dressées côte à côte, à Tupua'i des enclos ouverts sur un côté bordés de dalles disposées à intervalles. La situation à Rurutu est plus complexe, puisque si le type normal de marae paraît être composé d'une combinaison d'*ahu* et de cours, il existe d'une part, des cours à dossiers sans *ahu*, dont certaines ont eu une fonction religieuse et d'autre part, peut-être, des *ahu* sans cour bordés de dalles dressées. En plus de ces catégories, il convient d'adjoindre à notre étude divers types d'entassements lithiques, de plates-formes et de cours dont la classification est difficile.

1. — MARAE AVEC AHU ET UNE OU PLUSIEURS COURS — voir fig. 28 —

Structure comprise entre les plates-formes Tui 3 et Tui 7.

On note deux cours faisant face à l'*ahu* dont la longueur d'environ 4,50 m correspond à la largeur des cours. En outre, de part et d'autre, de ce premier ensemble, on remarque deux autres enclos : l'un sur l'aile nord de Tui 3 (III), l'autre sur la façade de Tui 7 (IV).

L'enclos I qui fait face à l'*ahu* a 8 m de longueur sur 4,50 m de largeur. Il est bordé de pierres levées à la section rectangulaire dont les hauteurs communes varient entre 40 et 50 cm, encore qu'une atteigne 96 cm. Devant l'*ahu* existent trois petites pierres levées hautes de 30 cm disposées comme si elles avaient à entourer un pieu. Il ne semble pas que la pierre de section rectangulaire qui se trouve au nord de ces trois éléments forme la cour du côté de l'*ahu*.

Le pavage est, comme dans les autres cours du marae, de très bonne qualité, fait de larges galets basaltiques, comme sur la façade des maisons. La surélévation de la cour et du reste du marae est égale à celle des plates-formes des maisons contiguës.

Une autre pierre levée de 30 cm de haut se dresse dans le milieu de ce pavage.

L'enclos II dans le prolongement du précédent est presque carré (3,50 m sur 4 m). Sur le côté nord-est le long du rebord externe en corail les pierres levées ont plutôt l'allure de bornes faisant limite que de dossiers. Dans le milieu du pavage une ciste rectangulaire bordée de pierres de corail ayant 65 cm de long sur 25 cm de large était réservée à l'inhumation des cordons ombilicaux. La forme et les dimensions de cette ciste sont analogues à celui noté sur Teh 2.

L'enclos III installé sur la partie nord de Tui 3, large lui aussi de 3,50 m est plus long que l'enclos II, puisque mesurant près de 7 m il arrive au niveau de la moitié de I. Une dalle de corail, près du coin sud, constitue le vestige d'une bordure de limite de la plate-forme de cette cour. A l'extérieur le pavage cesse et on remarque un emplacement très déprimé par rapport au niveau de Tui 3 et des cours.

L'enclos IV carré, d'environ 5 m de côté, inclut outre un bel emplacement de poteau, au moins une pierre levée en corail taillé. En allant, vers le milieu de la façade, deux pierres levées de section ovoïde semblent délimiter une cinquième petite cour, ainsi que nous l'avons noté dans la description de Tui 7.

L'*ahu* disposé au sud-est de la cour I n'a guère plus de 30 cm de hauteur. Son aspect primitif a été fortement modifié par un cocotier qui a poussé dans le coin sud. Les bordures de façade et latérales comportaient des dalles de corail taillé longues de 30 cm environ et épaisses de 8 cm. La longueur postérieure de

(1) Voir les photos de l'expédition HEYERDAHL exposées dans la salle « Archéologie et Culture polynésienne » du Musée de Papeete et les comptes rendus archéologiques parus dans le volume II de l'expédition archéologique norvégienne à l'île de Pâques et dans le Pacifique Oriental (in T. HEYERDAHL et E. FERDON ed. 1965).

l'*ahu* possédait une pierre de basalte longue de 75 cm, mais les autres traces de bordure dans l'axe de cette dalle ont disparu. Quatre pierres levées sont disposées à l'intérieur de l'*ahu*. Il est probable que le cocotier en a éliminé d'autres. Au sud de l'*ahu* et à l'extérieur de celui-ci, des pierres de corail organisées en un rectangle d'environ 2 m de long sur 40 cm de large suggèrent l'existence d'une tombe.

La structure socio-religieuse Tui 3, Tui 7 émerge sur des ailes de maison, comme le font aussi les cours avec *ahu* de Ma 2 et Ma 11. Teh 7 semble être dans la même situation à la différence près que cette structure ne possède pas l'*ahu*.

Marae avec cour et ahu situé sur l'ailesud-est de la plate-forme de Ma 2 et se prolongeant en direction de Ma 1.
— voir fig. 35 —

La (ou les) cour (s) large (s) de 4,60 m en moyenne font face à l'*ahu* selon un axe ouest-est sur une longueur de 16,30 m. Comme dans le cas précédent, l'*ahu* barre la largeur de la cour qui lui fait face, mais pour Ma 2 il n'y a pas d'enclos adjacent.

L'exhaussement d'environ 40 cm est analogue à celui de la plate-forme contiguë, ainsi qu'à celui de Ma 1 tout auprès.

Un premier enclos constituant la zone jouxtant la façade de l'*ahu* est limité par une série de pierres levées de section rectangulaire. Les pierres plates qui complétaient les dossiers paraissent avoir été orientées du côté de la cour suivante au nord.

A l'intérieur de l'espace ainsi délimité entre l'*ahu* et la ligne de dossiers, en note des pierres levées de plus petites dimensions réparties un peu comme celles que l'on retrouve dans les cours des structures religieuses des îles de la Société.

L'état des destructions des bordures sud est assez avancé, mais il subsiste encore deux pierres levées de section rectangulaire orientées ouest-est, pour affirmer qu'il devait exister un alignement faisant limite. En revanche, nous ne pouvons sans aucune certitude que suggérer l'existence d'au moins deux cours au nord de celle jouxtant l'*ahu*.

Le pavage dans toutes les cours est d'excellente qualité. Comme sur la façade de la plate-forme de la maison contiguë, il est composé de pierres basaltiques arrondies ou allongées de 35 cm de longueur maximum.

Le pavage le mieux conservé est celui à l'intérieur de l'*ahu*. Là, les pierres atteignent jusqu'à 60 cm de long. Ce pavage intérieur de l'*ahu* est le seul de ce genre observé à Rurutu. Est-ce en raison de cette particularité que l'*ahu* ne contient pas de pierres levées ? L'état de préservation excellent de cette partie du marae nous permet d'affirmer à peu près sûrement qu'elles n'ont jamais existé.

Cour et ahu installés sur la partie ouest du 'are ario'i (Ma 11) — voir fig. 42 —

Cette structure est située sur la partie nord-ouest de la longue plate-forme sur laquelle s'élève aussi la maison des guerriers.

Les pierres levées qui limitaient l'entourage de la cour semblent avoir disparu au moins sur le côté nord-ouest où il ne reste plus que deux dossiers de section rectangulaire haut de 45 à 44 cm. Il est impossible de dire si un alignement de pierres levées existait sur le côté nord-est et un autre à l'est, entre la cour du marae et l'extrémité arrondie ouest de la maison.

Des pierres levées de hauteur variable existent devant l'*ahu*, dans la cour où le pavage est en très mauvaise condition.

L'*ahu* long de 5 m et large de 1,90 m est encore la partie la mieux préservée de la structure bien qu'un 'otu (barringtonia) qui a poussé dans le coin sud se soit effondré en causant des dommages.

Les dalles qui entourent l'ahu sont en corail taillé, à l'exception du long morceau de basalte T ; longues de 40 cm en moyenne, elles ont 9 cm d'épaisseur et dépassent le sol de 25 cm. A la limite du rebord externe, on peut constater que la bordure de l'ahu et de la plate-forme est commune.

L'intérieur de l'ahu n'est guère surélevé et l'on peut se demander s'il a possédé un remplissage de sable ou de pierres. Cinq pierres levées en basalte sont encore dressées : trois d'entre elles intactes mesurent entre 82 et 107 cm.

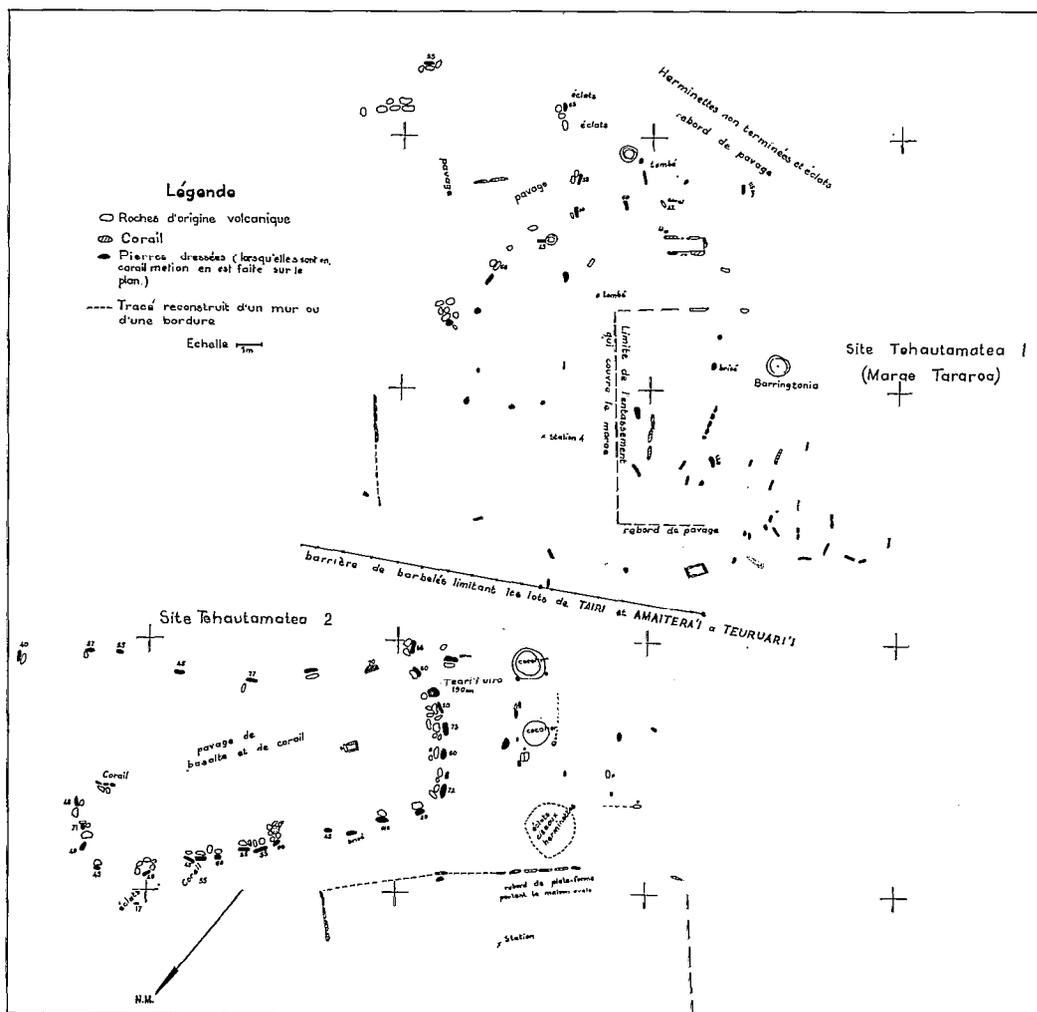


FIG. 44. — Sites Teh 1 (Marae Tararoa) et Teh 2 (plate-forme de conseil)

Marae Tararoa (Te'automatea 1) (1) — voir fig. 44 —

L'étude des marae de Vitaria aurait théoriquement dû commencer par ce site, car selon la tradition, Tararoa était le marae national de Vitaria, son grand prêtre (*ara'ia*) à l'apogée de la cité était Tua'anae'u ;

(1) L'arrêté n° 1156 du 3 septembre 1952 classe ce marae. Cependant, sa localisation est inexacte puisqu'il est indiqué sur la terre Tuituiaroa.

la réputation du marae s'est maintenue jusqu'à nos jours, car ce site est le seul que les habitants de Rurutu considèrent avec une certaine crainte. Les informateurs ajoutent volontiers que le sous-sol en ce lieu contient une idole ayant la forme d'une tortue de pierre. Une tradition similaire existe à propos du marae A'unui. La description de ce marae principal est faite après celle d'autres marae, car les traits déjà reconnus sur des sites en bon état vont pouvoir être devinés sur Teh 1.

Lorsqu'on pénètre sur l'emplacement du marae couvert par une épaisse végétation jamais défrichée par suite de l'interdit qui s'applique aussi à la zone occupée par Teh 2 et Teh 3, on est quelque peu dérouté par les pierres levées et les bordures installées un peu partout sans ordre apparent. Selon la tradition, le marae serait aussi le cimetière de huit rois de Vitaria et il aurait eu cette fonction funéraire depuis une époque assez reculée. Seules les fouilles (impossibles à exécuter en 1962 et en 1963) détermineront la position exacte de ces sépultures.

L'entassement au nord du *barringtonia* dans lequel se dresse une pierre levée de 1,40 m constituait sans doute l'ahu (¹). La bordure de corail qui l'entoure par endroits dépasse du sol de 55 cm de haut et a 7 cm d'épaisseur. Peut-être était-ce un *ahu* principal et qu'il en existait d'autres, comme au marae Poreopi'i à Na'airoa (cf. infra). Un alignement (I) de pierres levées au sud-ouest de la plate-forme Teh 2 bordait sans doute une des cours adjacentes. Un autre alignement (II) pourrait avoir appartenu à une autre cour adjacente située au sud-est de l'entassement où nous avons cru reconnaître un *ahu*. Une ciste de corail, longue de 70 cm, et large de 30 cm à l'ouest de l'ahu présumé, ressemble beaucoup à la ciste dans le pavage de Teh 2 et avait sans doute la même fonction (contenir les cordons ombilicaux des nouveaux-nés de haute lignée). D'autres rectangles enclos par du corail taillé à l'est et au sud de l'ahu marquent peut-être l'emplacement des tombes relatées par la tradition.

L'apparente confusion du marae Tararoa doit certainement être attribuée à son utilisation funéraire. Cependant, lors de la conversion de l'île, ce qui fut le haut-lieu de la religion païenne dut subir les atteintes des néophytes iconoclastes. Il est également possible que des sépultures aient été installées après les contacts avec les Européens en mettant à profit les matériaux du marae, dont l'emplacement des cours est aujourd'hui difficilement identifiable, bien que pourtant aucun travail de mise en culture n'ait causé de dommages à Tararoa au XX^e siècle. Une fonction assez curieuse du marae réside dans l'utilisation de ses abords immédiats nord et sud, comme ateliers de travail d'herminettes. Les spécialistes effectuant cette taille devaient sans nul doute satisfaire à certaines règles religieuses, car leur travail auprès d'une structure sacrée ne constitue pas un hasard.

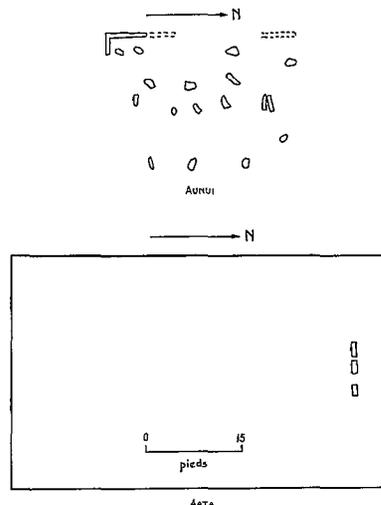


FIG. 45. — Croquis des marae à Ata et Auniu d'après SEABROOK

(¹) Est-ce que cette pierre levée haute et pointue explique le nom même du marae ? Tararoa signifie en effet longue pointe, mais il est une autre explication relative à l'idole du marae par analogie à l'idole de A'unui (cf. infra).

Marae A'unui, ahu avec cour. — voir fig. 45 —

Cette structure a été décrite en détail par A. SEABROOK (1) qui, en outre, mentionne à propos de la divinité Tara'itu l'existence d'une effigie enterrée dans ce marae (2). Ces observations sont d'autant plus précieuses que nous n'avons pas étudié les vestiges lithiques de la terre A'unui (3) qui n'a pu être défrichée.

SEABROOK indique que la cour du marae n'a pas de bordure ou de mur, mais que des traces de pavage de basalte étaient encore visibles quand il fit ses observations. Il retrouve la bordure de corail de l'*ahu* haute de deux pieds dont l'emplacement lui avait été indiqué par les pierres levées à l'intérieur de celui-ci (voir son schéma). SEABROOK conclut que ce marae, deux fois plus grand que Poreopi'i à Na'airoa avait une cour double. Cependant, la discontinuité des bordures de corail ne lui permit pas de savoir s'il y avait un seul *ahu* ou plusieurs comme à Poreopi'i. Notre prédécesseur ne pense pas qu'il existait des alignements de dalles de basalte levées sur le pourtour de la cour, mais croit que celles qu'il note à l'extérieur de l'*ahu* étaient dispersées au milieu de la cour elle-même. L'état de destruction déjà avancée du Maraé A'unui, il y a 25 ans, ne peut faire exclure la possibilité d'un enclos de pourtour fait de dalles disposées à intervalles. Quant aux enclos faits d'une bordure de corail, nous savons déjà qu'ils n'apparaissent qu'autour des cours de marae associés à des plates-formes de maison.

Selon les informateurs de SEABROOK l'effigie du dieu Tara'itu déposée sous le marae et connue sous le nom de Na Tara aurait la forme d'une tortue pour les uns et celle d'un '*umete* (récipient ovale) muni de sept appendices pour les autres (4), ce qui revient sans doute au même. Nous avons nous-mêmes recueilli une tradition similaire à propos de Tararoa et il convient de se demander si ce dernier marae ne tire pas son nom d'une idole analogue de tortue dont les pattes formaient une série de longs appendices (*tararoa*) sur le pourtour du corps.

Il est intéressant de constater qu'à Rurutu où la christianisation a été plus profonde qu'aux îles de la Société, la croyance en la puissance des idoles (tortues de Tararoa et de A'unui) ait persisté. La *mana* de Tara'itu est telle qu'il y a un peu plus de 25 ans il aurait causé une infection du pied à un jeune garçon dont le père avait médité du roi Epatiana à Teuruarui (5).

Aucune idole de pierre n'est connue aux Australes en dehors de Ra'ivavae. Les traditions encore vivaces apportent un indice intéressant. Il est certain que la tortue de mer avait une valeur religieuse à Rurutu et peut avoir incarné une divinité, comme les effigies de requin aux îles de la Société et aux Tuamotu. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les tortues de mer étaient réservées aux familles de haute lignée et que lors de la prise de possession par le gouverneur GALLET en 1901, un notable demanda si avec le changement politique les *ari'i* (chefs nobles) continueraient d'être autorisés à avoir le privilège de la consommation de la tortue de mer (6).

2. — MARAE AVEC AHU SANS COUR. — voir fig. 38 —

Le seul cas à peu près certain observé à Vitaria est relatif au site Ma 17. Ce site est situé au nord de Ma 15 et à l'ouest de Ma 16. Il se présente sous la forme d'un *ahu* d'au moins 6 m de long sur 2,50 m de

(1) SEABROOK (1938), p. 176 à 178.

(2) SEABROOK (1938), p. 169 à 170.

(3) Le nom de la terre provient ici du marae le plus fameux installé dans sa superficie. Le mot signifie littéralement *ahu* (*a'u*) grand (*nui*). Le mot *a'u* est encore aujourd'hui employé à Rurutu pour désigner un entassement (de pierres sur le récif par exemple).

(4) SEABROOK (1938), p. 169.

(5) Aux îles de la Société la crainte de certaines idoles appelées *ti'i* encore en site, subsiste. Cependant certains *tahu'a* (sorciers) auraient le pouvoir d'annihiler le *Mana* de ces *ti'i*.

(6) Fonds océanien conservé aux archives du Ministère de la France d'Outre-Mer, A 154 (1899-1901) (91), et A 137.

large. Des vestiges de bordures de corail taillé hautes d'une trentaine de centimètres au-dessus du sol indiquent que ce rectangle était limité sur tout son pourtour. Dans l'intérieur à mi-hauteur se trouve un amas de corail brisé qui provient de la destruction du rebord du pourtour, mais aussi peut-être d'un remplissage originel.

Des pierres levées de dimensions impressionnantes (jusqu'à 1,70 m) se dressent dans le coin sud. Les autres, actuellement tronquées ou disparues, ont été anéanties par la chute d'arbres ou par les feux destinés à nettoyer le sous-bois de la cocoteraie.

Aucune trace de limite de cour ou de pierre levée n'a été repéré aux environs immédiats de l'*ahu*. Il est vrai que le débroussaillage du sous-bois particulièrement épais n'a pas été opéré. Toutefois, comme nous l'avons déjà observé antérieurement, le site Ma 16 était probablement une dépendance du marac, ainsi que peut-être Ma 15 ; au sud-est de Ma 16, on note des pierres levées dispersées sans ordre apparent qui évoquent celles de la proximité de Tararoa et pourraient indiquer un petit cimetière en relation avec le marae.

3. — LES COURS MULTIPLES OU ISOLÉES SANS AHU.

Enclos disposés à l'ouest de Teh 7. — voir fig. 24 —

Apparemment ce site évoque avec une grande similitude celui que nous avons étudié entre les maisons Tui 3 et Tui 7. En effet, on a affaire à une série de cours bordées de dossiers de section rectangulaire ou ovoïde dont une (cour I) est installée sur l'aile nord-ouest de la plate-forme de la maison. Toutefois, il existe de notables différences ; notamment la structure à enclos de Teh 7 ne possède ni cour adjacente, ni *ahu*.

Les trois cours ont une largeur qui croît au fur et à mesure que l'on va vers le pied de la montagne ; en effet, celle de I est de 6 m, celle de II 6,50 m et celle de III environ 8 m ; III dont l'allure est celle d'un parallélogramme a 10 m de long contre 6 m à II et 9 m à I. Apparemment d'après les vestiges de dossiers encore en site, on peut conclure que les cours étaient encloses de dalles dressées à intervalles sur leurs quatre côtés, à l'exception peut-être de I dont le côté sud est contigu à l'extrémité arrondie de la maison. Les hauteurs de ces dossiers d'enclos varient entre 64 et 40 cm ; les plus larges font 50 cm et les plus épais 16 cm.

Il est difficile de dire si II et III étaient limitées par une bordure de corail à l'extérieur de la ligne de dossiers d'autant plus que l'exhaussement n'est guère perceptible en dehors de la plate-forme de la maison.

Les cours I et II possèdent un pavage de larges galets basaltiques, mais III en paraît dépourvue. Une dalle de corail est en site dans le milieu de I et une ciste pour contenir les cordons ombilicaux a été notée dans le centre de III. Cette ciste longue de 50 cm et large de 35 cm est bordée de corail taillé sur trois de ses faces et de basalte sur la quatrième.

La structure la plus mystérieuse dans le complexe de Teh 7 est sans nul doute celle qui se trouve au sud de la cour II. Sur un emplacement grossièrement rectangulaire de 3 m de long sur 2 m de large, on note un entassement de pierres levées de basalte et de traces de bordures de corail. Théoriquement on pourrait croire qu'il s'agit d'un petit *ahu*, mais la position assez marginale de cette structure exclut cette hypothèse. Doit-on présumer en l'absence de fouilles que ce rectangle de petites dimensions indique là aussi une sépulture ?

Cour unique installée sur la partie sud-est de Po 4. — voir fig. 17 —

La cour aurait apparemment l'allure ovoïde que nous avons remarquée pour le '*are patiri* (site Teh 2). Cependant ses dimensions sont beaucoup plus modestes. Dans sa plus grande longueur, la structure mesure 7,20 m pour 6 m de large. Les pierres levées de section rectangulaire encore en place et non brisées ont entre

42 et 51 cm de hauteur ; ce qui correspond assez bien à la taille des pierres qui bordent les cours de Teh 7 ou de Tui 3, Tui 7. Ces pierres constituaient sans doute des dossiers à en juger par certaines des pierres plates qui ont subsisté sur leur devant.

Au nord de la cour que nous venons d'étudier, non loin de l'extrémité arrondie sud de la maison de Po 4, on remarque en entassement de pierres de basalte et de corail taillé, ayant 1,60 m de long sur 1,20 m de large. La fonction de cette structure est en l'absence de fouilles tout aussi énigmatique que la structure d'aspect rectangulaire que nous avons notée dans Teh 7.

Traces de cours sur une plate-forme accolée au nord-ouest de la plate-forme de Tui 2 — voir fig. 27 —

Lors de l'étude du site de la plate-forme avec maison ovale, nous avons noté cette structure accolée de 7 m sur 6 m. Apparemment existe un pavage surélevé d'une vingtaine de centimètres, comme la maison auquel il est rattaché. Autour de celui-ci sont disposées les pierres levées de section rectangulaire. L'ensemble a cependant subi des destructions considérables de la part de la végétation. Dans la partie ouest du pavage, on remarque l'emplacement d'un poteau. Aussi sommes-nous portés à croire que la structure était munie d'un toit comme nous l'avons supposé à propos de Teh 2.

Vestiges de cour (?) au sud de Tui 9. — voir fig. 29 —

Les pierres levées dispersées au sud de Tui 9 pourraient faire penser qu'il y a eu là une structure accolée analogue à celle que nous venons de décrire pour Tui 2. Cependant les pierres levées encore en site paraissent assez incohérentes et ne permettent guère de conclure formellement en ce sens. L'emplacement peut aussi correspondre aux vestiges d'une maison antérieure ou aux marques extérieures d'un lieu aménagé en sépulture.

Cour ouverte sur un côté situé contre la falaise auprès du sentier d'accès qui mène à la grotte Ana Pori

Il s'agit d'une structure d'allure carrée, ayant environ 5 m de côté, sans pavage, bordée sur trois de ses côtés de dalles de basalte d'une quarantaine de centimètres de haut. Des vestiges analogues ont été notés à Una'a sur la terre Matapueu et à Papara'i. Ces structures ressemblent beaucoup à celle décrites par AITKEN pour Tupua'i (1).

4. — ENTASSEMENTS ET COURS A DOSSIERS DÉTRUITES - STRUCTURES DIVERSES MAL IDENTIFIÉES

Purearea 1 - Entassement de pierres de basalte et de corail sur plate-forme. — voir fig. 14 —

Ce site est avec Pu 2 le plus au sud de la cité de Vitaria. Il est situé au nord de Pu 2, à l'est de Po 12, sur une zone déjà un peu élevée du talus d'éboulis du pied de la colline.

Il se compose d'une plate-forme portant encore des traces de pavage de basalte et entourée d'un rebord également en dalles basaltiques. La plate-forme mesure au moins 10 m de long sur 6 m de large. En partie, à l'extérieur de celle-ci, dans le coin est du site, on note un entassement de pierres de basalte et de corail assez informes. Il est certain que le propriétaire de cette partie de la cocoteraie a contribué à l'augmentation de l'entassement qui atteint 70 cm de haut au maximum, mais il y a là aussi quelques dykes de basalte qui ont pu être en site. il serait hasardeux de se prononcer sur la nature de ces structures dont il ne reste ni enclos, ni *ahu* défini.

(1) R. AITKEN (1930).

Poatuoroa 10 - Vestiges d'enclos. — voir fig. 14 —

Lors de notre recension des maisons ovales de cette zone, nous avons émis la supposition que la partie sud de Po 10 avait pu être occupée par une maison ovale antérieure. La partie nord porte la trace d'au moins deux alignements de pierres levées basaltiques de section ovoïde ou rectangulaire qui constituent sans doute les vestiges d'un enclos à dossiers. A l'heure actuelle, cette cour est de petites dimensions, peut-être 5,50 m sur 3,50 m ; elle a donc une taille beaucoup plus réduite que les enclos à fonction socio-religieuse précédemment étudiés et ressemble plutôt aux petites structures rectangulaires pour lesquelles il y a lieu de se demander s'il ne s'agit pas de sépultures. S'il en était ainsi, on pourrait avoir affaire à une tombe annexée à une demeure du genre de celle mentionnée par MORRISON ⁽¹⁾ et qui aurait survécu à la destruction de la maison.

Traces de cour à dossiers avec grande ciste de corail entre Ata 1 et Po 19 — voir fig. 40 —

Au cours de notre description du site Ata 1, nous avons pu constater que l'extrémité arrondie de la maison semblait avoir été oblitérée au profit d'un ensemble de structures assez confus. En fait, il est assez difficile de parler de cour, puisque un seul côté, celui de l'est, semble posséder un alignement. On pourrait concevoir que le rectangle du corail au nord est un *ahu*, mais ses petites dimensions (2 m sur 1,30 m) et le fait que les dalles de corail qui le délimitent ne sont pas exhaussées, excluent cette possibilité.

Marae Matieura

Celui-ci est signalé par SEABROOK dans les termes suivants :

« Le « *Marae Matieura* » à *Vitaria* se remarque actuellement comme une zone couverte de rochers près de la grotte *Anaio* et ne possède pas aujourd'hui de signe pour le différencier de ce qu'il a dû être depuis toujours : un entassement de rochers volcaniques ». ⁽²⁾.

Aucun de nos informateurs n'a jamais entendu parler de marae portant ce nom à cet endroit ; en revanche, on connaît à *Avera* une terre dénommée *Matieura* qui a peut-être porté un marae et il convient de se demander si SEABROOK n'aurait pas fait une confusion entre les deux endroits.

5. — PLATES-FORMES PAVÉES SANS ENCLOS NI *ahu*, MAIS AVEC UNE OU TROIS PIERRES LEVÉES*Marae 'A'ata*

Les débroussaillages auxquels nous avons fait procéder n'ont pas atteint cette zone de la terre 'A'ata, mais SEABROOK a procédé à une excellente description de ce site à la page 178 de son manuscrit (voir le plan levé par cet auteur que nous avons reproduit (fig. 47) auprès de celui d'A'unui) dans les lignes suivantes :

« A 300 pas en allant vers l'intérieur et depuis le marae *Tararoa* se trouve le marae 'A'ata sous une végétation d'orangers sauvages, au pied de la montagne ; c'est de là que l'attaque sur *Poatupitara* aurait été vue, il ne semble pas aujourd'hui qu'une seule des pierres ait été déplacée et l'ombre entretenue (par les orangers) a empêché la brousse de couvrir le pavage (voir fig. 27).

« Le pavage de basalte est rectangulaire long de 60 pieds et large de 36. La longueur est orientée parallèlement à la mer et la tête du marae se trouve du côté sud. Cette extrémité est remarquable en raison de ses

⁽¹⁾ J. MORRISON (1935), p. 67.

⁽²⁾ A. SEABROOK (1938), p. 179.

trois pierres levées. Les constructeurs durent considérer ces pierres levées comme une trouvaille. Ce sont des éléments stratiformes de basalte ayant en moyenne 5 pieds de haut un peu plus de 2 pieds de large et moins de 6 pouces d'épaisseur. Ils ne portent pas de marques de travail d'herminettes, mais leur poli étrange rappelle les dalles taillées à la machine des cimetières chrétiens. Ces trois pierres ne pouvaient guère être entourées par un a'u (ahu) de calcaire avec un remplissage de sable à l'intérieur. En effet, partout où une construction de ce type a existé, le pavage manque au pied des pierres levées ; or, celles de 'A'ata possèdent un pavage soigneusement disposé autour de leur pied. Il n'y a pas d'autres pierres qui dépassent sur la cour de ce marae, que se soient des rebords, murs ou dossiers, pas plus qu'il ne semble avoir été fait emploi de calcaire. Le pavage d'une grande maison est adjoint et Mauritoa indiqua qu'il y avait là le site d'une structure pour loger les prêtres du marae 'A'ata ».

Des plates-formes de ce genre ont été étudiées aux îles de la Société, à Moorea par GREEN (catégorie III k de sa classification) ⁽¹⁾ et par moi-même à Mahina dans l'île de Tahiti ⁽²⁾. Les structures que nous avons décrites à Tahiti sont de beaucoup de plus petite taille que le marae 'A'ata et se rapprochent davantage des petites plates-formes qui vont maintenant être mentionnées.

Petites plates-formes avec une pierre levée accolée à des sites de maison

Ce sont des structures adjointes à 'Ata 2 et Ta 3 - Ta 7. La première, large de 2 m de côté, pavée sans rebord, inclut deux pierres levées de 70 et 55 cm de haut. La seconde dont l'allure nous rappelait celle de la plate-forme proche de l'ahu du marae Tu'urapia à Me'etia ⁽³⁾ (voir supra), délimitée par des pierres levées de 50 et 23 cm ne possède pas la même individualité.

Une structure accolée de petites dimensions du type de celles qui viennent d'être décrites existait peut-être sur le coin nord de Tui 10 encore que là, il n'existe pas de pavage, mais un simple rebord de pierres basaltiques délimitant une zone de 4,50 sur 3 m. Aucune pierre levée ne se dresse dans ce rectangle.

G. — Les cistes diverses

Il s'agit là d'une classification récapitulative, car ces cistes ont été déjà mentionnées au cours de l'étude des sites dans lesquels elles se trouvent incluses. On entend par ciste une surface de faibles dimensions (un ou deux mètres au maximum pour le plus grand côté) délimitée par des bordures de corail ou de basalte peu élevées au-dessus du sol, et, dont l'intérieur est en contre-bas par rapport aux bordures et parfois même plus bas que la surface à l'extérieur. On distingue plusieurs types de cistes :

1° Celles d'allure rectangulaire destinées à déposer les cordons ombilicaux ; elles ont en moyenne 70 cm de long sur 30 cm de large. elles ont été notées sur les structures les plus réputées : marae (Teh 1, structure entre Tui 3 et Tui 7), cour à fonction socio-religieuse (Teh 7, Teh 2), plate-forme d'une maison proche du marae Tararoa (Teh 3). L'existence de cistes à fonction analogue est connue à Tahiti ⁽⁴⁾.

2° Des rectangles bordés de corail, ayant 1,50 m ou 2 m de long sur 1,30 m de large en moyenne. Certains d'entre-eux font penser à des tombes particulièrement ceux notés sur le marae Tararoa (Teh 1), celui au sud-est des cours de Teh 7 et celui qui se trouve près de l'ahu de Tui 2 - Tui 7.

Il faut peut-être y ajouter le curieux rectangle noté dans Ata 1, celui situé au nord de la cour de Po 4, recouvert de pierres, ainsi que l'entassement noté au sud-est de l'extrémité arrondie de Po 1. Mais ces deux derniers entassements se rapprochent par la quantité de pierres qui les surmonte de structures plus impor-

⁽¹⁾ R. GREEN (1961).

⁽²⁾ P. VERIN (déc. 1964), pp. 22-27.

⁽³⁾ K.P. EMORY et P. VERIN (juin 1962).

⁽⁴⁾ TEUIRA HENRY (1951), p. 193 indique le dépôt du cordon ombilical de l'enfant royal dans le marae ancestral du roi.

tantes, comme les amoncellements observés sur Po 1 et Po 10. C'est peut-être certaines de ces cistes qui se rapportent à la structure rectangulaire pour l'inhumation des hommes adultes dont a parlé MORRISON et à laquelle nous avons fait plusieurs fois allusion sans pouvoir prendre parti, puisque le maître du Bounty n'explique pas clairement si ces structures étaient à l'extrémité ou à l'intérieur des maisons. Dans le dernier cas, il faudrait considérer que la citation se rapporte à l'amoncellement découvert à l'intérieur de l'extrémité arrondie ouest de Tui 8.

H. — Les pierres levées isolées

Il s'agit soit de limites de propriété, soit de pierres de commémoration, soit de pierres ayant une fonction spéciale que la tradition n'a pas oubliée.

1° Les bornes de propriété sont ordinairement assez hautes (environ 1 m). Il en existe une ancienne en basalte sur la terre Te avaima'o. Celle qui se dresse sur la terre Poaturoa, au nord de Po 15 mesure 1,60 m de haut et était peut-être une pierre de commémoration.

En outre, on rencontre parfois entre les maisons des dalles de basalte isolées plantées (cf entre Ta 1 et Ta 2) qui pourraient bien figurer d'anciennes limites de propriété. Les limites actuelles des parcelles sont aujourd'hui marquées par deux petites pierres plantées dont l'une est souvent en corail.

2° Dominant la terre Te'autamatea sur la montagne se dresse la pierre levée de Poatupi'itara qui a donné son nom à la terre sur laquelle elle se trouve.

Cette pierre levée est un dyke de basalte, peut-être dressé naturellement. Si sa destruction avait eu lieu, la tradition assure qu'elle aurait été suivie de celle de la cité de Vitaria. Il y a là un symbolisme évident, mais il faut aussi expliquer cette légende par la structure même de la colline à cet endroit. La pente est très abrupte et l'écroulement de Poatupitara et des rochers avoisinants auraient pu effectivement se prolonger vers le bas de la pente jusqu'aux constructions édifiées sur la terre Te'autamatea.

Les habitants actuels de Rurutu et SEABROOK rapportent que les Pevans faillirent, lors d'une de leurs incursions, culbuter Poatupitara. Une femme aperçut à temps les guerriers ennemis sur le haut et donna l'alerte (1).

3° Deux pierres levées hautes d'environ 1 m, mais assez larges et possédant à leur extrémité supérieure une surface horizontale plate sont connues sous le nom de *na maia'a* (les jumeaux), et se dressent encore sur une parcelle de la terre I'au appartenant à Maimoa. D'après l'informateur Rita a Tapa, c'est sur la surface de ces pierres jumelles qu'on procédait au sectionnement des cordons ombilicaux (*tapura' a pito*) des nouveaux-nés de haute lignée. On sait que ces cordons étaient ultérieurement inhumés dans des cistes appropriées.

I. — Murs de terrasses à taro, de fortifications ou de fonctions diverses

1° Dans tous les districts, à l'exception de Vitaria, on rencontre, auprès des cours d'eau, des terrasses dénivelées les unes par rapport aux autres d'une cinquantaine de centimètres, et bordées de dalles de corail ou de muretins de terre. En raison de sa configuration physique, Vitaria ne pouvait posséder de terrasses de ce type dans les parties basses de son territoire et même le long des pentes trop abruptes et trop irrégulièrement irriguées. Cependant, selon certains de nos informateurs, il y aurait existé quelques terrasses de ce type dans l'arrière-pays de Vitaria. Nous ne les avons pas retrouvées.

(1) A. SEABROOK (1938), pp. 58-59.

2° En contre-bas de Poatupitara, mais sur la pente, on note au moins deux murs grossièrement édifiés en roches basaltiques dont l'usage aurait été de retenir les éboulis venus du haut. Ainsi que la tradition le relate, cette menace pouvait être mise en application par les Pevans, puisqu'ils cherchèrent à culbuter la pierre levée du sommet.

3° Des murs hauts de 80 cm à 1,20 m existent un peu partout à Vitaria, notamment sur les terres Ta'aroamoe et Teavaima'o. Le caractère grossier de leur construction et l'usage de pierres taillées provenant d'autres structures permettent d'assurer qu'il s'agit de parcs édifiés à une époque récente. Dans certains sont enfermés des porcs.

J. — Les ateliers d'herminettes

Il y a là des concentrations d'ébauches et d'éclats réparties sur une aire de 5 à 10 m de côté et atteignant au moins 25 cm d'épaisseur. De telles concentrations ont été notées auprès du marae Tararoa (voir plan) et dans la brousse à l'intérieur de la terre Ta'aroamoe. Ces ateliers ont produit un certain nombre d'herminettes plus ou moins achevées, mais aucune d'entre-elles ne possédait une enclume du type de celle retrouvée par Y. SINOTO et moi-même dans l'intérieur de Vaitopatapata à l'est de Fetuna, dans le sud de Raiate'a (1). Le bouleversement dans lequel se trouvaient les sites (piétinés par les animaux et les gens) et l'homogénéité des pièces nous a conduit à regrouper les observations dans l'étude typologique générale sur les herminettes (Ch. IX - II - B).

K. — Sources et puits

Sur la terre Va'itapairu subsistent les traces d'un *ruava'i* (cavité pour l'eau) sans doute creusé par les anciens habitants. Cependant, ce point d'approvisionnement n'est pas muni d'une margelle construite, comme il en existe aux îles de la Société, à Maupiti et Mai'ao (2) ou à Tupua'i (3). L'actuel réservoir à eau de Vitaria installé en 1963 sur la terre Purearea a été créé, grâce à une source dont le débit a sans doute bénéficié jadis aux anciens habitants.

L. — Les hauts-lieux

Ils sont fort nombreux à Vitaria et certains, comme les grottes Ana 'Io, Ana Pori, Ana Moe, ont été indiqués lors de la description de ces sites.

Il est curieux de remarquer que Vitaria possède aussi, comme Moera'i, son Rua o Orovaru (le trou d'Orovaru). SEABROOK le place près du bord de la mer, au sud de Vitaria, tandis que STOKES le met « à 600 pieds, à l'intérieur sur la limite des terres Anaao, A'unui et Taramoi ». Selon la tradition, Orovaru serait apparue à Moera'i après que les *'Are ari'i* aient choisi cette nouvelle résidence, mais se serait d'abord manifestée à Vitaria. On ne sait rien de cette première visite. STOKES rapporte que Orovaru a appris aux femmes à accoucher normalement, ce qui est en contradiction complète avec ce que SEABROOK et nous même avons recueilli (cf. supra la légende de Orovaru, dans le chap. relatif à Moera'i).

Les lieux de bataille sont encore mentionnés dans les traditions notamment la colline de Poatupitara, mais aussi la partie sud du récif de Vitaria qui vit une tentative infructueuse de débarquement de la part des Pevans et le petit territoire de Nu'uo'u sur lequel se déroula un combat entre les Vitariens et leurs ennemis venus d'Avera.

(1) P. VERIN, Rapport à l'ORSTOM (sept. 1965) et aussi P. VERIN et Y. SINOTO - Etude des sites découverts aux îles de la Société en 1961. et 1962 in B.S.E.O. (1965).

(2) P. VERIN (mars 1962), pp. 39-40.

(3) R. ALTKEN - Description de la source et du lieu de bain Vaitairii (1930), pp. 128-129.

II. — UNA'A

Ce district possède entre la rivière Vaiaia, à l'est et la petite falaise rocheuse assez proche de la limite de Vitaria, à l'ouest, une concentration de vestiges lithiques qui mériterait une étude d'ensemble aussi détaillée que celle faite pour Vitaria. Ces structures ont subi de notables dommages il y a quelques dizaines d'années quand Una'a fut mise en culture, mais à l'heure actuelle ce district n'est plus soumis qu'à une exploitation extensive des cocoteraies et de l'élevage des porcins admis à divaguer librement. Ainsi l'étude de l'ancienne cité d'Una'a moins prestigieuse que Vitaria et actuellement moins menacée, a dans l'ensemble été délaissée.

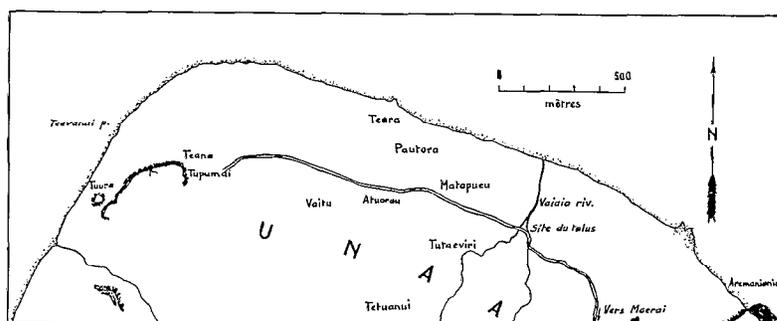


FIG. 46. — Carte d'Una'a

Una'a, longue de plus d'un kilomètre n'occupait probablement pas, comme Vitaria une position aussi rapprochée du rivage. La ville était installée sur un plateau de quelques mètres d'altitude à mi-chemin, entre la côte et le talus de la montagne à peu près de part et d'autre de l'actuelle route carrossable. Les surfaces utilisables étant beaucoup plus vastes et la population sans doute moins nombreuse, les anciens habitants n'avaient pas connu les mêmes restrictions d'espace qu'à Vitaria.

Au cours du conflit, entre Peva et Vitaria, les gens d'Una'a furent épisodiquement aux côtés des Vitariens avec lesquels ils étaient liés par des relations de parenté. Un des chefs d'Una'a parmi les plus renommés fut Tuiva'o dont le nom est encore familier aux Rurutu pour ses appétits cannibales.

Les sites relevés à Una'a incluent des grottes ou abris, des vestiges de maisons ovales et rectangulaires, des structures religieuses ou socio-religieuses, des murs de terrasses à taro ou d'enclos, une source.

A. — Grottes et abris

Ils sont peu nombreux, car le district ne possède une petite falaise que sur sa limite sud-ouest.

A l'extrémité est de cette falaise, auprès de la limite des parcelles 1 et 5 de la terre Teana s'ouvre un abri sous-roche large d'environ 5 m, connu sous le nom de Tupumai. Sa surface inférieure ne contient aucune couche archéologique, mais possède sur le devant un pavage de quelques larges pierres basaltiques. Cet aménagement est le seul indice que l'on puisse avoir de l'utilisation ancienne de l'abri. A l'heure actuelle, celui-ci sert occasionnellement de refuge nocturne aux pêcheurs qui vont la nuit pêcher dans les eaux de la passe Teavanaui voisine.

En continuant la falaise vers Vitaria, on atteint près de terre Tuura un ensemble assez dégradé de rochers dans lequel Teaaoe a Tavita a vu une petite grotte funéraire. Lors de la prospection aucun reste osseux n'a été découvert dans cette cavité.

B. — Maisons ovales

Elles sont très nombreuses sur les terres Vaia'ia, Tuta'eviri, Matapueu, Mataiporo, Aava, Pautoora, Vaiarupo, Atuorau, Areo, Paaru, Torea, Taravao, Puanavea et Teana. Cependant, à quelques exceptions près, elles ne peuvent être étudiées sans défrichage de l'épaisse végétation qui les recouvre.

Sur la terre Vaia'ia, STOKES a noté une plate-forme longue de 89 pieds (26,70 m) et large de 56 pieds (16,80 m) dont les dalles de retenue avaient de 6 pieds 8 pouces à 7 pieds 8 pouces de long. Dans le pavage se trouvaient de courtes colonnes de basalte, sans doute des pierres levées sur la façade.

Les structures sont particulièrement nombreuses dans le bois de manguiers à l'est de la terre Tutaeviri, là où la route la sépare de la terre Matapueu. Tout auprès de la route et parallèle à celle-ci, une maison ovale sur plate-forme rectangulaire est parfaitement conservée. La plate-forme a 25 m de long sur 12,20 m de large et la maison 19 m hors-tout sur 6 m de large. La façade de la plate-forme comprise entre les bords externes et le devant de la maison fait 2,20 m de largeur. L'alignement de pierres levées est à 80 cm de la façade. Trois de ses pierres encore intactes ont 60 cm de haut et 30 cm de diamètre.

Au sud-ouest de ce site, non loin d'une petite structure rectangulaire se trouvent deux autres sites de maisons dont les dimensions complètes n'ont pu être prises.

A 150 m plus à l'ouest, près du bord sud de la route, une maison ovale, parallèle à la route, ne semble pas atteindre plus de 11,60 m de long hors-tout.

C. — « Maison » rectangulaire (?) — voir fig. 47 —

Ce site a été localisé auprès de la route sur la terre Atuorau dont le propriétaire est l'ancien chef de Moera'i, Ariera a Hurahutia dit Natapu. Son étude a été facilitée par un nettoyage de la végétation en septembre 1962. On note une plate-forme rectangulaire surélevée d'une trentaine de centimètres et pavée à l'intérieur de laquelle se trouve un rectangle de corail (fig. 49).

La plate-forme carrée mesure 16 m de côté. Elle est bordée de dalles de corail enfoncées par le côté le plus petit, sur les faces sud et est. Au nord existe une belle bordure de corail taillé dont les dalles ont 80 cm de longueur. A l'ouest la limite du pavage est mal précisée. Sur les faces nord, est et sud de la plate-forme on remarque des pierres levées constituées par des dykes de basalte de section ovoïde et dont les hauteurs varient entre 35 et 54 cm.

Le pavage est fait de larges dalles basaltiques arrondies ou allongées ayant entre 30 cm et 75 cm, la plus grosse, posée à plat atteint près de 2 m de long.

Le rectangle de corail placé dans le centre du site, long de 8 m et large de 3,60 m est bordé de dalles soigneusement taillées et ajustées dont les plus longues ont jusqu'à 1,50 m de longueur. L'intérieur du rectangle est à 40 cm en contre-bas par rapport à la terrasse pavée du pourtour. En l'absence du légitime propriétaire qui résidait à Papeete lors de notre séjour, aucune fouille ne put être entreprise à cet endroit pour comprendre la signification du site. Ceci est d'autant plus regrettable qu'aucune tradition n'est aujourd'hui connue. Les pierres levées sur le pourtour de la terrasse pavée évoquent la disposition d'une cour à fonction religieuse, mais la structure de corail à l'intérieur du pavage fait penser à une demeure réservée à un usage particulier.

D. — Cour à fonction socio-religieuse

Celle-ci est située à environ 25 m au sud de la maison relevée dans le bois de manguiers de la terre, Tutaeviri, propriété de Miroura. Trois côtés de cette cour sont bordés de pierres levées ne dépassant guère

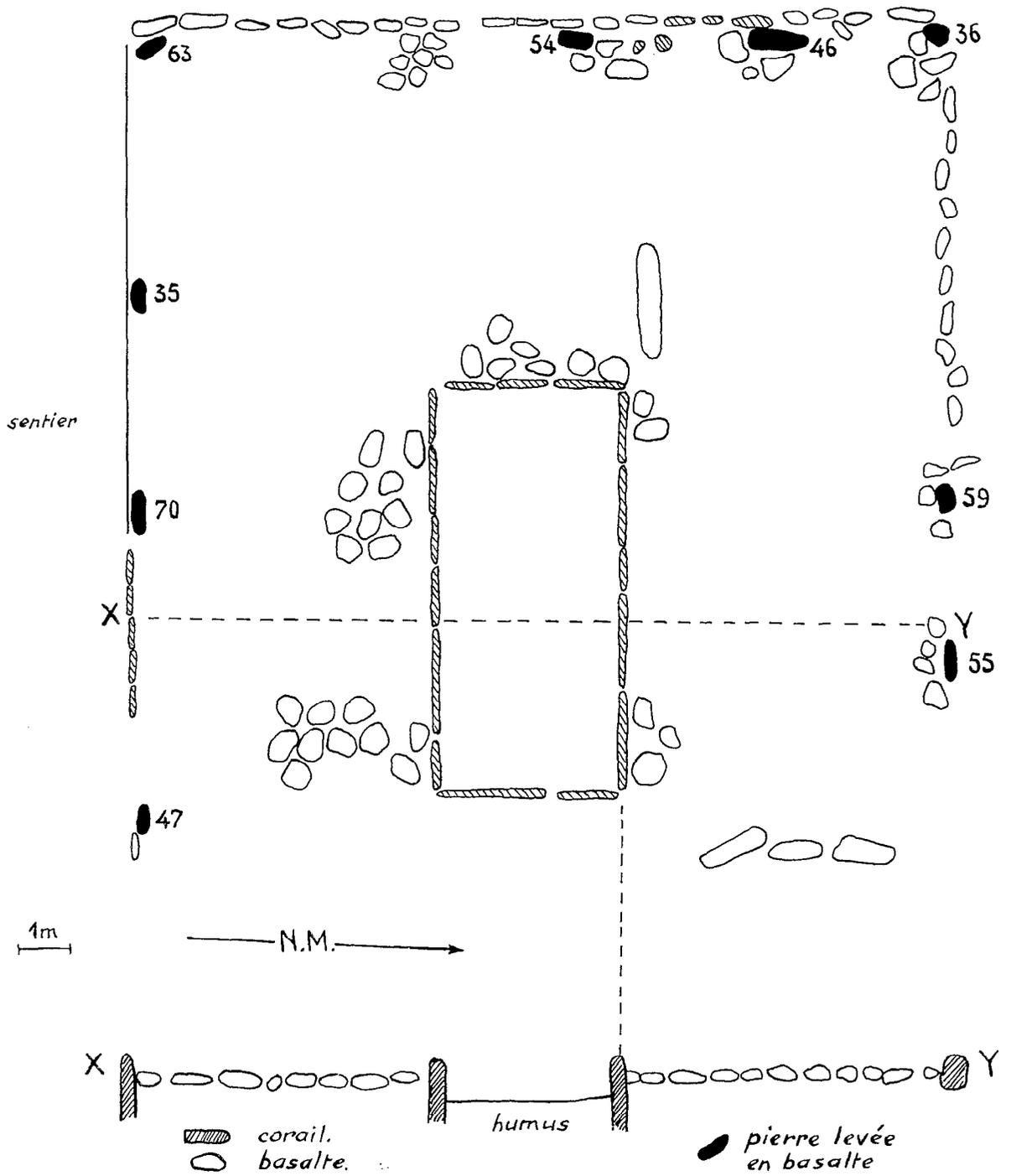


FIG. 47. — Croquis de la maison rectangulaire d'Una'a

30 cm de haut. La limite qui court dans le sens est-ouest a 8 m de long et les côtés qui lui sont perpendiculaires environ 4 m. La cour est ouverte au sud, mais à 4 m de là, dans cette direction, on remarque une bordure vaguement rectangulaire de dalles de basalte ayant 25 cm de haut.

E. — Structures diverses

Dans le tournant de la route qui aborde le ponceau de la rivière Vaia'ia (côté Moera'i) on note sur la partie haute du talus, des vestiges lithiques ; malheureusement ils ont été endommagés pour empierrer la voie de communication. Cependant, il subsiste une sorte de plate-forme d'environ 5 m de long sur 2 m de large bordée de basalte et de corail dans laquelle se trouvent trois pierres dressées ayant respectivement 85, 65 et 50 cm de haut.

Au nord, on remarque des pierres levées qui sont peut-être les vestiges d'une cour d'enclos.

Il reste trop peu d'éléments en site pour décider s'il y avait là un marae avec *ahu* et cour d'enclos. Ce site n'était pas isolé. On note auprès de belles terrasses à taro qu'il serait encore facile de remettre en état.

La route qui borde ce lieu a été entaillé au bulldozer et c'est dans cette coupe ainsi pratiquée que fut remarquée une belle poche de déchets contenant du charbon et des *turbo*. Ce dépôt était entassé entre 30 et 70 cm de profondeur sous la surface ; du charbon prélevé dans la partie la plus profonde fut envoyé pour datation. L'échantillon (Gak 308) indiqua une ancienneté de 350 années (plus ou moins 250). La marge d'erreur limite l'intérêt du résultat. Le professeur KIGOSHI indiqua que la quantité insuffisante du charbon recueilli n'avait pas permis une plus grande précision ⁽¹⁾.

Au sud des sites du bois de manguiers de la terre Tutaeviri, un entassement de pierres basaltiques et de corail de grandes dimensions laisse supposer qu'il y avait là une structure de taille dont les caractéristiques ne pourront être mises en évidence qu'après défrichage de l'épaisse végétation arborée qui les recouvre.

F. — Ateliers d'herminettes

Deux emplacements pour la taille, analogues à ceux de Vitaria, ont été découverts dans le bois de manguiers de Tutaeviri, d'une part, et dans la grotte Tupumai, d'autre part. L'atelier de Tupumai se trouvait auprès d'un mur d'une quinzaine de mètres de long dont la construction est assez soignée, mais qui évoque les parcs à porcs édifiés aux temps européens. D'autres parcs à porcs édifiés avec les matériaux des anciens monuments existent également sur les terres Atuorau et Tutaeviri.

G. — Source de Vaitu

Vaitu est la fontaine naturelle la plus célèbre de Rurutu. Il s'agit en fait, d'un petit torrent, dont une des cavités du lit conserve en saison sèche une certaine quantité d'eau. Selon les informations de SEABROOK ⁽²⁾ et de Tairi a Teuruarii ⁽³⁾ deux filles d'un homme de Vitaria connues par leurs attraits acceptèrent de donner rendez-vous à Vaitu à deux de leurs soupirants. Ces deux derniers se rendirent à plusieurs reprises au lieu convenu sans jamais rencontrer leurs partenaires jusqu'au jour où ils se rendirent compte que celles-ci les avaient fait venir en ce lieu pour que la nappe d'eau leur reflétât l'image de leur visage peu avantageux.

Une visite à Vaitu a lieu lors de l'excursion des habitants autour de l'île à la nouvelle année. Un homme, généralement âgé, évoque à l'intention de ceux qui l'accompagnent la légende des amoureux éconduits, si bien que celle-ci demeure vivace même parmi les jeunes générations.

⁽¹⁾ Communication personnelle du 14 mai 1963.

⁽²⁾ A. SEABROOK (1938), pp. 145-146.

⁽³⁾ Bande enregistrée.

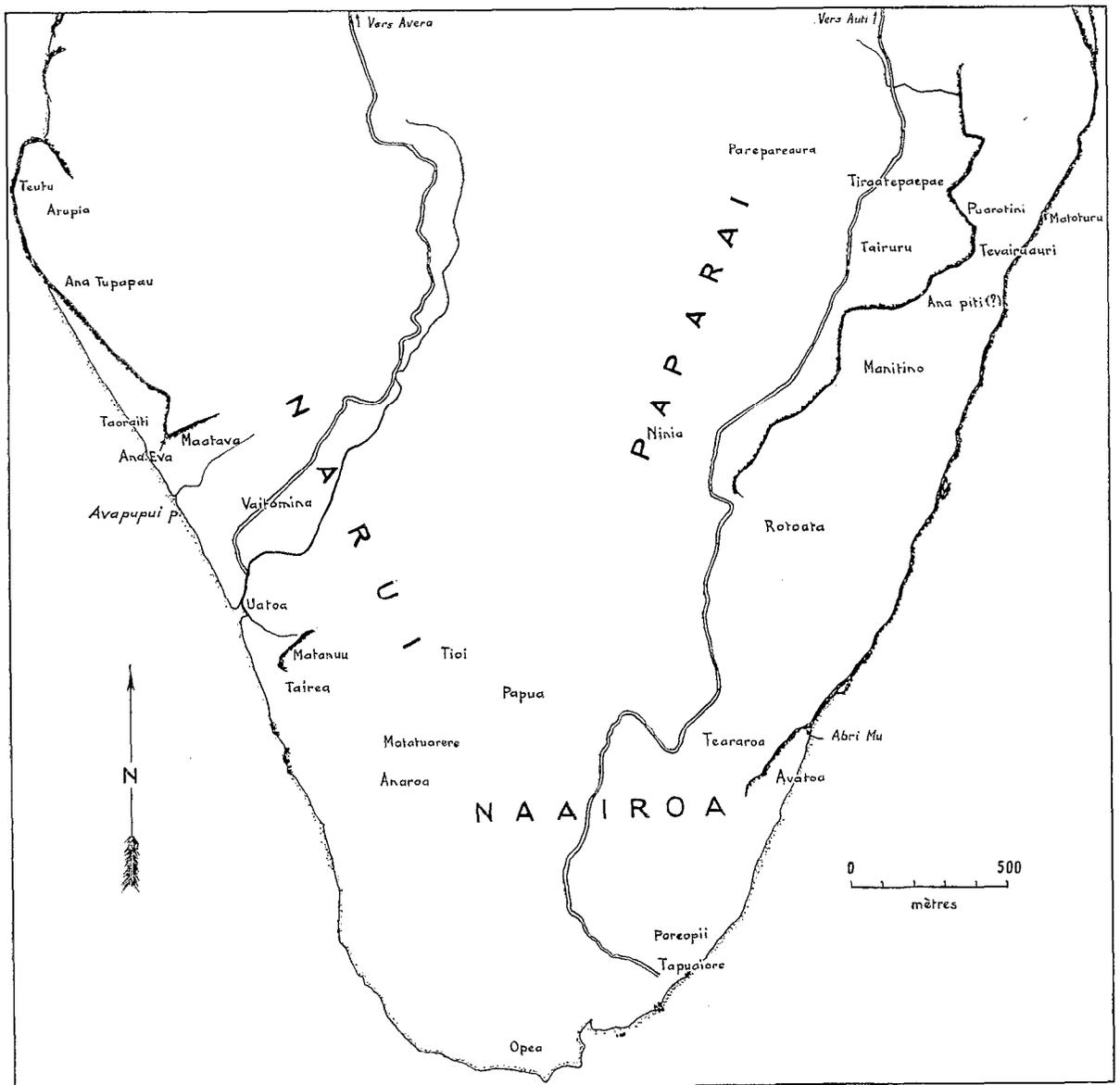


FIG. 48. — Carte des districts du Sud de l'île (Narui, Naairoa, Paparai)

Chapitre VI

LES SITES DES DISTRICTS DU SUD DE L'ILE : PAPARA'I — NA'AIROA — NARUI

Les anciens districts de Narui, Na'airoa et Papara'i occupent la partie méridionale de l'île de Rurutu qui a l'allure d'un triangle équilatéral et dont la base large de moins de 3,5 km confine à Avera et à 'Auti. Les côtés est et ouest de ce triangle présentent deux petites plaines côtières à Narui et à Na'airoa, sur lesquelles s'étaient installés deux anciens villages, de taille pourtant beaucoup plus réduite que les cités des districts septentrionaux, en raison du caractère plus restreint des espaces disponibles.

Na'airoa ne comportait qu'une population assez peu nombreuse, il est vrai que l'endroit ne dispose pas de source d'alimentation en eau régulière.

Narui est au contraire bien arrosé et possédait en 1963 les plus belles tarodières de l'île, indemnes de la pourriture du pythium.

Papara'i est presque aussi abondamment arrosé que Narui, mais n'a pas d'accès immédiat à la mer. Sa plaine intérieure a abrité la seule concentration humaine ancienne installée dans l'intérieur des terres de Rurutu et ce village a persisté comme Peva jusqu'à l'aube du XX^e siècle où les annuaires des Etablissements Français d'Océanie l'indiquent sous le nom de Auta.

Aujourd'hui Narui ne possède que trois cases en dur, mais ses ruines ont été endommagées par les activités laborieuses de l'ancêtre des Alvez qui a planté une belle cocoteraie, construit une énorme habitation en pierre aux dépens des vestiges lithiques qui subsistaient sur les terrains qu'il avait acquis.

A Na'airoa, le marae Poreopii, principal monument est resté longtemps intact en site, mais il a été récemment détruit en grande partie par Anaua a Atapo qui a construit tout auprès un four à coprah.

Les vestiges de Papara'i ont très gravement souffert par suite du maintien d'un village jusqu'au XX^e siècle et de la mise en culture du territoire de l'ancien village.

I. — PAPARA'I

Le territoire de l'ancien village est compris entre le sentier actuel qui se dirige vers Na'airoa et le côté intérieur de la falaise de part et d'autre du confluent de quatre cours d'eau ; ceux-ci se réunissent et s'enfoncent dans le haut *pari* calcaire en un karst dans la cavité Vai orua uri. Au près de cet endroit, on peut escalader la falaise soulevée, grâce à un sentier d'accès (*aranui*) (1).

Le plateau irrégulier de corail qui domine la basse vallée intérieure de Papara'i est troué de cavités qui sont parfois de véritables grottes. L'une d'elles, connue sous le nom de Ana Piti, contient les ossements de guerriers venus faire une incursion contre les habitants de Papara'i. Ces envahisseurs appelés les *A'aura*

(1) Le terme qui désigne ce sentier escarpé a été aussi appliqué en Rurutu moderne pour traduire le mot échelle, une réalité bien similaire.

parvinrent d'Avera par la montagne ; ils mirent le feu aux maisons du clan Auta qui habitait à Papara'i. Les habitants de 'Auti appartenant aux 'ati⁽¹⁾ Taruia, O'ae et Poroai vinrent à la rescousse et passèrent par le fil de leur lance les combattants Aaura qui escaladaient en file indienne l'*aranui* pour s'enfuir par la mer vers Na'airoa. Les ossements que l'on retrouve dans le fond de Ana Piti proviendraient de ces dépouilles. Nous n'avons pas visité la grotte Ana Piti, mais certains informateurs nous ont mentionné une autre grotte nommée Ana Tataura (littéralement la grotte où l'on s'attache) située dans une zone voisine. Une corde d'au moins 48 *etaeta* (brasses) est nécessaire pour parvenir au fond encombré d'os. Seule une vérification sur le terrain permettra de dire si Ana Tataura est le même site qu'Ana Piti.

Lorsque Teauroa fit régner la paix à Rurutu, la tradition relate que certains bandits anthropophages retirés dans les grottes de Papara'i continuèrent un temps de défier son autorité.

La plaine intérieure de Papara'i, appelée Tairuru, sur laquelle s'étendait l'ancien village des Auta englobait notamment les terres Tira'itepaepae et Parepareaura. Cette dernière, longée par le sentier de Na'airoa à 'Auti, contient au moins deux pavages de galets basaltiques non surélevés qui correspondent peut-être à une technique de construction datant du XIX^e siècle.

Les vestiges les plus intéressants étaient sur la terre Tira'aitepaepae où s'élevait jadis la maison de l'*ari'i* (chef), son marae appelé Tutemepua et le '*are ario'i* ou maison des guerriers. A l'heure actuelle, une plantation de vanille occupe les lieux, il ne reste plus rien de la maison royale et du marae ; quant au '*are ario'i*, on n'en retrouve que quelques dalles en corail taillé encore en site.

Près de ces dalles, sur les vestiges d'un pavage, on remarque une pierre ovale en basalte, récemment fracturée en deux morceaux. Elle porte le nom de '*Uru'ururaupe'a*. Elle mesurait autrefois 60 cm de long et selon la tradition servait à essayer la force des guerriers du '*are ario'i*. C'est en s'y essayant qu'un jeune homme de Rurutu moins heureux que ses ancêtres l'a malencontreusement laissé retomber. Jadis les champions de groupes rivaux s'affrontaient pour soulever ce lourd œuf de pierre qu'on enduisait d'huile avant l'épreuve. Selon SEABROOK, les Pevans réclamèrent cette pierre⁽²⁾.

Il n'est pas sans intérêt de noter que cette haltérophilie d'un genre particulier n'est pas propre à Rurutu. En effet, il existe au Musée de Papeete un gros rocher basaltique provenant d'un lit d'une rivière et ayant la forme ovoïde et des dimensions analogues à celles de '*Uru'ururaupe'a*. Cette pierre proviendrait de Papeno'o à Tahiti et il était autrefois courant de la huiler avant d'en proposer l'essai aux champions⁽³⁾.

SEABROOK a donné une description du '*are ario'i* qu'il a étudiée avant sa destruction⁽⁴⁾. La maison des guerriers était composée d'un ovale installé sur une plate-forme pavée. La plate-forme avait 120 pieds de long (36 m) sur 43 (12,90 m) de large et la maison 70 pieds (21 m) de long hors-tout sur 24 pieds (7,20 m) de large. Des dossiers étaient disposés en alignement sur la façade de la plate-forme beaucoup plus large que sur la partie postérieure. Le pavage était composé de petits galets ayant 6 pouces de dimension maximum. SEABROOK insiste à juste titre sur l'intérêt que présente l'existence de dalles de corail taillé dans le site. A Papara'i celles-ci devaient être apportées au prix de grandes difficultés et témoignent de l'importance que les anciens habitants attachaient à l'emploi de ce matériau pour ce type de structures.

A l'est de l'emplacement de la maison des guerriers, auprès d'un petit abri sous roche, contre la falaise calcaire, se trouve une intéressante cour à dossiers de 4 m sur 5 m ouverte sur un côté et bordée sur les trois autres de dalles de basalte dressées d'environ 50 cm de hauteur.

(1) Le mot signifie, dans cette région, une unité sociale dont le contenu a été explicité par M. PANOFF (1964), p. 28. Ce mot correspond à *ngati* en Nouvelle-Zélande.

(2) A. SEABROOK (1938), p. 149.

(3) Communication personnelle de AURORA NATUA, Conservatrice du Musée de Papeete.

(4) A. SEABROOK (1938), p. 125 fig. 18.

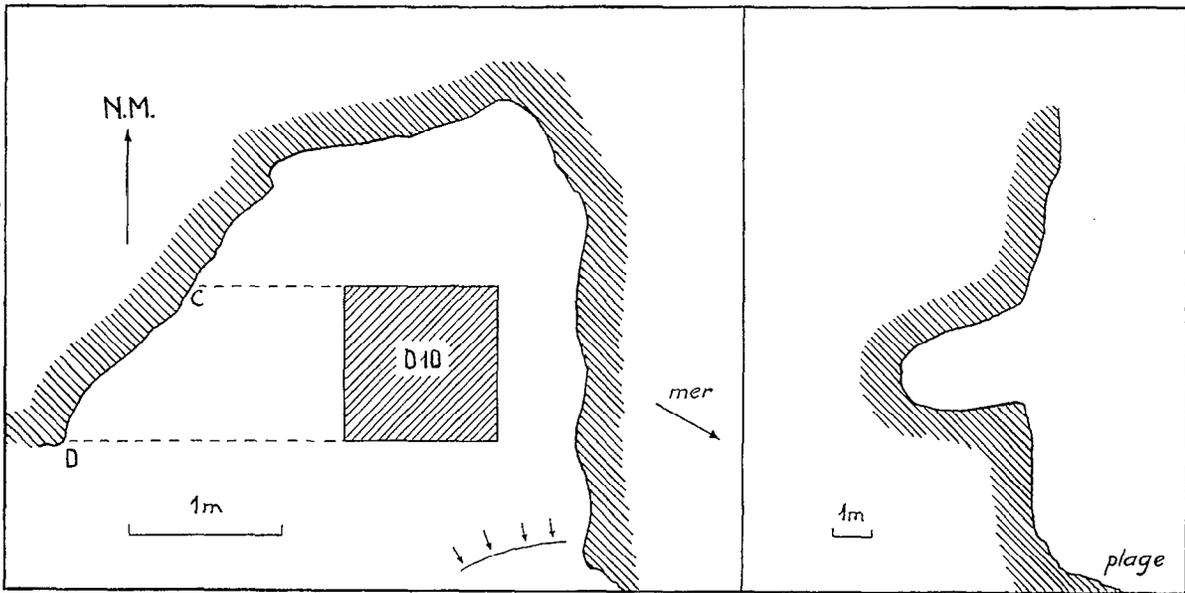
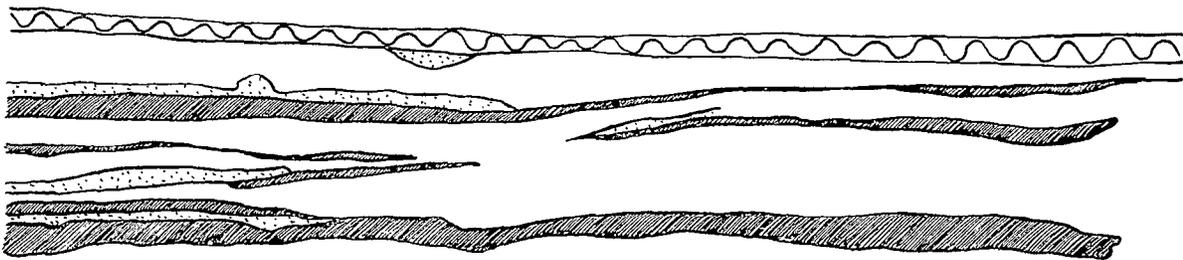
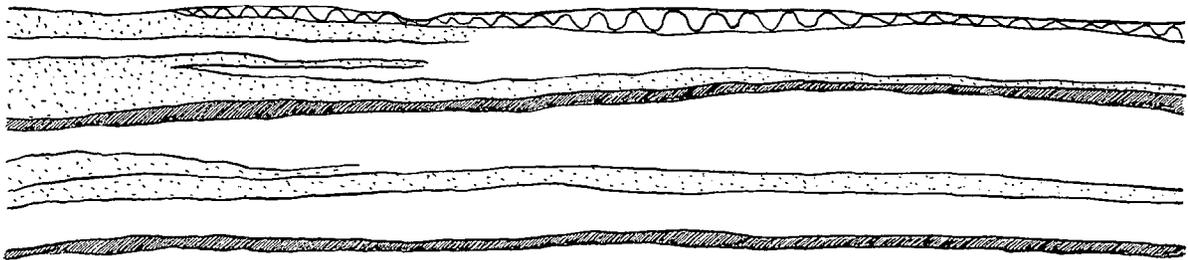


FIG. 49. — Plan et profil de l'abri de Mu

C3, face Nord.



C3, face Ouest.



 *Humus.*

 *Cendre.*

 *Charbon.*

20
cm

FIG. 50. — Coupe du carré C3 (faces nord et ouest)

II. — NA'AIROA

Deux sites ont été relevés dans ce district : celui d'un abri sous roche, Ana Mu, encore utilisé par les pêcheurs qui viennent de temps à autre de 'Auti, et les vestiges du marae Poreopi'i, l'un des plus illustres de Rurutu ; ce marae qui a souffert récemment de destructions a fort heureusement été relevé par A. SEABROOK et nous utiliserons certains de ses renseignements pour donner une reconstruction de l'ensemble de la structure.

1. — O MU (1)

L'abri est situé à l'extrémité sud de la falaise de calcaire soulevé. La falaise limite la partie est de la plage de Na'airoa.

Une large encoche dont la base est à 8 m au-dessus de la plage forme le plancher de l'abri. Le plafond est à une hauteur maximum de 2,40 m et au-dessus la falaise reprend son à pic rectiligne jusqu'au sommet, à une trentaine de mètres au moins. La cavité qui contenait une couche archéologique de quelque importance a 3 m de profondeur, mais sur sa partie antérieure existe une sorte de palier qui se poursuit au même niveau pendant une quinzaine de mètres vers l'ouest.

Le site découvert en 1962 n'a fait l'objet d'un sondage que le 23 août de l'année suivante. Des palmes de cocotier posées à plat sur la surface prouvent que cet abri est utilisé encore couramment par les pêcheurs, ainsi qu'une cavité de moindre dimension un peu à l'ouest (fig. 49).

Le sondage a consisté à ouvrir un carré d'un mètre de côté dans le centre de l'abri. La coupe révèle en allant du haut vers la base :

— une couche superficielle d'humus et de débris végétaux imparfaitement décomposés (5 cm d'épaisseur),

— une épaisseur de 15 à 18 cm de débris culturels dans laquelle les coquillages, du *turbo* surtout, et les arêtes de poissons sont nombreuses. Trois couches de charbon et de cendres dont la plus épaisse (à la base) ne dépasse pas 3 cm sont intercalées à peu près horizontalement dans l'épaisseur fertile en déchets (fig. 50).

L'intégralité des débris retrouvés dans C 3 a été recueillie et l'analyse quantitative est donnée en annexe. A part une ébauche d'hameçon en *turbo* analogue à celle de Vitaria, aucun autre objet n'a été découvert (2). Cette relative indigence s'explique sans doute par le fait que O Mu a été autrefois, comme jadis, un point de campement très temporaire et non pas un lieu d'habitat permanent.

2. — MARAE POREOPI'I

Le marae se compose de trois *ahu* sur sa partie sud qui fait face à la mer et du côté nord d'une ou de plusieurs cours parsemées de pierres levées. (fig. 51).

Les *ahu* A et B ont leur façade en alignement et mesurent respectivement 5 m sur 1,30 m et 6 m sur 1,80 m. L'*ahu* C n'est pas contigu et de surcroît apparaît quelque peu décalé vers le sud. Il mesure 4 m de long sur 1,60 m de large.

(1) Comme d'autres noms propres de personne ou de lieu *Mu* prend l'article personnel *O* lorsqu'il est désigné sans être précédé de *Ana* (grotte). Cet article personnel a parfois été incorporé par les Européens dans le mot lui-même ; par exemple on a autrefois parlé d'Otahiti et des Otahitiens (cf par exemple Supplément au voyage de Bougainville par DIDEROT).

En Tahitien ancien *Mu* signifie le bruit du ressac des vagues. Cf TEUIRA HENRY (1951), p. 543.

(2) L'analyse des déchets a permis d'identifier deux fragments de patelle travaillés, analogues à ceux de Vitaria (fig. 71).

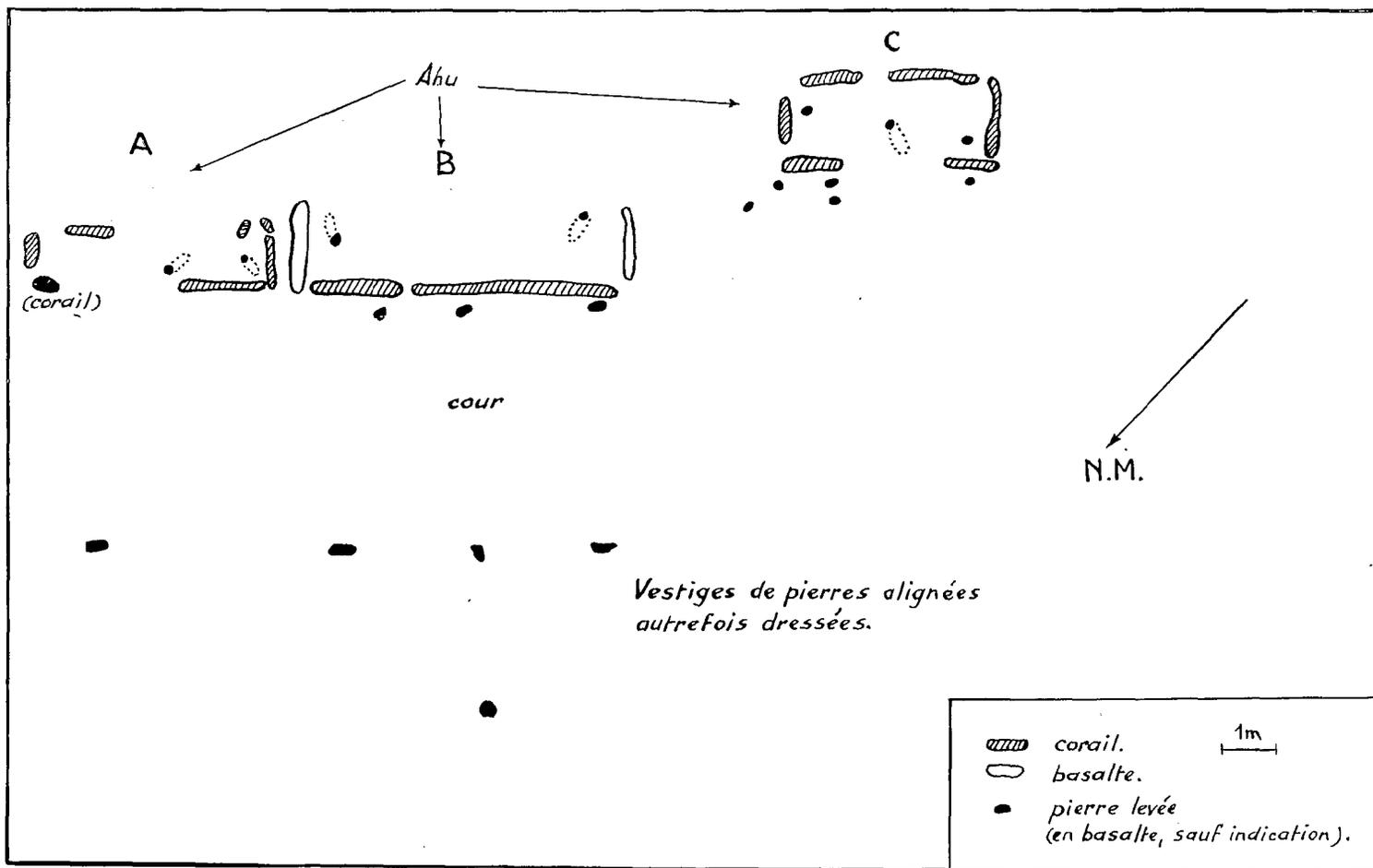


FIG. 51. — Plan du marae Poreopi'i

Les dalles qui entourent les *ahu* sont en corail grossièrement taillé ayant 60 cm de haut et 10 cm d'épaisseur. Ces dalles de corail ont été détruites sur les faces sud de A et B. L'intérieur était autrefois, selon SEABROOK rempli de sable (1), mais aujourd'hui on note seulement jusqu'à mi-hauteur un entassement de cailloux de corail.

Quelques pierres levées sont encore en site à l'intérieur des *ahu*. SEABROOK en a jadis noté trois dans chacun d'entre eux. Leurs hauteurs varient entre 180 et 64 cm.

Immédiatement à proximité de la façade des *ahu* A, B, et C et parallèlement à celle-ci subsistent des vestiges d'alignement de dykes basaltiques de moindre hauteur (30 à 50 cm). A 6 m de la façade des *ahu* A et B et aussi parallèlement à ceux-ci se dressent sur 8 m des vestiges de dalles de section rectangulaire ayant en moyenne 60 cm de haut sur 40 cm de largeur. Dix de ces dalles sont encore en site, soit le même nombre d'éléments que SEABROOK a noté.

D'autres pierres levées parsèment la zone comprise entre cet alignement de 8 m et les *ahu* A et B. Il en existe également au nord de ce même alignement dans ce que SEABROOK a appelé une deuxième cour ; c'est là que se trouvent les restes d'une ciste carrée en corail de 60 cm de côté bien analogue à celles réservées aux cordons ombilicaux que nous avons observées à Vitaria.

Selon une tradition recueillie par SEABROOK, Poreopi'i appartenait au groupe Auta (rencontrés à Papara'i) et aurait été construit par le dieu 'Iro sans aide humaine (2). En fait les traditions indiquent que ce marae a fonctionné jusqu'à la christianisation. SEABROOK a rapporté la terreur que ce lieu sacré inspirait à ses informateurs. Cependant les destructions récentes indiquent que cette crainte s'est amoindrie. Des pierres de Poreopi'i ont été prélevées par un habitant de 'Auti pour édifier un parc à porcs et sur les lieux Anaua et Atapo a construit un four à sécher le coprah dans les murs duquel sont entrées plus de 50 pierres du marae dont un dyke de basalte de 130 cm de long et une autre pierre basaltique de 70 cm sur 40 cm.

3. — HAUT-LIEU DE TEARAROA

Les abords du récif frangeant en face de Ana Mu contiennent des rochers de basalte qui, selon la tradition, auraient été lancés par des habitants de Rurutu contre quatre envahisseurs de Tupua'i. Ces quatre guerriers auraient, selon SEABROOK, un temps séjourné dans l'abri sous roche de Mu que ce chercheur appelle Ana Tutae (la grotte aux excréments) (3).

III. — NARUI

A. — Les abris sous les roches

Narui en contient un nombre assez important. En effet, les formations calcaires plutôt démantelées au sud du village possèdent un certain nombre de cavités assez peu habitables, mais où les prospecteurs de minéraux ont creusé des puits. Ces travaux ont excité la curiosité des habitants qui appellent désormais ces lieux Teruamoni (les grottes de l'argent). Ces cavités dont la plus grande porte le nom de Matanu n'ont pu fournir que des refuges épisodiques à des fugitifs et ne présentent pour l'archéologie qu'un médiocre intérêt.

(1) A. SEABROOK (1938), pp. 175-176, analyse détaillée de Poreopi'i.

(2) A. SEABROOK (1938), p. 150. Le nom de Poreopi'i (le chien que l'on saisit) est lui-même fort intéressant. Il se réfère peut-être à un sacrifice de chien sur le marae. SINOTO a découvert à Afareaitu (île de Moorea) un petit marae sous le coin duquel une tête de chien sacrifiée avait été inhumée cérémoniellement.

(3) A. SEABROOK (1938), p. 150.

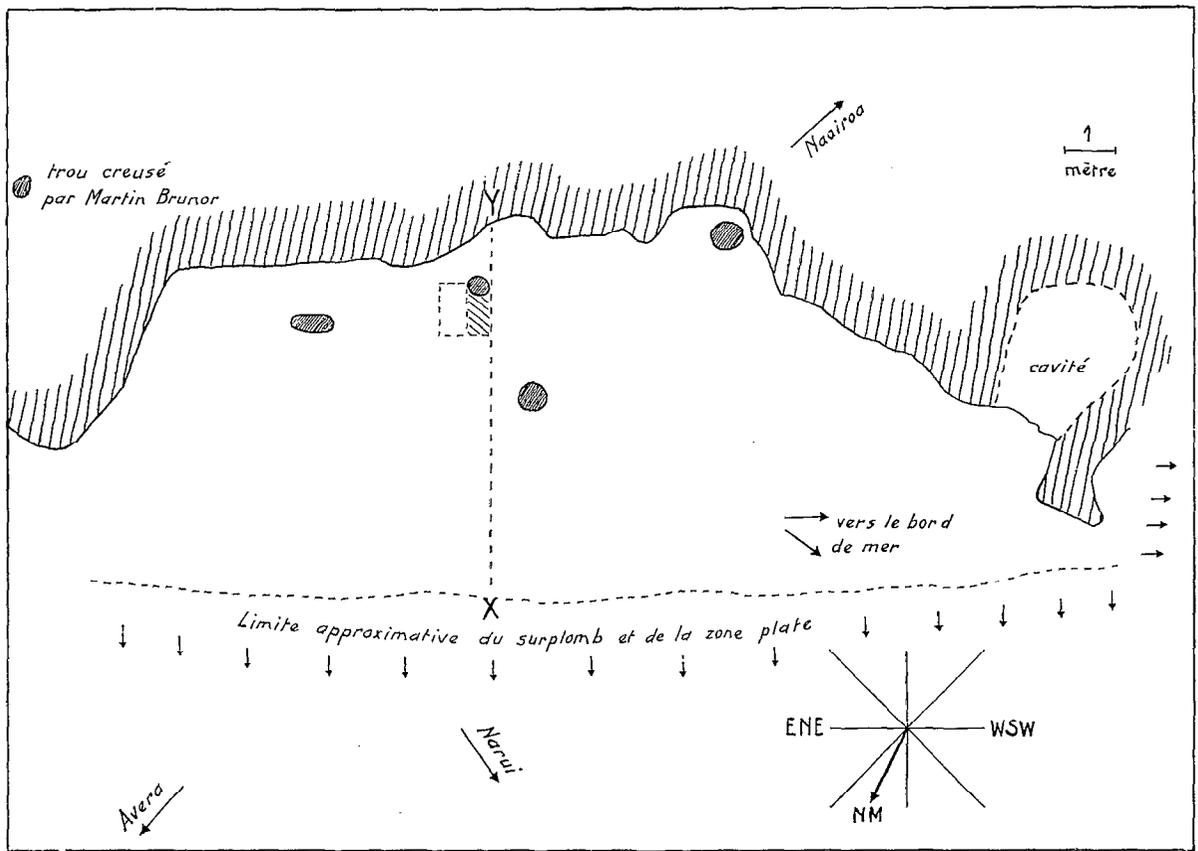


FIG. 52. — Plan de l'abri Matatuarere

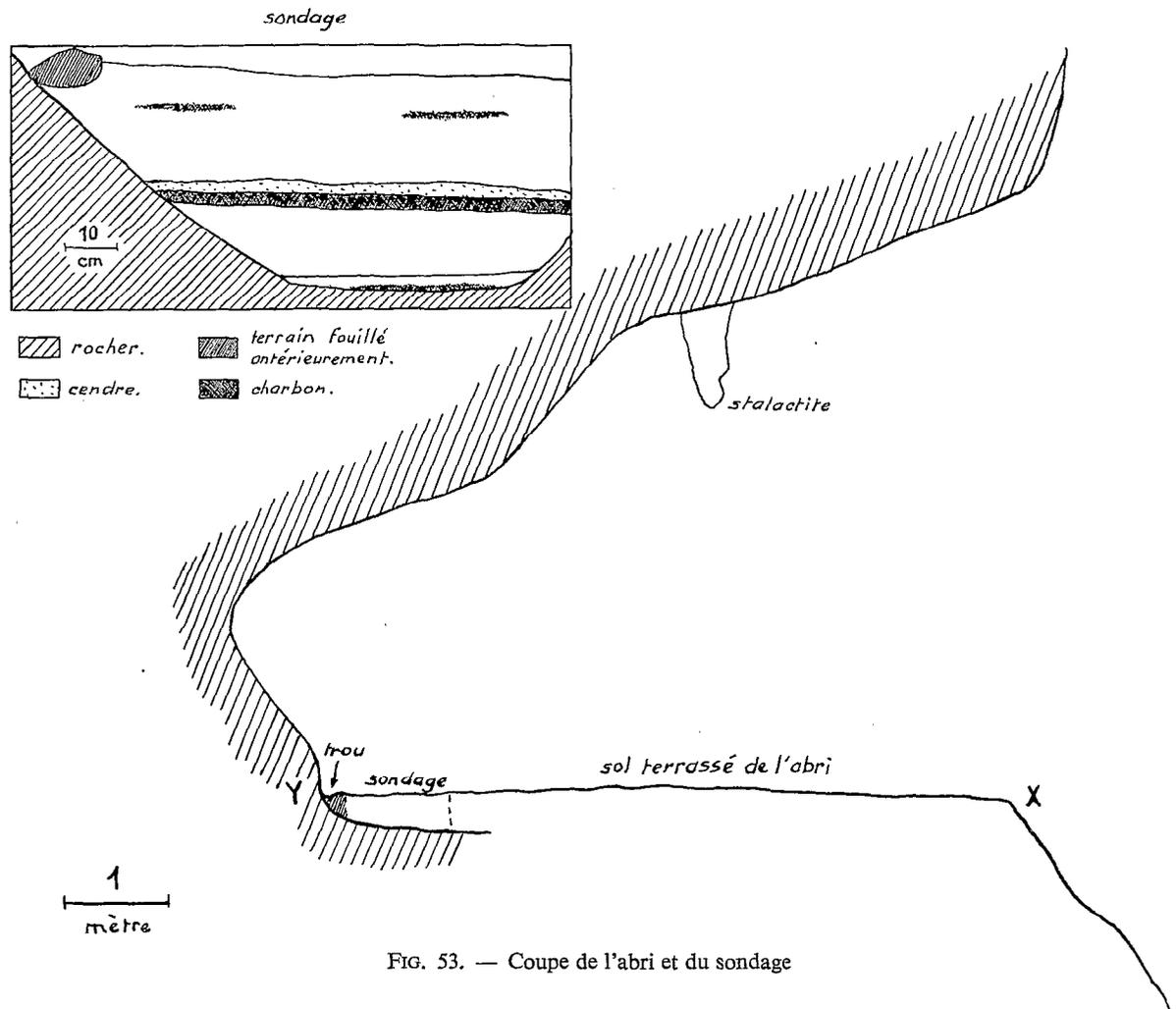


FIG. 53. — Coupe de l'abri et du sondage

Au sud-est de Teruamoni existe un bel abri sous roche tout auprès du cours d'eau qui borde la terre Tairea. Un sondage superficiel n'y révéla pas la présence d'une couche archéologique. Peut-être est-ce à Tairea ou à Teruamoni que se trouvaient les grottes Vava et Atai mentionnées dans les récits traditionnels et que nous n'avons pas retrouvées.

Sur les contreforts sud de la chaîne du Tio'i dans la terre Anarua (littéralement, la longue grotte) existe un grand abri sous roche qui, au lieu dit Matatuarere, s'élargit pour former un emplacement abrité de 18 m de largeur et de 5 m de profondeur. La hauteur maximum du surplomb est d'une dizaine de mètres (fig. 53 et 54).

Cet abri est connu de ceux qui parcouraient autrefois l'intérieur à la recherche de gibier sauvage (chèvres et moutons, actuellement éteints, et sangliers). Jadis, il a probablement servi de site de refuge.

L'abri Matatuarere fut sondé le 29 août 1963. Sur le plan ont été portés des trous creusés avant notre visite par M. BRUNOR. Selon une tradition recueillie par ce dernier, l'abri aurait possédé deux issues, ce qui en faisait un refuge fort commode et d'où l'on pouvait toujours s'échapper. Les cavités creusées par M. BRUNOR ont été faites afin de vérifier si quelque issue souterraine n'existait pas. En fait, Matatuarere possède bien deux accès, l'un à l'est nord-est, l'autre à l'ouest sud-ouest.

De la zone plate de l'abri, on aperçoit la partie nord-ouest de Narui et le plateau qui sépare Avera de Narui. En contrebas de Matatuarere s'étend une pente assez abrupte au bas de laquelle naît un petit cours d'eau.

Le sondage mit en évidence une terre meuble contenant quelques déchets et des lentilles de charbon et cendres. Le sol stérile fut retrouvé à 40 cm de profondeur. Les déchets tamisés assez peu abondants incluaient des coquillages marins : petite nacre (*pipi*), moules (*'u'u*) et *pu*. Du charbon d'excellente qualité fut prélevé dans la couche la plus profonde. Mais comme le site ne semble pas contenir d'objets, il n'a pas été jugé nécessaire d'envoyer cet échantillon à la datation par le R.C. 14.

Entre la Pointe Teutu et la petite plaine intérieure de Narui, la falaise présente à 6 m environ d'altitude, une cavité ayant approximativement 2 m de diamètre et une dizaine de mètres de profondeur, connue sous le nom de Ana Tupapa'u. Cette cavité serait épisodiquement la résidence d'un *tupapa'u*, dénommé Pauri. Nous avons procédé à la visite de cette anfractuosité au grand effroi d'un guide qui nous attendait en contrebas. Nous n'avons trouvé aucune couche archéologique.

Ana Eva ou Ana Temauri

L'abri d'assez grandes dimensions s'ouvre au pied de la falaise intérieure qui limite la petite plaine de Narui. Son plancher est de plein pied avec le niveau de cette plaine côtière dont la hauteur au-dessus de la mer ne dépasse pas 2 m. A l'emplacement d'Ana Eva, la falaise intérieure qui, à un trajet nord-est, sud-ouest, oblique franchement vers le nord ; elle est alors distante de la mer de 100 m exactement.

La limite entre les terres Taroaiti et Maatava passe parallèlement au surplomb de l'entrée et une borne de propriété a été installée dans Ana Eva (fig. 55).

Le nom Ana Eva ou Ana o Eva (la grotte d'Eve) serait récent. D'après Teri'imana a Poetai, pasteur d'Avera, il aurait été donné en souvenir d'une certaine Eva qui, après la mort de son mari, Taamu, aurait vécu seule dans cet abri naturel. Les plus jeunes habitants de Narui prétendent que Eva était une *vahine etene* (femme païenne) qui aurait donné naissance au héros Ututoa. En fait, il y a là une intéressante confusion. Eva est un nom apparu seulement depuis l'époque missionnaire, mais il est probable que la mère de Ututoa a connu cette grotte. En effet, Ana Eva aurait, selon une tradition recueillie par SEABROOK, été habitée par une branche de la famille des Unaa-Atauri ⁽¹⁾ à laquelle appartenait Ututoa et sa mère Te Raurauta ⁽²⁾.

⁽¹⁾ A. SEABROOK (1938), p. 173.

⁽²⁾ C'est celle qui conseilla à son fils de faire creuser à Avera le trou dans lequel tomba le géant Tematouira, l'envahisseur de Tupua'i (voir le chapitre IV, paragraphe II).

Le nom ancien de l'abri serait Ana Temauri. Les Unaa-Atauri auraient utilisé de façon permanente la grotte et leur marae aurait été Taoraiti à proximité. Vers l'est, leurs terres étaient limitées par le ruisseau Pupu'i qui offre en toutes saisons une source d'approvisionnement en eau.

Au XIX^e ou au XX^e siècle, Ana Eva a eu son entrée barrée par un mur de pierres de corail et de basalte probablement prélevées dans les ruines de marae Taoraiti. Des porcs ont été élevés à l'intérieur du site auquel ils ont occasionné des dégâts considérables. Les destructions se sont poursuivies lorsque Ana Eva a offert l'asile à des fabricants clandestins de bière fermentée. Ces bouilleurs de cru polynésiens creusent des cavités larges de 1,20 m à 80 cm et profondes d'environ 1 m. Sur un feu allumé au fond du trou, ils installent un récipient contenant de l'eau et des fruits (bananes et oranges) qui, une fois cuits, sont laissés à fermenter dans l'obscurité. Nous avons indiqué dans le plan l'emplacement de certains de ces trous. Les plus anciens ont été creusés par Taaroa a Manuera, il y a une trentaine d'années, et les plus récents par des jeunes gens habitant encore Narui (1).

En outre, la zone sud-ouest a été récemment érodée pour rechercher de petits coquillages terrestres utilisés pour les parures. C'est dans le chaos d'éboulis voisin de cette zone érodée qu'avaient été déposées des caisses de dynamite nécessaires aux travaux de l'élargissement de la passe du récif frangeant. Certaines cartouches tombées des caisses seraient restées dans le chaos rocheux.

Nous avons reconnu le site le 2 octobre 1962. Nous étions guidés par Temata a Opu'u. Un sondage a été effectué du 6 au 16 octobre 1962, puis étendu du 22 au 25 août 1963.

Ana Eva mesure 16 m de large et 17 m de profondeur entre le coin nord-ouest et la limite du surplomb de l'abri. A l'entrée la hauteur est de 7 à 9 m et décroît régulièrement jusqu'au fond.

Après cartographie du site à l'alidade, la fouille a été entreprise à partir d'un des trous non rebouché par les cuiseurs de bière et occupant l'emplacement du carré C 5 et d'une partie de B 5. Une fois terminé l'enlèvement de B 4, une stratigraphie a pu être établie. Dans cette zone qui paraît la moins bouleversée du site on note en allant du haut en bas :

a) une couche superficielle de 15 cm d'épaisseur contenant de la poussière, de l'humus, des débris végétaux, des cailloux et quelques objets, surtout des ébauches et des éclats d'herminettes ;

b) entre 15 et 20 cm, une couche de charbons surmontée d'une épaisseur de cendres blanches ;

c) entre 21 et 27 cm une couche de pierres de petites dimensions (5 ou 6 cm) dont l'entassement sur un même plan (quasi horizontal) a dû correspondre à une période d'habitat.

d) en dessous jusqu'à 32 à 35 cm, une couche fine de charbons d'excellente qualité qui repose presque directement sur le sol stérile rouge. Le sol rouge surmonte lui-même le *bed-rock* calcaire, vers 80 cm. La surface de ce *bed-rock* doit être assez inégale car, par endroits, notamment dans le carré C4, il affleure vers 37 cm.

A partir de ces premières données, une tranchée latérale (C 4 - C 3 - C 2 - C 1 - C 0) a été creusée dans le sens est-ouest. La stratigraphie qui vient d'être décrite semble se poursuivre vers le mur ouest encore qu'on note un amincissement progressif puisque à la limite de C 1 - C 0, la couche rouge affleure à 20 cm et n'est plus surmontée que par l'entassement superficiel de poussières et de cailloux de a.

A la base de C 4 on rencontre çà et là une épaisseur de sables de 1 cm. Il s'agit de sables marins apportés peut-être par les premiers occupants du lieu.

(1) Nous taïrons leurs noms, car leur délit n'est pas encore prescrit. A l'heure actuelle, cette méthode de fermentation est remplacée par celle qui consiste à utiliser du levain de boulanger importé discrètement de Papeete.

En poursuivant le sondage par une tranchée se dirigeant vers le sud (C 4 - D 4 - E 4 - F 4 - G 4) on peut faire deux constatations :

— d'une part, le sol rouge se rencontre à des épaisseurs de plus en plus importantes (55 à 60 cm) dans E 4 et F 4 ;

— d'autre part, la dualité des couches charbonneuses persiste et celles-ci ont tendance à se séparer en « patte d'oie » au fur et à mesure que la profondeur augmente. Cependant l'horizon qui surmonte la couche charbonneuse posée sur le sol rouge de base est extrêmement bouleversé, et on a l'impression qu'il s'intercale un magma de pierres, de charbon et de cendres. Apparemment ces charbons et ces cendres ont été dérangés.

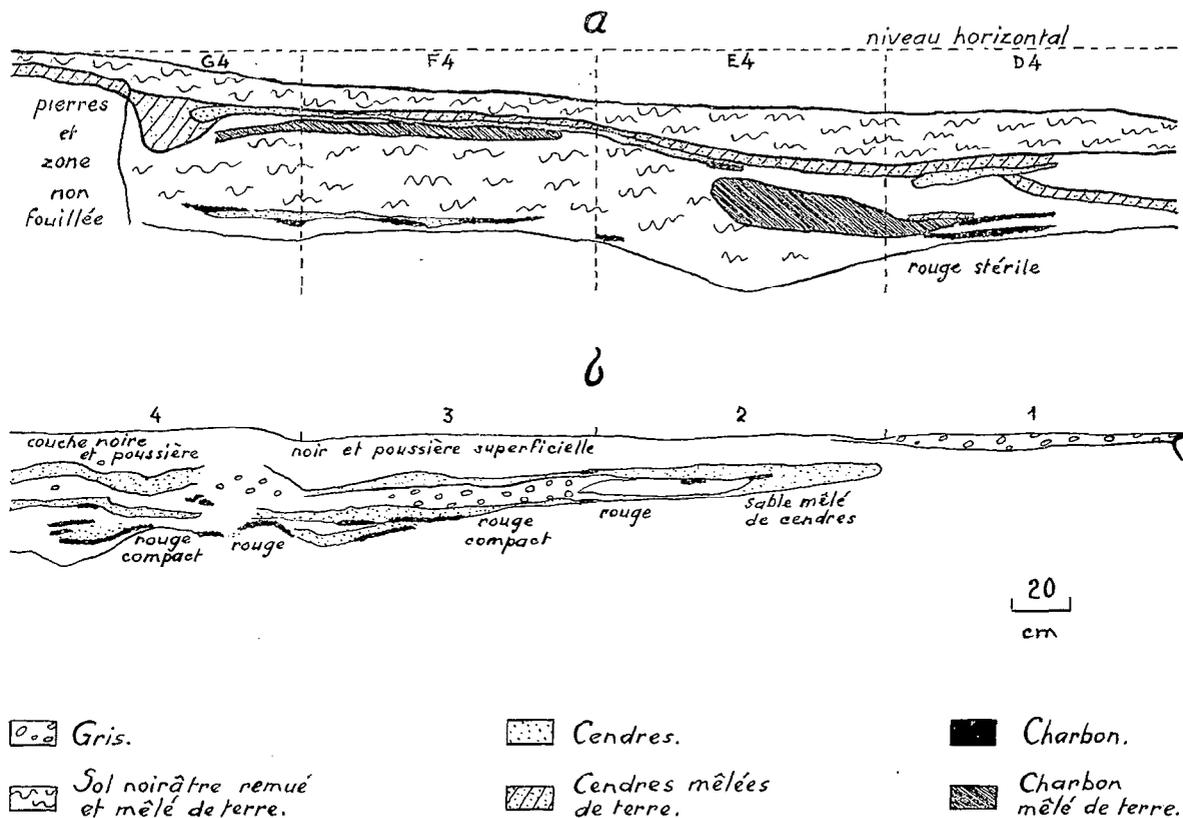


FIG. 55. — Coupe du sondage

Dans le carré E 4 la stratigraphie s'établit comme suit :

— d'abord une couche superficielle de poussières et de cailloux qui surmonte une épaisseur de cendres et de charbon. Cet horizon commence à 22 cm sous la surface et se termine vers 27 cm.

— sous ces cendres et ce charbon s'entasse un amas, épais de 25 à 40 cm composé de charbon mélangé à une terre noirâtre apparemment remuée,

— à la base enfin, on retrouve une fine couche charbonneuse posée sur le sol rouge stérile (fig. 57).

Les objets retrouvés ont été découverts sur la partie superficielle bouleversée et à tous les niveaux. Apparemment la couche intermédiaire de E 4 et de D 4 ne contient que des fragments de nacre ou de coquillage extrêmement brisés.

Deux petits hameçons simples (D 3 - 2, C 4 - 1) et une ébauche en nacre (C 4 - 2) ont été découverts à la base de C 4, et de D 3. A la base de D 4, du charbon apparemment bien isolé a été prélevé. Le résultat de l'analyse (1) (0 + ou - 150 années) indique qu'une contamination a eu lieu. En effet, on peut supposer que seule la fine couche charbonneuse au-dessus du sol stérile est en site et correspond à une période pré-européenne d'habitat, mais elle a dû être contaminée par les charbons récents venus des niveaux supérieurs. Dans la base du carré D 4 une cache d'herminette avait été aménagée et trois pièces étaient groupées dans un petit trou descendant jusqu'à 75 cm de profondeur. Cette observation renforce notre conviction que le niveau archéologique le plus bas du nord ouest de Ana Eva est bien en site et pré-européen. Lorsque l'on va vers l'extérieur la confusion des débris du charbon et de la terre indique qu'il y a eu des bouleversements profonds portant sur la totalité des couches. C'est d'autant plus regrettable que celles-ci descendaient jusqu'à 80 cm de profondeur (sondage du carré H 11 isolé) et que la moisson d'objets, n'est pas négligeable.

Un *terebra muscaria* aménagé en lame de ciseau et comparable à ce que R.C. GREEN a découvert à Papetoai (île de Moorea) a été retrouvé dans D 4 et un gros hameçon en nacre, près d'un trou de B 5. En outre, plusieurs grattoirs en *Codakia* figurent parmi la liste d'objets.

Les analyses de coquillage (voir annexe) montrent l'importance que les *turbo* jouaient dans le régime alimentaire des anciens habitants de la grotte. Il faut aussi noter l'importance des moules et des oursins.

Ana Eva a été occupé aux temps pré-européens sans qu'on puisse dater avec précision l'ancienneté de l'occupation du site. Cependant, les deux petits hameçons retrouvés *in situ* appartiennent à un type tardif bien analogue à ceux de Vitaria. La matière (nacre) est différente, mais l'emploi du *turbo* était peut-être imposé à Vitaria par l'abondance démographique et la pauvreté locale en nacre. Le fait qu'Ana Eva a continué à être habité au XIX^e siècle est attesté par la découverte d'un hameçon en fer sur la surface de B 4 (B 4-1). Cet hameçon a été fabriqué avec un clou, arqué de la même manière que pour les hameçons anciens.

La confusion des vestiges entassés dans le sol d'Ana Eva limite beaucoup les possibilités de travail sur ce site où l'on ne peut guère découvrir une stratigraphie indemne de bouleversements. Le coin nord-est seul est assez bien préservé et c'est pour cette raison qu'une portion bien isolée a été réservée dans cette partie du site. Des pierres ont été rangées le long de cette partie protégée pour prévenir son effondrement.

B. — Les sites ouverts

Ce sont les marae, sites de maisons et anciennes bornes de propriété.

Il ne reste plus rien du marae Taoraiti situé à une cinquantaine de mètres de la falaise, près de Ana Eva et dont SEABROOK a retrouvé les vestiges (2).

Notre prédécesseur l'a décrit comme « un chaos de dalles de corail de basalte tombées sur un étroit pavage basaltique, ayant 54 pieds (16,20 m) sur 10 pieds (3 m). Le pavage permet de croire qu'il était associé à deux anciens sites de maisons ».

— La description que SEABROOK fait d'un site sur la terre Vaitomina n'est guère plus précise que celle de Taoraiti. Sur cette terre un peu au nord de la maison de Noea a Alvez, on remarque encore les vestiges d'un rectangle en corail dans lequel se dressent deux pierres basaltiques de 70 cm de hauteur. Sur la même terre, mais plus à l'ouest, auprès de la tombe actuelle de Tuatini Alvez, on remarque un ancien site de maison rectangulaire de 6 m sur 5 m bordé de basalte et de corail. Une pierre dressée en basalte de 1 m

(1) Gak. 307 - Communication personnelle du Professeur KIGOSHI du 14 mai 1963.

(2) A. SEABROOK (1938), pp. 172-173.

de haut présente la particularité d'être retaillée sur ses quatre faces. Ce caractère a déjà été observé par A. SEABROOK pour une pierre levée du marae Taoraiti et il convient de se demander si ce travail de retaille n'a pas été particulier à Narui.

— A l'est du village, là où la pente commence vers les tarodières subsistent les vestiges confus d'une terrasse de pierres en mauvais état avec un vestige de pierres levées. Plus bas, dans la plaine, auprès du ruisseau Uatoa, on note des débris de pavage qui sont peut-être ceux du site Uatoa décrits par SEABROOK (1). Celui-ci a relevé un pavage de 42 pieds (12,60 m) de long et de 30 pieds (9 m) de large, flanqué sur son côté est d'un autre pavage de 9 pieds (2,70 m) de large et dans lequel se dresse un entassement confus de pierres de basalte, ayant 2 pieds (0,60 m) de côté. A 50 pieds (15 m) de ce site en direction de la mer, SEABROOK a aussi relevé un autre petit pavage basaltique dans le centre duquel se trouvait un cercle de pierres de 10 pieds (3 m) de diamètre (voir ces croquis que nous avons reproduits).

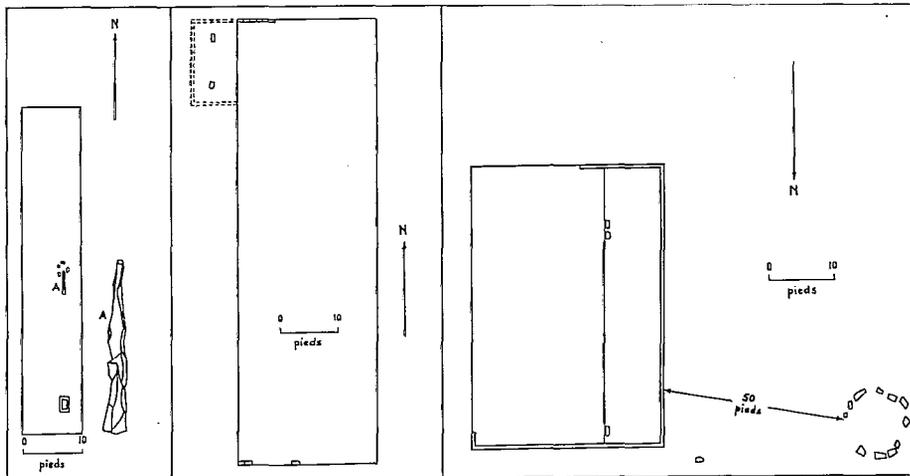


FIG. 56. — Croquis de Taoraiti, Vaitomina et Uatoa d'après SEABROOK

Ces descriptions approximatives n'apportent rien à la connaissance de l'architecture des marae des îles Australes, cependant, il n'est pas sans intérêt de la part de SEABROOK d'avoir recueilli les traditions rapportant l'existence des trois marae importants à Narui : Taoraiti, Vaitomina et Uatoa.

— A l'est du village se dressent trois belles limites de propriété espacées chacune de plusieurs mètres. La plus proche de la mer est un dyke naturel de basalte de 1,20 m de haut, large de 35 cm et épais de 20 cm.

(1) A. SEABROOK (1938), p. 173.

Chapitre VII

LES SOURCES DE DOCUMENTATION AUTRES QUE LES SITES UTILISABLES POUR LA CONNAISSANCE DE L'ANCIENNE CULTURE

L'aspect interdisciplinaire des recherches dans le Pacifique évoqué au chapitre premier doit aussi s'appliquer à l'étude de la culture ancienne de Rurutu.

La quasi-totalité des sites découverts appartient à la période classique qui a précédé les contacts avec les Européens. Bon nombre d'informations recueillies sur ces sites sont susceptibles d'être vérifiées par la documentation ethnographique (collections de culture matérielle des Musées et traditions orales). En outre, les sites ont livré des collections archéologiques importantes. En ce qui concerne les restes ostéologiques nous avons souligné la pauvreté de cet aspect de notre documentation. Enfin, des observations linguistiques feront comprendre la position du dialecte de Rurutu à l'intérieur de la sous-famille est-poly-nésienne et aideront à replacer la culture de cette île parmi celles des groupes dont elle est la plus proche.

I. — LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE

Elle comprend au total 1 114 pièces recueillies en 1962 et 1963. Les pièces découvertes en 1962 (418 soit 36,70 % du total) ont fait l'objet d'observations préliminaires de la part de M. KELLUM ⁽¹⁾. Sur les 418 unités de la collection, 325 étaient des fragments, des ébauches, des déchets de taille ou des herminettes complètes ; 51 pièces seulement avaient été recueillies en fouille.

La description détaillée des objets archéologiques portera sur l'ensemble de la collection et les observations relatives à chaque catégorie d'outils seront incluses dans le chapitre consacré à une étude « intégrée » de l'ancienne culture. Nous voulons seulement ici préciser quelques traits d'ensemble de ce corpus de matériaux.

Du point de vue de la localisation, 954 pièces, soit 86,63 % de l'ensemble ont été obtenues dans le seul district de Vitaria ; un peu plus de 45 % du total proviennent de fouilles ; et 55 % ont été récoltées en surface.

L'immense majorité des objets peut être attribuée à la période classique, c'est-à-dire à celle qui s'est écoulée durant les deux ou trois siècles avant les contacts de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Ils ont été en effet, ramassés sur la surface ou aux voisinages de sites appartenant à cette période, ou bien ils ont été découverts dans le niveau supérieur de sites « classiques » (Teh 3, Teh 7, Tui 6 et Tui 8) ; chronologiquement échappent à cet étage tardif :

(1) M. KELLUM (1964).

Nomenclature des objets retrouvés avec quantités et localisation

	Avera général	Moeraï général	Peva général	Unaa général	Vitaria général	Tui 8	Te 3	Te 7	Tui 6	Mu- Naairoa	Narui général	Ana Eva	Rurutu général	Total par catégo- rie d'objets
Herminettes et ébauches à peu près complètes		8	1	12	119	7	3				15	10	5	180
Herminettes et ébauches bri- sées		9	2	25	223	16	2				20	8		305
Fragments lithiques divers				2	31	8	2				1	11		55
Pilons en pierre	1	4												5
Pilons en corail					14									14
Morceaux de pilons en corail					20							1		21
Marteaux														5
Grattoir en basalte					1									1
Morceau parallépipédique en corail					1									1
Lampes et récipients en pierre et en corail					6	1								7
Billes en corail ou en ponce					6	6	3		1					16
Ta'ana en ponce						3								3
Corail pour râper ou polir				1	9	3	2		1		1	3		20
Limes en corail					2	38	4							44
Limes en épine d'oursin						9	1					1		11
Pendentifs en épine d'oursin						7								7
Limes en cauri et cauri tra- vaillé						3						2		5
à reporter	1	21	3	40	434	85	16		2		37	33	5	711

	Avera général	Moerai général	Peva général	Unaa général	Vitaria général	Tui 8	Te 3	Te 7	Tui 6	Mu- Naairoa	Narui général	Ana Eva	Rurutu général	Total par catégo- rie d'objets
Report	1	21	3	40	434	85	16		2		37	33	5	711
Râcloirs en coquillage					2									2
Conques					2									2
Ciseau en coquillage												1		1
Palourdes percées ou tra- vaillées						3	4					1		8
Patelles travaillées						2								2
Morceaux de cône travaillé						2			1					3
Nacres travaillées (parure et ébauches)					2	30		1				1		34
Hameçons complet ou brisé en nacre						5						4		9
Morceaux de turbo travaillé					1	112	43	2	1					159
Ebauches en Turbo					8	57	3			1		1		70
Hameçons ou fragments d'ha- meçon en turbo						75	7	2				3		87
Os travaillés						8	1	1						10
Dents (homme, requin ou pore)						5	2					1		8
Objets travaillés mal identifiés				1	4	12						2		19
Hameçon en fer												1		1
Total par district ou par site	1	21	3	41	453	415	76	6	4	1	37	51	5	1 115 (1) Total géné.

(1) Lors du triage des coquillages pour les analyses, une quantité supplémentaire de pièces ont été identifiées. Elles n'entrent pas dans ce total.

— Deux objets retrouvés dans les niveaux inférieurs de Tui 8, en dessous de la couche 2, ce sont : un poids de filet (?) en corail (Tui 8, H 5-15) et une râpe à coco en corail (Tui 8 H 5-16) ; quelques vestiges lithiques découverts sur la terre Oreore à Moera'i et particulièrement les herminettes quadrangulaires (n° RU M 17 et Ru M 23).

A cela s'ajoutent peut-être, comme objets échappant à la période classique :

- une lime en basalte trouvée au fond du « puits » du site Teh 3 de Vitaria,
- les pilons en pierre et en calcite (Ru M 7, Ru M 12, Ru M 9, Ru M 10 et Ru M 11) acquis à Avera et à Moera'i que des habitants de ces localités ont découverts en procédant à des terrassements ou en travaillant leurs tarodières,
- l'herminette (Ru M 20) provenant d'une sépulture de Moera'i (terre Puputa) rencontrée accidentellement par Taniera à Mamae au cours du creusement du bassin réservoir dans les collines de Moera'i. Toutefois, cette herminette est analogue à d'autres appartenant à la période classique et peut tout aussi bien y être rattachée.

Le cas des objets de la grotte Eva à Narui présente quelques difficultés : apparemment, les petits hameçons et les herminettes retrouvés à la base ressemblent étroitement à ceux des sites classiques de Vitaria. Mais la stratigraphie de ce site a été tellement bouleversée qu'il faut associer avec réserve à la période finale les objets qui en proviennent.

Du point de vue des matières travaillées, la culture matérielle pré-européenne de Rurutu faisait un large usage de la pierre (basalte compact, ponce volcanique et corail). 693 pièces, soit 62,20 % de la collection sont en cette matière contre 380 unités, soit 34,11 %, en coquillage. Le *turbo* apparaît comme le coquillage le plus travaillé (316 pièces, soit 83,15 % de l'ensemble des objets en coquillage) ; il est vrai qu'il est réservé à peu près exclusivement à l'outillage de pêche, primordial à Vitaria. La nacre (avec 43 pièces 11,31 % des objets en coquillage) vient en second lieu ; son emploi est plutôt spécialisé dans la parure ; les autres coquillages (cauri, palourde, patelle cône, terebre) sont secondaires et servent à la fabrication d'ornements, de grattoirs ou de petit outillage.

Les épines d'oursin (18) ont été mises à profit pour faire des pendentifs ou des limes à travailler l'os (10 pièces en cette matière). Deux fragments en bois, vestiges peut-être d'une coupe en coque de noix de coco, ont été exhumés de la grotte Eva de Narui, ainsi qu'un hameçon en fer postérieur à la culture classique.

Du point de vue de leurs usages, les pièces retrouvées se répartissent en quatre catégories principales :

- 1° l'outillage de « menuiserie » : herminettes, grattoir en basalte, marteaux, fragments lithiques divers, frottoirs en corail ou en basalte, ciseau en coquillage (558),
- 2° l'outillage de pêche et les instruments pour le confectionner : hameçon en *turbo* et en nacre, ébauche, cône travaillé, limes en corail et en cauri (389) ;
- 3° les ustensiles pour les usages domestiques : pilons et fragments, lampes, récipients et ébauches, râpes en corail, racloir en coquillage, cauri coupé, aiguilles en os pour le laçage du toit. A cela, on peut ajouter les limes en épine d'oursin avec lesquelles sont façonnées les aiguilles en os ; au total 84 pièces ;
- 4° les objets nécessaires à la parure et aux soins corporels : ponce pour frotter le corps (*ta'ana*), pendentifs en épine d'oursin, palourde et patelle percées, nacre travaillée, dents diverses (43).

A ces quatre catégories s'ajoutent les pièces pour le jeu (billes en corail) ou la musique (conque) (15) deux armes possibles (une pierre de fronde ronde et une pointe en os) ; enfin 21 objets divers, généralement mal identifiés, mais qui ont été effectivement travaillés.

L'étude des différentes pièces sera forcément sélective en ce sens qu'on a retenu surtout les objets les plus reconnaissables. Il ne pouvait être question naturellement d'étudier tous les fragments lithiques ou en *turbo* qui ne présentent pas un aspect suffisamment reconnaissable. Environ 30 % des pièces de la

collection archéologique ont été dessinées ; apparemment, cette proportion peut apparaître trop forte et assez peu sélective. Nous pensons que bien des travaux d'archéologie dans le Pacifique sont insuffisamment illustrés et qu'il convient d'offrir à ceux qui, plus tard, devront procéder aux synthèses, une documentation suffisamment étendue qui ne soit pas limitée pour chaque variété typologique au choix exclusif d'un petit nombre de spécimens que le chercheur sur le terrain aura cru bon de faire. Il appartient peut-être à nos successeurs de mettre l'accent sur certains caractères des objets que nous aurons pu négliger, mais dont ils pourront retrouver l'intérêt en étudiant le large éventail de documentation dessinée que nous leur aurons laissé.

Le présent travail inclut aussi un certain nombre de dessins de pièces ethnographiques dont certaines, en particulier les pilons, illustrent bien les changements survenus depuis la fin de la période classique.

II. — LES COLLECTIONS DES MUSÉES

Celles-ci comprennent des objets lithiques, des pièces de l'ancienne culture recueillies au XIX^e siècle, et enfin des outils ou des instruments de la culture contemporaine représentant des archaïsmes technologiques qui sont, en fait, des prolongements du passé dans la vie quotidienne d'aujourd'hui.

A. — Les collections lithiques

Les objets issus de Rurutu et identifiés avec cette origine sont rarissimes : deux herminettes de Narui et de Vitaria déposées par STOKES au Bishop Museum, une petite collection de morceaux d'herminettes et d'ébauches brisées donnée récemment par AUBERT de la RUE au Musée d'Ethnographie de Genève, un pilon en corail assez récent au Musée préhistorique de Rome. En revanche, les autres îles sont mieux représentées à titre particulier, surtout Tupua'i (Musée de Papeete, Kon-Tiki Museum d'Oslo, Musée de l'Homme Paris — Collection Caillot —, British Museum, Londres, Peabody Museum of Salem, Bishop Museum d'Honolulu, divers Musées néozélandais, etc.), puis Raivavae et Rapa. Les collections des îles Cook sont beaucoup mieux documentées dans les divers Musées britanniques et américains. P. BUCK ⁽¹⁾ pour l'ensemble de la culture matérielle et R. GREEN ⁽²⁾ pour les herminettes ont d'ailleurs bien synthétisé les renseignements relatifs à ce matériel des îles Cook et seule l'abondance d'herminettes dites cérémonielles de la seule île de Mangaia paraît quelque peu suspecte. Pour les Australes, on peut dire qu'un grand nombre de Musées possèdent une collection océanienne notable incluant des séries de pilons ou d'herminettes de l'archipel Tupua'i ou Australes sans distinction d'îles, ce qui est pour nous à peu près sans intérêt ; il est en effet vraisemblable que des différences importantes existent entre les îles ; la notion d'archipel est un concept de géographie européenne qui ne devrait pas servir à englober des collections archéologiques.

B. — Les pièces de l'ancienne culture recueillies au XIX^e siècle (autres que les objets lithiques)

La manque de déterminations précises pour chaque île que nous avons souligné à propos des collections lithiques est encore ici plus évident. Une pareille carence s'explique par les conditions même de recueil des objets qui, à l'origine, n'ont jamais été prélevés pour entrer dans des musées. Il s'agit de souvenirs et

⁽¹⁾ P.H. BUCK (1944).

⁽²⁾ R.C. GREEN et D.W. PURCELL (déc. 1961).

de curiosités amassés par des missionnaires en visite, des marins faisant relâche et qui ont été donnés par les descendants de ces voyageurs ou rachetés dans les ventes par les musées après que les pièces aient bien souvent passé de main en main. La désignation « Australes » a fréquemment été attribuée par les muséographes eux-mêmes, cherchant à deviner les origines des objets qui leur étaient confiés.

A cette localisation imprécise des pièces, il faut pourtant citer une notable exception : celle de la divinité A'a, l'idole de Rurutu apportée par les néophytes convertis à Raiatea et envoyée par J. WILLIAMS au Musée des Missions de Londres, qui a ultérieurement remis son précieux butin au British Museum. Ce Musée possède également une coiffe à plumes de Rurutu, un ancien siège et un pilon en corail provenant peut-être d'un envoi d'Ellis ; un plat pour les ablutions précédant les repas et un chasse-mouches peuvent avoir été aussi ramenés de Rurutu, plutôt que de Tahiti. Parmi les divinités retirées de l'intérieur de A'a, au moins une, semble avoir fait son chemin jusqu'à la collection OLDMAN.

Les collections océaniques incluent souvent des pagaies dites aussi cérémonielles pour lesquelles on donne, soit l'origine Raivavae, soit celle de Mangaia, selon que l'on croit y reconnaître le style décoratif des Australes ou des Cook (voir par exemple, les diverses pagaies cérémonielles du Musée de l'Homme, du British Museum, des Musées de Stockholm ou de Copenhague — qui fait cependant exception avec une pièce de Rimatara — du Musée de Leningrad, des Musées de Nantes et de Douai, etc.). Aucune particularité technologique ou esthétique propre ne peut être rapportée dans ces conditions à chacune des îles des Australes qui, pourtant, ont toutes produit ce genre d'objets.

Les coiffes à plumes des guerriers dont certains musées d'Angleterre (British Museum, Bristol Museum, Cranmore Museum et Scottish Museum) et le Peabody Museum of Cambridge (USA), possèdent de beaux exemples, ont été identifiées, comme ayant une origine « Australes » encore que l'on sache assez mal si certaines ne sont pas venues de Tahiti.

La même incertitude existe à propos des lances (voir par exemple, celles du British Museum ou du Musée de Nantes) des tapa (dont un seul a jusqu'ici été identifié, comme provenant certainement des Australes ⁽¹⁾), de tambours bien semblables aux objets tahitiens de cette catégorie, de plats pour la nourriture ⁽²⁾, etc.

On peut être un peu plus affirmatif pour des « linteaux » de portes dont quelques-uns ont été retrouvés dans des tarodières (voir les pièces n° 133-147 du Musée de Papeete, ainsi que ceux déposés au Bishop Museum — illustrés par Aitken — et au Peabody Museum of Salem). Malheureusement, toutes ces pièces viennent de Tupua'i et on n'en a retrouvé aucune de Rurutu où l'on sait pourtant que la construction des habitations avait atteint un degré de perfection aussi élevé qu'à Tupua'i.

Des hameçons en bois pour la pêche des poissons de grand fond existent dans bon nombre de collections de musées et leur île d'origine est parfois connue ⁽³⁾. Toutefois cette identification précise ne présente pas un intérêt considérable en raison de l'homogénéité de ce type d'hameçon bien similaire dans toutes les Australes et identique aux îles de la Société. Une observation analogue peut être faite à propos des battoirs à tapa dont on possède des exemplaires de Rimatara, de Tupua'i, de Raivavae (Bishop Museum) ou de Rurutu (Musée de Papeete) et qui représentent fort peu de variations. Bien que ces pièces aient été faites au XIX^e siècle, leur origine est précisée car elles ont été recueillies plus tard, si bien qu'en réalité elles appartiennent plutôt à ces archaïsmes technologiques de l'ancienne culture perpétuée dans la vie quotidienne d'aujourd'hui ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Peabody Museum de Salem n° E 3164 et article de E.S. DODGE (1941).

⁽²⁾ Voir par exemple au Auckland Memorial Museum, *food bowl*, identifié d'après des motifs en relief bien analogues à ceux qui sont sculptés sur A'a.

⁽³⁾ Voir par exemple l'hameçon en bois n° 2902 du Musée Préhistorique de Rome.

⁽⁴⁾ La crosse pour le jeu de balle, Musée de Papeete n° 387 fait aussi partie de cette catégorie d'objets anciens dont l'origine est connue avec précision puisqu'elle a été recueillie au XX^e siècle.

C. — Les objets contemporains attestant des survivances de l'ancienne culture

Il faut donc ajouter aux séries de battoirs à tapa des enclumes (2 au Musée de Papeete, 1 au Musée de Salem), des pilons en corail (plus gros que ceux de l'époque pré-européenne) ⁽¹⁾, des tables à piler, des récipients *'umete* allongés, des râpes pour le coco, un appui-tête (Musée de Papeete, coll. VERIN, bien similaire à celui d'Atiu n° 84 du même musée), des vanneries, etc. Ces pièces nous font pénétrer dans la réalité des survivances qui ont échappé à la déculturation consécutive à l'impact des contacts européens.

III. — LES SURVIVANCES ETHNOLOGIQUES DE L'ANCIENNE CULTURE ENCORE OBSERVABLES AUJOURD'HUI

Leur connaissance nous sera fort précieuse pour présenter un tableau plus complet de ce qu'a pu être l'ancienne culture de Rurutu. Il conviendra pourtant de se méfier de certaines survivances « locales » qui pourraient être des innovations tahitiennes introduites par suite des contacts missionnaires et de l'intégration progressive des Australes dans les Etablissements Français d'Océanie. Ainsi la pêche à la bonite, à l'aide de l'hameçon à leurre de nacre, courante aujourd'hui aux Australes, est venue de Tahiti et des Tuamotu aux temps européens. SEABROOK a eu l'impression que la râpe à coco (*tuo'i*) pour préparer le *taioro* était également une innovation récente venue des îles de la Société. Cela n'est pas sûr, car nous avons trouvé des râpes sur les sites de la période classique ; seul le bâti qui les portait était peut-être différent.

A première vue, on est frappé par la faible importance de ces survivances pour tout ce qui touche à la vie socio-religieuse et à certains aspects de la vie matérielle, comme l'habitat et le vêtement. Il est vrai que c'est précisément sur ces deux aspects que les missionnaires et les catéchistes de la L.M.S. avaient fait porter leurs efforts pour obtenir une disparition totale des croyances ou des techniques ancestrales.

Les maisons aujourd'hui ont un plan rectangulaire ; elles sont édifiées en chaux de corail et munies d'un toit de tôle. Pourtant, nous avons retrouvé à Moera'i sous la chaux des murs d'une demeure édifiée à la fin du XIX^e siècle, un clayonnage fait d'un entrecroisement de racines de pandanus (*ure'ara*) dont l'allure correspond bien aux descriptions des parois de demeure telles qu'elles sont connues par les chroniques ancestrales (*parau tupuna*) et par les références des descriptions des missionnaires itinérants de la L.M.S.

En ce qui concerne les vêtements, l'art des tapa décorés de l'ancienne culture n'est parvenue jusqu'à nous que par les témoignages des anciens voyageurs et de rares pièces muséographiques encore discutées. Cependant, la technique a survécu même au XX^e siècle pour fournir les couvertures utilisées pour déposer les nouveaux-nés après leur naissance, ainsi que pour pourvoir à certains costumes folkloriques des fêtes du 14 juillet. Comme il s'agit de besoins fort limités, les femmes sachant confectionner le tapa sont devenues de moins en moins nombreuses (aujourd'hui une à Avera et deux à Moera'i). Le matériel utilisé est lui-même progressivement délaissé : de nombreux battoirs ont récemment trouvé leur fin comme combustible ou comme manche d'outils ; plusieurs enclumes achèvent de pourrir sous le plancher des maisons. Cet oubli graduel sera total d'ici quelques années et la documentation et les pièces de musées que nous avons recueillies dans ce domaine l'ont été *in extremis* ⁽²⁾.

⁽¹⁾ BOUGE (1931), pl. IV.

⁽²⁾ Voir notre article sur la fabrication du tapa dans l'île de Rurutu (VÉRIN - déc. 1962) et infra les paragraphes sur la description des vêtements dans le chapitre XIV.

La vannerie a connu un développement considérable par suite de l'extinction quasi totale de cette technique dans les autres archipels de la Polynésie Française. Les types d'objets actuellement fabriqués correspondent à des nécessités plus modernes (chapeaux, nattes de salon), mais la préparation du pandanus et les trames de vannerie des grandes nattes rectangulaires n'ont pas varié (1).

Les survivances les plus apparentes concernent surtout l'agriculture, l'alimentation et la pêche : le taro inondé, cultivé depuis un temps immémorial continue de l'être, comme il l'était jadis, bien que sur de moins grandes surfaces ; les taro dières des zones moyennes ou élevées des cours d'eau ont été fréquemment délaissées. Le taro fait l'objet de préparations qui, elles aussi, sont traditionnelles que ce soit sous forme de pilonnage (*poi*) ou de cuisson à l'étouffée (*tiromi*). Le cocotier a vu son aire d'extension s'étendre pour la production du coprah, mais il entre quotidiennement dans l'alimentation sous forme de sauce préparée selon le procédé ancien.

La pêche tient une place capitale dans la vie de tous les jours, soit qu'il s'agisse du ramassage de coquillage *turbo* sur le récif, de pêche au harpon, au filet, ou dans les anciens parcs. Avant d'être mises à contribution, les eaux qui entourent ces parcs font l'objet d'un *ra'ui*, interdiction traditionnelle.

En ce qui concerne les soins corporels, les Rurutu ont conservé de leurs ancêtres l'habitude de se baigner entièrement chaque jour et certains individus âgés utilisent des ponces analogues aux *ta'ana* découverts dans les sites archéologiques. La parure qui faisait notamment usage de couronnes en fleurs d'hibiscus n'est devenue désuète que récemment.

L'organisation sociale si bouleversée par la christianisation conserve encore des formes d'activité collective telle que le travail en groupe, la conscience des anciennes unités sociales (*'opu*, *'ati* et *tii*), ainsi que des vestiges de distinction de l'ancienne hiérarchie. C'est ainsi que le roi et sa famille ont eu jusqu'en 1900 le privilège de consommer les tortues (2) et aujourd'hui encore l'emplacement du bain royal ne peut être utilisé sans la permission expresse de Teuruari'i VI ou de son fils Maeva. Une certaine croyance au *mana* royal permane à l'endroit de la lignée de Teuruari'i qu'on n'oserait pas calomnier ouvertement. De même, les pasteurs paraissent bénéficier d'une immunité de ce type d'autant plus forte qu'ils semblent doués du pouvoir de rendre malades leurs calomniateurs. Hormis ce dernier aspect, la sorcellerie n'a plus cours, mais la médecine traditionnelle reste vivante, ainsi que certaines conceptions de l'invisible. Des enquêtes pour violation de sépultures attestent suffisamment que, encore aujourd'hui, certains Rurutu se font de l'au-delà une idée bien différente des notions chrétiennes.

A ces traits d'un vieux fond religieux et social autochtone, il faut encore ajouter la persistance très large de l'adoption et le maintien de l'idée rurutu de la propriété foncière. Celle-ci caractérisée par l'indivision se prouve par les généalogies et cette nécessité a entraîné la permanence de chroniques ancestrales utilisées pour cette preuve. Ces chroniques constituent une source de documentation importante sur la période classique. Il s'agit d'une source d'information non observable directement, mais au contenu transmis assez fidèlement et présentant un intérêt indéniable. Il nous faut en analyser l'importance dans un paragraphe distinct tout comme le dialecte qui, lui aussi, est un des éléments les plus indemnes du patrimoine de l'ancienne culture.

(1) Voir ma description de quelques vanneries aux îles Australes in B.S.E.O n°s 152-153 (1965, pp. 549-560).

(2) Archives de la F.O.M. - Dossiers A 137 et A 154.

IV. — LES INFORMATIONS DE LA TRADITION ORALE

Pendant très longtemps, on a cru que l'évangélisation avait créé aux Australes un hiatus complet entre notre temps et l'époque de l'ancienne civilisation d'avant les contacts ⁽¹⁾. Rurutu a paru à Eric de BISSCHOP une « île sans passé » ⁽²⁾, car il n'a pu avoir accès aux manuscrits dans lesquels sont consignés bien des événements et des traditions de l'ancienne culture.

Ces manuscrits portent le nom de *puta pa'ari* (ancien livre) ou *parau tupuna* (parole des ancêtres) ; ils sont le résumé d'un capital de traditions familiales (mais aussi « tribales » dans la mesure où la famille s'insère dans une unité plus large), grâce auxquelles les habitants prouvent leurs droits de propriété sur les terres qu'ils occupent. Jusqu'en 1945, les lois codifiées prévoyaient une procédure traditionnelle pour les règlements de conflits fonciers. Les plaignants devaient, en présence du juge, réciter sans hésitation la liste des ancêtres entre eux-mêmes et le propriétaire de jadis dont le terrain était en litige. Une telle connaissance généalogique, purement orale jusqu'au XIX^e siècle, s'est vue transposée sur des cahiers dès que l'écriture s'est répandue. La force probatoire que ces cahiers contenaient aide à comprendre le secret dont leurs détenteurs les entouraient. Leur divulgation aurait, jusqu'à une époque récente, permis des appropriations indues de terre. Lorsque Eric de Bisschop a cadastré l'île vers 1952, il était du fait de ses fonctions, trop engagé dans le débat foncier pour que les habitants consentissent de bon gré à lui montrer leurs pièces à conviction. Aujourd'hui, malgré la délimitation cadastrale des terres, l'atmosphère de secret qui a toujours entouré les *parau tupuna* continue de permaner. Certains vieillards se font même enterrer avec ces documents dont les contenus peuvent, croient-ils, être une source de conflits pour leurs descendants.

Les *parau tupuna* ne recèlent pas seulement des preuves foncières. Outre des généalogies, ces documents relatent des hauts faits des ancêtres dont la conduite a été le plus souvent magnifiée. Les documents fonciers deviennent ainsi de véritables chroniques ancestrales dans lesquelles sont narrées les guerres (source d'acquisition de propriété), les légendes des voyages dans les autres îles (où se trouvent les parents lointains) et même certains mythes, puisqu'aux Australes, comme dans le reste de la Polynésie, un continuum chronologique existait entre les vivants et les ancêtres déifiés.

Certains contes et légendes notés dans les *parau tupuna* peuvent être entendus en certaines occasions (mariages, visites collectives des hauts-lieux de l'île au nouvel an), et ne sont pas secrets.

A ce capital de chroniques d'accès difficile, de contes et de légendes encore largement connus des générations adultes, vient s'ajouter un ensemble de souvenirs de vieillards qui ont encore vu fonctionner à la fin du XIX^e siècle ou à l'aube du XX^e siècle des archaïsmes, technologiques ou autres, aujourd'hui éteints. Certains vieillards se rappellent ainsi la confection collective du tapa et des objets aujourd'hui perdus (appui-tête, pièces portant des motifs décoratifs).

L'utilisation des données de la tradition fait à l'heure actuelle l'objet de discussions passionnées. R. SUGGS a récemment confronté les données traditionnelles et les résultats de l'archéologie de fouilles en Nouvelle-Zélande, aux Hawaï et aux Marquises ⁽³⁾. Il convient pour ces trois régions de constater la faillite du système de comptage des générations avec lequel les auteurs dans la première partie du XX^e siècle croyaient pouvoir remonter jusqu'au tréfonds de la préhistoire des îles. La valeur probatoire du document oral pour la chronologie ne peut remonter pratiquement au-delà de 300 ans. Il convient surtout d'utiliser la tradition pour appréhender des traits de l'ancienne culture que l'archéologie ne peut comprendre ou même suggérer.

(1) P. BUCK (1952), p. 158.

(2) E. de BISSCHOP (1953).

(3) R. SUGGS (1960).

A Rurutu, il convient d'accueillir avec réserve toute la documentation de l'histoire ancienne qui peut se référer à l'origine du peuplement des îles (1), notamment à l'occupation du territoire insulaire par des premiers immigrants venus de Tupua'i et de Raivavae. Il est probable que des ancêtres de la lignée royale des Teuruari'i sont bien venus des Australes Orientales, mais il y a une différence entre l'histoire d'une dynastie et celle d'un peuplement (2). En revanche, des événements beaucoup plus proches, comme le voyage d'Ama'itera'i aux îles de la Société et aux îles Cook, il y a 2 ou 3 siècles, ainsi que l'évocation des guerres intertribales qui ont précédé les contacts culturels avec l'extérieur sont probablement véridiques et leur chronologie peut être retenue. C'est ainsi que l'on assiste sans doute avec l'expansion démographique et l'occupation de toutes les terres de l'île à la formation de deux confédérations rivales les 'Are ari'i de Vitaria - Una'a d'une part, et les Pevatunoa occupant le reste de l'île d'autre part. Les *parau tupuna* retracent la lutte sans merci de ces deux groupes, la défaite des Pevans, le transfert du siège de la royauté suprême de Moera'i aux temps du roi Teaurua. La description de ces événements est reprise de façon très détaillée dans SEABROOK. Cet auteur a accompli là une œuvre admirable en organisant un fatras de matériaux dispersés dans les documents personnels d'informateurs dont il avait gagné la confiance. Toutefois, comme il résidait à Moera'i, SEABROOK a fait essentiellement usage des chroniques des 'Are Ari'i, la confédération victorieuse. Il convient aussi d'utiliser les chroniques pevatunoa dont la meilleure est celle de Teri'imana découverte par A. BRUNOR. Elle fournit souvent un autre visage de l'histoire traditionnelle récente, contredisant parfois les récits de Moera'i, aménagés pour la plus grande gloire des vainqueurs : les 'Are Ari'i.

Nous avons ainsi été considérablement aidés pour l'étude de la période classique par l'existence d'une véritable histoire utilisable à partir du XVII^e siècle. Les chroniques ancestrales indiquant les principaux groupements urbains et l'importance respective de ceux-ci, ont permis de localiser les sites archéologiques, comme J. GOLSON l'a fait à Samoa.

En outre les chroniques ancestrales, mais aussi les contes et les légendes, font vivre des personnages dans bien des aspects de leur vie quotidienne. On voit ainsi les héros des chroniques guerroyer, rechercher leur nourriture, se rendre favorables les divinités. L'opinion de SUGGS qui a beaucoup insisté sur le parti qu'on pouvait tirer du contenu culturel de la tradition se vérifie amplement pour le passé de Rurutu. R. AITKEN malgré la faible importance de la documentation qu'il a recueillie, a tenté aussi de définir certains traits de l'ancienne culture de Tupua'i à partir des indications de quelques contes et mythes (3).

Pour Rurutu, nous sommes informés par la tradition sur une multiplicité de traits culturels : d'abord de l'ancienne organisation sociale et politique (noms des anciennes unités, des royaumes, avec leur répartition) ; au sujet du cycle vital des individus on relève l'existence de certains rites à la naissance, la fréquence de l'adoption, l'importance des rivalités amoureuses (histoire de Vaitu, départ d'Ama'itera'i) ; les soins du corps sont couramment mentionnés (baignade, engraissement à l'obscurité des femmes de haute condition, délivrance par le sectionnement de la paroi abdominale des enfants lors des accouchements difficiles - *atore* -). La recherche de la nourriture, des produits pour la teinture du tapa, le ramassage des torches d'éclairage, le travail des tarodières, la pêche à la ligne, au filet ou au harpon, occupent la vie quotidienne des habitants quand ils ne font pas la guerre ; celle-ci tenait une place considérable dans l'ancienne civilisation classique et les chroniques ancestrales indiquent les armes employées, précisent les méthodes de combat (sièges, traquenards, cannibalisme aux dépens du vaincu), les champs de bataille ;

(1) C'est sur cette base que l'on a longtemps cru que l'origine du peuplement hawaïen était tahitienne. La tradition a retenu la venue des Tahitiens, il y a 6 ou 8 siècles, mais omet catégoriquement la venue aux Hawaï plusieurs siècles auparavant des premiers habitants, sans doute provenant des Marquises.

(2) Depuis que ces lignes ont été écrites nous avons publié une histoire des Teuruari'i dans l'ouvrage « Tahitiens », Supplément par Patrick O'REILLY (1966), pp. 78-79.

(3) R. AITKEN (1930).

sans les traditions, il eut été impossible de comprendre la fonction des sites, comme ceux des *'are ario'i* de Vitaria et de Papara'i dans lesquels vivaient les guerriers ou bien celui du *'are patiri* (Teh 2) de Vitaria où était décidé de l'entrée et de la conduite de la guerre ; les récits ne nous décrivent en détail aucune maison, mais indiquent qu'elles étaient munies de portes à battant vertical permettant d'en sortir rapidement en cas de danger et que leurs parois et toits étaient sûrement en végétal à en juger par la facilité avec laquelle les partis vainqueurs incendiaient ces demeures.

Aucune chronique ne renseigne avec précision sur les embarcations, mais un grand nombre d'entre elles rapporte les voyages des ancêtres dans les îles voisines ou éloignées et énumère les vents, ainsi que les jours lunaires.

Le contenu religieux ou mythologique des *parau tupuna* ne saurait égaler en qualité l'inestimable documentation que WYATT-GILL a préservée à Mangaia. Cependant, nous sommes informés des noms des divinités et des marae, ainsi que de leur hiérarchie, de l'existence de sacrifices. Un texte relatif à Ro'ome-tuaore et à une ancienne trinité contenu dans le *parau tupuna* de Teri' imana est sans doute un travestissement christianisé d'un mythe religieux ancien, car Ro'o s'applique effectivement au nom ancien d'une divinité vénérée de Rurutu et également connue aux îles de la Société où elle est parfois aussi appelée Tane.

V. — LES OBSERVATIONS FAITES PAR LES PREMIERS VISITEURS

Les premiers découvreurs de l'expédition de Cook ne purent aborder et la qualité de leurs observations s'en est ressentie. La chaloupe qui tenta de débarquer dans la baie d'Avera et dans la baie voisine (soit celle de Vitaria, soit celle de Narui) contenait comme passagers : GORE, SOLANDER et BANKS. Les observations notées par ce dernier dans son Journal (1) sont reprises à peu près textuellement par COOK qui était resté sur le vaisseau à plusieurs encablures du rivage. Les passagers de la chaloupe aperçurent distinctement des gens sur le bord parés et armés et dont certains leur firent des démonstrations hostiles. Le Tahitien Tupaia put converser avec quelques-uns et des habitants s'approchèrent de l'embarcation ; trois sautèrent même à l'intérieur pendant quelques minutes. Il en résulta de cette visite une description assez complète du costume, des armes, des tatouages et d'une embarcation des habitants. Les visiteurs furent impressionnés par l'aspect décoratif des lances, des massues, des vêtements et de l'embarcation. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que Tupaia connaissait l'existence de l'île et qu'en conséquence des relations maritimes dans les deux sens avaient dû exister entre les Australes et l'archipel de la Société aux temps pré-européens.

Le récit de TYERMAN et de BENNET a été établi à partir des notations faites pendant deux séjours de deux jours chacun. Lors du premier, le 30 septembre et le 1^{er} octobre 1822, les deux missionnaires de la députation venaient des îles Hawaï en compagnie d'ELLIS. Ils s'intéressèrent surtout aux transformations morales et matérielles des nouveaux convertis, mais occasionnellement signalaient quelques traits de l'ancienne civilisation. Ils décrivent sommairement la dernière grande pirogue encore en état de marche, le village de 60 à 70 maisons ovales, sur plates-formes, ornementées à l'intérieur et l'extérieur, les tatouages, et signalent l'étrange décoration faite par les anciennes lances disposées autour de la chaire de la première chapelle (2). ELLIS rapporte à peu près les mêmes faits et lui aussi met l'accent essentiellement sur les circonstances de la conversion de Rurutu et les transformations sociales et économiques qui en sont résultées. Ces mêmes circonstances sont l'unique objet de préoccupation de WILLIAMS qui, cependant, décrit les circonstances de l'exposition à Raiatea de l'idole creuse ramenée de Rurutu et indique son vrai

(1) BANKS, in BEAGLEHOLE (1962), Vol. I, pp. 329-333.

(2) TYERMAN & BENNET (1831), Vol. I, pp. 492 et ss.

nom A'a (1). ELLIS, dans l'édition de 1832, consacre un chapitre à Rurutu (2) dans lequel il insiste sur le caractère industriel et artiste des habitants. Ailleurs, des notations relatives aux casques à plumes (3), aux lances, au jeu local de hockey, précisent cette supériorité artistique par comparaison avec les habitants des îles de la Société.

S'ils n'ont pas pris soin de décrire l'ancienne religion qu'ils avaient tant contribué à anéantir, les missionnaires de la L.M.S. ont, cependant été avertis du rôle important des prêtres dans l'ancienne société rurutu, des tabous alimentaires et de la consommation cérémonielle sur un emplacement voisin du marae, ainsi que des phénomènes de possession d'individus par les dieux, comme ils en avaient vu aux îles de la Société.

Aucun des baleiniers européens et américains ou des catéchistes tahitiens ne nous a laissé de récit de son expérience à Rurutu et il a manqué à l'île un MORRISON pour faire un compte rendu détaillé d'une civilisation dont ceux qui l'ont connu, vivante ou moribonde, ne nous ont rapporté que des bribes. Les observations de MORRISON aideront à comprendre certains traits culturels rurutu, chaque fois que la conviction sera faite d'identité de situations entre Tupua'i et Rurutu. Dans la même perspective, quelques détails de la visite de TYERMAN et BENNET à Raivavae présentent une certaine utilité pour des comparaisons.

VI. — L'IMPORTANCE DU DIALECTE COMME SOURCE DE DOCUMENTATION

Le corpus linguistique que constitue le dialecte de Rurutu est encore fort bien préservé, malgré l'utilisation constante du Tahitien pour la lecture des Saintes-Ecritures et de l'ancienne législation de l'île. Ce maintien du dialecte n'est pas pour surprendre lorsque l'on sait que la langue est l'élément le plus stable d'une culture (4). Ce corpus dialectal représente l'archaïsme le moins atteint de la civilisation pré-européenne et nous intéresse à un triple point de vue :

1° La phonologie aide à acquérir une idée de la position du dialecte rurutu au sein de la sous-famille est-polynésienne.

2° Grâce au vocabulaire, il est possible de faire des rapprochements ou des différenciations avec celui de ses autres voisins est-polynésiens (glottochronologie) ou d'inférer l'existence ou l'absence de certains traits culturels (technique dite des *Wörter und Sachen*).

3° Enfin, la toponymie comparée à celle des autres îles devrait apporter quelques indices.

A. — Le système phonologique

A l'intérieur de la famille est-polynésienne, il est assez variable et fournit les meilleurs critères de différenciations interdialectales, avant le vocabulaire et surtout avant la grammaire, remarquablement uniforme. Toutefois, ces variations n'entraînent pas une inintelligibilité. Lors de la visite que fit COOK

(1) J. WILLIAMS (1837), ch. III.

(2) W. ELLIS (Ed. 1832), pp. 393-404.

(3) Op. cit. (Ed. 1829), p. 498.

(4) A Tahiti, il ne restera plus bientôt de l'ancienne culture polynésienne que le dialecte tahitien.

à Rurutu, Tupaia, le Tahitien qui accompagnait l'expédition, put converser avec les habitants sur le rivage (1) et pour l'île voisine de Tupua'i, MORRISON fut frappé de la facilité avec laquelle ses compagnons tahitiens s'entretenaient de suite avec les gens du lieu (2). Cependant, malgré l'apparente simplicité du problème, on s'entend assez mal sur la nature des différences.

La langue proto-polynésienne d'avant la dispersion en Polynésie Orientale comprenait sans doute les phonèmes suivants : voyelles a, e, i, o, u, consonnes k, m, n, ng, (n palatal), p, r, t, v, h, ainsi que peut-être le coup de glotte (') dont on ne sait trop s'il était allophonique avec h ou k, ou bien déjà phonémiquement indépendant. A la suite de la dispersion et de l'évolution indépendante, le Tahitien a perdu k et ng (remplacés par '), le dialecte des Cook méridionales (3) a vu le h remplacé par '. Le Pomotu du XIX^e siècle présente sans doute la particularité d'avoir subi le moins de changements phonologiques (4).

Pour les Australes, la situation est quelque peu complexe et semble avoir été simplifiée par certains auteurs. J. WILLIAMS indique :

« ... Les insulaires des îles Australes qui comprennent Rurutu, Raivavae, Tupua'i et Rimatara ont une distinction à eux... La particularité de ce dialecte consiste dans le rejet du f et du h sans y mettre à la place un autre son » (5).

En fait, c'est le coup de grotte qui se substitue à f et à h. A. SEABROOK conteste à bon droit cette remarque de WILLIAMS et fait observer que si le f et le h sont bien absents à Rurutu et Rimatara, ils existent à Tupua'i ; toujours selon cet auteur le dialecte de Raivavae aurait une consonne aspirée intermédiaire entre f et h (6) qui sont d'ailleurs encore actuellement à Tahiti allophoniques dans certaines positions (7). Cette différence notable entre les dialectes de Rurutu et de Tupua'i est aussi bien notée par AITKEN (8). MORRISON indique des mots tupuaiens, comme fwahara (*fara*, pandanus) finnarow (*tinarau*), mais son témoignage n'est guère probant, car il a séjourné davantage à Tahiti qu'à Tupua'i, et a de toutes façons doté tous les noms polynésiens d'une orthographe épouvantable, aussi peu conforme à la réalité que celle donnée par son compatriote R. DRURY aux noms malgaches (9). Ainsi on ne peut être absolument sûr que la présence de f/h à Tupua'i soit pré-européenne, mais il y a de fortes chances qu'il en ait été ainsi ; cent trente années de contact étroit avec Tahiti n'ont pas appris aux Rurutu à substituer f/h au coup de glotte ; il est probable que les gens de Tupua'i n'auraient pu introduire ce nouveau phonème s'ils ne le possédaient auparavant.

Très curieusement Rapa a conservé k et ng, mais abandonné f/h, comme aux îles Cook. On saisit ainsi la diversité des situations pour les cinq îles des Australes, il est intéressant de reconnaître qu'à Rurutu et à Rimatara, k et ng ont disparu comme à Tahiti et à Tupua'i mais que f/h est manquant, comme aux îles Cook voisines. Il en résulte que le dialecte de Rurutu ne comprend que six phonèmes consonantiques :

(1) J. BANKS in BEAGLEHOLE (1962) Vol. I, p. 333.

(2) J. MORRISON (1935).

p. 48... Ils semblaient parler le dialecte tahitien...

p. 53... Le débarquement du bétail prit plusieurs jours ; dans l'intervalle nos Tahitiens s'étant familiarisés vite à la langue de Toobouai nous servirent d'interprètes...

p. 72... Leur langue est un dialecte à mi-chemin entre ceux des îles de la Société et des îles des Amis, mais il n'est pas tellement différent des deux au point d'être inintelligible...

... Le langage actuel de toutes les îles de ces mers ne varie guère plus que l'anglais dans les différents comtés.

(3) Voir observations de P. BUCK (1944) p. 9, et (1934), pp. 6-7.

(4) Pour ces comparaisons, on pourra se rapporter au tableau dans MEILLET — Les langues du monde.

(5) J. WILLIAMS (1837), p. 523.

(6) A. SEABROOK (1938), p. 15.

(7) Ainsi on entend encore *fenua* ou *henua* (pays) indifféremment.

(8) R. AITKEN (1930), p. 95.

(9) R. DRURY (1729).

m, n, p, r/l, t avec parfois k à sa place, v et le coup de glotte dont les locuteurs font un généreux usage, ce qui rend leur parler si étrange aux habitants des îles de la Société. Nous retiendrons de cette analyse que les influences qui ont joué pour l'élimination de certaines consonnes au profit du coup de glotte à Tahiti et aux îles Cook se sont combinées à Rurutu et à Rimatara ; il est ainsi vraisemblable qu'à cette double contribution linguistique correspond également une influence culturelle provenant de ces deux archipels. En outre, il se pourrait que les îles de la Société aient davantage contribué aux temps pré-européens à la culture tupuaïenne qu'à celle de Rurutu.

B. — Le vocabulaire

Celui qui est employé à Tupua'i à l'heure actuelle ne diffère guère du Tahitien, tandis que celui de Rurutu, malgré l'acculturation, conserve une originalité marquée par rapport au dialecte des îles de la Société qui devient de plus en plus la *lingua franca* de la Polynésie française. Les listes de mots rurutu données par AITKEN (1) et par SEABROOK (2) qui incluent toutes les deux les termes tahitiens correspondants en rendent suffisamment compte. Donald S. MARSHALL a procédé à des calculs glottochronologiques, c'est-à-dire portant sur la rétention commune des vocabulaires de base des différents dialectes polynésiens. Ses conclusions ne nous sont pas connues (3). Cependant, la portée des résultats doit être ramenée à certaines limites pour trois raisons :

— la courte période de séparation entre le Tahitien et les dialectes des Australes et des Cook, peut-être guère supérieure à un millénaire ;

— la possibilité d'emprunts difficiles à déceler entre les Cook et les Australes ;

— les changements très importants survenus dans le dialecte tahitien depuis un siècle et demi. Nombre de mots rurutu inconnus aux Tahitiens d'aujourd'hui se retrouvent dans le dictionnaire de DAVIES de 1851 (4). Le choix pour les calculs du dialecte du XIX^e siècle à la place de celui parlé aujourd'hui pourrait modifier considérablement les résultats.

Un autre facteur plus général qui nuit aussi à l'exactitude des résultats est la présence en Polynésien de tabous linguistiques qui exigent la disparition de mots contenus aussi dans les noms de souverains ou de chefs. Tupua'i, dépendance de Tahiti, a ainsi rejeté de son vocabulaire des mots de base, tels que *moe* (dormir), *noho* (s'asseoir), *va'i* (eau) devenus indésirables à Tahiti, alors qu'ils ont bien persisté à Rurutu (5).

Les techniques de *Wörter und Sachen* n'ont guère été employées en Océanie. La présence d'un vocable commun à la plupart ou à tous les dialectes (*kiore* = rat, par exemple) est en général un indice sérieux que l'objet désigné existait dans la proto-culture, mais l'inverse n'est pas forcément vrai, car l'absence du vocable peut être due aux changements linguistiques normaux (remplacement de 20 % du corpus du vocabulaire à chaque millénaire) ou anormaux (jeux des tabous des noms). Il ne semble pas que les Australes aient toutes possédé les animaux domestiques emportés par les Polynésiens dans leurs migrations. D'après ELLIS, le porc et le chien n'existaient pas à Rapa, encore qu'on ait conservé le souvenir du premier, comme nourriture des dieux. Selon MORRISON, les naturels de Tupua'i ne semblaient pas connaître non plus le porc et eurent une grande frayeur lorsque ces animaux furent débarqués. Il est probable que la civilisation classique de Rurutu possédait le porc, mais on ne sait encore si elle avait le chien dont le nom : *pore* est particulier à l'île.

(1) R. AITKEN (1930), pp. 95-96.

(2) A. SEABROOK (1938), pp. 195-199.

(3) D.S. MARSHALL, Ph. D. Thesis Harvard University, Cambridge, Massachusetts, Unpublished.

(4) DAVIES (1851).

(5) Voir la liste donnée par la reine MARAU à AITKEN (1930), p. 96.

C. — La toponymie

On connaît l'habitude polynésienne de jalonner les étapes de leurs migrations à l'aide des toponymes des îles précédemment occupées. C'est ainsi que le Hawaï samoan (*Sava'i*) a été successivement appliqué à Ra'iatea, puis à la plus grande île de l'archipel hawaïen. Plusieurs districts de Tupua'i ont une toponymie héritée des îles Sous-le-Vent. Il en est de même du nom d'Avera à Rurutu.

Pour porter ses fruits, une étude de toponymie comparée doit être entreprise sur l'intégralité des noms de lieux de chacune des îles d'une région culturelle. Les enquêtes effectuées sous l'égide de la commission de toponymie de Papeete vont fournir une abondance de matériaux nouveaux qu'il conviendra d'exploiter. Nous nous proposons de traiter dans une autre publication ces rapprochements entre la toponymie et l'onomastique des îles de la Société et des Australes. Une enquête exhaustive aux îles COOK sur le même sujet aidera sans nul doute à débrouiller ce problème de l'imbrication complexe des contributions tahitiennes et des Cook méridionales aux noms de lieux et de gens des Australes occidentales.

VII. — LES DONNÉES DE L'ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE

Elles sont à peu près insignifiantes dans l'état actuel des recherches. L'étude des sites des divers districts a montré la rareté des matériaux osseux encore en place. Une collection réunie jadis par A. BRUNOR et destinée au Musée de Salem a été égarée sur une goëlette et n'est jamais parvenue à destination. Seule l'étude future du contenu des sépultures renouvelera le problème.

Lors de la découverte, BANKS remarqua : « les gens avaient l'air fort, vigoureux et bien fait, mais étaient plutôt plus foncés que ceux que nous avons laissé derrière nous ». (1). Lorsqu'on débarque de Tahiti, on acquiert à peu près la même impression et SEABROOK (2) a insisté sur l'aspect plus « noir » des gens de 'Auti et du Sud de l'île. Il ne s'agit bien sûr que d'une impression et une étude scientifique d'anthropologie physique reste à faire sur les sujets vivants. Il faudrait aussi étudier les matériaux osseux anciens. L'hétérogénéité des origines de la race polynésienne fait que dans un grand nombre d'archipels, l'indice crânien se distribue selon une bimodalité, mais dans quelques îles, comme Maia'o on ne retrouve pas une telle dichotomie de dolichocéphales et brachycéphales (3). SEABROOK paraît avoir pressenti une certaine hétérogénéité dans les caractères anthropométriques de la population de Rurutu. Il est vrai que le fonds racial originel a été considérablement bouleversé depuis les contacts avec les Européens. Les épidémies avaient réduit la population en quelques années de 6 000 à 314 individus selon TYERMAN et BENNET (4), et le métissage s'est opéré dès le début des contacts. Lors de la christianisation de l'île, l'Américain prénommé Robert vivait depuis sept années à Rurutu. MOERENHOUT (5) signale qu'une fille métisse de Pitcairn séduite par un capitaine anglais fut abandonnée par celui-ci à Rurutu. Des baleiniers débarqués dans l'île y ont laissé une descendance nombreuse notamment les Alvez, Fiores, Manuel venus des Açores, Neagle (Nikira), etc... et il s'y ajoute la venue de Polynésiens métissés en provenance de Tahiti ou des autres îles (les Lenoir de Rimatara, par exemple (6)).

(1) J. BANKS in Beaglehole (1962), Vol. I, p. 332

(2) A. SEABROOK (1938), p. 6.

(3) B. DANIELSSON (1962), pp. 46-47.

(4) TYERMAN & BENNET (1831), Vol. I, p. 496.

(5) MOERENHOUT (1837), Vol. II, p. 321.

(6) Sur notre suggestion, le R.P. O'REILLY a fait d'intéressantes recherches sur les familles ALVEZ, NEAGLE et LENOIR (O. REILLY, 1966).

A cette complexité issue des bouleversements ethniques et des métissages s'ajoutent les unions entre familles les plus diverses de l'île. L'exogamie hors du clan était jadis pratiquée seulement lors des périodes de paix. Elle s'est naturellement accélérée au XIX^e et au XX^e siècle avec la rupture de cette ancienne unité sociale, au point que les unions se font aujourd'hui couramment entre personnes qui se savent déjà apparentées (*feti'i*). Une telle pratique est loin d'être vue avec faveur aux îles de la Société. A Rurutu, elles tendra probablement à redonner une certaine unité à un fonds anthropologique fort bouleversé lors des contacts culturels du XIX^e siècle.

TROISIÈME PARTIE

LA CIVILISATION DE LA PÉRIODE CLASSIQUE

Chapitre VIII

LA PLACE ET L'HISTOIRE DE LA PÉRIODE CLASSIQUE

I. — LA SÉQUENCE CULTURELLE

En Polynésie, c'est seulement pour les îles Marquises que l'on commence à distinguer une série de périodes depuis la première occupation des îles jusqu'à l'époque contemporaine. Les travaux sont presque aussi avancés dans ce domaine aux Hawaï et en Nouvelle-Zélande et l'esquisse d'une chronologie commence à se dessiner à Tahiti et dans les îles voisines avec la découverte récente de sépultures archaïques à Maupiti (1). Nos travaux aux îles Australes ne sont pas suffisamment avancés pour fournir une séquence aussi élaborée dans laquelle entreraient à la fois des renseignements sur les débuts du peuplement et sur l'occupation des diverses parties de l'île, une étude des transformations architecturales, ainsi qu'une analyse de l'évolution de l'outillage et des autres objets. Cependant, il est d'ores et déjà possible de fournir un cadre général, même si une disproportion manifeste de la documentation existe entre les époques les plus anciennes et celles qui sont les plus rapprochées de nous.

A. — Découverte et établissement

Les couches profondes du site Tui 8 ont révélé, s'il faut en croire les résultats de la datation au Radio Carbone 14, impossibles à recouper pour l'instant, que Vitaria avait été peuplé dès le X^e ou le XI^e siècle (2). Comme il s'agit de la baie la moins propice au peuplement, on peut raisonnablement estimer que d'autres divisions de l'île ont été occupées antérieurement, notamment Moera'i où l'accès est aisé et les conditions d'installation favorables. Les pièces archaïques (herminettes quadrangulaires, n° Ru M 23 et Ru M 17) découvertes sur la terre Oreore sont peut-être contemporaines de cette première période d'établissement, qui a pu avoir lieu avant la fin du premier millénaire de notre ère.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que c'est à la fin du premier millénaire ou au début du deuxième que semblent être attestées les migrations parties de l'archipel de la Société vers la Nouvelle-Zélande, alors vide d'habitants, et les Hawaï déjà antérieurement occupées par une migration marquisienne ancienne. La tradition hawaïenne a seule conservé le souvenir de cette tahitianisation qui devait se marquer par d'importants changements culturels, notamment la modification des formes d'hameçons.

Il serait hasardeux de supposer que les premiers immigrants de Rurutu, venus des îles de la Société, aient rencontré une population antérieure y ayant abordé après être arrivée directement de la Polynésie Centrale. L'état de leur culture correspondait vraisemblablement à celui des premiers Mōa-Hunters. Ils

(1) K. EMORY et Y. SINOTO (1964).

(2) GAK 448, Site Tu 8, carré H 6 - 900 années avant 1950 (marge d'erreur + ou - 90). Laboratoire du professeur KIGOSHI.

connaissaient la culture du taro, et dépendaient largement du biotope marin. Les hameçons doubles qu'ils avaient amenés pour la pêche à la bonite furent progressivement abandonnés, en raison, sans doute, de l'éloignement et de la rareté des bancs. Les herminettes présentaient déjà cette variété retrouvée dans les sépultures de Maupiti et à partir desquelles les types classiques sont dérivés, sauf les pièces quadrangulaires abandonnées peu à peu.

Les premiers colons polynésiens possédaient des pilons en basalte de types conique et *'opu* pour reprendre la terminologie forgée par SUGGS aux Marquises ⁽¹⁾.

Leurs maisons étaient probablement d'allure ovale avec pavage sur la partie antérieure, mais sans surélévation notable.

Les marae rectangulaires, soit ne possédaient pas d'ahu, soit incluait ce détail architectural de façon assez peu développée. Des pièces levées parsemaient les cours, mais l'enclos de dalles dressées sur le pourtour n'est peut-être apparu qu'ultérieurement et correspond vraisemblablement à un développement particulier aux Australes où il prend d'ailleurs des formes assez diverses selon que l'on se trouve à Raivavae, Tupua'i et Rurutu-Rimatara.

B. — Expansion

Lors d'une deuxième période que nous appellerons d'expansion, toutes les baies côtières furent progressivement occupées. Cette extension de la colonisation de l'île porta sur les parties littorales des baies principales (Moera'i, Peva, 'Auti, Narui, Avera et Una'a) qui offraient un accès facile à la mer et des vallées sur le cours desquelles il était possible de cultiver des taros. Cette expansion se poursuivit au point que les zones moins favorables de Vitaria, Na'airoa et même Papara'i furent ensuite également occupées. Elle ne fut pas seulement le fait des descendants des premiers occupants, mais des immigrants venus des autres Australes ou des Cook y contribuèrent également.

C. — Période classique

La période classique (vers 1500 ?) commence lorsque la pression démographique est suffisante pour entretenir un état de rivalités, donc d'insécurité continue et surtout lorsque la civilisation rurutu est parvenue à une situation technologique assez peu différente de celle que rencontreront les premiers visiteurs avant l'acculturation. Cette situation va être explicitée en détail dans les chapitres suivants. Pour rester dans la perspective diachronique, signalons d'ores et déjà les changements qui se sont produits par rapport aux époques antérieures.

Une véritable urbanisation des zones côtières habitées s'est produite ; les maisons d'habitation sont organisées en séries souvent alignées et, dans chaque quartier, existent des emplacements réservés aux fonctions socio-religieuses. La résidence royale avec son marae *ari'i* et ses structures annexées constituent naturellement les lieux les plus importants de ces groupements urbains. La guerre nécessaire pour la protection des terrains de culture devient institutionnelle, en même temps que les maisons *'ario'i*. Le cannibalisme fait partie de la guerre, mais se serait éteint avant les contacts.

La progression démographique et l'urbanisation s'accompagnent du développement du pouvoir politique et d'une certaine stratification sociale. Les traditions pré-européennes de la période finale rendent compte de la concentration progressive de l'autorité en deux confédérations rivales, puis de l'unification de l'île.

(1) R. SUGGS (1961), pp. 99-103 et fig. 30 p. 101. Le terme *'opu* est emprunté par SUGGS à LINTON.

L'outillage évolue : l'herminette quadrangulaire est abandonnée et les formes triangulaires à évasement progressif depuis le tenon jusqu'à la lame prennent davantage d'importance. Ces formes assez représentatives des Australes semblent avoir fait l'objet d'un commerce vers les îles de la Société.

Les pilons en basalte et en calcite changent de matériau (utilisation du corail), mais conservent leurs formes. L'augmentation des tailles commence, mais les formes restent coniques sans évasement de la base. Ce dernier trait est survenu au XIX^e et au XX^e siècles avec la libre circulation des pièces marquisiennes et maupitiennes.

En raison de l'augmentation des besoins et de la rareté de l'huître nacrière dans les eaux de l'île, la nacre est à peu près abandonnée pour la fabrication des hameçons et le coquillage *turbo* très abondant (et déjà connu aux îles de la Société pour cet usage) est de plus en plus préféré. Le corail est utilisé pour les lames des râpes à coco alors que la nacre sert à ce but ailleurs. Ainsi la nacre apparaît à Rurutu de plus en plus réservée pour la parure.

L'évolution de la religion suit, sans doute, celle du pouvoir politique en ce sens qu'une classe de prêtres prend de plus en plus d'importance auprès de celui-ci. Cependant, rien ne nous permet de dire que ce développement s'accompagne d'un perfectionnement de l'architecture religieuse et d'un agrandissement des structures, comme ce fut le cas aux îles de la Société.

L'art atteint un degré de perfection inouïe dont les descriptions des premiers visiteurs et les rares objets qui ont échoué dans les musées ne nous donnent qu'une bien pâle idée. On sait cependant que les vêtements et les coiffures étaient hautement décoratifs et que les armes, certains ustensiles, les embarcations alliaient au même degré l'utilité et l'esthétique.

Cette civilisation classique ne vivait pas en vase clos et des contacts étaient entretenus avec les îles Sous-le-Vent et certaines des Cook ou des îles Australes voisines. Ces relations n'étaient pas toujours pacifiques (incursions guerrières des Tupuaiens), mais avec Ra'iatea, il s'agissait, sans doute, de voyages pacifiques au marae de Taputapuatea ou de visites de chefs.

D. — Période historique et contemporaine (1)

Elle se marque par des bouleversements créés par les contacts avec les navigateurs étrangers (baleiniers), mais surtout avec les missionnaires et leurs catéchistes qui christianisèrent l'île en quelques années.

Comme partout ailleurs en Polynésie, ces contacts furent marqués par une hémorragie démographique occasionnée par les épidémies. La christianisation entraîna naturellement l'abandon et la destruction des anciens lieux de culte, mais bouleversa aussi de fond en comble tous les secteurs de la vie économique insulaire. Les maisons, désormais rectangulaires, furent édifiées en dur, le métal remplaça rapidement la pierre et le coquillage. Des plantes (manioc, taro sec) et des animaux domestiques (bovidés, chevaux, chèvres, moutons, chats) furent introduits. Les embarcations doubles furent laissées à pourrir et remplacées par des goëlettes ou des côtres de planches assemblées. La vannerie survécut partiellement et le mobilier européen apparut.

La plupart des survivances anciennes ont trait à la nourriture et à sa préparation. Cependant, les pilons eux-mêmes s'alignèrent sur des formes importées d'autres archipels.

La sculpture, la parure et le tatouage, éminemment païens aux yeux des missionnaires, furent proscrits. Les motifs décoratifs anthropomorphes sur lesquels les sexes masculins étaient bien apparents leur semblaient parfaitement obscènes. Les pagaies décorées de motifs géométriques continuèrent un temps de faire l'objet d'une fabrication, mais leur commercialisation entraîna une dégradation de la décoration.

(1) Sur cette période voir P. VERIN (janvier 1964) VERIN P. (avril-juin 1966, pp. 3-16).

Sous la férule rigoriste, mais paternelle d'un gouvernement théocratique, l'île s'achemina graduellement vers un nouvel équilibre démographique et économique. Les contacts commerciaux avec Tahiti et les îles Cook devinrent réguliers. En 1900, l'île fut annexée aux Etablissements Français de l'Océanie (1).

Les vestiges de l'ancienne stratification sociale (royauté, privilège de la tortue) furent amoindris. L'île intégrée dans les Etablissements Français d'Océanie vit s'accélérer son association à une économie d'échange reliée à Papeete ; l'installation des commerçants chinois au début du XX^e siècle précipita l'île vers un type d'économie d'échange bien répandu parmi les sociétés océaniques contemporaines et caractérisé, par une disproportion des besoins, par rapport aux disponibilités monétaires aptes à satisfaire ceux-ci. L'octroi de la citoyenneté française en 1945 fit disparaître la législation locale et, en même temps, les dispositions foncières qu'elle contenait. L'alignement sur le système cadastral va favoriser le recul de la connaissance des traditions jadis nécessaires pour la preuve en matière de terre. Le capital de survivances de l'ancienne culture continue de se réduire ; une brève description en a été donnée plus haut au paragraphe 3 du chapitre VII.

II. — CHRONOLOGIE DE LA PÉRIODE CLASSIQUE D'APRÈS LES TRADITIONS

Une synthèse détaillée de l'histoire traditionnelle telle que l'ont révélé les *parau tupuna* a été donnée par A. SEABROOK dans son manuscrit (pages 17 à 67). C'est, sans doute, la meilleure partie du travail de cet auteur ; son séjour prolongé dans l'île, son maniement courant du dialecte de Rurutu, la confiance qu'il avait acquise auprès de ses informateurs lui ont permis d'accéder à la documentation la plus étendue et d'obtenir des traductions exactes de textes les plus archaïques. Ce que A. BRUNOR et moi-même avons recueilli n'apporte d'informations nouvelles que sur les guerres entre les Vitariens et les Pevans, ainsi que des détails relatifs à la vie de ces derniers d'après le manuscrit de Teri'imana.

Les traditions les plus anciennes gravitent autour de la connaissance de la généalogie des Uruari'i, la lignée royale qui devait dominer Vitaria, puis, plus tard, l'ensemble de l'île et dont les descendants occupent encore aujourd'hui une position encore assez privilégiée.

Le fondateur des Uruari'i (ou Manuura) aurait été Io-Ura venu d'Ava'i (Samoa ou Ra'iatea ?). Les descendants auraient vécu en des emplacements qu'on ne peut localiser, mais qui portent les noms de Mairerua, puis Aunui, enfin Te Mapua où ils se trouvaient à la 24^e génération (2).

Tupaea, à la vingt-quatrième génération depuis Io-Ura, vint s'établir à Ma'ara, qui est le nom du plus illustre marae de Raivavae, puis à Tono'ae (Tupua'i) et enfin débarqua à Peva où il fonda le marae Uramoa. Lors de ces pérégrinations dans les Australes Orientales, des groupes sans doute lignagers et patrilinéaires ('*opu*) s'étaient détachés du '*opu uruari'i*'. Parmi ces groupes figurent les Tanete'e qui atteignirent aussi ultérieurement Rurutu et furent en rivalité avec les Uruari'i avec lesquels ils possédaient pourtant une parenté commune.

Les Uruari'i et d'autres '*opu*', à la fois parents et rivaux, parvinrent à Rurutu il y a 17 ou 18 générations. Ils trouvèrent l'île déjà occupée par des aborigènes appelés Aairi qui vivaient un peu partout dans les divers districts. Un des plus célèbres d'entre-eux habitait à Una'a et avait son marae au pied de la colline Poroiti, près du torrent Vaiaia. Il se serait alors exilé à Rimatara où il fonda le marae Piirangi (3).

(1) VERIN P. (1965-1966, pp. 225-231).

(2) Les identifications des lieux habités sont rendus difficiles car les emplacements sont sans doute désignés par le nom des marae fondés.

(3) La présence du ng (n vélaire) dans un mot rimatara dont le dialecte ignore ce phonème paraît étrange. S'agit-il d'un monument élevé aux îles Cook ? Si le marae est à Rimatara, il convient de l'orthographier Pi'ira'i.

Les Aairi vivant jadis à Moera'i auraient été exterminés sur l'initiative d'un chef tanete'e dénommé Toamiriura. Celui-ci venu de Tupua'i épousa une femme aairi, puis s'étant disputé avec son beau-père, il appela d'autres compagnons à la rescousse qui exterminèrent les Aairi de Moera'i. Un d'eux, parmi les plus notables, nommé Teriitauarua, survécut et s'installa à 'A'uti.

Un fils de Toamiriura, appelé Taneura, chercha à s'implanter à Avera où il rencontra des difficultés de la part des Aairi de l'endroit.

Vitaria aurait été fondé par Amaitera'i ; quatre grandes familles Uruari'i s'installèrent dans cette baie : les Vairuoroo, Vaerota, Metuari'i et 'Atia ; quatre autres, également Uruari'i, s'établirent à Una'a : les Tuivao, Taura, Taurara'i et Taura Mo'ora, auxquels se joignirent un groupe lié par une alliance, mais non par le sang : les Atipa.

Ainsi, les aborigènes rencontrés lors de l'installation des Uruari'i et des grandes familles parentes venues comme eux des Australes Orientales furent exterminés, absorbés, dépossédés de leur territoire, ou rejetés dans d'autres zones comme le sud et le sud-est de l'île. Dans cette dernière région, les groupes n'arrivèrent jamais à une intégration tribale aussi poussée que dans le centre et l'ouest de l'île (1).

A Avera, Moera'i et Peva, les descendants de Toamiriura formèrent deux branches alliées : les Pevatunua et les Tanete'e. Leur alliance, à la fois politique et par le sang, était dirigée contre les Uruarii de l'ouest.

Dans les hauteurs de Peva vivait l'opu Arue qui, à la suite d'une querelle avec les Pevatunua de la côte, jugea bon de s'exiler dans une autre île ; les Arue laissèrent derrière eux un enfant endormi qui fut adopté sous le nom de Moetui et dont les descendants actuels se prévalent de la propriété de ce qui fut le territoire des Arue : les terres dénommées Pia.

Les guerres entre les Pevans et leurs alliés d'une part, et les Uruari'i d'autre part, auraient commencé peu à près le départ des Arue. L'interruption des échanges par la voie des montagnes du centre de l'île coupait l'approvisionnement en taros des Vitariens et les obligeait à lancer des incursions guerrières pour se ravitailler.

Onze générations avant Epatiana, un raid lancé par le chef uruari'i Taaroaiatua contre Peva se solda par une retraite et le chef vitarien fut tué dans les tarodières Vaioivi (2) à Moera'i.

Sous le règne de Ariititia (neuf générations avant Epatiana) les Pevans firent une incursion le long des tarodières de la rivière Vaiaia à Una'a. Ils furent mis en déroute, mais Ariititia fut tué sur le champ de bataille. Une autre attaque pevanne vers Una'a par la falaise de Aramaniania fut aisément repoussée : les guerriers de Peva qui devaient circuler en file indienne sur cet étroit sentier escarpé reçurent l'un après l'autre le choc de la lance des Vitariens qui les attendaient au point le plus étroit pour les précipiter dans la mer. Le combat de Aramaniania est relaté à la fois par des chroniques rurutu et par un texte de F. STIMSON recueilli à Raivavae et transmis par un Raivavaen dont l'ancêtre se joignit aux Pevatunua dans cette expédition malheureuse avant de revenir à son île natale.

La tension entre Uruari'i et Pevatunua fut un temps quelque peu relâchée à la suite de la dissidence des Aaura qui vivaient à Avera avec les Tanete'e. Les Aaura lancèrent une attaque contre Papara'i et mirent le feu au village, mais furent exterminés par les gens de 'A'uti avant qu'ils aient pu s'enfuir de ce cirque naturel.

Sous la règle du areari'i Matairuatea, la paix était temporairement revenue avec les Pevans et un certain Moeru venait échanger son taro à Vitaria.

Au temps du roi vitarien Taatini, l'affaiblissement des alliés d'Una'a vint remettre en question l'équilibre précaire entre les confédérations guerrières pevatanua et uruari'i. Une dissension se produisit à la

(1) La répartition des groupes sociaux de cette région est donnée au chapitre XV relatif à l'ancienne organisation sociale.

(2) Le toponyme Vaioivi : l'eau des ossements, commémore sans doute la mort de Taaroaiatua.

suite d'un acte de cannibalisme du chef Tuivao qui, avec ses compagnons, massacra la plupart des membres du 'opu des Taura. Un autre 'opu de Una'a, les Atipa, vint à la rescousse, mais les Pevatunoa arrivèrent sur ces entrefaites, profitèrent de la situation et exterminèrent les Atipa. Vitaria dut alors accueillir dans son territoire, déjà surpeuplé, les réfugiés venus d'Una'a.

Le petit royaume de Taatini subit alors un véritable siège et les combats qui se produisirent à cette occasion sont relatés dans la plupart des chroniques ancestrales de Moera'i et d'Avera. Sous la conduite du grand prêtre vitarien Tuaanae'u, à la voix tonitruante, un groupe de guerriers uruari'i s'avança jusqu'à Nu'uou et vint défier les gens d'Avera de l'autre côté de la baie. Le combat tourna à l'avantage de Vitaria dont l'un des guerriers put en cette occasion, consommer les yeux d'un ennemi pevatunoa étendu à terre.

Malgré le haut fait de Nu'uou, la menace se renforça sur Vitaria. Une flotte pevanne chercha à débarquer et fut arrêtée de justesse sur le récif à une centaine de mètres de l'agglomération. Les Pevatunoa arrivèrent en haut de la colline qui domine le marae Tararoa et la résidence royale. Ils tentèrent de culbuter le promontoire de Poatupitara et s'efforcèrent de faire dégringoler les rochers sur la cité uruari'i.

Au nord de Vitaria, le danger se fit également pressant. Femmes et enfants se réfugièrent dans la grotte souterraine Ana Pori. Puis la grotte Anai'o fut évacuée et lors d'une incursion pevanne un Vitarien ne trouva son salut qu'en se jetant dans la mer et en se réfugiant dans la cavité Ana Moe de la falaise du Matoteanapapa.

L'issue du conflit entre les Uruari'i et les Pevatunoa est rapportée dans les *parau tupuna* dans une version qui fait largement honneur aux vainqueurs. Cette magnification n'a pas de quoi étonner si l'on veut se rappeler que les hauts faits des ancêtres sont générateurs de propriété (1). Nous commencerons par relater la version traditionnelle avant de recourir à une présentation plus réaliste des faits.

Vitaria assiégé contenait une population famélique. Le roi Taatini prit en pitié son peuple et décida de se sacrifier. Aidé de trois volontaires, il se rendit de nuit à Avera et le petit groupe mit le feu à plusieurs demeures. L'obscurité, une fois dissipée, les Pevatunoa d'Avera reprirent confiance devant la faiblesse de leurs adversaires qui furent écrasés sous le nombre. Les vainqueurs jetèrent les quatre corps dans la passe Opupu et le crâne de Taatini prélevé fut transformé en lampe pour brûler l'aleurite (*tuitui*). La mer rejeta les cadavres des vaincus dont le sexe en érection parut un avertissement aux prêtres pevans. Ceux-ci firent savoir à leur peuple que les corps devaient être rendus à Vitaria pour être convenablement inhumés. Le peuple d'Avera négligea cet avertissement et le dieu national de Peva, Taioaia, retira sa présence du marae. Le dieu vitarien fit connaître alors aux uruari'i ses intentions par l'intermédiaire de Tuaanae'u dans une phrase restée célèbre : « *No 'utou te ao, no'u te po* ». (A vous le jour et à moi la nuit), ce qui signifiait que le dieu Taura mangerait la nuit le *varua* (élément vital) des guerriers pevans qui seraient ainsi une proie facile pour les Vitariens. Ainsi, selon la tradition, les Vitariens n'eurent aucune peine à conduire les Pevatunoa à Anai'o où leurs corps sans ressort furent précipités depuis le haut des cavités du plafond de la grotte dans de gigantesques brasiers (*umu*).

La véracité de cette légende n'est pas mise en doute par la plupart des habitants aujourd'hui. Les descendants des vainqueurs et des vaincus y trouvent chacun leur avantage. Les uns, parce que la légende cache des faits moins glorieux, les autres, parce que la défaite a été imputable plus à des faits surnaturels qu'à eux-mêmes. Il faut supposer qu'en réalité, les Vitariens demandèrent la paix après la mort de Taatini et de ses compagnons. La paix conclue, le festin de réconciliation devait avoir lieu dans la grotte Anai'o normalement réservée à des festivités de cette nature. Les invités, au nombre desquels figuraient sans doute les plus importants d'entre les Pevatunoa, furent jetés par trahison dans les grands fours (*umu*) en principe préparés pour le festin. Cette ruse de Teuroa, le successeur de Taatini, eut pour résultat de changer le sort des armes.

(1) C'est ce qu'on appelle le 'o'o toto (acquisition du sang).

Soucieux de ne plus rester sur un territoire où lui et les siens avaient souffert de la famine, Teuroa transporta la capitale dans la baie qui porte aujourd'hui le nom de Moera'i (grand repos), en mémoire de l'ère de paix instaurée alors. La propriété d'Avera fut octroyée à des transfuges tanete'e qui avaient rejoint les Vitariens lors de la querelle avec les A'aura.

Na'ina'i, le dernier des chefs pevatuoa indépendants connus, s'enfuit à Na'airoa, mais fut autorisé ultérieurement par Teuroa à résider à Peva. Avec la fin des guerres, le cannibalisme qui les accompagnait disparut et la tradition rappelle qu'au temps de Teuroa les enfants purent désormais dormir en plein air, sans craindre d'être enlevés et dévorés par les partis rivaux de leurs parents. Seuls, quelques brigands, comme Mooría et Oropo, réfugiés dans les grottes, entre 'A'uti et Papara'i continuèrent d'attaquer les passants pour les manger. Une fille de Na'ina'i, Atapu, réussit à convaincre Oropo de quitter son antre pour vivre en sa compagnie une existence plus paisible qui ne déferait pas l'autorité bien établie de Teuroa.

A peine un équilibre était-il atteint qu'il allait être détruit par l'intrusion européenne. La visite de COOK (1769) eut vraisemblablement lieu au temps de Mae, le successeur de Teuroa, alors que Vitaria venait d'être à peu près totalement abandonné depuis peu de temps. La christianisation survint sous Toromona qui, mort jeune et sans descendant, fut remplacé par Pa'a, le père d'Epatiana qui devait signer le traité avec la France.

L'histoire traditionnelle telle qu'elle nous est révélée par les chroniques ancestrales est donc essentiellement celle de la dynastie des Uruari'i. A en croire les généalogies, on ne pourrait remonter au-delà de quatre ou cinq siècles, sans rencontrer des héros mythologiques. Cependant l'indication de migrations en provenance des Australes Orientales il y a trois ou quatre siècles constitue un renseignement de valeur tout comme la présence antérieure à Rurutu d'aborigènes : les Aairi. Les nouveaux venus ne devaient pas avoir une culture bien différente de ces derniers à en juger par l'imbrication anthropologique qui se produisit. Ainsi les réserves de SUGGS relatives à l'utilisation de l'histoire traditionnelle comme instrument d'exploration chronologique (1) se vérifient : au-delà de trois siècles, les traditions se perdent dans le mythe et doivent être traitées avec circonspection. En revanche, le contenu de cette histoire offre à l'archéologue la révélation d'aspects de la culture impossibles à connaître par d'autres voies. Seules les chroniques ancestrales permettent de comprendre l'importance et la signification des guerres qui, entre ces groupes parents, étaient menées pour des motivations économiques. La férocité des luttes, tant dans les ruses employées que dans les cruautés perpétrées (mises à feu des cases, cannibalisme), avait atteint un tel degré que sa relation nous est parvenue bien exactement au travers de la plupart des chroniques consultées. On mesure également dans cette documentation le rôle de la religion avec ses dieux tutélaires de tribus. Enfin, l'unification politique atteinte dans l'île avant la venue européenne constitue un fait notable qui n'existait, ni à Tupua'i (où les compagnons de MORRISON prirent partie dans les rivalités entre chefferies), ni à Raivavae où deux partis se disputaient la prééminence et furent réconciliés par les chrétiens.

(1) R. SUGGS (1960).

Chapitre IX

ACTIVITÉS TECHNIQUES ET OUTILLAGES

I. — GÉNÉRALITÉS — DIVISION DU TRAVAIL

Aujourd'hui, une certaine polyvalence caractérise les activités des habitants. Ainsi, chaque homme effectue à la fois les travaux agricoles, la pêche, la construction de sa maison, le pilonnage du taro et la préparation des fours souterrains, tandis que la femme veille aux travaux de la maison, élève les jeunes enfants, tresse des vanneries, ramasse des coquillages sur le récif, replante le taro après l'arrachage ⁽¹⁾. Cette division sexuelle a toujours prévalu à Rurutu. Cependant, il semble que, jadis, à l'intérieur des activités qui étaient le lot de chaque sexe, certaines étaient réservées à des spécialistes. Les prêtres *ara'ia* provenaient de la famille des Vaerota ⁽²⁾ et enseignaient au '*are-autea-nu'a*' (une structure qui n'a pu être retrouvée à Vitaria) des méthodes relatives à la construction des embarcations, à la décoration des maisons et des pirogues, au tatouage, aux pratiques de médecine traditionnelle. Ceux qui bénéficiaient de cet enseignement formaient de véritables guildes ; lors de l'acculturation, la disparition de ces groupes a précipité la régression de l'art et de la technique. L'effondrement de l'ancienne structure religieuse a certainement été une autre cause de ce recul technologique. En effet, l'imbrication de la technique et de la religion devait être extrêmement poussée. L'existence de vestiges d'un atelier d'herminettes auprès du marae Tararoa, le plus sacré de Vitaria, n'est sûrement pas une coïncidence fortuite.

La guerre entraînait aussi une forme de spécialisation, puisque à Vitaria, les jeunes gens des deux '*opu Vairuoroe* et *Metuari'i*' étaient astreints à s'entraîner au '*are ario'i*'. Cependant, aux époques critiques, toute la population mâle en état de combattre était probablement mobilisée.

De même, les nécessités vitales étaient tellement impérieuses que tous les hommes devaient participer à la pêche. Des hameçons ont été retrouvés dans les sites Teh 3 et Teh 7, maisons qui ont été occupées par le roi ou ses proches.

II. — OUTILLAGE

A. — Matières travaillées

L'outillage employé était assez diversifié puisqu'il était nécessaire pour travailler des matériaux très

⁽¹⁾ A Rimatara, les femmes étaient astreintes, selon ELLIS, aux gros travaux dans les tarodières (préparation du sol). Il semble que les femmes n'ont pas eu autrefois à Rurutu ce sort défavorisé.

⁽²⁾ Bien des pasteurs de l'ère contemporaine sont issus de cette famille et il semble qu'il y ait là, dans une certaine mesure, la continuation d'une spécialisation.

divers : la pierre, le corail, divers végétaux, le coquillage, la nacre, l'os, la plume. Le travail du bois jouait un rôle considérable : il fallait en effet abattre des arbres de taille parfois énorme, les équarrir, construire les charpentes des maisons, tailler des meubles (sièges, appuis-tête, plats de tout genre), des armes (lances, massues), des instruments de musique (tambours), des objets pour la confection du tapa (enclumes, battoirs), faire les embarcations et leurs accessoires, etc. Un grand nombre de ces pièces en bois était sculpté ou gravé de symbolisations géométriques.

L'utilisation de la pierre était indispensable pour fabriquer le gros outillage de menuiserie (herminettes, gouges). Le basalte était débité, mais non taillé, pour les pierres levées des marae et des cours à dossiers bien que des dykes naturels fussent utilisés quand ils correspondaient approximativement à la taille requise. Le corail était débité pour les soubassements des maisons et les bordures des plates-formes (1). Les anciens artisans de Rurutu taillaient aussi des pilons en pierre et en corail. Les matériaux lithiques volcaniques étaient recherchés pour les lampes et pour les billes de jeux pour lesquelles le corail n'avait pas été choisi.

L'os servait à la fabrication de petits outils dont les aiguilles à lacer les toitures, mais n'était pas employé pour les hameçons pour lesquels la nacre et surtout le coquillage *turbo* étaient choisis. Le travail des hameçons et des ornements en nacre ou en coquillage nécessitait l'emploi de petits outils (lames de pierre, limes).

Les traditions et certaines survivances attestent que les anciens habitants de Rurutu confectionnaient des vanneries (nattes, paniers), des cordages (fibres de coco, *roa*, *Hibiscus tiliaceus - urau*, etc.), des récipients en calabasse ou en noix de coco, des étoffes en tapa, des teintures. Il n'est pas toujours possible de connaître en détail l'outillage employé pour le travail de ces divers types de végétaux ; enfin l'utilisation de la plume est attestée pour les coiffures décoratives.

Nous décrivons surtout dans ce chapitre l'outillage réservé au travail du bois et de la pierre. D'autres outils ou instruments, comme les battoirs et les enclumes à tapa seront étudiés en même temps que l'activité économique qu'ils rendaient possibles. Il en sera de même pour les hameçons dont l'étude est incluse dans le chapitre sur la pêche.

B. — Les herminettes

1. — TERMINOLOGIE

Dans cette catégorie, nous étudions aussi bien les herminettes elles-mêmes que les gouges et les ciseaux. En effet, les formes sont à peu près identiques et la différence de technologie est surtout perceptible dans la manière d'utiliser et dans l'emmanchement ; or, nous ne savons rien sur ces gestes, puisque seules les lames sont à notre disposition. P.H. BUCK a identifié comme ciseau une pièce de *Mauke* dont le tranchant est très étroit. Ce même auteur rapporte avoir vu à Samoa des ciseaux en fer emmanchés comme des haches, mais utilisés comme ciseaux (2).

La collection d'herminettes recueillies est surtout composée de lames de pierres ; les herminettes faites dans d'autres matériaux seront décrites à la suite.

2. — PROCESSUS DE FABRICATION

Parmi les 75 pièces dessinées, 60 sont des ébauches assez avancées. Il eut été facile dans les divers ateliers découverts de retrouver plus d'un millier d'ébauches. En recueillant la collection on s'est efforcé

(1) Dans une variété compacte dénommée à Rurutu *pa'i'a* (peut-être porites).

(2) P. BUCK (1944), p. 176.

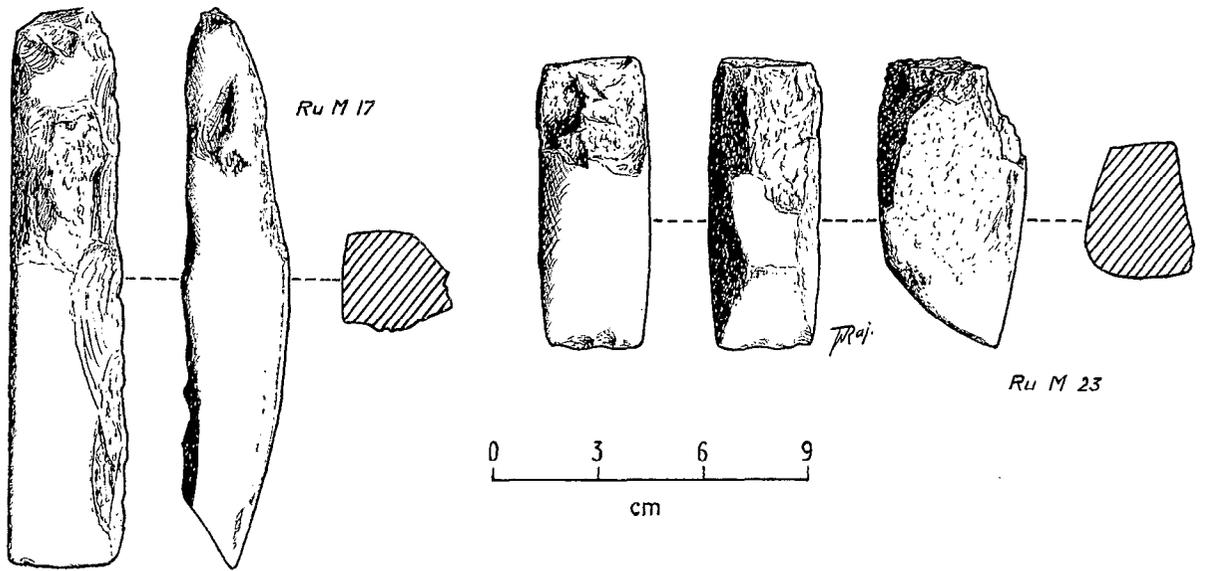


FIG. 57. — Herminettes quadrangulaires

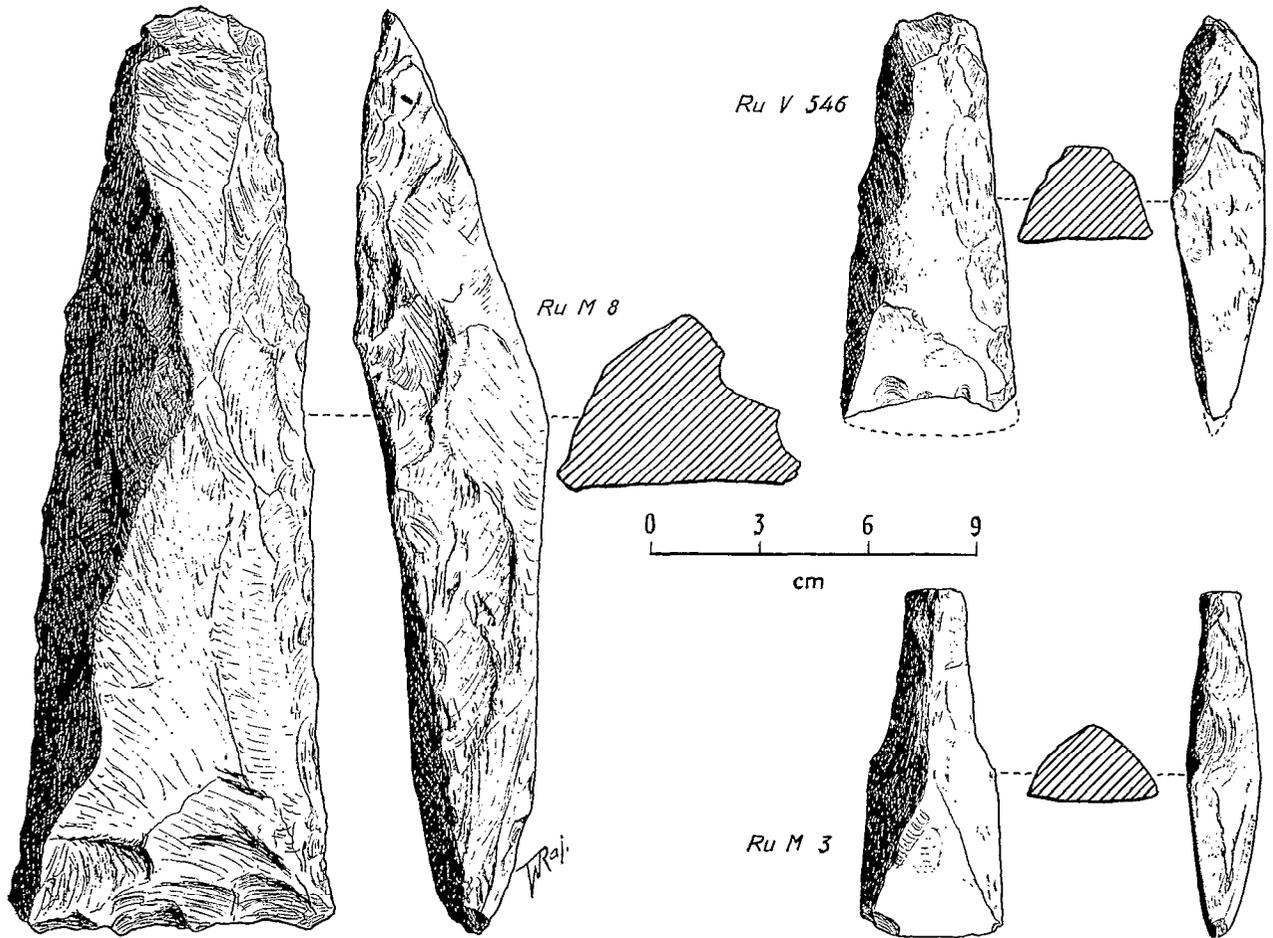


FIG. 58. — Herminettes fusiformes

de prélever des pièces assez caractéristiques des divers stades de la fabrication. Celle-ci présente certains points communs avec les techniques décrites par SUGGS à Nuku-Hiva ⁽¹⁾ et STOKES à Tupua'i ⁽²⁾.

Il n'est pas possible de dire si les anciens habitants de Rurutu utilisaient l'eau et le feu pour faire éclater les plus gros blocs de basalte avec lesquels ils faisaient leurs herminettes. Il semble assuré que, dans certains cas, ils faisaient usage de fragments de dykes déjà débités naturellement. Ru 364 est une ébauche qui présente encore sur les parties supérieure et inférieure la surface non dégrossie du dyke originel.

Apparemment, à partir de la surface grossièrement plane, des éclats longitudinaux étaient détachés d'abord ; puis des éclats de moindre dimension étaient successivement enlevés sur chacun des côtés et à l'endroit qui devait constituer la partie frontale de l'herminette. Des ébauches montrent que bon nombre de pièces ont été abandonnées parce qu'un des éclats longitudinaux avait trop entamé ce qui allait constituer l'arête médiane de la partie inférieure ; mais l'accident le plus banal survenu en cours de fabrication a été de loin la fracture du tenon au niveau de l'épaule.

Certaines herminettes après ce façonnage par détachement successif d'éclats ont vu leurs aspérités les plus importantes réduites par des percussions appliquées perpendiculairement (*pecking process* des Anglo-Saxons) ; mais beaucoup ont été soumises directement au polissage.

Les deux herminettes quadrangulaires de la collection (Ru M 17 et Ru M 23) ont été polies entièrement. Très souvent, pour les triangulaires des temps classiques, le polissage n'a été appliqué que sur les quatre côtés adjacents au tranchant. La portion plane du dessus est quelquefois polie jusqu'au tenon. Ru M 20 (sub-triangulaire) ne possède que la partie supérieure de son tenon encore rugueuse. Le caractère apparemment imparfait de certaines pièces a fait croire qu'elles pouvaient être des ébauches. Il semble en réalité que le polissage sur les faces adjacentes latérales n'ait pas toujours réussi à faire disparaître les cavités les plus profondes survenues lors du détachement des éclats latéraux (voir par exemple Ru V 546).

Comme en d'autres points de la Polynésie, des herminettes dont l'extrémité avait été endommagée à l'usage ont été retaillées. Le biseau est alors parfaitement abrasé et poli, comme s'il s'agissait d'une première fabrication. La retaille de la pièce se devine par le fait que la distance entre le devant et l'épaule est fort courte par rapport au tenon.

Aucune enclume n'a été notée sur les ateliers. L'outillage pour la fabrication consistait en marteaux ovoïdes ou vaguement losangiques, comme celui que STOKES a recueilli à Rurutu (Bishop Museum n° 4773 représenté sur la figure 11, p. 133 dans AITKEN 1930).

3. — TYPOLOGIE

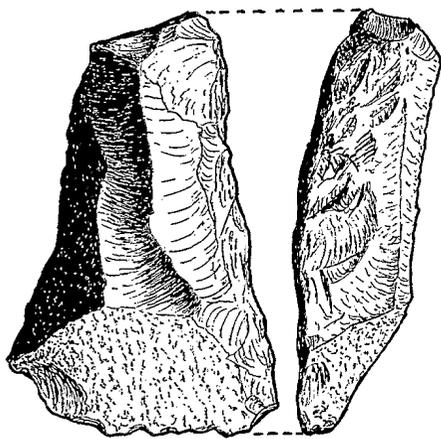
Ainsi que l'a noté M. KELLUM les herminettes recueillies en 1962 appartiennent toutes au type 3 de DUFF : « herminette à section triangulaire ou subtriangulaire dont l'arête sommitale est en position interne » (*apex downwards*) ⁽¹⁾. En 1963, toutes les herminettes retrouvées sont rangées dans ce type à l'exception de deux pièces quadrangulaires qui, elles, appartiennent au type 2 de DUFF.

L'établissement d'une typologie des herminettes a suscité de nombreux travaux : généraux (DUFF et HINDERLING), régionaux (STOKES pour Tupua'i, SUGGS pour les Marquises) ou basés sur une codification mathématique et statistique (GREEN). Il semble qu'il soit nécessaire de fonder les typologies sur les critères chronologiques, comme le souhaite SUGGS et non pas seulement descriptifs. Cependant, la plus grande partie des matériaux étudiés jusqu'à présent provient de trouvailles de surface souvent mal documentées. La typologie chronologique n'est possible que là où des herminettes ont été obtenues en position stratigraphique.

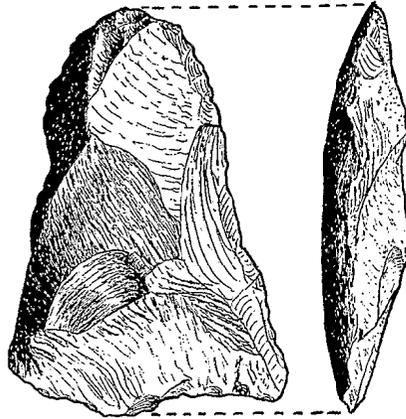
⁽¹⁾ R. SUGGS (1961), pp. 113 et ss.

⁽²⁾ STOKES in AITKEN (1930), pp. 131 et ss.

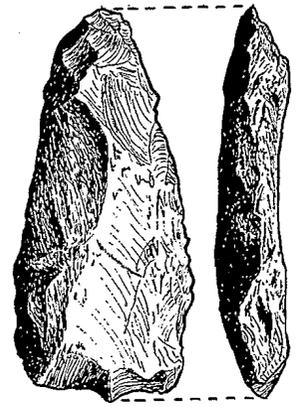
⁽³⁾ M. KELLUM (1964), et R. DUFF (1959).



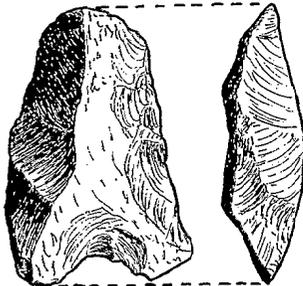
Ru V 127



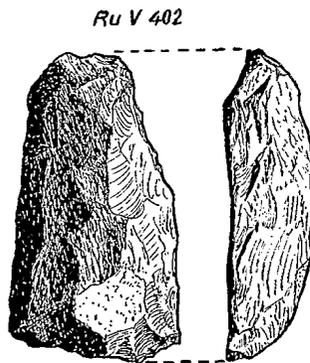
Ru M 9



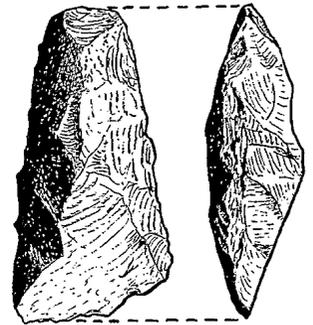
Ru V 37



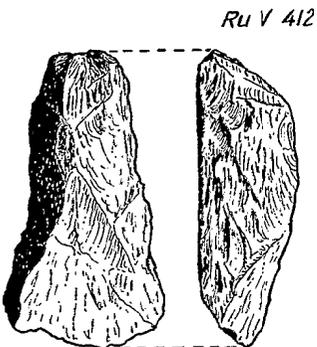
Ru V 283



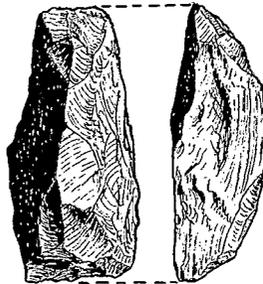
Ru V 402



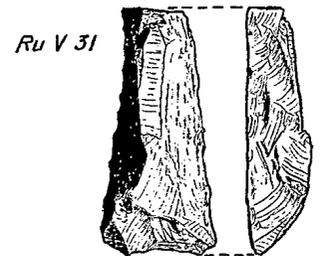
Ru V 330



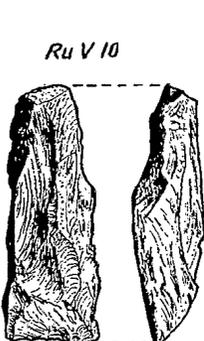
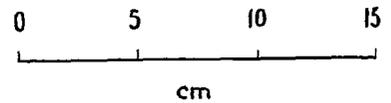
Ru V 412



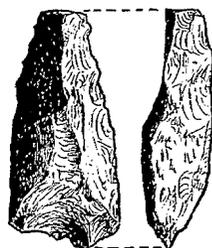
Ru V 564



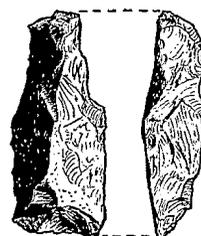
Ru V 31



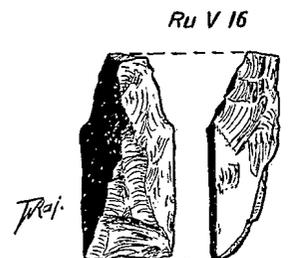
Ru V 10



Ru Ma 25



Ru V 320



Ru V 16

FIG. 59. — Herminettes fusiformes

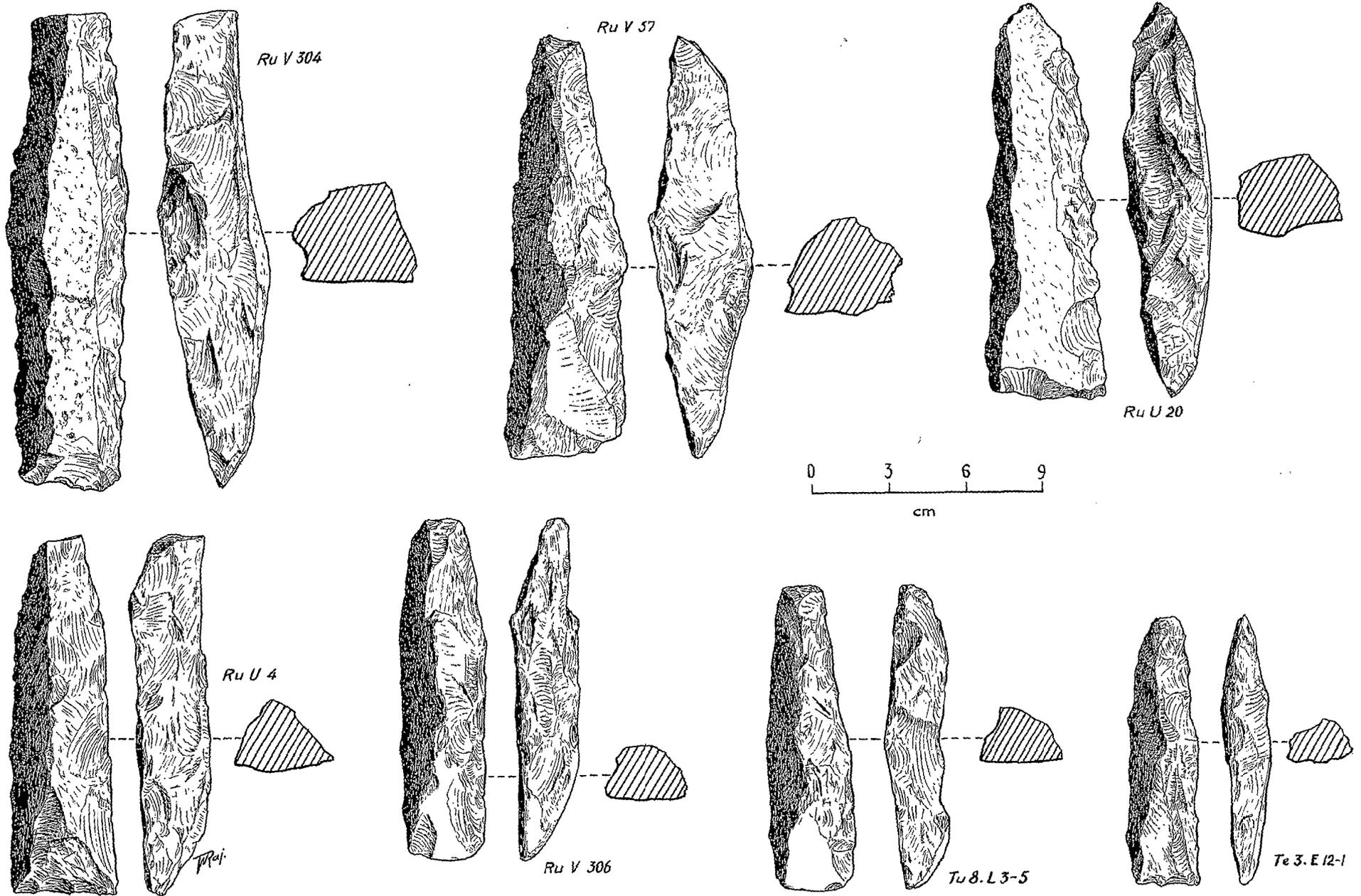


FIG. 60. — Herminettes à section équilatérale ordinaire

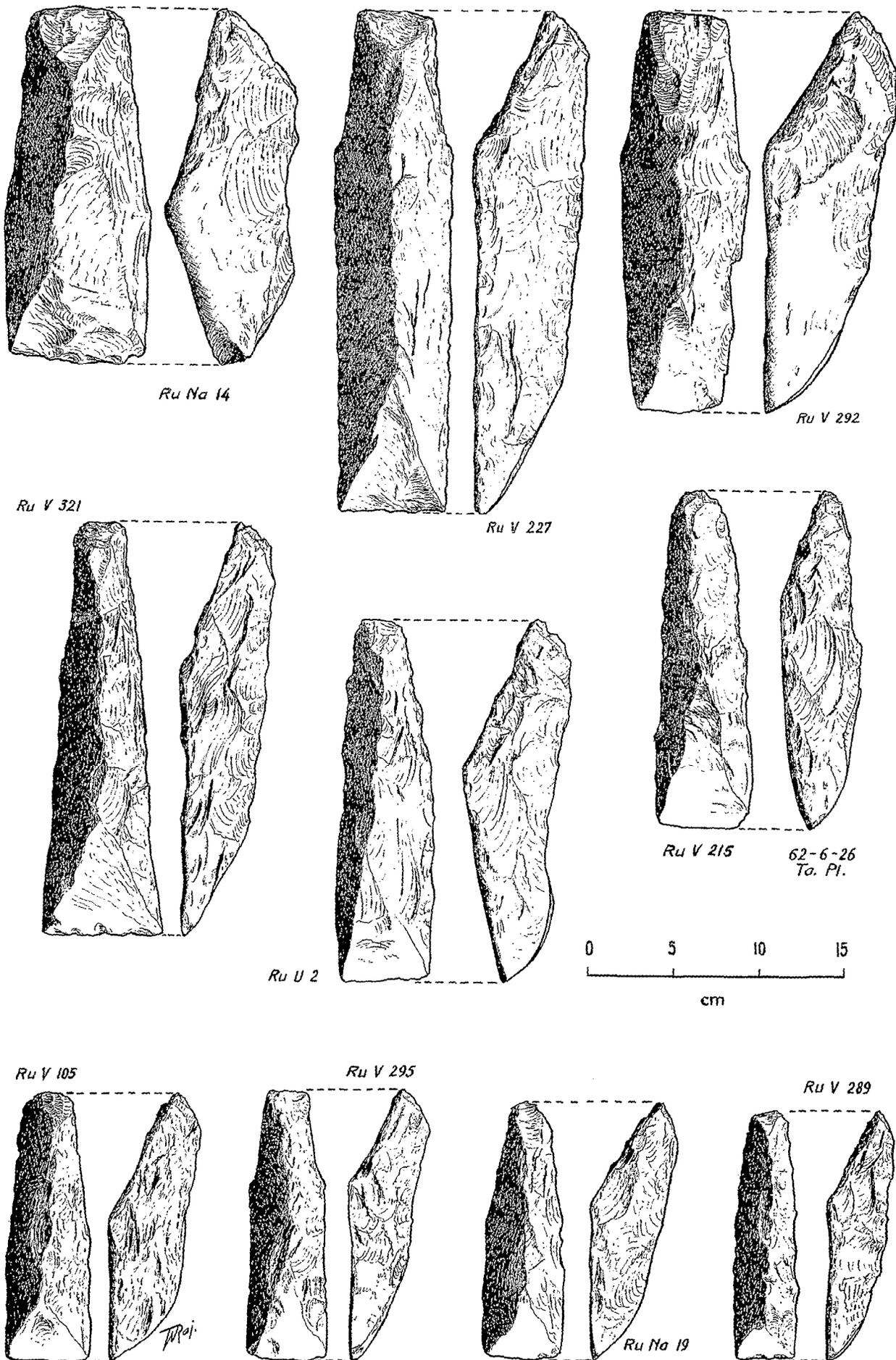


FIG. 61. — Herminettes à section équilatérale et à tenon oblique

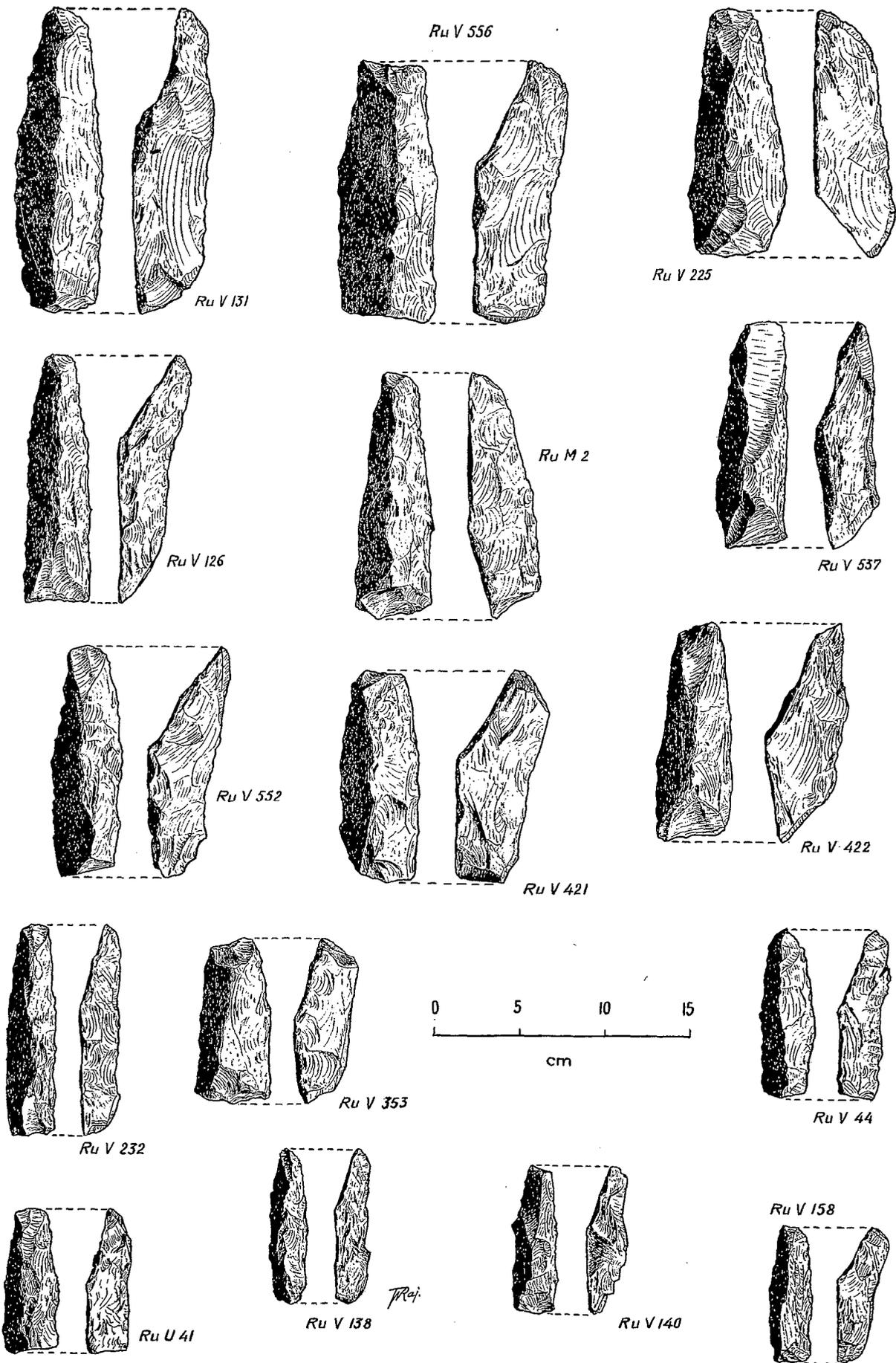


FIG. 62. — Herminettes à section équilatérale et à tenon oblique

Hormis les deux quadrangulaires qui appartiennent à une période ancienne et la pièce Ru M 20, on peut être à peu près sûr que les autres herminettes que nous avons classées ont été utilisées pendant la période classique.

La classification de M. KELLUM fait usage de critères qui tirent parti de la largeur de l'épaule et de la nature du biseau et du talon. Nous retenons naturellement ces critères, mais nous prenons aussi en considération l'angle que fait le tenon par rapport au corps de la pièce. Ce degré d'obliquité est précieux pour faire une distinction à l'intérieur des pièces de section équilatérale.

Les herminettes Ru M 17 et Ru M 23 quadrangulaires n'appartiennent pas à la période classique ; elles ne sont d'ailleurs comparables à aucune des autres catégories qui vont suivre.

Les planches 58 et 59 présentent une série de pièces complètes, finies ou ébauchées, dont l'allure est franchement *fusiforme* ; elles s'élargissent, en effet, assez régulièrement depuis le tenon jusqu'au tranchant. La plus grande (Ru M 8) a 253 mm de longueur hors tout. Les plus petites ont moins de 100 mm. Pour ces dernières, l'aspect fusiforme est beaucoup moins visible que pour les herminettes les plus longues. Le tenon est plus ou moins dégagé, mais dans tous les cas fort peu anguleux. Les pièces les plus fusiformes se

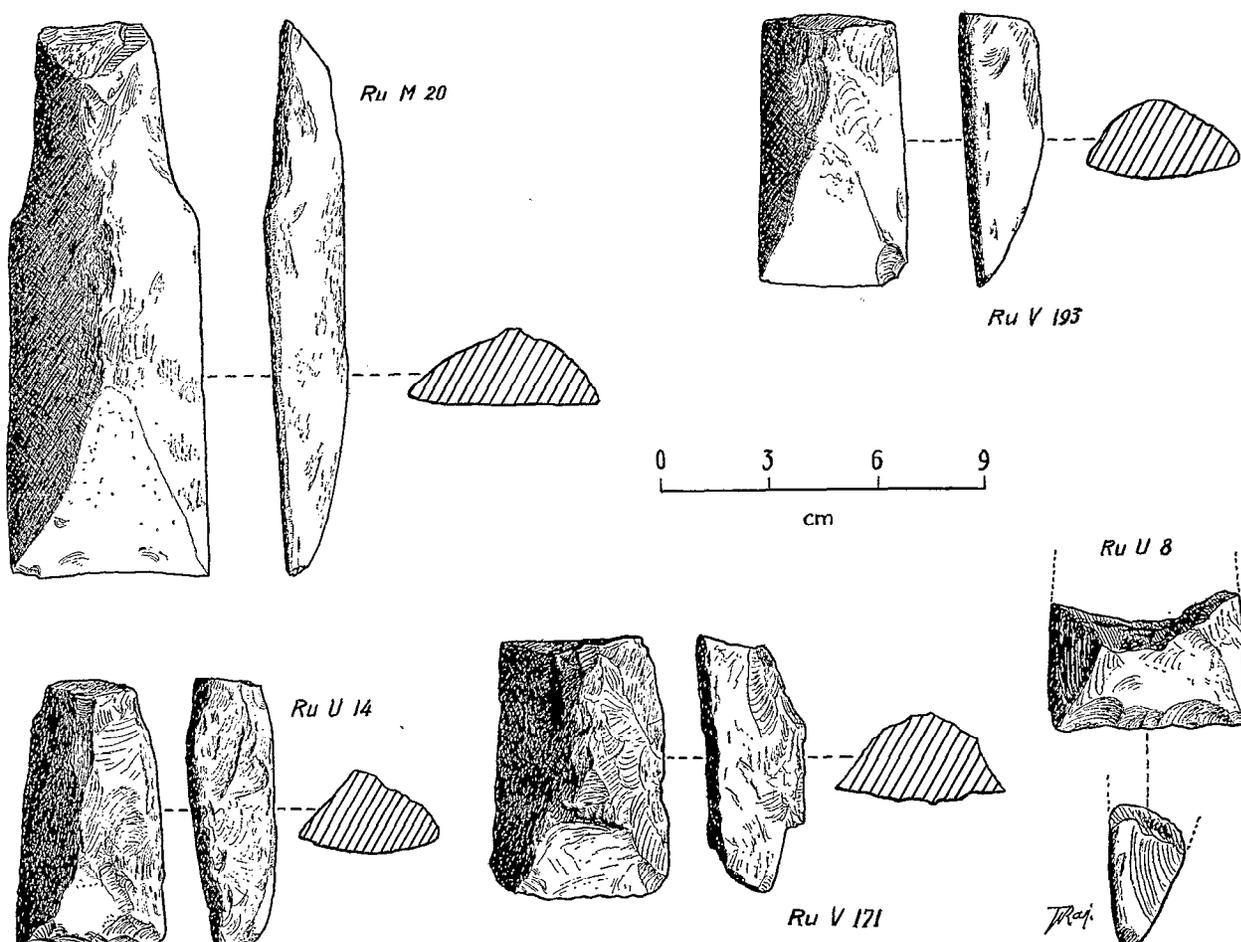


FIG. 63. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires

rattachent indiscutablement à la variété 3 E de DUFF que ce dernier considère comme très répandue à Tupua'i. L'indice d'épaulement ⁽¹⁾ tourne autour de 156,4 et l'indice des largeurs ⁽²⁾ beaucoup plus intéressant atteint en moyenne 121,5.

La planche 60 contient des exemples d'une variété que nous appellerions à *section triangulaire équilatérale ordinaire*. Les largeurs à l'épaulement d'une part, et au tranchant d'autre part, sont voisines, ce qui donne un indice des largeurs moyen de 129,8. Le calcul de l'indice d'épaulement produit lui aussi un indice un peu supérieur à 100 (108,3), puisque la largeur et l'épaisseur sont à peu près égales. Cependant, cette régularité est fréquemment contrariée par le fait que les pièces choisies sont des ébauches plus ou moins bien achevées. Le tenon présente une obliquité assez faible. Toutefois, cette obliquité est beaucoup plus accentuée (angle de 35°) sur les pièces représentées sur les planches 61 et 62. Ces herminettes ont les mêmes caractéristiques que celles qui viennent d'être décrites avec l'obliquité du tenon en plus, aussi, les rattacherons-nous à la variété à *section triangulaire équilatérale et à tenon oblique*. Ces pièces sont très fréquemment retrouvées et leur proportion importante donne à penser qu'il s'agissait du type le plus courant. Les longueurs hors tout varient entre 207 et 83 mm. Avec la variété fusiforme, elles constituent une autre série de triangulaires bien représentatives de Rurutu, tandis que la catégorie à section équilatérale ordinaire est tout à fait voisine de pièces tahitiennes tardives.

Les planches 63, 64, 65 et 66 constituent un ensemble assez disparate que nous réunirons sous l'épithète de *triangulaire plat et subtriangulaire*. L'indice de largeur n'accuse pas un éloignement sensible de 100 (112,8), en revanche, l'indice d'épaulement (191,8 en moyenne) apparaît bien différent de celui de variété équilatérale. Sur le spécimen complet, la pièce est polie, non seulement au voisinage du tranchant, mais aussi jusqu'au tenon. Ce dernier accuse une réduction sensible à partir de l'épaulement, mais est en principe fort peu anguleux. La pièce n° 27873 du Musée de Genève appartient à cette catégorie, tandis que celle du n° 27880 se rattache aux variétés équilatérales (sans qu'il soit possible de préciser, puisque le tenon est brisé) et le n° 27878 fait partie nettement de la catégorie fusiforme.

4. — EMMANCHEMENT ET ATTACHE

Les herminettes montées de Polynésie Orientale existent en grand nombre dans les Musées, sans qu'il soit toujours possible de déterminer si l'emmanchement et l'attache sont anciens ⁽³⁾. Dans tous les cas, la monture affecte l'allure d'un angle droit entre la barre de support de l'herminette, d'une part, et le manche d'autre part ; une branche coudée a été souvent utilisée.

STOKES s'est penché sur le cas d'un certain nombre d'herminettes de Tupua'i la plupart manifestement montées à la fin du XIX^e siècle pour lesquelles il suppose à tort ou à raison la persistance des techniques anciennes de fixation de la lame ⁽⁴⁾. P.H. BUCK a systématisé les divers procédés d'emmanchement et d'attache des herminettes dans le Pacifique Central et Oriental ⁽⁵⁾. Il apparaît que les quadrangulaires ont été assujetties par une ligature unique sur la base horizontale de support du manche coudé (*toe-haft*).

L'attache qui permet de retenir la lame en croisant en triangle les fils depuis le tenon à la partie verticale du manche, puis à la base de la barre horizontale du support, est appelée *heel haft* par BUCK, qui la croit contemporaine du genre triangulaire inversé. le seul présent dans la culture classique de Rurutu.

⁽¹⁾ Indice d'épaulement = $\frac{\text{Largeur à l'épaulement} \times 100}{\text{Epaisseur à l'épaulement}}$

⁽²⁾ Indice des largeurs = $\frac{\text{Largeur de l'extrémité} \times 100}{\text{Largeur à l'épaulement}}$

⁽³⁾ Cependant, il existe des cas bien attestés, comme par exemple l'herminette tahitienne de la collection WEBBER représentée sur la figure 25, p. 355 du catalogue de cette collection (R. HENKING, 1957).

⁽⁴⁾ In AITKEN (1930), pp. 155-157.

⁽⁵⁾ P. BUCK (1944), pp. 443 et ss.

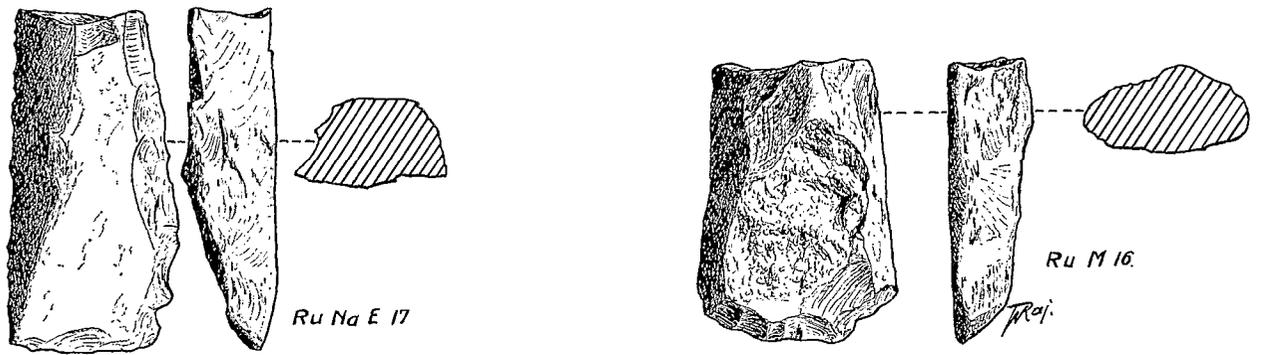
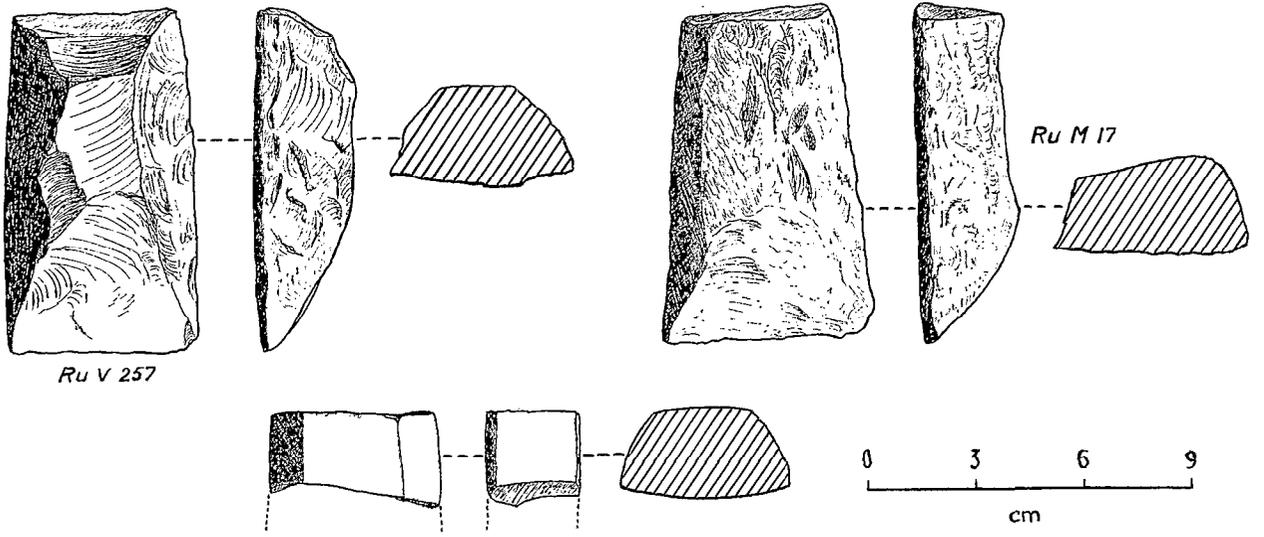


FIG. 64. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires

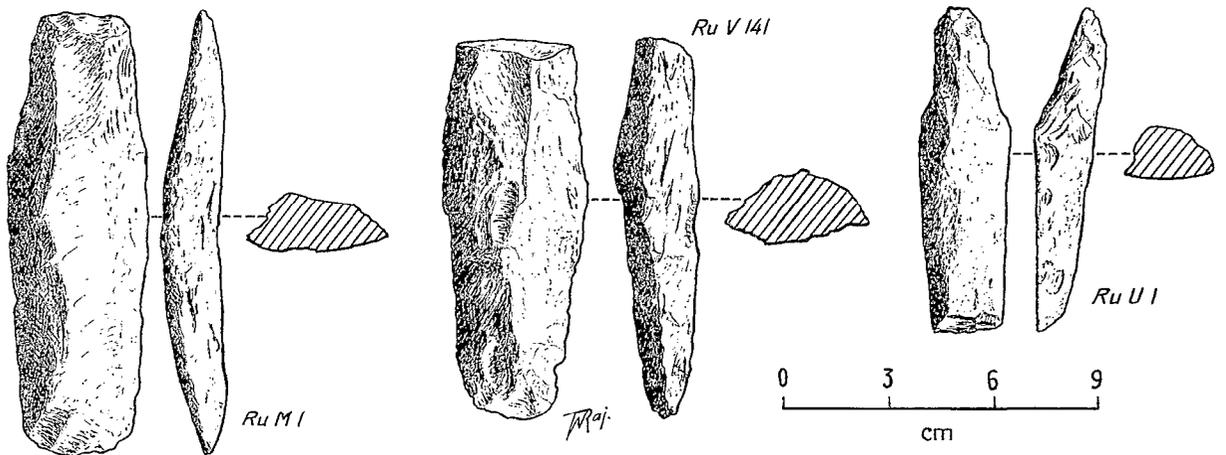


FIG. 65. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires

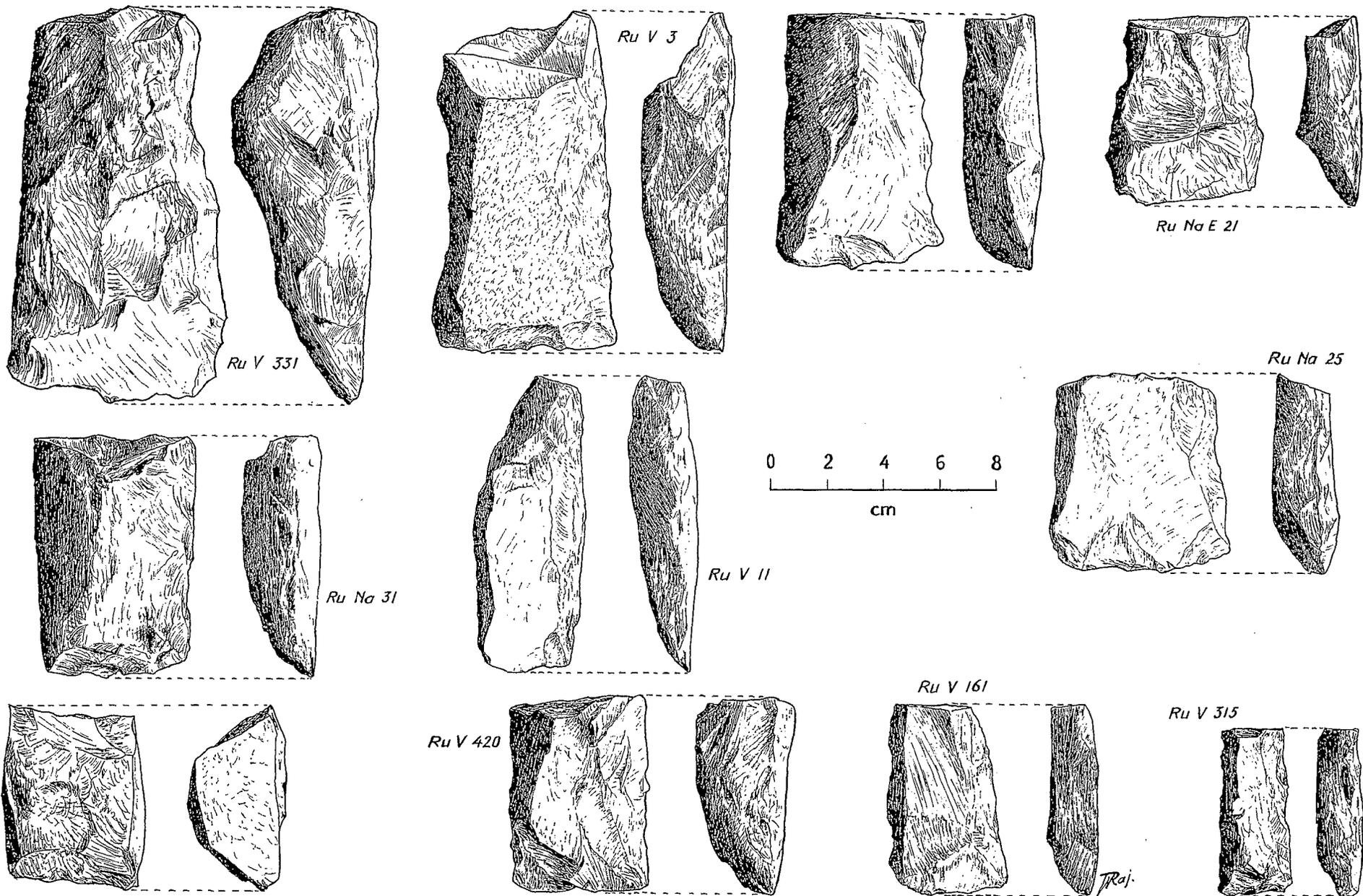


FIG. 66. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires

Cependant, BUCK distingue encore à l'intérieur du *heel haft*, selon que l'attache est à double boucle ou à triple boucle. Les herminettes des Australes ne connaîtraient que l'attache à double boucle (*double loop pattern*).

Enfin, dans la systématisation des systèmes d'attache, BUCK considère que le *medium haft type* qui reprend certains principes du *toe-haft* est apparu aux temps européens. Il faudrait alors ajouter, pour cette période finale, l'emmanchement à cavité centrale utilisé exclusivement aujourd'hui.

Il est certain que la plupart des herminettes triangulaires à tenon bien individualisé devaient nécessiter l'existence d'un logement faisant appui à la partie supérieure de la barre horizontale du manche coudé et cela quelque soit le système d'attache.

5. — LE PROBLÈME DES HERMINETTES DITES CÉRÉMONIELLES

Le point final des controverses relatives à ce type d'herminette dont un grand nombre de musées s'enorgueillissent de posséder un ou plusieurs exemplaires (1) semble avoir été mis par BUCK (2) dans un pertinent exposé où il discute notamment les opinions émises par EDGE-PARTINGTON, STOLPE, GIGLIOLI, READ, W. GILL, E.S. DODGE, C. MARCH. Cet auteur constate qu'un certain nombre de ces pièces sont étiquetées dans les musées, comme provenant des Australes et d'autres des îles Hervey (Cook méridionales), mais qu'il faut les faire venir de Mangaia. Son opinion semble d'ailleurs corroborée par une phrase de MOERENHOUT qui, dans son « Voyage aux îles du grand Océan », tome 1^{er}, page 153, rapporte que c'est de cette île « que viennent ces belles haches en pierre, adaptées à leur manche avec tant d'art qu'on ne peut distinguer le bout des cordes qui les y attachent ». BUCK a, dans son étude exhaustive, clairement distingué parmi ces herminettes hautement décoratives celles qui possèdent un piédestal des autres. Celles au piédestal sont contemporaines des Européens, tandis que les pièces au manche plein dont certaines pourraient être manipulées normalement ont de bonnes chances d'être pré-européennes. Ces distinctions réduisent à néant les théories extravagantes qui ont conduit à ajouter à ces herminettes le qualificatif de cérémonielles. En réalité, les pièces montées lors de l'acculturation sont des « curios », mais les herminettes pré-européennes sont des outils auxquels leur possesseur avait ajouté une valeur esthétique. La constatation faite par les premiers visiteurs que les habitants de Rurutu possédaient des outils et des armes faits « autant pour le plaisir des yeux que pour l'usage » (3) autorise à supposer que les manches de certaines herminettes aux temps pré-européens pouvaient être également décorés, de sorte que l'étiquette « Australes » appliquée à certains exemplaires n'est pas forcément invraisemblable. En revanche, les pièces à piédestal méritent d'être, à coup sûr, considérées comme tardives et provenant toujours de Mangaia.

Nous avons antérieurement noté qu'à Moera'i l'herminette M 20 avait été découverte associée à une sépulture sur la terre Puputa. La perfection de cette pièce nous donne à croire que le défunt avait été inhumé avec sa plus belle herminette ; il ne nous sera jamais possible de savoir si celle-ci avait le manche décoré.

6. — HERMINETTES EN MATÉRIAUX AUTRES QUE LA PIERRE

Nous avons découvert à Narui un ciseau en *terebra muscaria* (Ru Na E 20) dont l'extrémité avait été façonnée en biseau. La pièce a d'ailleurs été fortement émoussée. Des ciseaux en *terebra* du même type ont

(1) Voir par exemple les pièces du British Museum, celles du Musée de l'Homme, du Peabody Museum of Salem, du Bishop Museum, etc... et les reproductions de Edge PARTINGTON, LEENHARDT (1947), fig. 73, BODROGI (1961), p. 235, J. FAUBLEE (1958), p. 20 et naturellement de BUCK.

(2) P. BUCK (1944), pp. 379 et ss.

(3) BANKS in Beaglehole (1962), pp. 333 et ss.

été retrouvés par GREEN à Papetoai dans l'île de Moorea et par SUGGS à Nuku-Hiva (1). SUGGS signale en outre des épines d'oursins utilisées comme ciseau ou comme petite herminette (2). La pièce Tu 8 G 4 qui est une épine d'oursin à l'extrémité façonnée et celle en basalte retrouvée dans le « puits » de Te 3, que nous avons inclus dans la planche des limes sont peut-être des outils du même type. Toutefois nous n'avons pas découvert jusqu'ici d'herminettes en coquillage (en cassis comme signale SUGGS ou en tridacne comme on en connaît aux Tuamotu) (3) ou encore en nacre (comme il en existait à Nuku-Hiva et aux îles de la Société) (4). MORRISON, qui fut assez surpris de voir les Tupuaiens ne pas s'intéresser aux objets en fer et ne pas chercher à se les approprier comme le faisaient les Tahitiens (5), signale l'emploi à Tupua'i d'herminettes non lithiques ; mais son indication de *shell-adzes* (6) ne nous permet pas de savoir s'il s'agit de pièces en coquillage ou en nacre. Nous pencherions volontiers pour ce dernier matériaux apparemment beaucoup plus usité à Tupua'i au vaste lagon qu'à Rurutu au récif frangeant où la nacre est rare.

7. — LES HERMINETTES DE RURUTU COMPARÉES A CELLES DE LA POLYNÉSIE

L'homogénéité des diverses variétés d'herminettes de la période classique est telle qu'on n'a aucune difficulté à les rapprocher des pièces tahitiennes ; elles appartiennent, en effet, toutes au type 3 de DUFF ; seule la variété fusiforme pourrait être un développement original inventé aux Australes.

Le problème de la chronologie des herminettes en Polynésie Orientale vient de connaître un progrès considérable avec les découvertes d'EMORY et de SINOTO à Maupiti (7). Ces auteurs ont retrouvé dans le site les prototypes de toutes les pièces que l'on retrouve dans le « classique » tahitien ultérieurement ; l'herminette triangulaire inversée de type *oma* y est présente et poursuivra son existence jusqu'à la venue européenne. Force nous est jusqu'ici de constater que ce dernier type n'apparaît jamais à Rurutu et que la période antérieure aux temps classiques a probablement vu son abandon.

Outre les comparaisons que l'on peut dresser du point de vue morphologique proprement dit, il n'est pas sans intérêt de faire des rapprochements en prenant pour base les dimensions essentielles des herminettes. R. GREEN et D. PURCELL se sont préoccupés de rechercher la méthode appropriée. Les graphes 67a, b, c, d reprennent ce but. Nous avons pris les mesures selon les mêmes principes que ceux exposés par GREEN et PURCELL (8).

Lorsqu'on place les longueurs en ordonnée et les autres dimensions successivement en abscisse (épaisseur à l'épaule - largeur à l'épaule - indice d'épaule) il n'apparaît aucune similitude entre les répartitions et, par comparaison avec les graphes de GREEN, on note que les herminettes de Rurutu ne forment pas un îlot au milieu des points représentant celles de toute la Polynésie. A notre avis, les graphes où intervient la longueur en ordonnée ne peuvent pas dégager l'originalité géographique d'un archipel quel qu'il soit, en raison des variations morphologiques imposées par l'utilisation de l'outil. Il est évident que dans de tels graphes une technique typologique ne peut apparaître, la variation d'une dimension aussi peu constante que la longueur allongeant le nuage de points.

(1) SUGGS (1961), p. 133.

(2) Op. cit. p. 135.

(3) Une belle collection existe au Musée de Papeete.

(4) Un bel exemplaire a été découvert par l'expédition Bishop Museum ORSTOM à Maupiti en 1960 et est déposé au Musée de Papeete.

(5) MORRISON (1935), p. 57.

(6) Op. cit. (1935), p. 68.

(7) K. EMORY et Y. SINOTO (juin 1964), pp. 143-159.

(8) R. GREEN et D. PURCELL (1961), pp. 451-465.

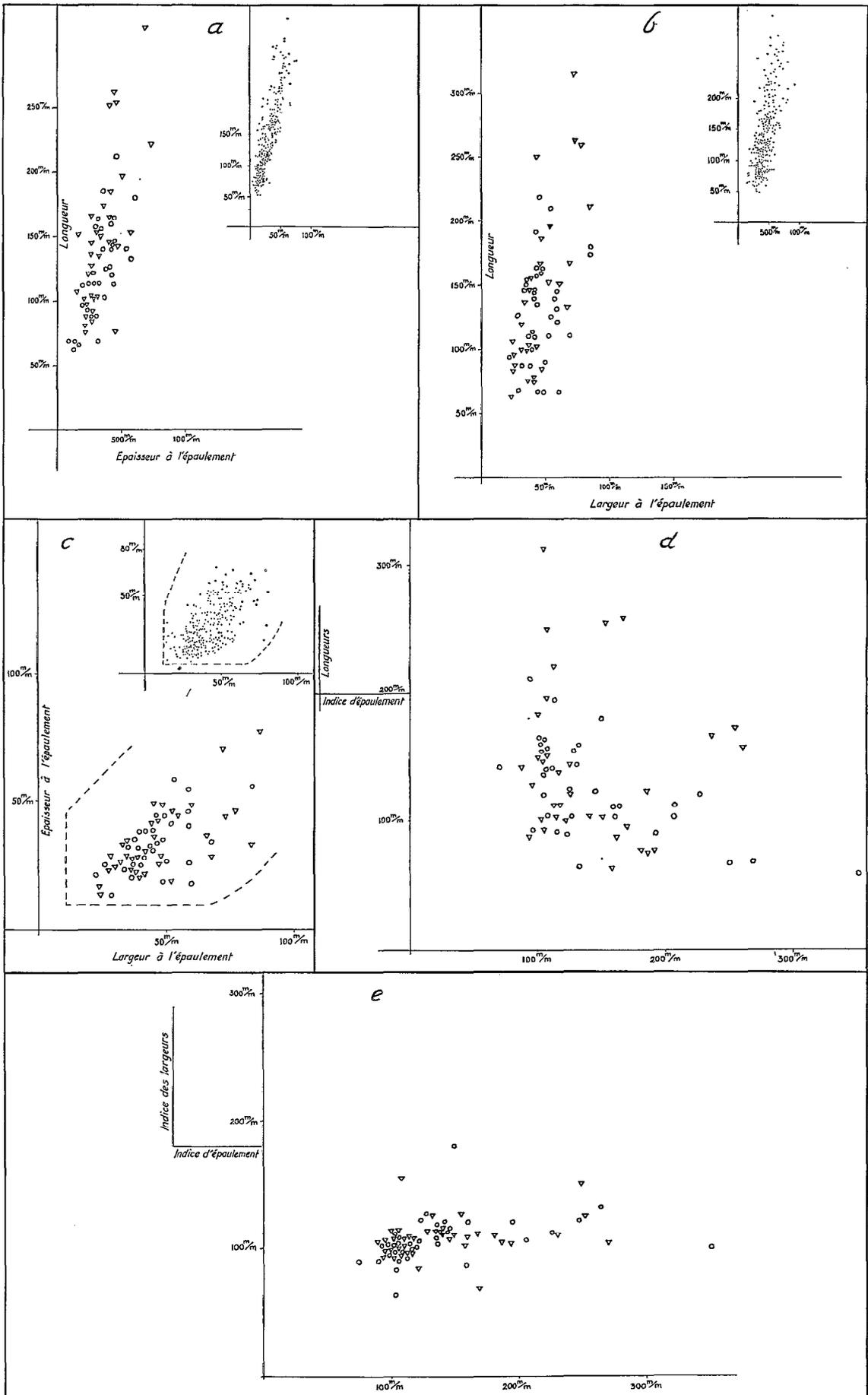


FIG. 67 a, b, c, d, e. — Graphes de répartition des dimensions des herminettes de Rurutu (en cartouche de a, b, c les graphes de GREEN et PURCELL)

Mesures et indices des herminettes de Rurutu						
Numéro de l'objet	Longueur en mm	Largeur extrémité en mm	Largeur épaulement en mm	Épaisseur épaulement en mm	Indice d'épaulement	Indice de largeur
Ru V 16	88	38	38	31	122,6	100
Ru V 304	193	41	42	37	113,5	97,6
Ru V 57	164	48	45	33	136,3	106,8
Ru V 20	159	47	42	31	135,5	111,9
Ru V 4	144	42	35	28	125	120
Ru V 306	137	31	32	26	123	91,8
Tu 8 L3-5	120	34	30	24	125,3	113
To 3 E12-1	107	27	24	16	150	112,5
Ru Na 14	221	78	85	76	111,9	92,8
Ru V 227	314	66	71	70	101,4	93
Ru V 292	260	56	78	46	169,8	71,8
Ru V 321	251	71	46	43	107	154,3
Ru V 2	213	54	53	57	93	101,9
Ru V 215	197	58	52	49	106,1	111,5
Ru V 105	165	50	49	46	106,5	102
Ru V 295	160	48	46	44	104,5	104,3
Ru Na 19	165	47	44	42	104,7	106,8
Ru V 289	155	37	35	34	103	105,7
Ru V 131	184	47	47	47	100	100
Ru V 556	151	60	60	58	103,4	100
Ru V 225	140	38	57	54	105,5	66,6
Ru V 126	150	39	34	34	100	114,7
Ru M 2	148	46	45	44	102,3	102,2
Ru V 537	140	43	40	36	111,1	107,5
Ru V 552	136	35	42	40	105	83,3
Ru V 421	120	45	44	44	102,3	100
Ru V 422	146	45	43	49	87,7	104,6
Ru V 232	128	28	27	28	96,4	103,7
Ru V 353	102	43	40	38	105,3	107,5
Ru V 44	102	27	33	26	126,9	82
Ru U 41	87	33	32	28	114,2	103,1
Ru V 138	94	19	21	22	95,5	90,5
Ru V 140	89	25	26	24	108,3	96,1
Ru V 158	86	21	23	25	92	91,3
Ru M 20	152	56	52	19	273,6	107,7
Ru V 193	76	42	40	21	190,5	105
Ru U 14	78	44	38	21	180,9	115,8
Ru V 171	74	50	47	25	188	106,3
Ru V 331	145	74	59	46	128,2	125,4
Ru V 3	121	66	59	26	227,7	118,8
Tu8 O 3	90	60	50	26	192,3	120
Ru Na E21	67	58	47	19	211,4	123,4
Ru Na 31	85	59	47	29	162	125,4
Ru V 11	112	34	39	21	157	87,2
Ru Na 25	68	60	60	17	352,8	100
Ru V 420	68	49	47	34	138,2	104,2
Ru V 161	69	38	29	11	263,6	131
Ru V 315	61	24	22	14	157,1	109

* Certaines pièces des planches 65, 66, 67, 68 sont trop incomplètes pour donner des résultats de mesures valables.

GREEN et PURCELL ont eux-mêmes bien compris que l'indice d'épaulement (largeur \times 100/épaisseur) pouvait être plus riche de signification géographique. Nous pensons que'il faut faire intervenir un autre indice dont l'importance ne semble pas avoir été soupçonnée par ces deux auteurs, celui des largeurs : (largeur à l'épaulement \times 100/largeur à l'extrémité).

La représentation graphique de nos mesures qui dégage le mieux l'unité des formes, en dehors de l'influence directe des dimensions, est celle dans laquelle on établit un graphe avec l'indice des largeurs en ordonnée et l'indice d'épaulement en abscisse. Sur cette figure pour laquelle on a porté comme dans les autres cas, des signes ronds pour les herminettes subtriangulaires et des signes triangulaires pour celles ayant cette forme, on remarque deux concentrations de points non visibles sur les autres graphes. La dizaine de points en dehors de ces zones correspond toujours à des ébauches. Il est vrai que nous avons inclus les ébauches qui forment 84 % du lot étudié, mais l'éloignement de ce groupe d'une dizaine correspond à des formes particulièrement aberrantes.

Ce phénomène de concentration traduit peut-être une nuance géographique particulière à Rurutu. Dans l'état actuel des découvertes et de l'analyse dans ce domaine, nous manquons de références pour nous prononcer. Il se pourrait cependant que l'unité de technique se retrouve dans une aire géographique plus étendue que l'île qui a fait l'objet de nos investigations.

Mesures et indices des herminettes de Rurutu						
Numéro de l'objet	Longueur en mm	Largeur extrémité en mm	Largeur épaulement en mm	Epaisseur épaulement en mm	Indice d'épaulement	Indice de largeur
Ru M 17	157	35	35	32	109,4	100
Ru M 23	147	31	33	44	70,5	94
Ru M 8	253	93	73	48	152	127
Ru V 546	112	49	40	25	160	122,5
Ru M 3	96	41	37	22	168,1	110,9
Ru V 127	180	154	84	56	150	183
Ru M 9	175	121	84	33	254,4	144
Ru V 37	168	75	69	29	238	108,6
Ru V 283	112	75	69	34	203	108,7
Ru V 402	136	73	66	36	183,3	110,6
Ru V 330	132	70	59	40	147,5	118,6
Ru V 412	127	69	52	41	127	132,4
Ru V 564	112	53	51	45	113,2	104
Ru V 31	103	49	36	27	133,3	136,1
Ru V 10	112	43	37	27	137	116,2
Ru Na 25	104	47	42	30	140	111,9
Ru V 320	100	37	36	23	156,5	102,8

C. — Autres outils de percussion

Six pièces pouvant appartenir à cette catégorie ont été recueillies. Toutes sont en pierre et ont une allure, soit longiforme, soit ovoïde. Ru V 111 et Ru V 100 atteignent respectivement 14,5 cm et 15,5 cm de longueur. Tu 8-1-2-1, Ru V 524, en pierre rougeâtre, à peu près ovoïdes, ne dépassent pas 5,5 cm hors tout. Tu 8 C4-4 et Tu 8 E4-1 paraissent intermédiaires entre les formes allongées et ovoïdes. Toutes portent des traces d'utilisation à leurs extrémités. En revanche, la pièce 27884, recueillie à 'Auti par Au-

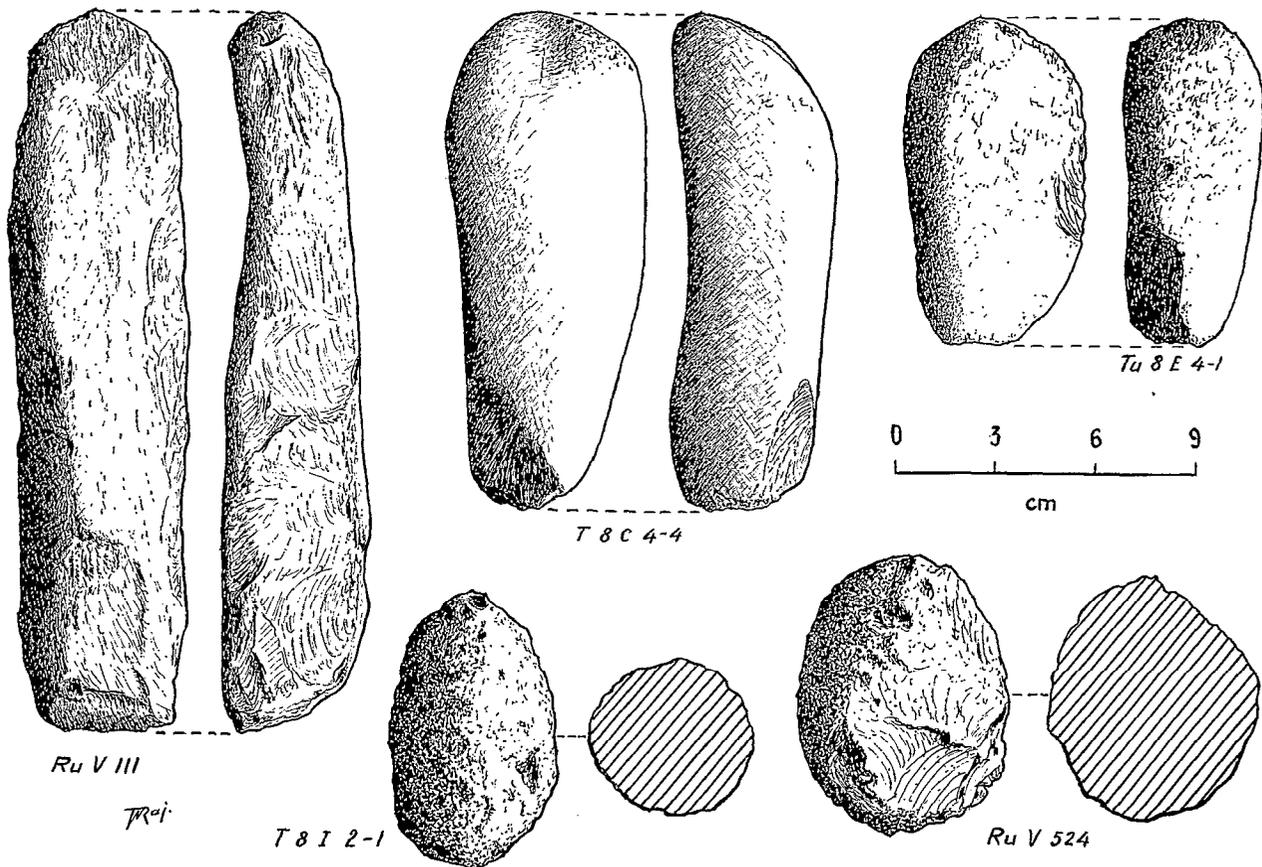


FIG. 68. — Percuteurs longiformes et ovoïdes

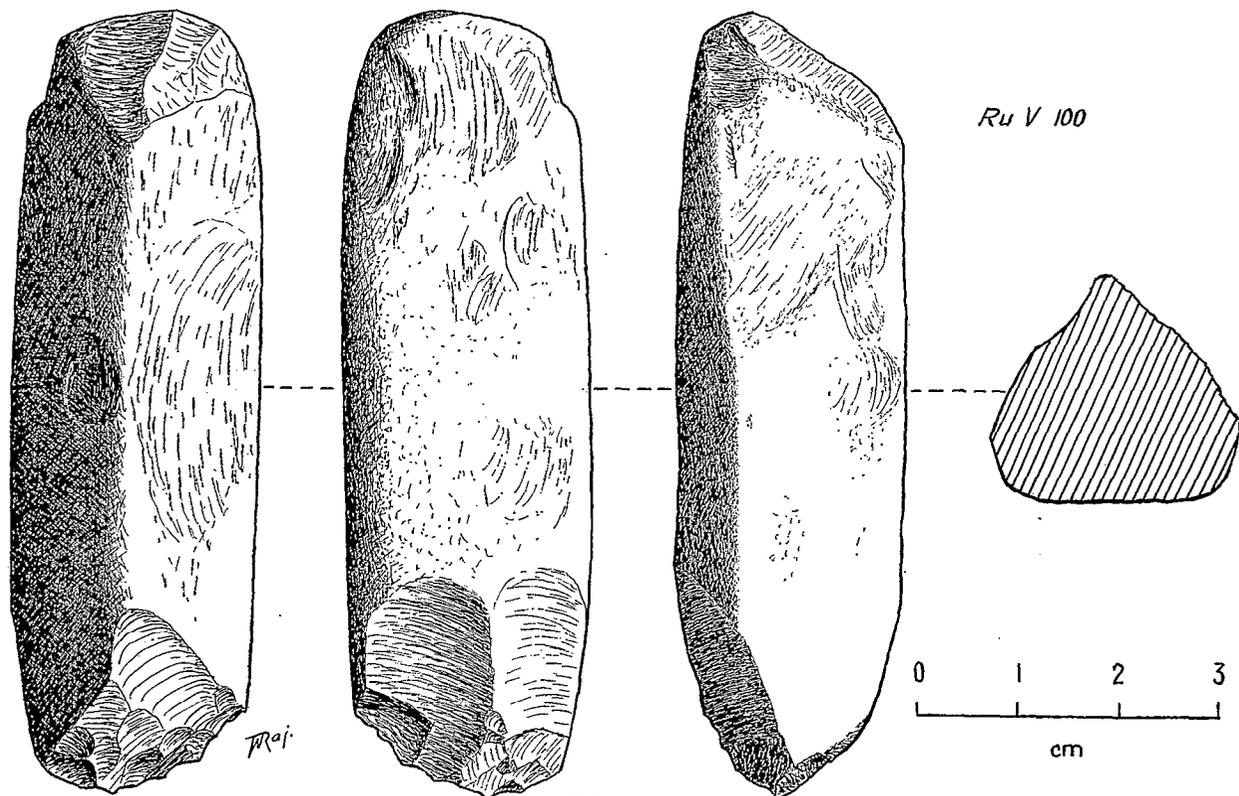


FIG. 69. — Gros percuteur

BERT DE LA RUE et dont l'allure rappellerait un peu un perceur, ne présente aucune trace d'emploi et, par conséquent, n'a, sans doute, pas été employée par l'homme. STOKES représente des marteaux d'allure arrondie et estime que ceux-ci servaient à la fabrication des herminettes ⁽¹⁾, supposition vraisemblable ; d'autre part, il est probable que les marteaux allongés étaient utilisés pour enfoncer des gouges, entre autres usages (voir fig. 68 et 69).

SUGGS signale l'utilisation à Nuku-Hiva de galets comme marteau et présente un exemple dont l'extrémité a été retouchée pour avoir une surface percutante assez étroite ⁽²⁾. Des marteaux et des perceurs de forme arrondie ou allongée ont été retrouvés à Oahu aux îles Hawaï. ⁽³⁾ ; il en existe plusieurs dans la collection recueillie par la mission Bishop Museum - ORSTOM 1960-1961 déposés au Musée de Papeete dont un de forme ovoïde provenant de Mai'ao. Enfin, les collections du Bishop Museum contiennent des objets de ce type en tuff rouge, en calcite ou en basalte provenant de Ra'ivavae. Les marteaux et les perceurs d'allure assez grossière (puisqu'il s'agit souvent de dykes) ont été assez peu étudiés jusqu'ici, car l'attention des chercheurs s'est surtout portée sur des pièces les plus caractéristiques comme les herminettes ou les pilons ; leur typologie reste en fait à faire.

D. — Outils pour percer et graver

La collection n'en comprend aucun d'assurément utilisé pour ce travail encore que des dents de requin non travaillées (Tu 8 H 2-2) aient été découvertes dans le site de Tui 8. Cependant, ces dents avaient été peut-être amenées dans le site pour d'autres buts (ornemental notamment).

MORRISON décrit avec beaucoup de précision la méthode de fabrication des hameçons employée par les habitants de Tupua'i qui devait être aussi celle des habitants de Rurutu à la période classique. Pour percer le centre de l'ébauche, « ils font un trou à l'aide d'un morceau de coquillage ou d'une dent de requin fixé à une longue baguette qu'ils utilisent entre leurs mains à la façon d'une machine à chocolat » ⁽⁴⁾.

Il faut comprendre que les Tupuaiens faisaient tourner alternativement entre leurs mains la pointe emmanchée. Ainsi la civilisation classique de Rurutu ne faisait pas usage de la mèche traversant un disque dont la vitesse est communiquée par un enroulement et un déroulement alternatif d'une corde fixée aux extrémités d'un bâton et passant à sa partie supérieure sur le haut de l'outil (la preuve la plus sûre de l'utilisation de cet outil étant la découverte des disques de corail percés au centre qui fournissaient la force d'inertie au système). Ces disques ont été retrouvés dans les sites anciens des Hawaï et des Marquises, mais pas à Tahiti ou à Rurutu.

SUGGS signale l'emploi aux Marquises d'épines d'oursins et de morceaux d'os utilisés pour percer des trous ⁽⁵⁾. Certaines des épines d'oursins que nous avons découvertes (figurées dans la planche des limes n° 75) ont pu être réservées à cet usage. Les informateurs de SEABROOK lui ont affirmé que les épines du petit oursin *ina* étaient jadis employées pour la gravure ⁽⁶⁾ et VAIREA Vahine nous a assuré que les stries des battoirs à tapa étaient faites avec le même matériau ⁽⁷⁾. Les anciens objets d'art des Australes qui por-

(1) STOKES in AITKEN (1930), p. 133 fig. 11.

(2) SUGGS (1961), p. 122, fig. 33c, p. 123.

(3) EMORY et SINOTO (1961), p. 64.

(4) J. MORRISON (1936), p. 68.

(5) R. SUGGS (1961), pp. 129 et ss.

(6) A. SEABROOK (1938), p. 115.

(7) P. VERIN (déc. 1962), p. 190.

tent des gravures ont été travaillés avec des dents de requin, comme l'assure STOLPE qui, après avoir manié plusieurs milliers de pièces polynésiennes, distinguait aisément celles faites par ce procédé de celles pour lesquelles on avait utilisé des pointes en fer ou des clous ⁽¹⁾.

La pièce Te 7 D 10-1 est un os appointé, sans doute, pour servir d'aiguille. Aucune aiguille à chas de petite taille n'a été retrouvée. Il en existe de grande taille pour le laçage des toitures (cf. infra, fig. 102).

E. — Outils pour couper et pour racler

1. — COUTEAUX, COUPERET ET FENDOIR

Les gens de Rurutu utilisaient, comme ailleurs en Polynésie, des éclats tranchants de basalte pour sectionner. Cependant, ces éclats ont des formes assez peu différenciées, à l'exception d'une sorte de coupe-ret (Ru V 58) que M. KELLUM appelle racloir et décrit de la façon suivante :

« ... De forme arrondie, plat d'un côté, convexe de l'autre, ce racloir a été retailé dans un éclat basaltique, peu large, cette taille secondaire n'a été pratiquée que sur une face, son diamètre est de 155 mm, son épaisseur maximum de 40 mm » ⁽²⁾.

Ce type de pièce assez massif (voir fig. 70) a été retrouvé par SUGGS à Nuku-Hiva qui l'appelle « cleaver » ⁽³⁾, par EMORY et SINOTO dans l'abri de Kuliouou aux Hawaï qui le dénomment « chopper » ⁽⁴⁾ et par nous-mêmes à Tahiti sur la propriété BONNO à Arue ⁽⁵⁾. Il s'agit d'un objet dont l'uniformité est très apparente entre les pièces retrouvées aux Marquises, aux Hawaï, à Tahiti et à Rurutu, bien que les auteurs qui se sont préoccupés de le décrire aient utilisé des noms différents.

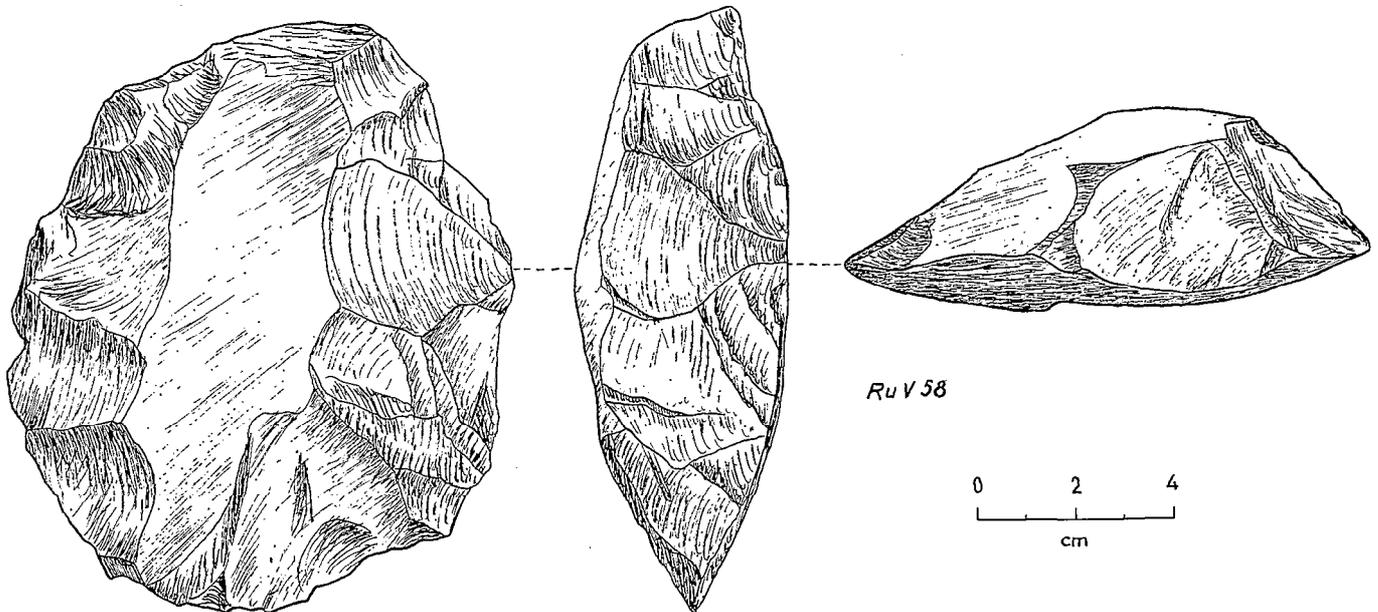


FIG. 70. — Couperet en pierre

D'après M. CHARDON.

⁽¹⁾ H. STOLPE (1927), p. 30.

⁽²⁾ M. KELLUM (1964), p. 36, fig. p. 35.

⁽³⁾ R. SUGGS (1961), p. 12 et fig. 33b p. 123.

⁽⁴⁾ K. EMORY et Y. SINOTO (1961), p. 65 fig. 60.

⁽⁵⁾ Collection Bishop Museum-ORSTOM Musée de Papeete.

Les traditions font mention de couteaux en bambou que quelques habitants se rappellent avoir vu en usage, AITKEN a signalé leur emploi à Tupua'i⁽¹⁾. Dans le site de Te 3 a été découvert un curieux fendoir taillé dans un occipital humain (fig. 102). Une pièce analogue a été retrouvée dans l'abri de Makaniolu, aux îles Hawaï (pièce R 10-4⁽²⁾). Le fendoir hawaïen est percé d'un trou à son extrémité, mais il a une allure de hache bien analogue à l'objet de Rurutu. Les deux pièces ont une épaisseur voisine, mais le fendoir de Rurutu est plus large à son extrémité (5 cm contre 4,4 cm) et sans doute aussi plus long (un peu plus de 7 cm contre 7 cm exactement). La coïncidence des formes et des dimensions est assez remarquable.

2. — RACLOIRS⁽³⁾

Il convient de distinguer ceux au tranchant latéral de ceux à ouverture centrale; parmi ceux au tranchant latéral, il faut rappeler l'existence des pièces recueillies en 1962 en surface et mentionnées par M. KELLUM⁽⁴⁾. Près du marae Tararoa a été découvert « le seul racloir en coquille de tridacne, sa longueur est de 94 mm (et sa largeur de 50 mm). Le bord a été brisé de façon à obtenir un tranchant rectiligne, il est émoussé par l'usage (Ru V 249) ».

« Sur un site de maison on a trouvé un racloir en coquille de pédoncle, le tranchant a été aménagé perpendiculairement à la charnière (Ru V 208) » — voir fig. 72 —.

En 1963, la fouille des sites Te 3 et Tu 8 a mis en évidence des fragments de pédoncle (*Codakia*) (Te 3 F 12-8 et Tu B4-3), qui présentent un côté affilé et ont pu appartenir à des racloirs. Les souvenirs des plus vieux habitants rapportent la survivance jusqu'au XX^e siècle de ce type de racloir pour le taro sous le nom de *pioni taro*. La préparation des fruits de l'arbre à pain aurait été effectuée, grâce à des racloirs en cauri (*Cypraea tigris*). A Tahiti où cet objet a survécu jusqu'à nos jours, on le façonne en sciant par moitié le cauri de façon à obtenir un instrument en forme de toit. (Un bel exemplaire faisant partie de la collection Vancouver est conservé au British Museum, n° Van 357). La pièce Tu 8 J4-6, en cauri taillé, provient du façonnage d'un racloir à fruit à pain de type tahitien. Elle a été rejetée après le sciage du cauri.

EMORY et SINOTO signalent deux racloirs en cauri faits eux aussi avec la partie supérieure convexe de ce coquillage⁽⁵⁾, mais dont l'aspect est beaucoup moins tectiforme que les racloirs tahitiens de la période historique.

AITKEN mentionne à Tupua'i l'existence de « racloirs pour la préparation du taro et d'autres nourritures... faits en affûtant un côté d'un morceau de coque de noix de coco, ou en polissant de la même manière une des valves du *pahua* (Tridacne) », et il ajoute : « lorsqu'on en a à sa disposition, on préfère le haut d'une boîte de conserve »⁽⁶⁾. Cette innovation moderne a condamné les racloirs en coquillage qui avaient survécu depuis la période classique. Le racloir en bois de Rurutu (Collection Lucien SEGOGNE) indiqué dans les cartes-fiches du Bishop Museum n'a pu être retrouvé à Tahiti. Selon les indications de la fiche, il était décoré et servait pour le taro et le *tacca pinnatifida*.

La rareté de la nacre à Rurutu explique pourquoi aucun racloir en ce matériau n'a été obtenu. SUGGS en signale aux Marquises, utilisé pour la confection du tapa⁽⁷⁾. Les collections du Bishop Museum contiennent une sorte de racloir en nacre provenant de Ra'ivavae et dont l'usage aurait été pour le calfatage des embarcations.

(1) AITKEN (1930), p. 39, J. MORRISON signale leur utilisation pour découper les victimes au marae.

(2) K. EMORY et Y. SINOTO (1961), p. 45, fig. 35c, p. 43.

(3) Ce terme correspond à l'anglais scraper. On pourrait aussi parler de grattoir, mais le terme a une fâcheuse ressemblance avec grater qui désigne la râpe à coco.

(4) M. KELLUM (1964), p. 37.

(5) K. EMORY et Y. SINOTO (1961), p. 45, fig. 35d-e, p. 43.

(6) AITKEN (1930), p. 39.

(7) SUGGS (1961) pp. 28-29, fig. 29 a - b, p. 93

La tradition relative à la grotte de Ana Moo mentionne l'utilisation par Ina-i-te-pu'i d'un racloir *pa'a* pour récolter l'écorce rouge de l'aleurite employée pour la teinture.

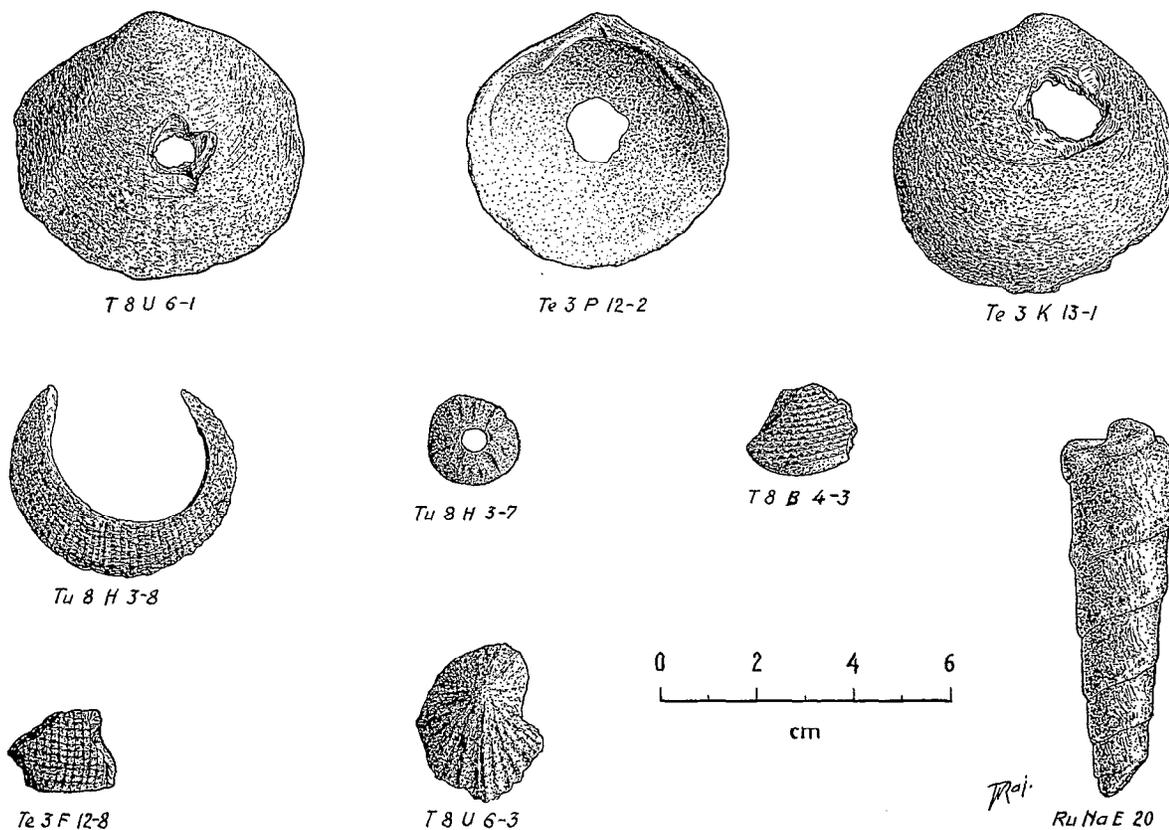


FIG. 71. — Coquillages travaillés

La planche n° 71 présente une série de coquillage travaillés dont trois coquilles de pédoncle (T-8-0-6-1, Te-P-12-2 et Te-3-K-13-1) possédant un trou central. Il ne s'agit probablement pas d'un objet de parure du type de la patelle forée (Tu 8 H 3-7) figurée sur la même planche. Nous croyons qu'on a affaire à des racloirs à trou central qui fonctionnent sur le même principe que les anciennes pièces en *tona* que SUGGS a exhumées aux Marquises (1).

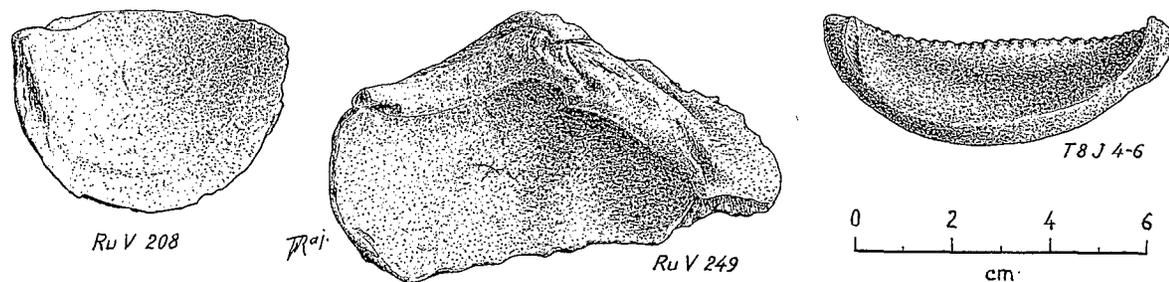


FIG. 72. — Racloirs en coquillages

(1) SUGGS (1961), pp. 127-128 et fig. 29g, p. 93.

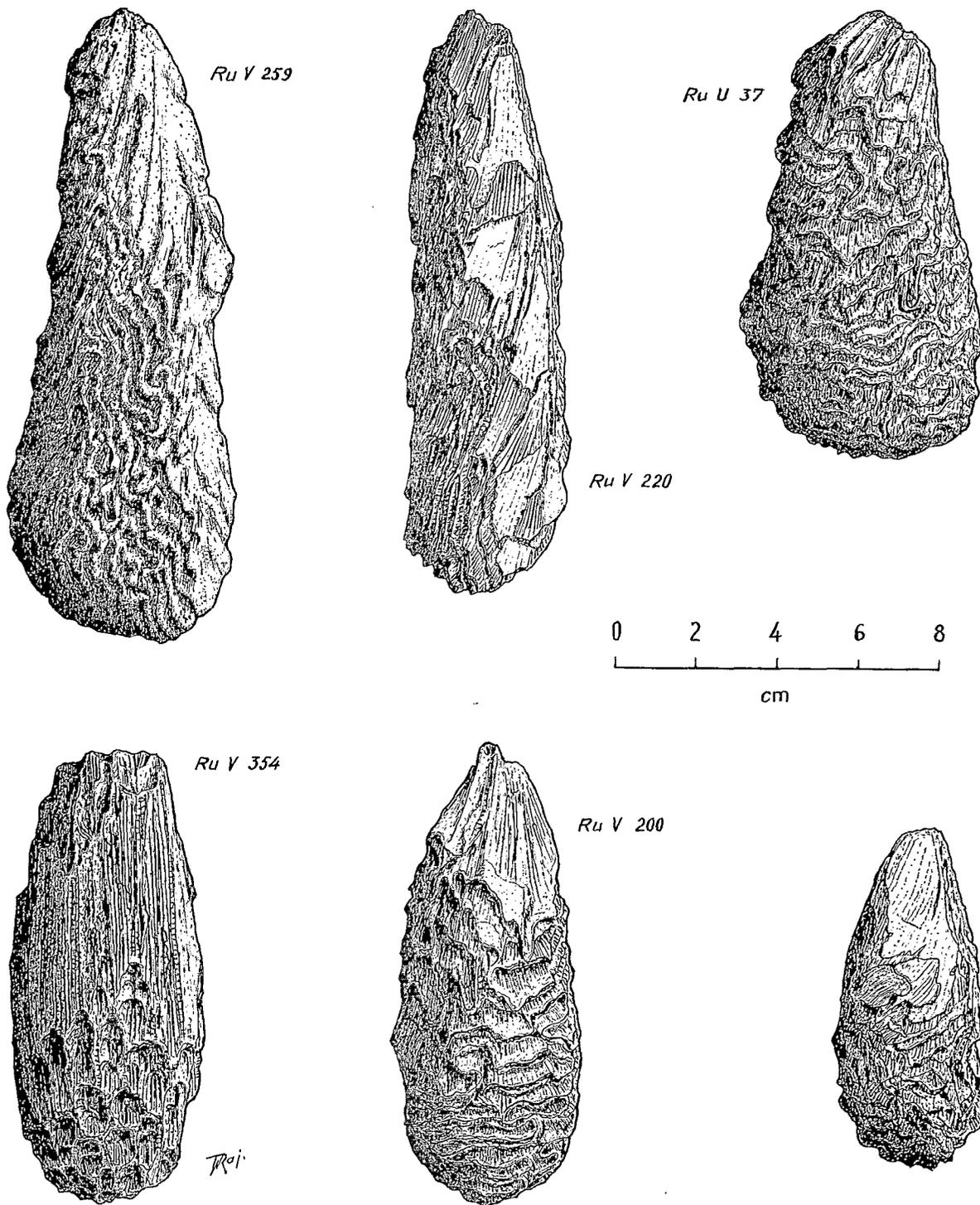


FIG. 73. — Râpe à coco

3. — RAPES A COCO

Elles sont en corail, généralement de la variété méandrine ; taillées en forme oblongue, elles mesurent entre 8,5 cm et 15,5 cm de long pour 4,5 cm à 6 cm de large. Leur épaisseur maximum varie aux environs de 3 cm. La partie destinée à être ligaturée sur le bras de support du bâti (1) est fréquemment plus étroite que celle sur laquelle se fait le râpage. Des râpes du même type sont encore couramment fabriquées à Rurutu car les habitants estiment qu'en suivant cette pratique ancestrale ils obtiennent un produit râpé de meilleure qualité qu'avec les râpes dentelées en fer venant de Tahiti. Bien que tous les exemplaires retrouvés l'aient été en surface, on doit présumer qu'il s'agit d'une invention faite aux Australes avant les contacts européens. L'emploi de sauce à base de coco mûr râpé n'est pas forcément une innovation tahitienne. Si elle était parvenue à Rurutu à l'ère missionnaire, les habitants auraient en même temps adopté la râpe tahitienne à cercle dentelé, jadis en nacre, mais aujourd'hui en fer.

F. — Frottoirs et limes

1. — LES FROTTOIRS

Comme bon nombre de percuteurs, les frottoirs sont des galets naturellement polis en basalte provenant des rivières ou en corail pour ceux du bord de mer. Le frottoir Ru 8 18, recueilli en 1962, est, selon les mots de M. KELLUM, « en basalte à grain très fin, il mesure 80 mm sur 40 mm au maximum, la surface abrasive est ovale et plate, l'autre face est convexe, la forme générale permet de tenir l'outil bien en main » (2). Les frottoirs en corail (Ru V 519 - Ru V 235 - Ru V 513) ont une forme analogue. Bien qu'il soit difficile de savoir absolument « si leur aspect est le résultat de l'érosion marine ou de l'industrie humaine », on remarque sur le côté ovale et plat une abrasion bien uniforme (fig. 74).

Outre ces frottoirs en corail ou en basalte d'aspect ovoïde, nous avons inclus sur la figure n° 74 des pièces d'allure moins régulière qui présentent une surface polie. Tu 8 T 4-1 et Tu 8 C 6-10 sont deux morceaux de ponce avec une surface admirablement plane. Selon les habitants de Rurutu, il s'agirait de *ta'ana* ou pierres à frotter le corps pendant le bain. Quelques vieillards se souviennent d'avoir vu employer les *ta'ana*.

Tu 8 F 10-6 se présente sous la forme d'une pointe de 11,5 cm de longueur et de 6 cm de largeur maximum, polie sur plusieurs surfaces dans le sens de la longueur. Son utilisation l'apparente aux limes. Cette pièce est en corail compact, alors que les frottoirs ovoïdes sont faits de corail à gros trous (sans doute *Orbicella*).

Les récits d'ELLIS et de MORRISON relatent l'emploi qui était fait de corail et de sable pour polir les planches des embarcations (3). SUGGS a signalé aux Marquises des frottoirs en corail (4), mais il est certain que ce matériau était utilisé un peu partout en Polynésie pour le polissage du bois.

2. — LES LIMES

L'intérêt porté à ce genre d'outil ne date que d'une quinzaine d'années. Les fouilles en Polynésie ont, en effet, montré que les limes étaient associées étroitement à l'attirail de pêche qu'elles permettaient de confectionner.

Les limes faites en doigts de corail branchus (*Acropora*) servaient à la confection des hameçons en nacre et en *turbo*. Les traces d'usure sont observables dans le sens de la longueur et à partir d'une des

(1) Voir la description de ce bâti dans les ustensiles de cuisine.

(2) M. KELLUM (1964), p. 36.

(3) ELLIS (1829), Vol. I, p. 175 et MORRISON (1936), p. 68.

(4) SUGGS (1961), pp. 121 et ss.

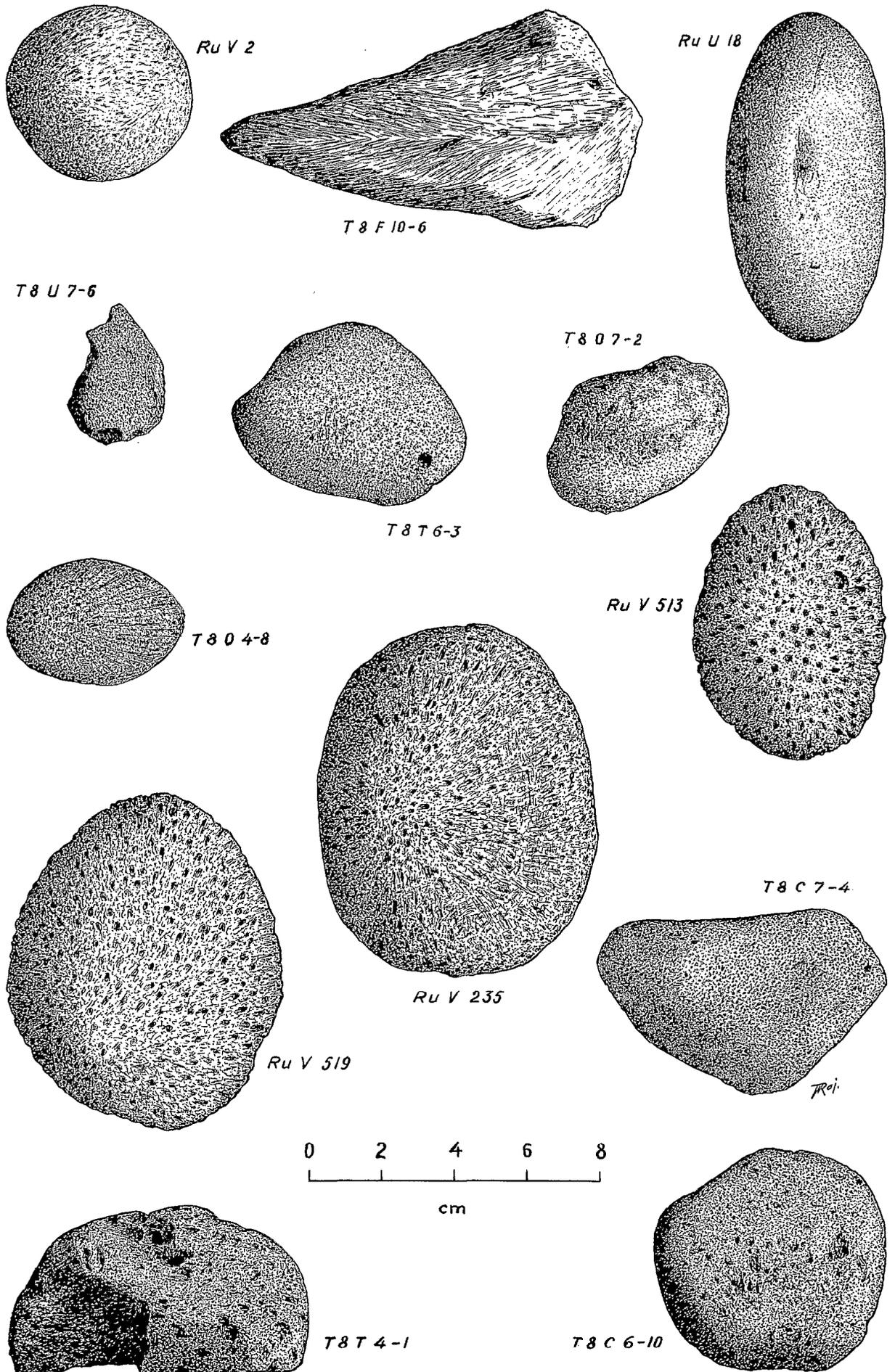


FIG. 74. — Morceaux de corail, de ponce et de basalte travaillé

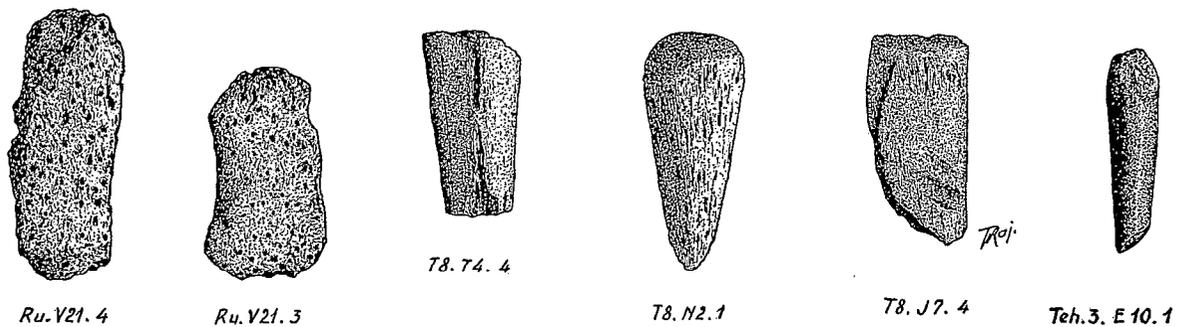
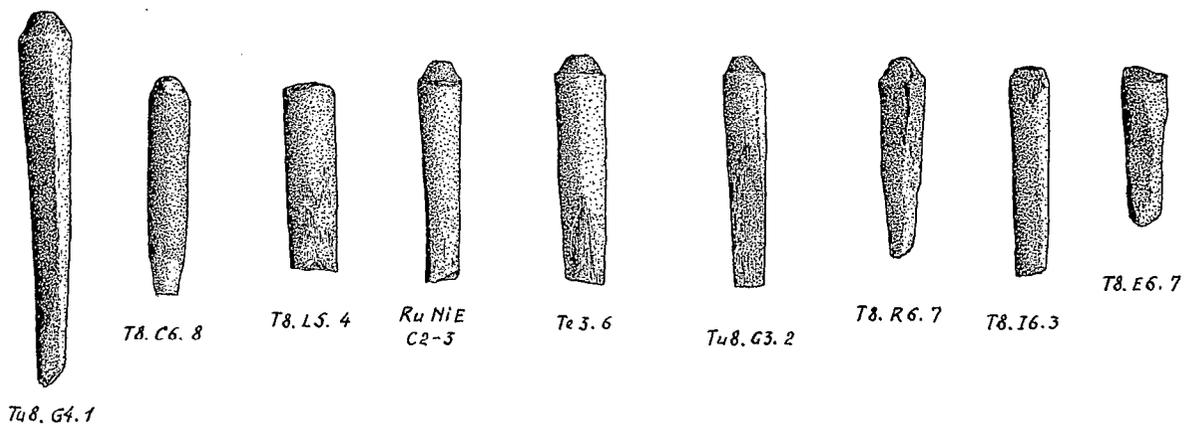
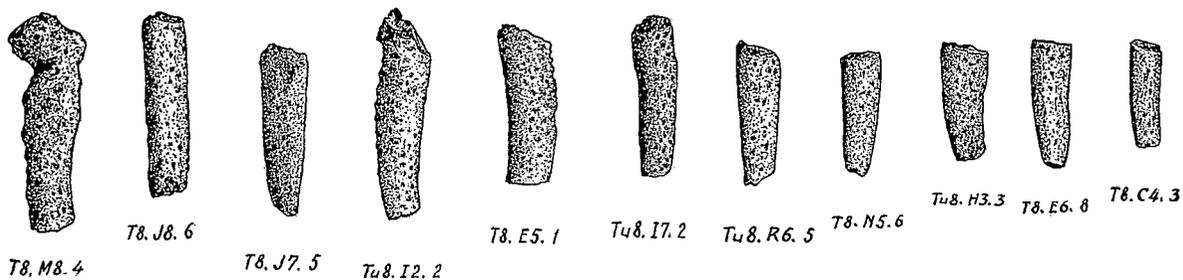
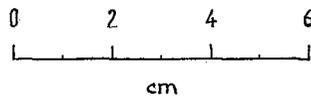
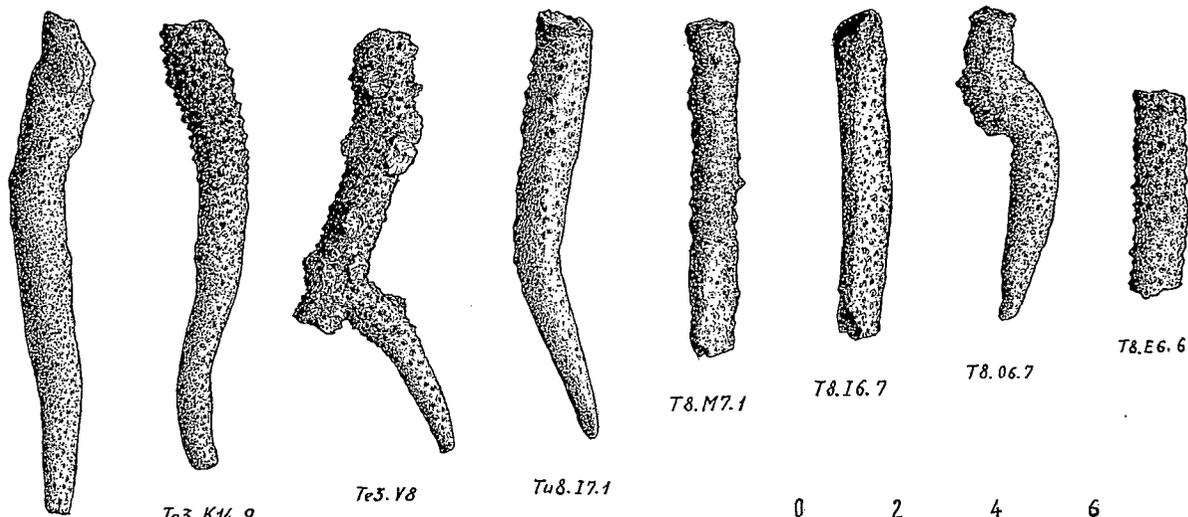


FIG. 75. — Limes

extrémités où elles sont les plus prononcées. Parfois, certains doigts ont été usés sur deux ou même trois faces, ce qui donne à leur section un aspect géométrique (Voir planche 75).

Les limes de plus grosse taille, ayant environ 2 cm de largeur en corail (Ru V 21-4, Ru 21-3, Tu 8 T 4-4) ou en ponce (Tu 8 J 7-4), étaient trop volumineuses pour travailler les petites ébauches d'hameçon.

Tu 8 N 2-1 est le seul exemple de lime conique. Sa forme rappelle celle du frottoir de plus grandes dimensions (Tu 8 F 10-6) fait dans un corail de la même nature. Aux Hawaï ce type d'objet est dénommé « scie » par EMORY et SINOTO (1).

SUGGS a cherché à mettre au point une typologie à fondement chronologique des limes en corail marquiennes (2). A Rurutu, les limes en corail branchu étaient parmi les plus courantes à la période classique. A Oahu, les limes en corail constituent l'objet le plus fréquemment retrouvé dans les abris sous roche proches de la mer.

Les fouilles des sites de Rurutu ont fourni des limes en épines d'oursins (*Heterocentrus* Sp. ver. 'a'atue) usées de la même manière que celles en corail branchu. Aux îles Hawaï, les limes en épines d'oursins constituaient un matériau très apprécié pour le travail des ébauches en os des hameçons. A Rurutu, l'absence d'hameçons façonnés dans ce matériau doit faire supposer que ces limes ont été employées pour réaliser d'autres petits objets, tels que les aiguilles à laçage des toits et le fendoir en os d'occipital.

A Tahiti où l'os n'a pas été non plus utilisé pour les hameçons, la mission Bishop Museum - ORSTOM a retrouvé une lime en épine d'oursin à Maharepa dans l'île de Moorea (3). Son usage devait être analogue à celui des limes de Rurutu. SUGGS signale à Nuku-Hiva des limes en épines d'oursins durant toutes les périodes de la préhistoire marquise. Leur présence s'explique par l'importance des hameçons en os (4). Ce chercheur indique aux Marquises l'existence des limes en cauri. Celles de Rurutu sont un peu plus longues que les exemples marquisiens. Comme ces derniers, elles possèdent une seule face qui a servi au limage : la tranche provenant du sectionnement de la lime d'avec la masse du coquillage (fig. 76).

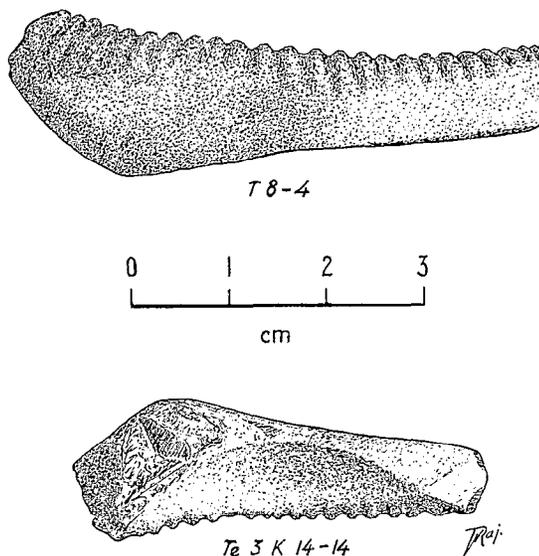


FIG. 76. — Limes en cauri

(1) K. EMORY et Y. SINOTO (1961).

(2) R. SUGGS (1961) pp. 117 et ss. et fig. 32, p. 117.

(3) P. VERIN (1960-1961), p. 212.

(4) R. SUGGS (1961), p. 121.

Chapitre X

AGRICULTURE — ANIMAUX UTILISÉS — CORDAGE — VANNERIE

I. — L'AGRICULTURE

MORRISON note qu'aux temps de sa visite, les plantes cultivées aux îles Australes étaient le taro d'eau, l'arbre à pain, le cocotier, les ignames, les plantains (bananiers) et la plupart des plantes rencontrées aux îles de la Société (1). Il cite également le kava (*'ava*) qui croissait naturellement auprès des demeures. MORRISON a omis la patate douce, la canne à sucre, le *pia* (sorte d'arrow-root), le calebassier. Cette liste de plantes complétée pour Tupua'i est la même que ce que nous pouvons relever à Rurutu aux temps pré-européens. Les changements culturels des XIX^e et XX^e siècles, d'une part, ont ajouté le manioc, le taro sec et les légumes européens, d'autre part, ont retranché le *'ava* utilisé pour la fabrication d'un breuvage hallucinatoire interdit lors de la christianisation.

Le taro d'eau (*colocasia esculenta* Schott) est la seule culture qui entraîne des travaux relativement difficiles et compliqués. La description des techniques telles qu'on les pratique aujourd'hui nous donne de bonnes indications sur ce qu'était cette culture aux temps classiques. Le terrain choisi est, soit un fond marécageux, humide en permanence soit une zone adjacente à un cours d'eau d'où l'on pourra depuis un niveau supérieur prélever par des canalisations l'eau d'irrigation nécessaire. Lorsque le taro est cultivé sur des pentes, le terrain doit être terrassé en étages successifs, comme on le fait pour les rizières dans le sud-est asiatique. Ces terrasses appelées *repo* ont une forme allongée ou en croissant en suivant les courbes de niveau. Les canaux d'irrigation circulent de terrasse en terrasse et une submersion relative est obtenue en obstruant l'exutoire qui débouche vers la terrasse inférieure.

Avant la plantation, le sol doit être retourné et nivelé. Ce travail, effectué de plus en plus à l'aide de bêches, était jadis fait avec des bâtons pointus (*ta'uara'a*). SEABROOK rapporte les propos de l'informateur Taurai, selon lequel il aurait existé jadis un outil plus perfectionné (*puma*) fait d'une lame en bois de fer longue d'une trentaine de centimètres, et ligaturée à un manche (2). Cet objet n'est pas sans évoquer la bêche de Mangaia signalée par BUCK et dont un exemplaire au British Museum (99-43CC) aurait été décrit par GILL (3).

Pour planter, il suffit d'enfoncer à une dizaine de centimètres de profondeur la partie supérieure des taros qu'on a coupée un peu au-dessous du collet. Ainsi, quand un champ est cultivé, la permanence de son rendement est assurée par une replantation régulière de la partie supérieure des taros consommés.

En cours de pousse, il convient de désherber assez régulièrement le champ et de lui conserver l'humidité nécessaire. A cet effet, on procède à un paillage avec des palmes de cocotier qui préviennent l'évaporation.

(1) MORRISON (1935), p. 64.

(2) A. SEABROOK (1938), pp. 92-93.

(3) P.H. BUCK (1944), p. 248.

La culture du taro était un travail commun aux femmes et aux hommes à Rurutu et à Tupua'i (1). ELLIS a signalé la part prépondérante de la femme dans ce dur travail à Rimatara (2) et il est possible que la situation ait été analogue à Rapa. Cette inégalité avait peut-être été engendrée dans ces îles par l'existence d'un sexe-ratio déséquilibré au profit des femmes. MORRISON nous fait assister à la minutie avec laquelle les Tupuaiens terrassaient les champs à cultiver...

« *A la fois les hommes et femmes travaillent dépensant une grande énergie pour égaliser le sol et le mettre en terrasse, afin que l'eau puisse couvrir la totalité de celle-ci. Leur seule méthode consiste à creuser à l'aide d'un bâton pointu et arracher la végétation par les racines, et quand ils jugent nécessaire d'égaliser un coin de terrain, ils transportent le sol dans des paniers mettant de côté les pierres pour les murs de retenue. Ils se rendent compte si la terre est convenablement nivelée en amenant les eaux d'un torrent ; comme certains d'entre eux sont toujours occupés à désherber ou à planter, ils emportent toujours avec eux un long bâton à l'aide duquel ils abattent les canards qui viennent à leur portée... » (3).*

Le degré de perfectionnement dans la culture du taro à la période classique était rendu nécessaire par l'accroissement démographique. Pratiquement, on retrouve des vestiges de terrasses sur la plupart du cours moyen ou supérieur des torrents dont la vallée présente un élargissement suffisant pour installer des aires de culture. Dans la partie basse des vallées, les murettes de retenue des terrasses se coupent à angle droit comme l'a noté MORRISON à Tupua'i (4).

Les Rurutu distinguent de nombreuses variétés de taros d'eau et reconnaissent celles qui ont été importées assez récemment, STOKES en a établi un inventaire exhaustif et STIMSON a fait de même pour Ra'ivavae (5). A Tupua'i, AITKEN ne cite pas moins de quatorze variétés de taros. Les superficies cultivées étaient considérables. Nous estimons que celles actuellement mises en culture ne dépassent pas 30 % des zones jadis utilisées. AITKEN estime à 10 % la proportion des terres cultivables plantées à Tupua'i. Lors de leur visite à Ra'ivavae, TYERMAN et BENNET ont été émerveillés du soin avec lequel les habitants avaient tiré parti des vallées intérieures de l'île. De son côté, E. CAILLOT remarque qu'à Rapa... :

« *Les restes de culture et de digues pour capter les eaux sont encore visibles aujourd'hui ; on les trouve partout, même aux sources des plus petits ruisseaux alors même que ces derniers sont dans des lieux très élevés. Certes, il n'est pas possible d'entendre l'irrigation mieux que l'entendaient ces sauvages ; on reste tout étonné de ce qu'ils ont fait... » (6).*

La diminution des surfaces cultivées est due partout aux Australes à la dépopulation, cause à laquelle vient s'ajouter à l'heure actuelle à Rurutu la pourriture à *Pythium irregulare* Buisman (7). Il faut, en outre signaler un certain affaiblissement du fonctionnement des groupes de travail (*pupu*). Ceux-ci œuvrent encore (sur une base horaire ou journalière), mais leur importance est sûrement moindre que jadis (8).

La culture du taro fait certainement partie des plus anciennes traditions agricoles polynésiennes apportées depuis le sud-est asiatique. Aux îles de la Société, l'importance passée de la culture du taro est beaucoup moins visible qu'aux Australes où les survivances dans ce domaine sont considérables.

(1) MORRISON (1935), p. 69.

(2) ELLIS (Ed. 1832), p. 389.

(3) MORRISON (1935), p. 69.

(4) Op. cit. p. 62 : « Nous fimes retraite jusqu'à une tarodièrre... et nous nous portâmes aux murettes qui recoupaient le champ à angle droit... ».

(5) Notes manuscrites sur Rurutu conservées au Bishop Museum.

(6) E. CAILLOT (1932), p. 33.

(7) E. HUGUENIN (1962).

(8) Au sujet des groupes de travail, voir P. VERIN (janv. 1964), pp. 126-127 ; M. PANOFF (1964), pp. 24-25, signale à 'Auti le travail en groupe au profit des personnes les plus importantes (*Ohipa horohoro*) qui est sans doute un archaïsme d'une situation sociale plus commune autrefois.

R.C. GREEN a découvert dans l'intérieur de Moorea à Amehiti des vestiges étendus des terrasses à taro (1). En parcourant l'arrière pays, maintenant désert de Tahiti, Moorea, Ra'iatea et Taha'a, nous avons nous-mêmes localisé un grand nombre de ces terrasses. La recherche des structures lithiques les plus importantes (*marae* notamment) a relégué au second plan l'étude de ce genre de vestiges dont la fréquence permet pourtant de dire que les taros eurent aussi aux îles de la Société un rôle nutritionnel important. Cependant, dans cet archipel, l'arbre à pain fournissait une récolte plus abondante qui ne contraignait pas à une dépendance du taro aussi étroite. L'arbre à pain était, selon la tradition, une ressource fort précieuse à Vitaria dont la configuration interdisait l'installation de tarodières. Dans les autres districts, cette plante avait un caractère assez secondaire. Il en était de même des bananiers, cannes à sucre, ignames et *pia*. Lors des sièges qui interrompaient les communications et les ravitaillements en taro, les Vitariens augmentaient la superficie de leurs cultures d'ignames.

En temps de famine, les gens de Vitaria avaient, d'après SEABROOK, recours à la cueillette des baies du *mati*, ainsi qu'aux « 'oi, les graines de l'igname sauvage, au *nono*, le *Morinda citrifolia*, au *teve*, la racine semi-toxique de la plante *Dracontium polyphyllum*, à la moelle de tronc des bananiers ; au rhizome rance de la fougère *na'e* (*Angioptera evicta*), au *mapura*, un taro sauvage (*Apura esculenta*) aux noix d'aleurite » (2). Il faut y ajouter les tubercules d'une aracée sauvage, le 'ape (*Colocasia macrorrhiza*).

Le cocotier (*Cocos nucifera*) a été planté en grande quantité à l'ère européenne et surtout au XX^e siècle. Cependant, il était présent aux temps classiques ; son fruit était nécessaire pour la confection des sauces, les fibres de la coque pour les cordages, les feuilles pour la vannerie et peut-être le paillage des tarodières. L'utilisation des feuilles pour les toitures et les torches est une innovation récente venue de Tahiti. Avant les Européens, les toitures étaient en pandanus et les torches pour l'éclairage en *ru'i* (nom botanique inconnu).

Il est vraisemblable qu'aux temps classiques les habitants entretenaient quelques jardins de cordylina (*ti*) dont les feuilles servent à envelopper les paquets de *poi* après le pilonnage.

Il subsiste encore à l'heure actuelle une croyance populaire relative à l'agriculture probablement héritée des temps pré-européens. Il s'agit de l'observation nécessaire des phases de la lune pour la mise en terre des cultures. Le principe en est des plus simples : les plantes qui poussent au-dessus du sol (cocotier par exemple) doivent être mises en terre à la lune croissante ; celles qui se développent en s'enfonçant sont usuellement plantées à la lune décroissante.

II. — LES ANIMAUX UTILISÉS

P.H. BUCK a souligné que les premiers colons polynésiens amenèrent avec eux en Polynésie Centrale trois animaux domestiques importants : le porc, le chien et la poule auxquels s'adjoignit le rat venu en parasite. Le même auteur précise qu'à Rarotonga, les trois animaux domestiques étaient connus des anciens habitants, mais que le porc était absent à Aitutaki et à Mangaia. La répartition de cette trilogie domestique animale des Polynésiens n'a pas été non plus uniforme dans les îles Australes. Les Rapanais ne connaissaient le porc que dans leurs mythes où il était réservé à la nourriture des dieux. Pour Tupua'i MORRISON est formel : il n'y avait ni porc ni volaille dans l'île et on ne consommait aucun de ces animaux (3).

A Rurutu, l'existence du porc est attestée de différentes façons :

— par la tradition, car les corps du roi Taatini et de ses compagnons tués au combat à Avera furent dénommés par les ennemis *tutae pua'a* (excrément de porc) ;

(1) R.C. GREEN (1961).

(2) A. SEABROOK (1938), p. 57.

(3) MORRISON (1935), pp. 50 et 74.

— par le récit d'ELLIS qui relate qu'avant la venue des missionnaires un forban chargea une cargaison de porcs en donnant en paiement seulement quelques morceaux de ferraille (1) ;

— par l'existence d'objets sculptés (bol de la collection OLDMAN et lance du U.S. National Museum) portant des motifs de porc et attribués par BUCK à Rurutu (2) ;

— par les fouilles archéologiques enfin, puisqu'une dent de porc a été découverte dans l'horizon supérieur du site Tui 8.

SEABROOK a noté le degré favorable d'appréciation que les gens de Rurutu auraient pour la chair du chien (3). Nos informations, recueillies il est vrai 25 ou 30 années après les siennes, n'ont pas confirmé ce point de vue ; nous avons antérieurement noté l'existence du terme dialectal *pore* pour désigner le chien, sans pourtant pouvoir se prononcer s'il connote une innovation ou indique un tabou linguistique. En revanche, la poule est mentionnée dans des récits anciens notamment celui de Tererere'iti recueilli par SEABROOK (4).

Le rat, universellement répandu dans toutes les îles, ne semble pas avoir fait l'objet d'une consommation, comme le cas s'est produit à Mangaia (5).

Les os de rat découverts dans la partie superficielle des sites archéologiques n'étaient pas dissociés, ce qui donne à croire qu'il s'agit d'animaux morts sur place ultérieurement.

Les canards sauvages (*Anas supercilliosa Pelewensis*) qui vivent sur les marais de Tupua'i existent également à Rurutu vers Peva. Leur capture était peut-être réalisée à Rurutu comme elle l'était à Tupua'i. (cf. la notation de MORRISSON, supra, à propos des tarodières).

III. — CORDAGE ET VANNERIE

Les matériaux utilisés pour confectionner les fils ou des liens étaient les suivants : le *ro'a* (*Pipturus argenteus*, Forst.), le *nape* (fibre de noix de coco), le *tutuna*, une cyperacée, le *'au* (*Hibiscus tiliaceus*). Le *ro'a* servait à la confection des lignes (6) le *nape*, réputé résistant et imputrescible, aurait été le matériau de choix pour les attaches des charpentes et les ligatures des planches des canots (7). Le *'au* s'obtient facilement puisqu'il suffit de prélever l'écorce interne du tronc de cet arbre qui croît dans tous les fonds humides. A l'heure actuelle, on y a recours chaque fois qu'on a besoin d'un lien à l'improviste et il est probable qu'il en était ainsi jadis. Surtout le *'au* est la matière première des sandales tressées qui servent aux pêcheurs à marcher sur le récif sans se blesser aux aspérités du corail.

Le végétal le plus communément employé pour les vanneries est aujourd'hui le *pandanus inermis*. Les nécessités actuelles de la commercialisation (les Australes font des vanneries pour le reste de la Polynésie Française) ont entraîné la création de multiples petites plantations de ce végétal. Les feuilles allongées sont séchées, roulées puis refendues en brins rectilignes d'environ 4 mm de largeur. Les modèles de tressage

(1) ELLIS (Ed. 1832), Vol. III, p. 402.

(2) P. BUCK (1944), p. 443.

(3) A. SEABROOK (1938), p. 94.

(4) Op. cit., p. 143.

(5) P. BUCK (1944), p. 247.

(6) A Tupua'i, les fils de *ro'a* étaient tressés par trois, selon MORRISSON (1935), p. 69. A l'arrivée des mutins à Tupua'i, les habitants leur tendirent un piège et avaient préparé des cordes pour les attacher (p. 50). MORRISSON oublie de dire en quelle matière elles étaient faites, sans doute en *'au*.

(7) La préparation de cette fibre de moins en moins fréquemment utilisée nécessite une immersion préalable dans l'eau de mer, puis un séjour dans le four souterrain.

sont assez simples (nappes continues avec entrecroisement un pris - un sauté le plus fréquent). Les nattes rectangulaires sont parfois décorées avec de la sève de bananier. Les grandes et larges sont, sans doute, celles qui étaient communément faites à la période classique. Certaines formaient le matériau des voiles des embarcations. Les nattes rondes à nappe discontinue (vannerie moulin) sont une innovation (1). En revanche il n'existe aucune survivance ancienne relative aux coiffures puisque tous les chapeaux faits à l'heure actuelle ont des formes européennes. Il en est de même pour les paniers en pandanus.

Les palmes de cocotier servent occasionnellement à faire des paniers pour contenir les taros ou d'autres nourritures. Ces ustensiles ont une forme allongée (*tapora*) ou arrondie (*'oini*). Ils sont absolument similaires à ceux décrits par BUCK aux îles Cook (2) et ceux de même aspect encore faits aux îles de la Société, où cette fabrication constitue l'unique survivance locale de l'ancienne vannerie (3).

AITKEN a décrit à Tupua'i des éventails en pandanus (4). Cet objet qui n'est plus confectionné à Rurutu l'a été dans le passé comme dans le reste de la Polynésie. HAKESWORTH reproduit dans le volume 2 de ses voyages (planche 12 p. 185) un éventail de l'île d'Ohiteroa (Rurutu). Il s'agit en réalité d'une sorte de chasse-mouches en forme de fouet (5) bien différent des véritables éventails dont le battant s'organise symétriquement de part et d'autre du manche qui prolonge la poignée. Dans les musées, ces éventails sont le plus souvent attribués à Tahiti. L'étude des motifs décoratifs de leur manche permettra sans doute d'en rattacher quelques-uns aux Australes (6). BUCK en a décrit un certain nombre en fibre de cocotier provenant des îles Cook (7).

(1) Sur la vannerie de Rurutu, voir P. VERIN : Description de quelques vanneries des îles Australes (1965, pp. 549-560.)

(2) P. BUCK (1944), p. 51.

(3) Des paniers allongés en bambou à la nappe sans interstice sont faits à Narui. Mais il s'agit d'une fabrication si localisée (une famille) que nous n'osons la considérer comme une survivance possible de la culture classique.

(4) AITKEN (1930), planche 10c.

(5) Voir ELLIS (1829), Vol 2, p. 181.

(6) Les anciens éventails de Tupua'i étaient « faits de fibres de cocotier tordues et tressées fort curieusement ». MORRISON (1935), p. 69.

(7) P. BUCK (1944), pp. 56-62.

Chapitre XI

NAVIGATION ET PÊCHE

I. — LES EMBARCATIONS

L'archéologie n'a livré jusqu'à présent aucun vestige d'embarcation et si les chroniques ancestrales mentionnent bien l'utilisation de pirogues (à l'occasion par exemple de l'incursion pevanne sur le récif de Vitaria) elles ne donnent aucune indication relative à leur description. Les commentaires que l'on peut faire à ce sujet proviennent donc essentiellement des observations effectuées par les premiers visiteurs.

E.S.C. HANDY a clairement résumé les types d'embarcations naguère utilisés aux îles de la Société. Il distingue :

- le canot évidé dans un tronc (*pu hoe*),
- la pirogue « construite » (*va'a*) c'est-à-dire rehaussée de bordages,
- le *pahi*, pirogue de navigation dont la coque est différente du *va'a*,
- le radeau (*reho*).

Le *va'a* et le *pahi* pouvaient être couplés pour faire des pirogues doubles ⁽¹⁾.

A Rurutu, les mêmes embarcations étaient en usage à l'exception des radeaux non utilisables en raison de l'absence de lagons. Cependant, on perçoit d'après les anciennes descriptions, même en dépit de l'imprécision de celles-ci, de notables différences entre les embarcations des Australes et celles des îles de la Société. Ces différences sont surtout relatives à la décoration.

J. BANKS eut l'occasion d'observer de près l'embarcation que les gens d'Avera dépêchèrent vers la baleinière dans laquelle il effectuait une reconnaissance :

« L'embarcation que nous aperçumes bien que trop petite et trop étroite, était cependant très bien sculptée et décorée. En particulier, il y avait une chose qui faisait penser que cette embarcation n'avait jamais été prévue pour aller à l'eau : c'était deux cordons de petites plumes blanches qui étaient disposés à l'extérieur de la pirogue et qui furent complètement trempés » ⁽²⁾.

Auparavant, BANKS a précisé qu'ils ne virent que...

« deux pirogues dans l'île, c'est-à-dire une de plus que ne leur en attribuait Tupaia qui nous avait dit qu'il n'y en avait qu'une seule » ⁽³⁾.

W. ELLIS a, de son côté, décrit la pirogue double qui amena un chef de Rurutu (Au'ura) jusqu'aux îles Sous-le-Vent : ...

⁽¹⁾ E.S.C. HANDY (1932), pp. 40-58.

⁽²⁾ J. BANKS in J.C. BEAGLEHOLE (1962), p. 333.

⁽³⁾ Op. cit., p. 331.

« La pirogue qui amena le chef de Rurutu sur une distance de 300 miles, était de très grandes dimensions. Elle avait en quelque sorte la forme d'un croissant, avec la proue et la poupe très hautes et en pointe, tandis que les côtés étaient profonds ; la profondeur depuis le bord supérieur au milieu jusqu'à la quille n'avait pas moins de 12 pieds. L'embarcation avait été construite avec des planches épaisses de *barringtonia* dont certaines faisaient 4 pieds de large ; elles étaient cousues avec de la fibre de cocotier ; bien qu'elle eût amené le chef à bon port, probablement après plus de 600 miles de parcours, elle devait être très difficile à gouverner et peu sûre dans une tempête ou par une mer forte ». (1).

Lors de leur visite à Rurutu, les Révérends TYERMAN et BENNET apprirent que les habitants...

« n'avaient plus qu'une pirogue qui était presque pourrie ; car ils avaient depuis un certain temps été occupés à l'édification d'une chapelle et d'habitations d'une construction meilleure que celle de leurs ancêtres, aussi avaient-ils négligé de réparer ou de remplacer leurs pirogues au fur et à mesure qu'elles pourrissaient... » (2).

Un peu plus tard, la dernière pirogue des temps pré-européens vint au navire des missionnaires. C'était « une pirogue construite à la mode du pays avec une proue et une poupe élevées, toutes les deux en pointe et avec des côtés habilement sculptés ». Cette pirogue était accompagnée d'un canot « simple tronc d'arbre creusé, d'allure très grossière », embarcation qui valait mieux que le simple « récipient à poi, long de 7 pieds et large de 30 pouces » dans lequel avait pris place l'habitant qui s'était d'abord porté sur l'ordre du roi en reconnaissance vers le bateau visiteur.

Ces textes nous apprennent que les habitants de Rurutu aux temps classiques avaient des pirogues simples et doubles faites de matériaux liés ensemble, mais que celles-ci n'étaient pas très nombreuses, sans doute, en raison de l'absence de lagon et des liaisons assez peu nombreuses qui étaient entretenues avec les autres îles. Pour la pêche aux abords du récif frangeant et dans les parages de l'île, les habitants se contentaient vraisemblablement de simples canots à balancier creusés dans un tronc d'arbre comme ils en possèdent aujourd'hui.

Pour Tupaia, le compagnon tahitien de l'expédition de Cook, les seules embarcations dignes d'attention étaient les *va'a* ou les *pahi* (à Rurutu *pa'i*), simples ou doubles, et non pas les ordinaires canots à balancier. Certaines de ces embarcations étaient sans doute des pirogues de parade et elles devaient de toute façon être convenablement décorées pour les visites aux îles éloignées. L'ornementation « de plumes d'oiseaux de mer maintenus sous les amarrages des bordages supérieurs » ressemblait, selon BUCK, à la technique de décoration en usage en Nouvelle-Zélande (1). Aux îles de la Société, les proues et les pouples hautes étaient abondamment sculptées, mais non pas les plats-bords. A Mangaia, ceux-ci auraient porté une ornementation peinte.

MORRISON a particulièrement bien observé les différences entre les pirogues des îles de la Société et celles de Tupua'i, peut-être analogues aux pirogues de Rurutu. Il les décrit en ces termes :

« Leurs pirogues sont construites différemment de toutes celles que nous avons vues dans les autres îles. Elles ont de 30 à 40 pieds de long et transportent 12 à 24 personnes. Leur fond est étroit, elles s'évasent ensuite jusqu'à 16 ou 18 pouces au niveau du plat-bord et supportent ce qui repose sur elles à leur partie supérieure ; elles ont environ 2 pieds de profondeur et sont pointues du côté de la proue et de la poupe. La proue ressemble à la tête d'un animal à large bouche et la poupe s'élève en un rouleau sculpté joliment réussi. Les pirogues sont faites de plusieurs pièces de bois ajustées et liées ensemble par l'amarrage de fibres de noix de coco, le tout est enduit de peinture rougeâtre et sur les côtés sont collées avec la poix d'arbre à pain des écailles de poisson-

(1) W. ELLIS (1829), Vol. I, p. 170.

(2) TYERMAN et BENNET (1831), Vol. 2, p. 493.

(1) P. BUCK (1952), p. 159.

perroquet et de petits coquillages arrangés en un certain nombre d'arches qui ont un bel aspect. Elles (les pirogues) sont faites en tummano (tamanu : Calophyllum inophyllum), en arbre à pain et leur finition est parfaite » (1).

L'abandon des anciennes embarcations ne s'est pas fait aussi rapidement que les observations de TYERMAN et BENNET pourraient nous le faire croire. En effet, en 1832, soit une dizaine d'années plus tard, le Révérend ALEXANDER remarquait :

« Alors que nous nous trouvions à environ 6 miles au large de Rurutu, nous fûmes abordés par six indigènes venus dans une pirogue double dont les surfaces externes présentaient de très belles sculptures. Les côtés et la poupe étaient ornés avec beaucoup de goût de plumes ». (2).

SEABROOK estime que l'introduction de la nouvelle technique de construction des côtes et des goëlettes a précipité la disparition des survivances de l'ancienne technologie maritime (3). Cet abandon a été total si l'on considère la situation dans les autres Australes et les Cook du Sud. Le Musée de Papeete possède un éperon relevé de Rapa (n° 450) attestant la survivance du vieux style de construction. A Ra'ivavae, on fait encore des pirogues dont les planches sont réunies par un laçage de fibres de noix de coco. Dans certaines des îles Cook, comme Mauke, P.H. BUCK a vu encore des pirogues doubles. Même aux îles Sous-le-Vent, pourtant si transformées par les changements culturels, K. EMORY a pu, en 1926, vers Parea à Huahine, recueillir un avant de pirogue possédant cette allure pointue qui caractérise si nettement la survivance de l'ancien style (4).

II. — LES ACCESSOIRES DES EMBARCATIONS

La voile faite de vannerie était tendue sur un mât amovible complété par une vergue allant à angle puis verticalement. Il semble que même les embarcations les plus petites en étaient munies.

P. BUCK qui, après HORNELL (5), a étudié le système d'attache du balancier des pirogues, note que ceux des Australes se rattachent au type tahitien. Il est difficile de préciser s'il en était de même au temps pré-européens.

Une ou plusieurs écopes constituaient un autre accessoire indispensable. TYERMAN et BENNET furent surpris de l'adresse avec laquelle la personne dépêchée vers leur navire pouvait alternativement pagayer d'une main et écoper de l'autre. SEABROOK signale que certains vieillards se rappellent avoir vu en usage des écopes (*tata riu*) à poignée centrale interne, comme il s'en rencontre dans d'autres régions de la Polynésie Orientale. Elles diffèrent de la variété tahitienne dont le manche, selon BUCK, possède une attache bilatérale (6).

Les musées ne possèdent aucun exemplaire d'embarcation ancienne des Australes, mais les pagaies sont en revanche, très nombreuses. On se trouve là, comme pour le cas des herminettes dites cérémonielles, en présence d'une abondance qui laisse soupçonner la persistance de la fabrication de cet objet aux temps européens. Cette persistance est d'ailleurs attestée explicitement pour Ra'ivavae par MOERENHOUT qui écrit :

« Leurs pagaies, leurs massues, leurs lances, ont été portées, partout, comme objets de curiosité, comme chefs d'œuvre d'industrie ; et sont encore, maintenant, pour eux, un article de commerce » (7).

(1) MORRISON (1935), p. 68.

(2) J. ALEXANDER (1895).

(3) A. SEABROOK (1938), p. 99.

(4) Voir dans E.S.C. HANDY (1932), p. 55.

(5) J. HORNELL (1936).

(6) P.H. BUCK (1944), p. 451.

(7) J. MOERENHOUT (1837), Vol. 2, p. 334.

Pour les autres Australes, on sait que le commerce des pagaies décorées a du être aussi florissant. STOLPE reproduit à la figure 44 de son étude sur les styles décoratifs le motif d'une pagaie de Rimatara du Musée de Copenhague (I-e-116) (1). SEABROOK donne le croquis d'une pagaie de Rurutu décorée dont le dessin est fait d'après les indications de l'informateur Tumai qui vit l'objet dans la case du roi Paa dans la 2^e moitié du XXI^e siècle (2).

L'étude des pagaies décorées est compliquée par des identifications défectueuses. En effet, si on a une tendance à attribuer les pagaies des diverses Australes à Ra'ivavae, il arrive aussi qu'une confusion se produise avec des pièces des îles Cook. Ainsi que le dit BUCK :

« Les pagaies de Ra'ivavae sont souvent imputées par erreur à Mangaia, dans les îles Cook, parce qu'elles ont quelques motifs décoratifs ressemblant à ceux des herminettes de cérémonie de Mangaia. Mais les pagaies mangaiennes sont d'une forme tout à fait différente. Les cercles, courbes et figures féminines que l'on trouve sur les pagaies de Ra'ivavae ne furent jamais utilisées dans l'art de Mangaia » (3).

Les pagaies des îles Cook sont en effet, soit losangiques, soit à épaulement, tandis que pour les pièces des Australes, selon les termes de Marcelle URBAIN-FAUBLEE...

« La pelle est en forme de feuille terminée en pointe, avec une face externe légèrement convexe dans laquelle pénètre un manche long, cylindrique ou quadrangulaire. Ce manche se termine par une poignée en forme de cône, renversé dans les pagaies à manche cylindrique, rectangulaire dans les autres » (4).

Dans cette surabondance muséographique, il est difficile d'y voir clair puisque, d'une part, on distingue mal les pagaies classiques de celles des temps européens et que, d'autre part, parmi celles des Australes, on ignore à peu près tout des exemplaires venus des autres îles que Ra'ivavae. La forme de la pelle « en feuille pointue » a certainement été partagée par Rurutu à en juger d'après le schéma de SEABROOK dressé, selon les indications de Tumai (5).

Le qualificatif de cérémoniel appliqué aux pièces des Australes est quelque peu abusif. Nous avons déjà insisté sur le fait que des objets d'usage courant, comme les armes, paraissaient avoir été faits « pour l'esthétique autant que pour l'usage », selon les mots de BANKS. Pourquoi n'en aurait-il pas de même pour les pagaies, surtout si celles-ci devaient servir sur des embarcations de parade ou utilisées pour les visites aux autres îles ? Ces qualités décoratives des pagaies des Australes et des Cook ne sont pas d'ailleurs exceptionnelles en Polynésie. LESSON, observant des Pomotous dans la première moitié du XIX^e siècle, notait :

« Leurs pagaies sont également ornées de gracieux dessins » (6).

On connaît aussi des pagaies anciennes décorées des îles Marquises. E. CAILLOT en reproduit deux (planche LXVIII) dont il s'est emparé sur une sépulture à Atuona dans l'île de Hiva-oua (7).

Le fait que certaines pagaies décorées des Australes aient été conçues pour l'usage n'interdit pas qu'elles aient aussi été prisées comme bien de prestige par les habitants eux-mêmes, ou encore à ce titre, certaines ont pu être associées aux sépultures comme aux Marquises, si l'on a voulu adjoindre au défunt ses objets préférés. L'idée que le prestige conféré par le caractère hautement décoratif des pagaies ait existé parmi les habitants, a contribué à transformer ces pièces en bien d'échange de valeur.

(1) H. STOLPE (1927), p. 31.

(2) A. SEABROOK (1938), p. 100.

(3) P.H. BUCK (1952), p. 159.

(4) M. URBAIN (1947), p. 113.

(5) MORRISON ne mentionne pas de décoration pour les pagaies de Tupua'i, mais il décrit leur forme avec beaucoup de précision : « Leurs pagaies ont 3 à 4 pieds de longueur, elles ont, comme nos avirons, une arête d'un côté, mais l'autre est évidé au lieu d'être plat », MORRISON (1935), p. 68.

(6) P. LESSON (1839), Vol. 2, p. 233.

(7) E. CAILLOT (1909). Au bas de la planche, l'auteur indique que les pièces viennent de Fatu-Hiva, ce qui est en contradiction avec le passage des pages 34 et 35.

Une fois muées en « curios » les pagaies ont subi la dégradation esthétique qui accompagne inéluctablement la commercialisation de l'art (certaines sont de qualité très inférieure comme quelques herminettes mangaiennes). La fantaisie dans les formes est parfois allée de pair avec la dégradation des styles. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ces étranges « pagaies-louches », inutiles pour l'alimentation, et donc pure invention à fin commerciale imaginée pour la satisfaction des visiteurs des temps européens (1).

III. — LES ANCIENNES NAVIGATIONS

L'histoire traditionnelle de Rurutu est pleine de ces périples dans lesquels les héros s'en vont parcourir l'océan. Parfois ces périples sont travestis en véritables mythes dont l'interprétation est difficile : c'est le cas de la venue de la sirène Orovaru dont descendent certains habitants, ou du voyage d'un individu de Moera'i sur le dos de la baleine Tunoa rapportée par SEABROOK (2), ou encore du souvenir de l'île fantastique et difficile d'accès de Tuana'i, située à l'ouest de Rimatara.

Parmi les voyages interinsulaires anciens qui sont attestés avec certitude, il convient de distinguer ceux faits involontairement des navigations organisées ayant un but précis. Dans nombre de cas, les premières ont pu d'ailleurs frayer la voie aux secondes pour les migrations concertées.

Parmi les exemples de dérives involontaires entre les îles de la Société et les Australes, il convient de signaler l'odyssée d'une femme de Tahiti qui avait été recueillie près de Rimatara après avoir dérivé depuis les îles de la Société et vu mourir tous ses compagnons (3). MORRISON mentionne la présence sur un marae d'une proue provenant d'une pirogue tahitienne qui était parvenue à Tupua'i portée par les courants après avoir été abandonnée au large de Pare (Tahiti) à l'issue d'un combat. Le même auteur rapporte également que l'arrière-grand-père du chef Tamatea de Tupua'i était venu accidentellement depuis Ra'iatea dans sa pirogue de pêche. La tradition de ce départ accidentel était d'ailleurs conservée aux îles de la Société, puisque la reine Purea en donna confirmation (4). Dans le sens inverse, on sait que 'Auura et ses compagnons parvinrent à Maupiti alors qu'ils cherchaient à regagner Rurutu depuis Tupua'i.

Des dérives accidentelles entre les îles des Australes sont également connues ainsi que des itinéraires forcés entre cet archipel et d'autres groupes d'îles. Toujours, selon MORRISON, lorsque l'arrière-grand-père du chef Tamatea arriva à Tupua'i, il ne la trouva que faiblement habitée « par des gens qui avaient dérivé de la même façon depuis une île qu'ils appellent Parroodoo, située à une grande distance à l'ouest, et par d'autres gens venus d'une autre île située à l'est nommée O'Gweeva » (5). Ces îles sont peut-être Rurutu et Mangareva. R. AITKEN a, de son côté, entendu parler à Tupua'i du voyage parfaitement involontaire d'un proscrit :

« J'ai entendu dire qu'à une époque qu'on ne pouvait préciser, il y a plusieurs générations de cela, un homme captura une tortue et négligea de la donner au chef à qui elle revenait de droit. Le chef offensé, condamna l'homme et sa famille au bannissement. Ces gens, au nombre de 8 ou plus, furent placés sur un radeau (paepae) qui fut remorqué en haute mer par les pirogues du chef. On leur donna une petite quantité de nourriture et

(1) Voir EDGE-PARTINGTON (1890), Vol. 1, Planche 9, n° 1 (*paddle of unusual form*).

(2) A. SEABROOK (1938), p. 133.

(3) MOERENHOUT (1837), Vol. 2, p. 347. Elle épousa un chef qui sur ses conseils éleva un marae au dieu Jéhovah quelques années avant la christianisation de l'île.

(4) MORRISON (1935), pp. 72-73.

(5) Op. cit. p. 73. Cette tradition semblerait confirmer les vues d'ELLIS qui estimait que le peuplement de Tupua'i aurait été récent et proviendrait de gens venus de l'est peut-être de Rimatara (ELLIS, 1929, Vol. I, p. 53).

d'eau, et une fois, hors de vue de la terre, on les laissa à la dérive. Le radeau aborda finalement à Rurutu avec quelques personnes encore vivantes. Une habitante de Rurutu est, paraît-il, une descendante de ces bannis » (1).

ELLIS (et MOERENHOUT qui a vraisemblablement compilé l'information chez celui-ci) signalent la venue accidentelle à Rapa d'un Mangarevien plusieurs années avant la christianisation de l'île.

A la fin des temps classiques à Tupua'i, les voyages interinsulaire étaient assez peu fréquents, ainsi que les laisse entendre MORRISON...

« Ils n'ont pas de navire pour les voyages au loin et ne quittent jamais leur pays à moins qu'ils ne soient poussés par la tempête, puisque toutes les îles dont ils ont connaissance sont à une distance considérable pour avoir avec elles des liaisons régulières » (2).

La tradition orale de Rurutu n'infirme pas cette observation, car seuls des événements de grande importance (expéditions guerrières ou religieuses) motivaient des déplacements interinsulaire. Le périple d'Amaiterai fut un voyage d'exil autant qu'une expédition de conquête. Les récits d'incursions guerrières organisées depuis Tupua'i contre Rurutu abondent et la venue du héros Tematouira est le plus célèbre. Les guerriers tupuaïens, qui dormirent dans l'abri de Mu à Naairoa et furent repoussés, s'en retournèrent à leur île d'origine.

Lors de la venue de Toamiriura chez les Aairi de Moera'i, les communications avec Tupua'i devaient être communes puisque le héros put dépêcher un message dans cette île et en faire venir du renfort. La dynastie Uruarii et les branches collatérales sont, elles aussi, bien venues des Australes Orientales, sans doute à l'issue d'expéditions organisées. Enfin, la conservation d'une tradition ancienne de Rurutu à Ra'ivavae par un Raivavaen qui participa au combat de Aramaniania est un autre témoignage de ces liaisons avec les autres Australes.

Malgré l'habileté des insulaires à s'orienter à l'aide des étoiles et des vents, ces voyages entre îles n'avaient pas toujours une conclusion favorable, comme en témoignent l'échec de Auura pour rentrer depuis Tupua'i, et celui de la pirogue dans laquelle se trouvait l'Américain Robert pour regagner Rurutu depuis Rimatara qui se perdit.

Dans les conditions normales, les pirogues de haute mer accomplissaient des traversées aussi rapides que les goélettes à voile des temps européens. L'embarcation de Rurutu qui ramena de cette île à Ra'iatea les idoles, mit 6 jours et 6 nuits pour effectuer le parcours.

La tradition orale tahitienne a rapporté de son côté le souvenir de périples faits vers les Australes, sans doute, pour se procurer les plumes précieuses des pailles-en-queue de Rurutu et de Tupua'i et celle des perruches de Rimatara. Maui et sa flotille sont ainsi crédités par Teuira Henry pour cet extraordinaire circuit...

...« Ils s'en furent aux frontières. Ils allèrent à l'est, aux Tuamotu et à Mangareva. Ils allèrent au sud, à Tubuai, à Rurutu, aux îles des Perroquets, à Rimatara et à Te-ao-tea-roa (La longue terre blanche) des Maoris (Nouvelle-Zélande). Ils s'en furent dans toutes ces directions » (3).

On soupçonne que certains voyages entre les îles de la Société et les Australes ont eu précisément pour mobile outre la recherche des plumes rares, des échanges portant notamment sur la nacre pour les parures, ainsi que les herminettes ; on a retrouvé à Tahiti un certain nombre de pièces fusiformes sans doute importées des Australes aux temps pré-européens.

(1) R. AITKEN (1930), pp. 53-54. Une tradition similaire de bannissement existe à Rurutu. La dernière victime faillit être un certain Atapo qui, coupable d'adultère avec la femme du roi Paa, fut installé dans une pirogue au large d'Avera sans nourriture ni pagaie. Le châtement fut levé *in extremis*.

(2) MORRISON (1935), p. 68.

(3) TEUIRA HENRY (1951), pp. 483-484.

IV. — PÊCHE

Dans une île qui a supporté jadis des densités de l'ordre de 157 habitants au km² et dont une grande partie de l'intérieur est impropre à l'agriculture, il faut s'attendre à ce que les habitants aient dû dépendre assez étroitement de la mer pour leur subsistance.

Aux temps pré-européens, cette dépendance était plus forte qu'aujourd'hui. Les insulaires avaient recours à la collecte des coquillages et de pieuvres, à l'étourdissement de poissons par des substances toxiques, à l'usage de harpons, de filets et de lignes.

Les survivances de la connaissance traditionnelle ne portent plus guère que sur une fraction assez faible de la science des temps classiques. Aujourd'hui certains habitants conservent jalousement dans des cahiers manuscrits quelques-uns des secrets sur les nuits les plus favorables à la recherche du poisson, ainsi que sur les « trous » à *Ruwettus* du large, informations que les ancêtres connaissaient par la tradition. En dépit de cette régression par rapport aux temps classiques, l'habileté des Rurutu d'aujourd'hui a de quoi étonner un Européen ; en particulier, tous les jeunes gens et les adultes savent parfaitement quelles espèces sont susceptibles d'être capturées à l'hameçon et celles pour lesquelles le harpon est nécessaire, ainsi que souvent les endroits et les moments les plus propices.

A. — Collecte et ramassage par empoisonnement

Les femmes participent à la recherche de coquillages et de poulpes sur la plature à marée basse. Les *turbo* sont les plus abondants et les sites attestent qu'ils étaient jadis consommés en grande quantité (MORRISON les mentionne sous le nom de « cockle »). Ce n'est pas un hasard si le terme polynésien *pūpū* qui signifie aux îles de la Société coquillage en général désigne en Rurutu le *turbo*. Les tridacnes (*pa'ua*, les moules ou *'u'u*), les patelles (*mapara*), les cones, les drupes, les pédoncles étaient moins importants, mais apparaissent également dans les sites ⁽¹⁾.

La tradition rapporte une méthode de ramassage de coquillages, essentiellement des *turbo*, dans les cavités du récif recouvertes à marée haute. Beaucoup d'hommes savent encore pratiquer ce procédé qui requiert une connaissance parfaite du récif sur lequel vient déferler la lame.

A marée basse, hommes et femmes de Rurutu recherchent les poulpes réfugiés dans les petites cavités. L'utilisation d'un leurre, avec appât en coquillage *Cypraea*, semble être ignorée depuis un temps immémorial ; pourtant il s'agit d'une technique déjà présente dans les tréfonds de la préhistoire de la Polynésie Orientale (Hawaï, Marquises, Tahiti) qui s'est perdue dans plusieurs zones marginales.

Certains Rurutu se remémorent avoir employé le suc toxique des fruits du *'utu* (*barringtonia*) pour stupéfier du poisson. L'emploi de substances de ce genre est sévèrement réprimé par la loi, comme aux îles de la Société où il n'a pas disparu. Nous n'avons aucun argument pour décider si la capture du poisson par stupéfaction à l'aide de substances végétales vénéneuses était connu de la culture classique ou au contraire s'il s'agit d'une innovation importée de Tahiti au XIX^e siècle.

B. — L'emploi du harpon

L'usage du harpon est attesté dans la culture classique par des traditions comme celles d'AUMOA, « un jeune homme d'Una'a qui harponna rapidement quatre poissons-perroquets » ⁽²⁾. Cependant, rien

⁽¹⁾ Voir l'annexe sur les analyses des coquillages.

⁽²⁾ A. SEABROOK (1938), p. 50.

ne nous est dit de la forme de l'objet ancien. Par comparaison avec Tupua'i, on pourrait penser que les harpons d'autrefois étaient « en *toa* (Casuarina)... de différentes tailles... chaque pêcheur les faisant pour lui-même » (1). AITKEN a d'ailleurs vu avant 1930 des Tupuaiens se servir de harpons avec une seule pointe en fer. Les Rurutu qui utilisent à l'heure actuelle des pointes multiples à barbes venues de Tahiti admettent qu'il s'agit d'une innovation. Nous sommes convaincus que les pièces anciennes n'avaient qu'une pointe, mais nous ne sommes pas sûrs qu'elles aient toujours été en bois appointé comme à Tupua'i. La planche 102 représente un fragment d'os travaillé (Ru V - Teh) trouvé en surface sur la terre Teautamatea. Apparemment il ressemble bien aux aiguilles pour le laçage des toitures, mais il possède des dentelures sur son pourtour qui font penser à un système de ligature sur un manche. Il pourrait s'agir d'un harpon. EDGE-PARTINGTON a figuré dans le premier volume de son catalogue (planche 17 n° 8) (2) une pointe de harpon en os des Gambiers (Mangareva) de forme bien différente. Si les harpons de Rurutu ont eu des extrémités en os, il s'agit à coup sûr de pointes fixées, bien différentes de celles des ingénieux systèmes marquisiens qui basculent lors de la capture (3).

C. — Nasses, 'uata, seines, filets

Les vieillards se souviennent de l'emploi de nasses appelées '*ina'i*' en bambou, mais nous n'avons pas obtenu de description précise de celles-ci. En revanche, l'instrument pour la pêche aux poissons volant *marara* connu depuis un temps immémorial n'est pas près d'être désuet. Il s'agit d'une sorte de raquette dénommée '*uata*' que l'on manie avec adresse pour happer les pièces qui passent à la portée.

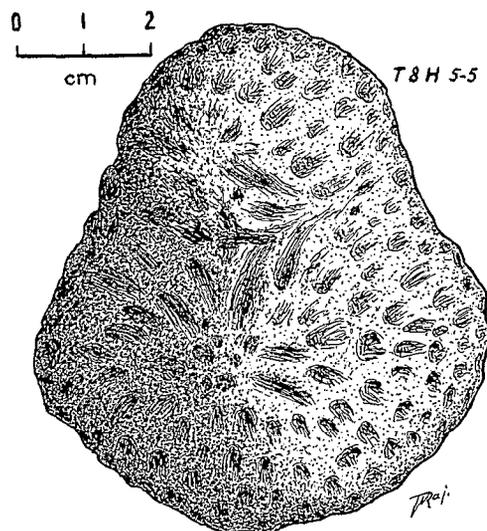
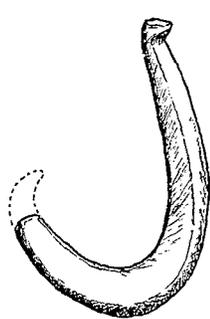


FIG. 77. — Poids en corail

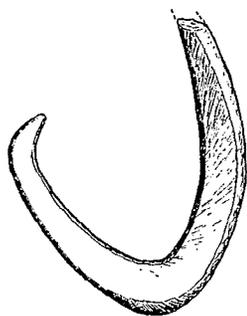
(1) J. MORRISON (1935), p. 68.

(2) EDGE-PARTINGTON (1890).

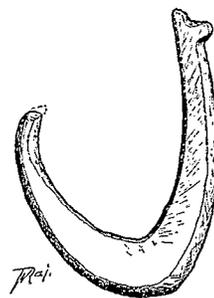
(3) Voir la description de BOUGE (1950). Aujourd'hui les Rurutu connaissent le harpon basculant en fer pour la pêche à la baleine (*pati'a tamau*), mais les modèles qu'ils emploient sont ceux des baleiniers de Nouvelle Angleterre de la première moitié du XIX^e siècle.



T8 I 6-5



T8 C 4-1



Te 3 K 6-1

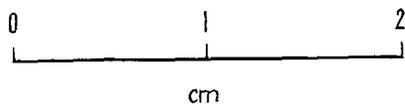
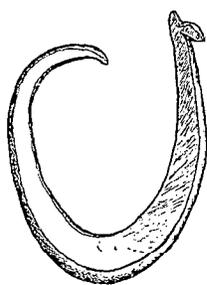
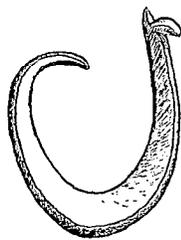


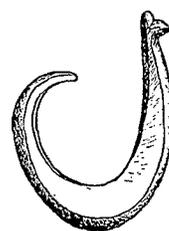
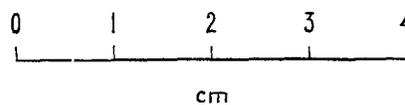
FIG. 78. — Hameçons de petite taille



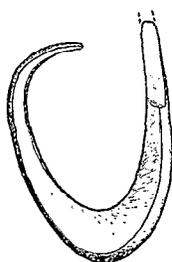
T8 L 2-1



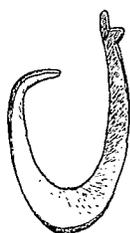
T8 M 2-1



T8 C 5-4



T8 C 3-1



T8 O 5-1



Tu 8 G 7-3



T8 R 4-1



T8 M 6-1



T8 C 6-4



T8 M 6-2



Te 7 D 11-3

FIG. 78 bis. — Hameçons et pointes, forme retournée

Les filets (*'upe'a*) sont employés habilement sur une plature qui n'offre guère d'emplacements très propices. Le plus souvent, ils sont installés en poche dans un passage de récif avec des pierres attachées pour favoriser l'immersion. Les poissons sont ensuite rabattus à l'intérieur (1). Il semble qu'il ait existé des filets de plus grande taille, ayant 20 à 40 brasses et servant aux pêches collectives avec emploi de guirlandes de feuilles de cocotier du côté des rabatteurs (2). La configuration du rivage n'a pas permis à Rurutu et à Rimatarā le développement véritable du seinage, comme à Tupua'i et à Tahiti.

MORRISON qui mentionne les filets et les seines de Tupua'i précise qu'ils étaient faits en *roa* (*Pipterus argenteus*) et que les mailles étaient tressées en triple brins. Ils servaient à prendre des tortues et des saumons blancs (?) (3). Il semble que les pesons de filet de Rurutu comme les ancres n'aient pas été autre chose que des pièces naturelles choisies pour leur forme convenable. L'objet Tu 8 H 5-5 en corail pesant semble avoir été quelque peu retaillé pour servir de pierre à filet. Les collections du Bishop Museum possèdent deux poids de filets de Ra'ivavae travaillés. L'un, en pierre, présente un resserrement avec une entaille médiane au sommet de la partie la plus étroite ; l'autre, en corail, est percé d'un trou pour l'attache de la corde (voir pl. 77).

D. — Lignes et hameçons

1. — GÉNÉRALITÉS

Les types d'hameçons choisis pour la pêche varient selon que celle-ci se pratique au bord du rivage, sur la plature frangeante, dans les chenaux du récif et sur le bord externe de celui-ci ou en pleine mer.

Pour la pêche aux abords des rivages et du récif, les Rurutu des temps classiques utilisaient des hameçons simples taillés dans le *turbo* et secondairement dans la nacre, de plus ou moins grande taille selon les poissons recherchés.

Au large, la seule capture pratiquée à l'aide de lignes est celle de poissons de grand fond *'uravena* (*Ruwettus*) et *mana'a* (*Prometheus promichtys*) avec des hameçons doubles en bois, et des requins avec des hameçons simples du même matériau.

La recherche de la bonite à la traîne n'était pas pratiquée aux temps classiques. On sait qu'elle nécessite un hameçon double fait d'une pointe ligaturée à angle sur un leurre en nacre (type *aviti*) (3). Elle a été introduite récemment en même temps que les embarcations à moteur. Le leurre à bonite était, sans doute, connu des habitants des temps pré-classiques ; il est possible que la technique fut abandonnée en raison de la rareté et de l'éloignement des bancs de bonites dans les mers australes et non pas à cause de la faible abondance de la nacre.

Près de la côte, les gens pêchaient comme ils le font aujourd'hui depuis le bord pour les poissons d'appât et sur les rochers du récif frangeant ou des falaises ou encore sur une pirogue pour les prises de plus grande taille. Le fil des lignes était en *roa*, comme les mailles des filets, et à Tupua'i précise MORRISON les filets étaient aussi nattés par trois brins (4). La tradition relative à Toamiriura mentionne une technique de pêche appelée *tautai pii* pratiquée par le beau-père *aairi* du héros et délaissée aujourd'hui. La ligne fixée au bâton avait son autre extrémité plongée dans un chenal au récif fréquenté par les poissons *urua*. Lorsque le signal s'abattait sur le sable, la prise était à retirer. La dispute pour savoir à qui elle serait attribuée entraîna la mort de l'*Aairi* (5).

(1) On procède de même dans les parcs-pièges en installant un filet-poche à l'extrémité du goulet du parc.

(2) L'histoire de 'Ina et la légende d'Orovaru mentionnent la capture de ces deux êtres féminins à l'aide de filets qui devaient être d'assez grande taille.

(3) Voir BANKS in BEAGLEHOLE (1962), Vol. I, p. 362.

(4) J. MORRISON (1935), p. 68.

(5) A. SEABROOK (1938), p. 28a.

2. — LES HAMEÇONS SIMPLES EN TURBO ET EN NACRE

Tous les hameçons retrouvés à Vitaria proviennent du sondage des sites Teh 3 et Tui 8. Ils sont tous en *turbo*, mais ces sites ont livré des morceaux de nacre percés ou taillés qui sembleraient avoir été destinés à la confection d'hameçons. Les hameçons de Narui, bien que contestables stratigraphiquement ont des formes analogues à ceux des sites de Vitaria et peuvent être rapprochés d'eux.

Du point de vue des tailles, on distingue trois catégories qui, si elles étaient plus abondamment représentées correspondaient sans doute à trois populations statistiques distinctes :

— ceux dont la longueur de la hampe est égale ou supérieure à 20 mm (voir Te 3 G 12-4, Tu 8 L 2-1 et Tu 8 T 2-1) desquels il faut rapprocher Ru Ni Ec 4-1 venant de Narui. La courbure de la base peut atteindre jusqu'à 5 mm. Les fragments plus gros de Narui (Ru Ni Ed 7-1 et Ru Ni EB 4-2) ne sont pas compris dans cette catégorie, car, étant tronqués, leur forme est indiscernable ;

— les hameçons dont la hampe est comprise entre 12 et 19 mm de long : ce sont les plus nombreux ;

— enfin, les pièces avec une hampe de 10 mm environ : Tu 8 I 6-5, Tu 8 C 4-1 et Te 3 K 6-1. Ils étaient sûrement destinés à la capture des poissons de toute petite taille.

En ce qui concerne les formes ces hameçons présentent une assez grande uniformité. Cependant, certains paraissent avoir la pointe franchement retournée (*rotating*) — voir planche 78 dans laquelle nous avons inclus aussi des pointes brisées à la courbure —, tandis que d'autres l'ont simplement incurvée (*jabbing*) — voir la planche 79.

Aucun ne possède de barbelure près de la pointe ; la tête pour l'attache est assez semblable sur tous les exemplaires. Elle est faite d'une bosse en pointe disposée perpendiculairement à l'axe de la hampe. Cette bosse est surmontée d'une pointe qui constitue la partie la plus haute de l'hameçon, mais est quelquefois mal dégagée (Tu 8 P 3-5) ou absente (Te 3 J 12-4).

A Rapa, VANCOUVER a recueilli un hameçon en nacre conservé au British Museum (Van 384).

Des hameçons analogues à ceux qui viennent d'être décrits ont été découverts aux îles de la Société, à Mangareva, aux Tuamotu et aux Hawaï.

Rurutu se singularise surtout par la matière : le *turbo*. Des hameçons en *turbo* ont certes été découverts aux îles de la Société (à Moorea par R.C. GREEN et par la mission Bishop Museum - ORSTOM), mais pas dans une proportion aussi écrasante (1). La valeur à peu près égale du *turbo* pour ce type d'hameçon a contribué à cette préférence par rapport à la nacre, plutôt réservée pour d'autres pièces où elle était irremplaçable.

On ne connaît encore aucun hameçon de Tupua'i, mais MORRISON est assez précis par sa description pour que nous puissions nous rendre compte qu'ils étaient en nacre d'une forme et d'un type analogue à celui qui nous préoccupe : ...

« Leurs hameçons sont de nacre... Ils n'ont pas de barbelure, mais ils les tournent avec la courbe plus arrondie et la pointe rapprochée du dos - ils sont de différentes formes selon les fantaisies du pêcheur - » (2).

Y. SINOTO considère que ce type est le plus commun des hameçons simples tardifs de Polynésie Centrale. Cet auteur ajoute : ...

« S'il y avait une séquence de ces objets à Rurutu, ils devraient appartenir à un horizon qu'il faudrait, soit replacer parmi ceux de la période finale du groupe, soit considérer comme provenant d'une intrusion externe, mais nos connaissances sur la préhistoire tahitienne ne nous permettent pas encore de nous prononcer » (3).

(1) Dans les sites de Papetoai, Moorea R. GREEN a noté une proportion d'hameçons en *turbo* s'élevant à 40 %.

(2) J. MORRISON (1935), p. 68.

(3) Y. SINOTO. Communication personnelle.

L'opinion de SINOTO confirme bien l'appartenance à la période classique la plus tardive dans laquelle nous avons rangé ces pièces. A Maupiti, un hameçon analogue en nacre a été daté à 1350 (1). Les pièces hawaïennes similaires les plus anciennes ne remontent pas au-delà du XIV^e siècle (2). Si cette forme tardive centrale polynésienne caractérisée par son attache à bosse à angle et son absence de barbe était présente à Tahiti vers le XIII^e siècle, elle a pu apparaître dans les îles marginales où elle a diffusé un peu plus tard, c'est-à-dire à l'aube de la période classique à Rurutu. Les hameçons des collections ethnographiques rassemblées par les premiers visiteurs aux îles de la Société contiennent des hameçons simples sans barbe à attache à bosse ; cette forme a donc persisté quatre ou cinq siècles à Tahiti.

Les bouleversements que subissent actuellement nos conceptions de la préhistoire de la Polynésie, et qu'elles subiront encore à la suite des nouvelles recherches sur le terrain, fourniront peut-être un jour la preuve que cet hameçon fut inventé ailleurs qu'aux îles de la Société, mais dans l'état actuel des connaissances, cet archipel paraît le plus vraisemblablement avoir été le lieu d'origine de cette invention.

Le remplacement des hameçons en coquillage à la fin de la période classique a été à Rurutu si brutal que la tradition n'en a pas conservé le souvenir. Les informateurs de SEABROOK ont cru pouvoir lui assurer que les coquillages n'étaient pas utilisés pour les hameçons (3). La figure 91 représente un hameçon en fer (Ru Ni EB 4-1) tordu à partir d'un clou après les temps classiques. Aux îles Cook, P. BUCK a entendu parler des anciens hameçons en *turbo*, mais n'a pas pu s'en procurer aucun exemplaire (4).

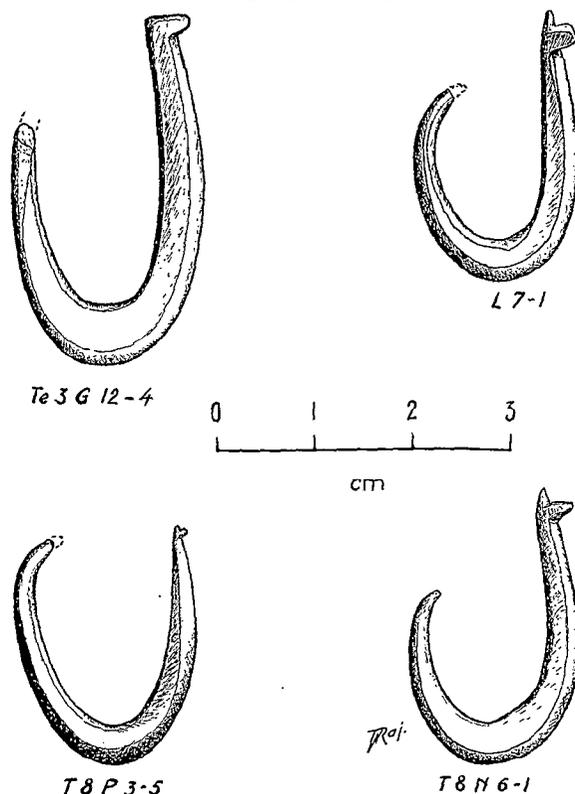


FIG. 79. — Hameçons incurvés

(1) K. EMORY et Y. SINOTO (juin 1964).

(2) K. EMORY, Y. SINOTO et W. BONK (159), p. 42.

(3) A. SEABROOK (1938), p. 108.

(4) P. BUCK (1944), p. 237. Depuis que ces lignes ont été écrites de nouvelles contributions sont parues sur les hameçons polynésiens. En particulier voir J. GARANGER (1965 *a* et *b*), Y. SINOTO et M. KELLUM (1965), Y. SINOTO (1966).

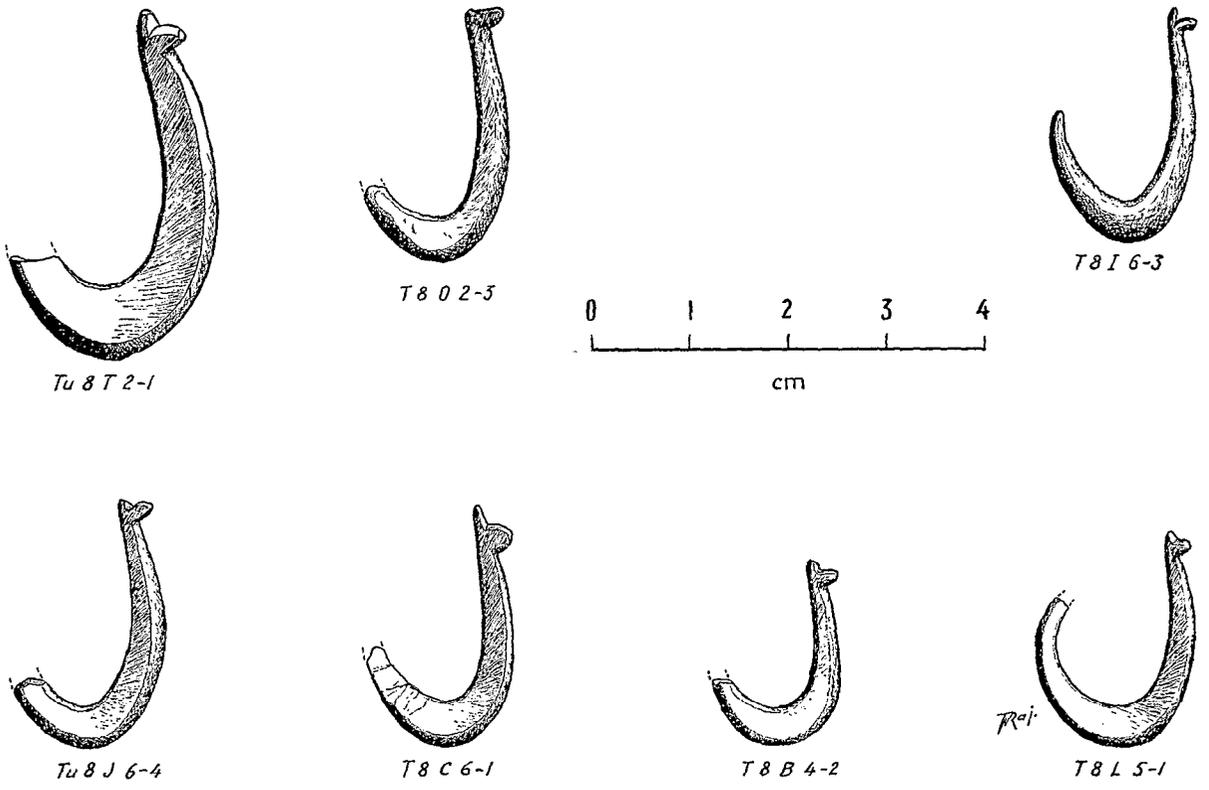


FIG. 80. — Hameçons, pointe brisée

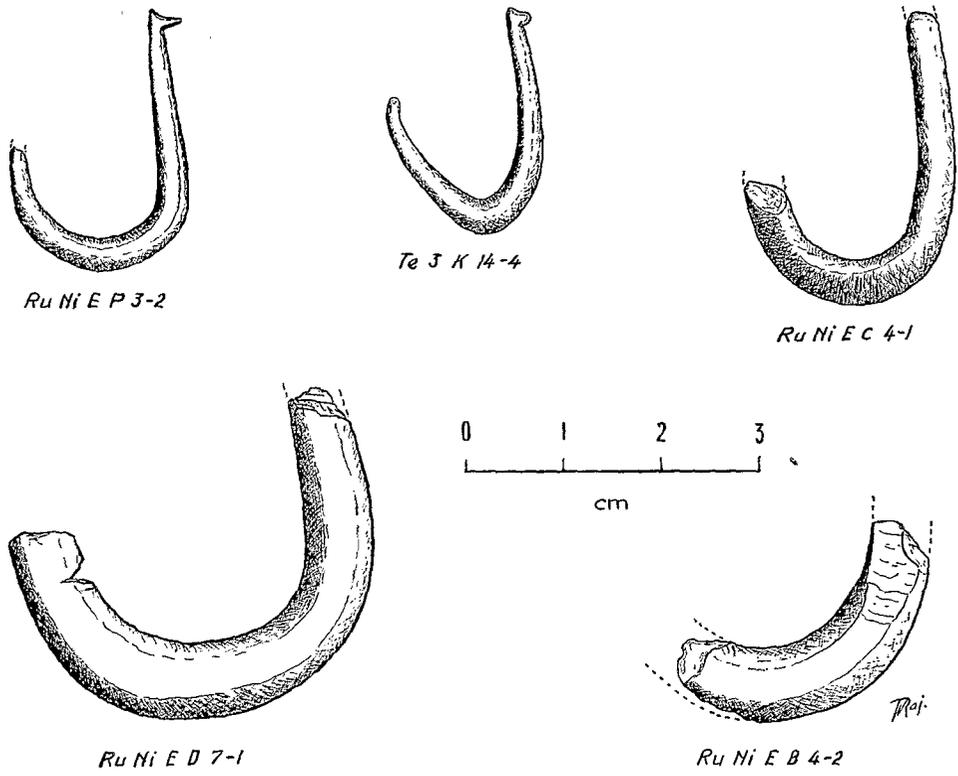


FIG. 81. — Hameçons en nacre de Narui et en turbo poli Te 3 K 14-4

Les rapprochements que nous venons de faire avec les hameçons simples des autres archipels nous autorisent à étudier ceux de Rurutu selon la méthode mise en œuvre par EMORY, SINOTO, et BONK dans leur ouvrage fondamental sur ces pièces des Hawaï (1). Ces auteurs effectuent une comparaison entre certains rapports des mesures faites sur des hameçons en nacre d'une part, et des hameçons en os d'autre part. Ils précisent :

« La longueur des hampes des hameçons en os est 1,61 fois plus longue que celle des pointes. La longueur des hampes des hameçons en nacre est 1,58 fois plus longue que celle des pointes correspondantes. La proportion des largeurs aux longueurs est de 0,76 pour les pièces en os et de 1,04 pour les pièces en nacre ».

Les mesures de la longueur de la pointe (Lp) de la largeur à l'arrondi (l) et de la longueur de la hampe (Lh), ont été prises comme il est indiqué sur la figure 7a de l'ouvrage de EMORY et autres.

Tableau des dimensions des hameçons étudiés (*)				
N°	Matière	Lp (Longueur de la pointe) en mm	l (Largeur de l'arrondi) en mm	Lh (Longueur de la hampe) en mm
T 8 L 2-1	Coquillage	24	20	28
T 8 M 2-1	Coquillage	19	18	24
T 8 C 5-4	id	17	16	23
T 8 C 3-1	id	22	17	—
T 8 O 5-1	id	17	12	22
Tu 8 G 7-3	id	15	14	21
T 8 R 4-1	id	18	15	—
N° illisible	id	—	8	—
T 8 M 6-1	id	—	10	—
T 8 C 6-4	id	—	10	—
T 8 M 6-2	id	—	8	—
Te 7 D II-3	id	—	10	—
Te 3 G 12-4	Coquillage	—	21	36
L 7-1	id	« 20 »	17	27
T 8 P 3-5	id	« 24 »	18	24
T 8 N 6-1	id	« 26 »	« 16 »	29
T 8 I 6-5	id	8	11	15
T 8 C 4-1	id	« 10 »	12	—
Te 3 K-6-1	id	10	10	14
Ru Ni E P 3-2	Nacre	—	18	27
Te 3 K 14-4	Coquillage	17	15	23
Ru Ni E C 4-1	Nacre	—	22	—
Ru Ni E D 7-1	id	—	37	—
Ru Ni E B 4-2	id	—	—	—
Tu 8 T 2-1	Coquillage	—	« 21 »	36
T 8 O 2-3	id	—	« 15 »	26
T 8 I 6-3	id	14	15	24
Tu 8 J 6-4	id	—	—	25
T 8 C 6-1	id	—	« 15 »	25
T 8 B 4-2	id	—	—	19
T 8 L 5-1	id	—	16	22

* Les chiffres entre guillemets indiquent que la dimension a été supposée et non pas mesurée effectivement.

(1) EMORY, SINOTO et BONK (1959), pp. 14-15.

A partir de ces données, nous avons essayé malgré le petit nombre de notre échantillonnage de voir si une corrélation existait entre les hameçons de *turbo* de Rurutu et ceux en nacre de Hawaï. La méthode indiquée dans l'ouvrage relative aux pièces de Hawaï implique le calcul des deux rapports suivants pour chaque hameçon en nacre :

$$a) \frac{LH \text{ (longueur de la hampe)}}{Lp \text{ (longueur de la pointe)}} = 0,58$$

$$b) \frac{l \text{ (largeur de l'arrondi)}}{Lp \text{ (longueur de la pointe)}} = 0,76$$

En employant le même principe sur les pièces de Rurutu pour lesquelles ces rapports peuvent être calculés, on obtient les résultats suivants :

N°	L.H/L.p	l/L.p
T 8 L 2-1	1,16	0,83
T 8 M 2-1	1,26	0,94
T 8 C 5-4	1,35	0,94
T 8 C 3-1	1,04	0,77
T 8 O 5-1	1,29	0,70
T 8 G 7-3	1,40	0,93
T 8 R 4-1	1,16	0,83
T ill.	1,16	0,44
T 8 M 6-1	1,16	0,55
T 8 C 6-4	1,16	0,44
T 8 M 6-2	1,16	0,55
Te 7 D 11-3	1,16	0,85
Te 3 G 12-4	2,00	0,75
T 8 L 7-1	—	—
T 8 P 3-5	—	—
T 8 N 6-1	1,11	0,61
T 8 T 2-1	2,11	0,88
T 8 O 2-3	1,52	0,80
T 8 I 6-3	1,71	0,93
T 8 O 6-4	1,78	0,93
T 8 C 6-1	1,78	—
T 8 B 4-2	1,31	0,93
T 8 L 5-1	1,31	0,87

Ceci nous donne comme moyenne des rapports :

— pour L. H /L.p : 1,40

— pour l /L.p : 0,83

Reportons-nous aux données hawaïennes relatives aux hameçons en nacre (dont le travail est similaire à celui du *turbo* à Rurutu) pour lesquels nous avons L.H/L.p = 1,58 et l/L.p = 0,76.

Dans le premier cas (rapport de la longueur de la hampe à la longueur de la pointe) les résultats obtenus sur les hameçons de Rurutu sont semblables à ceux d'Hawaï à 11 % près.

Dans le deuxième cas (rapport de la largeur de l'arrondi à la longueur de la pointe) les résultats obtenus sur les hameçons de Rurutu sont semblables à ceux d'Hawaï à 8 % près.

3. — FABRICATION DES HAMEÇONS SIMPLES

Cette opération devait être pratiquée sur une grande échelle à en juger par les ébauches et les fragments de *turbo* travaillés qui abondent dans les sites. Après avoir détaché une section de coquillage ou de nacre, les pêcheurs la taillaient selon une forme géométrique dont ils arrondissaient les coins par sectionnement. Puis ils procédaient au perçage de l'ébauche selon la méthode rapportée par MORRISON et que nous avons évoquée dans le paragraphe relatif aux anciennes méthodes de forage. Les contours intérieurs étaient ensuite façonnés à l'aide des limes en corail. Parfois, des forages supplémentaires juxtaposés étaient pratiqués pour dégager la partie située entre la pointe et la hampe (voir la pièce Ru Ni E C 4-2). Les diverses planches représentant des pièces aux stades successifs de la fabrication : découpage des morceaux (la pièce Tu 8-6 est tout ce qu'il y a de plus brut) souvent choisis dans la concavité du *turbo* (planche 82), puis façonnement géométrique de l'ébauche (la pièce Tu 8 P 5-3) représente un cas de limage du haut avant le forage central (planche 83) ; la planche 84 représente un certain nombre de petites ébauches dont les contours assez dentelés par endroits sont dus, soit à un sciage imparfait, soit à des percussions ou des limages pour atténuer ces défauts ; ensuite avait lieu l'arrondissement des contours géométriques avec polissage de la partie centrale (planche 85) dans laquelle s'exerçait le forage (pièces Tu 8 K 14-5, Tu 8 P 3-5 et Tu 8 L 3-1 de la planche 86). Ce trou central était ensuite élargi par limage, mais bon nombre d'ébauches devaient casser à ce stade à en juger par les vestiges brisés reproduits sur les planches 86 et 87. Tu 8 6-5 semble être une pièce inachevée en nacre travaillée de la même manière. D'autres fragments de nacre présentés sur la planche 88, comme Tu 8 H 6-4 sont peut-être des ébauches pour des hameçons de grande taille. Vu la rareté relative de la nacre, celle-ci était peut-être plutôt réservée aux hameçons de grande taille que les coquilles de *turbo*, même très grosse, ne pouvaient fournir.

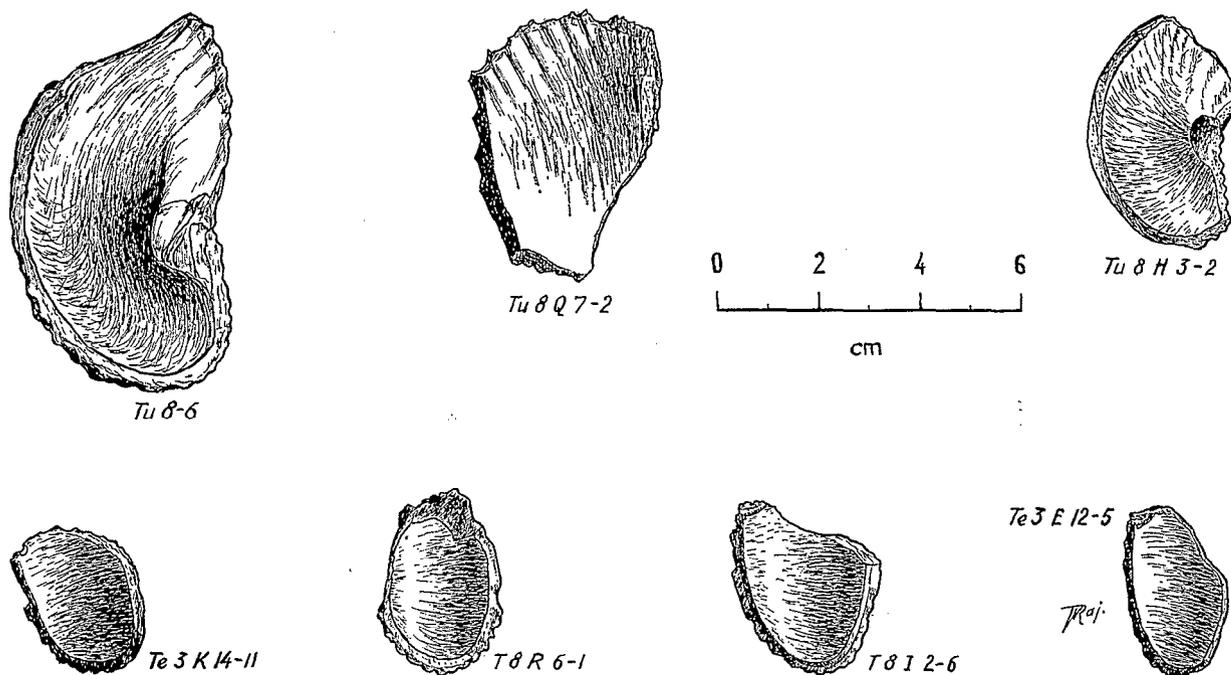


FIG. 82. — Morceaux de turbo taillés

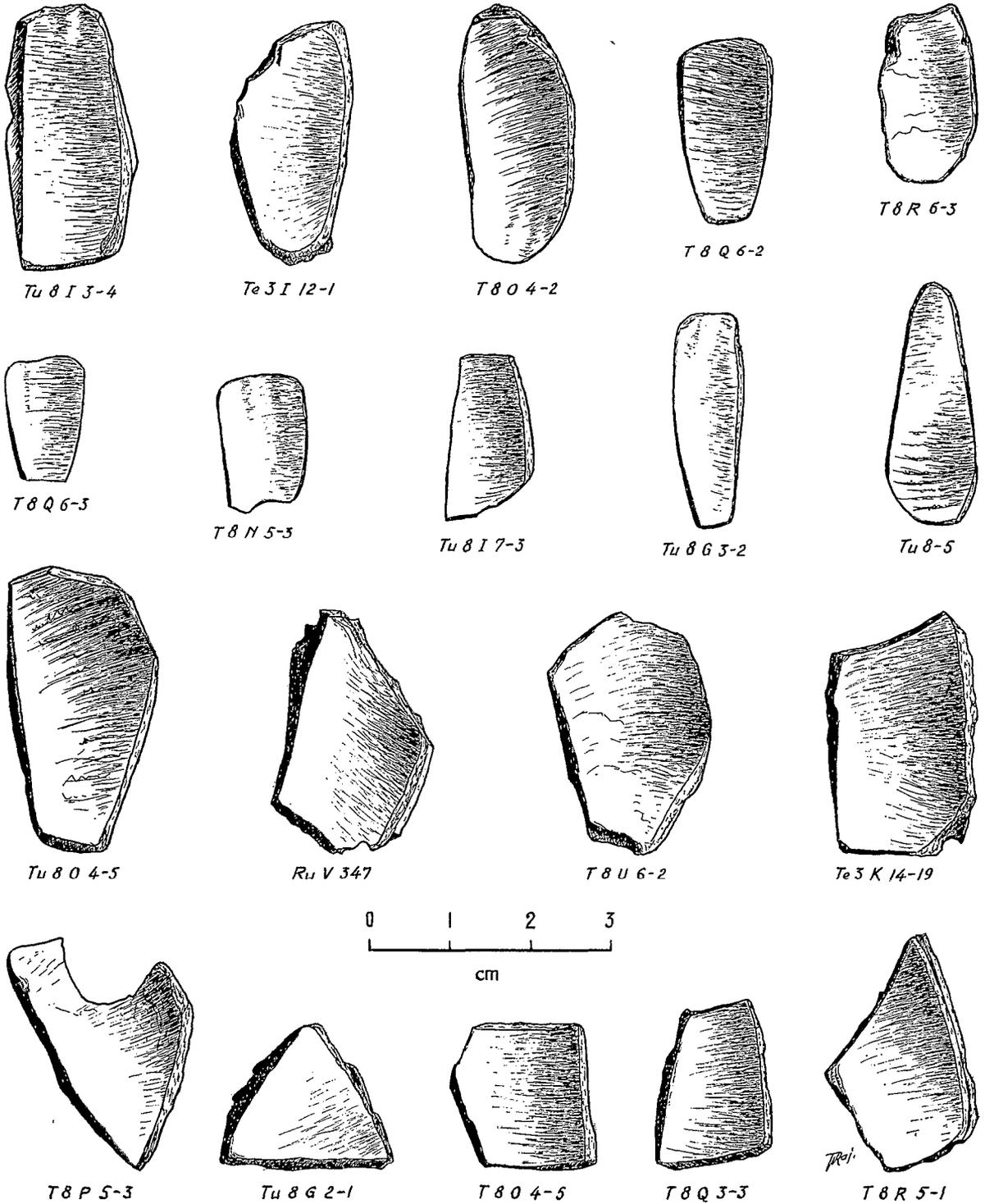


FIG. 83. — Ebauches en turbo - forme géométrique

Le processus technologique qui vient d'être esquissé était assez standardisé pour les hameçons du même type des autres archipels. BANKS écrit à ce sujet pour Tahiti :

« La manière de les faire (hameçons) est très simple. Chacun des pêcheurs fait ses propres pièces. Le coquillage est d'abord sectionné avec le bord d'un autre coquillage en petits morceaux carrés ; ceux-ci sont façonnés avec des limes en corail qui fonctionnent d'une façon étonnante pour quiconque ne sait pas à quel point les coraux sont tranchants ; un trou est ensuite foré au centre à l'aide d'une mèche qui n'est rien d'autre qu'une quelconque pierre avec un coin pointu et que l'on a lié à un manche, celui-ci est tourné entre les mains, comme une machine à chocolat jusqu'à ce que le trou soit fait ; la lime pénètre ensuite dans le trou et achève l'hameçon pareil à celui représenté sur la figure en moins d'un quart d'heure » (1).

On est frappé de la similitude des descriptions de BANKS et de MORRISON bien que le second n'ait sûrement pas lu le premier ; en particulier, la même comparaison de la méthode de forage avec celle de la machine à chocolat chez les deux auteurs a de quoi étonner. MORRISON précise que le façonnage était effec-

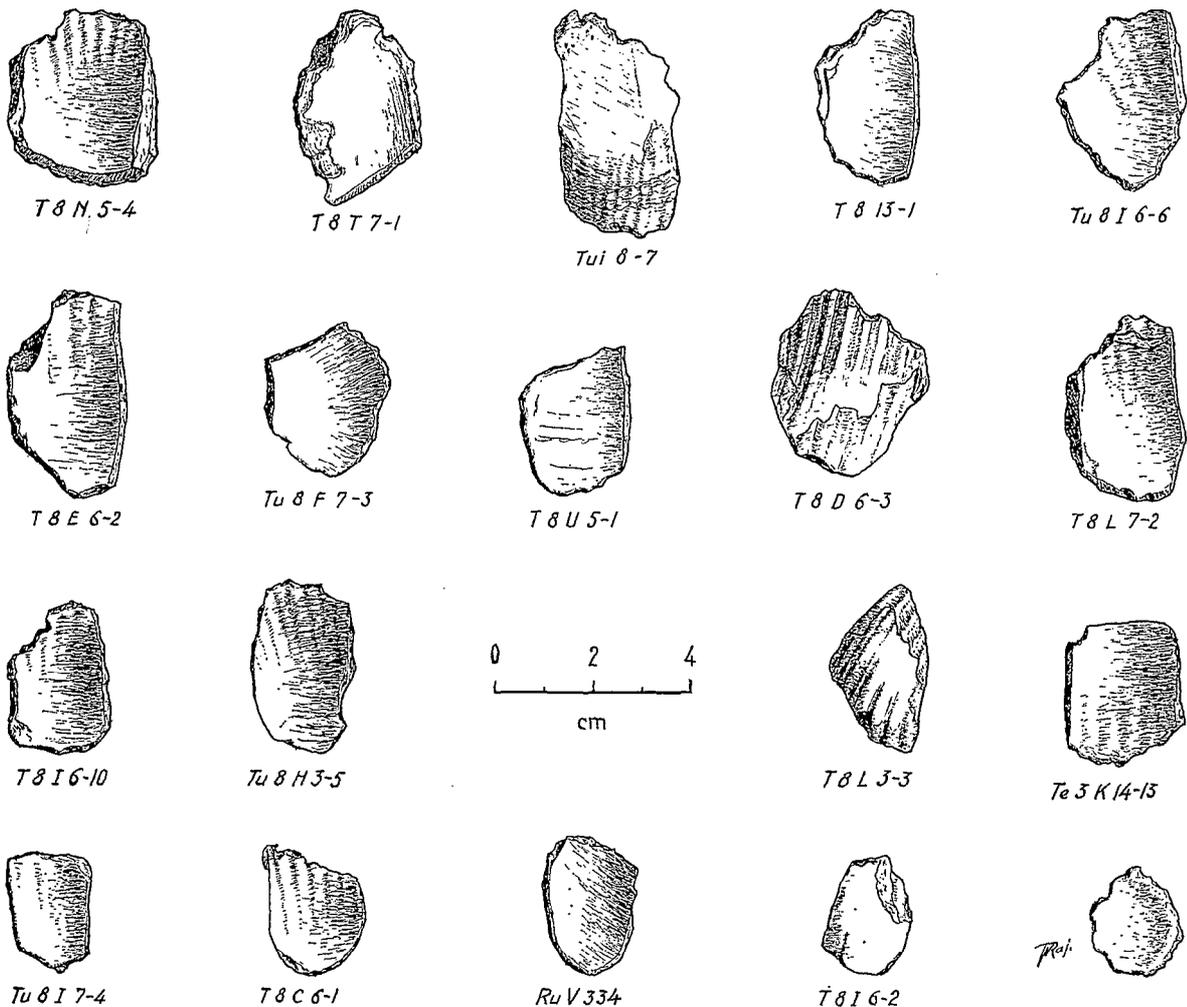


FIG. 84. — Petites ébauches en turbo

(1) J. BANKS in J. BEAGLEHOLE (1962), Vol. I, p. 363.

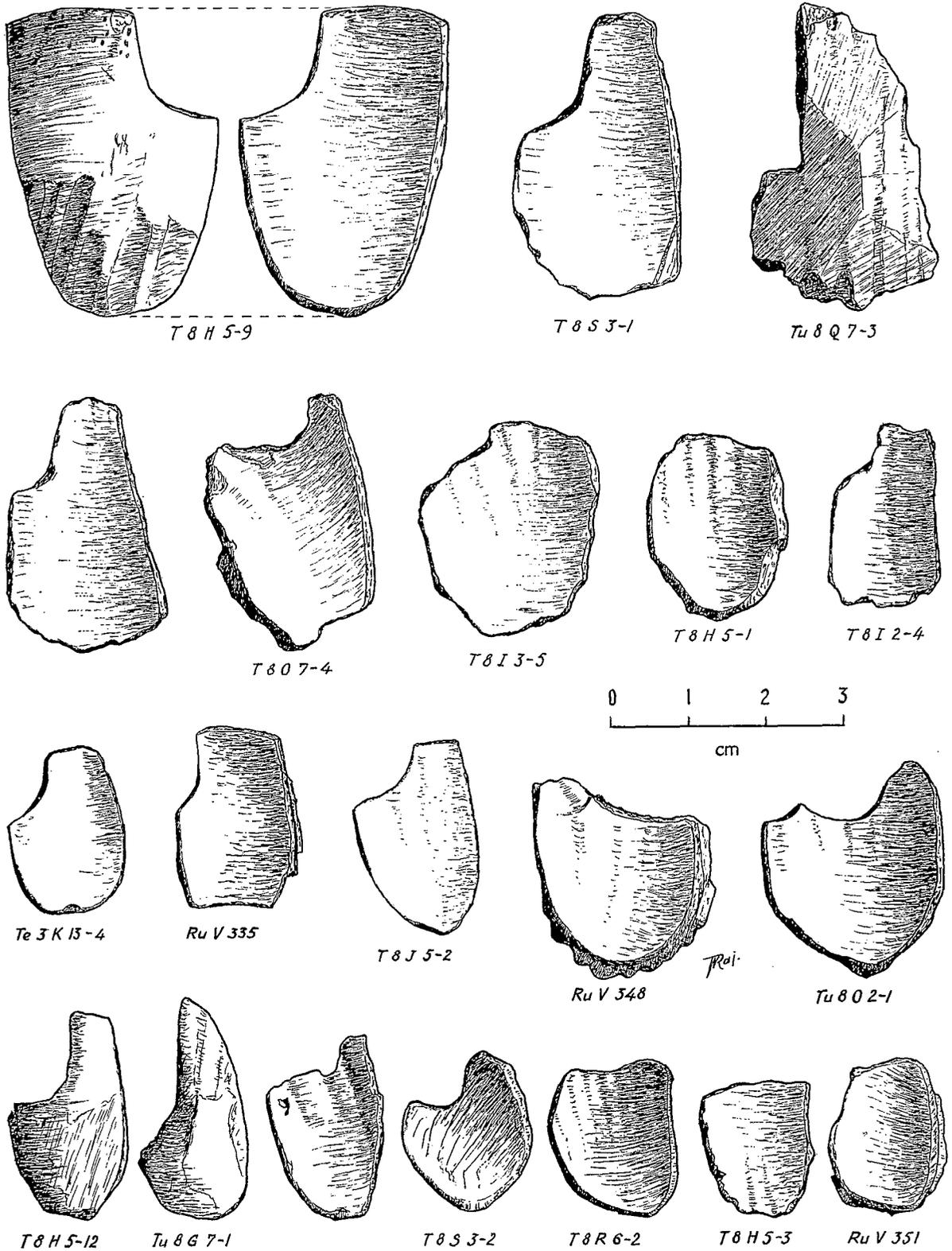


FIG. 85. — Ebauches au coin limé

tué avec des pierres ou du sable et que la pointe de la mèche était en coquillage ou en dent de requin ⁽¹⁾. Ainsi peut-on conclure qu'aux similitudes morphologiques des pièces entre les archipels de la Société et des Australes correspondent des analogies des méthodes de fabrication.

4. — LES PIÈCES EN CONE TRAVAILLÉ

La planche 89 représente des morceaux de *conus litteratus* travaillé. Bien que l'échantillonnage soit assez peu important, il convient de se préoccuper des raisons pour lesquelles ce coquillage a été taillé.

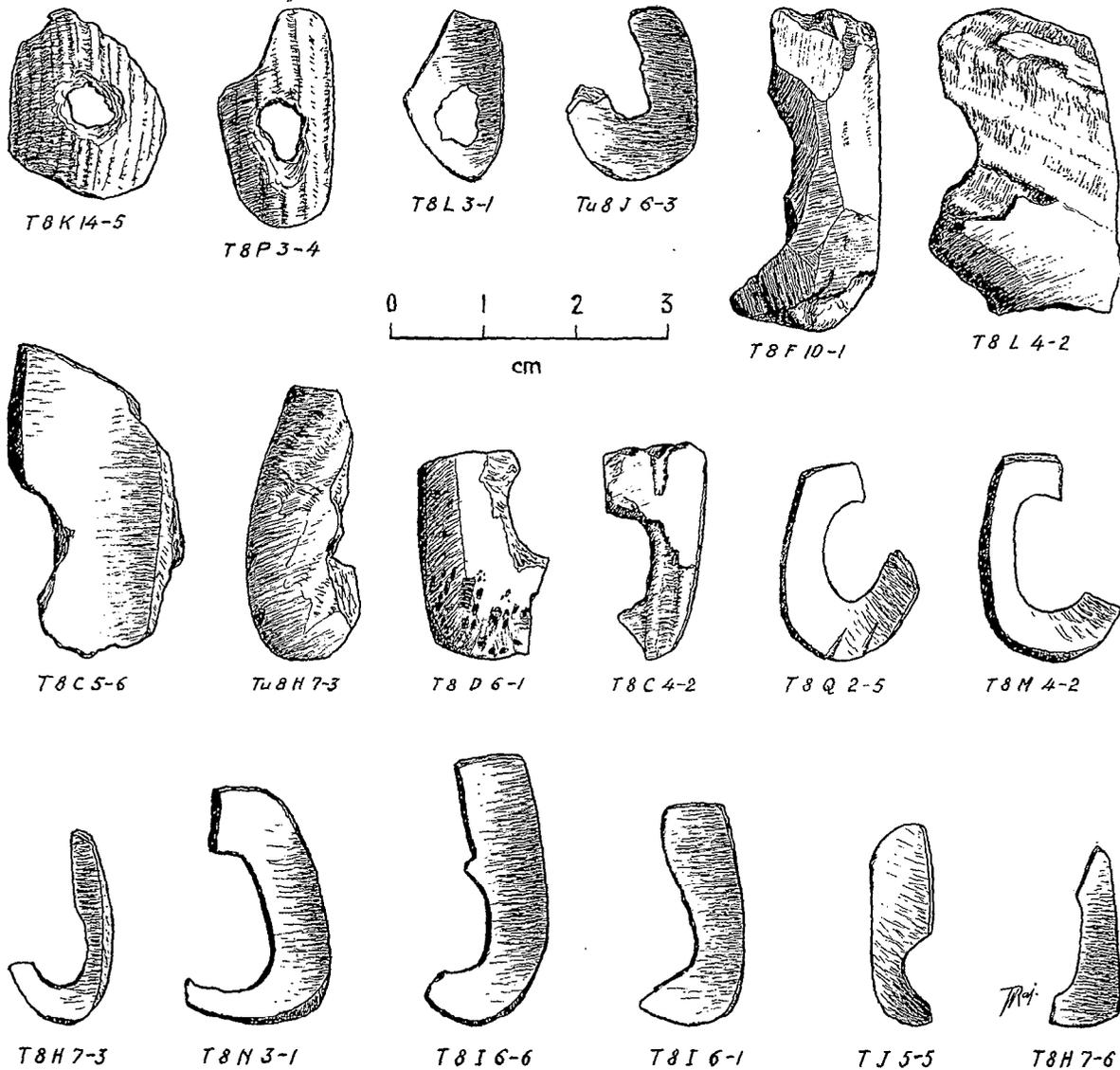


FIG. 86. — Ebauches forées et hameçons non terminés

(1) J. MORRISON (1935), p. 68.

Tu 6-2 représente les fragments de la partie supérieure qui a été enlevée par sciage, peut-être, pour permettre le débitage longitudinal de la pièce. Tu 8 C 5-5 et Tu 8 P 3-3 ont été débitées dans le sens longitudinal et Tu 8 L 3-6 est un morceau de cône dont un des côtés est coupé de bas en haut, comme si on avait voulu en détacher des éléments longiformes comme les deux premiers que nous venons de mentionner ⁽¹⁾.

A part les hameçons à deux parties en bois pour le *Ruvettus* dont il va être parlé plus loin, on ne connaît pas "d'hameçons composés" à Rurutu. On doit se demander si ces fragments longiformes en cône n'étaient pas destinés à fournir la hampe d'hameçons doubles. En effet, les hameçons doubles où le cône est utilisé ont été signalés dans diverses régions du Pacifique sans qu'ils aient fait l'objet d'études systématiques. En 1962, Y SINOTO a trouvé à Afareaitu, île de Moorea, un fragment taillé du même matériau qui ressemblait étrangement à ceux de Rurutu.

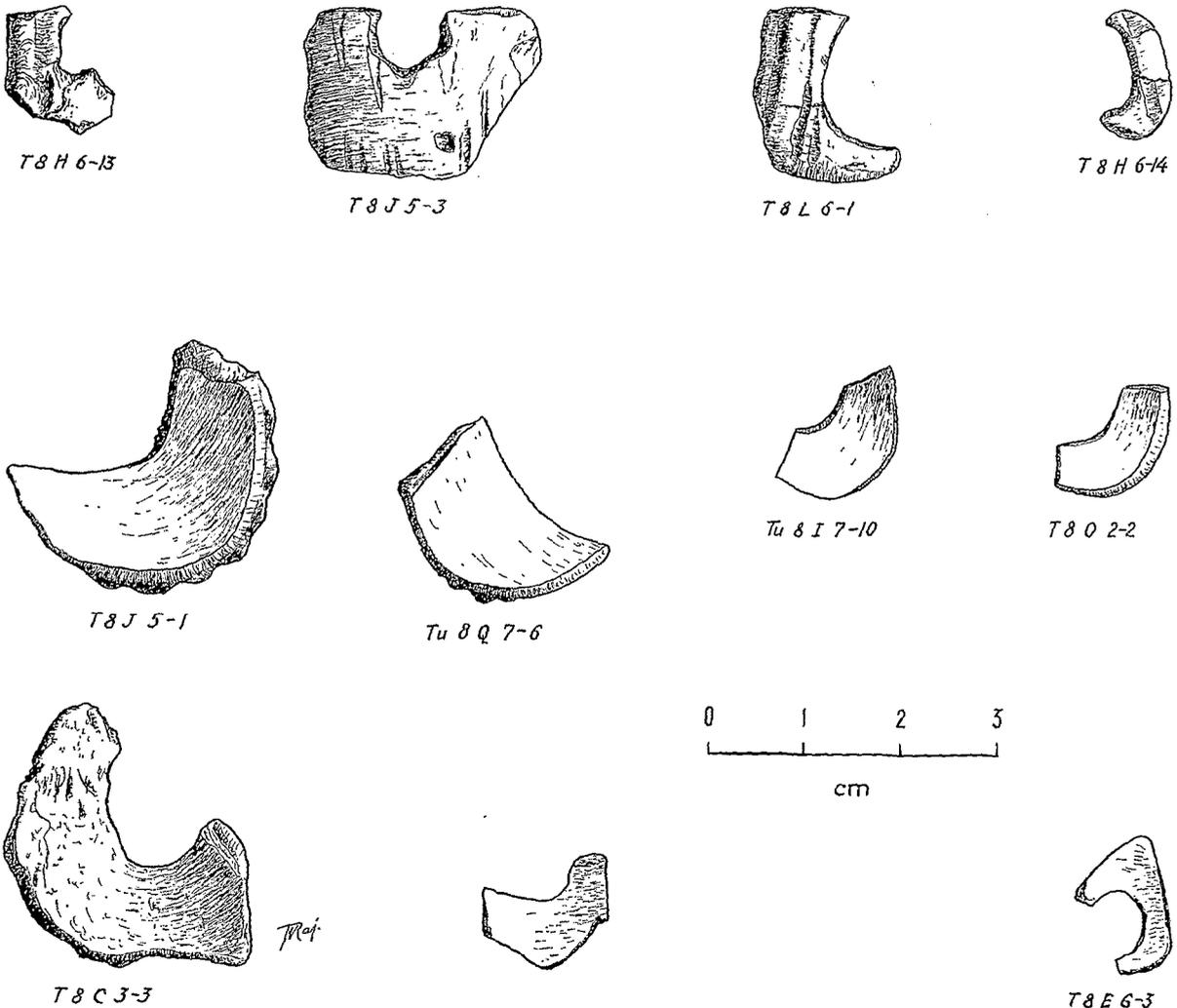


FIG. 87. — Fragments d'ébauches forées

⁽¹⁾ Y. SINOTO a retrouvé à Afareaitu des fragments de cône travaillé qu'il identifie comme étant des ciseaux.

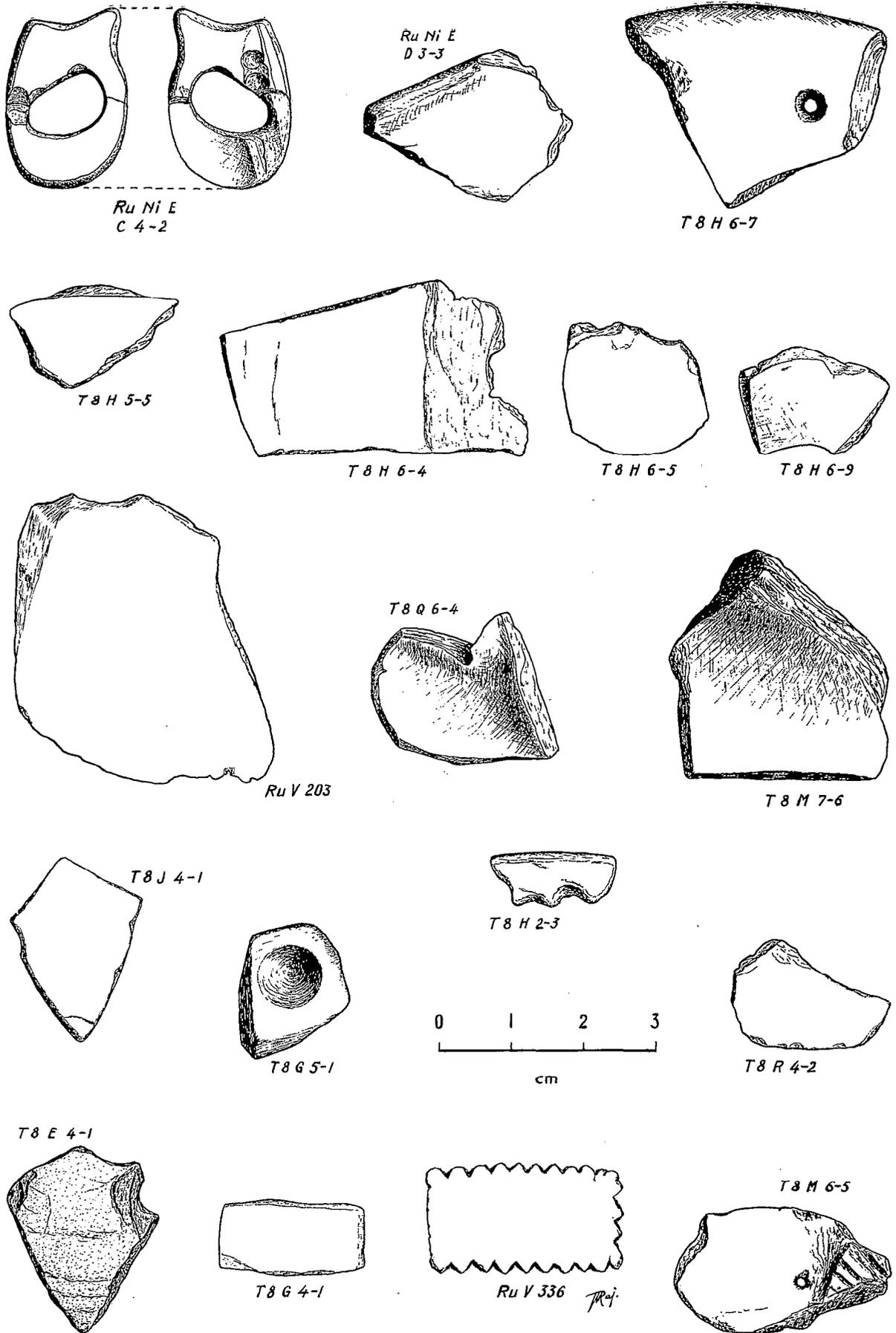


FIG. 88. — Ebauches et morceaux de nacre travaillés

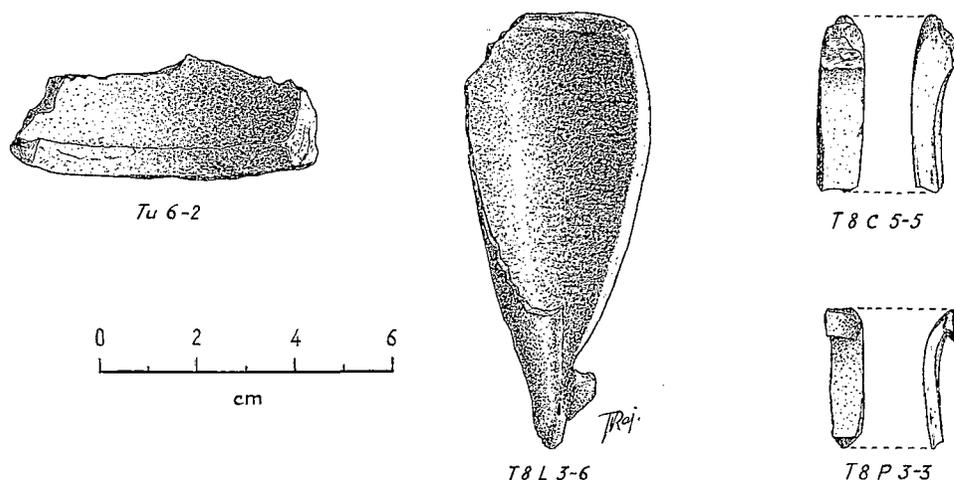


FIG. 89. — Morceaux de cône travaillé

5. — LES HAMEÇONS EN BOIS

Parmi les hameçons en bois de petite taille utilisables pour la pêche au récif frangeant, nous ignorons si des pièces ont été taillées dans la coque de la noix de coco, comme aux îles Cook (1) et aux îles de la Société.

En revanche, les hameçons en bois pour la pêche des poissons de grand fond : le *Ruvettus* ('uravena) et le *Prometheus promichtys* (mana'a) ont survécu jusqu'à l'époque actuelle. Ils sont faits d'une branche fourchue de *Casuarina* et à l'extrémité d'une des branches de la fourche est ligaturée une pointe. Aujourd'hui, cette pointe est en fer, mais jadis elle était aussi en bois, comme le corps de l'hameçon.

Lorsqu'ils sont utilisés, ces hameçons sont descendus à des profondeurs de l'ordre de 300 m à l'aide d'une pierre faisant immerseur ligaturée de telle sorte qu'elle se détache lorsqu'elle touche au fond. Fréquemment, l'appât est un poisson-volant (à la saison de la capture de cet animal).

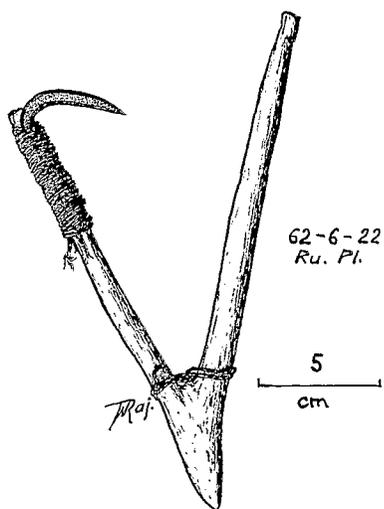
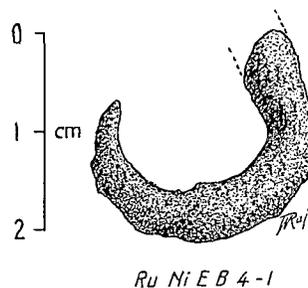
FIG. 90. —
Hameçon en bois
pour le Ruvettus

FIG. 91. — Hameçon de Rurutu en fer, post-classique

(1) Voir par exemple l'hameçon 1948 Oc 3-39 provenant de Puka Puka (Cook Septentrionales) au British Museum.

L'hameçon dessiné sur la figure 90 a 18 cm de hauteur hors-tout et 6,4 cm d'écartement maximum. Ses dimensions sont de peu inférieures à l'hameçon de type *toko* de Mangaia (Bishop Museum C 28.0.4) ayant 16,8 cm de haut et 6,8 d'écartement que BUCK a représenté sur la figure 150 de son ouvrage si complet sur la culture matérielle des îles Cook (1). Cet auteur précise que l'hameçon de type *toko* était plus petit que celui destiné au *Ruvettus*. Nos informateurs nous ont précisé que l'hameçon que nous avons recueilli convenait bien à la fois pour le *Ruvettus* et pour le *Prometheus promichtys*.

Ce type d'hameçons en bois est fort répandu dans le Pacifique, comme l'a montré E. GUDJER (2). On le retrouve aux Cook du Nord, à Puka Puka (British Museum n° 99-29, hauteur 32 cm, largeur 8 cm), à Rotuma (British Museum n° 72-74, hauteur 28 cm, largeur 13 cm), dans les autres Australes, à Rimatara (Musée Préhistorique de Rome n° 29-02) (3), à Tupua'i où il est signalé par AITKEN, à Rapa (voir pièce n° 393 de la collection Vancouver au British Museum). A Tahiti, le grand hameçon en bois triangulaire était aussi sûrement connu et il est mentionné parmi les divers hameçons en bois signalés par ELLIS (4). Il a survécu jusqu'à aujourd'hui, comme aux Australes et certains Tahitiens le connaissent encore.

Aucune survivance n'existe en ce qui concerne des hameçons à requin analogues à ceux des îles Cook, faits d'une seule pièce et dont la forme est similaire à celle de petits hameçons simples. Ceux figurés par BUCK ont 266 mm et 225 mm de hauteur. Ces pièces ont 30 mm de diamètre au niveau de l'arrondi.

(1) P. BUCK (1944), p. 236.

(2) E. GUDJER (1927).

(3) Ce musée possède aussi un intéressant hameçon fait dans l'os de mâchoire d'un physeter provenant de la même île.

(4) Voir sur ce sujet l'excellente discussion de E.S.C. Handy (1932), p. 83 qui cite ELLIS.

Chapitre XII

NOURRITURE ET USTENSILES DOMESTIQUES

I. — NOURRITURE CONSOMMÉE ET COUTUMES ALIMENTAIRES

Ainsi que nous l'avons laissé entrevoir antérieurement, l'alimentation rurutu reposait essentiellement sur le taro, ainsi que sur les produits de la pêche et du ramassage des coquillages. Le fruit de l'arbre à pain dont le stockage était possible dans des silos arrivait au second rang et devenait primordial en temps de conflit à Vitaria. Les autres produits de la terre : ignames, bananes et fruits sauvages étaient secondaires et l'amande de la noix de coco utilisée surtout comme condiment.

Les porcs et les tortues n'étaient mangés que par une minorité. Les chiens et les poules, s'ils étaient consommés, ne devaient pas l'être en grande quantité puisque aucun ossement appartenant à ces animaux n'a été encore identifié dans les sites. En fait, l'analyse des débris alimentaires laisse apparaître l'importance des poissons et des coquillages. Le détail des proportions respectives de ces coquillages est donné en annexe, pour le site de Narui (Ana Eva). Sur Vitaria voir le travail de D. CHABOUIS (1965, p. 601-602). Le *turbo* est dans tous les sites le coquillage le mieux représenté.

A l'heure actuelle, les Rurutu prennent un repas léger le matin de très bonne heure et l'essentiel de leur nourriture quotidienne est absorbé dans le milieu de l'après-midi. Cette habitude est encore observable dans toutes les îles de la Polynésie où les influences européennes ou américaines n'ont pas encore bouleversé cet aspect de la vie traditionnelle ⁽¹⁾. Il s'agit vraisemblablement de la survivance d'une coutume ancestrale des temps classiques.

Aujourd'hui, selon l'habitude traditionnelle, les mets sont saisis avec les mains, trempés dans la sauce de coco et absorbés avec un fort bruit de succion. L'emploi des mains pour porter à la bouche les aliments nécessite une grande propreté, préoccupation qu'ont eu de tous temps les Polynésiens si soucieux de leur hygiène corporelle. Le bol pour le lavage des mains avant le repas rapporté par ELLIS déposé au British Museum (catalogue L.M.S. p. 21) est un témoignage que ce souci existait bien aux temps classiques.

Certaines interdictions ont complètement disparu par suite de la christianisation et elles ne sont connues que par les écrits des missionnaires de la L.M.S. dont ELLIS et, pour Tupua'i, par les écrits de MORRISON. Ces interdictions avaient une base religieuse et leur abandon fut l'épisode décisif de la fin des temps païens, ainsi que le relate ELLIS :

« *Le jour suivant, un festin fut organisé ; de la tortue, du porc et d'autres sortes de nourriture considérées comme sacrées, furent préparées et un certain nombre d'enfants et de femmes s'assirent et consommèrent les mets défendus* » ⁽²⁾.

Il y eut ainsi deux violations des tabous alimentaires : le premier concernant la séparation des sexes au

⁽¹⁾ Voir notamment pour Mai'ao, VERIN (mars 1962), p. 7.

⁽²⁾ W. ELLIS (Ed. 1832), p. 399.

repas, le second relatif à des nourritures interdites même à certains hommes non nobles (tortues). Il faut y ajouter même une troisième violation : celle d'avoir fait dérouler ce festin profane « à l'enclos sacré » qu'ELLIS mentionne dans un autre passage (1).

MORRISON nous éclaire plus précisément sur les prohibitions de Tupua'i, sans doute analogues à celles de Rurutu : ...

« Ils font toujours la cuisine en plein air et les femmes et leur serviteur sont sous le coup des mêmes interdictions, et une femme ne peut pas toucher ce à quoi son enfant a touché lorsque son enfant reste sacré, et il est défendu aux femmes de manger les tortues, carangues (2), dauphin et thon, mais elles peuvent manger tout le reste » (3).

Et un peu plus loin, il précise : ...

« La tortue est aussi sacrée aux hommes et elle ne sert que pour les sacrifices où elle est mangée par les chefs et les prêtres » (4).

Ce privilège de la consommation de la tortue au bénéfice des chefs s'est maintenu jusqu'au XX^e siècle. Lors de la prise de possession de l'île par le Gouverneur GALLET, un des notables de Rurutu demanda si, avec la venue des temps français on abolirait le privilège de la tortue au bénéfice de la famille royale ; ce à quoi il lui fut répondu qu'on l'abolirait effectivement.

Le cannibalisme ne devrait pas figurer parmi les coutumes alimentaires puisqu'il était aux temps troublés de la période classique un mode de vengeance contre les ennemis. Toutefois, certains individus, comme le chef Tu'ivao d'Una'a, avaient la réputation de rechercher la chair pour les satisfactions alimentaires qu'elle leur procurait. Il en fut de même pour les hors-la-loi qui défièrent encore l'autorité de Teaurua après l'accession de ce chef vitarien à la souveraineté de l'île. P. BUCK a noté qu'à Mangaia, certains individus étaient cannibales par goût (5).

Si l'habitude de chasser la baleine, comme on le fait aujourd'hui, remonte au XIX^e siècle, il est possible qu'aux temps classiques les habitants aient tué celles qui s'approchaient ou venaient s'échouer, puis les consommaient. Les ossements aujourd'hui sont toujours rejetés intégralement à la mer après avoir été dépouillés de leur chair. Interrogés sur les raisons de cette coutume, les habitants avouent que s'ils y dérogeaient ils risqueraient en mer les représailles des baleines. Il y a là un curieux mélange de vénération pour l'animal dont on n'hésite pas à se régaler lorsque l'occasion se présente, contradiction assez universelle puisqu'on la retrouve chez les Vezo de Madagascar qui élèvent des autels rustiques aux tortues tuées et déposent là leur carapace, mais aussi chez les anciens Aïnous du Japon qui consomment cérémonieusement l'ours et font même participer l'animal immolé au festin.

II. — PRÉPARATION ET CONSERVATION DE LA NOURRITURE

A. — Emplacement

Dans l'étude de la cité de Vitaria, nous n'avons pas retrouvé avec certitude de traces de bâtiment réservés à la cuisine ; aussi l'indication que fait MORRISON pour Tupua'i de la cuisine en plein air paraît

(1) W. ELLIS (1829), Vol. II, p. 237.

(2) Il s'agit du poisson *urua*.

(3) J. MORRISON (1935), p. 67.

(4) J. MORRISON (1935), p. 68.

(5) Une pareille constatation ne devait point faire plaisir à ce savant d'ascendance maorie et il lui a fallu le courage de l'apprendre et l'objectivité de la révéler.

valable pour Rurutu. Cependant, en raison du climat assez pluvieux, il est probable qu'il existait des sortes de hangar sans parois ; les cuisines actuelles semblent être à peine plus perfectionnées que les fragiles constructions ouvertes à tous vents des temps pré-européens.

B. — Le feu et les fours

Le procédé pour s'en procurer était celui de la friction d'une baguette allant et venant dans une rainure. Les Rurutu y recourent encore lorsqu'ils se trouvent en montagne démunis d'allumettes. Le bois dans lequel se fait cette friction est le *'au* (*Hibiscus tiliaceus*) et l'expression ancestrale pour désigner l'opération s'appelle *'i'a ra'au*. Ce moyen est répandu partout en Polynésie Orientale. E. CAILLOT le signale en usage à Rapa ⁽¹⁾, AITKEN à Tupua'i ⁽²⁾, P. BUCK aux îles Cook sous le nom de *'ika* ⁽³⁾ ; de leur côté, R. SUGGS, ainsi que K. EMORY et Y. SINOTO en ont trouvé trace dans certains sites archéologiques des Marquises et des Hawaï ⁽⁴⁾.

La cuisson était effectuée, selon un procédé universellement répandu en Polynésie Orientale depuis l'abandon de la poterie, celui du four souterrain *a'ima'a* : un trou est creusé dans le sol et un feu allumé dans le fond ; sur les braises sont déposées des pierres, de basalte poreux de préférence, pour que la dilatation occasionnée par la chaleur ne provoque pas leur éclatement. Les mets à cuire (taro, fruits à pain, ignames, bananes, poissons, porcs) sont ensuite introduits, roulés dans des feuilles et reposent sur une couche de végétaux (le plus généralement de bananiers) étalée même à sur les pierres. Le tout est ensuite recouvert et l'étanchéité est assurée par une vieille natte et de la terre. Lorsque le four souterrain est de plus grande taille (jusqu'à 1,50 m ou 2 m de côté), il est dénommé *umu* ; les mets sont isolés des pierres chauffées par des troncs de bananiers. C'est, selon la tradition, dans un *umu* de grande taille creusé à la grotte Ana'io que furent précipités les Pevans venus participer au festin de réconciliation.

Lorsqu'on voulait réchauffer de l'eau, on laissait tomber des pierres chaudes dans le récipient rempli de liquide. C'est de cette façon que se prépare toujours le *'arara* (Tahiti *farara*), sauce de coco dans laquelle on dépose des pierres chauffées qui lui communiquent un goût agréable de brûlé.

C. — La confection du poi

Il s'agit d'un véritable pudding obtenu par écrasement au pilon de taro amalgamé avec un minimum d'eau. L'opérateur, après avoir humidifié la planche, frappe la pâte à l'aide du pilon en corail. Le bruit sourd que fait le pilon en s'abattant est désigné par le même terme (*anapenape*) que celui fait par les maillets sur l'enclume à tapa. La pâte est ensuite enveloppée dans une série de feuilles de cordyline (*ti*).

Lorsque le taro est cuit préalablement au *a'ima'a* avant le pilonnage, la préparation est dénommée *tarauti* (à Tupua'i : *tiromi*) ; le *tupenu* consiste à écraser au pilon les taros avant la cuisson. Enfin, le *tuparu* qui est peut-être une innovation des temps européens, suppose l'amalgamation de banane au *poi*.

Afin de relever la saveur de la préparation pilonnée, on ajoutait autrefois quelques poignées de *ma'i* (fruit à pain fermenté).

(1) E. CAILLOT (1932), p. 33

(2) R. AITKEN (1930), p. 41.

(3) P. BUCK (1944), p. 22.

(4) R. SUGGS (1961), et K. EMORY et Y. SINOTO (1961), p. 37 fig. 29.

D. — La conservation du ma'i

Il s'agit d'un ensilage des fruits de l'arbre à pain qui a presque disparu aujourd'hui ⁽¹⁾. Les chroniques ancestrales relatent qu'au temps où Vitaria était assiégé, ses habitants stockèrent du ma'i en grande quantité.

Le procédé traditionnel consiste à creuser une cavité profonde (*tio'o*) de 1 m et large d'autant. Les parois sont tapissées de feuilles de cordyline et de bananier, puis le fond est rempli des fruits à pain dont l'état de maturité est plus qu'avancé. Ils sont alors recouverts, puis laissés à fermenter ; quelques jours plus tard, on les découvre et on y ajoute des fruits à peine mûrs, débités en tranches et arrosés d'eau ; de nouvelles additions sont ensuite faites progressivement au fur et à mesure de la production des arbres jusqu'à remplissage complet du *tio'o*, terme par lequel on désigne aussi quelquefois la pâte elle-même.

Le ma'i a été signalé à Tupua'i par MORRISON : ...

« Leur nourriture est principalement le fruit de l'arbre à pain (qu'ils conservent de la même façon que les îles de la Société en le préparant en une pâte aigre appelée mahee) » ⁽²⁾.

Il est également connu à Mangareva où les fosses à ma ont survécu jusqu'au XX^e siècle.

Aucune tradition ou survivance à Rurutu ne signale la conservation du taro en silo, comme on le faisait pour le ma'i avec les fruits de l'arbre à pain. L'ensilage du taro a été pratiqué à Rapa, ainsi que le mentionne MOERENHOUT :

« Le taro... jadis était, avec le poisson, la seule nourriture des habitants. Il est à remarquer qu'ils conservaient ce fruit, en le faisant fermenter, comme on fait du fruit de l'arbre à pain dans les îles septentrionales, et qu'ils donnaient aussi à cette conserve le nom de tioo » ⁽³⁾.

Il est probable que l'ensilage du taro à Rapa a été inventé dans cette île par des émigrants venus des îles de la Société ou des autres Australes, déjà familiers avec la conservation du ma'i de fruit de l'arbre à pain, et qui espéraient ainsi retrouver la saveur de cette préparation en substituant le taro au 'uru, impossible à obtenir dans cette île si méridionale.

E. — L'assaisonnement à la sauce d'amande de noix de coco (taioro)

Le taioro est obtenu après râpage préalable de l'amande de la noix arrivée à maturité (*'a'ari maro*, à Tahiti : *'omoto*). Pour cette opération on utilise la râpe en corail (voir le paragraphe consacré à cet objet au chapitre IX) montée sur un bâti prolongeant un siège sur lequel s'assoit l'opérateur. L'amande rapée est ensuite mise à fermenter avec des fragments de crabes ou de crevettes d'eau douce. Le jus peut être exprimé par torsion et c'est avec le produit ainsi obtenu qu'était fait le *'arara*. La présence de râpes en corail sur le site classique de Vitaria semble indiquer que l'assaisonnement des nourritures était aux temps classiques fait à base de noix râpée. Il est possible que l'addition d'un ferment soit une innovation, car les Rurutu semblent réprouber les préparations venues de Tahiti qui font usage de fermentation à base de poissons (*fafaru*) ou de crustacés (*mitihue*).

(1) L'installation des boutiques chinoises au XX^e siècle dans laquelle on peut se ravitailler en période de soudure ou lorsque la pêche a été infructueuse fait disparaître progressivement un procédé de prévoyance traditionnelle comme la conservation du ma'i.

(2) J. MORRISON (1935), p. 67.

(3) J. MOERENHOUT (1837), Vol. I, p. 137.

F. — La préparation du 'ava

Les chroniques ancestrales sont muettes à ce sujet, mais les vieux informateurs se rappellent avoir entendu parler du 'ava mao'i (le kava maori, car le mot 'ava désigne maintenant comme à Tahiti, l'alcool) qui fut aboli aux temps du christianisme. AITKEN a noté des souvenirs aussi vagues à Tupua'i (1). MORRISON indique le 'ava pour cette île très explicitement : ...

« Ils ont en abondance le yava ou poivre intoxicant qui croît sans être cultivé, et ils l'utilisent de la même façon que les insulaires des îles de la Société préférant la méthode du mâchonnage à toute autre ».

(MORRISON incorpore le classificateur Y (i) au nom). Il a noté la similitude de la préparation de cette boisson intoxicante faite à base des racines de *piper methysticum* avec les procédés de Tahiti bien analogues à ceux des autres îles de la Polynésie Orientale (2).

Une observation de BUCK relative à la préparation du kava dans les îles Cook Méridionales va être d'une grande utilité pour inférer une analogie avec Vitaria : ...

« Les chefs faisaient pousser du kava juste à l'extérieur des limites des plates-formes de leur maison. Quand des amis savaient que les plantes des chefs frères étaient arrivées à maturité, ils envoyaient un message aux propriétaires pour dire qu'ils allaient venir partager son kava (ki te kai i te kava). Le propriétaire préparait alors un festin avec du porc, du poisson et d'autres nourritures. La racine principale était déterrée, lavée et râpée (uki), verte et sans être pelée sur une dalle de corail (punga) » (3).

Nous soupçonnons fort que la dalle de corail creusée de cavités retrouvée sur le sud du site de Teh 3 est précisément un punga (4). A Vitaria le 'ava devait aussi croître et être préparé précisément aux abords immédiats de la maison royale où a été notée cette pièce.

Nous croyons que l'attitude des Rurutu, à propos des boissons alcoolisées, reprend celle des temps classiques pour le 'ava dont le nom a été lui aussi transposé pour désigner l'alcool. Lorsqu'ils boivent, les habitants cherchent à être taero, terme qui s'applique, non seulement à l'ivresse, mais aussi à tout empoisonnement (par le poisson notamment). L'absorption du kava tendait lui aussi à entraîner cette forme d'empoisonnement qui provoquait les hallucinations.

III. — LES USTENSILES DOMESTIQUES (fig. 93 à 99)

A. — Racloirs, râpes et bâtons à défibrer

Ces ustensiles ont déjà été étudiés dans les paragraphes relatifs à l'outillage au chapitre IX, car il est à première vue difficile de distinguer si certaines pièces ont été réservées pour la préparation de l'alimentation ou pour d'autres usages (tapa, raclage d'écorces pour la teinture, etc.). Cependant des indications que l'on peut déduire de survivances de la culture matérielle laissent supposer que les racloirs à taro étaient en pédoncle (*Codakia tigerina* L.) taillé latéralement et aussi peut-être avec un trou central.

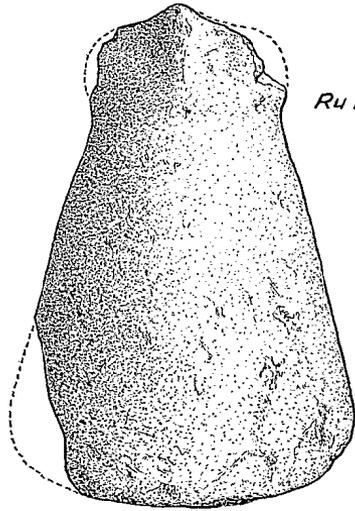
Les râpes oblongues en corail méandrine pour la préparation des produits à base d'amande de noix de coco étaient et sont encore ligaturées à l'extrémité d'un support. Celui qui opère s'assoit ainsi à califourchon sur le bâti et de la noix qu'il manie à deux mains au-dessus du morceau de corail, le produit râpé tombe dans un récipient.

(1) R. AITKEN (1930), p. 40.

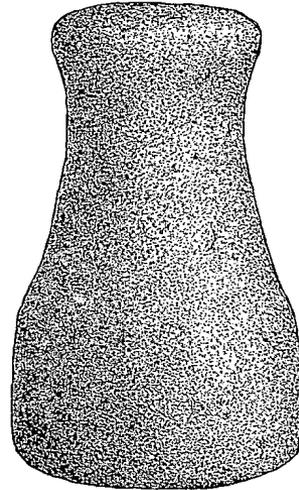
(2) J. MORRISON (1935), p. 69.

(3) P. BUCK (1944), p. 18.

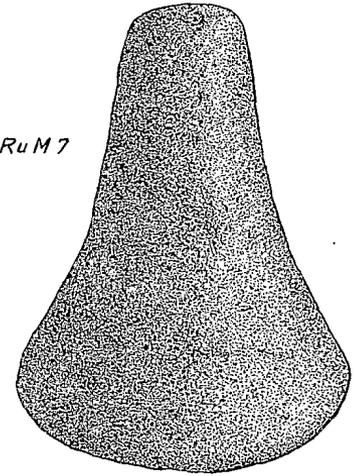
(4) La plaque de corail à rainure découverte auprès de Po 1 porte des rainures et est peut-être un punga non terminé.



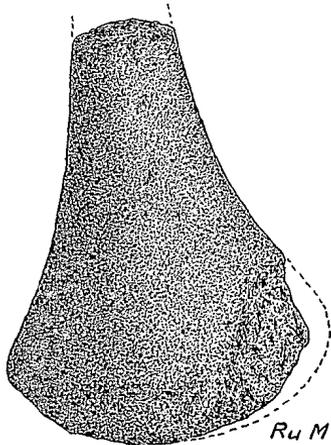
Ru M 12



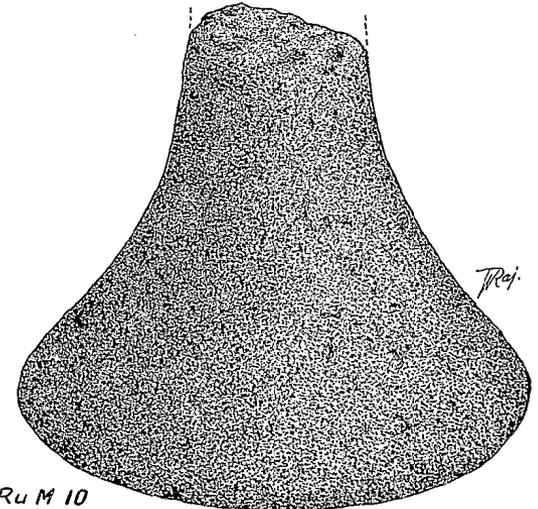
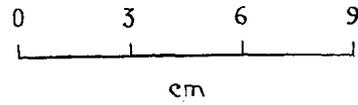
Ru M 11



Ru M 7



Ru M 9



Ru M 10

FIG. 92. — Pylons en pierre

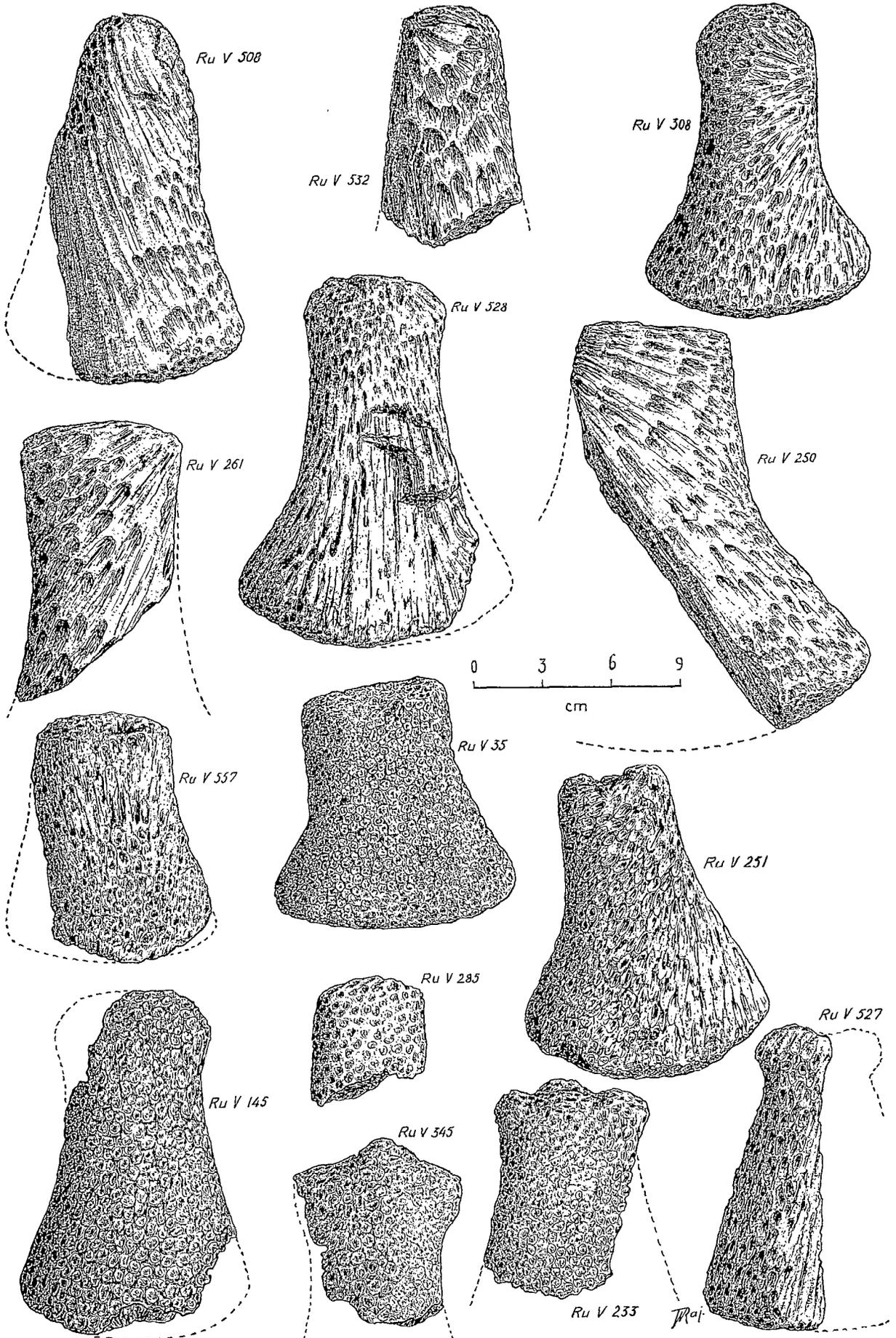


FIG. 93. — Pîlons et têtes, en corail

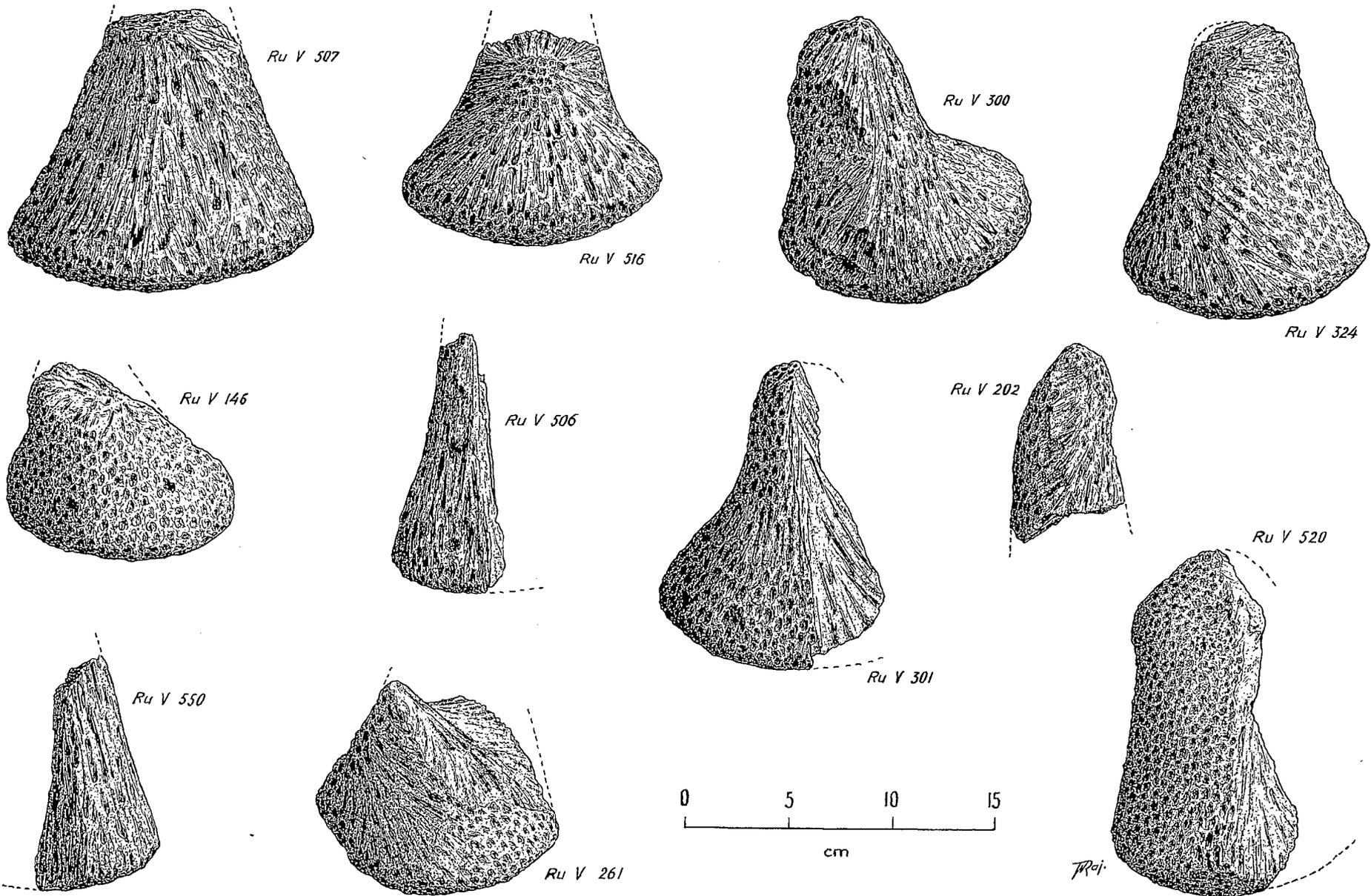
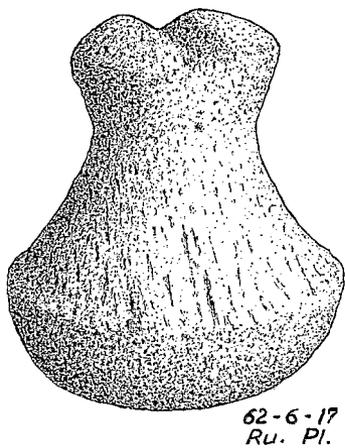
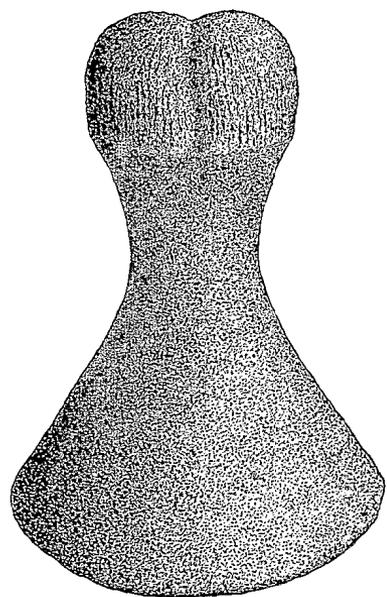
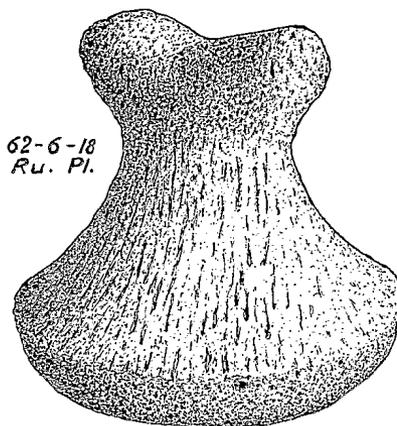


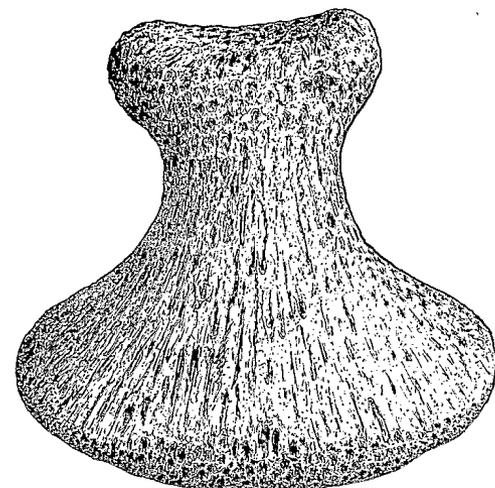
FIG. 94. — Morceaux de pilons en corail



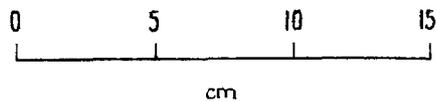
62-6-17
Ru. Pl.



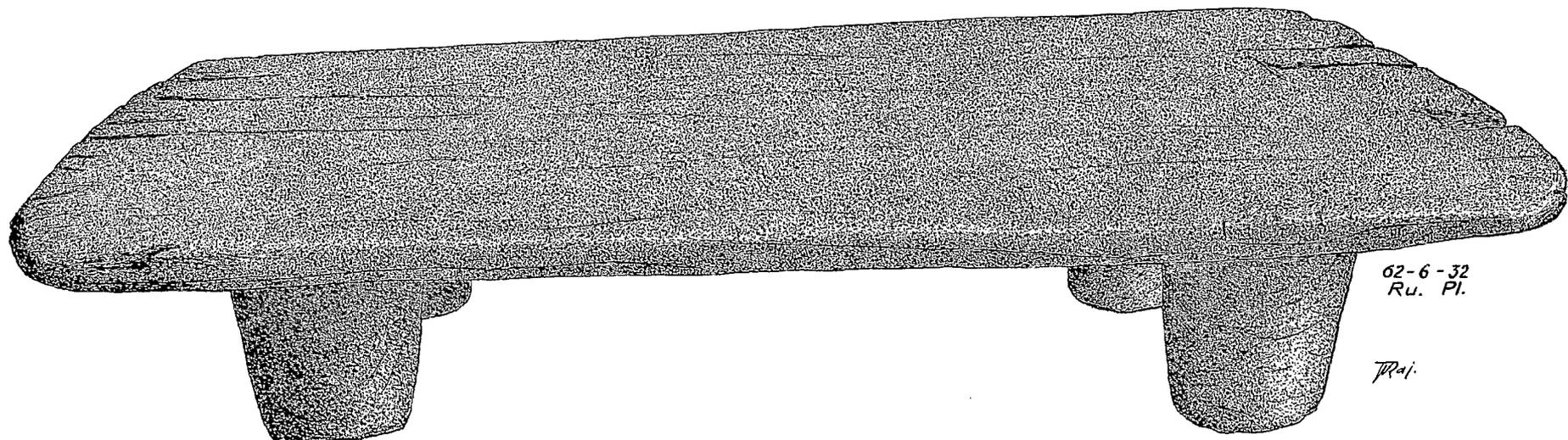
62-6-18
Ru. Pl.



62-6-21
Ru. Pl.



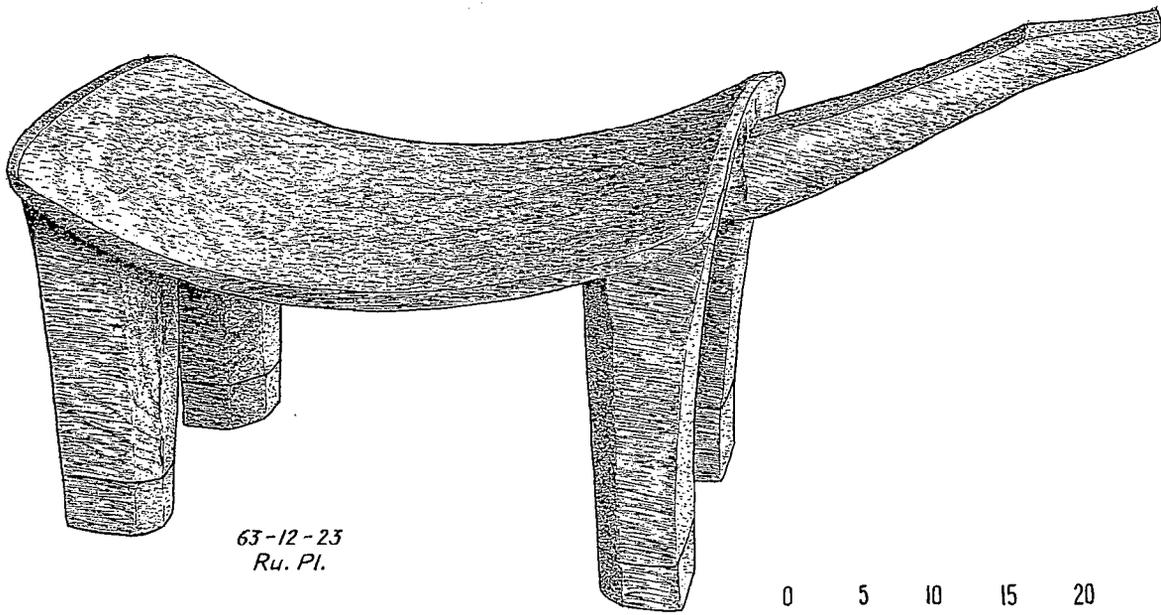
cm



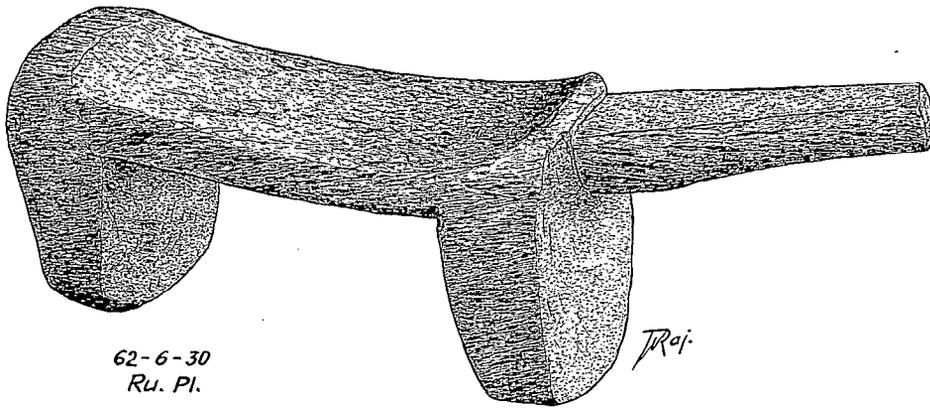
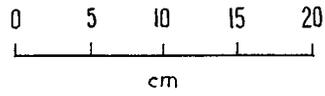
62-6-32
Ru. Pl.

Raj.

FIG. 95. — Pilons et table contemporains



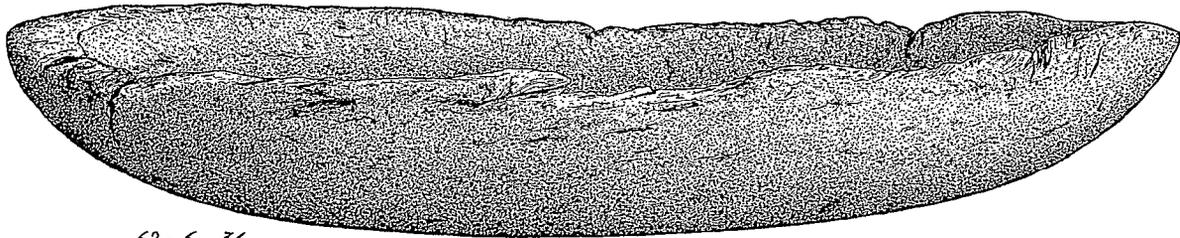
63-12-23
Ru. Pl.



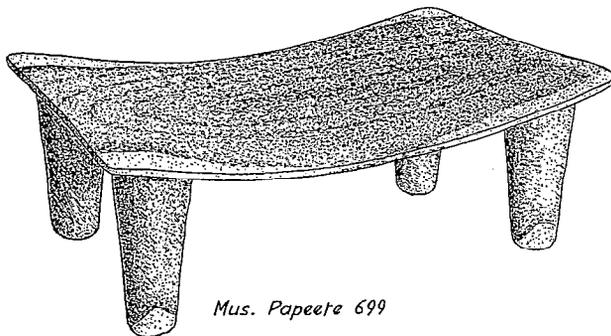
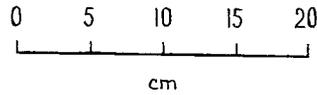
62-6-30
Ru. Pl.

JRaj.

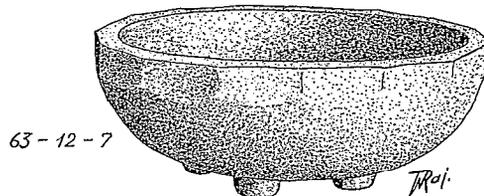
FIG. 96. — Bâti de râpe à coco



62-6-34



Mus. Papeete 699



63-12-7

JRaj.

FIG. 97. — Récipients et appui-tête

La planche n° 96 représente deux bâtis de Rurutu, 62.6.30 P1-Ru et 63-12-23 P1-Ru correspondant aux formes actuellement en usage dans l'île. Le premier est, selon les dires des informateurs, une dégradation moderne des types anciens. Le manque croissant d'arbres de grande taille pour tailler ces pièces monoxyles oblige à utiliser des bois de dimensions plus réduites ; aussi, afin de conserver une solidité suffisante au bâti, on s'abstient de refendre la base en quatre pieds.

63-12-23 P1-Ru, d'allure plus élégante, rappelle par sa forme les sièges et les appuis-tête de jadis (cf. infra au ch. XIII). En fait, il s'agit effectivement d'un siège auquel on a ajouté le bras de support de la râpe. P. BUCK a le premier constaté que ce bâti ou râpe à quatre pieds et le tabouret quadripode du même modèle étaient possédés à la fois par les îles de la Société, les Australes et les Cook. Ces bâtis quadripodes auraient, selon cet auteur, remplacé une forme plus ancienne à trois pieds, faite à partir d'une branche fourchue et qui s'est maintenue à Mangaia (1).

Partout en Polynésie, l'ouverture et le râpage de la noix de coco mûre 'omoto (2) doivent être précédé du défibrage de l'enveloppe externe. L'opération s'effectue à l'aide d'un bois appointé (*pa'eru*) dans lequel la noix est enfoncée avec violence. Aucun *pa'eru* des temps classiques n'est parvenu dans les collections des musées, mais il s'agit d'un objet à la fois si commun et si essentiel qu'il devait exister dans la proto-culture.

B. — Les récipients

Les paniers en palme de cocotier ou en bambou ont déjà été mentionnés dans le paragraphe relatif à la vannerie. Nous n'aborderons ici que la question des récipients liquides, ainsi que les bols et les plats. Rappelons que les louches en forme de rame provenant des Australes que l'on rencontre dans les musées sont une invention des temps européens et n'appartiennent pas à la période classique.

I. — LES RÉCIPIENTS A EAU

L'usage de Calebasses évidées dans *Lagenaria vulgaris* et percées à une extrémité pour faire une bouteille n'est plus pratiqué à Rurutu, mais le souvenir en persiste. D'après les indications des informateurs, ces anciennes bouteilles étaient analogues à celles mentionnées par AITKEN dans l'île voisine de Tupua'i (3). Un morceau de calebasse retrouvé dans la grotte Eva, il est vrai en position non stratigraphique, a probablement appartenu à ce type d'objet. E.S. DODGE a relevé la survivance de la calebasse à Tupua'i notée par AITKEN. Il observe que...

« Ce groupe (les Australes) possède le même nombre d'usages (de la calebasse) qu'aux îles de la Société, les cinq utilisations étant réservées à des sortes de récipients. Il est intéressant de noter que la culture et l'usage de cette plante ont été connus là jusqu'en 1922 au moins. Cette survivance tardive qui s'est maintenue malgré les ustensiles européens est, sans doute, due au fait que cet archipel se trouve hors des itinéraires courants et n'est que rarement visité. On ne connaît aucune légende ou mythe contenant des références relatives à la calebasse dans cet archipel » (4).

La toponymie de Moera'i possède pourtant un endroit du rivage nommé Te'ue (la calebasse). Ce lieu fut nommé en souvenir de l'hécatombe des A'airi dont les crânes gisaient sur le sol comme des calebasses dans un champ après la victoire de Toamiriura (5).

(1) P. BUCK (1944), p. 415.

(2) Plutôt appelée dans l'ancien dialecte 'a'ari maro.

(3) R. AITKEN (1930), p. 38. Voir aussi planche V de son ouvrage.

(4) S.E. DODGE (1943), p. 82.

(5) A. SEABROOK (1938), p. 30.

D'après SEABROOK, il semble que dans l'ancienne culture...

« L'eau était (aussi) transportée dans les bambous et des bouteilles faites dans des noix de coco ('a'ano). Les informateurs affirment que ces dernières étaient gravées et peintes selon différents motifs ornementaux. Le motif en « chevrons » est le seul dont ils se souviennent spontanément. L'outil préféré pour graver les coques aurait été l'épine courte et dure du petit oursin « 'ina » (1).

Lorsque AITKEN fit son étude de Tupua'i, des bouteilles en noix de coco étaient encore utilisées. Elles possédaient une attache de fibres de cocotier (2). Le transport d'eau à l'aide de cet ustensile par Poi, une habitude de Peva, est mentionné dans un récit de SEABROOK relatant des événements lors des guerres entre Vitaria et Peva (3).

On ne sait rien de la façon dont étaient obturées les bouteilles en calebasses ou en noix de coco. Les sites n'ont pas jusqu'à présent livré de bouchons en coquillages comme ceux en térébre découverts dans les sites d'Oahu aux Hawaï et décrit par K. EMORY et Y. SINOTO (4).

2. — BOLS ET PLATS A NOURRITURE

Les récipients utilisés pour l'alimentation ('umete) sont à Rurutu aujourd'hui exclusivement de forme ovale. Les plus grands ont jusqu'à 2 m de longueur et 75 cm de largeur. Ces 'umete sont encore taillés à l'heure actuelle dans le bois de 'ati (*Calophyllum inophyllum*) dans différentes dimensions. L'exemplaire 62-6-34 Ru Pol dessiné sur la figure n° 98 a 80 cm de long sur 38 cm de large. Ces pièces possèdent fréquemment à leur extrémité une lèvre pour faciliter le versage à l'extérieur du poi visqueux. Ils diffèrent des grands 'umete tahitiens qui ressemblent à une coque de pirogue et dont la largeur est beaucoup plus étroite qu'à Rurutu. C'est, selon les mots propres d'ELLIS, dans un grand plat à poi que l'éclaireur envoyé par le roi vint reconnaître le navire de la députation en octobre 1822.

Ces grands récipients ovales, survivance de la période classique, existent aussi à Tupua'i où ils ont été décrits par AITKEN (5). Il est probable qu'aux temps classiques, un certain nombre d'entre eux possédait sur le pourtour externe un décor gravé.

La collection OLDMAN contient un remarquable petit 'umete (n° 476) taillé dans un os de baleine et que BUCK a décrit en détail. La description de OLDMAN indique : ...

« Plat sacré ou bol peu profond taillé dans un os de baleine. L'extrémité effilée présente une lèvre façonnée pour le versage. Sur le côté se trouvent 20 petites effigies finement sculptées et très en relief ; les effigies sur la poignée de l'autre extrémité sont tournées vers l'extérieur et surmontées de deux sculptures de porcs percées en dessous des pattes postérieures. Ouvrage magnifique très ancien - longueur 14,5 pouces, largeur 6 pouces et 3/8, hauteur 2 pouces et 5/8.

Les effigies font en moyenne 3/4 de pouce. Elles sont très similaires à celles d'une divinité collectée par J. WILLIAMS à Rurutu... » (6).

Il existait autrefois à Rurutu un type de récipient rond à quatre pieds ('umete avae). Certains de nos informateurs affirmaient en avoir vu dans des demeures il y a plusieurs dizaines d'années. Sur notre demande, mais sans aucune indication, Tevaiotu a Opuu a taillé un 'umete rond, comme il se souvenait en

(1) Op. cit. p. 115.

(2) R. AITKEN (1938), p. 38 planche V.

(3) A. SEABROOK (1938), p. 43.

(4) EMORY et Y. SINOTO (1961) pp. 47-48 et fig. 37.

(5) R. AITKEN (1930), p. 38.

(6) P. BUCK (1944), pp. 440-441.

avoir vu (voir la pièce 63-12-7 Ru Pol). Son travail ressemble exactement au dessin que SEABROOK a fait d'après les indications de ses informateurs (1). Ceci nous donne confirmation de l'ancienneté de la forme de cet ustensile qui a, sans doute, existé aux temps classiques.

Mention doit être enfin faite de ce bol utilisé pour se laver les mains que ELLIS a ramené des îles Australes. L'île d'origine n'est pas indiquée par cet auteur et, comme les motifs décoratifs sont des zigzags en dents de requin et des cercles dentés qui, on le sait, ont été communs à Rurutu, à Tupua'i et à Ra'ivavae, on ne peut préciser davantage l'identification (fig. 98).

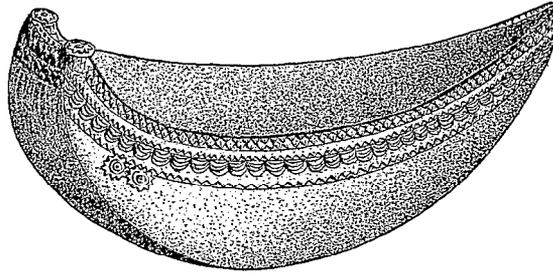


FIG. 98. — Plat en bois utilisé pour se laver les mains avant les repas, d'après ELLIS

P. BUCK, dans le chapitre fondamental sur la différenciation culturelle polynésienne, qu'il a retracée à partir des répartitions des objets de la culture matérielle, a consacré d'intéressants paragraphes aux récipients. Après avoir remarqué que « certaines affinités existent pour les bols plats des îles Cook, des îles de la Société et des Australes, qui ne se retrouvent pas ailleurs », il constate une certaine confusion provenant de ce que certaines pièces muséographiques des Australes et des îles Cook ont été collectées à Tahiti où elles avaient été apportées. Il signale l'originalité des longs 'umete ovales des Australes, archipel qui ne possède pas des plats longs en forme de pirogue à largeur plus resserrée que connaissent à la fois les Cook et les îles de la Société. Toujours, selon cet auteur, les plats ronds sont apparemment manquants aux îles de la Société alors qu'ils sont communs aux îles Cook et qu'il en a retrouvé deux exemplaires pour les Australes : l'un au British Museum, l'autre dans la collection Fuller (2). Les renseignements recueillis sur les plats ronds de Rurutu permettent de dire que ces pièces étaient représentées dans l'ancienne culture et que leur souvenir est parvenu jusqu'à aujourd'hui.

C. — Tables et pilons

Les Rurutu d'aujourd'hui continuent de pilonner le *poi* sur de robustes tables en *Casuarina* monoxyles et à quatre pieds. Les plus grandes ont jusqu'à 1,50 m de longueur, 45 cm de largeur et entre 10 et 20 cm de hauteur. La pièce 62-6-32 Ru-Pol représentée sur la figure n° 95 n'a pas plus de 50 cm de long et figure donc parmi les spécimens de petite taille.

P.H. BUCK fait observer que :

« Les tables à pilonner des îles de la Société et des Australes ne se retrouvent nulle part ailleurs en Polynésie » (3).

(1) A. SEABROOK (1938), pp. 115-116

(2) P. BUCK (1944), pp. 415-416-417.

(3) Op. cit., p. 417.

Les tables tahitiennes appelées *papahia* possèdent des pieds resserrés à mi-hauteur ; il en est de même pour la table n° 392 du Musée de Papeete, qui proviendrait de Rurutu. Il est probable que les pièces actuelles ont éliminé cette particularité présente aux temps classiques. La même évolution vers des pieds droits s'est d'ailleurs manifestée pour les sièges qui présentent sur les exemplaires des temps classiques un renflement à la base.

Bien que la table en bois ait été introduite avant la venue des Européens, probablement aux temps classiques ⁽¹⁾, le souvenir persiste de l'existence du pilonnage sur des surfaces en basalte appelées *pa'i*. Ce mot est apparenté au terme tahitien *papahia* ⁽²⁾ et aurait précédé le mot actuel rurutu *tu'i raro* (littéralement pilon en bas) qui désigne la table en bois et à pu naître à la suite d'un tabou linguistique. A Rapa, le pilonnage se serait fait également sur des surfaces en pierre et pour Tupua'i, STOKES signale aussi une table en pierre.

Dans plusieurs parties de la Polynésie, des pilons en pierre ont été utilisés pour écraser des remèdes dans des récipients également en pierre. Là où n'existe pas la table en bois (en dehors des îles de la Société et des Australes) le *poi* était préparé dans des récipients *'umete* en bois. L'invention de la table qui permettait d'écraser et de malaxer sur des plus grandes surfaces a peut-être été de pair avec l'augmentation de la taille des pilons. Les pilons les plus anciens en pierre et en calcite sont d'ailleurs toujours de petite taille, ce qui fait dire aux informateurs qu'ils ne pouvaient être que des pilons à remèdes. Le mot *penu* qu'ils emploient pour désigner ces pilons est d'origine tahitienne et n'appartient pas au dialecte de Rurutu.

La découverte d'une collection documentée assez importante de pilons et le rôle de la table nous permet de tracer un essai de chronologie pour ces pièces.

La partie superficielle des sites de Vitaria n'a livré que des pilons en corail dont les exemplaires entiers ou les fragments les plus reconnaissables ont été reproduits sur les figures 93 et 94. Cette collection de pièces classiques se décompose en trois catégories essentielles :

— Les pilons à grosse base (Ru V 516, Ru V 324, Ru V 307). Leur section supérieure est ronde et la base a un diamètre de 102 à 106 mm. Il est regrettable que la partie supérieure soit manquante. A ces trois pièces, il faut ajouter Ru V 350, haut de 290 mm et dont la tête est rectangulaire.

— Les pilons de taille moyenne sont, de tous, les plus nombreux. Leur hauteur maximum oscille entre 161 et 133 mm. (Ru V 506 : 161 mm, Ru V 528 : 160 mm, Ru V 145 : 148 mm, Ru V 251 : 142 mm, Ru V 308 : 138 mm, Ru V 527 : 133 mm). La base est remarquablement uniforme, légèrement ovale, son diamètre varie entre 106 et 102 mm. La largeur maximum de la tête de ces pièces va de 67 à 54 mm. C'est pour les têtes que l'on rencontre la grande diversité morphologique dans cette catégorie de pilons moyens. On note, en effet,

- des têtes rectangulaires aux coins émoussés arrondissant le sommet (Ru V 308), mais n'effaçant guère la similitude avec les têtes des pièces Ru V 250 et de la troisième catégorie dont il va être parlé plus loin.

- des têtes à creux central (Ru V 251), à bosse centrale (Ru V 345) et même à deux creux donnant au sommet une allure trilobée.

Quelques uns des pilons moyens sont façonnés de manière extrêmement grossière (Ru V 301) et on croirait avoir à faire à des ébauches si elles ne présentaient à la base des traces visibles d'utilisation.

— Les pilons de petite taille ne sont représentés que par deux exemplaires (Ru V 557, hauteur 109 mm et Ru V 35, hauteur 106 mm). Tous les deux ont une tête rectangulaire large respectivement de 105 et 86 mm pour une base de 70 et de 56 mm. Ils représentent probablement les pilons à remèdes des temps classiques.

(1) L'existence de tables à pilonner aux temps classiques est attestée à Tupua'i par MORRISON qui les appelle « stools for beating pudding » (tabouret pour battre la purée).

(2) Il y a, en effet, simplement redoublement court de la racine et adjonction du suffixe passif *hia*.

La collection de pièces en pierre a été acquise à Moera'i (voir planche 92) encore que Ru M 11 nous ait été indiquée comme venant d'Avera. M 12 (hauteur : 141 mm, largeur à la base : 94 mm) est un magnifique objet en calcite qui ressemble au pilon 10-8-9, également en calcite d'*Atiu*, (îles Cook) du British Museum. Pour reprendre la terminologie de SUGGS, ce pilon se rattache au type conique, tandis que M9 (hauteur : 121 mm, largeur à la base : 84 mm) et M 7 (hauteur : 120 mm, largeur à la base : 93 mm), tous les deux en basalte et tronqués au sommet, appartiennent plutôt à la catégorie '*opu* à la base étroite et au col allongé (1). En revanche, M 11, lui aussi en basalte (hauteur : 134 mm, largeur à la base : 81 mm) est intermédiaire, car il tient à la fois des aspects conique et '*opu*. Enfin, M 10 pourrait bien, comme le pense M. KELLUM, « avoir une origine marquisienne » (2) ; il ressemble effectivement à l'objet en basalte provenant lui aussi des Marquises et figuré sur la figure 96 des pièces modernes.

Notre collection de pilons en pierre de Rurutu ne comprend pas la variété à col très allongé et à base étroite dont SEABROOK semble avoir vu un exemplaire chez Ne'e de Moera'i (3) et que l'on trouve communément parmi les pièces anciennes de Tupua'i (voir par exemple le spécimen n° 25323 du Musée de Genève). En outre, Rurutu n'a peut-être pas possédé cette curieuse variété notée à la fois à Ra'ivavae et aux îles Cook par plusieurs auteurs (4). Nous n'avons pas retrouvé non plus de pierres à pilonner telles qu'on en connaît aux Marquises, aux Hawaï et à Mangareva (5).

Ainsi que l'a bien vu STOKES, les pilons les plus anciens des Australes ont été faits d'abord en basalte, comme dans la région où ils ont été primitivement inventés (vraisemblablement les îles de la Société ou les Marquises). L'emploi de calcite a, sans doute, été en honneur, concurrençant un temps le basalte sans que ce nouveau matériau élimine le précédent comme ce sera le cas plus tard pour le corail. De la même façon qu'aux îles Cook, ces pilons anciens se caractérisent tous par une surface de pilonnage petite et un évasement assez peu important de la base.

La substitution du corail à la pierre pressentie par STOKES est prouvée par la collection découverte sur les sites classiques de Vitaria (qui n'inclut aucune pièce en basalte). Un nombre important de ces pilons classiques a des dimensions voisines des anciennes pièces en pierre. Cette observation aide à comprendre le hiatus jusqu'ici inexplicable entre les pilons en pierre anciens et ceux en corail d'aujourd'hui de dimensions énormes. Mieux encore, les pièces en corail classiques ont leurs prototypes dans les pilons en pierre. Les têtes rectangulaires assez originales sont très comparables à M 11 ; la tête Ru V 233 à double creux sommital évoque très exactement la tête de M 12 en calcite. Le creux central unique du sommet de Ru V 251 préfigure l'évolution ultérieure vers la tête bilobée.

Ce remplacement de la pierre par le corail aux temps classiques est attesté par ELLIS qui a rapporté de Rurutu un pilon en corail *Orbicella*. Il est également intéressant de noter qu'aux temps classiques la tendance vers l'augmentation de la taille des pièces est déjà amorcée (voir Ru V 250). Cet accroissement a dû se faire en liaison avec l'apparition de la table et aussi sous l'influence d'apports d'origine tahitienne ou marquisienne, L'évolution va d'ailleurs se précipiter au XIX^e siècle. Le développement du commerce à cette époque accélère l'introduction de pilons maupitiens et marquisiens (voir notamment celui ramené par le capitaine Ro'o figuré sur la figure 95). Cette diffusion venue des îles plus septentrionales accélère les changements : d'une part, les pilons augmentent de volume et deviennent même monstrueux, d'autre part, leur base s'évase énormément ; enfin, la tête prend cette allure bilobée avec deux protubérances

(1) R. SUGGS (1961), pp. 99 à 103.

(2) M. KELLUM (1964), p. 34.

(3) A. SEABROOK (1938), p. 212.

(4) J. STOKES in R. AITKEN (1930), p. 163, fig. 40c du pilon B 4678, peut-être le même que celui de J. BOUGE (1931) planche 4c, haut de 133 mm. Voir aussi P. BUCK (1944), p. 33 fig. 9 e-f le même pilon et celui de Mangaia fig. 9 abef, enfin J. EDGE-PARTINGTON (1890), Vol. I planche II.

(5) BOUGE (1931) planche V d.

parfois très marquées. 62-6-21 Ru-Pol a 191 mm. de hauteur pour 183 mm de largeur à la base. Le pilon représenté par BOUGE sur la planche IVD est dans la moyenne : 180 mm de hauteur. Les pièces de Rimatara ont connu la même augmentation. Le n° 25324 du Musée de Genève a 224 mm de hauteur maximum pour 157 mm de largeur à la base ⁽¹⁾. Les pilons en corail des Australes se sont répandus vers les îles Cook et les deux archipels ont connu ensemble l'influence ou l'apport de pièces en basalte à base évasée venues des îles de la Société. A Tupua'i on taille également de gros pilons dans le corail *Orbicella* ou méandrine ⁽²⁾.

Nous n'avons pas retrouvé d'ateliers de pilons qui nous permettraient de préciser le processus de fabrication aux temps classiques, comme cela a été possible pour les herminettes. Sans doute est-ce parce que le travail présente moins de difficultés et que les échecs avant achèvement sont plus rares. A l'heure actuelle, un grand nombre d'habitants sait pratiquer ce travail. Ils sélectionnent un bloc de corail libre en bord de mer, qui a séjourné longtemps immergé, et le dégrossissent progressivement par une série de percussions à l'aide d'un caillou ou d'une vieille lame de coupe-coupe.

En résumé, la chronologie des pilons à Rurutu semble être la suivante :

1° Importation par les premiers immigrants des types coniques et 'opu. Confection dans l'île de ces pièces en basalte et utilisation de la calcite ;

2° Substitution progressive par des pilons en corail (méandrine ou *Orbicella*) ayant les mêmes tailles et les mêmes formes ;

3° Augmentation de la taille des pilons en corail en relation avec l'utilisation des tables ;

4° Généralisation aux temps post-classiques des pièces de grande taille ; développement de l'évasement de la base et des deux lobes de la tête. Influence très visible des formes marquisienne et maupitienne. Diffusion du grand pilon en corail vers Rarotonga.

Les changements ont donc porté à la fois sur le matériau, les formes et les tailles.

⁽¹⁾ La variété récente, en corail de grande taille, des Australes, est bien représentée dans de multiples musées. Voir par exemple la belle série N° 194 à 210 du Musée de Papeete, le pilon de Rurutu n° 1034 au Musée Préhistorique de Rome et la pièce n° 10.9.14 au British Museum, haute de 170 mm. Pour les séries de Papeete, se référer à l'excellent catalogue de A. LAVONDES (1966).

⁽²⁾ Voir R. AITKEN (1930), p. 39.

Chapitre XIII

HABITAT, MAISON ET MOBILIER

I. — HABITAT : PROBLÈMES GÉNÉRAUX

L'entassement humain qui existait aux temps classiques sur l'étroite frange côtière paraîtrait incroyable si l'on ne savait que les épidémies consécutives aux contacts avec les Européens anéantirent 90 % de la population en quelques années. Les groupements urbains qui s'élevaient à Moera'i (1), 'Auti, Peva, Avera, Vitaria et Una'a étaient concentrés pour des raisons de sécurité ou d'espace autant que pour des nécessités de vie en commun.

Les relevés faits à Vitaria ont montré l'existence d'alignements des demeures. Il existe, en effet, des séries parallèles et perpendiculaires dont les maisons ont leur façade en vis-à-vis d'une série à l'autre. Dans les terres Tuituiaroa et Matatie'i où les alignements parallèles droits interfèrent avec ceux parallèles obliques et les perpendiculaires droits avec les perpendiculaires obliques, on a suspecté une surimposition consécutive à deux temps de construction. Cette supposition s'est trouvée vérifiée au niveau de Tui 8 et l'horizon supérieur correspond aux alignements parallèles droits (et leurs correspondants perpendiculaires droits) auxquels se rattachent les séries de la terre Te'autamatea. Lorsque la reconstruction rencontrait des demeures obliques dont la position n'était pas trop aberrante dans le nouveau plan, celles-ci étaient conservées (Tui 10).

Au niveau de Ma 22, la plaine côtière comptait huit rangées de sites, sans doute, sept au niveau de Tui 8 et quatre à la limite des terres Poaturoa et Purearea. Dans Poaturoa, les maisons les plus éloignées du rivage épousent les sinuosités du pied du talus de la montagne, ce qui traduit une utilisation complète de la place.

Les intervalles entre deux plates-formes se réduisent parfois à 1 m entre deux maisons voisines d'une même série et 4 ou 5 m entre celles de deux séries différentes. Cependant, il existait de véritables cours, comme celle que paraît bloquer Teh 9 à une extrémité et celle barrée par Ma 8. Les emplacements pour les cuisines étaient, sans doute, localisés dans ces cours.

Aucune piste pavée n'a été retrouvée dans ces ensembles, alors qu'il en existe à Tupua'i, dans le district de Tuporo, et à Ra'ivavae auprès des marae (2).

La tradition assure que Teh 2 servait, comme plate-forme de conseil, des chefs supérieurs pour l'ensemble de Vitaria. La structure d'ensemble révèle que d'autres plates-formes devaient avoir un rôle plus local, de quartier en quelque sorte, comme celle située entre Tui 3 et Tui 7.

Malgré la faible densité de mise en valeur actuelle de Vitaria, force nous est de constater que plus de la moitié de l'ancienne cité a disparu. Ainsi une demi-douzaine de maisonnées résidant de façon quasi

(1) TYERMAN et BENNET virent 60 à 70 maisons à Moera'i en 1822, époque à laquelle la population de l'île était très diminuée (1831), Vol. I, p. 496.

(2) R. AITKEN (1930), p. 31 et J. STOKES (manuscrit).

permanente et quelques défrichements de cocoteraies suffisent à anéantir des hectares de ruines. Cette fragilité des vestiges des groupes urbains, polynésiens des temps classiques explique pourquoi ceux-ci ont disparu un peu partout ⁽¹⁾. Pour Tupua'i, R. AITKEN reste très évasif au sujet de leur existence. Il pense que l'association en bourgs est récente, mais que des travaux archéologiques pourraient bien révéler une vie communautaire ancienne. A Mataura, il y aurait eu une maison commune pouvant accueillir 400 personnes ⁽²⁾. Nous croyons qu'à Tupua'i, comme à Rurutu, l'acculturation a entraîné le développement de certains villages aux dépens de sites d'anciens groupements qui ont été abandonnés. Dans les deux îles, ce processus de concentration aux temps post-classiques a été favorisé par la création de paroisses d'une part, et par la baisse démographique qui ne laissait plus suffisamment d'habitants dans les multiples villages anciens, d'autre part.

II. — LES MAISONS

Les demeures rectangulaires à extrémités arrondies, que nous avons appelé ovales pour la commodité de l'exposé, sont dénommées par les Rurutu d'aujourd'hui *'are pao ta'ata* ; nous ignorons s'il s'agit d'une ancienne appellation. Les plates-formes qui les contiennent portant le nom de *pa'epa'e*.

A. — Les dimensions des plates-formes et des maisons

Il n'est pas sans intérêt de rechercher une fréquence des dimensions dans les constructions (maisons et plates-formes les supportant) des sites de Vitaria qui sont les mieux préservés. Les dimensions choisies sont : pour les maisons, la longueur hors tout avec la largeur moyenne et pour les plates-formes, la longueur maximum avec la largeur moyenne. On obtient le tableau suivant (auquel on a adjoint les dimensions des sites Ma 11, d'Una'a et de Papara'i).

A l'aide de ces données nous avons établi une série de courbes en portant en ordonnée la fréquence, et en abscisse les dimensions correspondantes.

Notons tout d'abord, que même après avoir procédé aux arrangements des longueurs portées en abscisse, les fréquences ne dépassent jamais 20 sur un total, pour chaque courbe, variant de 40 à 59 mesures. Ce maximum de 20 n'est obtenu qu'une seule fois (pour les largeurs des maisons avec arrangements aux 20 cm supérieurs). Les maxima ordinaires varient autour de 10.

Les premières observations découlant de la position numérique de ces maxima par rapport au nombre des données sont donc significatives du manque de standardisation des constructions.

Etude des courbes

(Il est bien entendu que nous nous intéressons uniquement aux courbes arrangées, les courbes des valeurs réelles n'ayant aucun intérêt statistique et n'étant figurées ici qu'à titre de référence).

Courbes des largeurs des plates-formes

Les courbes des largeurs des plates-formes sont des courbes à abscisses réduites, les dimensions s'étalant entre 7 et 13 m. Les fréquences donnent deux maxima identiques (M 1 et M 2) et deux minima (m 1 et m 2), la répartition des dimensions est bonne, ce qui tendrait à indiquer que la variation des largeurs des plates-formes tout en allant du simple au double, se fait régulièrement sans « trou ».

⁽¹⁾ En revanche plusieurs sites de maisons ont été notés par Temata a Opuu sur l'îlot Tapuata dans l'atoll de Maria.

⁽²⁾ R. AITKEN (1930), pp. 32 et 51.

Dimensions des maisons et des plates-formes

Vitaria	Plates-formes		Maisons		Dimensions complètes (C) ou incomplètes (I)
	Longueur en mètres	Largeur en mètres	Longueur en mètres	Largeur en mètres	
Pu 2	45,50	8	34	6	C
Po 12	20,50	8	17,50	5	C
Po 13	22	9,50	19	5	C
Po 14	—	—	—	4,50	I
Po 9	17	11,50	14	—	I
Po 15	18,50	10	16,50	5,20	C
Po 8	25	10	17,80	6	C
Po 7	17,50	—	16,20	5,50	I
Po 4	34,50	10,75	24,50	6	C
Po 5	23	11	18,50	6	C
Po 2	24,50	8	14,50	6	C
Po 1	29	13	21	6	C
Ta 5	18	7	14,50	5	C
Ta 3	22	10	18	5,50	C
Ta 4	—	—	19	5,50	I
Ta 2	22,50	11	18	6,20	C
Ta 1	25,50	11,50	17,20	5,50	C
Te 9	18	9	17	5,50	C
Te 3	28	14	22	7	C
Te 4	26	8	11,50	6	C
Te 5	25	11,50	22	6,50	C
Te 6	21	10	16,40	5,60	C
Te 7	29,75	12,50	20	5,60	C
Te 8	20,70	8,80	15	4,25	C
Tui 1	15,70	9,50	12,40	5,40	C
Tui 5	20,50	10	17,20	6,60	C
Tui 2	20,70	8,75	16,50	5,80	C
Tui 6	—	—	17	5,50	I
Tui 3	22,50	11,30	16	5,75	C
Tui 7	17	10,50	18,50	5,50	C
Tui 4	21	9	15,50	5,25	C
Tui 8	24,60	11,25	14	5,75	C
Tui 9	18,50	10	16	5,20	C
Tui 11	—	8,50	15,50	5,50	I
Tui 12	25,20	11	15,50	5,50	C
Tui 15	22	10,50	17,50	5,50	C
Tui 14	21	8,90	18	5	C
Tui 13	25,50	9,50	18	5	C
Tui 17	19,70	9,50	13,20	5,70	C
Tui 18	22,70	9	—	—	I
Ma 1	31	11,50	23	6,60	C
Ma 2	30	12,50	20,80	6,80	C
Ma 3	24,20	10,25	19,30	6,20	C
Ma 5	18,50	8,50	17	5,50	C
Ma 6	18,50	9,50	15,50	5,70	C
Ma 18	—	—	18	5	I
Ma 7	23,75	10,75	20,10	6	C
Ma 8	22,50	10,70	18,20	6	C
Ma 9	18,50	9,40	16,90	5,90	C
Ma 10	22	10	17	5,70	C
Ma 14	22,50	9,50	19	6	C
Ma 12	20,90	10	15	6,50	C
Ma 13	28,25	11,50	19	5,75	C
Ma 20	18	8	15,40	5,20	C
Ma 19	26,50	11	16	5,50	C
Ata 2	20,50	8,20	16,20	5,60	C
Ata 3	20	8	18	5	C
Ata 4	—	—	16,50	4,70	I
*Ma 11	65	11,50	42	5	C
Site Stokes Vaiaia	26,70	16,80	—	—	I
Site Tutaeviri	25	12,20	19	6	C
Site 150 m Tutaeviri	—	—	11,60	—	I
'Areario'i Papara'i	36	12,90	21	7,20	C

* Les dimensions des maisons de Vitaria ont seules été utilisées ci-après.

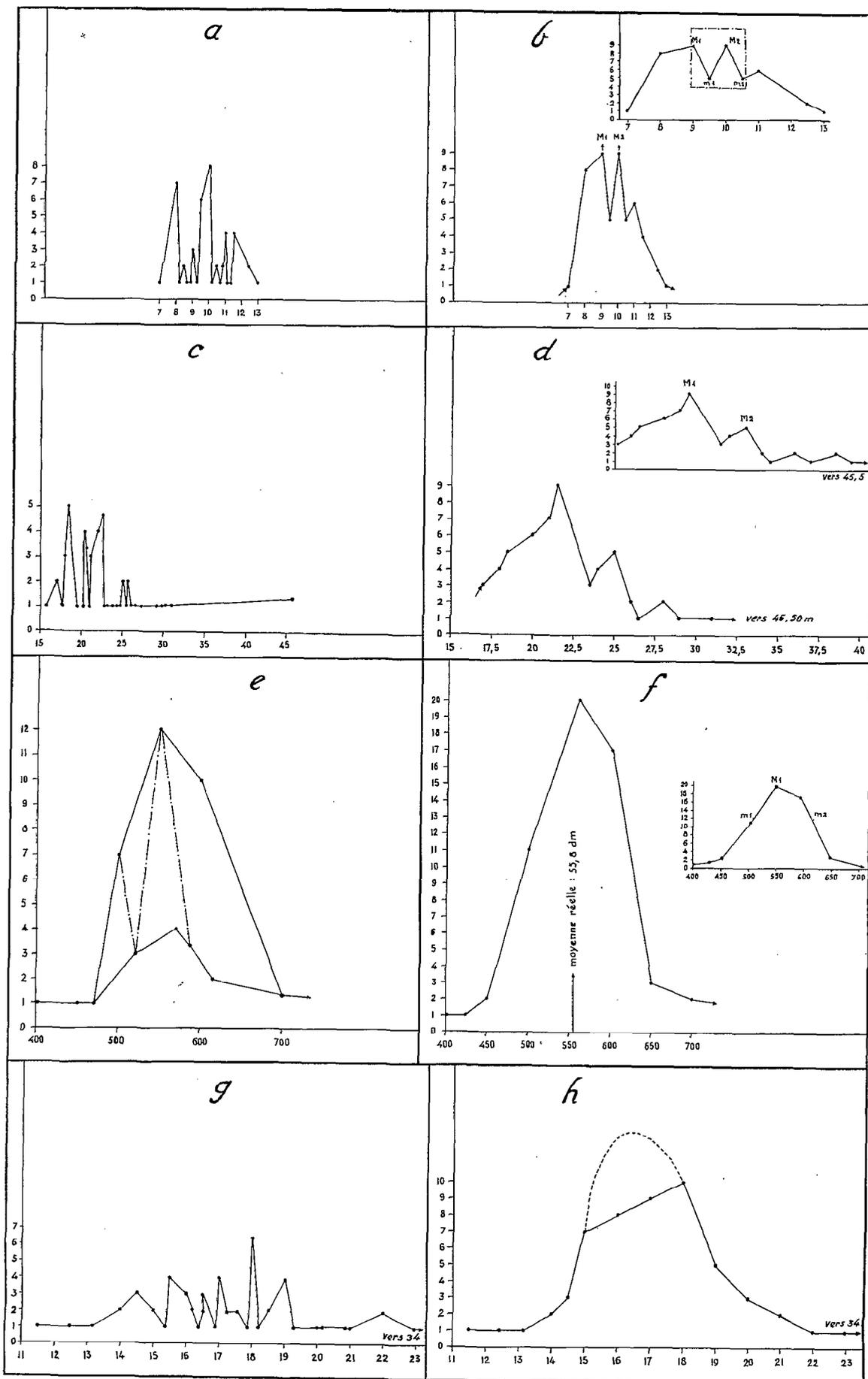


FIG. 99. — Courbes des dimensions et des plateformes : a, c, e, g — largeur et longueur réelles ; b, d, f, h — largeur et longueur arrangées au « 50 cm » supérieur.

Courbes des longueurs des plates-formes

Les dimensions s'étalent de 17 à 45,50 m. En observant la courbe avec arrangements aux 50 cm supérieurs et avec changement d'échelle, quatre maxima sont nets. Seuls M 1 et M 2 qui encadrent la valeur moyenne nous intéressent. M 1 est situé à 21,50 m (fréquence 9) et M 2 à 25 m (fréquence 5). La valeur moyenne ne correspond à aucun de ces deux maxima. Nous pouvons considérer qu'entre les valeurs : 21 m et 26 m les dimensions sont les longueurs correspondant aux largeurs situées entre M 1 et M 2 de la courbe des largeurs des plates-formes. (Cette zone est encadrée sur la figure). En effet, sur 18 couples, nous observons 13 correspondances entre :

- d'une part, les valeurs 21 m et 26 m des longueurs des plates-formes,
- d'autre part, le maximum M 1 et le minimum m 2 de la courbe des largeurs des plates-formes.

Largeurs des maisons

La moyenne des largeurs (moyenne réelle) est 5,58 m. Cette moyenne réelle correspond approximativement au maximum de la courbe arrangée aux 25 cm. supérieurs. En effet, M 1 égale 5,50 m (fréquence 20). De ceci nous tirons la seule valeur statistique de notre étude où un maximum correspond (aux erreurs de mesure près) à la valeur moyenne des dimensions. L'allure de la courbe des largeurs des maisons (avec arrangements) correspondrait très certainement à une courbe de GAUSS si nous possédions plus de données. Nous ne pouvions guère espérer obtenir une courbe de GAUSS parfaite avec 59 données.

Courbes des longueurs des maisons

Ici encore en observant la courbe des longueurs des maisons avec arrangements aux 50 cm supérieurs un maximum est visible et un seul : M 1, comme dans le cas des largeurs des maisons. Cette fois si la courbe de GAUSS paraît tronquée ; son maximum (tracé en pointillé) se situerait approximativement entre 16 et 16,5 m. Nous trouvons la même correspondance dans cette zone M - M 1 et m 1 - m 2 (situés sur la ligne de fréquence 12 de la courbe des largeurs des maisons) que chez les plates-formes. Ici, sur 15 couples on observe 11 correspondances directes.

On peut donc en conclure que le manque de standardisation des constructions est assez net. Cependant, comme nous l'avons vu dans l'étude des courbes, la plate-forme moyenne varie dans ses dimensions entre 9 m et 10,50 m de large sur 21 m et 26 m de long. La maison moyenne varie, elle, entre 15 et 18 m de long sur 5 à 6,25 m de large.

Les correspondances directes entre les 15 couples (L et l) de maisons dont nous avons donné les particularités et les 18 couples de plates-formes du paragraphe 2 (L et l) sont réduites à 5. Il ne semble donc pas qu'il y ait de rapport entre une maison et sa plate-forme. Il reste toutefois évident que la proportionnalité entre les dimensions des maisons et celles des plates-formes existe. Ce manque de rapport étroit est dû au fait que dans bien des cas intervient une nouvelle variable : l'existence d'une structure associée sur la plate-forme. En effet, celle-ci, souvent dissymétrique, porte sur une de ses ailes une sorte de cour annexe dont le développement, plus ou moins important, altère dans la même mesure les corrélations possibles entre les dimensions de maisons d'une part, et celles des plates-formes d'autre part.

B. — Observations d'ensemble sur les autres caractères de vestiges de maisons et de plates-formes

Dans le cours des descriptions nous avons rencontré deux types de maisons surélevés. Celles dont les plates-formes ne dépassaient pas 10 à 25 cm de hauteur, en majorité, et les autres plus rares surélevées de 60 à 70 cm. L'étude de Tui 8 a révélé l'affaissement qui s'est produit par suite de la destruction ou de l'écartement vers l'extérieur des bordures externes. Pour les plates-formes les moins hautes, on peut ainsi estimer qu'elles atteignaient 40 à 60 cm initialement, et que les plus hautes avaient à l'origine environ 1 m.

Les bordures ont été taillées dans une variété de corail appelée *paia* (*Porites* ?). Lorsqu'elles n'ont pas été fractionnées par les atteintes du temps celles des maisons sont constituées d'éléments d'environ 50 cm (allant parfois jusqu'à 1 m) de 7 à 8 cm d'épaisseur et de 35 cm de hauteur. Normalement, ces éléments de corail taillé débordent d'une quinzaine de centimètres au-dessus du pavage. Les bordures des plates-formes sont taillées en morceaux beaucoup plus considérables. On en a retrouvé dans le '*are-ario*', ayant 3 m de long, 14 cm d'épaisseur et 1 m de hauteur. Le corail taillé est normalement présent dans les parties qui sont les plus en évidence, c'est-à-dire la bordure externe et celle de la maison sur la façade. Pour les plates-formes hautes, le pourtour externe est toujours en corail. Dans les sites de plus faible hauteur et d'importance moindre, les bordures en pierres volcaniques sont fréquentes sur les ailes et à la partie postérieure. La diminution en qualité du matériau correspond souvent à un achèvement moins soigné de la construction. Les bordures des ailes sont ainsi abrégées, se rabattent en trapèze, et, dans un certain nombre de cas, il est possible que la bordure de la maison et celle de la plate-forme ne fassent qu'une.

Les seuils s'ouvrent toujours sur un seul côté, celui de la façade où se dressent les pierres levées. Ils ont entre 95 et 60 cm de largeur. La portion de pavage qu'ils encadrent comprend une ou deux belles pierres plates. Nous croyons qu'ils étaient ornés d'une pièce de bois décorée analogue au morceau de bois de section triangulaire retrouvé à Tupua'i et dont 63-12-21 Pl-AUST, copié sur un original du Musée de Papeete, fournit un exemple. De telles barres de seuils ont été signalées aux îles Cook par P. BUCK sous le nom de *turuki* et à Mangaia de *tirango*. Jusqu'ici l'usage de cette pièce de Tupua'i n'a pas été expliquée. On a cru qu'il s'agissait d'un élément de maison sans plus de précision. Elle ferait penser à un linteau, mais elle ne possède aucun point pour l'attache ou la fixation. Elle paraît destinée à être posée et son ornementation est ainsi parfaitement mise en valeur ; mais surtout sa longueur est remarquable : 55 cm, ce qui s'adapterait parfaitement dans un seuil à l'endroit le plus resserré.

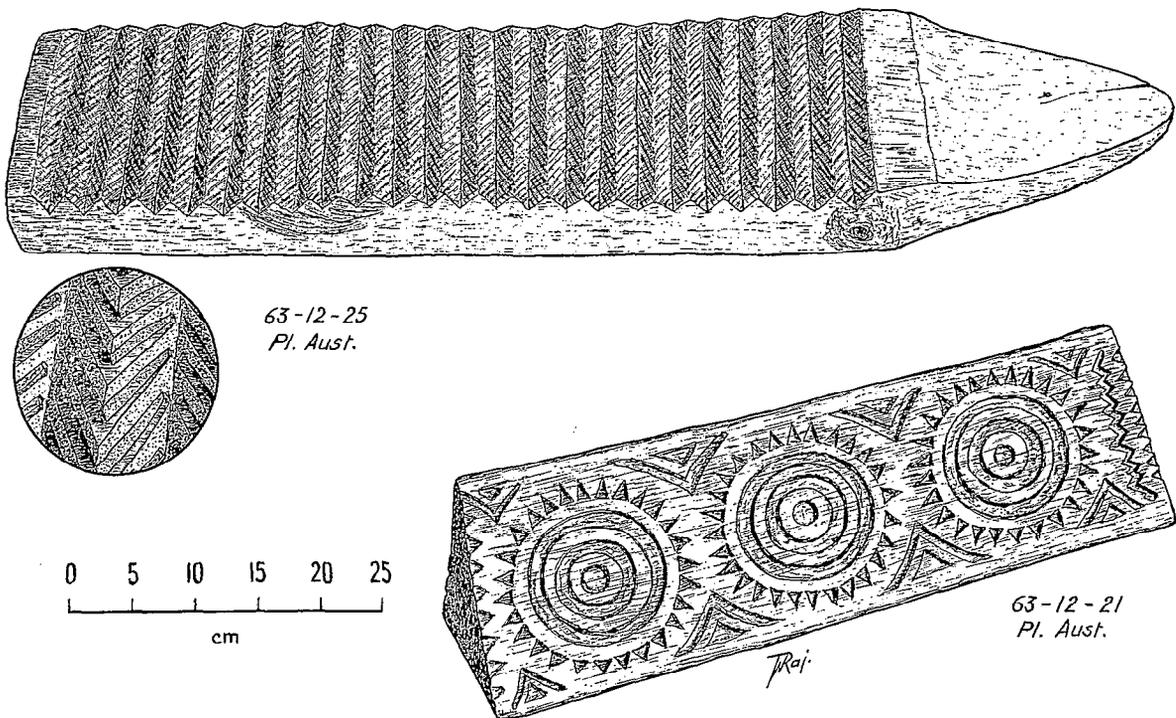


FIG. 100. — Eléments de maison de Tupua'i (copie de pièces originales du Musée de Papeete)

Le pavage occupe toute la surface de la plate-forme, sauf l'emplacement de l'ovale de la maison. Il est fait de galets, ayant en moyenne 25 cm dans leur plus grande dimension. Il est toujours d'excellente qualité sur la façade où les éléments qui le compose sont plus gros. Ce pavage de façade est beaucoup plus large que sur la bande postérieure parallèle à la maison. Les ailes présentent également une notable dissymétrie, naturellement accentuée, lorsque se trouve sur l'une d'entre elles une structure associée. Un petit pavage d'accès est quelquefois juxtaposé à la plate-forme (voir notamment les cas de Tui 8, Ma 7, Ma 18).

Les dossiers (*o'ai turu*) existent normalement sous la forme d'une ligne parallèle à la façade de la maison à une distance de 50 cm à 1 m de celle-ci. Ils sont faits de dykes en basalte de section ovoïde ou de morceaux quadrangulaires du même matériau grossièrement débités. A un grand nombre est associée sur le devant une pierre plate ronde pour le siège, complétée parfois des deux éléments latéraux allongés de part et d'autre. Il est vraisemblable que seulement un certain nombre de ces pierres levées jouait l'office de dossiers ; elles faisaient en effet aussi partie de la décoration architecturale. Il arrive même que les pierres ovoïdes alternent assez régulièrement avec celles de section rectangulaire dans l'alignement de façade. Une ligne de dossiers perpendiculaires située sur l'aile est fréquente (Tui 8). Une deuxième ligne parallèle à l'alignement de façade est exceptionnelle (Teh 7).

Dans les alignements les pierres sont rarement séparées par des distances supérieures à 1 m. Beaucoup ont été arrachées ou tronquées par suite de la chute des arbres. L'étude de leurs hauteurs en est rendue d'autant plus difficile. Sur les exemplaires intacts elles varient entre 85 et 60 cm. Il est exceptionnel qu'elles dépassent 1 m.

C. — Charpente, murs et toits

Ces parties de la maison étaient faites de matériaux périssables. Aussi en sommes nous réduits dans ce domaine à des déductions et à l'utilisation des indications transmises par les premiers visiteurs. TYERMAN et BENNET donnent quelques renseignements sur les maisons du village de Moera'i :

« *Le principal village est situé au fond de la baie comprenant la chapelle déjà mentionnée plus haut et environ 60 à 70 maisons dispersées agréablement à quelques distances parmi les arbres. Ce sont de jolies structures ovales bâties sur les plates-formes de larges pierres. Elles sont faites en bois et en bambou, très habilement assemblées, arrondies à chacune de leur extrémité avec des toits qui présentent l'ogive d'un plafond à arche gothique. Elles sont souvent décorées avec fantaisie à l'intérieur et à l'extérieur... »* ⁽¹⁾.

L'existence de parois en bambou est également attestée par le Révérend ALEXANDER qui, en 1832, nota ce végétal dans les maisons de style traditionnel qui n'avaient pas encore été remplacées par celles du style nouveau de constructions ⁽²⁾. Toutefois, les chroniques ancestrales mentionnent aussi l'emploi de racines de pandanus (*'ure'ara*) un matériau signalé pour le même usage par P. BUCK aux îles Cook ⁽³⁾.

Dans toutes les autres îles polynésiennes où des demeures du même type étaient construites, la charpente reposait sur deux piliers (ou plusieurs dans les maisons de grande taille). Nous avons retrouvé un emplacement de ces poteaux dans la partie sud-est de Tui 8, entouré de cales. Le fragment de corail taillé, Ru V 562, découvert dans un des sites de maison, pourrait avoir servi à ce genre de calage (voir fig. 101).

⁽¹⁾ TYERMAN et BENNET (1831), Vol. I, p. 496.

⁽²⁾ J. ALEXANDER (1895).

⁽³⁾ P. BUCK (1944), p. 41.

Il est vrai que le sol de l'ovale de Tui 8 et le pavage d'alentour portent les traces d'autres pieux ; mais il s'agit, sans doute, de compartimentages dans la maison et à l'extérieur peut-être de poteaux de support des rebords du toit qui s'avançaient en véranda.

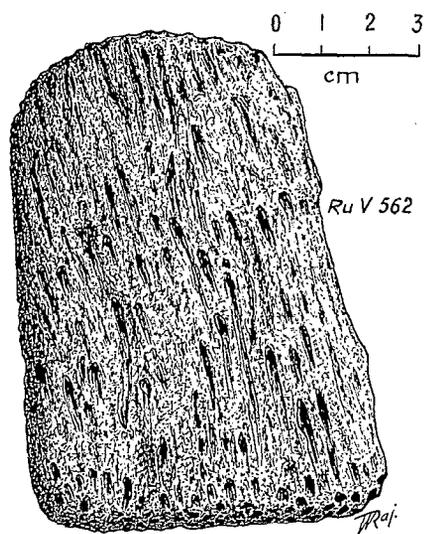


FIG. 101. — Pierre provenant d'un site de maison

Le toit était composé de tuiles de pandanus. L'attache de celles-ci par une sorte de laçage sur la charpente était réalisée à l'aide d'aiguilles en os *tu'i*. Deux exemplaires complets ont été retrouvés dans Tui 8 (Tu 8, M 6-7 et Tu 8 I 6-6), ainsi que deux fragments brisés (Tu 8 L 5-3 et Tu 8 P 5-2) ⁽¹⁾. Il convient de distinguer ces aiguilles des pointes en os sans chas encore utilisées aux îles de la Société pour préparer par perçage les tuiles de pandanus, mais non pour leur laçage. E.S.C. HANDY a représenté sur la figure 6 de son ouvrage une aiguille à crochet pour la pose sur le toit (*hauato*) et le morceau d'os de porc pour le perçage du pandanus ⁽²⁾.

Quelques témoignages d'hommes âgés indiquent aussi l'utilisation pour la couverture du toit de l'herbe *nono'a* (*Paspalum scrobiculatum*), mais cette information est discutée.

La façade dans laquelle s'ouvraient les portes (*pa*) était décorée des motifs géométriques ou anthropomorphes sur lesquels on a que peu de détails. A. SEABROOK a pu recueillir néanmoins quelques indications. Ses informateurs se rappelaient de vestiges de case traditionnelle qui avaient survécu durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ils signalent notamment l'existence de motifs en chevrons, en spirale, en rosace, et vers 'Auti en « roues dentées » analogues aux mêmes motifs si courants à Tupua'i et qui ornent la reproduction 63-12-21 PI-AUST de la barre de seuil.

L'aménagement intérieur incluait une épaisse couche d'herbes *nono'a* sur laquelle on posait les nattes. La présence d'une séparation en pierres entre les hommes et les femmes mentionnée par MORRISON pour Tupua'i est attestée sur un certain nombre de maisons ovales de Vitaria et au '*areario'i*. D'autres cloisons,

⁽¹⁾ Le British Museum possède deux aiguilles en os à chas, longues de 10, 1/2 pouces et attribuées à Tahiti qui ont été offertes par la Société Littéraire et Philosophique de Sheffield en 1871. Elles ressemblent au *tu'i* de Rurutu, mais sont plus longues. Il est difficile de dire à quel genre de laçage elles étaient destinées.

⁽²⁾ E.S.C. HANDY (1932), p. 26 fig. 6 a et b.

en tapa, pouvaient être également installées. S'il est vraisemblable que la cuisine se faisait dans des hangars ouverts à tout vent, l'usage du feu à l'intérieur de certaines maisons ovales n'était pas inconnu, comme l'ont prouvé les sondages sur Teh 7 et Teh 3.

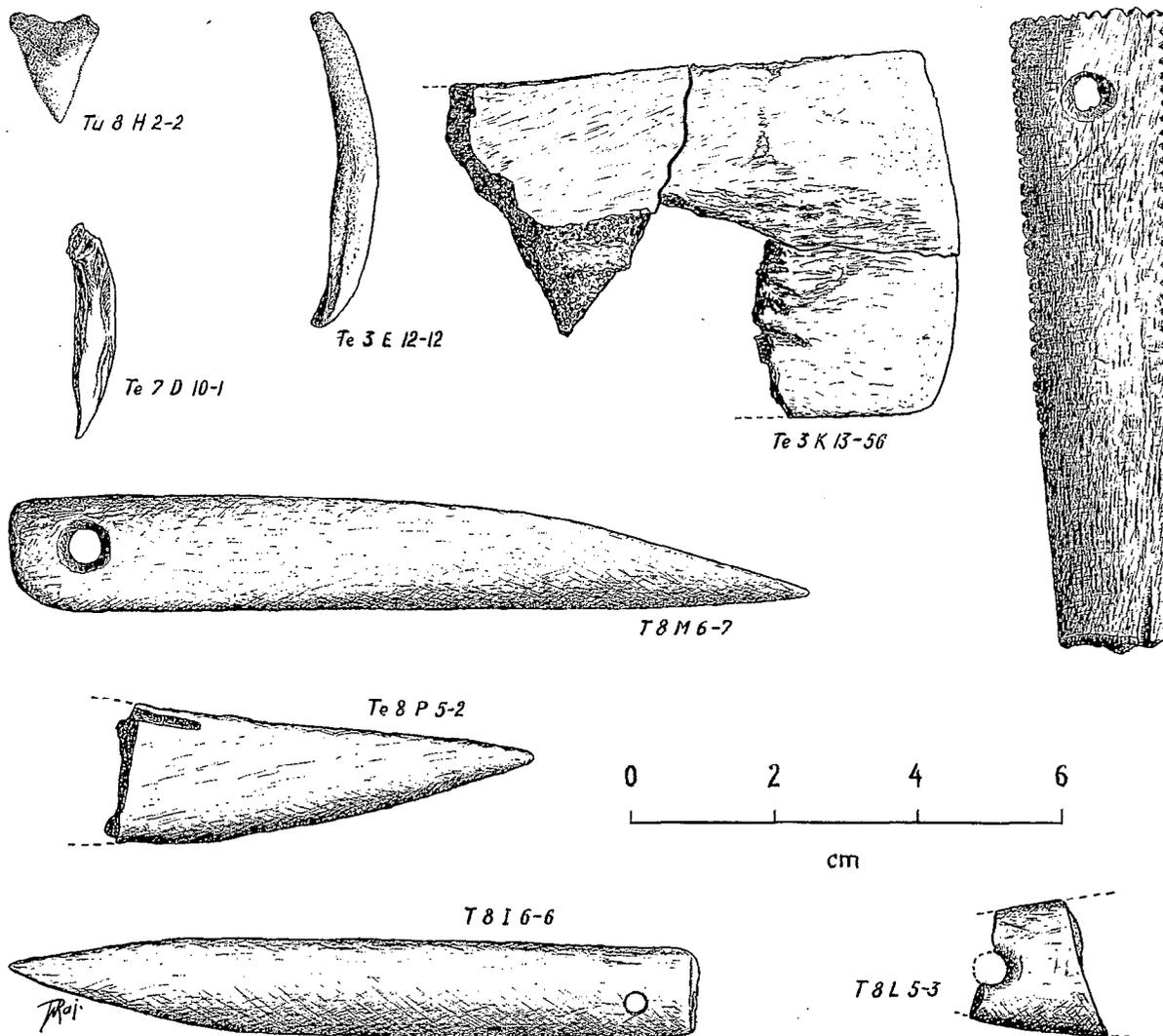


FIG. 102. — Objets en dents et en os

La maison était probablement en contre-bas par rapport au pavage qui l'entourait mais, le remblayage d'herbes et de nattes devait atténuer la différence.

D. — Comparaison avec les maisons d'autres îles de la Polynésie Orientale

La description de MORRISON pour les maisons des demeures de Tupua'i montre à quel point celles-ci devaient ressembler à celles de Rurutu. L'auteur écrit en effet :

« Leurs maisons sont édifiées selon une forme ovale et à distance, ressemblent à une longue meule de foin, elles ont 40 à 80 pieds de long, 15 à 30 pieds de large, et autant de hauteur. — Le faite est une grosse poutre supportée par deux ou plusieurs piliers, généralement en toa, et les côtés et le toit ont une charpente de soli des poutres équarries à 5 ou 6 pouces de côté fermement attachées ensemble, le chaume fait avec goût et bien installé, est en fwharra ⁽¹⁾ aux feuilles de palme et dure plusieurs années ; cette couverture va jusqu'au sol à la partie postérieure et aux extrémités, et sur le devant, il descend jusqu'à 6 pieds, la façade est fermée avec du bois joliment sculpté ⁽²⁾ et peint d'une couleur rouge et à plusieurs ouvertures d'environ 4 pieds de haut et 2 1/2 pieds de large, munies de volets servant à la fois de porte et de fenêtre, ces volets sont également sculptés avec des effigies grossières d'hommes et de femmes, et l'intérieur soigneusement garni avec des roseaux ⁽³⁾, jusqu'à une hauteur de 4 ou 5 pieds. — Le plancher est couvert d'herbes, sur une bonne épaisseur et une séparation dans le milieu faite d'une rangée de pierres sépare les hommes des femmes, à l'extrémité appartenant aux hommes est un endroit à part séparé du reste pour enterrer les hommes de la famille ; ce lieu est bordé par une rangée de pierres plates enfoncées par leur extrémité et ayant jusqu'à 4 ou 5 pieds de haut, les femmes ne doivent pas venir là... » ⁽⁴⁾.

Rien ne nous permet d'après la description de MORRISON de dire si les maisons ovales de Tupua'i étaient construites sur plates-formes. R. AITKEN croit que ces terrasses existaient seulement quand le terrain en pente imposait leur construction ⁽⁵⁾. La question ne sera résolue que par des relevés archéologiques. Rien n'est connu des anciennes demeures des autres Australes. Les renseignements fournis par CAILLOT sur Rapa sont imprécis et dans cette île, la venue au XIX^e siècle de marins fidjiens semble avoir été à l'origine de la case ronde, étrangère à la culture polynésienne traditionnelle. Sur l'atoll de Maria, les sites découverts qui ressemblent à ceux de Rurutu n'ont pu encore être étudiés.

Les anciennes maisons de Mangaia ressemblaient étrangement à celles de Rurutu. J. WILLIAMS en mentionne une avec des extrémités arrondies, ayant 120 pieds de long. A Manganui, il fut reçu chez un chef « sur un large pavage de pierres sur la façade de la maison » ⁽⁶⁾.

Les missionnaires protestants notèrent que leurs convertis édifièrent les premières chapelles dans le style des maisons traditionnelles. C'était le cas de celle de Ra'ivavae, longue de 180 pieds et large de 140, mais aussi de Rarotonga qui atteignait près de 600 pieds de longueur ⁽⁷⁾. A Ra'ivavae les murs étaient faits de bambous entrecroisés plâtrés et quinze piliers supportaient la poutre faitière ; trois d'entre eux possédaient des sculptures anthropomorphes.

Les observations du R.P. LAVAL sont assez imprécises sur les constructions mangareviennes, mais on retiendra son plan de l'édifice qui possède trois rangées de poteaux disposés en quinconces. Les rapprochements avec les maisons des îles de la Société sont pleins d'enseignements. EMORY a le premier remarqué l'existence de maisons ovales à Opunohu, dans l'île de Moorea ⁽⁸⁾. Tant du point de vue des dimensions

(1) Fara = pandanus.

(2) C'est probablement de cette façade que provient la planche travaillée de Tupua'i déposée au Musée de Papeete et reproduite dans la fig. 102 d'après une copie n° 63.12.25 Pl. Aust. R. AITKEN a recueilli plusieurs exemplaires de ces pièces dont une porte des trous pour des attaches (1930) planche 8 b c d.

(3) Sans doute des bambous.

(4) J. MORRISON (1935), pp. 66-67.

(5) R. AITKEN (1930), p. 48.

(6) J. WILLIAMS (1837), p. 254.

(7) TYERMAN et BENNET (1831), Vol. II, pp. 76 et 121.

(8) K.P. EMORY (1933), p. 105, fig. 45.

que de la forme, ces maisons se rapprochent de celles de Rurutu. Cependant, elles ne possèdent pas un pavage périphérique surélevé et aussi bien développé. Celui-ci a peut-être été révélé par les fouilles de R. GREEN en 1962, mais leur résultat n'a pas encore fait l'objet de publications ⁽¹⁾.

Les maisons traditionnelles vues par MOERENHOUT sur la côte ouest de Tahiti avaient 60 pieds de long et 30 pieds de large ⁽²⁾, mais il ne dit pas si elles étaient ovales. LESSON n'est guère plus explicite sur leur forme, mais mentionne l'existence de compartiments dans les demeures des chefs ⁽³⁾. La meilleure discussion relative aux anciennes maisons tahitiennes est donnée par E.S.C. HANDY. Cet auteur indique la présence de plates-formes en pierre (*paepae ofa'i*), mais ne croit pas que celles-ci étaient répandues largement. Les terrasses d'habitat que nous avons vu nous-mêmes aux îles de la Société sont construites avec moins d'habileté que celles de Rurutu. Le soin mis à la construction des demeures semble donc particulier à cette île, mais ce développement est intervenu à partir de traits qui existaient anciennement dans la proto-culture de Polynésie Orientale d'où les ancêtres rurutu sont issus.

III. — LE MOBILIER

J. MORRISON a décrit en ces termes le mobilier des gens de Tupua'i auquel devait être bien analogue celui des gens de Rurutu aux temps classiques :

« L'essentiel de leur mobilier consiste en nattes pour dormir, en paniers de plusieurs sortes, ainsi qu'en jolis récipients de différentes tailles pour contenir leurs provisions, en tabourets pour battre le pudding avec une pierre ou pilon à cet effet, les tabourets et récipients sont faits avec le tummannoo ⁽⁴⁾... » ⁽⁵⁾.

Nous avons déjà décrit ces divers objets. Il convient d'y ajouter les sièges, utilisés seulement par les chefs de famille, les appuis-tête et les lampes. Aux Australes plus encore qu'ailleurs, les sièges possédaient la perfection de forme et de poli que les premiers visiteurs ont tant apprécié pour la plupart des objets en bois qu'ils observèrent. Les observations suivantes d'ELLIS au sujet des sièges s'appliquent à la fois aux pièces des Australes et à celles des îles de la Société :

« En général, ils s'asseyaient en croisant les jambes sur les nattes étendues sur le sol, mais parfois ils faisaient usage d'un tabouret qu'ils appelaient *iri* ou *nohoraa*. Celui-ci ressemblait aux appuis-tête par sa forme et bien que plus grand il était fait à partir d'une seule pièce de bois. Le *tamanu* ou *calophyllum* était ordinairement choisi, et des arbres immenses devaient être abattus dans ce but. J'ai vu des iris de 4 ou 5 pieds de long, 3 pieds de large, et à chaque extrémité, haut de 3 pieds et de 6 pouces ; pourtant l'ensemble avait été taillé dans un solide morceau de bois. La partie supérieure était incurvée et, avec les extrémités plus hautes, le siège ressemblait au côté concave d'un croissant, de sorte que aussi grand qu'il fût, une seule personne s'y asseyait à la fois. Le *iri* était soigneusement poli, et le bois avec son grain et sa couleur ressemblait aux meilleures variétés d'acajou, ce qui en faisait même sans sculptures ou autres ornements un beau meuble dans une demeure de chef. Le rang de l'hôte était souvent indiqué par la taille de son siège, qui était utilisé lors de

⁽¹⁾ Nous avons nous-même dans l'île de Maia'o noté près du marae Nihavai une maison ovale, ayant 20 m de longueur hors tout (VERIN, mars 1962, p. 39). Au moment où ces lignes, sont imprimées, vient de paraître l'ouvrage de R. GREEN and others (1967) voir l'intéressante maison ovale Sc Mo 103c, p. 129.

⁽²⁾ MOERENHOUT (1837), Tome I, p. 289.

⁽³⁾ P. LESSON (1839), Vol. I, pp. 383-384. De son côté ELLIS déplore que les anciennes maisons de Huahine n'aient pas possédé de cloisons, ce qui présentait à son avis de sérieux inconvénients relatifs à l'immoralité. Les transformations ultérieures s'appliquèrent à remédier à cet état de choses. W. ELLIS (1829), Vol. 2, pp. 66-67.

⁽⁴⁾ *Tamanu* = *Calophyllum inophyllum*.

⁽⁵⁾ J. MORRISON (1936), p. 67.

manifestations publiques ou pour la réception d'un hôte de marque. Ceux en usage plus courant étaient bas et moins incurvés, mais toujours faits dans une seule pièce de bois... » (1).

Selon BUCK,...

« Ces sièges monoxyles quadripodes n'ont existé qu'aux îles Cook, aux îles de la Société, aux Australes et dans les Tuamotu de l'Ouest » (2).

Comme l'avait déjà remarqué ELLIS, ils ressemblent aux appuis-tête dont la taille est plus petite. A la différence des sièges, ceux-ci ont survécu à Rurutu et celui que nous avons recueilli (Musée de Papeete n° 699, voir fig. 98) a été utilisé par un individu décédé au XX^e siècle. L'objet a 36 cm de long, 21 cm de large et 10,8 cm de haut au milieu ; ses pieds font 11 cm de long. Il a été taillé dans une seule pièce de bois.

AITKEN a acquis à Tupua'i un siège dont il ne donne pas les dimensions (3). Seules, celles-ci peuvent aider à savoir s'il s'agit d'un siège ou d'un appui-tête. Mais il existe une particularité morphologique à en juger par la gravure d'ELLIS de la page 180 (Ed. de 1829 - Vol. 2). Le siège seul possède des renflements à la base de chacun de ses pieds. Aussi pouvons-nous ranger dans cette catégorie la pièce du British Museum représentée sur la figure n° 104 et dont l'ornementation en hachures croisées du rebord évoque les motifs décoratifs des Australes. Sa taille correspond d'ailleurs aux appuis-tête mentionnés par ELLIS :

« Après la natte pour dormir, l'oreiller était considéré comme essentiel. Celui-ci était en bois dur souvent extrêmement grossier, encore que parfois très habilement travaillé, ressemblant à un tabouret bas court de 9 pouces à un pied de longueur et de 4 à 5 pouces de hauteur. La partie supérieure était incurvée pour l'emplacement de la tête ; la totalité de l'oreiller, qu'ils appellent tuaurua est taillé d'une seule pièce. La nuit ils posaient leur tête sur le bois nu et dormaient aussi profondément que les habitants des régions civilisées le font sur le duvet le plus moelleux » (4).

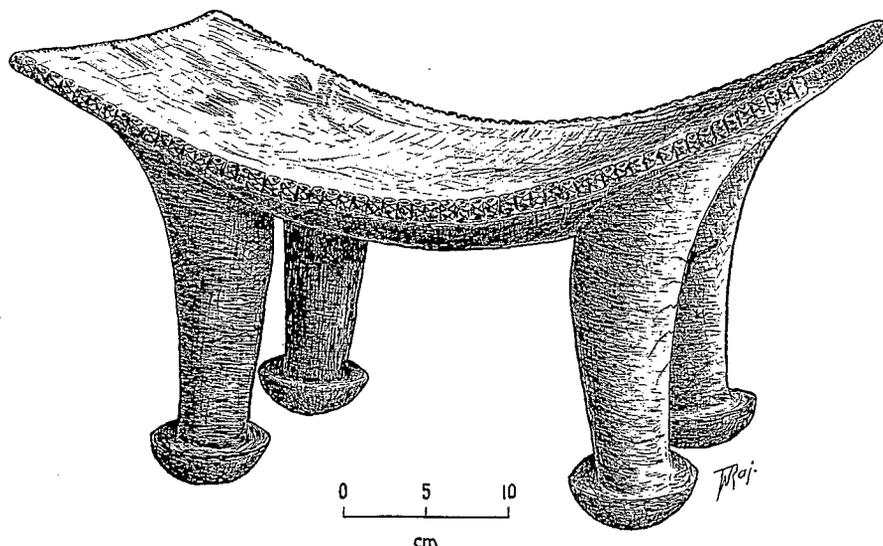


FIG. 103. — Siège ancien au British Museum

(1) W. ELLIS (1829), Vol. II, p. 182. Voir aussi la fig. p. 180.

(2) P. BUCK (1944), p. 421.

(3) R. AITKEN (1930), p. 67.

(4) W. ELLIS (1829), Vol. 2, pp. 181-182.

Les traditions font état de l'éclairage avec des torches en roseaux *ru'i*, probablement pour l'extérieur (pêche en mer, par exemple), mais elles signalent aussi l'utilisation d'aleurites *tuitui* dans les lampes ⁽¹⁾. Le crâne du roi de Vitaria Taatini aurait, selon les chroniques ancestrales, été transformé en coupe pour cet usage, une désacralisation particulièrement humiliante qui rappelle la malédiction en usage à Mangaia où les païens menaçaient les nouveaux convertis de « se servir de leur crâne comme récipient pour boire »⁽²⁾.

Communément les lampes semblent avoir été faites en ponce volcanique facile à évacuer. Une série de 7 ébauches ou exemplaires complets de lampes a été recueillie à Vitaria. Les pièces achevées sont cylindriques et hautes de 12 à 15 cm ; elles présentent une cavité profonde de 2 à 3 cm à leur partie supérieure dans laquelle étaient placées les noix d'aleurites. L'une de ces lampes (Ru V 265) a été rapprochée par M. KELLUM d'un *tiki* (petite statue). Nous croyons qu'il s'agit plutôt d'une lampe à pied non achevée d'un type similaire à celles de Ra'ivavae qui se trouve au Musée de Papeete.

Il faut, sans doute, ranger dans cette catégorie, comme le fait M. KELLUM un récipient ⁽³⁾...

« En ponce à deux pieds courts (les autres ont disparu). Sa hauteur est de 110 mm, sa largeur de 145 mm et sa longueur de 130 mm. Il est légèrement creusé et l'épaisseur du fond est de 50 mm. Il est trop poreux pour retenir un liquide, trop petit et rugueux pour qu'il puisse servir à contenir de la nourriture... » ⁽⁴⁾.

Ru V 522 constituée par une coupelle naturelle de corail possédait dans sa partie interne des traces de combustion, comme la pièce Ru V 264 au bord découpé en indentations. Cette particularité commune autorise à ranger Ru V 522 parmi les lampes. Il n'est pas sans intérêt de noter que cette pièce a été découverte sur l'entassement de pierres de Pu I. Peut-être s'agissait-il d'une pièce cérémonielle ? La partie la plus haute sur la figure est entaillée comme la tête de certains pilons (voir fig. 108).

On possède peu d'éléments comparatifs sur les lampes anciennes polynésiennes. Un récipient en basalte vésiculaire a été retrouvé par K. EMORY et Y. SINOTO à Oahu. Ces auteurs pensent qu'il s'agit d'une coupe pour la teinture ⁽⁵⁾. Dans la collection de Henri PICARD à Papeete, un *'umete* tahitien quadripode en pierre et de petite taille a peut-être été une lampe. S'il en était ainsi, on aurait là une nouvelle similitude entre deux éléments des cultures matérielles tahitienne et rurutu.

(1) MOERENHOUT (1837), T. 1, p. 137, note qu'à Rapa les naturels emploient... le noyau (de l'aleurite) en guise de lumière, comme dans toutes les autres îles. Le mot tahitien désignant l'aleurite est *ti'airi* et aux Hawaï *ikukui*, apparenté au vocable rurutu.

(2) J. WILLIAMS (1838), p. 242.

(3) La figure 107 sur laquelle est représenté cet objet inclut aussi Ru V 503, probablement un fragment d'une pièce identique.

(4) M. KELLUM (1964), pp. 36-37.

(5) K. EMORY et Y. SINOTO (1961), p. 71, fig. 68.

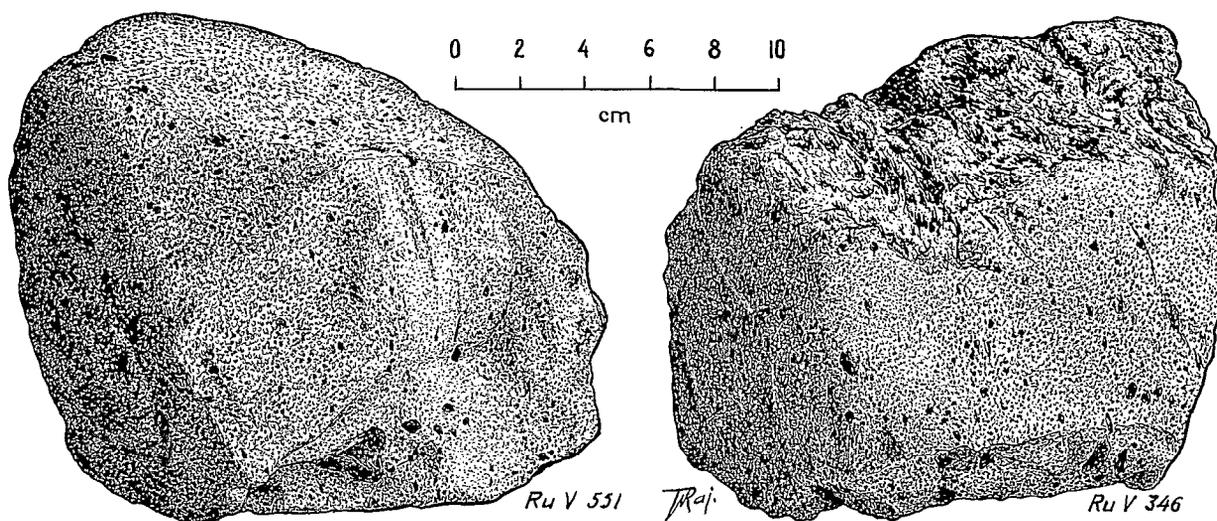


FIG. 104. — Ebauches de lampes cylindriques en pierre

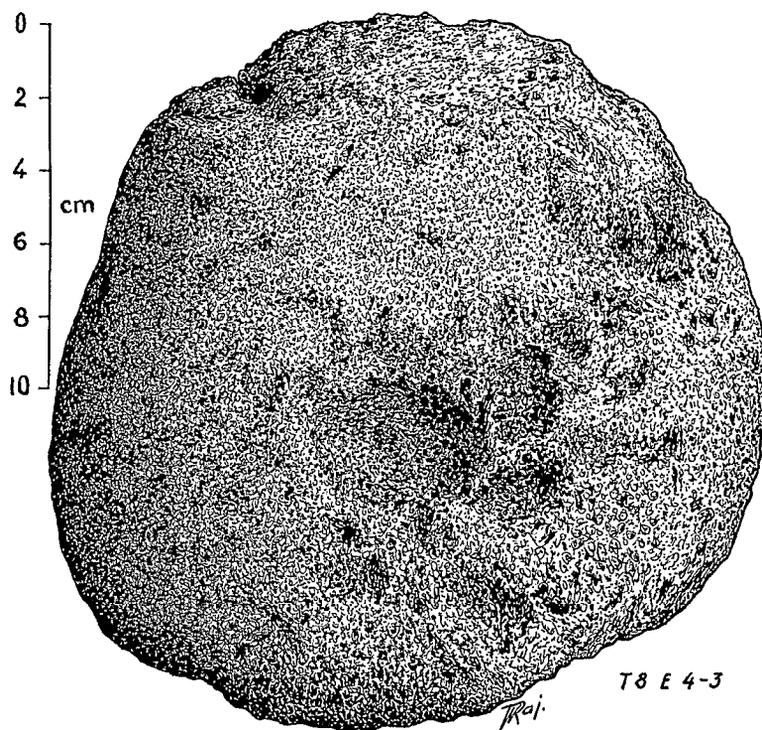


FIG. 105. — Ebauche de lampe trouvée dans Tui 8

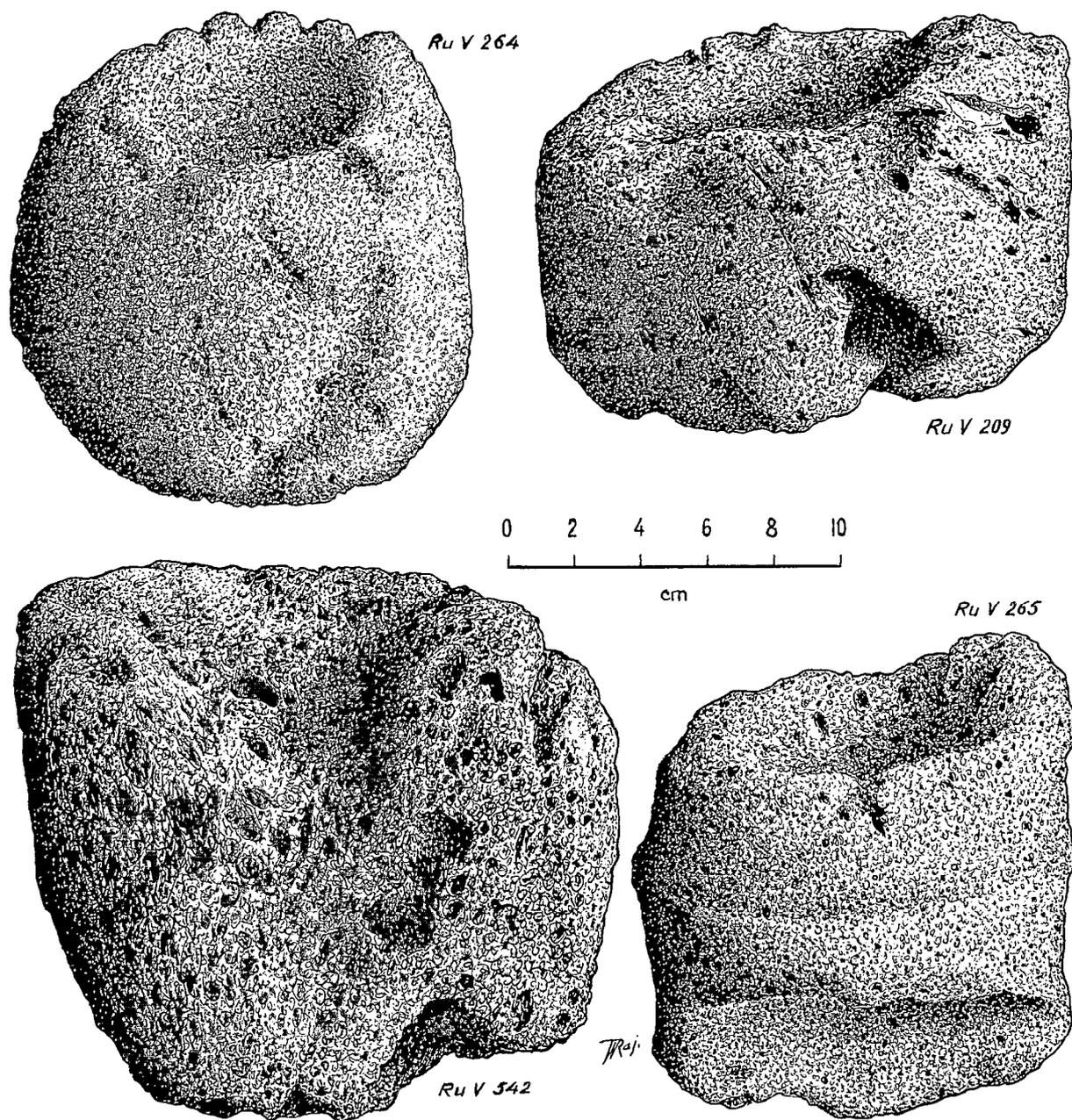


FIG. 106. — Lampes cylindriques

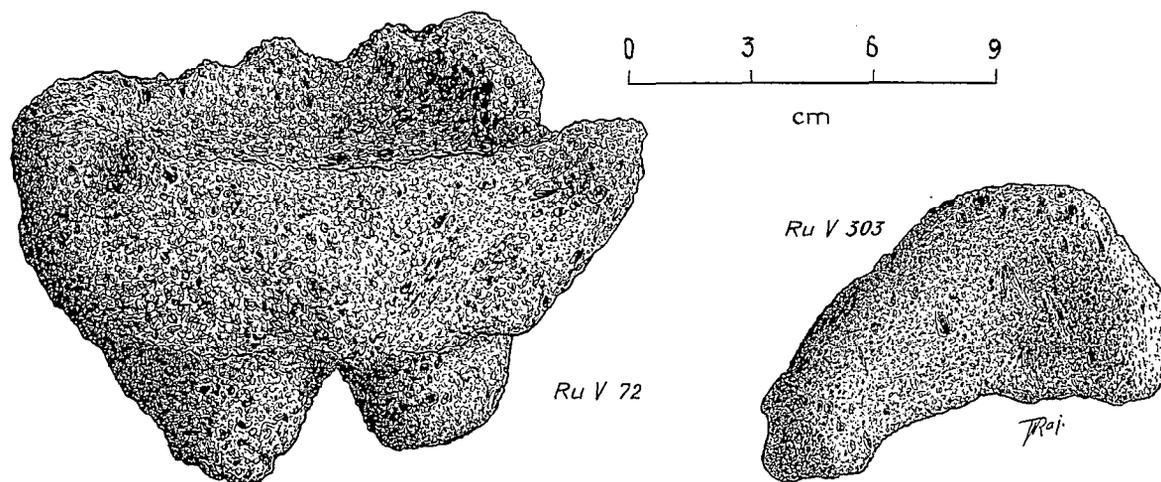


FIG. 107. — 'Umets en pierre et fragment

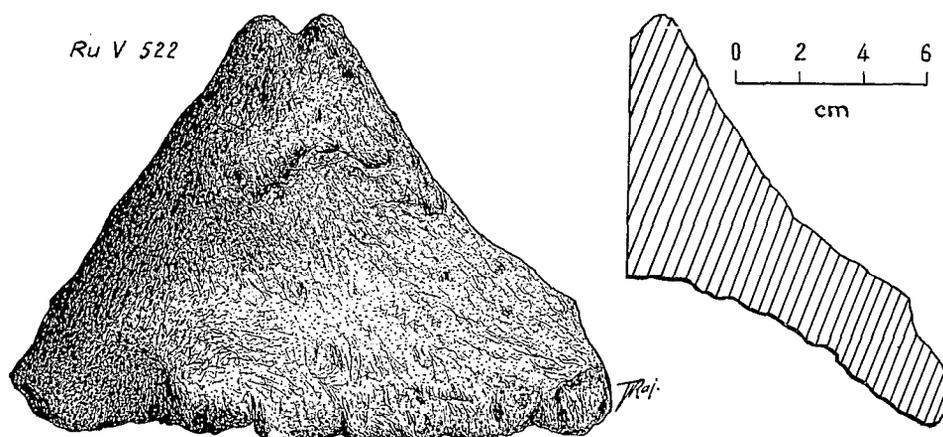


FIG. 108. — Vasque en corail

Chapitre XIV

SOINS CORPORELS — VÊTEMENTS — PARURES

I. — SOINS DU CORPS ET TATOUAGES

Les soins corporels en usage dans l'ancienne culture sont suggérés par l'importance et la réputation de certains lieux de baignade. Cependant il s'agit de simples piscines naturelles qui n'ont pas été aménagées, comme celles de Tupua'i par exemple (1).

Lors du bain le corps était frotté avec une pierre ponce à grain fin appelée *ta'ana* dont deux exemplaires ont été retrouvés dans les sites. Comme aujourd'hui l'huile de coco parfumée (*mono'i*) servait au massage et, d'après les vieilles personnes, elle était parfumée au santal (*a'i*) et à d'autres plantes odoriférantes (fleur de pandanus) encore en usage.

L'épilation des aisselles et du pubis était pratiquée. Hommes et femmes portaient des cheveux longs. Il en était de même aux îles Cook où la coupe des cheveux alla de pair avec l'adhésion au christianisme. J. MORRISON mentionne qu'à Tupua'i, les petits garçons et les vieilles femmes, après le deuil, se coupaient les cheveux ; il décrit en détail la coiffure des filles et des femmes, mais n'est guère précis sur celle des hommes.

La circoncision (*pate'e*) reste pratiquée, mais on ignore si elle donnait lieu autrefois à des rites particuliers. L'opérateur fend dans le sens longitudinal la peau au-dessus du gland, ce qui permet le dégagement de ce dernier. Jadis, il utilisait un bambou affûté (aujourd'hui une lame de rasoir). Les patients se rendent séparément ou en groupes chez l'opérateur à l'âge de la puberté et ne peuvent pas avoir de rapports sexuels tant que cette opération n'a pas été réalisée.

Aucune tradition ne relate le perçage des oreilles que J. WILLIAMS mentionne aux îles Australes sans préciser l'île dans les termes suivants :

« Dans le groupe des Australes, ils sont célèbres pour se percer les oreilles ; et y introduire des bouts de bois, et d'autres objets, d'une taille après une autre jusqu'à ce que le trou soit devenu large de 1 pouce à 1 1/2 pouce de diamètre » (2).

Le tatouage que la tradition appelle *nana'o* sans plus de détail, a été en honneur parmi les anciens habitants de Rurutu de la période classique. D'après les propres mots de BANKS, les insulaires qu'il vit...

(1) R. AITKEN (1930), p. 129.

(2) J. WILLIAMS (1837), p. 539.

« *N'étaient pas tatoués sur la partie postérieure de leur corps, mais, au lieu de cela, possédaient sous les aisselles de marques noires aussi larges que ma main et dont le contour est formé par une ligne dentelée* (1). *Ils avaient aussi autour des bras et des jambes des cercles de la même couleur, mais moins larges* » (2).

J. COOK ajoute à la description de BANKS qu'il reprend mot pour mot « ils n'ont point d'autres marques ou figures sur le reste du corps » (3).

Ling ROTH dans son étude sur le tatouage a indiqué cette citation de BANKS et reproduit un des dessins inédits de l'expédition conservé au British Museum.

Les fouilles archéologiques n'ont pas encore livré à Rurutu de peignes pour le tatouage, comme on en connaît à Tahiti, aux Hawaï, aux Marquises et aux Cook. Ces peignes taillés dans l'os d'albatros étaient fixés perpendiculairement à un manche. Le tatoueur perforait en donnant une série de coups sur l'instrument à l'aide d'une petite palette en forme de rame (4). On connaît fort peu de choses sur le tatouage aux îles Australes qui était moins important que dans les archipels voisins. Les hommes qui vinrent à Rapa au bateau sur lequel se trouvait ELLIS n'étaient pas tatoués (5), mais le même auteur n'a pas manqué de noter les tatouages des gens de Tupua'i (6).

II. — VÊTEMENTS ET COIFFURE

Aucune pièce archéologique de vêtement n'a été jusqu'ici découverte (7). Nous possédons une bonne description des habits portés par les insulaires que le détachement venu du navire de Cook observa. J. BANKS après avoir indiqué que le champion qui leur lança un défi fut...

« *rejoint par un autre, lui aussi armé de sa lance, paré d'une grande coiffe en plumes de queue de phaëton et son corps habillé de bandes de tissus de couleurs différentes, jaune, rouge et marron, de la même façon que beaucoup de ceux qui étaient là...* »

consacre un paragraphe détaillé aux vêtements des anciens Rurutu :

« *...Leur costume était donc très singulier, ainsi que le tissu qu'ils portaient et que je vais d'abord décrire. Il était fait de même matériau que ceux utilisés par les habitants des autres îles, et généralement teint en jaune foncé très brillant, par dessus avait été enduit en quelque sorte un produit qui le recouvrait comme une peinture à l'huile ou un vernis, soit en rouge, soit couleur de plomb sombre. Sur cette première couche, ils avaient peint des raies de différents dessins, assez semblables à nos soies rayées d'Angleterre, avec une telle régularité qu'on pouvait se demander si elles n'avaient pas été imprimées avec une sorte de presse. L'étoffe peinte en rouge était de cette façon rayée de noir, et celle qui était peinte en couleur de plomb était rayée de blanc. En cette étoffe généralement de couleur plomb, ils avaient une jaquette courte descendant jusqu'aux*

(1) L'auteur a reproduit dans ses notes un fragment de cercle portant le motif à dents de requin qui entoure les motifs de cercles dentés si communs aux Australes (cf. fig. 110).

(2) J. BANKS in J. BEAGLEHOLE (1962), Vol. I, p. 332.

(3) J. COOK (1774), T. V, p. 64.

(4) Les références sur le tatouage sont multiples. Celui-ci a été très bien étudié aux Hawaï (EMORY, 1946) où on a trouvé récemment des peignes à tatouer à Makaniolu (EMORY et SINOTO, 1961, p. 73). Pour les pièces tahitiennes, se reporter à la description de MOERENHOUT (1837), Vol. 2, pp. 121-125, au catalogue de HENKING (1956), p. 345. Sur le tatouage aux îles Cook quelques références dans WILLIAMS (1837) dont le portrait tatoué de TEPOU mais surtout de BUCK (1944), pp. 125 et ss, ainsi que p. 443.

(5) W. ELLIS (Ed. 1829), Vol. 2, p. 41.

(6) Op. cit. p. 59.

(7) A Hawaï et aux Marquises, des fragments de tapa ancien ont été retrouvés dans les grottes très sèches. Pour les Marquises, voir R. SUGGS (1961), pp. 140-141.

genoux, faites d'une seule pièce avec un trou pour y passer la tête et dont la bordure était cousue à grands points, chose que je n'avais pas encore vu. Cette jaquette était assujettie à leur corps par une pièce d'étoffe jaune qui passait derrière leur cou, se croisait sur la poitrine en deux larges bandes et était réunis autour de leur taille en forme de ceinture, cette première ceinture en couvrait une autre d'étoffe rouge et le tout avait quelque chose d'assez agréable et de militaire. Quelques-uns avaient sur leur tête des bonnets de plumes, ainsi qu'il a déjà été dit en queue d'oiseau de tropique, mais ils ne leur allaient pas si bien que les morceaux d'étoffe blanche ou couleur de plomb, que la plupart d'entre eux portaient attachés comme un petit turban » (1).

Le costume se compose d'un poncho appelé ailleurs *tiputa*, un élément décrit un peu partout en Polynésie Orientale. En revanche, le baudrier et la ceinture sont assez inhabituels ; ils faisaient peut-être partie d'une tenue d'apparat.

BANKS et COOK ne mentionnent pas le pagne (*maro*) que portaient les hommes, Celui-ci, selon les traditions, était fait d'une étroite bande de tissu qui couvrait le bas du corps et retombait devant les parties sexuelles.

Les femmes couvraient le bas de leur corps avec un *pareu* également en tapa serré autour de la taille.

Les turbans sont indiqués à Tahiti par MOERENHOUT, sous le nom de *tai* : « une pièce d'étoffe roulée plusieurs fois autour de la tête » (2). Mention en est faite également par ELLIS pour Tupua'i dans les termes suivants :

« Un grand nombre d'indigènes, outre le bandage ordinaire qui entourait leur corps et l'étoffe légère sur leurs épaules, portaient de grands morceaux repliés d'étoffe blanche ou jaune liée autour de leur tête ressemblant d'une certaine façon à un turban, ce qui leur donnait une allure remarquablement asiatique » (3).

La coiffe couverte de plumes était le privilège hiérarchique des *po'ena*, les chefs de guerre. Celles des Australes étaient extrêmement réputées pour leur beauté, ainsi que l'atteste la description d'ELLIS. : ...

« Le casque rurutu est d'aspect élégant et est utile par la protection qu'il offre à la tête de celui qui le porte. C'était une coiffure à la taille de la tête et touchant aux oreilles, faite d'étoffe indigène rigide ou par un ouvrage en vannerie de jonc. La partie la plus basse du devant est ornée de bouquets de belles plumes rouges et vertes, arrangées avec goût et au-dessus de celles-ci une rangée de longues plumes élancées provenant de la queue de l'oiseau du tropique et fixées sur un cadre de vannerie ; la partie postérieure de la coiffure est couverte de longs cheveux humains qui retombent, ayant une couleur marron ou fauve, qu'on dit être de la barbe humaine ; ceci est lié à une fine résille attachée à la couronne du casque et, étant indépendant de toutes les autres parties, flotte souvent sauvagement dans le vent et accroît l'apparence agitée de la personne coiffée.

De chaque côté, immédiatement au-dessus des oreilles, de nombreux morceaux de nacre et d'autres coquillages sont attachés, non pas en application, mais groupés en paquets, et reliés au casque par une petite ficelle solide, analogue à celles qui passent sous le menton, grâce auxquelles le casque est maintenu sur la tête. Ces coquillages, lorsqu'ils sont agités par les mouvements de la tête du porteur produisent un bruit de cliquetis qui augmente le tapage des sauvages combats » (4).

La coiffe du British Museum n° + 2 011 attribuée à Rurutu correspond parfaitement à cette description.

Les plumes vertes sont celles de la perruche *uravaere* (*vini peruviana*) qu'on ne trouve qu'à Rimatara. Il n'est pas sans intérêt à ce propos de rappeler le renseignement que SEABROOK obtint de Mauritoa selon

(1) J. BANKS in J. BEAGLEHOLE (1962), Vol. I, p. 333. Voir motif rayé sur fig. 110.

(2) MOERENHOUT (1837), Vol. 2, p. 35.

(3) W. ELLIS (1829), Vol. 1, pp. 54-55.

(4) W. ELLIS (1832), Vol. II, pp. 498-499.

lequel les voyages avaient lieu à Rimatara pour rechercher les plumes de cet oiseau et à Maria, afin d'obtenir celles du phaeton (oiseau du tropique). Au siècle dernier, les informateurs de SEABROOK avaient vu le roi Pa'a porter une coiffé ornementale du type décrit par ELLIS (1).

K. EMORY, dans son étude des pétroglyphes tahitiens, en a identifié certains, comme des reproductions de coiffé ornementale ressemblant à celles des Australes (2). Il s'agit certainement de dessins faits d'après les pièces tahitiennes. Selon MOERENHOUT, en temps de guerre...

« *L'Arii hito, nom que prenait le principal chef, s'il commandait son armée en personne, jusqu'aux tavanas et ratiras, tous portaient divers ornements qui leur donnaient un air très martial. Le premier portait l'oro oro, l'ataro, l'oura, tous ornements de plumes, disposés en espèces de bouquets et de guirlandes qui lui couvraient toute la tête, en tombant souvent, par derrière, jusqu'à la moitié du corps... Les tavanas et les moindres chefs, de leur côté avec le parai ou le fau, espèce de bonnet, également formé de plumes et de coquillages, et qui avait souvent de deux à trois pieds de haut...* » (3).

Il est difficile d'après cette seule évocation de comparer ce que pouvaient être les coiffes tahitiennes avec celles des Australes. P. BUCK a rapproché les exemplaires connus des Australes et de Cook avec beaucoup de précision définissant ainsi définitivement les styles de chacune de ces îles. Il conclut d'ailleurs à une diffusion des Cook en direction des Australes (4).

Aucun renseignement des chroniques ou des premiers visiteurs ne rapporte l'existence de sandales en 'au (*Hibiscus tiliaceus*). Celles-ci sont portées pour la pêche sur le récif et les Rurutu affirment qu'elles sont fabriquées depuis un temps immémorial. Elles sont d'un type analogue à celui décrit par K. EMORY dans son petit ouvrage « South seas Lore » (destiné aux Troupes américaines du Pacifique pour l'apprentissage de la survie à partir des techniques polynésiennes traditionnelles) (5).

III. — LE TAPA ET SA FABRICATION

Cette matière première des vêtements et de certaines coiffures porte à Rurutu le nom de *parure*. Nous avons décrit ailleurs la fabrication de ce matériau qui survit encore dans l'île pour les costumes folkloriques, les tissus sur lesquels on dépose les nouveau-nés après leur naissance et, il n'y a pas si longtemps des nattes à dormir (*paua moe*). L'opération est désignée par le prédicat *tutu*. L'enclume s'appelle *tutua* et le battoir *i'e*.

La matière préférée aurait été le *aute* (*Broussonetia*) et accessoirement le 'uru (*Artocarpus incisa*) et le banyan *o'a*. La plante était écorcée, puis on procédait au pelage de l'écorce interne, la seule soumise au battage.

Les traditions relatent que le battage était autant une distraction qu'une activité économique. Les femmes frappaient à plusieurs à l'aide des battoirs la matière humidifiée sur une longue enclume en rythmant les chants appropriés (*patautau parure*).

Les battoirs aux manches cylindriques possèdent pour la partie frappante une section carrée jusqu'à leur extrémité. Chacune des quatre faces du battoir est striée de raies parallèles et longitudinales. Quand elles sont au nombre de 4 ou 6, la combinaison porte le nom de *patara parure*, tandis que les termes de *amataraa parure* et de *tute parure* s'appliqueraient respectivement aux battoirs dont les faces ont 8 à 10

(1) A. SEABROOK (1938), pp. 137 et ss.

(2) K. EMORY (1933), pp. 174-175.

(3) MOERENHOUT (1837), Vol. II, pp. 34-35.

(4) P. BUCK (1944), pp. 435-438.

(5) K.P. EMORY (1943).

stries et 30 à 52 stries. Le plus fréquemment un battoir présente deux faces à stries espacées se faisant vis-à-vis, tandis que les deux autres faces sont du type *tute parure*. Parfois les quatre faces possèdent des stries serrées (voir sur la fig. 112 les battoirs n° 62-6-25 PI-Ru et 63-12-27 PI-Ru).

Les battoirs des Australes sont toujours en *toa* (*Casuarina*) et présentent une remarquable uniformité (1). Aucun d'entre eux n'a cette forme évasée si courante en Polynésie Occidentale. Les faces avec les stries serrées de façons différentes sont nécessaires pour les différentes phases du travail, la finition étant réalisée avec celles aux stries les plus nombreuses. Une ou deux pièces de la collection que nous avons recueillie et donnée au Musée de Papeete possède des faces avec des stries perpendiculaires comme P. BUCK en a noté pour Rapa (2).

Les deux anciennes enclumes que nous avons remises au Musée de Papeete sont, l'une en *miro* (*Thespesia populnea*), l'autre en *'uru* (*Artocarpus incisa*). La première a 567 cm de long, 16 cm de large et 13 cm de haut ; la seconde a 576 cm de long, 19 cm de large et 15 cm de haut. Toutes les deux ont leur partie inférieure évidée et cette cavité (*pao*) formait caisse de résonance (3).

Il existait des enclumes en *toa*, ayant jusqu'à 10 m de long. AITKEN en a vu une à Tupua'i, utilisée comme poutre dans une maison, ayant 18 pieds de longueur et croit, d'après ses informateurs, que les plus longues avaient 75 pieds et les plus courtes 10 pieds.

Les enclumes des îles de la Société ressemblent à celles des Australes. Une en bois au Musée de Papeete a la même forme, mais est plus courte. A Marquises, on battait le tapa sur des petites enclumes en pierre.

Il ne semble pas qu'à Rurutu on ait employé comme aux îles Wallis une colle végétale pour assembler les diverses pièces de tapa. Les morceaux à raccorder étaient partiellement superposés, puis battus ensemble en mouillant de temps à autre l'étoffe végétale comme pour un battage ordinaire. Avant de décrire les teintures et les coloris du *parure*, il n'est pas sans intérêt de relever cette observation de CAILLOT : ...

L'étoffe est faite d'écorces d'arbres et teinte avec une dissolution dans l'eau d'écorce d'aito (4) (*bois de fer*). *Les écorces d'arbres, nécessaires à la fabrication du tapa, sont pendant plusieurs jours mises à rouir dans l'eau où elles se ramollissent... »* (5).

C'est grâce à cette dissolution préalable que les tapa de Rurutu dont nous avons obtenu quelques exemplaires de type archaïque (fait jusque vers 1930) prenaient une jolie couleur brune, dans laquelle le battoir laissait de belles rainures plus claires en atteignant des épaisseurs où la teinture avait moins pénétré. En suivant ces stries, il était aisé de peindre les lignes régulières qui ont tant étonné BANKS.

Malgré les indications de BANKS et ce qu'on connaît des anciennes techniques de fabrication, grâce aux traditions et aux survivances, on est assez mal renseigné sur l'ancienne décoration des étoffes en *parure*. E.S. DODGE a décrit la pièce E 31-72 que le Musée de Salem possède (voir fig. 109). L'identification a pu être faite, grâce au motif en roue dentée ; mais il n'a pas été possible à l'auteur de préciser davantage, car on retrouve ce type de décoration sur d'autres objets (pagaies, éléments de cases) dans toutes les Australes (6).

(1) Voir les battoirs de Tupua'i sur la planche VII du livre d'AITKEN, celui de la même île sur la planche LXXII de E. CAILLOT (1909), la pièce de Rimatara n° 608 du Musée de Papeete, la planche comparative de BUCK dans « Arts and crafts of the Cook islands n° 265 ».

(2) P. BUCK (1944), p. 430, fig. 265.

(3) Les collections ont été acquises par l'intermédiaire de M. BRUNOR et leur description est reprise par A. LAVONDÈS (1966) dans le nouveau catalogue du musée.

(4) C'est-à-dire le *toa* (*Casuarina*).

(5) E. CAILLOT (1909), pp. 15-16.

(6) E.S. DODGE (1941).

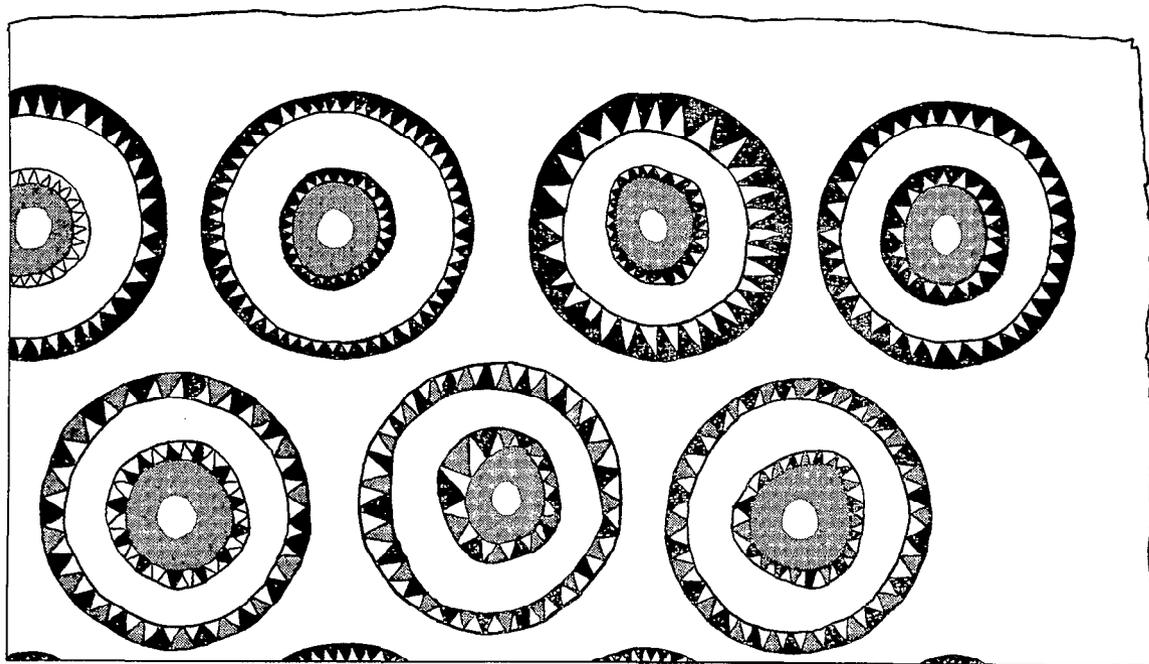


FIG. 109. — Tapa du Musée de Salem

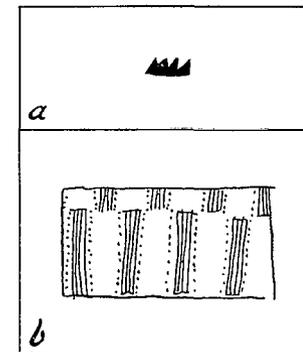


FIG. 110. — Motifs de tatouage et de tapa des Australes (d'après BANKS)

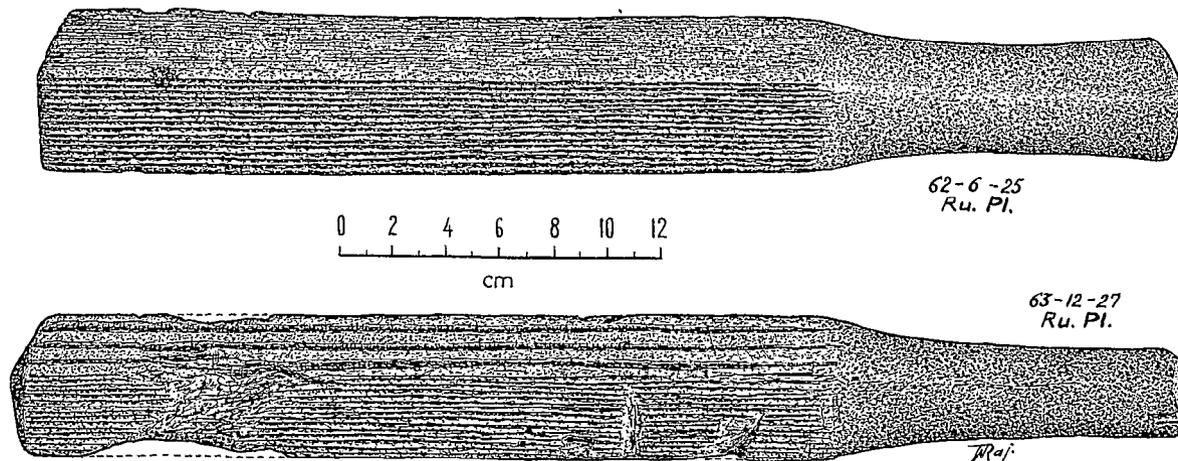


FIG. 111. — Battoirs à tapa

Le manque de documents sur les tapa des Australes est d'autant plus étonnant que les premiers visiteurs ont reçu des dons considérables. Lors de leur passage à Ra'ivavae TYERMAN et BENNET assistèrent à une offrande de tapa, au chef « vêtu de vêtements cramoisis » qui leur fut ensuite remise. Les pièces étalées avaient chacune 20 yards de long et étaient teintes en noir. Une fois roulées, il y en avait 13 ballots, de quoi charger une charrette anglaise (1). Il est surprenant qu'aucun échantillon ne soit parvenu dans les collections privées ou dans les musées. Dans ces derniers, une étude approfondie permettrait certainement des identifications.

Outre la dissolution de *toa*, les habitants de Rurutu, comme ceux des Australes, utilisaient pour le jaune, les racines de *re'a* (safran) ou de *nono* (*Morinda citrifolia*) pour le rouge, les feuilles de *tou* (*Cordia subcordiata*), sans doute mélangées au suc des fruits du *mati* (*Ficus tinctoria*) (2). Les couleurs noir et plomb étaient obtenues en laissant séjourner l'étoffe dans la boue des tarodières et aussi par l'emploi de la suie de l'aleurite (*tuitui*) ; enfin le blanc provient de la teinte naturelle de l'écorce battue, mais était peut-être accentué par lavage d'une eau dans laquelle était mise un *convulvus*. L'existence du vernis mentionné par BANKS est aussi signalée par ELLIS. : ...

« Mais dans la fabrication de l'étoffe vernie, les indigènes des îles Australes, spécialement ceux de Rurutu surpassent tous ceux que je connais. Quelques-unes des pièces de leur étoffe ont 30 ou 40 yards de côté, sont extrêmement épaisses et vernies des deux côtés, ressemblant au côté supérieur des couvertures anglaises des tissus huileux. Elles ont dû nécessiter un travail immense pour leur confection, cependant elles étaient abondantes quand on les a vues pour la première fois. Elles sont ordinairement rouge d'un côté et noir de l'autre ; ce dernier, étant fortement verni avec une gomme végétale ... » (3).

Ce vernis qui les rendait imperméables était extrait, soit de l'huile d'aleurite, soit de la résine du *tamanu* (*Calophyllum inophyllum*) que l'on trouve dans les crevasses de ce guttifère. J. MORRISON donne diverses indications sur le tapa de Tupua'i et ses coloris.

« Quand ils vont hors de chez eux, chacun a avec lui une large pièce d'étoffe vernie de couleur violette qu'ils portent pliée, sauf lorsqu'il pleut, alors ils s'en servent comme vêtement ; si la pluie continue, ils arrachent une guirlande d'herbes et de feuilles et se l'attachent autour de la taille (4), s'ils n'ont pas de nattes sur eux, et repliant leurs vêtements à l'intérieur de la pièce d'étoffe vont à leur demeure ou à la maison la plus proche où ils ont des habits secs à se mettre.

Leur étoffe et leur vannerie sont faites avec les mêmes matières et de la même façon, mais plus grossièrement (5), cependant, ils ont une méthode pour les teindre et la vernir, afin de subir la pluie et pour la parfumer avec des fleurs agréables et des parfums, ils préfèrent la plante à étoffe au mûrier à papier chinois (6) à tout autre bien qu'ils aient plusieurs arbres ou arbustes convenables, mais celui-ci est le plus durable, ils ne le blanchissent pas aussi bien que les insulaires de la Société et leurs principales couleurs sont le violet (7), le rouge et le jaune, ce dernier qu'ils extraient des racines du safran qui croît en abondance là-bas, mais en ce qui concerne les autres teintures nous n'avons pas pu apprendre comment ils les préparaient » (8).

(1) TYERMAN et BENNET (1831), Vol. II, pp. 74-75.

(2) L. et F. CHABOIS (1954), Vol. I, p. 56.

(3) W. ELLIS (Ed. 1832), Vol. I, p. 184.

(4) Des ceintures de *ti* (cordyline) ou de *'au* ont été portées jadis à Rurutu, par des temps de pluie ou pour pêcher sur le récif (au XIX^e siècle d'après SEABROOK). Les Rapanais qui montèrent à bord du vaisseau sur lequel se trouvait ELLIS ne portaient qu'une ceinture de *ti*. Les pagnes d'*hibiscus* pour les danses folkloriques tahitiennes ressemblent assez à cette ancienne guirlande végétale.

(5) J. MORRISON veut sans doute comparer avec Tahiti.

(6) *Broussonetia papyrifera*.

(7) Il s'agit probablement de la couleur plombée obtenue par immersion dans les tarodières à moins que l'on ne se soit servi de la sève d'une plante du genre *Musa*.

(8) J. MORRISON (1935), p. 66.

Dans d'autres passages, l'auteur parle « d'habits rouges et blancs » ⁽¹⁾, assure que l'allure sauvage des habitants était renforcée par « le safran et l'huile qu'ils utilisaient pour colorer leurs tissus, ce qui leur donnait un aspect jaune désagréable », précise que les vêtements étaient parfumés avec la noix du *tamanu* ⁽²⁾.

IV. — LA PARURE

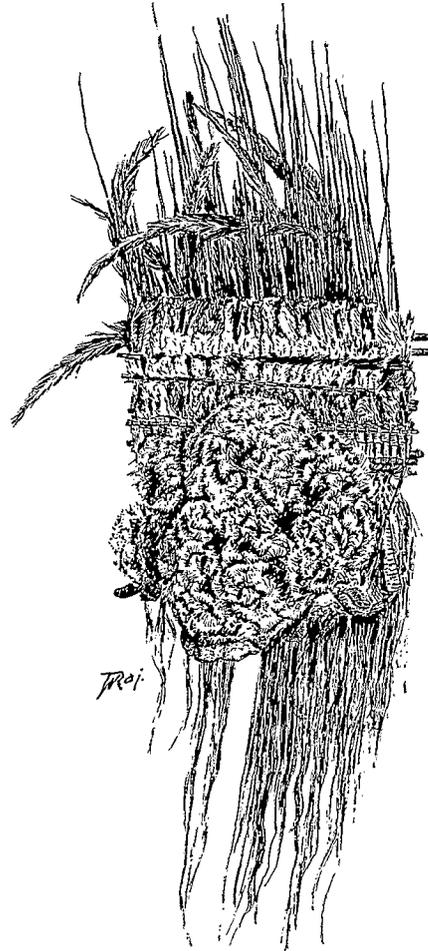


FIG. 112. — Coiffe d'apparat (British Museum)

Les premières fouilles des sites ont livré certains objets qui ont pu être destinés à la parure. A Vitaria, la nacre était plutôt réservée à des fins esthétiques (décoration des coiffes à plumes, par exemple). La figure 88 reproduit des fragments de nacre taillée et percée qui n'étaient sûrement pas tous des ébauches pour hameçon. La pièce n° Ru V 336 trouvée en surface sur la terre Te'antamatea possède des dentelures sur tout son pourtour; ce qui devait probablement faciliter sa fixation.

⁽¹⁾ J. MORRISON (1935), p. 48.

⁽²⁾ Op. cit., pp. 65-67.

La figure 71 représente un certain nombre de pédoncles (*Codakia tigerina*) à propos desquels nous ne savons encore s'ils ont servi comme racloirs à trou central ou d'ornement. En revanche, les pièces en patelle (*Acmaea*) servaient vraisemblablement à la parure.

Deux ébauches à demi-découpées ont aussi été obtenues dans le site de Mu à Na'aïroa ⁽¹⁾. Les cauris tigrés et blancs qui ont été épisodiquement notés dans les débris des sites de Vitaria et de Narui (Ana Eva) ne possèdent pas de traces certaines de travail pour être considérés comme objets. A Mangaia, les cauris blancs étaient fixés sur le bras pour contraster avec la partie tatouée ⁽²⁾.

La figure 113 représente des épines d'oursin dont la partie supérieure a été entaillée en un sillon circulaire, sans doute pour faciliter l'attache. Ce genre de pendentif n'a pas encore, à notre connaissance, été signalé en Polynésie.

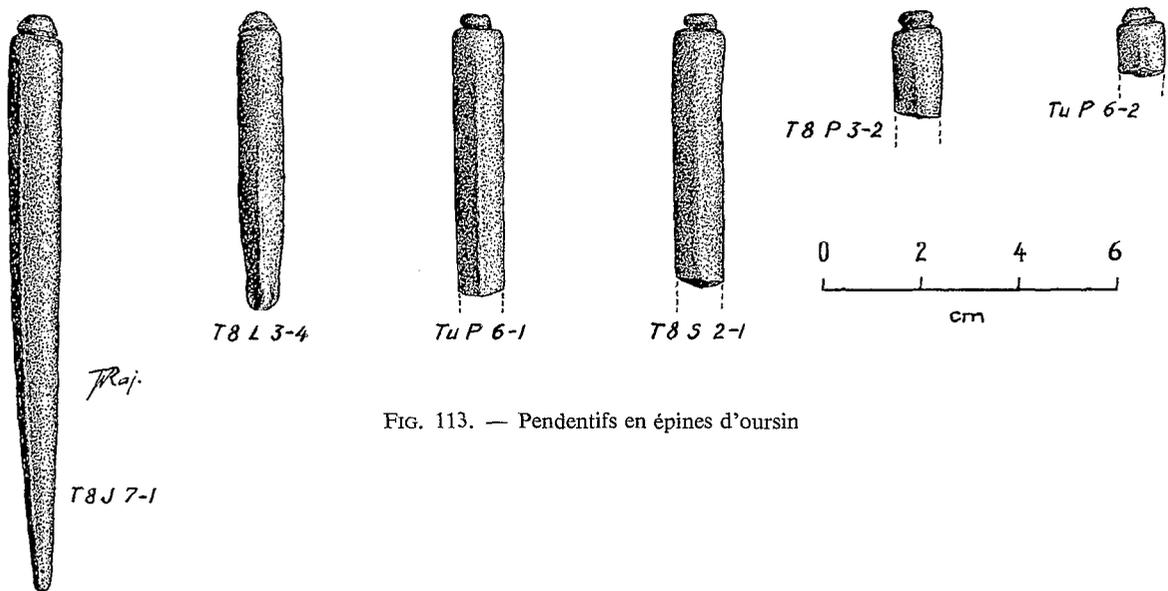


FIG. 113. — Pendentifs en épines d'oursin

A part ces curieuses épines d'oursin taillées, notre collection d'ornements est très pauvre, si on la compare avec les pièces découvertes aux Hawaï et aux Marquises. Dans ce dernier archipel, les ornements en nacre sont très variés et ceux en dents de cachalot sont admirablement sculptés. Cette matière est peut-être caractéristique de l'ancienneté des horizons vieux marquisiens, paléo-tahitiens (Maupiti et Moa-Hunter, Nouvelle-Zélande) ; en revanche, la nacre est recherchée pour l'ornementation à toutes les époques de la préhistoire est-polynésienne. J. MORRISON observa des ornements en nacre à Tupua'i et P. BUCK a donné une description exhaustive de ceux connus aux Cook ⁽³⁾. A Tahiti le costume des deuilleurs (*heiva*) était abondamment pourvu de nacre.

Aux Marquises, les dents de porc apparaissent assez tardivement et sont fréquentes dans la période classique ⁽⁴⁾.

Aujourd'hui les Rurutu continuent à employer les fleurs pour parure, mais suivent d'assez près les modes tahitiennes. On se souvient encore des anneaux cylindriques de fibres de pandanus portés en couronne, analogues aux précieux exemplaires de Tupua'i qui existent au British Museum, provenant de la collection HIRST et donnés en 1871.

⁽¹⁾ Retrouvées lors des analyses de coquillages de ce site.

⁽²⁾ W. GILL (1890), p. 337.

⁽³⁾ P. BUCK (1944), pp. 118 et ss. et discussion, p. 138.

⁽⁴⁾ R. SUGGS (1961), p. 138.

Chapitre XV

L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ LA GUERRE ET LE POUVOIR POLITIQUE

I. — LE CYCLE VITAL

Des fragments d'épisodes des chroniques ancestrales permettent de décrire quelques-unes de ces phases du cycle vital de jadis.

Selon des souvenirs recueillis par SEABROOK, un certain nombre de femmes lorsqu'elles se trouvaient en état de grossesse consommaient une argile fine. Cette pratique appelée *ra'ara'atu* aurait eu une origine mythique ou religieuse et à survécu assez secrètement jusqu'au XX^e siècle ⁽¹⁾.

A la naissance du nouveau-né, le cordon ombilical est aujourd'hui placé à l'intérieur d'une coquille de *turbo* (*'apu pûpû*). Il s'agit sans doute d'une survivance des temps classiques ; les relevés archéologiques ont révélé la présence de cistes de dalles de corail contenant des coquilles de *turbo*. Ces cistes étaient rien moins que les *tanura'a pito* (lieu d'inhumation du cordon ombilical) pour les enfants des *ari'i*. Sur le site Teh 3 et sur la terre l'au, on a noté deux pierres levées sur lesquelles on prétend que ces cordons étaient sectionnés.

La naissance d'un aîné était autrefois célébrée avec éclat et les festivités donnaient lieu à des dons de rouleaux de tapa. Aujourd'hui ces réjouissances ne sont plus que des souvenirs, mais dans un certain nombre de familles, on continue de préserver avec soin des étoffes de tapa sur lesquelles le nouveau-né est déposé après sa naissance.

La légende de Orovaru et d'autres tradition mentionnent la pratique du *'atore* consistant à sectionner le ventre de la mère lorsque la délivrance n'avait pas lieu. Il est probable que la mère ne survivait pas à une opération qui devait être réalisée par des méthodes assez frustes.

Les chroniques ancestrales ne sont guère riches en renseignements sur l'enfance et l'adolescence aux temps de la période classique. Nul doute qu'elles étaient mises à profit par les garçons et les filles pour se familiariser graduellement avec les activités du sexe auquel ils appartenaient. Parmi les jeux pratiqués, citons les échasses (*rore*), la toupie, probablement le cerf-volant, ainsi qu'une sorte de jeu d'osselets : le *timo* (cf. infra au chapitre XVII).

La superincision qui a survécu aujourd'hui est la continuation d'une habitude des temps classiques. Dénommée *pate'e*, l'opération est pratiquée comme à Tahiti (jadis à l'aide d'un bambou effilé), vers l'âge de treize ou quatorze ans. Elle constitue un préalable à toute initiation sexuelle. Rien n'a survécu des anciens rituels qui pouvaient entourer autrefois l'opération.

Bien que des bribes des anciennes unités sociales puissent encore être évoquées, on ne sait pas comment fonctionnait l'ancien système des unions. Le soin avec lequel les mieux lotis aujourd'hui cherchent à orien-

(1) A. SEABROOK (1938), p. 70.

ter les unions de leurs enfants vers des partis eux aussi bien pourvus donne à penser qu'une certaine endogamie de l'aristocratie s'est perpétuée. Les légendes anciennes sont cependant remplies d'histoires dans lesquelles les préférences personnelles jouent un rôle considérable. Teauroa poursuivit la belle Te Anuanua sur le Matona'a et l'épousa alors que rien n'aurait pu laisser prévoir cette alliance ⁽¹⁾. Les amoureux de Vaitu connurent un destin moins favorable tout comme Teama'itera'i qui se proposait de réaliser une union incestueuse avec la fille de son frère.

Le mariage ne semble pas avoir entraîné des cérémonies complexes et il en était de même, selon MORRISON à Tupua'i où cet auteur précise que la séparation d'un couple était traitée avec la même simplicité, les garçons suivant le mari et les filles la mère ⁽²⁾.

A l'heure actuelle, après le mariage, chacun des conjoints reçoit un nouveau nom qu'il portera désormais ; ainsi Tevaitotu (a Opu'u) s'appellera Taaroa. Le nom, donné par le pasteur ou par un ancien de la famille, évoque fréquemment le nom d'un ancêtre honoré. A Tahiti, l'existence des noms de mariage constitue une des survivances polynésiennes les plus vivaces. Il nous est difficile de décider si à Rurutu le maintien de cette coutume se greffe sur un vieux fond local ou au contraire si elle est parvenue aux temps européens, depuis les îles de la Société.

La polygamie est en revanche bien attestée dans l'ancienne culture ; le grand prêtre de Vitaria, Tuanae'u a laissé le souvenir d'un puissant polygame. Les traditions relatent en outre que lorsque un couple restait sans enfant, il recourait, soit à l'adoption, soit à la permutation avec un autre partenaire mâle qui, après avoir engendré, était appelé *metua tapiri*. Quand on avait recours à cette solution on choisissait le *metua tapiri* parmi les plus proches parents du mari, ainsi que le montrent clairement les généalogies.

Comme les unités sociales étaient fortement territorialisées, les droits des enfants étaient appréciés en fonction des terres auxquelles ils pouvaient prétendre. Ceux de vaincus ou des fugitifs qui s'étaient vu priver de leurs possessions par la conquête étaient désignés par l'expression *tamari'i puti* et subissaient une condition moins honorable chez ceux où ils s'étaient réfugiés.

A la mort d'une personne les proches se déchiraient la peau avec des fragments de dents de requin (*tetea'eva*). MORRISON rapporte une scène de désolation à l'occasion de l'inhumation d'un habitant de Tupua'i : ...

« Lorsque le corps est mis dans la tombe, un prêtre fait une longue prière et les assistants poussent des cris horribles, s'entaillent la tête et la poitrine avec des coquillages, se barbouillant avec leur sang... » ⁽³⁾.

Les habitants de Rurutu croyaient que certaines personnes mortes continuaient de permer le monde des vivants sous la forme de *tupapa'u*. A l'heure actuelle, certaines personnes se prétendent possédées épisodiquement par ces *tupapa'u*. Lorsque un défunt est soupçonné de nuire, par des maladies par exemple, on cherche, soit à la changer de position dans la tombe, soit même à l'anéantir complètement, ce qui entraîne des enquêtes pour violation de sépulture de la part des autorités.

Les *tupapa'u* les plus célèbres sont connus sous le nom de *Varua'ino*. Leurs apparitions seraient aux yeux des habitants celles des divinités anciennes rejetées à la christianisation.

Les traditions rendent mal compte des anciens usages et bienséances pratiqués naguère entre individus ; elles ne mentionnent que les égards dus aux *ari'i*, dont il va être question plus loin à propos des privilèges de ces personnages ; les vieillards évoquent qu'il était courant autrefois après une longue séparation de mettre en contact les narines avec celles de la personne revenue et d'inspirer profondément, une pratique notée aussi par ELLIS à Rapa et J. WILLIAMS aux îles Cook.

⁽¹⁾ Voir Tere a TEINAORE (1927).

⁽²⁾ J. MORRISON (1935), p. 65.

⁽³⁾ J. MORRISON (1935), p. 57.

II. — LES UNITÉS SOCIALES

A. — 'Opu et 'ati

Dans chaque district vivait un ou plusieurs 'opu ou 'ati, unités sociales qu'il serait aventureux de dénommer avec notre terminologie de l'organisation sociale, tant sont faibles les connaissances que nous avons de leur structure. Il semble qu'il se soit agi de groupes patrilinéaires territorialisés portant un nom d'ancêtres éponymes. Le terme 'ati n'apparaît en fait qu'à 'Auti pour les groupes Taruia, O'ae et Poroa'i ; mais cette localité contenait aussi quatre 'opu (Auru-Atai, Tapuarai, Teriiatoa et Roomare). Ailleurs, les noms d'unités qui nous sont parvenus sont toujours précédés de la mention « Opu-untel » : Uruarii ('opu aîné) Vairuoroo, Vaerota et Metuarai à Vitaria, Tuiva'o, Taura, Tauirarai, Taura-Moora et Atipa à Una'a, Pevatunoa et Arue à Moera'i et Peva, Tanetee, Aaura et Vaiavai à Avera, Una'a-Auta, To'ora, Aura-Auta à Naairoa et Una'a Atauri à Narui (1).

Le terme *uruarii* désigne à la fois le 'opu aîné et l'ensemble des 'opu apparentés qui vivaient à Una'a et à Vitaria, sauf les Atipa (soit un ensemble de huit 'opu), et enfin la confédération des gens de Vitaria et d'Una'a opposée à celle des Pevatunoa, épithète qui désigne aussi à la fois un 'opu et un groupement politique de plusieurs unités. Les huit 'opu Uruarii sont parfois désignés dans les chroniques ancestrales par l'expression *'arearii*.

La coexistence des termes comme 'opu et 'ati pour désigner des unités sociales de deux régions d'une même île traduit probablement d'origine composite du peuplement des Rurutu. P. BUCK a signalé qu'à Rapa « les tribus portaient le nom d'ancêtres particuliers avec le préfixe Ngati et Ngai, selon le modèle en usage en Nouvelle-Zélande » (2).

A Tupua'i, l'existence de 'opu est attestée par PANOFF (3) ; on ne sait rien de la structure sociale de Ra'ivavae et de Rimatara. A Mangaia, les *kopu* ont jadis existé et viennent de faire l'objet de controverses à peine courtoises entre des spécialistes anglo-saxons de l'organisation sociale (4).

Les énumérations généalogiques des chroniques ancestrales de Rurutu mentionnent fréquemment l'existence de *tii*. Ce terme désigne une lignée incluant les noms successifs des ancêtres depuis le propriétaire d'une terre jusqu'à l'actuel titulaire. Ces *tii* sont différents des *teiti*, véritables branches subdivisées des 'opu en cours d'éclatement par suite de la prolifération du nombre de leurs membres.

B. — Les ari'i

Ce terme désigne le roi et les membres de sa famille, mais aussi les chefs qui étaient sous sa coupe et qui dirigeaient les 'opu et les 'ati.

Le statut d'*ari'i* conférait certains privilèges dont celui de nourritures réservées. Les tortues capturées étaient consommées par les *ari'i* et peut-être aussi par les prêtres *ara'ia* qui en offraient au marae. Cette survivance persista jusqu'à la prise de possession de Rurutu (5).

(1) Cette liste de SEABROOK (1938, pp. 36-38 a été vérifiée auprès d'informateurs originaires d'Avera, de Moera'i et de 'Auti.

(2) P. BUCK (1952), p. 168.

(3) M. PANOFF (1964), p. 44.

(4) H. SCHEFFLER (1963), pp. 903-908.

(5) Voir le dossier « Prise de possession de Rurutu Archives de la F.O.M. ». — Procès-Verbal du 25 août 1901, N° A 154 (1899-1901).

Le roi ou le chef se voyait offrir les premiers fruits et, dans certains cas des poissons pris lors du baptême d'une première ligne ou la tête de certaines pièces (1). Le fait de ne pas se conformer à ces règles équivalait à la rébellion ouverte. Le refus de Toamiriura d'offrir la première carangue (*urua*), prise à une nouvelle ligne, à son beau-père Mariri déclencha un conflit. Il en fut de même lorsque Tupuari'i Teriiaoa refusa de donner au chef tarui'a Atai la tête d'un *mana'a* (*Prometheus promichtys*) (2). Les chefs recevaient par ailleurs régulièrement des contributions en nature de leurs sujets qu'ils devaient redistribuer. Tout se passait à l'intérieur de l'unité politico-sociale, comme si les relations économiques devaient obligatoirement et en grande partie passer par les chefs. Les traditions attestent qu'ils bénéficiaient notamment de dons de tapa. Il en était ainsi à Tupua'i ou MORRISON rapporte une prestation solennelle de tapa sur le marae de Tummotoa (Tamatoa) (3) et à Ra'ivavae où TYERMAN et BENNET assistèrent à un don cérémoniel de tapa et de pagaies fait en silence devant la maison du chef d'Atirona (4).

Une survivance de ces privilèges économiques des *ari'i* a été notée à 'Auti par M. PANOFF à propos du *ohipa horohoro*, pratique qui veut que certaines personnes de statut social supérieur en envoient quérir d'autres pour un gros travail en leur faisant un don de nourriture qui, s'il est accepté, manifeste le consentement à faire l'ouvrage (5). E.S. HANDY a noté qu'ELLIS rapporte une situation analogue à Huahine à propos de la confection d'un filet. Le chef envoya à ceux dont il sollicitait l'aide un don de porc qui, une fois accepté, entraînait l'accord des récipiendaires à faire l'ouvrage (6).

Le roi était élu à l'intérieur de la famille *ari'i* la plus noble, sans doute lorsqu'il n'avait pas de descendant mâle en âge de régner. Les visiteurs missionnaires rapportent que ce fut le cas en 1822 après la mort du jeune roi (et s'émurent lorsque le prétendant évincé fut sollicité pour devenir le « roi de l'église » à titre de consolation).

Les chroniques ancestrales indiquent que les *ari'i* les plus considérables des temps anciens portaient le *maro'ura*, la ceinture de plumes rouges, insigne de leur dignité, comme aux îles de la Société. Cependant, aucune ne mentionne la cérémonie d'intronisation connue à Tahiti et aux îles voisines sous le nom de *pae atua* en cours de laquelle le roi revêtait solennellement l'ornement rouge.

Aux temps chrétiens, Epatiana, dernier roi de Rurutu, fut, lors de son intronisation, recouvert d'un *maro'ura* de tapa teint et paré d'une haute coiffe en plumes puis porté sur les épaules de village en village ; ce transport à dos d'homme étant couramment réservé aux temps classiques aux grands personnages.

C. — La prêtrise 'ara'ia

Celle-ci, gardienne des traditions religieuses, était aussi un pilier du pouvoir politique. Elle partageait d'ailleurs bon nombre de privilèges des *ari'i*. Les *'ara'ia* dirigeaient les activités économiques les plus importantes (construction des navires) et étaient en outre les chefs de guerre véritables (7). Tuaanae'u entraînait par son ardeur guerrière les combattants vitariens qui remportèrent la victoire de Nuuou. ELLIS indique qu'à Rurutu la prêtrise disposait d'un grand pouvoir :

(1) Aux temps du royaume protestant, la branche (Teiti) des Vaerota continua de perpétuer la coutume du don des premiers pièces de poisson. Ces membres devaient même enterrer leur propre part dans le sol. Jusqu'à la prise de possession française le défaut de remise des premiers fruits au Roi était un délit sanctionné par une amende (SEABROOK, 1938, p. 158).

(2) A. SEABROOK (1930), pp. 28-29.

(3) J. MORRISON (1935), pp. 53-54.

(4) TYERMAN et BENNET (1831), Vol. II, p. 73.

(5) M. PANOFF (1964), p. 24.

(6) E.S.C. HANDY (1932), p. 84 cite ELLIS (Ed. 1840-1842), Vol. I, p. 141.

(7) A Rimatara, le mot reste couramment employé pour désigner une personne instruite. A Rurutu, le mot est expliqué par les informateurs par l'expression *orometua etene* (pasteur païen).

« *Leurs prêtres, qui étaient aussi médecins, disposaient d'une grande influence sur le peuple, bien que leurs systèmes de croyances paraissent moins sanguinaires que ceux de leurs voisins plus civilisés* » (1) (les Tahitiens).

Il y a eu, dans une certaine mesure transposition du *mana* des *'ara'ia* sur les générations de pasteurs d'aujourd'hui : en ce qui concerne le recrutement d'abord, car les pasteurs proviennent de la famille des Vaerota où étaient choisis les *'ara'ia* ; par les pouvoirs qu'on leur attribue ensuite : une croyance généralement répandue veut qu'ils soient en mesure de rendre malades ceux qui s'attirent leur inimitié. En 1962, Rita a Tapa avait abondamment critiqué le pasteur d'Avera qu'il accusait de malhonnêteté dans la gestion des fonds de la paroisse. Peu de temps après, Rita tombait malade et son infortune fut attribuée par tous à une punition lancée par le pasteur. Dans ce cas, le processus du maniement de surnaturel diffère peu de celui de l'*'ara'ia* des temps classiques.

J. MORRISON a de son côté noté pour Tupua'i la place prééminente de la prêtrise :

« *Leurs classes sont les mêmes qu'aux îles de la Société, mais les prêtres semblent avoir davantage d'influence et être proches des chefs en matière d'autorité* » (2).

Cet auteur attribue d'ailleurs une partie des difficultés que les mutins ont connu à Tupua'i à la jalousie des prêtres qui craignaient de voir leur influence diminuer sur les chefs au profit des Européens (3).

D. — Le fonctionnement des institutions collectives

L'existence d'une autorité bien assise à Vitaria se reflète dans l'organisation urbaine. L'alignement et l'organisation des groupes de maisons ont fait l'objet de décisions collectives peut-être autoritaires.

La cité de Vitaria fonctionnait sous la direction du conseil des chefs des *'opu*, du roi et des prêtres. Cette assemblée connue sous le nom de *'areautea* se réunissait vraisemblablement sur les sites Teh 7 et Teh 2. Lorsqu'il s'agissait de décider de la justice ou de la guerre, les membres formaient le *'arepatiri* (4). Le *'are-autea-nu'a* était l'école dans laquelle les arts, les techniques et la connaissance de la tradition étaient enseignés. Cette institution était sous le contrôle direct des *ara'ia* et équivalait, par certains aspects, aux écoles tahitiennes dans lesquelles étaient instruits les *haerepo*.

Les chroniques ancestrales ne décrivent pas les réunions qui se déroulaient sur les marae et les plates-formes des conseils, mais par comparaison avec ce qui est relaté pour Tupua'i, on peut imaginer que les membres des assemblées s'asseyaient contre les dossiers des cours aménagés pour cet usage. C'est là que prenaient place les dations de biens cérémoniels, mais il est probable que les chefs recevaient aussi les offrandes de leurs sujets sur la plate-forme de leur maison. Les pierres levées qui se dressent sur la plate-forme de celles-ci ont une utilisation analogue aux dossiers des cours rectangulaires ou ovales.

La difficulté de distinguer les cours à fonction sociale des marae proprement dit est causée par l'imbrication des activités religieuses avec celles de nature sociale, politique et économique. Cette confusion n'est d'ailleurs pas particulière à Rurutu. Le R.P. LAVAL a noté que à Mangareva : ...

« *Les temples servaient aussi bien aux assemblées profanes qu'aux réunions religieuses* » (5).

(1) W. ELLIS (Ed. 1832), Vol. III, p. 394.

(2) J. MORRISON (1935), p. 72.

(3) Op. cit., p. 71.

(4) Le terme *'are* signifie maison au sens propre (tahitien *fare*), mais aussi institution comme le mot anglais *house* dans l'expression *house of parliament*.

(5) H. LAVAL (1938), p. 244.

III. — LA GUERRE ET LA FORMATION DU ROYAUME

A. — Les méthodes de guerre

La guerre est l'événement le plus fréquemment relaté dans les chroniques ancestrales. En effet, certaines terres ont été notoirement obtenues par le *'o'o toto* (acquisition par le sang).

Les conflits relatés sont, soit des luttes intertribales, soit des attaques isolées, menées par des hors-la-loi depuis leurs repaires. La relation des guerres mentionne couramment des incursions soudaines au cours desquelles la surprise a permis d'emporter la décision. La trahison est fréquemment employée, mais selon le côté d'où l'on se place, elle est exaltée sous le nom de stratagème ou critiquée en tant que telle.

Les hommes seuls combattaient, mais les enfants étaient parfois victimes des hors-la-loi qui les dévoraient et les femmes ainsi que leur progéniture pouvaient être brûlées avec toute la maisonnée lorsque la case était incendiée. Certaines traditions relatent la mise en servitude des femmes et enfants vaincus. La *capitis diminutio* consistait dans la perte des terres et le rejet au rang de *tamarii puti* (enfant sans terres), mais aussi dans le travail au profit des vainqueurs. Il en était de même à Tupua'i et les « domestiques » mentionnés par MORRISON dans les maisons avaient probablement la même origine. Lorsque la situation devenait critique, femmes et enfants se réfugiaient dans les grottes karstiques telle Ana Pori à Vitaria.

Certaines attaques inopinées étaient faites de nuit, comme celles de la tentative contre Poatupiitara et de l'incendie du village de Papara'i, d'autres de jour, telle l'attaque par mer des Pevans sur le récif de Vitaria ; mais les conflits étaient aussi parfois précédés de joutes oratoires de défi : Tuaanae'u, le grand prêtre de Vitaria au temps de Taatini provoqua depuis Nuouu les gens d'Avera à venir livrer bataille. Il s'agissait, sans doute, d'un défi du genre de celui que des gens de la côte ouest de Rurutu lancèrent à la chaloupe des marins du navire de COOK qui cherchaient à débarquer :

« *Bientôt après un seul homme courut le long du rivage, armé de sa lance, et lorsqu'il fut vis-à-vis du bateau, il se mit à danser à agiter son arme et pousser des cris d'un ton de voix perçant ; Tupia dit que c'était un appel au combat. Le bateau continua à côtoyer le rivage, et le champion le suivit en répétant de la voix et des gestes son cartel de défi* » (1).

Un peu plus tard...

« *Comme le bateau ramait lentement le long de la côte, un autre champion s'avança sur le rivage, et répéta le même défi, en agitant sa lance. Sa figure était plus formidable que celle de l'autre, il portait un grand bonnet fait de queues d'oiseaux-du-tropique ; et son corps était couvert d'une étoffe rayée en jaune, rouge et brun. Cet indien dansa, mais avec plus de légèreté et d'adresse que le premier, nos gens voyant sa souplesse et son habillement lui donnèrent le nom d'Arlequin...* » (2).

Cette première rencontre avec des étrangers s'était faite, comme s'il se fut agi d'un contact avec des Polynésiens d'autres îles ; ainsi qu'aux Tuamotu aux temps pré-européens, les nouveaux venus sur un rivage ne pouvaient être autorisés à débarquer que s'ils se réclamaient d'une parenté proche ou lointaine, qui se prouvait à l'aide de la récitation des anciennes généalogies. C'est ce qu'on appelait *pure*. Une pareille récitation eut lieu à la découverte de Rurutu, après que les deux champions eussent effectué leurs danses guerrières...

« *Un homme plus âgé et plus grave s'avança bientôt sur la côte et s'adressant aux Anglais du bateau, il leur demanda qui ils étaient et d'où ils venaient. Tupia qui entendait le langage de ces insulaires répondit que nous venions d'Otahiti ; les trois Indiens marchèrent alors paisiblement de long du rivage, jusqu'à un banc*

(1) Relation des voyages... de Cook (1774), T.V., p. 59.

(2) Cook (1774), T.V., p. 60.

de rochers, sur lequel un petit nombre de leurs compatriotes étaient rassemblés : ils s'y arrêtaient, et, après avoir conféré quelques minutes entre eux, ils se mirent tous à prier d'une voix très forte ; Tupia qui répondait, persista toujours à dire qu'ils n'étaient pas nos amis. Quand leur prière, ou comme ils l'appellent leur poorah fut fini, nos gens entrèrent en conversation avec eux... » (1).

L'autorisation de débarquer n'était pas toujours recherchée, et les chroniques ancestrales sont remplies de récits relatifs à la venue des guerriers. Le plus célèbre fut le Tupuaïen Tematouira tué à Avera et les combattants provenant de la même île qui s'enfuirent sous une volée de rochers près de la grotte Mu.

J. MORRISON a décrit en détail les mœurs guerrières des habitants de Tupua'i qui, par bien des aspects, ne différaient guère de celles des gens de Rurutu. La venue des mutins de Bounty fut saluée dans le lagon de Tupua'i par des démonstrations hostiles au cours desquelles les insulaires brandissaient leurs armes avec des gestes menaçants et faisaient résonner leurs conques. Lors du retour de Bounty, l'accueil, amical cette fois-ci, eut lieu sans armes et sans sons de conques ce qui indique bien que ces instruments sonores servaient à rassembler les énergies avant le combat.

Dans leurs luttes avec les habitants, les mutins essayèrent une embuscade où leurs ennemis se ruèrent sur eux furieusement, lances et massues en avant avec des cris épouvantables. Ils subirent également les volées de pierres que leur décochèrent les Tupuaïens dans ces rencontres. Six femmes qui approvisionnaient les hommes en javelots et en pierres furent tuées par les mutins lors d'une riposte.

Particulièrement intéressantes sont les cérémonies de paix racontées par MORRISON à Tupua'i. Elles consistaient à présenter les feuilles de bananiers et de *kava*, puis dans les offrandes de nourritures et de tapa. La paix avec Tamatoa fut scellée sur le marae de ce chef (2). Les chroniques ancestrales de Rurutu nous renseignent peu sur la façon dont étaient conclus les accords de paix, mais précisent toutefois que ceux-ci étaient accompagnés de dons et de festins.

Le cannibalisme faisait partie des pratiques guerrières rurutu et non des habitudes alimentaires. Un raffinement de vengeance particulièrement pratiqué était l'arrachage des yeux du vaincu suivi de leur consommation par le vainqueur (*pī'a'o*) comme le fit Tapea à Orotau à la bataille de Nuuou.

A Mangaia et à Rapa où les ressources étaient plus limitées qu'à Rurutu l'état de guerre était quasi permanent. Les gens vivaient à Rapa dans des villages fortifiés (*pare*). (3). A Rurutu, la configuration des districts qui en faisaient des sortes de cirques naturels n'a pas favorisé le développement de fortifications sur les lieux élevés. La tradition mentionne seulement l'existence de guetteurs à certains points stratégiques en période de tension (Ana Pu'uru par exemple) et les muretins entre les terres Poatupitara et Te'autamatea destinés à retenir les rochers que les ennemis risquaient de faire dévaler.

B. — Les armes

Les armes des temps classiques étaient les lances, les massues, les frondes et les nœuds coulants. Pour leur protection les guerriers employaient des revêtements de nattes.

BANKS et COOK décrivent tous les deux les lances que brandirent les insulaires sur le rivage :

« Leurs armes sont de grandes lances faites d'Etoa (4), bois très dur : elles sont bien polies et aiguës à l'un des bouts ; quelques-unes ont près de 20 pieds de long, sans avoir plus de 3 pouces de grosseur ; ils

(1) Cook (1774), Vol. V, pp. 60-61.

(2) Les références relatives aux guerres à Tupua'i sont multiples dans MORRISON et occupent une grande partie de ce qui est consacré à cette île. J. MORRISON (1935), pp. 48, 49, 53, 54, 59, 61, 62, 63, ainsi que le paragraphe sur les armes, pp. 69-70.

(3) Leur description est donnée dans le volume 2 de l'expédition norvégienne Thor HEYEROAHL et autres (1965). En particulier W. MULLOY, The fortified village of Morongo Uta (pp. 23-53) et E.N. FERDON Jr. Summary of Rapa iti fortified villages (pp. 69-76).

(4) *Toa* : *Casuarina equisetifolia*.

portent aussi une autre arme d'environ 7 pieds de long, faite du même bois, et qui est tout à la fois un gros bâton et une pique : elle est polie et aiguisée en large pointe, comme la première... Ces armes ne peuvent pas faire autant de mal que celles de la même espèce que nous avons vues dans les autres Isles ; ces dernières sont garnies à la pointe d'un os de pastenade (1) et les piques sont beaucoup plus pesantes... » (2).

L'usage de lances est fréquemment mentionné dans les chroniques ancestrales, encore qu'il ne soit pas indiqué s'il s'agissait des armes les plus longues ou de simples massues-piques. Le beau-père de Toamiriura et ses compagnons en firent bon usage contre les 'A'a'iri de Moera'i et Taneura contre ceux d'Avera. Les envahisseurs de Vitaria furent culbutés à la pointe de la lance au Aramaniania et les Pevans qui cherchèrent à débarquer sur le récif connurent un sort semblable. Tematouira, l'envahisseur venu de Tupua'i passa de nombreux Rurutu au fil de sa lance (3).

La description qui nous est donnée par COOK et BANKS correspond à celle de MORRISON pour les armes offensives de Tupua'i : ...

« Leurs armes de guerre sont faites en toa, ce sont des épieux ou des lances de 18 ou de 20 pieds de long, et se terminant en pointe de façon régulière, à partir de 12 ou 14 pouces, depuis le talon jusqu'à l'extrémité, les massues satisfont à la fois aux nécessités de la massue et de la lance ; elles ont 9 à 12 pieds de long dont les 2/3 sont un manche rond ayant la taille des manches d'écouvillons ordinaires, l'autre partie est une lame plate, large d'environ 4 pouces au milieu et s'effilant de part et d'autre de celui-ci ; la pointe en est suffisamment aiguë pour transpercer le corps d'un homme ; sur la tête du manche, là où commence la lame il y a un double cube entièrement taillé dans la masse et le tout est poli et achevé dans un style qui surprendrait certains bons artistes » (4).

Ce que BANKS représente sur son croquis est certainement une de ses massues-piques à pointe losangique (5). Beaucoup de ces pièces dans les musées ont été attribuées à Ra'ivavae. Aux îles Cook, P. BUCK distingue la longue lance *tao* de 18 pieds par opposition à la plus courte *vero* de 11 à 12 pieds (7). R. AITKEN a recueilli à Tupua'i une lance ancienne longue de 6 pieds 5 pouces dont la pointe a cet aspect losangique et possède ce cran octogonal mentionné par MORRISON (6). Sa forme ressemble à la lance tahitienne également ancienne donnée récemment par M. Temarii a Teai au Musée de Papeete.

P. BUCK a identifié par ses motifs décoratifs (figurines de porc) une lance aux U.S. National Museum n° 53-54 qu'il attribue à Rurutu. La pointe ne fait que 18 cm de longueur et se fixait sur un manche par une attache. Ce type de pointe ne correspond pas à la remarque de BANKS et de COOK qui croyaient que les lances à pointe liée existaient dans d'autres îles. Pourtant des lances à extrémité fixée sont connues à Ra'ivavae et la pointe en os n° Ru V Teh Gen 1 fait peut-être partie de cette catégorie.

TYERMAN et BENNET, ainsi qu'ELLIS indiquent que des lances décoraient la balustrade de la chaire du premier temple de Mocra'i, mais ne décrivent pas ces armes reléguées à des fins pacifiques (8). Cependant, ELLIS, dans sa discussion relative aux armes polynésiennes, effectue d'utiles comparaisons. Il écrit à ce sujet : ...

« Originellement, leurs armes étaient simples et faites en bois, elles consistaient en lances que les indigènes appellent patia ou tao, faites en bois de cocotier ou en aito, le bois de fer ou Casuarina. Elles avaient

(1) Sans doute pastenague.

(2) COOK (1774), Vol. V, pp. 66-67.

(3) R. AITKEN (1930), p. 111.

(4) J. MORRISON (1935), p. 39.

(5) J. BANKS in J. BEAGLEHOLE (1962), Vol. I, p. 333.

(6) P. BUCK (1944), p. 298.

(7) R. AITKEN (1930), p. 66. Voir aussi planche VI C

(8) TYERMAN et BENNET (1831), Vol I, p. 493 et W. ELLIS (1829), Vol, II, p. 520.

12 à 18 pieds de long, et environ un pouce à un pouce et demi de diamètre, au milieu ou à l'extrémité du bas, mais s'effilaient en pointe à l'autre. Les lances des habitants de Rurutu et des autres gens des Australes sont remarquables par leur grande longueur et leur forme élégante autant que par le beau poli avec lequel elles sont parfaites.

Le *omore*, ou *massue*, était une autre arme utilisée par eux ; elle était toujours faite de aïto, ou bois de fer, et était principalement de deux sortes : l'une courte et lourde, comme une matraque, pour le combat rapproché, l'autre longue et munie d'une large lame en losange. Les Tahitiens ne sculptaient pas ou ne décoraient pas souvent leurs armes, mais chez les habitants des îles du Sud, elles étaient fréquemment, quoique partiellement sculptées... » (1).

Ainsi les gens de Rurutu possédaient la longue lance et la massue-pique à tête losangique. L'intérieur de l'idole *A'a* qui fut expédiée à Ra'iatea contenait, selon les dires de TYERMAN et BENNET, des pointes de lances, mais on ignore si celles-ci avaient été sciées sur des exemplaires longs ou courts losangiques, ou bien encore provenaient de ces extrémités mobiles, comme celle décrite par BUCK (2).

L'arc, connu sous le nom de *ana*, n'a jamais été employé, comme arme de guerre à Rurutu, ni même pour le sport, comme aux îles de la Société. Les frondes étaient en usage et l'intérieur de *A'a* en contenait un certain nombre (3). Nous avons retrouvé une pierre Ru V 2 en corail compact, de forme sphérique, qui ressemble à celles connues aux îles de la Société (4). BUCK signale aux îles Cook l'emploi de frondes (*maka*) pour le lancement des pierres (*po'atu maka*) en basalte, en calcite et en corail (5). A Rurutu, les frondes étaient dénommées *ma'a* et les projectiles *po'atu'ma'a*. Malgré notre recherche sur les champs-de-bataille traditionnels, nous n'avons découvert aucune autre de ces pierres et nous croyons que les Rurutu employaient, en cas de besoin, des projectiles ayant naturellement la forme requise et sélectionnés pour leurs dimensions (6).

A Tupua'i, les mutins de Bounty reçurent des volées de pierres que les guerriers transportaient sur eux dans leur accoutrement. J. MORRISON affirme catégoriquement que les frondes n'étaient pas en usage dans cette île.

La tradition relative à Ututoa signale que ce guerrier captura Tematouira à l'aide d'un nœud coulant disposé dans une fosse. Ce procédé est connu également aux îles Cook sous le nom de *ka'a* (7).

D'après COOK, les anciens guerriers de Rurutu se cuirassaient avec des vanneries : ...

« Lorsqu'ils s'attaquent les uns les autres, afin de se mettre à l'abri de ces armes (les lances), ils placent dessous leurs vêtements, depuis le col jusqu'à la ceinture, plusieurs nattes qui leur servent de cuirasses... » (8).

Ces cuirasses de vannerie sont également connues à Tupua'i par MORISSON (9) et à Tahiti par MOERENHOUT sous le nom de *moiho* (10).

Les combattants portaient en outre des turbans et des coiffes, ces dernières pour les chefs de guerre. Ces pièces ont été décrites avec les autres parties du costume au chapitre XIV.

(1) W. ELLIS (1829), Vol. II, pp. 496-497.

(2) TYERMAN et BENNET (1831), Vol. I, p. 508.

(3) *Op. cit.* TYERMAN et BENNET.

(4) Les sphères de corail plus légères sont destinées aux jeux de *timo* (voir chap. XVII).

(5) P. BUCK (1944), pp. 302-303 et fig. 189. Lors de leur arrivée à Mangaia, les catéchistes furent reçus à coup de pierres de frondes.

(6) R. SUGGS a trouvé aux îles Marquises des pierres de frondes non travaillées (1961), p. 142.

(7) P. BUCK (1944), p. 306.

(8) COOK (1774), Vol. V, pp. 66-67, cf. aussi le passage de BANKS in BEAGLEHOLE (1962), Vol. I, p. 333.

(9) J. MORRISON (1935), p. 69.

(10) J. MOERENHOUT (1937), Vol. II, p. 35.

C. — L'organisation de la guerre

La guerre faisait l'objet d'une organisation très poussée. A Vitaria, les combattants semblent avoir été choisis dans les 'opu, Metuarii et Vairuoro'o, mais dans les périodes critiques, tous les hommes disponibles devaient apporter leur concours. Les groupes de combattants étaient dirigés par les *po'ena*, véritables capitaines qui entraînaient derrière eux jusqu'à deux cents hommes et portaient comme signe de leur grade, la haute coiffe en plumes. A Tupua'i, selon MORRISON, les groupes de combat étaient plus réduits et leurs chefs commandaient 18 à 20 personnes (1). Il est probable que ces chefs étaient des subalternes, comme il en existait sans doute à Rurutu sous les ordres de *po'ena*.

Le grand prêtre jouait un rôle suprême. Tuaanae'u eut à ce titre une action décisive contre les Pevans.

Les jeunes gens, en état de combattre, s'entraînaient au '*areario'i* à une sorte d'escrime et à des jeux virils, comme celui de soulever la pierre *uruururaupea* à Papara'i. La plus vaste des maisons de Vitaria était réservée aux *ario'i*. L'institution présente dans au moins trois districts de Rurutu, à Ra'ivavae et à Tahiti, a été signalée par BUCK au village de Vaitupa à Aitutaki, ainsi qu'à Rarotonga. BUCK précise que les maisons étaient bâties par les chefs pour leurs filles favorites et que les jeunes gens de deux sexes s'y réunissaient la nuit pour danser. Les visiteurs étaient accueillis là (2). L'aspect récréatif des maisons *ario'i* qui devait être la règle en temps de paix aux Australes ne peut faire oublier leur fonction martiale en période de conflit. Cet aspect a dû être général, jadis, en Polynésie et le fait que les confréries tahitiennes d'*ario'i* se mettaient sous la protection du dieu 'Oro est significatif à cet égard.

Les chroniques ancestrales relatent que les armes étaient conservées dans le '*are uira* dont aucun informateur n'a pu nous montrer le site.

D. — La formation du royaume

Le processus des alliances qui conduisit à la formation de deux confédérations rivales, puis d'un royaume unifié au profit d'un vainqueur Teauroa, le chef de Vitaria, a déjà été relaté dans la chronologie de la période classique d'après les traditions. Cette évolution qui avait atteint son terme à Rurutu, était également presque réalisée à Rimatara, ainsi qu'à Rapa où les rois Koroï et Teraau décidèrent que celui qui survivrait à l'autre resterait seul roi de l'île (3). A Ra'ivavae et à Tupua'i, la venue des missionnaires mit fin aux luttes entre les deux confédérations rivales qui existaient dans chaque île.

Les chefs secondaires continuèrent à jouer un rôle (4), mais la régression démographique de la première moitié du XIX^e siècle a trop bouleversé les structures sociales pour nous laisser les survivances dans ce domaine.

(1) J. MORRISON (1935), p. 63.

(2) P. BUCK (1944), p. 43.

(3) E. CAILLOT (1932), p. 72.

(4) Les privilèges reconnus aux *ari'i* par le code de lois protestant ne concernent que le roi et sa famille.

Chapitre XVI

RELIGION — SORCELLERIE — MÉDECINE

Dans son étude si complète sur les croyances religieuses et cosmogoniques de la Polynésie Centrale, R. WILLIAMSON néglige complètement les Australes, mis à part de courts paragraphes sur la conception de l'au-delà à Rurutu et à Rapa (1). De son côté, P. BUCK constate la pauvreté de la documentation sur les anciens mythes des Australes (2) et les efforts de J. STOKES et R. AITKEN pour combler la lacune n'ont été que très partiellement réussis (3).

En outre, on ignore à peu près tout des anciennes structures religieuses. Le manuscrit de J. STOKES sur les monuments de Ra'ivavae est une liste assez complète de sites, mais aucune typologie n'en a été inférée, ce qui retire beaucoup de son intérêt pour les comparaisons.

I. — MYTHOLOGIE ET DIVINITÉS

Les anciennes légendes de Rurutu attestent le passage dans l'île de 'Iro (aux îles de la Société (Hiro) qui fut un constructeur de marae. Ce personnage mythique se trouve d'ailleurs à l'origine de certaines généalogies. Maui dont les exploits rivalisent ailleurs en Polynésie avec ceux de 'Iro n'est mentionné que dans un toponyme.

Ro'o, que l'on retrouve aux îles Cook, sous le nom de Rongo, est lui aussi au début de bon nombre de généalogies consignées dans les chroniques ancestrales, mais il a, par ailleurs, laissé des traces dans une rationalisation chrétienne d'un récit des origines divines, mentionné dans les *parau tupuna*. Cette rationalisation assure qu'à l'origine existaient Ro'o-Metua-'Ore dans la relation Dieu (mais littéralement Ro'o-sans-père), 'Au-Roro-i-te-ata (le Fils) et Atua-i-te-roa (l'Esprit). Le déguisement du texte est évident, mais même si l'on ne peut retrouver l'ancienne mythologie à partir du texte original travesti, la présence du vocable Ro'o est intéressante.

P. BUCK a montré que les missionnaires de la L.M.S. basés aux îles de la Société avaient confondu le Rongo des îles Cook avec le Oro tahitien. Lorsque W. ELLIS rapporte qu'à leur venue à Rurutu les catéchistes Mahamene et Puna et leurs compagnons foulèrent l'emplacement réservé à Oro (4), qu'on ne rencontre dans aucun document local, il commet la même confusion que pour les Cook. Parmi les divinités de Rurutu exposées à Ra'iatea, après la conversion de ce territoire des Australes figure une du nom de Ro'otapu.

(1) R. WILLIAMSON (1933), Vol. II, p. 108.

(2) P. BUCK (1959), pp. 159-160.

(3) La documentation recueillie par F. STIMSON sur Ra'ivavae contient des renseignements probablement très importants, mais n'a pas jusqu'ici été publiée.

(4) W. ELLIS (Ed. 1832), Vol. III, p. 397.

Le récit de l'exposition de ces idoles est d'ailleurs une des sources les plus importantes sur les noms des anciennes divinités de Rurutu. D'après TYERMAN et BENNET, reprenant des renseignements de WILLIAMS et THREKELD...

Les nombreuses idoles furent alors exhibées au regard de tous par trois diacres. La première était le grand dieu national Taaroa qui fut brandi par Paumoana. Cette idole est une effigie grossière faite avec de la fibre de cocotier tressée, ayant la forme d'un homme avec une ouverture en bas du devant qui était remplie de petits dieux ou de dieux familiaux des vieux chefs...

Temauri se leva ensuite et montra Ro'oteabu (Rootapu), une idole inférieure à la précédente et formula quelques remarques appropriées.

Uaeva présenta ensuite tous les dieux familiaux, les tourna d'abord d'un côté, puis de l'autre, invitant tous les yeux à les contempler » (1).

Dans son ouvrage « Narrative of Missionary Enterprises », J. WILLIAMS apporte une notable précision au compte rendu de cette séance destinée à frapper les nouveaux convertis par les victoires de la religion introduite :

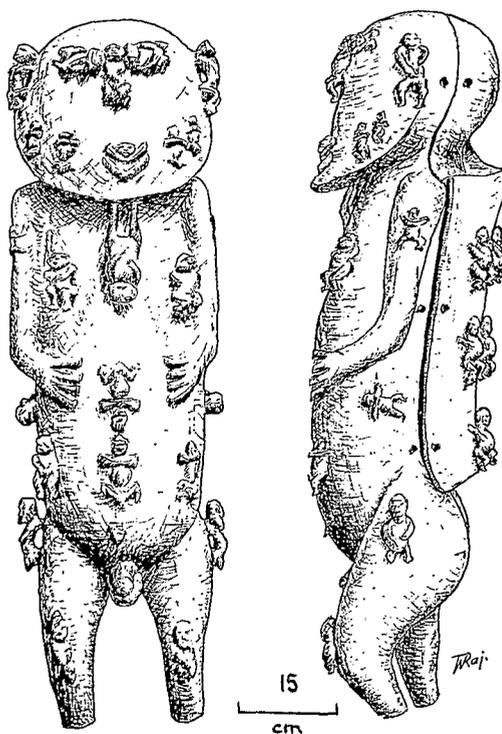


FIG. 114. — Effigie de A'A (British Museum)

« Les idoles rejetées furent publiquement exposées depuis la chaire. Une en particulier, Aa, le dieu national de Rurutu, suscita un intérêt considérable, car, outre le fait qu'elle était ornée à l'extérieur de petits dieux, une porte fut découverte dans son dos ; en ouvrant celle-ci, on le trouva empli de petits dieux ; et pas moins de 24 furent retirés, l'un après l'autre et exhibés au regard du public. On dit qu'il était l'ancêtre par lequel l'île fut peuplée et qui, après sa mort, fut déifié » (2).

(1) TYERMAN et BENNET (1831), Vol. II, pp. 508-509.

(2) J. WILLIAMS (1837), pp. 43-44.

WILLIAMS donne ainsi le vrai nom de cette remarquable idole qu'ELLIS notamment a dénommé Taaroa (1) systématisant ainsi abusivement de la même façon que Roo avait été rapporté à Oro (l'objet est catalogué sous le nom de Tangaroa upoo vahu au British Museum d'après le catalogue du Musée de la Mission n° 22).

Aucune des chroniques ancestrales ne donne le nom de Taaroa parmi les divinités de Rurutu, une omission bien peu compréhensible étant donnée la place suprême que ce dieu avait partout où il était révééré.

Lorsqu'une photographie de A'a est montrée aux Rurutu d'aujourd'hui, ceux-ci à la fois s'amuse de la grossièreté de leurs ancêtres et s'étonnent de leur habileté. Nous avons entendu de la part d'informateurs de Moera'i, un récit relatif au changement religieux survenu à la fin des temps classiques. D'après ce récit, le peuple de Moera'i, après que ce village eut été choisi, comme résidence royale des Uruarii, s'indigna de l'aspect ésotérique des rites auxquels participaient surtout les prêtres et les chefs. Il fut décidé de tailler un nouvel objet de culte. Nous croyons que A'a pourrait bien être l'idole élaborée à la suite de ce changement religieux dont d'autres exemples sont donnés dans les chroniques ancestrales.

La statue en bois jaune (peut-être du *pua - Fagraea tahitensis* -) (2) mesure un peu plus d'un mètre de haut ; elle possède 30 petites effigies en relief sur le corps, les membres et la tête. Celle-ci qui a l'aspect schématisé des tikis de pierre de Tahiti et de Ra'ivavae a les traits du visage soulignés par les petits personnages en relief (fig. 114).

Apparemment, aucun entourage de fibres de cocotier n'enveloppe la pièce et on est en droit de se demander si TYERMAN et BENNET ou THREKELD n'ont pas commis une confusion lorsqu'ils écrivent que le grand dieu national est « une effigie grossière faite avec de la fibre de cocotier tressée », observation qui pourrait peut-être se rapporter à une des autres divinités confisquées, par exemple celle qui a fait son chemin jusqu'à la collection Oldman et y est connue sous la rubrique suivante : « Effigie d'une divinité, couleur de noix brune, sculptée avec deux figures de dieu, dos à dos à chaque extrémité, enveloppée de fibre de cocotier tressée, liée sur le côté, longueur 22 1/2 pouces, effigie en 3 1/2 pouces, décrite comme divinité de Rurutu. Donnée au Rév. E.S. PROUT de HALSTEAD par J. WILLIAMS vers 1835 » (Reproduite dans le *Journal of the Polynesian Society* de mars 1938, n° 185, planche VI).

Les autres divinités indépendantes ou retirées de l'intérieur de A'a ne sont pas connues. J. WILLIAMS les distribua à ses amis et certaines peuvent être découvertes dans des collections privées, dans des musées ou à l'occasion de ventes ou de donations.

Le style de A'a et de la divinité de la collection OLDMAN est très reconnaissable en raison de ces effigies en relief ; celles qui sont inversées évoquaient pour BUCK les sculptures de l'échelle de Jacob à l'abbaye de Bath (3). Cette figuration inversée est fréquente en Polynésie, ainsi que l'a montré H. STOLPE dans son admirable étude sur les styles décoratifs polynésiens (4). Par ailleurs, l'inclusion de motifs de personnages en relief sur des effigies n'est pas non plus exceptionnelle et restreinte à Rurutu. L'idole du catalogue L.M.S. n° 42 de Rarotonga, actuellement au British Museum, représentée sur la figure 194 (page 315) de l'ouvrage de BUCK, *Arts and crafts of the Cook islands* (1944), possède trois figurines sur la poitrine avec une en plus sur chaque bras. Le *ti'i* découvert en mai 1954 sur la plage de Pa'ea à Tahiti, taillé dans la pierre, a sur le ventre « une figure semblable à celle d'un petit bébé, gravée en haut relief » (5).

(1) W. ELLIS représente l'idole sur la frontispice du Volume II de l'Ed. de 1829 en lui adjoignant un amusant tablier destiné à cacher les parties sexuelles. L'extrémité du pénis a d'ailleurs été sectionnée par un catéchiste ou un pasteur anglais trop zélé. La description par ELLIS est donnée à la page 220 de volume II de l'édition de 1829.

(2) Ce bois était, selon TEUIRA HENRY, apprécié pour fabriquer les idoles, cité par L. et F. CHABOUIS (1954), Vol. I, p. 54.

(3) P. BUCK (1952), pp. 164-165.

(4) H. STOLPE (1927).

(5) B. DANIELSSON (1964).

Nous n'avons aucun indice permettant d'affirmer que les Rurutu d'autrefois possédaient des divinités en forme de paquets, connues sous le nom de to'o à Tahiti, et analogues par certains aspects aux neuf effigies des îles Cook enveloppées de tapa que l'on voit sur le frontispice de l'édition de 1837 de « a Narrative of Missionary Enterprises » sur le point d'être brûlées en présence des Missionnaires WILLIAMS et PITMAN à Rarotonga (1).

La tradition mentionne avec assez de détails les divinités de Rurutu, dont les noms ne se retrouvent en général pas dans les autres îles. Protectrices de 'opu ou de « tribus », elles étaient donc des personnages tutélaires, issus sans doute de la déification d'ancêtres éponymes.

A la fin des temps classiques, Tauraa-mama était honoré sur le grand marae de Moera'i, au lieu où s'élève aujourd'hui le grand temple protestant. Tauraa-mama aurait donné la victoire finale aux Vitariens contre les Pevans. Le dieu de la confédération pevanne était Taioaia ou Taiopiti dont la résidence aurait été les hautes falaises de la pointe Arei. C'est lui qui retira sa présence du marae national après que les Pevans eurent refusé d'accorder une sépulture honorable au roi vitarien Taatini. Pipiniatoa appartenait aussi aux Pevatunoa et résidait sur un marae d'Avera. 'Auti vivait sous la protection de Ure Ereere (littéralement le pénis noir), connu pour sa fécondité.

Les divinités sur lesquelles la tradition nous a le mieux documenté sont les dieux secondaires de Vitaria et d'Una'a, particuliers dans certains 'opu : Terereiti, Taraitu et Ruapauri (2). Terereiti, plus particulier à Una'a, habitait le Matona'a où son effigie aurait été cachée lors de la conversion. Lorsqu'une étoile filante traverse le ciel dans cette direction, les Rurutu croient qu'il s'agit du *varuaino* (esprit mauvais) de Terereiti. La transformation des dieux tutélaires en esprits mauvais a été opérée lors de la conversion, ainsi que l'atteste le discours du diacre Tuahine le jour de l'exposition des divinités rurutu à Ra'iatea :

« Ainsi que les Dieux faits par les mains périssent. Les voilà attachés avec des cordes ! Oui ! Leurs noms mêmes sont aussi changés ! Oui ! Autrefois on les appelait « Te mau Atua », ou les dieux ; maintenant on les appelle « Te mau Varu (3) ino », ou les mauvais esprits : leur gloire, voyez là ! ce sont ces plumes d'oiseaux, bientôt corrompues ; mais notre Dieu est le même toujours » (4).

La déchéance des *atua* au rang de *varua'ino* n'a pas supprimé dans l'île de Rurutu la croyance en ces personnages surnaturels. Si Terereiti annonce la mort, Ruapauri a un rôle protecteur à l'égard des descendants du groupe familial des 'Atia. Certains informateurs placent sa résidence dans Ana Tupapau à la pointe Teutu à Narui, mais il s'agit peut-être d'une réinterprétation. D'autres assurent qu'il circule sous la forme d'un requin autour du rivage de Rurutu. Il remonterait même le cours inférieur de la rivière Puputa jusqu'aux tarodières de Vaioivi. Aussi les 'Atia avaient-ils coutume jusqu'au XX^e siècle de répandre de la nourriture dans la rivière à cet endroit. Lorsqu'il veut protéger certains 'Atia, Ruapauri fait du tort à leurs ennemis allant jusqu'à « manger leur *varua* » (5). Un habitant de Papeete, originaire de Rurutu, se disait récemment possédé par Ruapauri et faisait des bonds en l'air lors de ses crises.

Le dieu tutélaire, Tara'itu, dont l'effigie serait enterrée dans le marae A'unui de Vitaria (voir chapitre V parag. F 1) procéderait lui aussi encore un redoutable *mana*, notamment en accablant de maladies ceux qui ne respecteraient pas les descendants de la famille royale. Il va sans dire que la plupart des Rurutu n'accordent pas un crédit total à cette légende et ne se privent guère de critiquer certains membres de cette famille, dont le chef actuel de Moera'i, Toromona.

(1) L'une d'entre elles fut épargnée par WILLIAMS qui la ramena en Angleterre. Elle se trouve au British Museum et a été décrite par P. BUCK (1944), p. 318, fig. 195.

(2) Les anciennes généalogies des Uruarii citent Maruanu ; cependant à la fin des temps classiques aucun monument n'était réservé à cette divinité. Il est probable qu'il s'agissait d'un ancien culte.

(3) Sans doute *varua* (faute d'impression).

(4) J. WILLIAMS (1837), p. 44.

(5) Traduit par âme par les informateurs.

Mises à part les divinités en bois qui sont parvenues jusqu'à nous, on ne connaît rien des effigies de ces dieux tutélaires. Certains informateurs pensent que celle qui habitait au marae A'unui était en pierre. De toute façon Rurutu n'a pas connu les prodigieux développements d'idoles en pierre qui font la réputation de Ra'ivavae (1). Les statues raivavaennes étaient placées sur le pourtour de marae. La tête tournée vers l'extérieur.

L'évocation des dieux tutélaires rurutu a conduit à faire mention de réincarnation (dans des poissons ou des anguilles, comme pour Ruapauri), conception qui n'est pas sans se rapprocher de la croyance tahitienne selon laquelle le grand requin bleu était « l'émanation de Ma'opurotu (requin de belle apparence) venant des eaux vivantes de Tane dans le ciel », d'après Teuira Henry. Cet auteur cite d'autres exemples d'émanations divines portées par des membres de la faune marine, notamment le *tohora* (baleine) pour Ta'aroa (2).

Un interdit s'applique encore aujourd'hui à la baleine à Rurutu dont il faut rejeter les os à l'océan après qu'elle ait été consommée. Faute de l'exécution de cette obligation, les habitants croient qu'une punition en mer causée par la baleine attendrait le contrevenant. A. SEABROOK écrit : ...

« Il y a des raisons de croire que la baleine fut une personnification d'un dieu quelconque autrefois, parce que les anciens de la génération de Maitaivi avaient l'habitude de menacer les enfants qui parleraient mal des baleines en leur disant qu'une tuerait celui qui le ferait » (3).

II. — LES MONUMENTS RELIGIEUX

J. MORRISON décrit deux types de monuments religieux dans l'île de Tupua'i : d'une part, ceux qui se trouvaient à l'intérieur de la maison pour le service des divinités tutélaires familiales, d'autre part, les marae proprement dits.

Nous avons déjà fait allusion à ces monuments familiaux lors de la description des demeures de Vitaria sans pouvoir nous prononcer, car le texte de MORRISON est équivoque. Il dit en effet : ...

« A l'extrémité (de la maison) appartenant aux hommes se trouve un lieu séparé du reste destiné à enterrer les hommes de la famille ; ce lieu est bordé par une rangée de pierres plates enfoncées à 4 ou 5 pieds de haut, et là les femmes ne doivent pas venir — à cet endroit ils conservent les effigies de leurs ancêtres ou divinités tutélaires, puisqu'ils croient que leurs âmes ont du plaisir à voir le respect dont on honore les restes et qu'elles rôdent toujours autour du lieu où sont les objets qui les représentent. Ceux-ci sont taillés de façon curieuse et décorés avec des cheveux humains, les dents et les ongles de leurs défunts amis, de plumes rouges et de nacre joliment arrangées » (4).

Lors de l'expédition punitive contre le chef Tinnarow, Christian Fletcher confisqua dans la maison de son ennemi deux effigies de dieux familiaux :

« Nous emportâmes quelques massues et lances, et deux curieuses effigies sculptées de leurs dieux de la

(1) De très beaux exemplaires de statues de divinités raivavaennes existent au Musée de Papeete, rue Brea, ainsi que dans la cour de l'ancien musée à Mamao, d'où personne ne veut les transporter. EDGE-PARTINGTON a figuré l'idole nommée AROONOONA du Pitt Rivers Museum d'Oxford. La statue figurée par M. LEENHARD (1947), p. 95 n'est sûrement pas de Rurutu, mais vient probablement, soit de Ra'ivavae, soit de Tahiti. Elle pourrait même être falsifiée ou retaillée.

(2) TEUIRA HENRY (1951), p. 400.

(3) A. SEABROOK (1938), p. 170.

(4) J. MORRISON (1935), p. 67.

maisonnée qui étaient décorées avec des nacres, des cheveux humains, des dents et des ongles taillées ⁽¹⁾ *d'une façon très curieuse et autour d'elles était une sorte de bouquets de plumes rouges provenant de la queue d'oiseaux du Tropicque* » ⁽²⁾ (*phaëton*).

Certaines traditions mentionnent à Rurutu l'enterrement à l'intérieur de la maison. La structure à l'intérieur de la partie septentrionale de l'ovale de Tui 8 pourrait correspondre à cet autel-sépulture de divinités familiales du même type que Tupua'i.

Parmi les petites divinités qui furent exposées à Ra'iatea, certaines provenaient peut-être de ces autels familiaux désormais devenus inutiles. Le mot du diacre Tuahine : « Leur gloire, voyez, ce sont des plumes d'oiseaux bientôt corrompues », laisse clairement entendre que les effigies étaient parées de plumes comme celles décrites par MORRISON.

A Rurutu, les marae étaient hiérarchiquement organisés en monuments *ari'i* et secondaires. Parmi les plus nobles figurent naturellement Tararoa et A'ata à Vitaria, Poreopi'i à Na'airoa, Uramoa à Peva et tous ceux des sites de villages détruits dont la tradition a conservé le nom, comme Taura-atua à Moera'i. Les marae principaux sont, en général, plus grands, parce que plus complexes. C'est ainsi qu'ils comprennent souvent plusieurs cours ou plusieurs *ahu*, mais quelquefois la cour principale est plus vaste. Il y a ainsi une différence de degré dans la complexité ou la taille, mais pas de nature. Fondamentalement, toutes les structures religieuses possèdent une cour rectangulaire, élément de base du marae polynésien. Le pourtour est bordé de dalles dressées. L'*ahu* existe sur un certain nombre d'entre elles. Un seul cas d'*ahu* sans cour bien délimitée, Ma 17, doit être pour le moment réservé.

D'après les vestiges qui subsistent, les plus grands marae n'avaient pas une superficie supérieure à une étendue de 20 m de côté. Les diverses cours atteignent rarement 10 m dans leur plus grande dimension avec une largeur maximum de l'ordre de 6 à 8 m, la plus petite étant sans doute l'enclos II de la structure comprise entre Tui 3 et Tui 7 (4 m sur 3,50 m). L'utilisation de l'extrémité de la plate-forme d'une maison pour constituer la cour est courante pour les marae secondaires.

L'intérieur des structures religieuses est généralement pavé de dalles de basaltes assez soigneusement ajustées. Lorsqu'ils existent les *ahu* sont constitués par des dalles de corail taillé disposées en rectangle et dépassant la surface du sol de 40 à 70 cm. Le remplissage interne de l'*ahu* est, en général, peu important. L'intérieur de l'*ahu* de la structure contiguë à Ma 1 - Ma 2 est pavé.

Les *ahu* étudiés ont entre 5 et 6 m de longueur et 1,30 m à 2,50 m de largeur. Il existe trois catégories de pierres levées sur les structures religieuses :

— Les dossiers de section rectangulaire, communément en basalte, exceptionnellement en corail. Leurs hauteurs n'excèdent jamais 1 m de haut pour les structures étudiées jusqu'ici.

— Les pierres levées contenues à l'intérieur de l'*ahu*. Ce sont des dykes de basalte au nombre d'au moins trois, mais l'état de destruction des sites n'a pas permis de découvrir le nombre original dans l'*ahu* de chacun d'entre eux. Ces pierres sont assez hautes par comparaison à celles de la cour et aux dossiers du pourtour : dans Ma 11 jusqu'à 1,07 m, dans Ma 17 jusqu'à 1,70 m et 1,40 m de haut pour celles de Tararoa, à Poreopi'i, elles n'ont que 0,80 m de hauteur maximum, mais ont été vraisemblablement tronquées.

— Dans la cour, les pierres levées atteignent les hauteurs les plus réduites : moins de 50 cm. On en retrouve contre la façade de l'*ahu* et ça et là dans le pavage. Ces dernières n'ont jamais l'allure de dossiers des marae tahitiens, ce qui est normal puisque cette fonction était probablement remplie par les dalles dressées faisant limite.

(1) J. MORRISON a oublié sans doute une virgule avant taillés (sa ponctuation est très défectueuse). Nous croyons que taillé (angl. *cut*) se réfère aux effigies elles-mêmes et non pas pas aux débris humains.

(2) J. MORRISON (1935), p. 58.

En l'absence de fouilles, il est difficile de se prononcer sur la nature des structures annexées au marae. Les maisons des idoles n'avaient peut-être pas de fondations (1). A. SEABROOK a signalé l'existence d'une maison des prêtres auprès du marae A'ata.

La plupart des marae contiennent des cistes en corail pour l'inhumation des cordons ombilicaux. Nous les avons antérieurement décrites (chap. V-I-G). La présence des tombes à l'intérieur ou auprès de certains marae est probable, mais reste à prouver par des futures fouilles archéologiques. En ce qui concerne Tararoa la tradition relate que huit rois de Vitaria y furent inhumés.

Nous n'avons recueilli aucun renseignement digne de foi sur l'association d'arbres sacrés avec les marae. Cependant la présence de vieux *barringtonia* ('utu) auprès de certains de ces sites (dont Tararoa) donne à penser que cet arbre a pu être effectivement choisi. Aux îles de la Société, les banyans (*ora'a*, à Rurutu : *ao'a*) sont communs auprès des marae, ainsi que les *Pisonia* ('atae) aux Tuamotu.

On hésite à ranger dans la catégorie des structures religieuses des petites plates-formes à pierres levées sur pavage qui rappellent le type III K de GREEN à Moorea (2). Le marae A'ata paraît avoir appartenu à ce type.

Ainsi que nous l'avons déjà souligné à propos de Tararoa, des plates-formes de conseil étaient attachées à certains marae. Il y avait aussi des emplacements réservés pour les festins, dans ces complexes religieux, comme celui que violèrent les catéchistes Mahamene et Puna lorsqu'ils débarquèrent à Moera'i.

Après le repas test qui invalida les croyances anciennes, les marae de Rurutu furent détruits en un jour, d'après TYERMAN et BENNET (3), mais ces auteurs ne nous précisent pas ce qui fut anéanti.

La comparaison des marae de Rurutu avec ceux des autres Australes est extrêmement riche d'enseignements, même si la qualité des documents rapprochés laisse à désirer.

Pour Tupua'i, on dispose de quelques relevés faits par AITKEN, du document de la Commission des Sites de la Polynésie française et des observations de J. MORRISON.

R. AITKEN estime que les marae de Tupua'i sont des structures relativement simples. Le type en est un espace rectangulaire bordé sur trois de ses côtés par une barrière de pierres dressées en rangées disposées comme des piquets. Certaines de ces pierres dressées sont basses, mais d'autres atteignent 10 pieds de haut. Parfois les structures sont doubles. Les superficies encloses sont parfois importantes. Marae Potuitui a environ 130 pieds de côté. Marae Huahine, un des plus petits, ne dépasse pas 30 pieds de côté. Aucun *ahu* n'a été noté, mais il existe des allées pavées (4). Le rapport de la Commission des sites donne quelques détails supplémentaires, en particulier sur les dimensions des structures et les hauteurs des dalles (5).

J. MORRISON décrit ainsi les marae de Tupua'i :

« Leurs morai ou lieux d'adoration diffèrent de ceux des îles de la Société, ce sont tous des pavages plats, ayant un certain nombre de grandes dalles rangées aux extrémités ou disposées en rang au centre, ils sont plantés de tee (6) ou racine douce, qui a une longue tige d'environ 6 pieds de long et aussi grosse que le doigt d'un homme ; ces lieux possèdent une petite maison sur leur côté et ont une certaine ressemblance avec un cimetière (7) » (A cause des pierres plantées en commémoration des sacrifices, cf. infra les rites).

(1) W. ELLIS indique qu'à la conversion les gens de Rurutu brûlèrent trois des maisons dans lesquelles ils conservaient leurs dieux (Ed. 1832), Vol. 3, p. 400.

(2) R. GREEN (1961).

(3) TYERMAN et BENNET (1831), Vol. I, p. 507.

(4) R. AITKEN (1930), pp. 118 et ss.

(5) Monuments et sites (1960), pp. 30-33. Arrêté de classement 1156 aa du 3 septembre 1952.

(6) *Cordyline terminalis*.

(7) J. MORRISON (1935), p. 70.

Un peu plus loin, l'auteur ajoute :

« *Outre le marae général, chaque père de famille en possède un où ils font des prières et des offrandes fréquentes, mais à intervalles irréguliers* » (1).

Le récit du mutin du Bounty nous apprend que les cours pavées bordées de dalles étaient compartimentées et qu'une maison, sans doute, destinée à abriter le matériel de cérémonie ou les prêtres, y était adjointe. Le compartimentage des structures courant à Rurutu est important à noter, tout comme l'existence des pierres levées dans les pavages non signalés par AITKEN.

J. STOKES, dans son relevé des sites de Ra'ivavae, donne une liste de 64 marae ; il en visita 47 et a levé les plans de 29 monuments, 12 de ces marae étaient seulement connus par la tradition et leur localisation est restée inconnue.

La moyenne des dimensions des 24 marae de Ra'ivavae est de 63 pieds de long sur 20 pieds de large, mais un de petite taille a 20 pieds sur 10. La cour est entourée de dalles plantées côte à côte, ayant de 2 à 12 pieds de haut (5 pieds en moyenne). Sur le pourtour externe de cet enclos (dans lequel sont aménagées une ou plusieurs entrées) se trouve une bordure de tuff soigneusement taillée. Les idoles tournées vers l'extérieur sont placées par endroits au lieu de certaines dalles de l'enclos. Des accès pavés relient les marae au bord de mer. Seul le marae Temahara posséderait un *ahu* (2).

K. EMORY a retrouvé dans l'île de Malden des structures très analogues à celles de Ra'ivavae (3). Cependant certains des monuments découverts contiennent des enclos de corail appelés tombes, ce qui reste à démontrer. Rien ne nous dit qu'il ne s'agit pas d'*ahu*.

Des travaux de fouilles ont été effectués en 1956 sur les monuments religieux de Ra'ivavae par MM. SKJOLSVOLD et FIGUEROA de l'expédition archéologique norvégienne ; nous avons eu connaissance de leurs résultats ainsi que ceux obtenus à Rapa par la même expédition au moment où ces lignes étaient imprimées. A première vue nous notons l'existence de petits *ahu* à Rapa et de tombes associées aux marae à Raivavae (4).

Les monuments religieux de Rimatara sont mal connus. Les dalles de l'ancien marae Tono'ae d'Amaru ont été utilisées dans le cimetière où repose l'ancienne reine de l'île. La liste de la commission des sites indique que le marae Haerai à Anapoto inclut des dalles de 2 m de haut environ, sans autre détail sur sa forme.

Les marae des îles Cook du sud sont particulièrement mal connus. P. BUCK, si minutieux dans la plupart de ses descriptions relatives à la culture matérielle, ne donne à leur sujet que des renseignements obtenus par la tradition et les récits des premiers visiteurs :

« *Le temple (marae) consistait en une cour en plein air surélevée et limitée par des bordures de pierres, comblée et couverte de graviers, de corail blanc de préférence. Une plate-forme surélevée de pierres ou de bois appelée atarau était érigée à une extrémité de la cour. Les planches de bois décoré appelées unu étaient disposées sur la plate-forme et sur les bords de la cour. Il y avait des maisons pour conserver les dieux, les planches sculptées et les autres objets dont pouvaient avoir besoin les prêtres... Le marae Mokoïro à Atiu possède encore une partie de ses bordures de limite faites de dalles rectangulaires de corail enfoncées en long dans le sol à l'intérieur desquelles de la terre remplissait la cour du marae au-dessus de la surface du terrain autour. Le marae Maputu à Mangaia conserve ses limites bien marquées par des pierres de basalte formant une cour rectangulaire peu surélevée d'environ 116 pieds de longueur sur 32 de large* » (5).

(1) *Op. cit.*, p. 71.

(2) Voir aussi la liste du document de la commission des monuments et des sites (1960), pp. 33-35 classée par l'arrêté 1156 aa du 3 sept. 1952.

(3) K. EMORY (1943), pp. 24-40.

(4) P. VERIN. Compte rendu à paraître au *Journal of Polynesian Society* du vol. 2 des travaux de l'expédition norvégienne.

(5) P. BUCK (1944), pp. 308-309.

Bien que la description de BUCK n'indique pas si les monuments religieux des Cook du Sud avaient un *ahu*, leur aspect rectangulaire, allongé, la présence de *fata* et d'*umu*, les rapprochent des marae des îles de la Société. Ceux-ci ont été décrits par EMORY et malgré les nouvelles découvertes, la typologie établie par ce chercheur demeure valide (1), même si les différentes catégories ne peuvent être considérées sous la même optique chronologique (2).

Le type intérieur qu'EMORY considère comme le plus archaïque, possède une cour rectangulaire allongée, souvent pavée, un *ahu* bas et un enclos de pierres non contigu à l'*ahu*. Des pierres levées existent sur l'*ahu* même, devant sa façade et dispersées dans la cour en général pavée.

Les marae des îles Sous-le-Vent possèdent un *ahu* en corail et n'ont pas de mur d'enclos. Des pierres levées existent devant l'*ahu* et dans la cour assez mal pavée.

On est frappé de l'extrême variabilité des types de marae dont les seules dimensions communes semblent être, d'une part, la cour aménagée, d'autre part, les pierres levées. A l'intérieur d'un même archipel, les variations sont considérables. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les monuments de Rurutu, de Tupua'i et de Ra'ivavae, ou bien ceux de Tahiti et de Ra'iatea.

R. SUGGS pense que les marae de Tupua'i pourraient être d'une variété locale du type tahitien en dépit de la disposition assez peu commune des dalles dressées du pourtour (3). Il ne pourrait s'agir en tout cas que d'une différenciation à partir d'un type paléo-tahitien, car l'évolution architecturale s'est poursuivie dans des directions différentes entre les Australes et les îles de la Société. Les marae de Rurutu, Tupua'i et Ra'ivavae possèdent toujours une limite externe faite de dalles levées, mais à Rurutu, elles sont à intervalles, souvent sur les quatre côtés et de petite taille ; tandis qu'à Tupua'i, elles sont plus hautes et bien que disposées également à intervalles n'existent pas sur un quatrième côté. A Ra'ivavae enfin, le pourtour est fait de dalles dressées souvent hautes en un mur continu, interrompu seulement par les entrées.

L'existence de dossiers dressés sur les bords de la cour est prouvée épisodiquement aux îles de la Société. Nous l'avons nous-même rencontré sur le marae Tefano à Mai'ao dont le fond de la cour est occupé par une série de dossiers et de pierres dressées qui bordent la limite ouest et la partie sud-ouest du marae (4). K. EMORY a également noté des dossiers le long des bordures de la cour des marae du Tuamotu (5). Ainsi l'habitude d'entourer la cour du marae de dalles dressées a pu se développer aux Australes à partir d'une technique de ce type partiellement ébauchée aux îles de la Société. Aux îles du Vent, la différenciation a été dans le sens de l'érection d'un mur de plus en plus haut sur le pourtour, une tendance qui n'a guère eu de succès aux îles Sous-le-Vent restées plus proches dans ce domaine du prototype originel.

Avant la différenciation Société/Australes, l'*ahu* devait être relativement peu important (les *ahu* de haute taille, constituent un développement tardif à Tahiti et à Ra'iatea, et ceux de Rurutu sont bien similaires aux *ahu* de petite taille des îles de la Société) ou facultatif (les plates-formes à pierres levées sans *ahu* ont survécu dans les deux archipels). Il n'est pas impossible que la présence de l'*ahu* à Rurutu corresponde à une différenciation d'une autre époque que celle survenue à Ra'ivavae et à Tupua'i par rapport au prototype ; il peut aussi avoir « tahitianisation » à une période assez récente par intrusion. Seules les fouilles des sites religieux, ayant subi dans le temps des modifications architecturales permettent de résoudre les problèmes, mais il faut conserver présent à l'esprit les prodigieuses possibilités d'invention locale dans chaque île de styles s'éloignant sensiblement des traits du prototype et ceci dans un temps relativement court,

(1) K. EMORY (1933)

(2) J. GARANGER a fait procéder à une datation au RC 14 d'un marae de type intérieur de Tautira qui s'est révélé avoir été en fonction à la fin des temps classiques.

(3) R. SUGGS (1962), p. 150.

(4) P. VERIN (mars 1962), p. 38.

(5) K. EMORY (1934), p. 7.

peut-être de l'ordre du millénaire. Les études de SUGGS à Nuku-Hiva et surtout de HEYERDAHL, FERDON et autres à l'île de Pâques ont clairement démontré l'intérêt de l'évolution de l'architecture des maisons et des monuments religieux pour l'établissement d'une séquence chronologique.

III. — OFFICIANTS, RITES ET CROYANCES

Le rôle considérable que jouait la prêtrise dans la civilisation de Rurutu aux temps classiques a été abordé dans les aspects politico-religieux du chapitre précédent. Les *'ara'ia* qui, à Vitaria provenaient de la famille du *'Opu-Vaerota*, dirigeaient les cérémonies aux marae. Parmi celles-ci figuraient les rites d'allégeance au souverain (présentation des premiers fruits ou des premières prises ⁽¹⁾), les alliances, ainsi que les sacrifices et les offrandes. Selon un informateur d'AITKEN, des sacrifices humains avaient lieu à Rurutu sur le marae et un *umu* (grand four souterrain) était installé auprès ⁽²⁾. J. MORRISON décrit avec beaucoup de précision ce qui se passait dans l'île voisine de Tupua'i :

« *Là (au marae) ils offrent des sacrifices d'hommes et de tortues. Quand un sacrifice doit avoir lieu, tous les hommes du district se réunissent au morai et les vieillards et les prêtres (qui sont nombreux) apportent toujours avec eux leur canne pour la marche d'une main et un jeune bananier dans l'autre, ceux-ci sont jetés en tas avec de longues prières. Alors (si le sacrifice est humain) la victime est désignée et abattue, ensuite ils l'achèvent avec leur cannes qui sont appointées à une extrémité dans ce but. Le cadavre est immédiatement découpé à l'aide de couteaux de bambou et chacun en prend un morceau qu'il enveloppe avec des feuilles de tee et l'emporte à son propre morai ou il sera à nouveau offert avec un bananier — la tête, les os et les entrailles sont enterrés dans le marae, et une pierre est dressée, non pas pour perpétuer la mémoire de l'homme, mais pour marquer le nombre de ceux qui ont été offerts là. Plusieurs de ces marae ont un grand nombre de ces marques. Un festin de poissons, de pain ⁽³⁾ et de tarro, etc... est ensuite préparé et consommé dans le marae par les prêtres qui offrent également une partie avec de longues prières. Les amis de la victime, s'il lui arrive d'en avoir, s'en accomodent tranquillement de peur d'être ses successeurs à la prochaine occasion. Nous avons eu connaissance de pas plus de deux personnes offertes pendant notre séjour, et toutes les deux étant de jeunes hommes... » ⁽⁴⁾.*

Il est probable que la tortue était consommée au marae ou dans une cour contiguë par ceux qui y avaient droit. Le caractère sacré de ce mets interdisait d'ailleurs sa consommation dans un lieu profane. Aux Tuamotu, les festins de tortue avaient toujours lieu au marae et lorsque la nourriture n'était pas épuisée elle restait dans le lieu sacré pour être consommée le lendemain.

L'observation des interdits *tapu* était sanctionnée de façon surnaturelle. Lorsque les prosélytes foulèrent le lieu sacré et y consommèrent du porc et de la tortue, les habitants crurent qu'ils en mourraient ⁽⁵⁾. Aujourd'hui les rares hauts-lieux païens auxquels on attribue encore un *mana* (force surnaturelle) le marae Tararoa et pour certains A'unui et Poreopi'i, peuvent communiquer de redoutables maladies à ceux qui parcourent leur surface.

Comme aux îles de la Société, certains prêtres pouvaient entrer en crise lorsqu'ils étaient possédés par un dieu. Dans leurs lettres aux missionnaires de Ra'iatea qui se trouvent traduites dans le livre de TYERMAN et BENNET, les catéchistes MAHAMENE et PUNA rapportent le cas de deux prêtres inspirés par l'Esprit mauvais :

⁽¹⁾ Aujourd'hui, le baptême d'une première ligne est toujours effectué par le pasteur et il y a eu là sans doute une transition du rite pré-chrétien.

⁽²⁾ R. AITKEN (1930), p. 118.

⁽³⁾ Certainement du *poi*.

⁽⁴⁾ J. MORRISON (1935), pp. 70-71.

⁽⁵⁾ TYERMAN et BENNET (1831), Vol. I, p. 507.

« Le roi et les chefs répondirent : cela nous convient, maintenant faisons-le, (c'est-à-dire assemblons-nous en un lieu pour manger tous en violation des interdits) — alors se levèrent deux hommes inspirés par le Mauvais Esprit. L'un des Mauvais Esprits dit : « Cela nous convient, cela nous convient, nous allons avoir la bonne parole » (1). L'autre homme qui était aussi inspiré par l'Esprit Mauvais parla ainsi : « J'ai vu la fondation du firmament, là-haut dans le ciel ». Ta'arua (la grande idole) (2) m'a apporté la foi. Auura déclara alors voilà que l'Esprit Mauvais a répondu : « Alors, saute donc en l'air que nous puissions te voir en train de voler. Fais-le immédiatement. En vérité tu es le fondement même du mensonge » (3).

W. ELLIS, après avoir relaté brièvement l'intervention des deux inspirés, nous les montre réapparaissant au moment du festin : ...

« Les prêtres, cependant, apparurent à la réunion qui avait été fixée ; et l'un d'entre eux prétendant être inspiré, se mit à annoncer au nom de son dieu, la punition la plus atroce pour ceux qui avaient violé le lieu sacré. Un ou deux habitants de Ra'iatea vinrent à lui, lui dirent de renoncer et de ne pas essayer de les tromper plus longtemps, et que les gens ne toléreraient plus leurs impostures. Le prêtre répondit que le dieu était en lui et qu'il était le dieu. Lorsqu'il était uruhia (sous l'inspiration de l'Esprit) le prêtre était toujours considéré comme aussi sacré que le dieu, et était appelé, pendant ce moment, atua, dieu, quoique le reste du temps il fût seulement dénommé taura ou prêtre. Trouvant qu'il était déterminé à poursuivre ses imprécations, un des marins chrétiens de Ra'iatea dit : « Si le dieu est à l'intérieur, nous allons essayer de le prendre et de l'extirper ». On saisit immédiatement le prêtre qui commençait à présenter des symptômes de violentes convulsions musculaires et on l'empêcha de se jeter sur le sol. Pendant un long moment le prêtre et un des Raia-teens luttèrent ensemble ; puis le dieu insulté par la grossière familiarité prise à l'égard de son serviteur, le quitta, et le prêtre se retira en silence de l'assemblée... » (4).

Il semble que dans l'ancienne religion certains présages étaient craints, notamment le cri du *ooroveo*, sorte de coucou qui aurait été considéré comme un avertissement des dieux.

Notre connaissance de l'idée de l'au-delà que se faisaient les anciens Rurutu sera notablement éclaircie le jour où les sépultures *in situ* pourront être ouvertes. A l'heure actuelle, certains habitants pensent que des défunts envers lesquels on a commis des offenses avant leur mort peuvent se venger après celle-ci. Les victimes se voient atteints de maladies ou de possessions étranges. Afin d'y remédier les experts locaux ou résidents à Papeete conseillent de détruire le *tupapau* (défunt nuisible) dans sa tombe. Il y a quelques années un habitant alla ainsi faire brûler les restes avec de l'essence. Cette pratique n'est pas particulière à Rurutu puisque un procès de violation de sépulture analogue a eu récemment lieu pour un cas survenu à Opoa (Ra'iatea) (5).

L'influence du christianisme apportant la conception d'âme (qui a traduit le terme *varua*) a considérablement obscurci le problème. WILLIAMSON a malheureusement repris le terme âme pour expliciter les notions polynésiennes de la vie post-mortem, ce qui retire à peu près tout intérêt à sa contribution. La nature intrusive de cette conception dans l'idée polynésienne traditionnelle est attestée par la réflexion du roi et des chefs à Auura :

« Voilà, vous dites Auura, nous avons des esprits ou des âmes — nous n'avons jamais su qu'un homme avait un esprit en lui — non, jamais ! » (6).

(1) Parlant par dérision (note de l'auteur cité)

(2) ou principal dieu (note de l'auteur cité). En réalité, le compilateur est victime de la même systématisation qu'ELLIS.

(3) TYERMAN et BENNET (1831) Vol. 2 pp. 504-505.

(4) W. ELLIS (1829) Vol. II pp. 238-239.

(5) Il est vrai que l'influence d'un devin (*tahu'a*) résidant à Papeete a été peut-être importante. Depuis 1963, au moins deux tentatives d'anéantissements de *tupapa'u* ont eu lieu à Rurutu.

(6) TYERMAN et BENNET (1831) Vol. II p. 504.

L'obscurité qui entoure la connaissance de la métaphysique de l'au-delà polynésien de jadis est d'autant plus irritante que des détails de tradition nous en laissent entrevoir des bribes. La tradition de la grotte Anaio qui veut que le dieu de Vitaria ait mangé les *varua* des Pevans, entraînant leur perte correspond à un amoindrissement de la force vitale de l'individu selon un principe qui fonctionne peut-être encore aujourd'hui et oblige à se débarrasser des *tupapa'u* nocifs. WILLIAMSON cite à ce propos le rôle du *varua'ino* à Rurutu, d'après des renseignements de GILL :

« Dans l'île australe de Rurutu, le *vaerua-kino* ⁽¹⁾, ou grand Esprit Mauvais (*Vaerua* signifie un Esprit et *kino* = mauvais) avalait les âmes des morts. Après un certain temps, il rejetait l'âme, évidait l'intérieur d'une noix de coco, écrasait la noix de coco dans un récipient, plaçait l'âme à l'intérieur et remuait le tout. Ceci transformait l'âme en *vaerua-rikiriki*, ou petit Esprit qui était aussi un Esprit Mauvais et devait travailler pour le Grand Esprit qui l'envoyait à son ordre de-ci et de-là » ⁽²⁾.

IV. — SORCELLERIE ET MÉDECINE

Jadis, les maladies étaient attribuées, soit à une punition surnaturelle (la violation d'un lieu sacré ou d'un interdit pouvant entraîner la mort), soit à un sort jeté par un ennemi. La nature surnaturelle des causes des maladies a été bien reconnue dans l'ancienne culture de Tupua'i par J. MORRISON qui écrit :

« Et s'ils sont malades ils croient que cela provient de la colère du *Eakooa* ⁽³⁾ (ou Divinité) ou de quelqu'un qu'ils connaissent ; s'ils doivent aller à la guerre pour une mauvaise cause, ils pensent que n'importe quelle maladie qui leur arrive à ce moment leur est envoyée en punition pour leur faute — à notre première visite à la Baie Sanglante, la plupart des habitants se réunirent à cet endroit dont le terrain est un marais en friches et ils restèrent plusieurs jours sans coucher à leurs lieux de repos habituels, ils attrapèrent des rhumes, des gripes, des yeux douloureux, larmoyants, coulant jusqu'au nez, etc... — et ils pensèrent que ceci leur était arrivé par notre action, et c'est pour cette raison que nous trouvâmes un tel changement dans leur comportement lorsque nous jetâmes l'ancre pour la seconde fois » ⁽⁴⁾.

Les vieux informateurs racontent que la sorcellerie appelée autrefois *nati-te-varua* (lier le *varua*) était encore très vivante au XIX^e siècle, mais qu'elle fut abolie par le roi Paa. Aujourd'hui, on croit encore que prononcer intentionnellement des paroles calomnieuses peut causer un dommage physique à quelqu'un. C'est ce qu'on appelle *muti*. On ignore le *pifa'o* qui, à Tahiti, signifie jeter un sort. Dans l'ancienne culture, le mot parent (*piiao*) signifie arracher les yeux du vaincu par le vainqueur.

La médecine traditionnelle fait usage de feuilles, de boutons et de fruits de plantes, notamment de *tou* (*Cordia subcordata*), de *miro* (*Thespesia populnea*), de *nono* (*Morinda citrifolia*) en application ou en ingestion. Les maux les plus courants sont le *pua* (douleur du corps, enflure), le *ira* (dysenterie). L'usage d'huile parfumée (*mono'i*) est très courant, comme à Tahiti. L'influence actuelle de cette île obscurcit le fond traditionnel de la connaissance proprement rurutu.

Certains hommes, remarquables masseurs, croient que leur habileté provient d'un don surnaturel. Il y a encore quelques dizaines d'années, on procédait parfois à des saignées qui étaient pratiquées à l'aide d'une dent de requin ou de barracuda emmanchée. Nous connaissons un spécialiste local qui pratique ce genre d'incision avec les dents de requin dans le district de Toahotu à Vaira'o à Tahiti. Une dent de requin découverte dans Tui 8 n'était pas percée comme celles qui ont été retrouvées dans le site de Faana à Vaira'o.

⁽¹⁾ L'orthographe est défectueuse. GILL est influencé par la prononciation des Cook où le k existe à la place du coup de glotte. Le mot doit s'écrire à Rurutu *'ino*. Comme GILL n'a jamais séjourné à Rurutu, ses renseignements doivent provenir d'indications données par ses collègues missionnaires ou par des habitants ayant voyagé.

⁽²⁾ R. WILLIAMSON (1933) Vol. II p. 108.

⁽³⁾ *Eakooa* = *e atua* (t étant allophone avec k).

⁽⁴⁾ J. MORRISON (1935) p. 71.

Chapitre XVII

JEUX — DISTRACTIONS — MUSIQUE — ART

I. — LES JEUX D'ADRESSE

Il a été découvert à Vitaria de multiples billes de corail (ou plus rarement de ponce) taillées ayant entre 2,5 et 4 cm de diamètre (voir fig. 117). Nous pensons que ces objets, trop légers pour être des pierres de fronde, dont la forme est analogue, servaient à un jeu d'adresse que ELLIS a décrit pour la Polynésie sous le nom de *timo* ou *timotimo* :

« Les joueurs s'asseyaient sur le sol avec un tas de pierres auprès d'eux, ils tenaient une petite pierre ronde dans leur main droite qu'ils lançaient en l'air à plusieurs pieds de hauteur, et avant qu'elle ne retombât, ils prenaient une autre des pierres du tas qu'ils gardaient dans la main droite jusqu'à ce qu'ils eussent rattrapé celle qu'ils avaient lancé, puis ils jetaient la pierre qu'ils avaient envoyé en l'air, lançaient une pierre encore et continuaient d'en prendre une nouvelle chaque fois qu'ils envoyaient une petite pierre ronde en l'air jusqu'à épuisement complet du tas » (1).

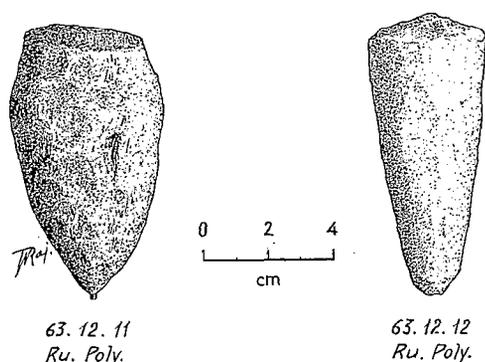


FIG. 115. — Toupies en bois

R. AITKEN a rapporté à Tupua'i le jeu de *pere timo*, pratiqué avec les graines de *aito* (*Casuarina equisetifolia*) (2). Aux îles Cook du Sud, ce jeu d'osselet polynésien était connu sous le nom de *pei* ou *pepei* et se jouait avec les fruits de l'*aleurites triloba* ou avec des graines de *tamanu* (*Calophyllum inophyllum*) (3). Aux Hawaï, il portait le nom de *konani* et se pratiquait également avec des graines.

(1) W. ELLIS (1829) Vol. I p. 308.

(2) R. AITKEN (1930) p. 94.

(3) P. BUCK (1944) p. 260.

Les sites archéologiques n'ont pas encore livré de ces palets du type de ceux qu'on trouve aux Hawaï sous le nom de *ulumaika* (1). Aux îles Cook, ces palets s'appelaient *tupe* et étaient faits en bois de *miro* (*Thespesia populnea*) (2). Il en était peut-être de même à Rurutu. Aux îles de la Société, ces palets ne sont pas connus ; cependant, Y. SINOTO en a trouvé un en surface à Opoa dans l'île de Ra'iatea.

Les enfants de Rurutu continuent de jouer avec des toupies en bois dont la forme conique, bien différente des pièces européennes, prouve qu'il s'agit d'une survivance (voir fig. 116). Des toupies analogues sont connues aux îles Cook sous le nom de *potaka* et R. SUGGS en a découvert à Nuku-Hiva dans les sites (8).

Lors de notre séjour, nous n'avons noté aucune figure de ficelles d'une complexité quelconque. L'importance actuelle de la vannerie qui mobilise les doigts des petites filles est certainement la cause de cette disparition. Il est également rare aujourd'hui de voir voler un cerf-volant *pauma*, (aux îles Cook : *manutukutuku*), dont on connaît pourtant l'importance dans toutes les anciennes cultures polynésiennes.

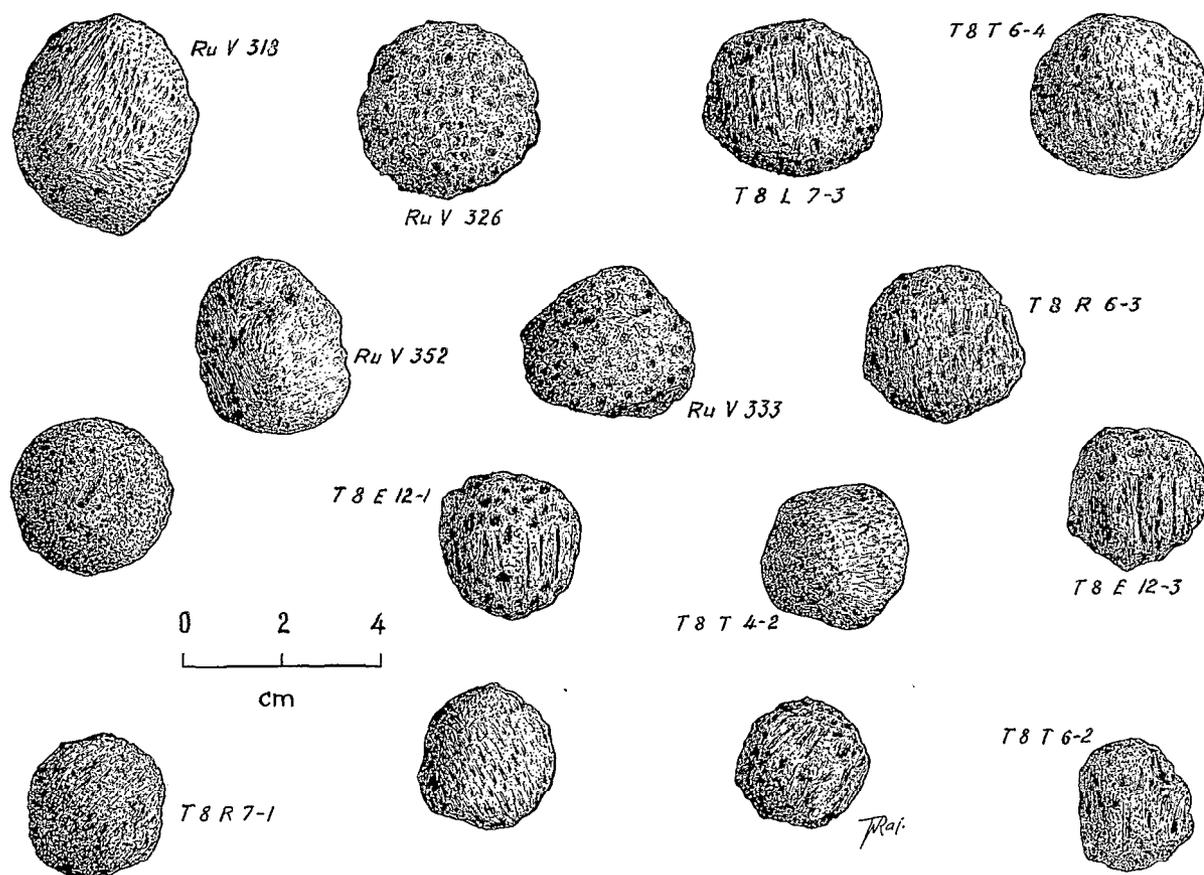


FIG. 116. — Billes pour le jeu de timo

(1) K. EMORY et Y. SINOTO (1961) pp. 67-68 et fig. 65.

(2) P. BUCK (1944) p. 254 et 256, fig. 156.

(8) R. SUGGS (1961) p. 141 et fig. 34 B

II. — EXERCICES DE FORCE ET SPORTS

La tradition relate ceux qui étaient pratiqués par les jeunes gens du 'areario'i : sorte d'escrime avec des bâtons, à Papara'i, soulèvement de la pierre *ururaupea*, lancement du javelot. En revanche, rien n'est mentionné sur la lutte, la boxe, la course à pied, l'entraînement à la fronde, le jeu de la balle au pied qu'ELLIS décrit pour l'ensemble de la Polynésie Orientale (1). C'est grâce aux observations de cet auteur qu'a pu être identifié l'usage de la crosse en bois n° 387 du Musée de Papeete, découverte dans la grotte perchée de Terua o tavae (voir chapitre IV parag. I). Celle-ci était destinée au jeu de 'apai ou *paipai* qu'ELLIS n'hésite pas à comparer au cricket. Une autre crosse du même type existe dans la collection OLDMAN, sous le n° 411/A ; ses dimensions sont les suivantes : longueur 1 1/2 pouce, extrémité du manche 2 pouces, largeur de la tête de la protubérance 3 1/2 pouces, poids : 3 livres anglaises et 11 onces. Aux îles Cook, ce jeu était connu sous le nom de *ipanapana*.

Le tir à l'arc qui, chez les Tahitiens, était un jeu sacré, semble avoir été inconnu de l'ancienne culture classique de Rurutu. Aucune tradition ne le mentionne et nous n'avons pas trouvé de sites de plates-formes d'archer similaires à ceux trouvés par EMORY à Tahiti (Papeno'o), GREEN à Moorea (Opunohu) SINOTO à Ra'iatea (Opoa) et nous-mêmes à Tetiaroa.

La tradition indique l'usage des échasses (*rore*). Celles employées à l'heure actuelle par les enfants et les jeunes gens sont très grossières et aucun exemplaire ancien d'échasses des Australes n'est connu. En Polynésie, les pièces les plus remarquables de *rore* proviennent des Marquises.

Jusqu'au début du XX^e siècle, les jeunes gens de Rurutu s'exerçaient au *papa'oro*, le surfing dans lequel les Tahitiens et les Hawaïens étaient particulièrement réputés. La répartition de ce sport en Polynésie ne laisse pas de doute sur son ancienneté.

III. — DANSE ET MUSIQUE

Les premiers visiteurs européens de Rurutu n'ont laissé aucune information sur les anciennes danses. Ce qui n'est pas inattendu lorsque l'on sait que les manifestations esthétiques de cet ordre furent prosrites au premier chef par les missionnaires rigoristes de la « London Missionary Society ».

Les danses folkloriques d'aujourd'hui copient assez servilement celles du « Juillet » de Papeete (2). Il en est de même à Tupua'i. Pour cette île, J. MORRISON a donné de précieuses indications sur les danses qu'il compare avec celles des Tahitiens. Les femmes de Tupua'i...

« ne faisaient pas dans leurs danses les gestes et mouvements lubriques qui sont tant en usage aux îles de la Société, bien qu'elles soient aussi expertes dans ce divertissement et se meuvent avec une grâce de bon aloi » (3).

Pour les divertissements profanes, le tambour gong (*pate*) servait à accompagner les chants et les danses (Tahiti *to'ere*). Le tambour cylindrique (*tariparau*) faisait partie du matériel religieux. Quelques musées possèdent des *tariparau* des Australes et de Ra'ivavae (4), qui ont pu être identifiés, grâce aux motifs décoratifs. Ils ont été étudiés par BUCK qui a noté des caractéristiques communes partagées par les tambours cylindriques des îles de la Société et des Australes : cet auteur observe que les cordes de tension sont fixées directement par des trous au travers de la membrane en peau de requin, la fixation en bas de la pièce se faisant sur des protubérances sculptées.

(1) Voir ELLIS (Ed. 1829) chapitre 11 pp. 281 et ss.

(2) Ces fêtes folkloriques du 14 juillet n'ont pas beaucoup contribué au maintien du folklore ancien, mais plutôt favorisé une nouvelle forme de folklore. Le 'ori tahitien s'étend aujourd'hui à de nombreuses îles de la Polynésie Française, comme le dialecte qui devient *lingua franca*.

(3) J. MORRISON (1933) p. 65.

(4) appelés à Tahiti : *pahu*.

Les conques (*pu*) faisaient, comme les tambours cylindriques, partie du matériel religieux, mais servaient aussi à rassembler les guerriers lors des combats ⁽¹⁾. En 1962, l'extrémité d'un triton *tritonis* a été recueillie entre deux grands sites d'habitats et près d'un *ahu*. Un trou au contour irrégulier a été percé sur le côté ⁽²⁾. Cette pièce ressemble à celle de Mangaia donnée par W. GILL au British Museum. Les conques en triton percées sur le côté de leur extrémité sont encore utilisées par les habitants pour des mobiles pratiques (signal pour l'alimentation des porcs).

R. SUGGS a signalé pour tous les étages de la préhistoire marquisienne des *pu* en *Charonia* et en *Cassis* ⁽³⁾.

Une autre conque d'un type jusqu'ici inconnu a été retrouvée en surface à Vitaria en 1963. Il s'agit d'une pièce en cône percée au sommet du plancher circulaire externe (voir fig. 118). La pièce est complète et quoique très blanchie n'a pas subi de dommages depuis son abandon. Nos ouvriers, après en avoir découvert l'usage, la firent fonctionner et se félicitèrent d'avoir retrouvé un objet de leurs ancêtres qu'ils ne faisaient plus dans ce matériau, mais qu'ils se promettaient de remettre en honneur.

La flûte nasale en bambou (à Tahiti : *vivo*) n'est attestée, ni par les traditions, ni par les récits. Le caractère périssable du matériau (bambou) dans lequel elle était confectionnée laisse peu de chances de prouver un jour son existence.

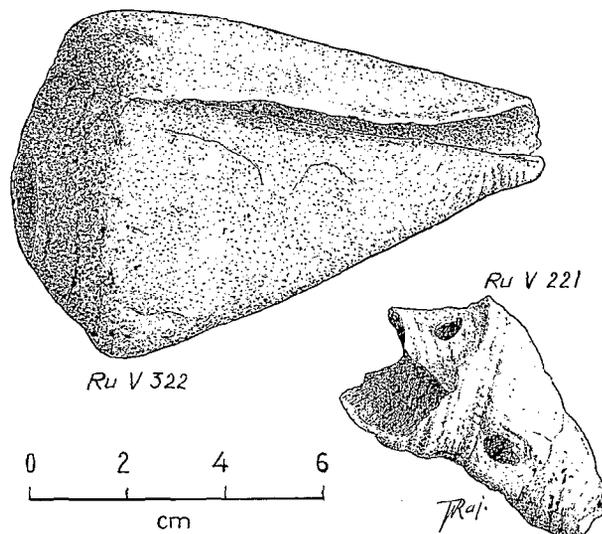


FIG. 117. — Conque en cône et fragment de conque en *triton tritonis*

IV. — L'ART

Malgré le faible nombre de vestiges ornés de la culture classique qui sont parvenus jusqu'à nous parmi ceux qui ont été mentionnés par les premiers visiteurs, il est intéressant de rappeler les expressions artistiques des anciens Rurutu.

⁽¹⁾ Les mutins du Bounty furent accueillis par les sons hostiles des conques lors de leur premier débarquement à Tupua'i.

⁽²⁾ M. KELLUM (1964) p. 37.

⁽³⁾ R. SUGGS (1961) p. 140.

La sculpture sur pierre aurait existé, si l'on en croit, par exemple, les traditions qui mentionnent l'effigie religieuse du marae A'unui. La rareté de la statuaire religieuse en pierre caractérise aussi l'art sacré māngaien qui ne possédait lors des contacts qu'une effigie lithique, celle de Rongo.

Aucun pétroglyphe n'a été relevé à Rurutu. Il en existerait à Tupua'i de rudimentaires sur des pierres de marae, mais R. AITKEN et le document de la Commission des sites ne nous donnent guère de détails à leur sujet.

Le travail de la pierre atteignait pourtant un certain degré de perfection à Rurutu, notamment pour l'architecture des plates-formes faites de dalles soigneusement débitées. Les perfectionnements de l'architecture s'appliquèrent à Rurutu aux maisons et à Tahiti aux structures religieuses.

Quelques ustensiles domestiques, comme les lampes en ponce et surtout les pilons en corail, présentaient une certaine élégance de forme. Cependant, aucun n'était orné de motifs sculptés.

Un grand nombre d'objets en bois destinés à l'usage courant ou à la guerre ont fait l'admiration de ceux qui les ont décrit, étonnés de l'élégance de leur aspect et de la perfection du poli. Parmi ces pièces figurent les appuis-tête, certaines armes, les crosses pour les jeux de *'apai*. Souvent ces œuvres se voyaient rehaussées de motifs décoratifs gravés ou sculptés en relief : c'est le cas des pagaies, des éléments constitutifs en bois des navires et des maisons, des effigies religieuses et peut-être des manches d'herminettes. Parfois, certaines pièces étaient véritablement ajourées, comme les manches d'éventails, selon un principe qui n'est pas sans analogie dans ses effets avec la perforation des tapa, une expression artistique en honneur aux îles Cook, mais non décrite pour Rurutu.

Les documents retrouvés dans les fouilles ne permettent pas encore de se prononcer sur l'existence d'un véritable travail artistique de l'os dont on peut soupçonner l'existence par le récipient en os de baleine de la collection OLDMAN. Il en est de même, en ce qui concerne les ornements en nacre et en coquillage, assez simples et découverts jusqu'ici en faible nombre.

La peinture sur tapa tirait des effets des contrastes de couleurs qui ne manquèrent pas d'impressionner BANKS et ses compagnons. Les teintes étaient obtenues d'une multiplicité de substances végétales. Les motifs de la décoration des tapa étaient essentiellement géométriques (rayures et roues dentées).

La peinture sur bois était très développée pour l'ornementation des façades de maisons. La couleur préférée était le rouge et les motifs étaient faits de spirales, de chevrons, ainsi que peut-être d'effigies humaines.

La peinture sur le corps n'est pas attestée ; en revanche, le tatouage était en honneur, sous une forme assez simplifiée : motifs de roues dentées ou de cercles concentriques sur les membres.

Le travail de la plume a produit à Rurutu les coiffes des *po'ena*, les plus célèbres de toute la Polynésie qui rivalisent en beauté avec les pièces mélanésiennes les plus fines. Des guirlandes de plumes ornaient également les navires de parade. La vannerie était par contre, assez sommaire, mais on en connaît mal ses motifs décoratifs (*purepure*) dont certaines survivances existent encore à Avera. La fibre de la noix de coco (*nape*) était mise à profit pour les attaches complexes des manches d'herminettes, ainsi que pour les ligatures des charpentes de maison ; les vieux informateurs de SEABROOK lui ont rapporté les effets heureux que ces attaches produisaient au plafond des demeures.

L'art rurutu faisait usage de l'effigie humaine dans la statuaire religieuse principalement. Les personnages sont taillés de façon assez réaliste, seule la tête est schématisée. On ne retrouve pas sur celle-ci des yeux énormes de certaines effigies des îles Cook.

L'emploi des figurines humaines en relief sur des objets est remarquable. Le procédé pouvait être assez répandu puisqu'il a été noté sur la statue de A'a ainsi que sur une lance et sur un récipient.

Hormis ces cas de représentation réaliste, l'art ancien de Rurutu a fait usage de motifs humains dégradés. Nous nous rallions sur ce point aux conclusions de STOLPE qui a bien montré la série de motifs inter-

médiaires qui conduit de l'effigie anthropomorphe reconnaissable à des représentations aussi schématisées que les séries de chevrons en arête de poisson, ou les triangles contigus et les lignes parallèles croisées par des diagonales (1).

Les cercles concentriques et les roues dentées si communes dans l'art de Ra'ivavae, Tupua'i et Rurutu seraient aussi des dégradations de la partie supérieure du personnage humain.

Il n'est pas sans intérêt enfin de remarquer que STOLPE rangeait dans une même province artistique les îles de la Société, les Cook et les Australes, une conclusion qui vient renforcer assez sérieusement l'unité culturelle de ces trois archipels que nous avons souligné dans d'autres domaines. L'art des Australes présente, cependant, une originalité en dépit de certaines analogies avec les pièces des autres archipels de la province (Mangaia, surtout) et pour chacune des îles, il existait des particularités issues de développements indépendants, ainsi l'extraordinaire travail de la statuaire religieuse à Ra'ivavae et l'emploi dans cette même île des motifs décoratifs de figures féminines.

(1) H. STOLPE (1927)

CONCLUSION

Au terme de cette description de la civilisation rurutu des temps classiques, d'après l'archéologie, les traditions et les survivances, nous souhaiterions être en mesure de définir sa place exacte parmi les autres civilisations de la Polynésie Orientale.

Malheureusement dans l'état actuel des recherches, une définition de cet ordre serait prématurée, puisque les travaux sur le passé des autres territoires culturels avec lesquels il est possible de faire des rapprochements ne sont pas suffisamment avancés.

Deux méthodes sont en effet utilisables : l'une est la reconstitution en faisant usage des traits culturels dispersés, l'autre est le rétablissement de la séquence chronologique entre les îles à l'aide des fouilles archéologiques.

La première a été en honneur dans le Pacifique tant que l'on a cru que le peuplement polynésien était trop peu ancien et les vestiges trop mal conservés pour favoriser une autre approche au problème. P. BUCK a été le principal artisan de cette reconstitution du passé à l'aide des données des traditions et de la culture matérielle ; sa recherche a produit d'intéressants résultats. Ceux-ci sont cependant forcément limités. Tout comme l'est la méthode d'exhumation d'un proto-langage à l'aide des témoignages vivants des langues issues de celui-ci, qui s'inspire des mêmes procédés. En effet, il se peut qu'aucune survivance n'existe d'un trait ancien quelque soit le lieu où on la recherche ; ensuite il n'est pas toujours facile de décider si tel ou tel trait culturel constitue un témoignage de la proto-culture ou est le fruit d'un développement indépendant ; enfin, en admettant que ces problèmes soient résolus on ne disposera d'aucun repère chronologique sûr.

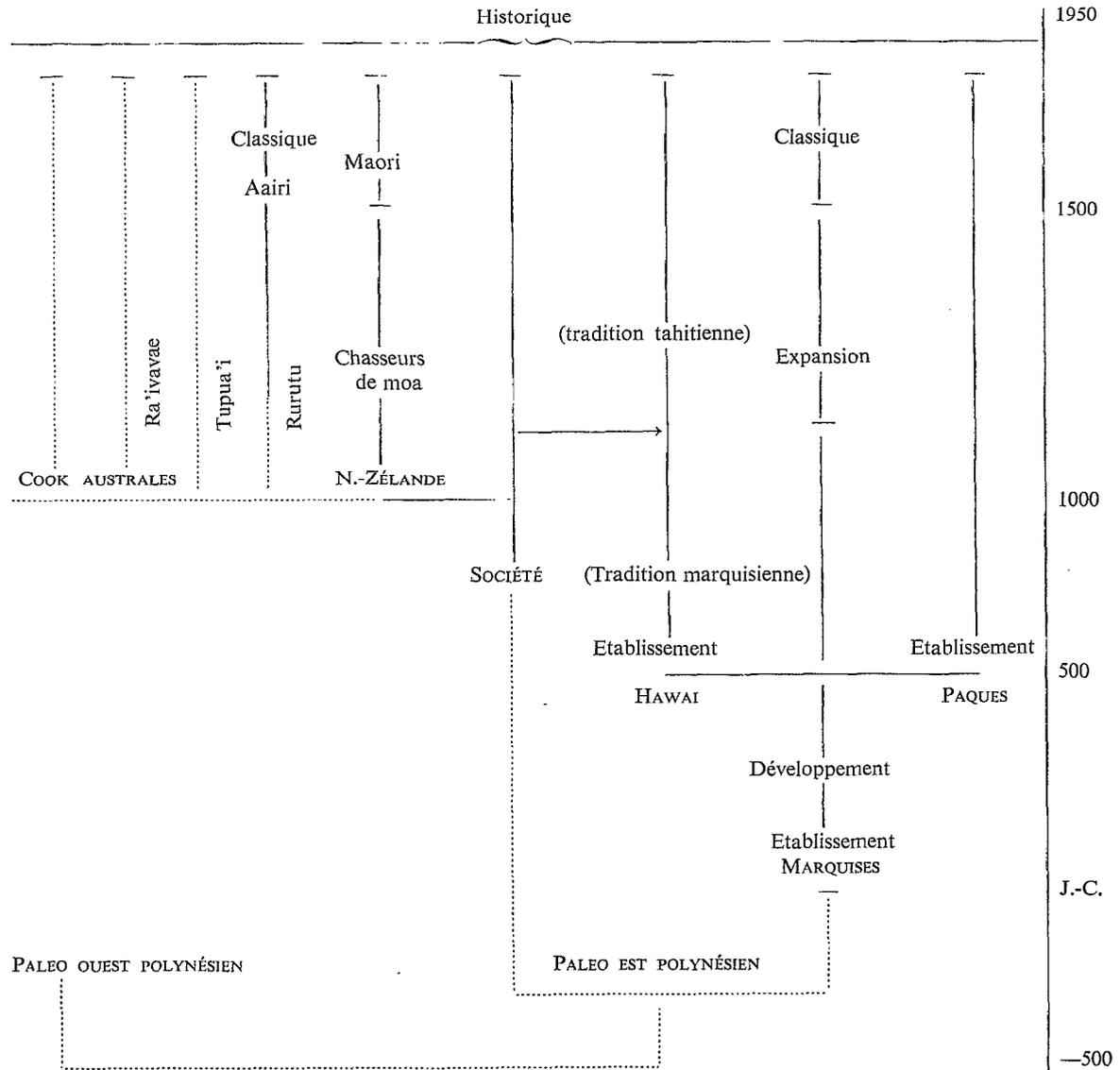
L'archéologie de fouilles seule remédie à ces inconvénients. L'existence des fossiles directeurs, tels que les hameçons (et bientôt les herminettes et les pilons) facilitent la recherche des filières chronologiques inter-îles ; la chronologie stratigraphique et les datations au R.C. 14 fournissent les repères dans le temps. On a été ainsi en mesure d'évaluer l'aspect composite de la culture hawaïenne, tributaire d'abord des Marquises, puis beaucoup plus tard de Tahiti et d'affirmer que la culture Moa-Hunter de Nouvelle-Zélande était issue d'un fonds paléo-tahitien, défini par les découvertes des sépultures de Maupiti.

Est-ce à dire que l'approche par la reconstitution des traits culturels perd toute utilité ? Nullement. Certaines de ses hypothèses ont été confirmées par les découvertes archéologiques (notamment la filiation paléo-tahitienne en Nouvelle-Zélande), mais surtout elle est précieuse lorsqu'elle s'attache à des matériaux qui ne sont pas du ressort des fouilles archéologiques, par exemple les objets périssables de la culture matérielle (bois, tapa, vannerie) ou quand elle retire des traditions des informations explicitant les sites archéologiques et les objets. Elle fournit aussi des repères chronologiques pour les périodes les plus récentes (abandon de Vitaria, par exemple).

Si donc, la priorité doit être reconnue à l'utilisation des résultats des fouilles, d'utiles compléments seront à retenir de la méthode de recherche traditionnelle.

C'est en s'appuyant sur ces principes méthodologiques que nous tenterons de replacer la civilisation de Rurutu parmi celles qui lui sont apparentées. A cet effet, nous avons schématisé le problème en établis-

sant le tableau ci-après. Mangareva, les Tuamotu et Pitcairn sur lesquels les documents manquent ont été omis. Les lignes pleines se rapportent aux séquences quasi certaines et les pointillés aux hypothèses les moins contrôlées.



L'appartenance de la civilisation de Rurutu à la famille culturelle est-polynésienne ne fait pas de doute. De cette lointaine époque (500 avant J.-C.) datent des éléments tels que l'herminette quadrangulaire, l'hameçon en bois pour le Ruvettus, le battage du tapa, la scie à feu, etc.

Plus tard (entre 5 et 800 après J.-C. ou plus tard) apparut aux îles de la Société une culture paléo-tahitienne, dont on ne sait trop, d'où, quand, et comment elle s'est individualisée à partir du fonds est-

polynésien originel. Le fait que les Marquises étaient déjà occupées un siècle avant notre ère par des habitants issus de la famille culturelle est-polynésienne ne prouve pas que la culture paléo-tahitienne s'est différenciée du fonds commun via les Marquises.

Aux alentours du début du 2^e millénaire, la civilisation des îles de la Société semble s'être propagée vers la Nouvelle-Zélande, Hawaï, les Australes et les Cook. Cet éclatement s'est fait progressivement. La Nouvelle-Zélande bénéficia des hameçons archaïques, tandis que Hawaï a reçu un peu plus tard les hameçons à attache à bosse.

Cette culture paléo-tahitienne connaissait les maisons ovales à pavage non surélevé, les marae rectangulaires avec *ahu* bas et pierres levées dans la cour, la culture du taro, le stockage du fruit à pain en silos, l'herminette triangulaire, l'usage des limes en corail pour le travail des hameçons en nacre, les pilons en pierre de type conique et *'opu*.

La diffusion vers les Australes et les Cook du Sud a dû être à peu près contemporaine, car ces territoires possèdent en commun un certain nombre de complexes culturels : motifs artistiques (dont la décoration en haut-relief), tables à pilonner, sièges et appuis-tête de forme identique ; il est aussi possible que l'homogénéisation des styles et des techniques provienne des contacts qui ont continué d'être entretenus entre ces trois archipels après la différenciation à partir du fond paléo-tahitien. Ces contacts expliqueraient la venue de traits culturels tahitiens assez tardifs.

Malgré cette osmose continue entre les différents archipels des Cook, des Australes et des îles de la Société les Australes ont développé à partir des modèles initiaux certains traits originaux : dossiers sur la quasi-totalité du pourtour des cours des marae, surélévation des plates-formes des demeures, innovation de la variété d'herminette fusiforme, préférence écrasante à Rurutu du *turbo* pour les hameçons, raffinements pour les pilons et les billes du *timotimo*, etc...

La proximité géographique de Rurutu-Rimatara des îles Cook fait que ces deux îles ont reçu des influences notables de cet archipel, alors que les Australes Orientales restaient plus fidèles au modèle tahitien ancien. Il n'est toutefois pas possible de dire que l'ancienne culture de Rimatara est plus proche de celle de Mangaia que celle de Tupua'i, car nous ne connaissons pas encore les résultats des recherches archéologiques aux îles Cook (DUFF). Mais les lacunes les plus graves tiennent sans doute au manque de renseignements sur la préhistoire tahitienne pour la période qui va de 1 000 à 1 500 après J.-C. Faute de sites et d'objets de cette époque, on ne peut dire si la culture rurutu classique est un archaïsme prolongé du fonds paléo-tahitien ou bien si elle provient d'une imprégnation tahitienne plus récente. Il faudrait pour le prononcer connaître la culture rurutu des temps pré-classiques à l'étude de laquelle nous espérons pouvoir nous consacrer dans les années à venir. Enfin la poursuite des travaux archéologiques dans les autres Australes sera indispensable pour débrouiller l'imbroglio des anciennes migrations entre ces îles. L'uniformité apparente de la culture des Australes n'est peut-être dû qu'à notre sens exagéré de la simplification vers une notion géographique d'archipel qui n'a jamais été celle des Polynésiens d'antan.

BIBLIOGRAPHIE

- AITKEN R., 1930. — Ethnology of Tubuai, *Bishop Mus. Bull.* 70.
- ALEXANDER J., 1895. — The islands of the Pacific, New York.
- Annuaire de Tahiti. — Imprimerie du Gouvernement, Pape'ete, année 1891 et ss.
- AUBERT de la RUE E., 1956. — Une mission géologique en Polynésie française, *Chroniques d'Outre-Mer*, pp. 1-6, Paris.
- AUBERT de la RUE E., 1957. — Recherche géologique et minérale en Polynésie française. *Inspection générale des Mines et de la Géologie*, 20 rue Monsieur, Paris.
- AUBERT de la RUE E., 1959. — Tahiti et ses archipels, *Horizons de France*, Paris.
- AUDRAN H., 1926. — Marae des îles Tubuai et Raivavae, *B.S.E.O.*, n° 12, avril, pp. 35-36.
- BARRAU J., 1965. — Histoire et préhistoire horticoles de l'Océanie tropicale, *J.S.O.*, T. XXI, pp. 55-78, Paris.
- BEAGLEHOLE J., 1962. — The Journal of Joseph Banks, Angus and Robertson, Sydney, 1962.
- BENNET W.C., 1931. — Archaeology of Kauai, *Bishop Mus. Bull.*, 80.
- BEST E., 1912. — Stone implements of the Maori, *Dominion Mus. Bull.* n° 4.
- BISSCHOP E. de, 1952. — Ile de Rurutu. Plan d'assemblage au 1/2 000 en 23 feuilles, ozalid, service des Domaines, Pape'ete.
- BISSCHOP E. de, 1953. — Rurutu, île sans passé ? *B.S.E.O.* n° 103, T. IX, n° 2, juin 1953, pp. 51-81.
- BODIN, 1933. — Notes sur les Statues de Reivevai, *B.S.E.O.*, n° 49, T.V., n° 8, décembre, pp. 275-278.
- BODROGI T., 1961. — L'art de l'Océanie, Gründ, Paris.
- BOUGE L.J., 1931. — Contribution à l'étude des pilons océaniens, Larose, Paris.
- BOUGE L.J., 1950. — Etude sur le harpon ancien des Iles Marquises, Max Besson, Paris.
- BOVIS Lt. de Vaisseau de, 1855. — Etat de la Société tahitienne à l'arrivée des Européens, *La Revue Coloniale*, reproduit en 1909 à Pape'ete (Imprimerie du Gouvernement).
- BRIGHAM W.T., 1902. — Stone implements of the ancient Hawaiians, *Bishop Mus. Bull.*, vol. I, n° 4.
- BRUNOR M., 1962. — The city of Vitaria in the island of Rurutu, mimeo 1^{re} partie, 162 p., Chap. 4 (p. 84). Entry to Vitaria, chap. 5 (p. 107) first night in Auura's house.
- BUCK P., 1927. — Material culture of the Cook islands, New Plymouth.
- BUCK P., 1930. — Samoan material culture, *Bishop Mus. Bull.*, n° 75.
- BUCK P., 1932. — Ethnology of Manihiki and Rakahanga, *Bishop Mus. Bull.*, n° 99.
- BUCK P., 1932. — Ethnology of Tongareva, *Bishop Mus. Bull.* 92.
- BUCK P., 1934. — Mangaian Society, *Bishop Mus. Bull.* 122.
- BUCK P., 1938. — Ethnology of Mangareva, *Bishop Mus. Bull.* 157.
- BUCK P., 1944. — Arts and Crafts of the Cook Islands, *Bishop Mus. Bull.* 179.
- BUCK P., 1952. — Les migrations des Polynésiens, Payot, Paris (Traduction de *Vikings of the Sunrise*.)
- BUCK P., 1953. — Explorers of the Pacific, *Bishop Mus. Bull. Special publ.* 43.
- BUCK P., EMORY K., SKINNER H., STOKES J.F., 1930. — Terminology for ground stone cutting implements in Polynesia, *J.P.S.* 38, pp. 174-180.
- BURROWS E.G., 1936. — Ethnology of Futuna, *Bishop Mus. Bull.* 138.
- BURROWS E.G., 1937. — Ethnology of Uvea (Wallis island), *Bishop Mus. Bull.* 145.
- BURROWS E.G., 1938. — A study in cultural differentiation, *Etnologiska Studier*, 7, pp. 1-192.
- CAILLOT E., 1909. — Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation, Leroux, Paris.
- CAILLOT E., 1910. — Histoire de la Polynésie orientale, Leroux, Paris.
- CAILLOT E., 1932. — Histoire de l'île Oparo ou Rapa, Leroux, Paris.
- CHABOUIS D., 1965. — Contribution à l'étude du régime alimentaire des anciens Polynésiens des îles Australes, *B.S.E.O.* n° 152-153, Décembre, pp. 599-602.
- CHABOUIS L., CHABOUIS F., 1954. — Petite histoire naturelle des établissements français d'Océanie, Vol. I botanique, vol. II zoologie, Bussière, St-Amand-Montrond.
- CHURCHILL W., 1911. — The Polynesian wanderings, *Publ. of the Carnegie institution*, n° 134, Washington.
- COOK J., 1774. — Relations des voyages de ... Saillant et Nyon ou Panckoucke, Paris.
- DANIELSSON B., 1956. — Love in the south seas, Allen and Unwin, Londres.
- DANIELSSON B., 1959. — Nouvelle lumière sur la préhistoire polynésienne, *B.S.E.O.*, n° 127 et 128, juin-sept., pp. 42-45.
- DANIELSSON B., DANIELSSON M.-Th., 1962. — Etude anthropologique des habitants de Mai'ao *B.S.E.O.*, n° 138, mars, pp. 46-47.
- DAVIDSON J.M., 1964. — Preliminary report on archaeological fieldwork in Tonga (juillet-sept.) University of Auckland, Dept. of Anthropology, Auckland, (mimeo).
- DAVIES J., NEWBURY Ed., 1961. — The history of the Tahitian mission 1799-1830, Cambridge.
- DAVIES J., DARLING D., 1851. — A Tahitian and English dictionary, Tahiti.
- DEMPFOLF O., 1934-1938. — Vergleichende Lautlehre des Austronesischen Wortschatzen, *Zeitschrift für Eingeborenen Sprachen* Beihefte 15, 17, 19. Dietrich Reimer, Berlin - Hambourg.
- DESCHAMPS H., GUIART J., 1957. — Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles Hébrides, Berger-Levrault, Paris.

- DODGE E.S., 1937. — The Hervey island adzes in the Peabody Museum of Salem, Salem.
- DODGE E.S., 1941. — A tapa from the Austral islands in the Peabody Museum of Salem, *J.P.S.*, septembre.
- DODGE E.S., 1943. — Gourd growers of the south seas, *The gourd society of America, ethnographical series*, n° 2, Boston.
- DORDILLON I., 1904. — Grammaire et dictionnaire de la langue des îles Marquises.
- DOUMENGE F., 1963. — L'île de Makatea et ses problèmes, *Cahiers du Pacifique (Fondation Singer-Polignac)* sept., n° 5, pp. 41-67.
- DOUMENGE F., 1966. — L'homme dans le Pacifique sud, *publ. de la Soc. des Océanistes*, n° 19, Paris, Musée de l'homme, 636 p.
- DRURY R., 1729. — Madagascar or Robert Dury's, Journal during fifteen years captivity on that island, W. Meadows, Londres.
- DUFF R., 1959. — Neolithic adzes of Eastern Polynesia, in *Anthropology in the south seas*, pp. 121-147.
- EDGE-PARTINGTON J., 1890-1895-1898. — An album of the weapons, tools, ornaments, articles of dress etc. of the natives of Pacific islands, Londres.
- ELBERT S., 1953. — Internal relationship of the Polynesian languages and dialects, *S.W. Journal of Anth.* vol. 9.
- ELLIS W., 1829. — Polynesian researches, Londres, 2 vol., 2^e éd. 1832 en 4 vol, plus complète.
- EMORY K., 1928. — Archaeology of Nihoa and Necker islands, *Bishop Mus. Bull.* 53.
- EMORY K., 1927. — The curved club from a Rurutu cave, *B.S.E.O.*, n° 21, octobre, pp. 304-305.
- EMORY K., 1928. — Stone implements of Pitcairn island, *J.P.S.* 37, pp. 125-135.
- EMORY K., 1932. — The curved club from a Rurutu cave, additional note, *B.S.E.O.* n° 42, février (voir aussi dans n° 162 du *J.P.S.* de la même année).
- EMORY K., 1933. — Stone Remains in the Society islands, *Bishop Mus. Bull.* 116.
- EMORY K., s.d. — Traditional history of Society islands maraes, *manuscrit au Bishop Museum*.
- EMORY K., 1934. — Archaeology of the Pacific equatorial islands, *Bishop Mus. Bull.* 123.
- EMORY K., 1939. — The archaeology of Mangareva and neighboring atolls, *Bishop Mus. Bull.* 163.
- EMORY K., 1940. — Tuamotan concepts of creation *J.P.S.* 49 (193), pp. 69-136.
- EMORY K., 1941. — Tuamotan religions structures and ceremonies, *Bishop Mus. Bull.* 191.
- EMORY K., 1943. — South Seas Lore, *Bishop museum special publication*. Honolulu.
- EMORY K., 1957. — Polynesia in *Asian Perspection* 1, pp. 120-130.
- EMORY K., 1958. — Area 21, Pacific islands COWA survey n° 1 (traduction française par B. JAUNEZ) in *B.S.E.O.* n°s 127 et 128, juin-sept. 1959, pp. 33-41.
- EMORY K., EMORY M., 1927. — L'art tahitien, *B.S.E.O.*, pp. 236-239.
- EMORY K., SINOTO Y., 1959. — Radio carbon dates significant for Pacific anthropology, *supplement to information Bull. of Pacific Science Association*, vol. 11, n° 3, Honolulu.
- EMORY K., SINOTO Y., 1961. — Oahu excavations, *Bishop Mus. Special publ.* n° 49.
- EMORY K., SINOTO Y., 1964. — Eastern Polynesian Burials at Maupiti, *J.P.S.* 73 (2), juin, pp. 143-160.
- EMORY K., SINOTO Y., 1964. — Les conséquences des récentes découvertes archéologiques en Polynésie orientale, *B.S.E.O.* n° 148, sept., pp. 406-414.
- EMORY K., SINOTO Y., 1964. — Préhistoire de la Polynésie, *Journ. Soc. des Océanistes*, n° 20, déc., pp. 39-41.
- EMORY K., SINOTO Y., BONK W., 1959. — Fishhooks, *Bishop Mus. Special publ.* 47.
- EMORY K., VERIN P., 1962. — Documents sur l'île de Me'etia, extraits de Stone Remains in the Society islands, traduits, revus et augmentés, *B.S.E.O.*, n° 139, juin, pp. 59-80.
- FAUBLEE J., 1958. — Trésors d'archéologie américaine et océanienne des musées de province, Musée Dobrée, Nantes.
- FORNANDER A., 1878. — An account of the Polynesian race, 3 vol. Londres.
- FORSTER G., 1777. — A voyage round the world in His Britannic Majesty's sloop Resolution commanded by J. Cook, during the years 1772-1773-1774, and 1775, 2 vol. Londres.
- FORSTER J.R., 1778. — Observation made during a voyage round the world, Londres.
- FOWLER H.W., 1955. — Archaeological fish hones collected by E. GIFFORD in Fidji, *Bishop Mus. Bull.* 214.
- GARANGER J., 1964. — Recherches archéologiques dans le district de Tautira (Tahiti, Polynésie française), *J.S.O.*, n° 20, pp. 5-21.
- GARANGER J., 1965a. — Hameçons océaniques, *J.S.O.*, T XXI, pp. 127-137, Paris.
- GARANGER J., 1965b. — Hameçons découverts à Rangiroa, Tuamotu occidentales, *J.S.O.*, T XXI, p. 142-145, Paris.
- GARANGER J. et LAVONDES A., 1966. — Recherches archéologiques à Rangiroa, *J.S.O.*, T XXII, pp. 25-66.
- GARNIER J., 1870. — Les migrations polynésiennes, *Bull. Soc. Géogr.* 19^e année, pp. 423-468.
- GARNIER J., 1971. — Océanie, Paris.
- GENSANNE .., 1958. — Rapport sur les recherches minières effectuées à Rurutu (dactylographié) *BUMIFOM*, Nouméa.
- GIFFORD E.W., 1929. — Tongan Society, *Bishop Mus. Bull.* 69.
- GIGLIOLI E., 1902. — Della ascie litiche di Mangaia, *archivio per l'antropologia e l'ethnologia*, vol. 32, pp. 291-301.
- GILL W., 1876. — Myths and songs from the south Pacific, Londres.
- GILL W., 1890. — Mangaia (Hervey islands) *Australasian Assoc. Adv. Sci.*, Report of 2nd meeting Melbourne.
- GOLSON J., 1957. — Report to Tri-i-p.p. on archaeological fieldwork in Tonga and Samoa, août-oct. (mimeo).
- GOLSON J., 1959. — Archéologie du Pacifique Sud, *J.S.O.*, n° 15, pp. 6-51.
- GRACE G., 1959. — The position of the Polynesian languages within the Austronesian (Malayopolynesian) language family. *Journ. Instit. of Am. Linguist.*, mémoire 16, Bloomington, Indiana.

- GREEN R., 1961. — A preliminary report on archaeological investigations on the island of Moorea, Society islands, French Polynesia, *Man Oct.*
- GREEN R., 1964. — Preliminary report on archaeological fieldwork in Western Samoa, déc. 1963 to june 1964, (mimeo) Dept. of Anthropology - Auckland University.
- GREEN R., 1966. — Subgroupings within Polynesia, the implication for prehistoric settlement, *J.P.S.* vol. 75, n° 1, mars, pp. 6-38.
- GREEN R.K., RAPPAPORT R.A., DAVIDSON J., 1967. — Archaeology on the island of Moorea, French Polynesia, *Anthropological paper = s of the American Museum of Natural History*, New York, vol. 51, part 2, 230 p., 8 pl. h-t.
- GREEN R., GOLSON J., 1959. — R.C. L 4 dates for Oceania (mimeo) *Dept. of Anthropology University of Auckland.*
- GREEN R., PURCELL D.W., 1961. — The relationship of length, width and thickness in Central Polynesia *J.P.S.*, vol. 70, n° 4, décembre.
- GUDGER E., 1927. — Wooden hooks for catching Shark and Ruvettus in the south *Am. Mus. of Nat. History, Anthropol. Papers*, vol. 28.
- GUIART J., 1962. — Océanie, coll. « *L'Univers des formes* », Gallimard, Paris.
- HAKESWORTH J., 1773. — An account of the voyages undertaken by the order of His present Majesty for making discoveries in the southern hemisphere, 3 vol., Londres.
- HANDY E.S.C., 1923. — The native culture of the Marquesas, *Bishop Mus. Bull.* 9.
- HANDY E.S.C., 1932. — Houses, boats and fishing in the Society islands. *Bishop Mus. Null.* 90.
- HENKING K., 1957. — Die Südsee und Alaskasammlung Johann Wäber, *Beschreibenden katalog*, Historisches Museum, Berne.
- HENRY Teuira, 1951. — Tahiti aux temps anciens, *Pub. Soc. Océan.* n° 1.
- HEVESY G. de, 1938. — The Easter island and the Indus valley scripts, *Anthropos*, vol. 23.
- HEYERDAHL T., 1950. — American Indians in the south Pacific, Allen und Unwin, Londres.
- HEYERDAHL T., FERDON J., ed. 1961-1965. — vol. 1. Archaeology of Easter island an the east Pacific ; vol. 2, miscellaneous papers - monographs of the School of American research and the Kon-Tiki museum, n° 24, Forum Publishing House Stockholm.
- HINDERLING P., 1949. — Über Steinzeitliche Beile der Südsee, Aarau.
- HORNELL J., 1936. — Canoes of Oceania, vol. 1, *Bishop Mus. Special publ.* 27.
- HUGUENIN E., 1962. — Rapport de mission en Polynésie française du 18 sept. au 20 oct. 1962 (dactylogr. 21 p.) *ORSTOM-IFO*, enquête phytopathologique dans l'île de Rurutu, p. 11-21.
- HYDROGRAPHIC OFFICE 1960. — Sailing directions for Pacific islands, vol. 2, Washington.
- JACQUIER H., 1955. — Notes sur les pirogues de Raivavae, *B.S.E.O.*, n° 113, pp. 494-496.
- JOURDAIN P., 1934. — Rurutu, *B.S.E.O.*, n° 51, pp. 347-349.
- KELLUM M., 1964. — Les pièces archéologiques découvertes à Rurutu, Iles Australes, Polynésie française, *Jour. Soc. Océan.*, n° 20, pp. 32-38.
- KIKUCHI W., 1964. — Petroglyphs in American Samoa, *J.P.S.* vol. 73 n° 2, pp. 163-166.
- LAVAL H., 1938. — Mangareva, l'histoire ancienne d'un peuple polynésien, Braine-le-Comte.
- LAVONDES A., 1966. — Musée de Papeete, Catalogue des collections ethnographiques et archéologiques, ronéo ORSTOM, Papeete, 1966, 409 p.
- LAVONDES H., 1964-1966. — Récits marquisiens, ronéo, 1^{re} série, 107 p., 2^e série 207 p. ORSTOM, Papeete.
- LEACH E., 1962. — A note on the Mangaian kopu with special reference to the concept on non-unilinear descent, *Am. Anthropol.* 64, pp. 601-604.
- LEACH E., 1964. — Comment on Scheffler's note Mangaian kopu, *Am. Anthropol.* 66, pp. 427-429.
- LEENHARDT M., 1947. — Arts de l'Océanie, Coll. Arts du Monde, Ed. du Chêne, Paris.
- LEMAITRE Y., 1964. — Les relations inter-insulaires traditionnelles en Océanie (Tonga). Premières données sur l'application d'une méthode mathématique, *Centre documentation pour l'Océanie, série rapports et documents*, n° 2 (miméo 15 p.).
- LEROI-GOURHAN A., 1946. — Archéologie du Pacifique nord. *Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie*, XLVII, Paris.
- LESSON P., 1839. — Voyage autour du monde... sur la corvette La Coquille, Paris.
- LESSON P., 1880-1881. — Les Polynésiens, 4 vol.
- LEWIS D., 1964. — Polynesian navigational methods, *J.P.S.* vol. 73, n° 4, pp. 364-374.
- LHERBIER L., 1944. — Le bénitier (pahua), légende de Raivavae, *B.S.E.O.*, n° 71, pp. 442-447.
- LINTON R., 1925. — Archaeology of the Marquesas islands, *Bishop Mus. Bull.* 23.
- LOIS CODIFIÉES de Rurutu, Rimatara 1905. — Imp. du Gouvernement Papeete, voir aussi in CAILLOT (1909).
- LUCETT E., 1851. — Rovings in the Pacific from 1837 to 1849, with a glance at California by a merchant, long resident at Tahiti, Londres.
- LUOMALA K., 1951. — Menehune of Polynesia, *Bishop Mus. Bull.* 203.
- MAC DANIELS L., 1947. — A study of fei banana with reference to Polynesian migrations, *Bishop Mus. Bull.* 190.
- MARSHALL D., 1961. — Raivavae, an expedition to the most fascinating island in Polynesia. Doubleday, New York.
- MARSHALL P., 1927. — Geology of Mangaia, *Bishop Mus. Bull.* 36.
- Mc KERN W.C., 1929. — Archaeology of Tonga, *Bishop Mus. Bull.* 60.

- MERRILL E.D., 1954. — The Botany of Cook's voyages, *Chronica Botanica*, vol. 14.
- MOERENHOUT J., 1837. — Voyage aux îles du Grand Océan, Paris. Ed. réimprimée, Adrien Meissonneuve, 1959.
- MONTITON A., 1874. — Les Paumotous. *Les missions catholiques*, T. VI, janv.-déc., Lyon.
- MONUMENTS ET SITES 1960. — Service des affaires administratives de la Polynésie française (mimeo) Papeete.
- MORRISON J., 1935. — The Journal of James Morrison boatswain's mate of the Bounty, describing the muting and subsequent misfortunes of the Mutineers, together with an account of the island of Tahiti. Ed. by Owen RUTTER. The golden cockerel Press.
- OBELIANNE J.M., 1955. — Contribution géologique des îles de l'Océanie française. *Sciences de la Terre*, vol. 3, Nancy.
- OCEANIE, 1951. — Publication de l'agence de la F.O.M., Paris.
- OLDMAN W., 1943. — The Oldman collection of Polynesian artifacts. *Memoir of the Polynesian Society*, vol. 13, New-Plymouth.
- O'REILLY P., 1966. — Tahitiens, Répertoire bio-bibliographique de la Polynésie Française. Supplément, *publ. de la Soc. des Océanistes*, n° 17, Paris, Musée de l'Homme, 103 p.
- OTTINO P., 1966. — Ethno-histoire de Rangiroa, ronéo, 167 p., ORSTOM, Papeete.
- PANOFF M., 1964. — Les structures agraires en Polynésie française (rapport d'une mission effectuée dans le cadre de l'ORSTOM). *Ecole pratique des Hautes Etudes, V et VI^e section, Centre documentaire pour l'Océanie, Rapports et documents I* (chap. sur Hauti pp. 20-41).
- PARKINSON S., 1784. — A journal of a voyage to the south seas... Londres.
- PICQUENOT F., 1900. — Géographie physique et politique des établissements français d'Océanie, Challamel, Paris.
- PINARD A., 1878. — Voyage à l'île de Pâques, *Le tour du Monde*, 2^e semestre, T. XXXVI, p. 255.
- POLYNESIAN NAVIGATION 1962. — *J.P.S.* vol. 71, n° 3 et 4, Symposium by G.M. DENING, G. PARSONSON, C. BECHTOL, G. HEYEN, B. HILDER.
- PORTER D., 1832. — Journal of a Cruise made to the Pacific in the years 1812, 1813 and 1814, Philadelphie.
- QUATREFAGES DE BREAU J.L. de — Les Polynésiens et leurs migrations. Paris, A. Bertrend, 1866.
- RADIGUET M., 1929. — Les derniers sauvages, la vie et les mœurs aux îles Marquises (1842-1859) Duchartre et Van Bugenhoudt, Paris.
- READ C.H., 1892. — On the origin and sacred character of certain ornaments of the S.E. Pacific, *Journ. of Roy. Anthropol. Inst.* XXI, pp. 139-159.
- RIENZI M.G. Domeny de, 1836. — Océanie ou cinquième partie du monde, 4 t., Firmin-Didot Paris.
- ROBSON R., 1945. — The Pacific islands hand book (1944), Mac Millan, New York.
- RODRIGUEZ M., 1930. — Journal de Maxime Rodriguez, premier européen ayant habité à Tahiti (Tautira) 1774-1775, traduit par Ch. PUGEAULT, Papeete.
- ROTH H. LING, 1905. — Tatu in the Society islands. *Journ. of Roy. Anthropol. Inst.* vol. 35, pp. 283-294.
- ROUTLEDGE S., ROUTLEDGE K., 1921. — Notes on some archaeological remains in the Society Austral islands, *Journ. of Roy. Anthropol. Inst.* vol. 51, pp. 438-455.
- SCHIEFFLER H., 1963. — A further note on the Mangaian kopu, *Am. Anthropol.* 65, pp. 903-908.
- SEABROOK A., 1938. — Rurutuan culture, manuscrit. *Bishop Museum*.
- SEALE A., 1902. — Manuscript on expedition in south Eastern Polynesia. *Bishop Museum*.
- SERVICE DE L'AGRICULTURE de la Polynésie Française, 1962. — L'essai de cultures maraichères de Tubuai... (mimeo) Papeete.
- SERVICE DE L'AGRICULTURE de la Polynésie Française, 1963. — Rapport général 1963 (mimeo) Papeete.
- SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE, Paris 1885. — Océan Pacifique, archipel Tubuai, vues dessinées en 1883 par MM. LIDIN et MOTTEZ. *Dépôt des cartes et plans de la Marine*.
- SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE, Paris s.d. — Carte de Raivavae (1901) dans le coin, croquis de Rurutu levé en 1923 par l'avis Aldebarran.
- SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE, Paris 1957. — Carte de Rurutu.
- SHAPIRO H.L., 1940. — Physical differentiation in Polynesia, *Papers of the Peabody Museum, Harvard University*.
- SHARP A., 1957. — Ancient voyagers in the Pacific, Penguin, Londres.
- SHARP A., 1964. — Ancient voyagers in Polynesia, University of California Press, Berkeley et Los Angeles.
- SINOTO Y., 1963. — Polynesia, in *Asian Perspectives*, vol. VII, n° 1-2, pp. 57-64.
- SINOTO Y., 1966. — A tentative prehistoric cultural sequence in the Northern Marquesas islands, *J.P.S.*, vol. 75, n° 3, sept. pp. 283-303.
- SINOTO Y., KELLUM M., 1965. — Hameçons récoltés aux Tuamotu occidentales, *J.S.O.* T XXI, pp. 145-149, Paris.
- SINOTO Y., VERIN P., 1965. — Gisements archéologiques étudiés en 1960-1961 aux îles de la Société par la mission Bishop Museum-ORSTOM *B.S.E.O.*, n° 152-153, Dec., pp. 567-598, Papeete.
- SMITH S.P., 1910. — Hawaiki, the original home of the Maori, Christchurch 3^e Ed.
- SMITH W.C., 1927. — The petrography of the Austral or Tupuai islands, *The quart. Journ. of the geology Soc.*, Londres, vol. LXXXIII, part. 2, 317-341.
- SPIER R., 1951. — Some notes on the origin of taro, *S.W. Journ. of Anth.* vol. 7.
- ST JOHN H., 1940. — Itinerary of Hugh Cuming in Polynesia, *Bishop Mus. Occ. Papers*, vol. 16, n° 4, pp. 81-90.
- STIMSON F., 1933. — Tuamotan religion, *Bishop Mus. Bull.* 103.
- STIMSON F., 1934. — Legends of Maui and Tahaki, *Bishop Mus. Bull.* 127.

- STIMSON F., 1937. — Tuamotan legends (Island of Anaa), part I, the demi-gods, *Bishop Mus. Bull.* 148.
- STOKES J.F.G., 1909. — Walled fish traps of Pearl-Harbor, *Bishop Mus. Occ. Papers.*
- STOKES J.F.G., s.d. — Notes manuscrites sur Rurutu. *Bishop Muscum.*
- STOKES J.F.G., s.d. — Notes manuscrites sur Raivavae. *Bishop Muscum.*
- STOKES J.F.G., 1930. — Stone implements, in *Ethnology of Tubuai* de R. AITKEN, pp. 130-164.
- STOLPE K.H., 1927. — On evolution in the ornamental art of savage people in *Collected essays in ornamental art*, originellement publié en suédois dans *Ymer* en 1890.
- SUGGS R., 1960. — Historical tradition and archaeology in Polynesia. *Am. Anth.*, vol. 62, n° 5, oct., pp. 764-774.
- SUGGS R., 1961. — The archaeology of Nuku-Hiva, *Anthrop. papers of the Mus. of nat. hist.*, vol. 49, part. I.
- SUGGS R., 1962. — Les civilisations polynésiennes. *La table ronde*, Paris 1962 (traduction de l'édition originale en anglais, *Mentor books* 1960).
- SULLIVAN L., 1923. — Marquesan somatology, *Bishop Mus. Memoirs*, vol n° 2.
- TEINAORE Tere a, 1927. — Histoire de la grotte secrète de Rurutu ; *B.S.E.O.* n° 22, déc. pp. 315-137, (traduit par Orsmond WALKER).
- TEPANO-JAUSSEN E., 1949. — Grammaire et dictionnaire tahitiens, Braine-le-Comte.
- TERCINIER G., 1963. — Rapport de tournée pédologique aux îles Australes (Rapa, Raivavae, Tubuai) *ORSTOM-IFO*, Nouméa (mimeo).
- TREGGAR E., 1914. — The Maori race, Wangana.
- TYERMAN D., BENNET G., 1831. — The journal of voyages and travels by the Rev. Tyerman and George Bennet, Esq deputed from the London Missionary Society to visit their various stations in the south seas islands, China, India, etc. between the years 1821 and 1829, compiled from original documents by J. MONTGOMERY, F. WESTLEY et A. DAVIS, Londres.
- URBAIN M., 1947. — Note sur les pagaies sculptées des îles Tubuai, *Jour. Soc. Oc.*, n° 3, pp. 113-118, et 131-132.
- VERIN P., 1960-1961. — Dernières recherches archéologiques en Polynésie Française, *B.S.E.O.*, n° 133-134, déc.-mars, pp. 205-212.
- VERIN P., 1962. — Relevé archéologique de l'île de Mai'ao, *B.S.E.O.*, n° 138, mars, pp. 35-45.
- VERIN P., 1962. — Travaux archéologiques en Polynésie Française pendant les années 1961 et 1962, *B.S.E.O.*, n° 141, déc., pp. 167-170.
- VERIN P., 1962. — Note sur la fabrication du tapa dans l'île de Rurutu, *B.S.E.O.*, n° 141, déc., pp. 187-191.
- VERIN P., 1964. — Notes socio-économiques sur l'île de Rurutu, *Cahiers de l'I.S.E.A.*, n° 145, janv. pp. 99-133.
- VERIN P., 1964. — Notes sur les sites du plateau de Mahina (Tahiti), *J.S.O.*, n° 20, déc., pp. 22-27.
- VERIN P., 1964. — Les vestiges archéologiques de Rurutu (Iles Australes, Polynésie française) observations préliminaires n° 20, déc., pp. 29-31.
- VERIN P., 1965. — Les Etats de Rurutu et de Rimatara, étranges petits protectorats océaniques de droit interne, *Revue d'histoire d'Outre-Mer*, G.P. Meissonneuve et Larose, Paris, pp. 225-231.
- VERIN P., 1965. — Description de quelques vanneries des Iles Australes, *B.S.E.O.*, n° 152-153, pp. 549-560.
- VERIN P., 1966. — La conversion des Iles Australes et ses conséquences, *Le Monde non chrétien*, nlle série, 78, avril-juin, 17 rue St-Antoine, Paris, pp. 3-16.
- VERNIER Ch., 1959. — Les pêcheries de Maeva, Huahine, *J.S.O.*, n° 15, pp. 348-353.
- WALKER Orsmond, 1927. — La légende de VEI, *B.S.E.O.*, n° 18, avril, p. 193.
- WILLIAMS J., 1837. — Narrative of missionary enterprises in the south sea islands, Londres.
- WILLIAMSON R.W., 1933. — Religious and cosmic belief of central Polynesia, Cambridge.
- WILSON W., 1799. — A missionary voyage, to the Southern Pacific Océan performed in the yeers 1796, 1797, 1798 in the Ship Duff..., T. Chapman, Londres 1799.

Abréviations : *Am. Anth.* American Anthropologist, printed by the American Anthropological Association, Menaska, Wisconsin, U.S.A.

Bishop. Mus. Bull. Bulletins publiés par le Bishop Museum, Honolulu, Hœwei.

B.S.E.O. Bulletin de la Société des Etudes Océaniques, Papeete.

Bull. Soc. Géog. Bulletin de la Société de Géographie de Paris.

J.S.O. Journal de la Société des Océanistes, Paris, Musée de l'Homme.

J.P.S. Journal of the Polynesian Society, Wellington, Nouvelle Zélande

Man et Journ. of the Roy. Anth. Inst., publiés par le Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, Londres.

S.W. Journ. of Anth. South-Western Journal of Anthropology Albuquerque.

ANNEXE I

Datations au radio-carbone 14 des sites de Rurutu

N° de code	Description de l'échantillon	Age (en années avant 1950)	Observations
Gak 307 (1)	Charbon de la grotte Ana Eva Narui, carré D 4, moitié nord, entre 30 et 40 cm, en dessous de la surface	0±150	Sans doute contaminé bien que le prélèvement provienne d'une couche de charbon en place à la base.
Gak 308	Charbon provenant d'une poche avec coquillages associés, Una'a, site du talus de Vaiaia, 70 cm, en dessous de la surface	350±250	L'insuffisance de la quantité est responsable de l'imprécision de l'échantillon.
Gak 447	Charbon du foyer du site Te 3, Carré G 12, entre 10 et 20 cm, en dessous de la surface	< 200	L'âge récent n'est pas dû à une contamination, mais au fait que ce foyer a fonctionné à la fin des temps classiques de Vitaria (fin du XVIII ^e siècle).
Gak 448	Charbon, de la partie la plus profonde de site de Tuituiaroa 8, carré H 6, à 82 cm, sous la surface	900±90	Vraisemblable, mais non encore recoupé par la chronologie relative.

(1) *Gak* signifie Gakushuin, Université de Tokyo - Les analyses ont été faites au laboratoire du Département de Physique et Chimie du Professeur Kunihiro KIGOSHI.

ANNEXE 2

Analyses du site d'Ana Eva, Narui
(par M. KELLUM)

Carrés Profondeurs (en cm)	B 4 0-20	B 5 0-20	C 0 0-20	C 1 0-20	C 2 0-20	C 4 0-20	C 2 20-40	C 3 0-20	C 3 20-30	C 1 20-40	C 4 20-40	D 4 0-20	D 4 20-40
Pupu (Turbo)	* 826	75	160	668	250	185	265	275	30	320	226	85	145
Moule (Modiola)	49	25	15	145	12	35	28	34	12	100	250	35	102
Spondylus	—	25	—	151	—	6	220	92	—	13	—	26	25
Pa'ua (Tridacna)	—	—	—	115	—	—	—	—	60	—	—	—	—
Ariao Patella)	3	7	0,5	10	3	10	5	4	2	11	3	1/2	4
Venus	5	16	10	20	16	—	15	3	12	33	32	18	20
Nacre	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10
Petite nacre (pipi)	—	—	—	—	—	—	—	1/2	—	—	1/2	—	1
Huitre	—	—	—	—	—	—	9	5	—	—	—	—	—
Strombus	10	2	3	29	7	10	2	11	—	24	28	9	20
Conus	6	0,5	7	52	5	16	27	20	6	9	32	4	10
Cypraea	5	—	85	4	75	25	6	20	1	14	15	9	10
Tectarius cumingii	55	—	21	66	—	6	27	—	—	23	30	1,5	20
Nerita	1	—	—	1	1/2	4	—	4	1	10	1/4	1/2	1/2
Pollia undosa	—	—	—	6	—	—	—	9	—	—	5	—	—
Cerithium (nodulosum ?)	11	2	—	5	2	—	1/2	1	—	2	1/2	2	2
Cymatium grandimaculatum	—	—	—	—	6	—	11	—	—	4	20	—	—
Cymatium	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Drupa	3	5	—	8	—	—	5	1	—	—	5	—	2,5
Dolium perdix	—	—	—	—	—	—	—	1/2	—	—	—	—	1/4
Turris (kaderlyi ?)	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—
Thais (pica ?)	—	—	—	—	—	—	99	—	—	—	—	—	—
Palourde	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	21
Escargot d'eau douce	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Coquillage terrestre	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1/2	—	—	—
Non identifié	—	—	5	—	—	5	—	—	—	21	—	—	—
Epine d'oursin	13	20	10	54	24	15	15	17	5	104	5	4	12
Crabe	5	—	1	—	—	—	—	—	2	5	—	—	—
Arêtes de poisson	13	3	5	13	1	5	15	4,5	1	4	12	10	4,5
Os de porc & de poulet	29	5	76	44	2	13	2,5	3,5	—	—	—	5	4
Coquilles d'aleurites	—	—	4	15	—	—	—	15	—	1/2	1/4	1/4	3

* Poids en grammes

ANNEXE 3

LISTE DES MOTS POLYNÉSIENS UTILISÉS

- 'A'A'I : scombriforme
 'A'ANO : bouteilles en calabasse ou en coque de noix de coco.
 'A'APORIRAA : engraissement des femmes de haute condition à l'abri de la lumière.
 'A'ARI MARO : noix de coco mûre (tahit. 'omoto).
 'A'ATUE : oursin crayon (*Heterocentrus mamillatus*).
 'A'AVERE : aiguillette (*Tylosorus strongylanus*).
 AHU : mot tahitien désignant autrefois la plate-forme en pierre surélevée, à Rurutu a'u, ou le terme signifie encore : tas, empilement.
 A'I : bois de santal.
 A'IMA'A : petit four souterrain de pierres volcaniques vésiculaires.
 AITO : cœur de l'arbre to'a, par dérivation guerrier valeureux.
 AMATARA PARURE : face à huit à dix stries d'un battoir à tapa.
 ANA : arc.
 'ANA : grotte.
 ANAPENAPE : bruit du pilon sur la table en bois ou du battoir à tapa sur l'enclume.
 ANU'E : *Gleichenia dichotoma*.
 'APAI : ancien jeu de hockey, voir paipai.
 'APE : grand taro sauvage (*Colocasia macrorrhiza*)
 'APU : coquille ou coque - 'apu pûpû : coquille de turbo - 'apu 'a'ari : coque de noix de coco.
 'ARA'IA : prêtrise ; à Rimatara : personne instruite et experte.
 ARANUI : sentier escarpé, échelle.
 'ARARA : sauce de coco brûlée par des pierres chauffées.
 'ARE : maison - Arepaota'ata : nom actuellement donné à la maison ovale.
 'ARE ARII : confédération des Uruari'i.
 'ARE ARIO'I : maison des guerriers.
 'ARE AUTEA : conseil supérieur des chefs et prêtres de Vitaria.
 'ARE AUTEA NU'A : école où l'on enseignait les arts, les techniques et la connaissance de la tradition.
 'ARE PATIRI : lieu ou assemblée où se décidait la marche des hostilités.
 'ARE UIRA : maison pour conserver les armes.
 ARI'I : noble, chef, roi.
 ARO : oublié.
 'ATAE : arbre Pisonia.
 ATI : autre nom du tamanu (*Calophyllum inophyllum*).
 'ATI : unité sociale de la région de 'Auti.
 'ATORE : pratique consistant à sectionner le ventre de la parturiente pour délivrer l'enfant.
 ATURE : chinchard (*Selar crumenophallus*).
 'AU : bourao (*Hibiscus tiliaceus*).
 A'U : prononciation rurutu de ahu (voir supra).
 AUMERETUE : Callyodon.
 AUTE : *Broussonetia papyrifera*.
 AVA : passe dans le récif frangeant.
 'AVA : *Piper methysticum* qui sert à confectionner le breuvage hallucinatoire du même nom (kava dans d'autres parties de la Polynésie).
 AVITI : mot rapporté par BANKS pour désigner l'hameçon tahitien à bonites.
 FAFARU : préparation tahitienne de poisson corrompu.
 HAUATO : terme tahitien pour l'aiguille à crochet destiné au pandanus.
 HEIVA : à Tahiti, deuilleur.
 'T'A RA'AU : scie à feu.
 'I'VI : *Heteroscellus incanus*.
 INA : petit oursin.
 'INA'I : petite nasse dormante en bambou.
 'IO : serviteur, esclave.
 'IORE : rat.
 IRA : dysenterie.
 IRI : siège (à Tahiti)
 KA'A : nœud coulant pour attraper un ennemi (aux îles Cook).

- KONANI : jeu d'adresse (lancement de graines) aux îles Hawaï.
 MA'A : fronde, aux îles Cook : maka.
 MA'I : fruit à pain fermenté dans les silos tio'o (MORRISON mahee).
 MAITO : un acanthuridé.
 MAKATEA : terme géographique pour une falaise sédimentaire soulevée (appelée à Rurutu mato).
 MAMARIA : un callyodon.
 MAMOE : un mouton.
 MANA : puissance magico-religieuse que recèle une personne, une effigie et même un objet.
 MANA'A : *Prometheus promichtys*.
 MANINI : poisson de très petite taille.
 MANIOTA : manioc (*Manihot utilissima*).
 MANUTUKUTUKU : cerf-volant aux îles Cook.
 MA'O : désigne divers Sélaciens.
 MAPARA : patelle *acmaea* (Tahiti ariao).
 MAPURA : taro sauvage (*Apura esculenta*).
 MARAE : monument religieux.
 MARARA : *Exocoetus volitans*.
 MARO : pagne en fibre ou en tissu ; maro 'ura : ceinture de plumes rouges insigne de la dignité royale.
 MATI : *Ficus tinctoria*.
 METUA TAPIRI : celui qui engendre un enfant avec l'accord des parents légitimes.
 MIA : Musa G.
 MIRI : *Ocimum*
 MIRO : *Thespesia populnea*.
 MITIHUE : préparation tahitienne de crustacé fermenté.
 MOA : poule, poulet.
 MOE : dormir.
 MOIHO : cuirasse en vannerie (à Tahiti).
 MONO'I : huile parfumée pour la toilette.
 MOO : petit râle d'Océanie (*Porzana tabuensis*).
 Mo'o : lézard.
 MOORA : canard sauvage (*Anas supercilliosa pelewensis*).
 MORAI : Orthographe défectueuse de marae vulgarisée par les premiers visiteurs britanniques en Polynésie.
 MUTI : prononcer des paroles pour nuire.
 NA'E : fougère (*Angioptera eviota*).
 NA'ONA'O : moustique.
 NANA'O : tatouer.
 NAPE : fibre de noix de coco pour le tressage, préparée par immersion dans l'eau de mer et cuisson au four souterrain.
 NATI TE VARUA : jeter un mauvais sort.
 NO'A : petrel (*Pterodroma rostrata*).
 NOHORAA : Siège (à Tahiti).
 NONO : *Morinda citrifolia*.
 NONO'A : *Paspalum scrobiculatum*.
 NO'o : s'asseoir, habiter.
 O'A : banyan.
 O'A'I TURU : pierre de dossiers.
 OHIPA HOROHORO (o'ipa'oro'oro) : pratique qui veut que certaines personnes de statut social supérieur en envoient quérir d'autres en faisant un don de nourriture (notée par M. PANOFF à 'Auti).
 'OI : igname sauvage.
 'OINI : panier rond en palme de cocotier.
 'OMOTO : voir 'a'ari marô.
 ONO : grand barracuda (*Sphyræna*).
 'ONU : tortue dont *Chelonia mydas*.
 O'OPU : bonite.
 OROVEO : sorte de coucou.
 'O'o TOTO : acquisition de terre par le sang.
 'OPU : groupe patrilinéaire territorialisé portant le nom d'un ancêtre éponyme.
 'OPU : ventre, mot utilisé pour dénommer le pilon ventru des îles Marquises.
 OPU'I : *Amonum ceviga*.
 OTI'A : borne de propriété.
 'OTU : *Barringtonia*, voir aussi 'utu.

- OTU'U : aigrette des récifs.
 OTU'U : goulet étroit d'un parc-piège.
 OURA MITI : langouste (*Panulirus penicillatus*).
 OURA VA'I : « chevrette » (Eupalaemon).
 Pa : porte.
 PA-ATURE : parc-piège pour le chinchard.
 PA'A : racloir.
 PAAERE : carangidé peut-être identique à urua.
 PAE ATUA : cérémonie d'intronisation du roi sur le marae aux îles de la Société.
 PAEORE : *Pandanus inermis* utilisé en vannerie. Le *pandanus* épineux est appelé 'ara.
 PAEPAE : radeau - HANDY cite rého, mais le mot paepae existe à Tahiti avec le même sens.
 PA'ÉPA'É : plate-forme de maison ou cour surélevée.
 PAE PAO : appui-tête.
 PA'ERU : bâton à défibrer les noix de coco.
 PA'I : terrasse à taro.
 PA'I : surface en basalte sur laquelle se serait autrefois fait le pilonnage.
 PA'I : navire.
 PANA : corail compact (porites).
 PAIPAI : sorte de jeu de hockey se jouant avec des crosses en bois - appelé aussi 'apai (aux Cook ipanapana).
 PAO : cavité d'une enclume.
 PAPAHA : terme tahitien pour la table à pilonner.
 PAPA'ORO : surfing.
 PARAU PATA'U TA'U : parole, formule ou chanson devant déclencher ou accompagner une action.
 PARAU TUPUNA : chronique ancestrale - voir puta paari.
 PARE : village fortifié à Rapa.
 PAREU : jupe-pagne.
 PARI : falaise verticale.
 PARIPARI : récitation cérémonielle.
 PARURE : pièce en tapa, le tapa lui-même.
 PATARAPARURE : face à 4 ou 6 rainures d'un battoir.
 PATA'UTA'U PARURE : chant pour le travail du tapa.
 PATE : tambour-gong.
 PATE'E : circoncision.
 PATI'A : harpon, longue lance.
 PAUA MOE : natte en tapa pour dormir.
 PA'UA : tridacne.
 PAUMA : cerf-volant.
 PEI ou PEIPEI : terme désignant le jeu de timio aux îles Cook.
 PENU : mot tahitien du pilon.
 PIA : *Tacca pinatifida*.
 PII'AO : Consommation des yeux du vaincu par le vainqueur.
 PIFAO : ensorceler (à Tahiti).
 PIONI : pédoncule (dont *Codakia tigerina*).
 PIPIRI : Triumfetta.
 PO'ATU : pierre - po'atu ma'a : pierre de fronde.
 PO'ENA : chef de guerre, coiffe.
 POI : préparation pilonnée du taro.
 PORE : chien.
 POTAKA : toupie (îles Marquises).
 PU : conque.
 PU HOE : pirogue monoxyle (Tahiti).
 PUA : douleur du corps, enflure.
 PUA : *Fagrea tahitensis*, bois apprécié pour tailler les idoles.
 PUA'A : porc.
 PUA'A'E'E : poulpe.
 PUA'ANI'O : chèvre.
 PUA'ARENUA : cheval.
 PUATEA : *Pisonia G.*
 PU'I : murène.
 PUMA : ancienne bêche en bois se ligaturant sur un manche.

PUNGA : dalle de corail utilisée aux îles Cook pour la préparation du kava.
 PUPU : groupe du travail.
 PUPU : turbo.
 PURE : récitation généalogique ou religieuse (BANKS : poorah).
 PUREPURE : décoration des vanneries.
 PUA PA'ARI : livre de chroniques ancestrales.
 RA'ARA'ATU : géophagie pratiquée par les femmes en état de grossesse.
 RA'O : mouche domestique.
 RA'UI : interdit temporaire édicté par le chef sur l'appropriation d'un bien.
 RE'A : safran.
 REPO : terrasse à taro.
 Ro : fourmi.
 Ro'a : *pipterus argenteus*.
 RORE : échasse.
 RORO : un callyodon.
 RORI : holoturidé.
 RUA : trou, grotte, cavité.
 RU'I : bambou roseau pour les torches.
 TA'ANA : pierre ponce à grain fin pour frotter le corps au bain.
 TA'ERO : empoisonné, ivre.
 TAI : turban ancien (à Tahiti).
 TAIORO : sauce d'amande de noix de coco assaisonnée.
 TAMANU : *Calophyllum inophyllum*, voir ati.
 TAMARI'I PUTI : enfant sans terre.
 TANURA'A : tombe - tanura'a pito : ciste en corail pour l'inhumation du cordon ombilical des ari'i.
 TAO : longue lance (Tahiti et Cook).
 TAPA : mot tahitien du parure.
 TAPORA : panier allongé en palme de cocotier.
 TAPURA'A PITO : pierre pour le sectionnement du cordon ombilical.
 TARAU : *Epiphonelus*.
 TARAUI : purée de taro cuite avant le pilonnage (Tupua'i, tiromi).
 TARIPARAU : tambour cylindrique.
 TARO : *Colocasia esculenta*.
 TA'U'A : devin et magicien de surnaturel (Tahiti : tahu'a).
 TA'UARA'A : bâton pointu pour le travail du taro.
 TAOU : *Mulcidichrys auriflamma*.
 TAURE'ARE'A : jeunes gens.
 TAUTAI PI'I : pêche au cours de laquelle on attache à l'extrémité du fil un bâton faisant signal.
 TAVANA : chef actuel (mot peut-être venu de Tahiti).
 TAVA'E : phaëton.
 TETEA'EVA : déchirement de la peau avec des dents de requin aux cérémonies funéraires.
 TEVE : *Dracontium polyphyllum* dont la racine semi-toxique était consommée en temps de disette.
 TI : *cordyline terminalis* (MORRISON tee).
 TI : ligne généalogique.
 TIATAU : petit barracuda (*Acanthocybium solandrii*).
 TI'I ou TI'ITI-I : effigie de divinité (aux Marquises tiki, terme actuellement très utilisé en Polynésie).
 TIMO ou TIMOTIMO : jeu d'adresse faisant usage de pierres rondes.
 TIO'O : silo pour la conservation du fruit de l'arbre à pain fermenté ma'i.
 TIPANIE : *Plumiera elegans*.
 TIRANGO : barre de seuil (à Mangaia).
 TOA : *Casuarina equisetifolia*, voir aito.
 TO'A : vent froid du sud (ainsi que muri to'a).
 TO'A : corail branchu.
 TOKO : hameçon en bois aux îles Cook.
 TO'ORA : baleine (Tahiti tohōra).
 TOU : *Cordia subcordiata*.
 TU'I : aiguille pour le laçage des toits.
 TU'I NU'A : pilon.
 TU'I RARO : table à pilonner.
 TU'I TU'I : aleurites triloba.

- TUPA : *Cardisoma carnifex* (îles de la Société).
 TUPAPA'U : personne défunte qui vient tourmenter les vivants.
 TUPARU : mélange de banane et de taro battu au pilon.
 TUPE : palet de jeu aux îles Cook.
 TUPENU : taros écrasés puis cuits.
 TURUKI : barre de seuil aux îles Cook.
 TUTU PARURE : face à 30 à 52 stries d'un battoir à tapa.
 TUTU : battre le tapa.
 TUTUA : enclume à tapa.
 TUTUNA : Cyperacée utilisée en vannerie.
 'UATA : sorte d'épuisette pour la capture du poisson volant.
 'UE :alebasse (*Langenaria vulgaris*).
 U'I : *Dioscra G.*
 'UME : *Naso unicornis*.
 'UMETE : récipient — 'UMETE AVAE : récipient à pied.
 UMU : grand four souterrain.
 ULUMAÏKA : palet de jeu aux Hawaï.
 'UPE'A : filet.
 URAEVARO : perruche de Rimatara (*vini peruviana*).
 'URAVENA : Ruvettus.
 URE'ARA : racine de pandanus (ure désigne le pénis).
 URI : sombre, noir.
 'URI : chien.
 'URU : arbre à pain (*Artocarpus incisa*).
 URUA (Carangidé).
 'UTU : *barringtonia (speciosa?)* voir aussi 'otu.
 'U'U : *mytilus*.
 'U'UPA : *Ptilinopus purpuratus*.
 VA'A : pirogue construite.
 VA'I : eau.
 VANA : oursin (*Echinotrix*).
 VARUA : souffle vital, âme.
 VARUA'INO : apparition surnaturelle attribuée à une ancienne divinité
 VERI : myriapode (*Scolopendra subspinipes*).
 VINI : passeriforme.
 VIVO : flûte nasale.

TABLE DES FIGURES

FIG. 1.	— Carte de la Polynésie	12
FIG. 2.	— Carte de Rurutu	24
FIG. 3.	— Vue de Rurutu, face à Moera'i d'après Lidin et Mottez	26
FIG. 4.	— Carte de Moera'i avec indication de la zone cartographiée par la mission hydrographique des E.F.O.	38
FIG. 5.	— Croquis du marae Autea d'après SEABROOK	40
FIG. 6.	— Crosse pour le jeu de 'apai trouvé dans le haut de la falaise de Terua otavae	41
FIG. 7.	— Carte d'Avera	44
FIG. 8.	— Carte de 'Auti et de Peva	46
FIG. 9.	— Croquis des vestiges du marae de 'Auti (d'après SEABROOK) et du marae Tamatoa (d'après AITKEN) ..	47
FIG. 10.	— Carte de Vitaria	50
FIG. 11.	— Plan de Ana Pu'uru	51
FIG. 12.	— Abri de la falaise de Taaroamoe	53
FIG. 13.	— Vitaria, plan général des sites - partie sud (mission 1963)	56
FIG. 14.	— Sites Pu 1-2 - Po 9-10-11-12-13-14	58
FIG. 15.	— Sites Po 15-16-17	61
FIG. 16.	— Sites Po 7-8-18	63
FIG. 17.	— Sites Po 3-4-5-6	65
FIG. 18.	— Sites Po 1-2 - Ta 5-7	67
FIG. 19.	— Sites Ta 1-2-3-4	70
FIG. 20.	— Site Teh 9	72
FIG. 21.	— Site Teh 3	73
FIG. 22.	— Coupe du foyer et du puits de Teh 3	75
FIG. 23.	— Sites Teh 5-6	77
FIG. 24.	— Sites Teh 7-8	79
FIG. 25.	— Plaque de corail travaillé du site Teh 7	81
FIG. 26.	— Structure avec pavage dans Teh 7	81
FIG. 27.	— Sites Tui 1-2-5	83
FIG. 28.	— Sites Tui 3-4-6-7	85
FIG. 29.	— Sites Tui 8 et 9	87
FIG. 30.	— Fouille de Tui 8	88
FIG. 31.	— Croquis de répartition des objets découverts dans Tui 8	91
FIG. 32.	— Sites Tui 10-11-12 et Ma I	94
FIG. 33.	— Sites Tui 13-14-15	96
FIG. 34.	— Sites Tui 16-17-18	97
FIG. 35.	— Sites Ma 2-3-5	99
FIG. 36.	— Sites Ma 5-6-7-18	102
FIG. 37.	— Sites Ma 8-9-10-22-23	105
FIG. 38.	— Sites Ma 14-15-16-17	107
FIG. 39.	— Sites Ma 12-13-20	109
FIG. 40.	— Sites Ma 19 - Ata 1-2	111
FIG. 41.	— Sites Ata 3-4	111
FIG. 42.	— Sites Ma 11 (Areario'i)	114
FIG. 43.	— Croquis de maisons ovales d'après SEABROOK et EMORY	115
FIG. 44.	— Sites Teh 1 (Marae Tararoa) et Teh 2 (plate-forme de conseil)	121
FIG. 45.	— Croquis des marae à Ata et Aunui d'après SEABROOK	122
FIG. 46.	— Carte d'Una'a	130
FIG. 47.	— Croquis de la maison rectangulaire d'Una'a	132
FIG. 48.	— Carte des districts du sud de l'île (Narui, Naairoa, Papara'i)	134
FIG. 49.	— Plan et profil de l'abri du Mu	137
FIG. 50.	— Coupe du carré C3 (faces nord et ouest)	137
FIG. 51.	— Plan du marae Poreopi'i	139
FIG. 52.	— Plan de l'abri Mataturere	141
FIG. 53.	— Coupe de l'abri et du sondage	141
FIG. 54.	— Plan d'Ana Eva et coupe générale de l'abri	143
FIG. 55.	— Coupe du sondage	145
FIG. 56.	— Croquis de Taoraiti, Vaitomina et Uatoa d'après SEABROOK	147
FIG. 57.	— Herminettes quadrangulaires	176
FIG. 58.	— Herminettes fusiformes	176

FIG. 59. — Herminettes fusiformes	178
FIG. 60. — Herminettes à section équilatérale ordinaires	179
FIG. 61. — Herminettes à section équilatérale et à tenon oblique	180
FIG. 62. — Herminettes à section équilatérale et à tenon oblique	181
FIG. 63. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires	182
FIG. 64. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires	184
FIG. 65. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires	184
FIG. 66. — Herminettes triangulaires plates ou subtriangulaires	185
FIG. 67. <i>a, b, c, d, e.</i> — Graphes de répartition des dimensions des herminettes de Rurutu	188
FIG. 68. — Percuteurs longiformes et ovoïdes	191
FIG. 69. — Gros perceur	191
FIG. 70. — Couperet en pierre	193
FIG. 71. — Coquillages travaillés	195
FIG. 72. — Racloirs en coquillages	195
FIG. 73. — Râpe à coco	196
FIG. 74. — Morceaux de corail, de ponce et de basalte travaillé	198
FIG. 75. — Limes	199
FIG. 76. — Limes en cauri	200
FIG. 77. — Poids en corail	213
FIG. 78. — Hameçons de petite taille	214
FIG. 78 bis — Hameçons et pointes, forme retournée	214
FIG. 79. — Hameçons incurvés	217
FIG. 80. — Hameçons, pointe brisée	218
FIG. 81. — Hameçons en nacre de Narui et en turbo poli Te 3 K 14-4	218
FIG. 82. — Morceaux de turbo taillés	221
FIG. 83. — Ebauches en turbo - forme géométrique	222
FIG. 84. — Petites ébauches en turbo	223
FIG. 85. — Ebauches au coin limé	224
FIG. 86. — Ebauches forées et hameçons non terminés	225
FIG. 87. — Fragments d'ébauches forées	226
FIG. 88. — Ebauches et morceaux de nacre travaillés	227
FIG. 89. — Morceaux de cône travaillé	228
FIG. 90. — Hameçon en bois pour le Ruvettus	228
FIG. 91. — Hameçon de Rurutu en fer, post-classique	228
FIG. 92. — Pilons en pierre	235
FIG. 93. — Pilons et têtes, en corail	236
FIG. 94. — Morceaux de pilons en corail	237
FIG. 95. — Pilons et table contemporains	238
FIG. 96. — Bâtis de râpe à coco	239
FIG. 97. — Récipients et appui-tête	239
FIG. 98. — Plat en bois utilisé pour se laver les mains avant les repas, d'après ELLIS	242
FIG. 99. <i>a, b, c, d, e, f, g, h.</i> — Courbes des dimensions des maisons et des plates-formes	249
FIG. 100. — Eléments de maison de Tupua'i (copie de pièces originales du Musée de Papeete)	251
FIG. 101. — Pierre provenant d'un site de maison	253
FIG. 102. — Objets en dents et en os	254
FIG. 103. — Siège ancien au British Museum	257
FIG. 104. — Ebauches de lampes cylindriques en pierre	259
FIG. 105. — Ebauche de lampe trouvée dans Tui 8	259
FIG. 106. — Lampes cylindriques	260
FIG. 107. — 'Umete en pierre et fragment	261
FIG. 108. — Vasque en corail	261
FIG. 109. — Tapa du Musée de Salem	267
FIG. 110. — Motifs de tatouage et de tapa des Australes	267
FIG. 111. — Baignoires à tapa	267
FIG. 112. — Coiffe d'apparat (British Museum)	269
FIG. 113. — Pendentifs en épines d'oursin	270
FIG. 114. — Effigie de A'A (British Museum)	282
FIG. 115. — Toupies	293
FIG. 116. — Billes pour le jeu de timo	294
FIG. 117. — Conque en cône et fragment de conque en <i>triton tritonis</i>	296

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
NOTE PRÉLIMINAIRE	9

PREMIÈRE PARTIE

Position du problème et méthodologie

<i>Chapitre I.</i> Les recherches sur le passé de la Polynésie Orientale, résultats et perspectives, place faite aux îles Australes...	13
<i>Chapitre II.</i> Le milieu physique et naturel	25
<i>Chapitre III.</i> Méthodologie et déroulement des recherches	33

DEUXIÈME PARTIE

Les sources de la protohistoire de Rurutu

<i>Chapitre IV.</i> Les sites des districts « urbanisés » : Moera'i, Avera, 'Auti, Peva	39
I. Moera'i : marae - plate-forme - maison des guerriers - sépultures - grottes et abris - hauts-lieux - parcs-piège	39
II. Avera : marae - grottes et abris - parc-piège - site de berge érodé	43
III. 'Auti-Peva marae - pavage - borne - grottes et abris	47
<i>Chapitre V.</i> Prospections, relevés et fouilles dans les districts de l'Ouest : Vitaria et Una'a	49

I. Vitaria :

A) grottes et abri : Ana Pu'uru - Ana'io-abri sous roche de la terre Taaroamoe - Ana Pori - Te ana papa - Rua o'Ina	51
B) Les maisons à extrémités arrondies : Pu 2 - Po 12 - Po 13 - Po 14 - Po 10 - Po 9 - Po 15 - Po 17 - Po 8 - Po 7 - Po 18 - Po 6 - Po 4 - Po 5 - Po 3 - Po 3 - Po 2 - Po 1 - Ta 5 - Ta 7 - Ta 3 - Ta 4 - Ta 2 - Ta 1 - Ta 6 - Teh 9 - Teh 3 - Teh 4 - Teh 5 - Teh 6 - Teh 7 - Teh 8 - Tui 1 - Tui 5 - Tui 2 - Tui 6 - Tui 3 - Tui 7 - Tui 4 - Tui 8 - Tui 19 - Tui 20 - Tui 9 - Tui 10 - Tui 11 - Tui 12 - Tui 15 - Tui 14 - Tui 13 - Tui 17 - Tui 18 - Tui 16 - Ma 1 - Ma 2 - Ma 3 - Ma 5 - Ma 6 - Ma 17 - Ma 8 - Ma 22 - Ma 9 - Ma 10 - Ma 23 - Ma 21 - Ma 14 - Ma 12 - Ma 13 - Ma 20 - Ma 19 - Ata 1 - Ata 2 - Ata 3 - Ata 4 - Structures ovales de la partie nord de Vitaria	56
C) La maison des guerriers : Ma 11	113
D) Les maisons rectangulaires : Po 11 - Teh 7 est - Ma 4 - Ma 16 - Ma 15	116
E) La plate-forme de conseil : Teh 2	118
F) Les marae et les cours à dossiers	119
1. Marae avec ahu et une ou plusieurs cours : structures comprise entre les plates-formes Tui 3 et Tui 7 - marae situé sur l'aile sud-est de Ma 2 - Cour et ahu installés sur la partie ouest de Ma 11 - Teh 1 (marae Tararoa) - marae A'unui	119
2. Marae avec ahu sans cour : Ma 17	123
3. Les cours multiples ou isolées sans ahu - Enclos disposés à l'ouest de Teh 7 - Cour sur le sud-est de Po 4 - Traces de cour sur plate-forme accolée au nord-ouest de Tui 2 - Vestiges au sud-de Tui 9 - Cour ouverte sur le sentier d'Ana Pori	124
4. Les entassements et cours à dossiers détruites, structures diverses mal identifiées - Entassements de Pu 1 - Vestiges d'enclos de Po 10 - Traces de cour entre Ata 1 et Ma 19 - Marae Matieura	125
5. Plates-formes pavées sans enclos ni ahu, mais avec une ou trois pierres levées : marae A'ata - petites plates-formes à pierres levées accolées à Ata 2 et à Ta 3 - Ta 7	126
G) Les cistes diverses	127
H) Les pierres levées isolées	128
I) Les murs de terrasses à taro, de fortifications ou de fonctions diverses	128
J) Les ateliers d'herminettes	129
K) Les sources et les puits	129
L) Les hauts-lieux	129

II. Una'a :

A) Grottes et abris	130
B) Maisons ovales	131
C) Maisons rectangulaires	131

D) Cour à fonction socio-religieuse	131
E) Structures diverses	133
F) Ateliers d'herminettes	133
G) Sources de Vaitu	133
<i>Chapitre VI. Les sites des districts du sud de l'île - Papara'i - Na'airoa - Narui</i>	135
I. Papara'i : les grottes du pari - la maison des guerriers et la pierre 'Uru'ururaupe'a - cour à dossiers	135
II. Na'airoa : la grotte du Mu et le sondage - marae Poreopi'i haut-lieu de Teararoa	138
III. Narui :	
A) Les abris sous-roche : Matatuarere - Ana Eva ou Ana Temauri - Sondage	140
B) Les sites ouverts : marae Taoraiti - marae Vaitomina - site Uatoa - bornes de propriété	146
<i>Chapitre VII. Les sources de documentation autres que les sites utilisables pour la connaissance de l'ancienne culture ..</i>	148
I. La collection archéologique	148
II. Les collections des musées	152
A) Les collections lithiques	152
B) Les pièces de l'ancienne culture autres que les objets lithiques recueillis au XIX ^e siècle	152
C) Les objets contemporains attestant des survivances de l'ancienne culture	154
III. Les survivances ethnographiques de l'ancienne culture observables aujourd'hui	154
IV. Les informations de la tradition orale	156
V. Les observations faites par les premiers visiteurs	158
VI. L'importance du dialecte comme source de documentation	159
A) Le système phonologique	159
B) Le vocabulaire	161
C) La toponymie	162
VII. Les données de l'anthropologie physique	162

TROISIÈME PARTIE

La civilisation de la période classique

<i>Chapitre VIII. La place et l'histoire de la période classique</i>	167
I. La séquence culturelle	167
A) Découverte et établissement	167
B) Expansion	168
C) Période classique	168
D) Période historique et contemporaine	169
II. Chronologie de la période classique d'après les traditions	170
<i>Chapitre IX. Activités et outillage</i>	174
I. Généralités, division du travail	174
II. Outillage	174
A) Matières travaillées	174
B) Les herminettes	175
1. Terminologie	175
2. Processus de fabrication	175
3. Typologie	177
4. Emmanchement et attache	183
5. Le problème des herminettes dites cérémonielles	186
6. Herminettes en matériaux autre que la pierre	186
7. Les herminettes de Rurutu comparées à celles de la Polynésie	187
C) Autres outils de percussion	190
D) Outils pour percer et graver	192
E) Outils pour couper et pour racler	193
1. Couteaux, couperet et fendoir	193
2. Raclours	194
3. Râpes à coco	196
F) Frottoirs et limes	197
1. Les frottoirs	197
2. Les limes	197

<i>Chapitre X. Agriculture, animaux utilisés, corderie, vannerie</i>	201
I. L'agriculture	201
II. Les animaux utilisés	203
III. Cordage et vannerie	204
<i>Chapitre XI. Navigation et pêche</i>	206
I. Les embarcations	206
II. Les accessoires des embarcations	208
III. Les anciennes navigations	210
IV. Pêche	212
A) Collecte et ramassage par empoisonnement	212
B) L'emploi du harpon	212
C) Nasses, 'uata, seïnes	213
D) Lignes et hameçons	215
1. Généralités	215
2. Les hameçons simples en turbo et en nacre	216
3. Fabrication des hameçons simples	221
4. Les pièces en cône travaillé	225
5. Les hameçons en bois	228
<i>Chapitre XII. Nourriture et ustensiles domestiques</i>	230
I. Nourriture consommée et coutumes alimentaires	230
II. Préparation et conservation de la nourriture	231
A) Emplacement	231
B) Le feu et les fours	232
C) La confection du <i>poi</i>	232
D) La conservation du <i>ma'i</i>	233
E) L'assaisonnement à la sauce d'amande de noix de coco (<i>taïoro</i>)	233
F) La préparation du <i>'ava</i>	234
III. Les ustensiles domestiques	234
A) Raclours, râpes et bâtons à défibrer	234
B) Les récipients	240
1. Les récipients à eau	240
2. Bols et plats à nourriture	241
C) Tables et pilons	242
<i>Chapitre XIII. Habitat maison et mobilier</i>	246
I. Habitat : problèmes généraux	246
II. Les maisons	247
A) Les dimensions des plates-formes et maisons - Etude des courbes	247
B) Observations d'ensemble sur les autres caractères de vestiges de maisons et de plates-formes	250
C) Charpentes, murs et toits	252
D) Comparaison avec les maisons d'autres îles de la Polynésie orientale	254
III. Le mobilier	256
<i>Chapitre XIV. Soins corporels, vêtements, parures</i>	262
I. Soins du corps et tatouage	262
II. Vêtements et coiffures	263
III. Le tapa et sa fabrication	265
IV. La parure	269
<i>Chapitre XV. L'individu et la société, la guerre et le pouvoir politique</i>	271
I. Le cycle vital	271
II. Les unités sociales	273
A) <i>'Opu</i> et <i>'ati</i>	273
B) Les <i>ari'i</i>	273
C) La prêtrise <i>'ara'ia</i>	274
D) Le fonctionnement des institutions collectives	275
III. La guerre et la formation du royaume	276
A) Les méthodes de guerre	276

B) Les armes	277
C) L'organisation de la guerre	280
D) La formation du royaume	280
<i>Chapitre XVI.</i> Religion, sorcellerie, médecine	281
I. Mythologie et divinités	281
II. Les monuments religieux	285
III. Officiants, rites et croyances	290
IV. Sorcellerie et médecine	292
<i>Chapitre XVII.</i> Jeux, distractions, musique, art	293
I. Les jeux d'adresse	293
II. Exercices de force et sport	295
III. Danses et musique	295
IV. L'art	296
CONCLUSION	299
BIBLIOGRAPHIE	302
ANNEXES	307
1. Datations au radiocarbone 14 des sites de Rurutu	307
2. Analyses du site d'Ana Eva	307
3. Liste des mots polynésiens utilisés	308
TABLE DES FIGURES	313
TABLE DES MATIÈRES	315

**OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

Direction Générale
24, rue Bayard, PARIS - 8^e

Service Central de Documentation
70-74, route d'Aulnay 93 - BONDY - FRANCE

IMP. M. BON - VESOUL
O. R. S. T. O. M. Éditeur
D.L. éditeur: 4^e trim. 1969
D.L. imp. 1515-IV-69